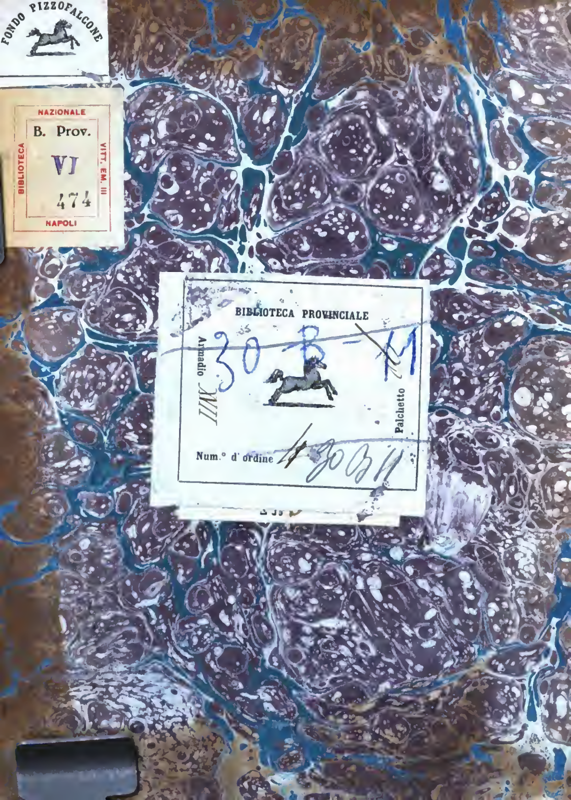
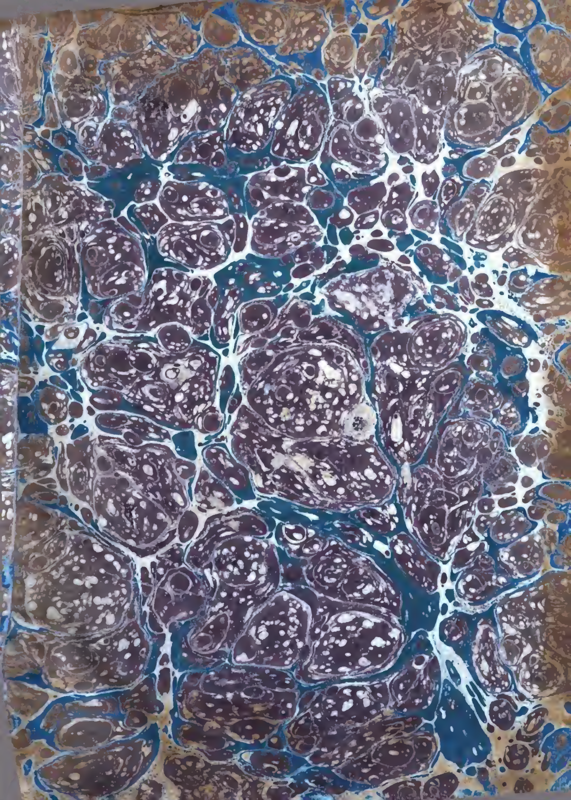



FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
VI
474
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
XVII
30 B 11
Palchetto
Num.° d' ordine
30311





HISTOIRE NATURELLE
DE PLINE.
TOME SIXIEME.

HISTOIRE NATURELLE
DE PLINE
TRADUITE EN FRANÇOIS,
AVEC LE TEXTE LATIN
rétabli d'après les meilleures leçons manuſcrites;

ACCOMPAGNÉE

De Notes critiques pour l'éclairciſſement du texte, & d'Obſervations ſur les connoiſſances des Anciens comparées avec les découvertes des Modernes.

TOME SIXIEME.



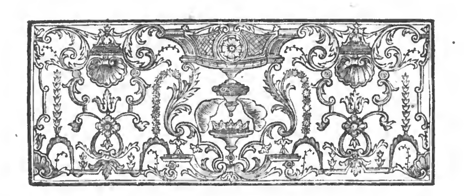
A PARIS,

Chez la veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin, près de la rue S. Jacques.

M. DCC. LXXIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

HISTOIRE NATURELLE
DE PLINE.
LIVRE DIX-SEPTIEME.



C. PLINII SECUNDI NATURALIS HISTORIÆ

LIBER DECIMUS-SEPTIMUS.

Continentur sativarum ac cultarum arborum naturæ.

Arborum pretia mirabilia.

CAPUT I. NATURA arborum, terrâ marique sponte suâ provenientium, dicta est. Restat earum quæ arte & humanis ingeniis fiunt veriùs, quàm nascuntur. Sed priùs mirari succurrit, quas retulimus penè injuriâ pro indiviso possessas à feris, depugnante cum iis homine circa caducos fructus, circa pendentes verò & cum alitibus, in tanta deliciarum

(1) Dans les livres 12, 13, 14, 15 & 16.

(1*) L'existence de ces arbres marins a été combattue & mise en doute au livre 13, chap. 25, note 1, tome 5, p. 116. Heinsius, au lieu de *marique*, veut, contre le témoignage des manuscrits, substituer *aquaque*; leçon que la cacophonie seule suffiroit pour exclure.

(2) Je lis au texte *penè injuriâ* avec quelques Editeurs, & non pas *penuriâ* avec la plupart des manuscrits.

(3) Dans l'exorde du livre précédent, où Pline a dit: *Id munus etiam feris volucribusque dedimus.*



HISTOIRE NATURELLE DE PLINE,

LIVRE DIX-SEPTIEME,

Qui traite des arbres plantés & cultivés.

Du prix merveilleux de certains arbres.

NOUS avons (1) traité des arbres qui croissent naturellement, tant sur terre que dans la mer (1*). Il reste à parler de ceux qui viennent plutôt par artifice que selon le vœu de la Nature. Mais avant que d'entrer en matiere, je ferai ici une réflexion : c'est qu'il y a lieu de s'étonner comment des fruits que les animaux, ainsi que nous l'avons, non sans quelque honte (2), observé précédemment (3), possedent en commun avec l'homme, ont pu, comme si c'étoient des choses fort rares, être estimés à cet excès, & être vendus à un si haut prix. Je dis que les animaux les possedent en commun avec l'homme ; en effet, celui-ci n'est-il pas obligé de faire la guerre aux quadrupedes pour leur disputer les fruits tombés de ces mêmes arbres, & aux oiseaux pour avoir ceux de ces fruits

pretia venisse, clarissimo (ut equidem arbitror) exemplo L. Crassi, atque Cn. Domitii Ahenobarbi. Crassus orator fuit in primis nominis Romani: domus ei magnifica; sed aliquanto præstantior in eodem Palatio, Q. Catuli, qui Cimbros cum C. Mario fudit. Multo verò pulcherrima consensu omnium ætate eâ in colle Viminali, C. Aquilii, Equitis Romani, clarioris illâ etiam, quàm juris civilis scientiâ, cùm tamen objecta Crasso sua est. Nobilissimarum gentium ambo, Crassus atque Domitius, Censuram post Consulatus simul gessêre, anno conditæ Urbis DCLXII, frequentem jurgiis propter dissimilitudinem morum. Tum Cn. Domitius, ut erat vehemens naturâ, præterea accensus odio, quod ex æmulatione avidissimum est, graviter increpuit tanti Censorem habitare, pro domo ejus sestertiûm millies identidem promittens. Et Crassus, ut præsens in-

(4) Licinius Crassus, Orateur fameux, l'un des interlocuteurs introduits par Cicéron dans ses livres *de l'Orateur*. Il étoit oncle paternel de Marcus Crassus, qui fut surnommé le plus riche des Romains, & qui fut Triumvir avec Pompée & Jules César.

(5) C'est ainsi que ce surnom est écrit dans les médailles & dans les inscriptions. Voy. Patine, *in gente Domitia*, p. 99; & Gruter, p. 113 & 119. Voyez aussi M. le Comte de la Tour Rezzonico, tome 1, p. 91; & tome 2, p. 129. *Aheno barbus* signifie barbe d'airain, c'est-à-dire barbe rouge, ou barbe rousse. Ce surnom occasionna un jeu de mots très sarcasmatique de Licinius Crassus contre ce même personnage; car il dit un jour qu'il n'étoit pas surprenant que Cneus Domitius, ayant une bouche de fer & un cœur de plomb, eût aussi une barbe d'airain. Voy. Suétone, vie de Néron, c. 1 & 2.

(6) Où étoit le *Palatium*. C'étoit aussi là qu'étoit située la maison de Cicéron, encore que Rodolphe Venuti affecte d'en douter, comme le lui reproche M. le Comte de la Tour-Rezzonico, tome 2, p. 130. Tout ceci est confirmé par Publius Victor, dans sa description du sixieme quartier de la ville: *Regio decima. Palatium ... Domus Q. Catuli. Domus Ciceronis.* Le personnage dont il s'agit, se nommoit Quintus Luctatius Catulus. Il fut Collegue du grand Marius, avec qui il défit les Cimbres, & avec qui il entra triomphant dans Rome. Voyez Plutarque, vie de Marius, p. 413, 421 & 431; & Velleius Paterculus, liv. 2, n°. 22.

(7) Il fut Collegue de Cicéron dans sa Préture, & celui-ci en fait souvent

qui tiennent encore aux branches? Pour moi, je pense que c'est l'exemple de deux hommes très illustres, savoir Licinius Crassus (4) & Cneus Domitius Ahénobarbus (5), qui a amené cette enchere excessive pour des choses d'une valeur aussi équivoque. Licinius Crassus fut un des plus fameux Orateurs de Rome. Il avoit une maison magnifique sur le mont Palatin : toutefois celle de Quintus Catulus, qui, avec Caius Marius, défit les Cimbres, étoit encore plus belle, & située pareillement sur le mont Palatin (6). Mais tout le monde convient que la plus superbe maison de ce tems-là fut celle de Caius Aquilius (7), Chevalier Romain. Elle étoit située sur le mont Viminal; & elle rendit Caius Aquilius encore plus célebre qu'il ne l'étoit par un autre endroit, je veux dire par la grande connoissance qu'il avoit du droit civil. On reprocha néanmoins à Crassus la magnificence de sa maison; ce qui arriva de la sorte. Crassus & Domitius, tous deux des plus illustres familles (8), tous deux personnages consulaires (8*), furent Censeurs (9) ensemble l'an de Rome 662 : or, pendant l'exercice de cette magistrature, ils eurent entre eux de grands débats, vu la différence de leurs mœurs. Domitius, qui étoit d'un naturel ardent & impétueux, & qui, en outre, nourrissoit contre Crassus une haine secrete, fortifiée encore par la jalousie, le reprit un jour fortement, s'écriant qu'il ne convenoit pas à un Censeur d'habiter une si magnifique maison, de laquelle lui Domitius offroit jusqu'à cent millions de sesterces (10). Crassus, qui avoit toujours

mention. La position de la maison d'Aquilius est confirmée par Publius Victor, & indiquée par lui dans le cinquieme quartier de Rome : *Regio quinta. Exquilina, cum turri, & colle Viminali... Domus Aquilii Jurisconsulti, Q. Catuli, & M. Crassi.*

(8) Crassus, de la famille *Licinia:* Ahénobarbus, de la famille *Domitia*, de laquelle sortit l'Empereur Néron.

(8*) Licinius Crassus fut Consul l'an de Rome 659; & Ahénobarbus l'avoit été l'année précédente. Il est fait mention du Consulat d'Ahénobarbus chez Gruter, *Inscript.* p. 113.

(9) On lit sur cinq médailles de Censeurs, rapportées par Patine, p. 99 : L. LIC. CN. DOMIT. Les Fastes attribuent à ces deux Censeurs le Lustre qui tombe sous le Consulat de C. Claudius Pulcher & de M. Perpenna.

(10) Je lis au texte *sestertiûm millies.* Dans les manuscrits, le mot *millies* se

genio ſemper, & faceto lepore ſolers, addicere ſe reſpondit, exceptis ſex arboribus. Ac ne uno quidem denario, ſi adimerentur, emptam volente Domitio: Craſſus, Utrumne igitur ego ſum, inquit, quæſo, Domiti, exemplo gravis, & ab ipſa mea cenſura notandus, qui in domo, quæ mihi hereditate obvenit, comiter habitem: an tu, qui H-S. millies ſex arbores æſtimes? Eæ fuêre loti, patulâ ramorum opacitate laſcivæ, Cæcinâ Largo è proceribus crebro in juventa noſtra eas in domo ſua oſtentante. Duraveruntque, quoniam & de longiſſimo ævo arborum diximus, ad Neronis principis incendia, quibus cremavit Urbem, annis CLXXX. Poſtea cultu virides juveneſque, ni princeps ille acceleraſſet etiam arborum mortem. Ac ne quis vilem de cætero Craſſi domum, nihilque in ea jurgante Domitio fuiſſe dicendum præter arbores judicet, jam columnas quatuor Hymettii marmoris, Ædilitatis gratiâ ad ſcenam ornandam advectas, in atrio ejus domûs ſtatuerat, cùm in

trouve omis, ou plutôt il y eſt ſous-entendu. Chez Valere Maxime, liv. 9, chap. 1, n°. 4, p. 419, Ahénobarbus ne propoſe à Craſſus, de ſa maiſon, que ſix cents mille livres de notre monnoie, *ſexagies ſeſtertiûm;* au lieu que Pline la fait eſtimer ici *dix millions* de livres de notre monnoie, du moins ſi l'on ſous-entend, ou ſi l'on ajoute, avec le Pere Hardouin, le mot *millies*. Peut-être, au reſte, cette omiſſion du texte déſigne-t-elle le nombre *centies centena millia*, & non pas *millies centena millia:* & cette conjecture nous rapprocheroit peut-être plus, tant de la vraiſemblance, que de la ſomme énoncée par Valere Maxime. Le Lecteur optera donc entre l'eſtimation d'un million, ou celle de dix millions. Je pencherois volontiers pour l'eſtimation au rabais: & il n'en reſtera pas moins matiere à s'étonner qu'on ait pu offrir un million de ſix arbres.

(11) En voici un exemple: Licinius Craſſus plaidoit un jour contre Lucius Helvius Lamia. Ce dernier étoit une eſpece de nain tout contrefait. *Ecoutons*, dit Craſſus, *ce joli petit homme*. Lamia, piqué de cette raillerie, répondit avec humeur, *qu'il n'avoit pu remédier aux défauts de ſon corps, mais ſeulement à ceux de ſon eſprit*. Alors Craſſus reprit d'un grand ſang froid: *Ecoutons donc cet homme d'eſprit;* ce qui mit Lamia hors de toute meſure,

l'esprit présent, & qui savoit agréablement railler (11), répondit à Domitius qu'il lui laissoit sa maison à ce prix-là, à l'exception uniquement de six arbres. Et comme Domitius répliqua qu'il n'en donneroit pas seulement un denier, si le vendeur faisoit cette réserve : Dites-moi, je vous prie, repartit Crassus, lequel de nous deux est d'un plus mauvais exemple, & le plus digne de blâme, ou moi, qui, sans faire tort à personne, habite tranquillement dans ma maison paternelle, ou vous, qui n'avez pas honte d'estimer six arbres cent millions de sesterces? Ces arbres étoient de grands & beaux *lotos* (12), qui donnoient beaucoup d'ombre. Cæcina Largus me les a souvent fait voir dans sa maison lorsque j'étois encore jeune : & d'autant que j'ai parlé, sur la fin du dernier livre, de la durée de certains arbres, j'ajouterai ici, que ceux de Cæcina étoient encore dans leur verdeur & dans leur force, quand l'Empereur Néron fit brûler (13) la ville de Rome, c'est-à-dire qu'ils avoient déja subsisté cent quatre-vingt-dix ans ; & ils auroient duré bien davantage, s'ils n'eussent pas péri dans cet incendie. Mais, afin qu'on ne croie pas que toute la magnificence de la maison de Crassus consistât seulement dans la réserve énoncée par lui, & que Domitius n'eût rien autre à y censurer, il faut remarquer qu'il avoit placé dans le vestibule de sa maison quatre (14) colonnes de marbre du mont Hymette (15), qu'il avoit fait venir pour la décoration du théâtre, tandis qu'il étoit Edile, quoiqu'il n'y eût encore dans ce

& redoubla sa douleur & son embarras, au point que tout l'auditoire faillit étouffer de rire. Voy. Cicéron, *de Orator.* l. 2 ; & mon Traité des *Causes physiques & morales du rire*, p. 127 & 128.

(12) C'étoient sans doute des *lotos* d'Afrique ; par lesquels les uns entendent des *micacouliers*, & les autres des *alisiers*. Dupinet traduit ici *lotus* par *farigulier*.

(13) Voyez le détail de cette scélératesse de Néron chez Suétone, chapitre 38. On sait que les Chrétiens furent accusés de cet incendie. Pline, Auteur contemporain, & témoin oculaire, n'en accuse que Néron.

(14) Au liv. 36, en deux endroits, Pline porte le nombre de ces colonnes jusqu'à six. Peut-être quelque ancien copiste a-t il écrit ici IV pour VI ; car, au surplus, tous les manuscrits, dans le passage actuel, portent *quatuor*.

(15) Fameuse montagne de l'Attique.

publico nondum essent ullæ marmoreæ : tam recens est opulentia. Tantoque tunc plus honoris arbores domibus afferebant, ut sine illis ne inimicitiarum quidem pretium servaverit Domitius.

Fuêre ab iis & cognomina antiquis : Frondicio militi illi, qui præclara facinora, Vulturnum transnatans, fronde capiti impositâ, adversus Hannibalem edidit : Stolonum Liciniæ genti : ita appellatur in ipsis arboribus fruticatio inutilis, unde & pampinatio inventa primo Stoloni dedit nomen. Fuit & arborum cura legibus priscis : cautumque est XII tabulis, ut qui injuriâ cecidisset alienas, lueret in singulas æris XXV. Quid existimamus, venturasne eas credidisse ad supra dictam æstimationem illos, qui frugiferas tanti taxaverant?

Nec minus miraculum in pomo est, multarum circa suburbana fructu annuo addicto binis millibus nummûm : majore singularum reditu, quàm erat apud antiquos prædiorum. Ob hoc insita, & arborum quoque adulteria excogitata sunt, ut nec poma pauperibus nascerentur.

(16) Dans plusieurs médailles de la famille Licinia, chez Patine, p. 151 & 152, on lit : P. LICINIUS. STOLO. III. VIR. A. A. A. F. F.

(17) Ce mot, à la lettre, signifieroit de folles pousses, de folles productions. C'est pourquoi *stolo* est quelquefois synonyme de *stolidus ;* témoin ce vers d'Ausone, Epigr. 5 :

Sed jam non potes, ô stolo, doceri.

(18) On y lit : *Si injuriâ alienas arbores cæsit, in singulas* XXV *æris luito :* ces mots XXV *æris* signifient vingt-cinq as Romains, qui reviennent à vingt sols de notre monnoie. Cette amende, toute modique qu'elle semble aujourd'hui, étoit considérable pour le tems où la loi fut portée ; tems auquel, selon l'expression dont Pline va se servir quelques lignes plus loin, un domaine entier, *prædium*, ne rapportoit pas deux cents livres. Par la suite, ce même délit fut déclaré crime capital. Voyez Servius, sur ce vers de Virgile :

Atque malâ vites incidere falce novellas.

Consultez aussi Paulus, Caius, Ul-

tems-là

tems-là aucunes colonnes de marbre dans les lieux publics de Rome : tant la richesse qu'on y voit présentement est de fraîche date ! Quoi qu'il en soit, les arbres augmentoient tellement alors le prix des maisons, que Domitius, faute des six arbres, ne voulut pas tenir le marché que la haine lui avoit fait faire avec Crassus.

Les anciens Romains tiroient quelquefois leurs surnoms des arbres : témoin ce soldat nommé Frondicius, qui, après avoir fait de très belles actions contre Annibal, passa le Vulturne à la nage, ayant sur sa tête une couronne de feuilles : témoin aussi les *Stolons* (16) dans la famille Licinia. Ces *Stolons* Liciniens furent ainsi appellés du mot Latin *stolones* (17), qui signifie les rejettons inutiles qui viennent au pied des arbres, parceque le premier des Stolons trouva l'invention d'émonder les arbres. Il est ordonné dans la loi des Douze Tables (car les anciennes loix veilloient à la conservation des arbres), que celui qui aura coupé injustement les arbres d'un autre (18), les lui paiera sur le pied de vingt-cinq as (19) la piece. A votre avis, Lecteur, nous figurerons-nous que les anciens Législateurs, qui statuerent une indemnité si modique pour les arbres fruitiers, aient jamais pu prévoir que les autres arbres viendroient un jour au prix excessif dont nous avons parlé ?

¶ Ce qui est arrivé à l'égard des fruits, n'est pas moins surprenant. Il y a aux environs de Rome plusieurs arbres dont le fruit annuel est vendu jusqu'à deux mille sesterces (20), en sorte que chaque arbre rend plus à son maître que ne faisoit anciennement un domaine entier. Voilà ce qui a fait inventer l'art d'enter les arbres, & d'insérer une espece dans une autre par une union contre nature ; afin, au surplus, que les fruits qui proviendroient de cette union ne fussent que pour les riches.

---

pien, & les autres Jurisconsultes, livre 47 du *Digeste*, tit. 7 : *Arborum furtim cæsarum*.

(19) Ce qui revient à vingt sols de notre monnoie. Voyez le commencement de la note précédente.

(20) Ce qui revient à environ deux cents francs de notre monnoie.

Nunc ergo dicemus, quo maximè modo tantum ex his vectigal contingat, veram colendi rationem absolutamque prodituri. Et ideo non vulgata tractabimus, nec quæ constare animo advertimus, sed incerta atque dubia, in quibus maximè fallitur vita. Nam diligentiam in supervacuis affectare, non nostrum est. Ante omnia in universum, & quæ ad cuncta arborum genera pertinent in commune, de cœlo terraque dicemus.

De natura cœli ad arbores, & quam partem cœli spectare debeant.

CAPUT 2. AQUILONE maximè gaudent; densiores ab afflatu ejus lætioresque, & materiæ firmioris. Qua in re plerique falluntur, cùm in vineis pedamenta non sint à vento eo opponenda, & id tantùm à septentrione servandum. Quin imò tempestiva frigora plurimum arborum firmitati conferunt, & sic optimè germinant: alioqui, si blandiantur Austri, defatiscentes, ac magis etiam in flore. Nam si cùm defloruêre, protinus sequuntur imbres, in totum poma depereunt: adeo ut amygdalæ & piri, etiam si omnino nu-

(21) Je lis au texte *animo advertimus* avec les manuscrits, & non *animadvertimus* avec les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin.

(1) Le vent *nord-est*, ou plutôt le vent *nord-nord-est*. Voyez la note 29. Pline dit que ce vent est salutaire aux arbres, sans doute dans le fort de l'hiver. Mais quand les arbres fruitiers commencent à être en fleurs, ou même à bourgeonner, il arrive souvent que ce vent perd tout. Du moins est-ce une observation que plusieurs personnes ont faite aux environs de Paris. Peut-être ce vent est-il moins froid & moins dangereux en certaines contrées; par exemple, en Grece. L'interposition d'une montagne, d'une forêt, d'un lac, d'un fleuve, ou d'un bras de mer, suffit, comme on sait, pour changer la qualité du vent. Pline auroit dû spécifier pour quel climat, & pour quelle contrée la maxime qu'il avance doit être admise. Il est constant qu'il a tiré ceci de Théophraste, liv. 2, chap. 4. Or Théophraste n'a eu en

Nous allons donc traiter maintenant de la véritable & meilleure maniere de les cultiver, & l'on verra par ce moyen comment ils produisent un si gros revenu. A cet effet, nous ne parlerons pas des choses qui sont certaines & que nous savons (21) être connues de tout le monde, mais seulement de celles qui sont douteuses & incertaines, & où les hommes se trompent le plus souvent; car de nous piquer d'exactitude dans des choses inutiles, c'est ce qui passe notre intention. Mais avant d'entrer en matiere, il convient d'envisager la culture des arbres selon deux rapports qui leur sont communs à tous, je veux dire selon le ciel & la terre, de l'influence desquels ils dépendent.

De l'influence du ciel sur les arbres; selon quel aspect il les faut planter.

Le vent d'Aquilon (1) fait beaucoup de bien aux arbres; il les fait croître davantage, & rend leur bois plus dur : en quoi beaucoup de gens se trompent (2); car, dans les vignes, on ne doit jamais mettre les échalas à l'opposite de ce vent, mais seulement à l'opposite du vent du septentrion (3), afin d'en garantir (4) les ceps. Il y a plus, c'est que le froid, dans la saison convenable, fortifie extrêmement les arbres, & les fait pousser abondamment : au contraire, le vent du midi les affoiblit beaucoup, sur-tout lorsqu'ils sont en fleurs; & s'il survient (5) des pluies aussi-tôt que les fleurs sont tombées, les fruits périssent entiérement. On observe même que les amandiers & les poiriers perdent les leurs, s'il arrive

vue que le territoire Grec. Voyez la note suivante.

(2) Notre Auteur paroît taxer ici Columelle, qui écrit, liv. 4, ch. 16 : *Palus sic ponendus ut frigorum & Aquilonum excipiat violentiam, vitemque protegat, &c.* Mais il reste à savoir si l'autorité de Théophraste, qui écrivoit pour la Grece, doit infirmer celle de Columelle, qui écrivoit pour l'Italie.

(3) C'est le vent du plein nord.

(4) *In omni vinea diligenter observant, ut ridica vitis ad septentrionem versus figatur.* Varron, *de re rust.* l. 1, chap. 26. *Ridica vitis*, c'est l'échalas de la vigne.

(5) Emprunté de Théophraste, *de Causis*, liv. 2, chap. 3.

bilum fuit, austrinusve flatus, amittant fœtus. Circa Vergilias quidem pluere inimicissimum viti & oleæ, quoniam tunc coitus est earum : hoc est illud quatriduum oleis decretorium, hic articulus austrinus nubili spurci, quod diximus. Fruges quoque pejùs maturescunt austrinis diebus, sed celeriùs. Illa sunt noxia frigora, quæ septentrionibus, aut præposteris fiunt horis. Hyemem quidem aquiloniam esse omnibus satis utilissimum. Imbres verò tunc expetendi evidens causa est, quoniam arbores fœtu exinanitas, & foliorum quoque amissione languidas, naturale est avidè esurire. Cibus autem earum imber. Quare tepidam esse hyemem, ut absumpto partu arborum, sequatur protinus conceptus, id est, germinatio, ac deinde alia florescendi exinanitio, inutilissimum experimentis creditur. Quin imò si plures ita continuentur anni, etiam ipsæ moriantur arbores, quando nemini dubia pœna est in fame laborantium. Ergo qui dixit hyemes serenas optandas, non pro arboribus vota fecit. Nec per solstitia imbres vitibus conducunt. Hyberno quidem pulvere lætiores fieri messes, luxuriantis

(6) Ce vent n'est propre qu'au développement : or c'est au contraire un certain resserrement qui forme le nœud du fruit ; lequel nœud succede à la fleur.

(7) Pline a déja dit au livre précédent : *Perdunt facillimè fructum ante maturitatem...amygdala, malus, pirus... Pirus & amygdala, etiamsi non pluat, sed fiat austrinum cœlum, aut nubilum, amittunt florem & primos fructus, si, cùm defloruêre, tales dies fuerint.*

(8) Dont nous traiterons, liv. 18, chap. 28.

(9) Nous avons traité du bourgeonnement au liv. 16, chap. 25, au commencement & sur la fin.

(10) Nous retraiterons de ces quatre jours critiques au chap. 28.

(11) Au liv. 16, chap. 26, sect. 4.

(12) Théophraste, *de Causis*, liv. 2, chap. 1, p. 232.

(12*) Voyez la note 1 & la note 29.

(13) Théophraste, *ibid.*

(14) C'est Virgile, qui a dit, *Géorg.* liv. 1, v. 100 :

Humida solstitia, atque hyemes orate serenas,
Agricolæ : hyberno lætissima pulvere farra.

Mais Virgile ne parle ici que pour les bleds, & non pour les arbres, comme

ſeulement que le tems ſoit couvert, ou que le vent du midi (6) ſouffle, quand même (7) il ne pleuvroit pas. S'il tombe de la pluie vers le tems du lever (8) des Pléiades, cela eſt fort contraire à la vigne, parceque c'eſt alors qu'elle commence à bourgeonner (9). Il en faut dire autant de l'olivier, pour qui les quatre jours du lever de cette conſtellation ſont des jours critiques (10). En effet, c'eſt dans ce tems-là que ſouffle le vent du ſud, & que ſurviennent ces vilains nuages dont nous avons parlé précédemment (11). Ce même vent gâte auſſi les bleds, quoiqu'il les faſſe mûrir plus vîte. Les froidures cauſées par le vent du plein nord, ou toute autre froidure qui ſurvient hors de la ſaiſon convenable, ſont nuiſibles : mais lorſque le vent aquilonien (12*) regne pendant l'hiver, cela eſt très bon (12) pour toutes ſortes de bleds. Néanmoins il eſt évident que les pluies ſont alors néceſſaires (13); car les arbres, épuiſés d'humeur par les fruits qu'ils ont produits, & affoiblis d'ailleurs par la perte de leurs feuilles, ſont naturellement avides de pluie, comme de leur nourriture propre. Mais l'expérience a toujours fait voir que ſi l'hiver eſt chaud, de maniere que les arbres, peu de tems après avoir perdu leurs fruits & leurs feuilles, viennent de nouveau à s'épuiſer en bourgeonnant, & enſuite en fleuriſſant, la ſaiſon eſt alors très mauvaiſe : & ſi pareille choſe arrive durant pluſieurs années de ſuite, les arbres meurent infailliblement; car le travail & la diſette réunis ſont une cauſe infaillible de mort. Auſſi celui (14) qui a dit qu'on devoit ſouhaiter un tems ſerein pour l'hiver, n'a pas dit cela pour les arbres (15). Les pluies, vers le ſolſtice d'été, nuiſent à la vigne. Mais lorſque l'Auteur que je viens de citer, a dit qu'un hiver ſec & poudreux fait la richeſſe (16)

Pline le reconnoît lui-même. Voyez auſſi la note 16.

(15) Mais ſeulement pour les champs enſemencés. Voyez la note précédente. Conſultez auſſi Lacerda, ſur le vers 100 du ſecond livre des *Géorgiques*, p. 218. Ce Commentateur rapporte le ſentiment de quelques Critiques qui ont eſſayé de reprendre ici notre Pline, & d'interpréter Virgile autrement qu'il ne le fait.

(16) Voyez le ſecond vers cité dans la note 14 :

. . . Hyberno lætiſſima pulvere farra.

Au reſte Virgile n'eſt pas le premier

ingenii fertilitate dictum est. Alioqui vota arborum frugumque communia sunt, nives diutinas sedere. Causa, non solùm quia animam terræ evanescentem exhalatione includunt & comprimunt, retroque agunt in vires frugum atque radices; verùm quod & liquorem sensim præbent, purum præterea levissimumque, quando nix aquarum cœlestium spuma est. Ergo humor ex his non universus ingurgitans diluensque, sed quomodo sititur distillans, velut ex ubere alit omnia quæ non inundat. Tellus quoque illo modo fermentescit; & succi plena, ac lactescentibus satis non effœta, cùm tempus aperit, tepidis arridet horis. Ita maximè frumenta pinguescunt, præterquam ubi calidus semper aer est, ut in Ægypto. Continuatio enim, & ipsa consuetudo, idem quod modus aliubi efficit : plurimumque prodest ubicumque non esse quod noceat. In majore parte orbis, cùm præcoces excurrêre germinationes, evocatæ indulgentiâ cœli, secutis frigoribus exuruntur. Qua de causa

qui ait avancé cet axiome, que la poussiere hivernale fait la richesse des champs : on trouve cette ancienne maxime consacrée par un proverbe Latin fort antérieur à ce Poète. Ecoutons Festus : *Habetur in antiquo carmine, cùm pater filio de agricultura præciperet: Hyberno pulvere, verno luto, grandia farra metes.* Consultons aussi Macrobe, *Saturn.* liv. 6, chap. 20 : *In libro vetustissimorum carminum, qui ante omnia quæ à Latinis scripta sunt, compositus ferebatur, invenitur hoc rusticum vetus canticum : Hyberno pulvere, verno luto, grandia farra, Camille, metes.*

(17) Voyez la fin de la note 15.

(18) Et même beaucoup plus avantageux, au moins en France, & dans la majeure partie de l'Europe, non seulement pour les arbres, mais encore pour les grains ensemencés.

(18*) Ceci doit plutôt passer pour une image riche & poétique, que pour une définition qui ait droit de satisfaire un Physicien. Les Scythes, comme on le peut voir chez Hérodote, comparoient la neige à des plumes. L'Ecriture Sainte la compare à des cendres volantes. Pline se rapproche beaucoup ici de ce style figuré & métaphorique.

(19) J'ai suivi l'interprétation que fait de ce passage de Pline, Turnebe, *Advers.* liv. 10, chap. 3.

des campagnes, il a donné, en grand Poëte, l'essor à son imagination (17): car il est également (18) avantageux pour les arbres que la neige demeure long-tems sur la terre, & cela par une raison sensible, qui est que la neige, non seulement tient renfermées & resserrées les vapeurs terrestres, lesquelles autrement s'exhaleroient bientôt & se dissiperoient, qu'elle les oblige ainsi de s'insinuer dans les racines des arbres & des bleds, mais aussi qu'elle les abreuve insensiblement d'une liqueur très pure & très légere, la neige n'étant autre chose que l'écume (18*) des eaux du ciel. Ainsi l'humeur qu'elle fournit ne se répand pas tout à la fois & comme un torrent, mais distille peu à peu, à mesure qu'il en est besoin; ce qui nourrit les plantes sans les inonder, de la même façon que la mamelle d'une mere nourrit l'enfant qui la tette. Par ce moyen, la terre est humectée & ramollie (19), & les germes qu'elle renferme se trouvent pleins de lait; & lorsque le printems arrive avec ses douces (20) chaleurs, elle fait paroître les richesses qu'elle contenoit dans son sein. C'est pricipalement de cette maniere que les bleds grossissent, excepté dans les pays où l'air est toujours chaud, comme en Egypte (21); car la continuation (22) & l'habitude de la chaleur y produit le même effet que produiroit ailleurs un air tempéré : &, en quelque pays que ce soit, c'est déja un très grand avantage pour les biens de la terre, qu'il n'y ait rien qui leur nuise. Sur la majeure partie (23) du globe, quand la douceur de la saison fait bourgeonner les arbres de trop bonne heure, les gelées, qui ne manquent guere de survenir ensuite, brûlent les bourgeons. Voilà pourquoi les hivers tardifs sont (24) nuisibles,

(20) Ainsi que l'insinue Horace, *Od.* liv. 1:

Solvitur acris hyems gratâ vice veris & Favoni;

& Virgile, *Géorg.* liv. 2, v. 233:

. . . Zephyrique tepentibus auris
Laxant arva sinus.

(21) Théophraste, *de Causis*, liv. 2, chap. 2, p. 233.

(22) Théophraste, *ibid.*

(23) Ceci est emprunté mot pour mot de Théophraste, *ibid.* & au surplus confirmé par l'expérience journaliere.

(24) Théophraste, *ibid.*

ſerotinæ hyemes noxiæ, ſylveſtribus quoque, quæ magis etiam dolent urgente umbrâ ſuâ, nec adjuvante medicinâ; quando veſtire teneras intorto ſtramento in ſylveſtribus non eſt. Ergo tempeſtivæ aquæ hybernis primùm imbribus, deinde germinationem antecedentibus: tertium tempus eſt, cùm educant poma; nec protinus, ſed jam valido fœtu. Quæ fructus ſuos diutius continent, longioreſque deſiderant cibos, his & ſerotinæ aquæ utiles: ut viti, oleæ, punicis. Hæ jam pluviæ generis cujuſque arboribus diverſo modo deſiderantur, aliis alio tempore maturantibus. Quapropter eiſdem imbribus aliqua lædi videas, aliqua juvari, etiam in eodem genere, ſicut in piris: alio die hyberna quærunt pluvias, alio verò præcocia, ut pariter quidem omnia deſiderent. Hybernum tempus eſt ante germinationem, quæ Aquilonem Auſtro utiliorem facit. Ratio eadem mediterranea maritimis præfert, ſunt enim plerumque frigidiora; & montuoſa planis, & nocturnos imbres diurnis. Magis fruuntur aquis ſata, non ſtatim auferente eas ſole.

Connexa & ſitûs vinearum arbuſtorumque ratio eſt; quas in oras debeant ſpectare. Virgilius ad occaſus ſeri

(25) Selon le précepte de Caton, chap. 40: *Stramentus circumdato, alligatoque, ne gelus noceat:* Environnez les arbres de paille, & les lie ainſi, pour qu'ils ne ſentent pas la gelée. Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 4, chapitre 8, ajoute, *ou pour qu'ils ne ſe deſſechent point.*

(26) Cette concluſion eſt empruntée de Théophraſte, *de Cauſ.* liv. 2, chap. 3, p. 234. Cet Auteur entre même dans la recherche des cauſes phyſiques de chacune de ces trois ſortes de pluies.

(27) *Et de coction*, ajoute Théophraſte, *ibid.*

(28) Théophraſte, *ibid.*

(29) C'eſt-à-dire le vent *nord-eſt*, ou plus préciſément (comme prétend le Pere Hardouin) le vent *nord-nord-eſt.*

(30) Ceci eſt encore emprunté de Théophraſte, *ibid.*

(31) Théophraſte, *ibid.* apporte cette même raiſon.

(32) Ainſi que l'obſerve Columelle, liv. 3, chap. 12, p. 109: *Cæli regio-*

même

même aux arbres ſauvages, d'autant que ceux-ci ont plus d'ombre, vu l'épaiſſeur de leurs branches, & qu'on ne fait rien pour les garantir du froid, perſonne n'ayant ſoin de les envelopper de paille (25) lorſqu'ils ſont encore jeunes. Il faut donc conclure (26) que les pluies d'hiver ſont les meilleures pour les arbres; enſuite celles qui tombent quelque tems avant le bourgeonnement; & en troiſieme lieu, celles qui viennent lorſque les fruits ſont déja un peu forts. Quant aux arbres qui ſont tardifs, & qui ont plus long-tems beſoin de nourriture (27), les pluies de l'arriere-ſaiſon leur ſont avantageuſes, comme (28) à la vigne, à l'olivier, & au grenadier. Toutefois chaque ſorte d'arbre demande la pluie dans ſa ſaiſon particuliere; car tous n'amenent pas dans le même tems leurs fruits à maturité : c'eſt pourquoi l'on voit qu'une même pluie ſera utile à certains fruits, & nuiſible à d'autres, quoique tous du même genre, ainſi qu'il arrive aux poires. En effet, toutes ont beſoin de pluie : mais les poires tardives ne l'attendent pas de ſi bonne heure que les hâtives. En général, il eſt bon que l'hiver ſoit paſſé avant que les arbres bourgeonnent; & il vaut mieux pour leur bourgeonnement, que le vent d'Aquilon (29) ait regné dans cette ſaiſon que ſi c'eût été le vent du midi. Par la même raiſon, les lieux éloignés de la mer valent mieux que ceux qui en ſont proches, car les premiers ſont ordinairement plus froids ; & les côteaux valent mieux que les plaines : les pluies nocturnes (30) ſont plus utiles que celles de jour ; car les plantes s'abreuvent mieux pendant la nuit, d'autant que (31) le ſoleil ne leur enleve pas incontinent l'humidité, comme il fait pendant le jour.

Il s'agit maintenant de ſavoir quel côté du ciel doivent regarder les vignes & les arbres fruitiers; car on doit raiſonner de même des uns & des autres. Virgile (32) ne veut pas que les vignes aient

nem quam ſpectare debeant vineæ, vetus eſt diſſentio : Saſernâ maximè probante ſolis ortum, mox deinde meridiem, tum occaſum; Tremellio Scrofâ præcipuam poſitionem meridianam cenſente; Virgilio de induſtria occaſum ſic repudiante, Georg. lib. 2, v. 298 :

Neve tibi ad ſolem vergant vineta cadentem.

damnavit. Aliqui sic maluêre, quàm in exortu. A pluribus meridiem probari adverto. Nec arbitror perpetuum quidquam in hoc præcipi posse. Ad soli naturam, ad loci ingenium, ad cœli cujusque mores dirigenda solertia est. In Africa meridiem vineas spectare, viti inutile, colono insalubre est, quoniam ipsa meridianæ subjacet plagæ : quapropter qui ibi in occasum aut septentriones conseret, optimè miscebit solum cœlo, cùm Virgilius occasus improbet. Nec de septentrione relinqui dubitatio videtur. Atqui in Cisalpina Italia magna ex parte vineis ita positis, compertum est esse fertiliores.

Multum rationis obtinent & venti. In Narbonensi provincia atque Liguria, & parte Etruriæ, contra Circium serere imperitia existimatur : eumdem obliquum accipere,

(33) *Magis tamen orientales ... aliquando verò & occidentales potiores erunt, cùm procul à mari dissita Favonium aspirantem habent.* Démocrite, *Géopon.* liv. 5, chap. 4.

(34) *Nobis in universum præcipere optimum visum est, ut in locis frigidis meridiano vineta subjiciantur, tepidis orienti advertantur, si tamen non infestabantur Euris Austrisque .... Sin autem regiones prædictis ventis fuerint obnoxiæ, meliùs Aquiloni vel Favonio committentur.*

(35) Je lis, avec les manuscrits, *ad cœli cujusque* MORES, & non pas *minores* avec les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin. *Mores cœli* est une expression que Pline, liv. 14, chap. 3, a déja empruntée de Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 51 :

Ventos, & varium cœli prædiscere morem
Cura sit, ac patrios cultusque habitusque locorum.

(36) Je lis ici *colono insalubre est* avec les manuscrits, & non pas *colono salubre* avec les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin.

(37) J'ai suivi la ponctuation des éditions antérieures, & me suis bien gardé d'admettre celle du Pere Hardouin, qui ponctue ainsi ... *optimè miscebit solum cœlo. Cùm Virgilius occasus improbet, nec de septentrione relinqui dubitatio videtur.* Il faut avouer qu'un grand nombre de corrections aussi téméraires que celle-là n'eussent pas été propres à donner une idée bien avantageuse de la judiciaire de ce Savant : peut-on chercher des nuages dans un passage aussi clair ?

(38) *In ferventibus provinciis, ut Ægypto & Numidia, uni septentrioni rectiùs opponentur.* Columelle, *de re rust.* liv. 3, chap. 12.

(39) Ce qui fait dire à Palladius, l. 1, c. 6, p. 8 : *Aquilo vites sibi objectas fœcundat, Auster nobilitat. Ita in arbi-*

l'aspect du soleil couchant : quelques-uns cependant le préferent (33) à l'aspect opposé ; & la plupart, comme je vois, préferent l'aspect du sud (34). Mais je ne crois pas qu'on puisse donner à cet égard une regle générale & sans exception. Il faut en ceci faire attention à la nature du terroir, à la qualité du pays, à la température (35) de l'air. En Afrique, par exemple, l'aspect du midi n'est pas bon pour les vignes, & il est mal-sain (36) pour le vigneron, parceque cette contrée est méridionale : un Africain donc tirera le meilleur parti possible de la température de l'air & de la nature du terroir, en donnant à la vigne l'aspect du couchant, ou même du septentrion ; encore que Virgile (37) désapprouve, pour l'Italie, l'aspect occidental. Quant à celui du plein nord (38), il ne peut, à plus forte raison, qu'être convenable aux plantations Africaines, comme je me figure que personne n'est tenté de le mettre en doute. On sait même que dans l'Italie voisine des Alpes, la plupart des vignobles sont tournés de ce côté-là, & qu'ils n'en sont que plus fertiles (39).

Les vents sont d'une grande conséquence en cette matiere. Dans la province Narbonnoise, dans la Ligurie (40), & dans une partie de la Toscane, on regarde comme un défaut d'habileté de planter un vignoble dans un endroit directement exposé au vent Circius (41) : mais on estime qu'il est bon d'avoir ce vent oblique-

trio nostro est, utrum plus habeamus, an melius. Columelle avoit dit aussi, l. 3, chap. 12 : *Democrito & Magone laudantibus cœli plagam septentrionalem, qui existiment ei subjectas feracissimas fieri vineas, quæ tamen bonitate vini superentur.* On voit que Palladius se sert ici du mot *aquilo* pour exprimer la même sorte de vent que Columelle appelle *septentrio*. Cette confusion est un vrai vice dans la nomenclature des vents chez les Anciens. Voyez le tome 1, p. 152, liv. 2, chap. 47 ; les notes, 10, 11, 19 ; & sur-tout la note 17, où j'ai le premier discuté à fond cette matiere, & fait voir d'où procede l'ambiguité des noms des vents chez les divers Auteurs, & souvent chez le même Ecrivain.

(40) C'est-à-dire l'Etat de Genes.

(41) C'est le vent qui, dans la Gaule Narbonnoise, renverse jusqu'aux maisons, ainsi qu'il résulte des témoignages historiques que j'ai rassemblés, tome 1, liv. 2, chap. 47, note 20, p. 156. Le Pere Hardouin veut que le *circius* soit notre *nord-ouest-nord*.

providentia. Is namque æstates ibi temperat : sed tanta plerumque violentia, ut auferat tecta.

De societate cœli & terræ ad arbores.

CAPUT 3. QUIDAM cœlum terræ parere cogunt : ut quæ in siccis serantur, orientem ac septentriones spectent ; quæ in humidis, meridiem. Necnon ex ipsis vitibus causas mutuantur, in frigidis præcoces serendo, ut maturitas antecedat algorem. Quæ poma vitesque rores oderint, contra ortus, ut statim auferat sol ; quæ ament, ad occasus, vel etiam ad septentriones, ut diutiùs eo fruantur. Cæteri ferè rationem naturæ secuti, in Aquilonem obversas vites & arbores poni suasêre : odoratiorem etiam fieri talem fructum Democritus putat.

De qualitate regionum.

CAPUT 4. AQUILONIS situm, ventorumque reliquorum, diximus secundo volumine, dicemusque proximo plura cœlestia. Interim manifestum videtur salubritatis argumentum.

(42) Voyez la note précédente.

(1) Consultons Columelle, livre 3, chap. 1 : *Frigidæque, aut nebulosæ cœli qualitati duorum generum vites aptabit : seu præcoques, quarum maturitas frugum præcurrit hyemem : seu firmi durique acini, quarum inter caligines uvæ deflorescunt, & gelicidiis ac pruinis, ut aliæ caloribus, mitescunt.* On lit aussi chez le même Columelle, liv. 5, chapitre 10 : *Locis frigidis, autumni temporibus, & aquosis, præcoques ficus ponito, ut ante pluviam* (lisez *ante brumam*, comme lit le Pere Hardouin) *fructum deligas.*

(2) C'est pourquoi Pline, au livre 14, a dit de certaines vignes : *Maritimo afflatu gaudent ; roscidæ odêre :* c'est-à-dire *quand elles sont imprégnées de rosée, le vent qui souffle de la mer leur fait du tort ; en tout autre tems il leur est favorable.* Voyez nos notes sur le se-

ment; car dans ces pays-là il tempere la chaleur de l'été : mais souvent aussi il est si violent, qu'il enleve (42) les couverts des maisons.

Qu'il faut, pour que les arbres prosperent, le concours d'un terroir & d'une température d'air convenables.

QUELQUES-UNS veulent assujettir la température de l'air à la nature du terroir, en plantant la vigne dans des lieux secs qui ont l'aspect du levant ou du septentrion, & dans des lieux humides qui ont l'aspect du midi. D'autres, se réglant sur la qualité des vignes, mettent dans des lieux froids (1) les vignes hâtives, afin que les raisins soient mûrs avant la gelée. Quant aux arbres & aux vignes qui craignent la rosée, ils leur donnent l'aspect du levant, afin que le soleil la leur enleve (2) aussi-tôt : & pour les arbres & les vignes qui aiment la rosée, il les exposent au couchant, ou même au septentrion, afin qu'elle y reste plus long-tems. Les autres, en suivant ce qu'enseigne la Nature, veulent que les vignes & les arbres regardent l'Aquilon (3); & Démocrite croit que par ce moyen les raisins & les fruits acquierent plus de parfum.

De la qualité des contrées.

NOUS avons montré, dans le second livre (1), quelle est la direction du vent d'Aquilon (2) & des autres vents; & au livre qui suivra celui-ci, nous parlerons de plusieurs choses qui concernent le ciel. Ici nous exposerons seulement ce qui nous paroît de plus certain sur la maniere de connoître si tel air est salubre à tel plant.

---

cond chapitre du liv. 14, tome 5.

(3) C'est le vent *nord-est*, ou *nord-nord-est*. Voyez les notes 29 & 39 du chapitre précédent.

(1) Chapitre 47.

(2) Voyez ci-dessus la note 29 & la note 30 du chap. 2 du livre actuel.

Quoniam in meridiem etiam ſpectantium ſemper antè decidant folia; ſimilis & in maritimis cauſa. Quibuſdam locis afflatus maris noxii, in plurimis iidem utiles : quibuſdam ſatis è longinquo aſpicere maria jucundum : propiùs admoveri ſatis halitum, inutile. Similis & fluminum ſtagnorumque ratio. Nebulis adurunt, aut æſtuantia refrigerant. Opacitate, atque etiam rigore gaudent, quæ diximus. Quare experimentis optimè creditur.

A cœlo proximum eſt terræ dixiſſe rationem, haud faciliore tractatu : quippe non eadem arboribus convenit & frugibus plerumque : nec pulla ; qualem habet Campania, ubique optima vitibus : aut quæ tenues exhalat nebulas : nec rubrica multis laudata. Cretam in Albenſium Pompeianorum agro, & argillam, cunctis ad vineas generibus anteponunt, quamquam præpingues, quod excipitur in eo genere. Invicem ſabulum album in Ticinenſi, multiſque in locis nigrum, itemque rubrum, etiam pingui terræ permixtum, infœcundum eſt.

(3) Je m'écarte ici de la ponctuation adoptée par les autres Editeurs, & principalement de celle du Pere Hardouin, qui commence une nouvelle ſection par ces mots : *Similis & in maritimis cauſa* ; ce qui rendoit tout ce paſſage de Pline inintelligible.

(3*) Voyez ci-deſſus la note 2 du ch. 3, p. 20, ſeconde colonne.

(4) Chapitre 18.

(5) Pline s'éloigne ici du ſentiment de Virgile, ſelon qui, *Géorg.* liv. 2 :

Quæ tenuem exhalat nebulam fumoſque volucres,
Illa tibi lætis intexet vitibus ulmos.

A l'égard de la terre noire, ou du moins de couleur de deuil, c'eſt-à-dire d'un rouge noir, Columelle en fait mention dans ſa Préface, p. 8, en termes : *Atque in aliis regionibus nigra terra, quam pullam vocant, ut in Campania, eſt laudabilis : in aliis pinguis rubrica meliùs reſpondet, &c.* Le même Auteur écrit, liv. 2 & 10 : *Putre ſolum quod Campani pullum vocant :* ainſi c'étoit une ſorte de *terreau* naturel.

(6) Dont nous avons parlé, liv. 3.

(7) Pline un peu plus loin obſervera que toutes les terres argilleuſes ne ſont pas graſſes, & qu'il y en a de gluantes, qui n'ont de gras que l'apparence : diſtinction qu'il eût peut-être dû faire ici ; car cela rendroit très bien raiſon du peu de fertilité de certaines terres qu'on croit graſſes, & qui peut-être ne ſont que viſqueuſes. A l'égard des terres crétacées, Columelle, liv. 3,

Puiſqu'on ſait (3) par expérience que les arbres qui regardent le midi même perdent leurs feuilles avant les autres, nous devons ſoupçonner que quelque propriété ſemblable au ſouffle méridional les fait auſſi perdre de bonne heure aux arbres des côtes maritimes. En quelques lieux, le ſouffle maritime eſt pernicieux (3*) aux plantations; en quelques autres, & même dans le plus grand nombre, ce même ſouffle leur eſt favorable : du moins voyons-nous certains plants s'en accommoder fort bien lorſqu'ils ſont à une diſtance un peu conſidérable de la mer; mais nous ne remarquons point que le cultivateur gagne rien à ſe rapprocher davantage de la côte. Il en faut dire autant des rivieres & des étangs; car ils envoient des brouillards qui quelquefois gâtent les bleds & les vignes, & d'autres fois les rafraîchiſſent dans les tems de chaleur. Certains arbres dont nous avons parlé dans le livre précédent (4) aiment l'ombre & même le froid. Ainſi le meilleur parti que l'on puiſſe prendre en ceci, c'eſt de s'en rapporter à l'expérience.

Voilà pour ce qui concerne le ciel. Parlons maintenant des différents terroirs: matiere qui n'eſt pas moins difficile à bien traiter; car le même terroir ne convient pas, le plus ſouvent, aux arbres & aux bleds. La terre noire, telle que celle de Campanie, n'eſt pas bonne par-tout pour les vignes; ni celle d'où l'on voit s'élever de légeres (5) exhalaiſons; non plus que celle qui eſt rouge, quoique pluſieurs en faſſent l'éloge. Dans le territoire d'Alba Pompeia (6), ceux qui plantent des vignes préferent à toutes les autres terres les crétacées & les argilleuſes, quoiqu'elles ſoient très graſſes (7), & qu'ordinairement les terroirs gras ne conviennent pas à la vigne. Vers Pavie, au contraire, le ſable blanc, & en beaucoup d'endroits le ſable noir, comme auſſi le rouge, même lorſqu'il eſt mêlé avec de la terre graſſe, ne produit rien.

chap. 12, les reconnoît pour *bonnes à la vigne, encore que la craie*, dit-il, *lui ſoit pernicieuſe.* Columelle n'eût point dit que la craie eſt pernicieuſe à la vigne s'il eût connu nos vignobles de Champagne. Quoi qu'il en ſoit, il s'exprime ainſi : *Cretoſa humus utilis habetur viti : nam per ſe ipſa creta quâ utuntur figuli, quamque nonnulli argillam vocant, inimiciſſima eſt.* On peut

Argumenta quoque judicantium ſæpè fallunt. Non utique lætum ſolum eſt, in quo proceræ arbores nitent, præterquam illis arboribus. Quid enim abiete procerius? aut quæ vixiſſe poſſit alia in loco eodem? Nec luxurioſa pabula pinguis ſoli ſemper indicium habent : nam quid laudatius Germaniæ pabulis? & tamen ſtatim ſubeſt arena tenuiſſimo ceſpitum corio. Nec ſemper aquoſa eſt terra, cui proceritas herbarum : non hercules magis, quàm pinguis, adhærens digitis, quod in argillis arguitur. Scrobes quidem regeſta

voir par ce paſſage de Columélle, que quelques anciens confondoient ſous le même nom la craie & l'argille ; ſubſtances aujourd'hui démontrées ſi différentes entre elles. La ſource de cette confuſion ſi abuſive vient, je penſe, de ce que le mot *argille* ſignifie terre blanche : or c'eſt précíſément le caractere qui nous frappe le plus dans la craie.

(8) Tels que ceux qu'indique Virgile, *Géorg.* liv. 2, v. 179 & ſuiv.

Difficiles primùm terræ, colleſque maligni,
Tenuis ubi argil a, & dumoſis calculus arvis,
Palladià gaudent ſylvâ vivacis olivæ.
Indicio eſt tractu ſurgens oleaſter eodem
Plurimus, & ſtrati baccis ſylveſtribus agri.
At quæ pinguis humus, dulciſque uligine læta,
Quique frequens herbis & fertilis ubere campus,
Qualem ſæpè cavâ montis convalle ſolemus
Deſpicere : huc ſummis liquuntur rupibus amnes,
Feliceemque trahunt limum : quique editus Auſtro,
Et filicem curvis inviſam paſcit aratris :
Hic tibi prævalidas olim, multoque fluentes
Sufficiet Baccho vites : hic fertilis uvæ,
Hic laticis, qualem pateris libamus & auro,
Inflavit cùm pinguis ebur Tyrrhenus ad aras,
Lancibus & pandis fumantia reddimus exta.
Sin armenta magis ſtudium, vituloſque tueri,
Aut fœtus ovium, aut urentes culta capellas ;
Saltus & ſaturi petito longinqua Tarenti,
Et qualem infelix amiſit Mantua campum,
Paſcentem niveos herboſo flumine cycnos.
Non liquidi gregibus fontes, non gramina deſunt :
Et quantum longis carpent armenta diebus,
Exiguâ tantum gelidus ros nocte reponet.
Nigra fere, & preſſo pinguis ſub vomere terra,
Et cui putre ſolum (namque hoc imitamur arando),
Optima frumentis : non ullo ex æquore cernes
Plura domum tardis decedere plauſtra juvencis
Aut unde iratus ſylvam devexit arator,
Et nemora evertit multos ignava per annos,
Antiquaſque domos avium cum ſtirpibus imis
Eruit : illæ altum nidis petiêre relictis :
At rudis enituit impulſo vomere campus.
Nam jejuna quidem clivoſi glarea ruris
Vix humiles apibus caſias roremque miniſtrat,
Et tophus ſcaber, & nigris exeſa chelydris
Creta : negant alios æquè ſerpentibus agros
Dulcem ferre cibum, & curvas præbere latebras.
Quæ tenuem exhalat nebulam, fumoſque volucres,
Et bibit humorem, &, cùm vult, ex ſe ipſa remittit,
Quæque ſuo viridi ſemper ſe gramine veſtit,
Nec ſcabie, & ſalsâ lædit rubigine ferrum ;
Illa tibi lætis intexet vitibus ulmos :
Illa ferax oleæ eſt : illam experiere colendo
Et facilem pecori, & patientem vomeris unci.
Talem dives arat Capua, & vicina Veſevo
Ora jugo, & vacuis Clanius non æquus Acerris.
Nunc, quo quamque modo poſſis cognoſcere, dicam.
Rara ſit, an ſupra morem ſi denſa, requiras ;
(Altera frumentis quoniam favet, altera Baccho,
Denſa magis Cereri, rariſſima quæque Lyæo,) &c.

(9) Comme le prétend Virgile, dans deux vers cités note précédente :

Aut unde iratus ſylvam devexit arator,
Et nemora evertit multos ignava per annos, &c.

(10) Par la raiſon, comme le ſup-

Souvent

Souvent aussi les signes (8) que l'on donne pour juger de la qualité d'une terre, sont trompeurs : car, par exemple, quoiqu'il y ait de grands & beaux arbres dans un terroir, il ne s'ensuit (9) pas de là que ce terroir convienne à des arbres qui seroient d'une autre espece. En effet, quel arbre est plus haut que le sapin? & néanmoins quel autre arbre pourroit vivre (10) dans les mêmes lieux? Les pâturages abondants ne sont pas non plus (11) un signe infaillible d'un terroir gras : car où voit-on de meilleurs pâturages qu'en Germanie? & cependant la couche de la bonne terre n'y a que très peu d'épaisseur; sous cette terre, immédiatement, on trouve le sable (12). En outre, un terroir qui produit de grandes herbes, n'est pas toujours aquatique (13), de même qu'une terre gluante n'est pas toujours grasse (14), comme on peut le remarquer dans les argilles. Il n'y a point de terre (15) qui, étant

posera Pline, liv. 18, que l'ombre du sapin nuit aux jeunes arbrisseaux; ou plutôt par la raison qu'aucun arbrisseau ne sauroit s'accommoder d'un terroir propre au sapin.

(11) Contre le sentiment de Virgile, qui dit, dans le passage cité note 8 :

Quæque suo viridi semper se gramine vestit,
Illa tibi lætis, &c.

(12) Le sable lui-même, bien décomposé & putréfié, peut former un excellent terroir, s'il en faut croire Columelle, dans sa Préface : *In Africa ac Numidia putres arenæ fœcunditate vel robustissimum solum vincunt.*

(13) Contre l'opinion de Virgile, dans ces vers :

Humida majores herbas alit, ipsaque justo
Lætior, &c.

(14) Contre l'opinion du même Poète dans ces vers :

Pinguis item quæ sit tellus, hoc denique pacto
Discimus : haud unquam manibus jactata fatiscit;
Sed picis in morem ad digitos lentescit habendo.

Au reste, cette opinion de Virgile est aussi celle de Columelle, liv. 2, chapitre 2, p. 42 : *Itaque considerandum erit ut solum quod excolere destinamus, pingue sit. Per se tamen id parum est, si dulcedine caret, quod utrumque satis expeditâ nobis ratione contingit discere: nam perexiguâ conspergitur aquâ gleba, manuque subigitur : ac si glutinosa est, & quovis levissimo tactu pressa inhærescit, & picis in morem ad digitos lentescit habendo, ut ait Virgilius, eademque illisa humo non dissipatur : ea res admonet nos inesse tali materiæ naturalem succum & pinguitudinem.*

(15) C'est à quoi fait allusion Columelle, lorsqu'il dit : *Sed & si velis scrobibus egestam humum recondere & recalcare, cùm aliquo quasi fermento abundaverit, certum erit eam esse pinguem; cùm defuerit, exilem; cùm æquaverit, mediocrem.* Virgile dit pareillement, *Géorg.* liv. 2 :

. . . . . Sin in sua posse negabunt
Ire loca, & scrobibus superabit terra repletis,
Spissus ager. Glebas cunctantes crassaque terga
Expecta, & validis terram proscinde juvencis.

in eos nulla complet, ut denſa atque rara ad hunc modum deprehendi poſſit : ferroque omnis rubiginem obducit. Nec gravis aut levior juſto deprehenditur pondere : quod enim pondus terræ juſtum intelligi poteſt ? Nec fluminibus aggeſta ſemper laudabilis, quando ſeneſcant ſata quædam aquâ. Sed neque illa quæ laudatur, diu, præterquam ſalici, utilis ſentitur. Inter argumenta ſtipulæ craſſitudo eſt, tanta alioqui in Laborino Campaniæ nobili campo, ut ligni vice utantur : ſed idem ſolum ubicumque arduum opere, difficile cultu, bonis ſuis acrius penè quàm vitiis poſſet, affligit agricolam. Et carbunculus, terra quæ ita vocatur, emendari vite macrâ putatur. Nam tofus ſcaber, naturâ friabilis, expetitur quoque ab auctoribus. Virgilius & quæ filicem ferat, non improbat vitibus. Salſæque terræ multa meliùs creduntur, tutiora à vitiis innaſcentium ani-

(16) Cependant cette ſorte de terre eſt ſpécialement rejettée par Virgile, *ibid.*

Quæ ſcabie & ſalsâ lædit rubigine ferrum.

(17) Encore contre l'opinion de Virgile, *ibid.*

Quæ gravis eſt, ipſo tacitam ſe pondere prodit :
Quæque levis.

(18) Contre l'opinion de Virgile, *ibid.*

Huc ſummis liquuntur rupibus amnes,
Felicemque trahunt limum, &c.

(19) L'eau eſt en quelque ſorte l'élément & le berceau du ſaule :

Fluminibus ſalices . . . *naſcuntur.*
Virg. ibid.

(20) Selon le précepte de Caton, chap. 37 : *Vinea ſi macra erit, ſarmenta ſua concidito minutè, & ibidem inarato, aut ſuffodito.*

(21) Nous en traiterons, livre 36, chap. 22. Virgile, *ibid.* en fait mention dans ce vers, où il blâme, entre autres ſortes de terres, celles-là même ;

Et tofus ſcaber, & nigris exeſa chelydris
Creta, &c.

Le Pere Hardouin blâme, avec fondement, l'opinion d'un Savant moderne, qui veut que le *tofus* des Latins ſoit une terre humide & marécageuſe. Columelle, liv. 3, chap. 11, conſeille l'emploi du tuf pour la culture de la vigne, en cette ſorte : *Quis enim vel mediocris agricola neſciat, etiam duriſſimum tofum, vel carbunculum, ſimul atque ſunt confracti, & in ſummo regeſti, tempeſtatibus, geluve, nec minus æſtivis putreſcere caloribus, ac reſolvi : eoſque pulcherrimè radices

rejettée dans la fosse d'où elle a été tirée, en remplisse toute la capacité; de sorte qu'il est impossible par-là de connoître si une terre est forte ou légere. De plus, il n'y en a point qui ne rouille (16) le soc qui l'a remuée. On ne sauroit non plus connoître (17) à la balance la pesanteur ou la légéreté d'une terre; car comment déterminer le poids absolu qu'elle doit avoir? Un terrein amassé par le débordement des rivieres n'est pas toujours bon; car il y a des plants qui vieillissent bientôt dans l'eau, & le terroir même que l'on juge amélioré par l'alluvion, ne conserve pas long-tems (18) cette qualité convenable, excepté pour le saule (19). Un des signes d'un bon terroir, c'est la grosseur des chaumes qu'il produit, comme ceux du fameux pays de Labour en Campanie, lesquels sont si gros & si bien nourris, que les habitants de ce canton s'en servent au lieu de bois. Mais aussi ce terroir est par-tout si difficile à labourer & à cultiver, qu'il donne plus de fatigue par-là au cultivateur, que par tous les défauts qu'il pourroit avoir. On croit que les terres qui brûlent les racines des plantes peuvent être corrigées si l'on y met (20) du plant de vigne maigre. Il y a des Auteurs qui estiment celles où il y a du tuf (21), qui est une sorte de pierre molle & friable. Virgile pense qu'un terroir où il croît de la fougere, est bon (22) pour la vigne. Les terres salées (23) valent mieux que les autres pour plusieurs sortes de plants, parcequ'ils craignent moins les insectes qui naissent dans les autres terres. Les côteaux ne sont pas à mépri-

vitium per æstatem refrigerare, succumque retinere? quæ res alendo surculo sunt accommodatissimæ.

(22) Voici ce qu'il en dit, *ibid.*

Qui silicem curvis invisam pascit aratris,
Hic tibi prævalidas olim, multoque fluentes
Sufficiet Baccho vites: hic fertilis uvæ,
Hic ladtis, &c.

(23) Columelle blâme fort cette sorte de terre pour la vigne, livre 3, chapitre premier. C'est aussi l'avis de Virgile, qui la blâme même pour toute espece d'arbre fruitier:

Salsa autem tellus, & quæ perhibetur amara,
Frugibus infelix: ea nec mansuescit arando;
Nec Baccho genus aut pomis sua nomina servat.

Cependant Pline convient, liv. 13, que le palmier prospere dans un terrein salé; ce qu'il confirmera aussi, tant à l'égard du palmier que du lentisque, au chap. 28 du livre actuel. Théophraste, *de Causis*, liv. 2, chapitre 7, p. 240, range dans la même exception beaucoup d'autres especes. Voyez aussi l'Auteur des *Géoponiq.* liv. 2, chap. 9, p. 48.

malium. Nec colles opere nudantur, si quis peritè fodiat. Nec campi omnes minùs soles atque perflatus, quàm opus sit, accipiunt. Et quasdam pruinis ac nebulis pasci diximus vites. Omnium rerum sunt quædam in alto secreta, & suo cuique corde pervidenda.

Quid quod mutantur sæpè judicata quoque ac diu comperta? In Thessalia circa Larissam emisso lacu frigidior facta ea regio est, oleæque desierunt, quæ priùs fuerant. Item vites aduri, quod non antea, Ænos sensit admoto Hebro. Et circa Philippos culturâ siccata regio mutavit cœli habitum. At in Syracusano agro advena cultor, elapidato solo, perdidit fruges luto, donec regessit lapides. In Syria levem tenui sulco imprimunt vomerem, quia subest saxum exurens æstate semina. Jam in quibusdam locis similes æstûs immodici & frigorum effectus.* Est fertilis Thracia frugum, rigore: æstibus, Africa & Ægyptus. In Chalcia Rhodiorum insula locus quidam est in tantum fœcundus, ut suo tempore satum demetant hordeum, sublatumque protinus serant, & cum aliis frugibus metant. Glareosum oleis solum aptissimum in Venafrano, pinguissimum

(24) La sorte de culture propre aux côteaux ne paroît point avoir été connue de Virgile, qui blâme indistinctement, mais un peu légérement sans doute, l'exposition des côteaux pour la vigne :

Difficiles primùm terræ, collesque maligni.

Virgile ne connoissoit ni nos vins de Bar, ni nos vins de Champagne, ni nos vins de Bourgogne, &c. &c.

(25) Encore qu'en général il soit vrai de dire avec Ovide & le vulgaire que les lieux les plus élevés sont aussi les plus exposés aux vents,

Perflare altissima ventos;

en récompense une plaine d'une certaine étendue peut être visitée par tous les vents, si les montagnes qui la bordent sont dans un éloignement considérable. Or cette exposition à tout vent est un avantage multiplié dont aucun des côtés d'une montagne ne sauroit jouir, chaque face ne pouvant être visitée que par le vent auquel elle se trouve en opposition.

(26) Entre autres celles de la campagne de Ravenne. Voyez les premiers chapitres du livre 14.

(27) Ceci est emprunté de Théophraste, *de Causis*, l. 5, c. 20, p. 345.

(28) Théophraste, de qui ceci est

ſer, pourvu qu'on ſache quelle ſorte de culture leur eſt propre (24). Quant aux plaines, on ne ſauroit dire de toutes qu'elles n'ont point autant de ſoleil & de vent qu'il leur en faut (25), & nous avons dit qu'il y a des vignes (26) qui ſe nourriſſent des brouillards & des gelées blanches : tant il eſt vrai qu'en toutes choſes il y a certains ſecrets que chacun doit tâcher de connoître.

Mais que dira-t-on de ce que ſouvent les mêmes choſes, je dis celles que l'on fait avoir été de telle & telle façon depuis fort long-tems, viennent à changer? Près (27) de Lariſſe en Theſſalie, le pays eſt devenu plus froid à cauſe d'un lac qui s'y eſt formé tout-à-coup; & les oliviers qui étoient auparavant dans ce territoire, y ont péri. Lorſqu'on eut fait paſſer l'Hebre auprès de la ville d'Ænos (28) en Thrace, les vignes de ce canton-là furent gâtées comme ſi elles euſſent eſſuyé une forte gelée. Le pays des environs de Philippes, ayant été deſſéché & cultivé, eſt devenu (29) plus ſain. Mais dans le territoire de Syracuſe (30), certains étrangers, pour avoir épierré les terres, les rendirent limonneuſes, & perdirent les bleds, de ſorte qu'il fallut enſuite remettre des pierres dans les champs. En Syrie (31), les ſocs des charrues ſont fort légers, & l'on ne fait que de petits ſillons, parceque ſous la bonne terre il ſe trouve certains cailloux qui, en été, brûlent les ſemences. Dans quelques endroits, les grandes chaleurs & les grands froids produiſent les mêmes effets; car la Thrace eſt fertile en bleds à cauſe de ſes froidures, comme l'Afrique & l'Egypte le ſont à cauſe de leurs chaleurs. Dans l'iſle de Chalcie (32), qui appartient aux Rhodiens, il y a un endroit ſi fertile, qu'après y avoir moiſſonné l'orge que l'on a ſemée en ſon tems, & en avoir reſſemé tout de ſuite, on la moiſſonne encore avec les autres bleds. Aux environs de Venafre, les oliviers s'accommodent très bien d'un terroir gra-

évidemment tiré, ne fait cependant aucune mention d'Ænos. Nous avons traité de l'Hebre, ainſi que des villes d'Ænos & de Philippes, au liv. 4.

(29) Théophraſte, *ibid.* Voyez la note précédente.

(30) Ceci eſt pareillement puiſé chez Théophraſte, *de Cauſis*, liv. 3, chap. 25, p. 290.

(31) Théophraſte, *ibid.*

(32) Ou Chalcé, dont nous avons traité au liv. 5, chap. 30.

in Bætica. Pucina vina in saxo coquuntur. Cæcubæ vites in Pontinis paludibus madent. Tanta est argumentorum ac soli varietas ac differentia. Cæsar Vopiscus, cùm causam apud Censores ageret, campos Roseæ dixit Italiæ sumen esse, in quibus perticas pridie relictas gramen operiret: sed non nisi ad pabulum probantur.

Genera terrarum.

CAPUT 5. NON tamen indociles natura nos fugisse voluit, & vitia confessa fecit, etiam ubi bona certa non fecerat. Quamobrem primùm crimina dicamus. Terram amaram, sive macram, si quis probare velit, demonstrant eas atræ

(33) *Aptissimum genus terræ est oleis, cui glarea subest, si superposita creta sabulo admixta est. Non minùs probabile est solum, ubi pinguis sabulo est, &c.* Columelle, liv. 5, chap. 8, p. 194.

(34) J'ai suivi la leçon adoptée par le Pere Hardouin, qui lit ici *Pucina*, & non pas *Punica*. Ce Savant se fonde sur ce passage de Pline, liv. 14: *Livia Augusta* LXXXII *annos vitæ Pucino vino retulit acceptos . . . Gignitur in sinu Adriatici maris, non procul à Timavo fonte, saxeo colle, maritimo afflatu paucas coquente amphoras.*

(35) Ou Pomptins, dont nous avons traité au cinquieme chapitre du liv. 3.

(36) Ceci est tiré de Varron, *de re rust.* liv. 1, chap. 7, p. 51, où il écrit: *Cæsar Vopiscus Ædilitius, causam cùm ageret apud Censores, campos Roseæ Italiæ dixit esse sumen, in quo relicta pertica postridiè non appareret propter herbam.*

(37) Dont nous avons traité liv. 3, chap. 12, note 64, où j'ai fait voir que Cicéron & Festus dérivent *Rosea* de *ros*, la rosée. Mais puisque cette campagne étoit si célebre par ses prairies & ses pâturages, la vraie & directe étymologie du mot topographique *Rosea* me paroît être l'ancien mot Celtique *ros*, herbe, auquel la plupart des idiômes Celtiques ont substitué, les uns le mot *grass*, & les autres le mot *kraut*: mais l'ancienne racine, *ros*, s'est conservée parmi les Celtes Britanniques, au Comté de Penbrok-shire, dans la contrée de Galles. Ecoutons Cambden, p. 445: *Partem hujus regionis . . .* ROSSIAM *sive* Ros *dicunt Britanni, facto è re nomine*, QUOD VIRIDANTE PROCUMBAT PLANITIE, &c.

(1) Je lis au texte: *Non tamen indociles natura nos fugisse voluit*; c'est-à-dire *Non tamen natura voluit terras indociles nostram investigationem fugisse*: & c'est bien évidemment l'intention & l'esprit de notre Auteur. On lisoit auparavant, par la faute des copistes: *Non tamen indociles natura nos esse voluit.* On sent que le laps de

veleux (33); & dans la Bétique, ils aiment un terroir gras. Les vins de Pucinum (34) proviennent de vignes qui croiſſent ſur des rochers; & les vignes de Cécube ſe nourriſſent dans les marais Pontins (35) : tant il y a de variété en toutes ſortes de choſes, & ſpécialement dans les terroirs. Céſar Vopiſcus (36), plaidant un jour devant les Cenſeurs, dit que les campagnes de Roſea (37) étoient les plus fertiles de l'Italie, & que lorſqu'on y laiſſoit une perche on la trouvoit le lendemain toute couverte d'herbe : néanmoins ces campagnes ne ſont bonnes que pour des pâturages.

Des diverſes ſortes de terroirs.

MAIS la Nature n'a pas voulu nous laiſſer dans l'ignorance (1) à l'égard des ſignes qui conſtituent une terre indocile; & dans celles où elle n'a pas mis d'avantages certains, elle fait appercevoir les défauts qui s'y trouvent. C'eſt de cet objet que nous allons nous occuper ici. On connoît qu'un terroir eſt maigre ou amer (2), lorſque les herbes qu'il produit ſont chétives & tirent

tems ayant effacé dans quelque ancien manuſcrit les trois premieres lettres du mot *fugiſſe*, cela aura donné lieu à la fauſſe leçon *eſſe*, à laquelle on ne peut guere douter que je n'aie ſubſtitué la leçon originale, pourvu qu'on reliſe avec attention ce paſſage, que j'ai le premier rendu intelligible. Le Pere Hardouin ni M. Jault n'y avoient rien compris, puiſque même toute cette phraſe fait, chez eux, partie du chapitre précédent.

(2) Voilà deux genres de défauts qui ſe reconnoiſſent, ſelon Pline, à un même ſigne, comme l'obſerve le Pere Hardouin. Au reſte, je lis ici avec lui, ſans toutefois garantir ſa leçon, *terram amaram, ſive macram, ſi quis probare velit, demonſtrant eas atra degenereſque herba* : c'eſt la leçon qui réſulte, ſelon lui, de la comparaiſon des meilleurs manuſcrits, encore qu'aucun d'eux ne ſoit ici exempt de faute. Quelques-uns portent (par une corruption manifeſte) *terram amaram probaverim : demonſtrant eas, &c.* Le Pere Hardouin s'éleve, avec raiſon, contre Saumaiſe, qui propoſe de lire *terram amaram probaverim, demonſtrantiâ atra degeneriſque herba.* Je crois cependant qu'on ne peut ſoupçonner Saumaiſe d'une correction auſſi monſtrueuſe, & que ce Savant a voulu écrire : *demonſtrant jam, &c.* & non pas *demonſtrantiâ*, comme lit le Pere Hardouin. N'en déplaiſe à tous ces Critiques, je ſerois tenté de croire que Pline avoit écrit : *Terram macram probaverim. Demonſtrant eam atra degenereſque herba* : tellement que ces

degenerefque herbæ : frigidam autem, retorridè nata. Item uliginofam, triftia : rubricam oculi, argillamque, operi difficillimas, quæque raftros ac vomeres ingentibus glebis onerent : quamquam non quod operi, hoc & fructui fit adverfum. Item è contrario cineraceam, & fabulum album. Nam fterilis denfa callo facilè deprehenditur, vel uno ictu cufpidis. Cato breviter atque ex fuo more vitia determinat.: Terram cariofam cave neve plauftro, neve pecore impellas. Quid putamus hac appellatione ab eo tantopere reformidari, ut penè veftigiis quoque interdicat? Redigamus ad ligni cariem, & inveniemus illa, quæ in tantum abominatur, vitia : aridæ, fiftulofæ, fcabræ, canefcentis, exefæ, & pumicofæ. Plus dixit unâ fignificatione, quàm poffit ullâ copiâ fermonis enarrari. Eft enim interpretatione vitiorum quædam, non ætate (quæ nulla in ea intelligi poteft), fed naturâ fuâ, anus terra : & ideo infœcunda ad omnia, atque imbecilla.

Idem agrum optimum judicat ad radicem montium planitie in meridiem excurrente, qui eft totius Italiæ fitus :

mots *five amaram* pourroient être regardés comme une interpolation téméraire provenue entre les mains des copiftes, de l'incertitude des leçons qui fe trouvoit dans les originaux primitifs.

(3) C'eft une expreffion familiere aux Anciens, qui prêtoient au froid extrême les mêmes effets qu'a l'extrême chaleur.

Penetrabile frigus adurit,

a dit Virgile. Voyez en outre Palladius, liv. 1, chap. 5, p. 5.

(4) *Terram cariofam caveto ne ares; neve ploftrum, neve pecus impelles : fi ita non caveris, quo impuleris, triennii fructum amittes.* Caton, *de re ruft.* livre 2, chap. 5, page 11. Voyez la note *6*.

(5) Je lis au texte *redigamus* avec les manufcrits Royaux, & non *redeamus*, leçon fans vraifemblance, adoptée cependant par les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin.

(6) *Quam terram ruftici variam cariofamque appellant, ea eft, cùm poft longas ficcitates levis pluvia fuperiorem* fur

ſur le noir. On connoît qu'il eſt froid, lorſqu'elles ſont deſſéchées & comme brûlées (3); & qu'il eſt humide, lorſqu'elles ſont d'un aſpect déſagréable. On connoît à l'œil s'il eſt rouge ou argilleux : ce genre de terroir eſt fort difficile à labourer ; car il charge de groſſes mottes les ſocs des charrues & les bêches. Néanmoins tous les terroirs malaiſés à labourer ne ſont pas pour cela d'un mauvais rapport. On connoît auſſi à l'œil qu'un terroir eſt cendreux, ou qu'il n'eſt que du ſable blanc. Un terroir ſtérile, & en même tems ſerré, ſe connoît aiſément par ſa dureté, & il ſuffit pour cela d'y donner un coup de pioche. Caton marque briévement, ſelon ſa coutume, les défauts des terroirs, lorſqu'il dit (4) : *Ne laboure point un terroir carié, & n'y fais paſſer ni voiture ni bétail.* Or qu'eſt-ce que Caton a voulu dire par ce terroir carié dont il a tant d'appréhenſion, qu'il ne veut pas même qu'on y mette le pied? Une comparaiſon nous amenera (5) à le comprendre. Faiſons attention à ce que c'eſt qu'un bois pourri, & nous trouverons que, par le terroir du même genre, ſi déteſté de Caton, ce perſonnage entend une terre aride, raboteuſe, blanchâtre, corrodée, pleine de fentes (6) & de trous. Ainſi, par ce ſeul mot, il a plus dit de choſes qu'on ne pourroit en exprimer par une multiplicité de paroles. Et ſi l'on veut conſidérer les imperfections des terroirs, on verra qu'il s'en trouve que l'on peut appeller vieux, non à raiſon de l'âge, car la terre ne connoît point (7) d'âge, mais par un naturel décrépit, qui les rend entiérement ſtériles, & incapables de rien produire.

Le même Caton eſtime (8) qu'un fonds de terre eſt très bon lorſqu'il eſt ſitué au pied des montagnes dans une plaine qui s'é-

partem glebarum madefacit, inferiorem non attingit... Quæ ſic ſubacta ſunt arva, continuo triennio ſterilitate afficiuntur. Pline repatlera au liv. 18, chap. 19, de la terre variée (*terra varia*) que Columelle met ici au rang des terres appauvries & cariées.

(7) *Falsò credidit Tremellius parentem omnium terram, ſicut muliebrem ſexum, ætate anili jam confectam pro generandis eſſe fructibus inhabilem.* Columelle, liv. 2, chap. 1, p. 37.

(8) *Si poteris, ſub radice montis ſiet, in meridiem ſpectet.* Caton, chapitre 1, p. 6.

terram verò teneram quæ vocetur pulla. Erit igitur hæc optima & operi & ſatis. Intelligere modò libeat dictam mirâ ſignificatione teneram : & quidquid optari debet, in eo vocabulo invenietur. Illa temperatæ ubertatis, illa mollis facilisque culturæ, nec madida, nec ſitiens. Illa poſt vomerem niteſcens : qualem fons ingeniorum Homerus in armis à Deo cælatam dixit, addiditque miraculum nigreſcentis, quamvis fieret ex auro. Illa quam recentem exquirunt improbæ alites, vomerem comitantes, corvique aratoris veſtigia ipſa rodentes.

Reddatur hoc in loco luxuriæ quoque ſententia & aliqua in propoſitum. Certè Cicero, lux doctrinarum altera : Meliora, inquit, unguenta ſunt, quæ terram, quàm quæ crocum ſapiunt. Hoc enim maluit dixiſſe, quàm redolent. Ita eſt profectò : illa erit optima, quæ unguenta ſapiat. Quod ſi admonendi ſumus, qualis ſit terræ odor ille qui quæritur, contingit ſæpè etiam quieſcente eâ ſub occaſum.

(9) Rappellons-nous ce que Pline a dit de l'Italie dans les premiers chapitres du liv. 3 : *Incedit per maria, cæli regione ad meridiem quidem ; ſed ſi quis id diligenti ſubtilitate exigat, inter ſextam horam primamque brumalem.*

(10) *Quo pacto cupreſſeta ſeri oporteat... Per ver ſerito in loco ubi terra tenerrima erit quam pullam vocant.* Caton, chap. 151.

(11) Je lis au texte *& operi & ſatis* avec Pintianus & le Pere Hardouin ; & non pas *& operi ſatior* avec Hermolaüs : encore moins *& operi ſatia* avec le premier manuſcrit Royal, & quelques autres ; ou *operi ſativa* avec l'Edition de Parme ; ou enfin *& operi & ſata* avec le ſecond manuſcrit Royal, & le manuſcrit de Tolede. La leçon adoptée par le Pere Hardouin, & que j'ai cru devoir ſuivre, eſt pleinement juſtifiée par un paſſage de Pline rapporté par ce Savant, ainſi que par un paſſage de l'Auteur des *Géoponiques*, qu'il cite, & qu'on peut conſulter dans ſon ouvrage.

(12) Homere, *Iliade*, liv. 18 :

Ἐν δ' ἐτίθει νειὸν μαλακὴν, πίειραν ἄρουραν,
Εὐρεῖαν, τρίπολον, &c.

In eo etiam ponebat novale molle, pingue ſolum, Latum, ter aratum, &c.

tende au midi : & telle eſt la ſituation de toute l'Italie (9). Il croit (10) auſſi que la terre noire eſt très tendre, & par conſéquent très propre à être labourée (11) & à produire des grains. Mais ſi l'on veut faire attention à ce que Caton entend par une terre tendre, on trouvera que ce mot comprend toutes les bonnes qualités que peut avoir une terre. Ainſi une terre tendre eſt une terre paſſablement fertile, molle & facile à labourer, & qui n'eſt ni trop humectée, ni trop ſeche : c'eſt une terre qui reluit après que le ſoc de la charrue y a paſſé, & qui eſt ſemblable à celle qu'Homere (12), ce pere des connoiſſances humaines, dit avoir été repréſentée par Vulcain ſur les armes d'Achille; laquelle, par une merveille ineffable, noirciſſoit (13) ſous le ſoc, quoiqu'elle fût toute d'or (14): enfin c'eſt une terre qui, pendant qu'on laboure, eſt recherchée par les oiſeaux incommodes qui ſuivent la charrue (15), & par les corbeaux, qui paiſſent (16) ſur les traces des laboureurs.

Je rapporterai à cette occaſion une maxime de luxe, tirée des écrits de Cicéron, cet autre tréſor de ſcience. Les parfums, dit-il, qui ont un goût de terre (17), ſont meilleurs que ceux qui ont un goût de ſafran. Ce grand perſonnage a mieux aimé parler ici du goût que de l'odeur des parfums. En effet, on doit regarder comme la meilleure terre celle qui a un goût aromatique. Que ſi l'on veut ſavoir quelle odeur doit avoir la terre, je dirai que c'eſt celle qui ſouvent ſe fait ſentir un peu avant le coucher du ſoleil (18), de

(13) Ainſi que s'exprime ce Poète, *ibid.*

Ἡ δὲ μελαίνετ᾽ ὄπισθεν, ἀρηρομένῃ δὲ ἐώκει,
Χρυσείη περ ἐοῦσα· τὸ δὴ περὶ θαῦμ᾽ ἐτέτυκτο.

Novale autem nigreſcebat à tergo : aratro autem ſimile erat,
Aureum quamvis eſſet : hoc autem ingens miraculum erat.

(14) Je lis, avec tous les manuſcrits, *fieret ex auro*, & non pas *fieret in auro* avec les Editeurs.

(15) Peut-être par l'appât des vers de terre que le ſillon leur découvre. Ces vers ne ſe trouvent guere que dans les bonnes terres.

(16) Voyez S. Luc, chap. 12, verſet 24; Macrobe, livre 7, chap. 5. Conſultez auſſi la note précédente.

(17) C'eſt une queſtion que nous avons déja traitée au troiſieme chapitre du livre 13.

(18) Autre queſtion déja traitée au livre 12, chap. 24.

ſolis, in quo loco arcus cœleſtis dejecerit capita ſua, & cùm à ſiccitate continua immaduit imbre : tunc emittit illum ſuum halitum divinum ex ſole conceptum, cui comparari ſuavitas nulla poſſit. Is eſſe odor in commota debebit, repertuſque neminem fallet : ac de terra odor optimè judicabit. Talis ferè eſt in novalibus cæsâ vetere ſylvâ, quæ conſenſu laudatur.

Et in frugibus quidem ferendis eadem terra utilior intelligitur, quoties intermiſsâ culturâ quievit : quod in vineis non fit. Eoque diligentiùs eligenda eſt, ne vera exiſtat opinio eorum qui jam Italiæ terram exiſtimavêre laſſam. Operis quidem facultas in aliis generibus conſtat & cœlo : nec poteſt arari poſt imbres aliqua, ubertatis vitio lenteſcens. Contrà, in Byzacio Africæ illum centenâ quinquagenâ fruge fertilem campum, nullis, cùm ſiccus eſt, arabilem tauris, poſt imbres vili aſello, & à parte altera jugi

(19) Ainſi que l'inſinue Martial, liv. 3, Epigr. 5 :

Pallidus Eoo thure quod ignis olet :
Gleba quod æſtivo leviter cùm ſpargitur imbre.

Voyez auſſi Théophraſte, *de Cauſis*, liv. 6, chap. 25.

(20) Virgile met auſſi au rang des meilleures terres, celles où l'on a détruit une forêt pour les défricher :

. . . Unde iratus ſylvam devexit arator,
Et nemora evertit, &c. *Georg. l. 2.*

(21) C'étoit particuliérement l'opinion de Tremellius Scrofa, Auteur dont nous avons parlé dans nos notes alphabétiques, ſur le prétendu premier livre de Pline. Cette opinion, au ſurplus, a été combattue par Columelle, dont voici les paroles, liv. 2, chap. 1: *Quæris ex me, Publi Silvine, cur priore libro veterum opinionem fermè omnium, qui de cultu agrorum locuti ſunt, à principio confeſtim repulerim, falſamque ſententiam repudiaverim, cenſentium longo ævi ſitu, longique jam temporis exercitatione fatigatam, & effœtam humum conſenuiſſe. Nec te ignoro, cùm & aliorum illuſtrium ſcriptorum, tum præcipuè Tremellii auctoritatem revereri, qui cùm plurima ruſticarum rerum præcepta ſimul eleganter & ſcitè memoriæ prodiderit, videlicet illectus nimio favore priſcorum, de ſimili materia diſſerentium, falsò credidit parentem omnium terram, ſicut mulie-*

l'endroit où l'arc-en-ciel aura pósé ses extrémités, soit que ce lieu soit cultivé ou non; & lorsqu'après une longue sécheresse il est survenu une pluie qui a bien humecté la terre (19). C'est alors que celle-ci rend une certaine exhalaison qu'elle a reçue du soleil, & qui est si divine & si agréable, qu'il n'y a point de parfum qu'on puisse lui comparer. Voilà l'odeur que doit avoir une terre labourée; & quand elle se rencontrera, on pourra assurer, sans craindre de se tromper, que la terre est fort bonne : telle est ordinairement l'odeur des terres où il y avoit (20) une vieille forêt, & qui ont été nouvellement défrichées : or tout le monde convient que ces terres-là sont excellentes.

Une terre qui a reposé est meilleure (21) pour porter des bleds que celle qui a toujours travaillé : mais comme on ne laisse point reposer les vignes, il faut pour cette raison choisir avec soin les bons terroirs, & ne point, au surplus, s'arrêter à l'opinion de ceux qui ont cru que le terroir d'Italie étoit épuisé. Il est vrai que la faculté de labourer certaines terres dépend, en partie, du ciel. Il y en a, par exemple, qu'on ne sauroit labourer quand il a plu, parcequ'elles sont grasses avec excès, & au point d'être gluantes. C'est tout le contraire en Afrique, au territoire de Byzacium (22), lequel est si fertile, qu'il rend cent cinquante (23) pour un : il n'y a point de bœufs qui puissent labourer ce terroir quand il est sec; mais après qu'il a plu, un méchant âne, qui tire un soc de charrue sous la conduite d'une pauvre vieille, le laboure facilement : ce que je puis assurer, pour l'avoir vu. Au reste, c'est folie (24) de

brem sexum, ætate anili jam confectam, progenerandis esse fœtibus inhabilem, &c.

(22) Dont nous avons parlé dans les premiers chapitres du liv. 3, où Pline ne porte le produit de ce terroir qu'au centuple. Mais ce pourroit bien être une erreur des copistes; car, au liv. 18, Pline dira de nouveau : *E modio, in Byzacio Africæ campo, centeni quinquageni modii redduntur.*

(23) Voyez la note précédente.

(24) Bien des cultivateurs se croiront fondés à appeller d'une telle décision. Ils auront pour eux Théophraste, *de Causis*, liv. 3, chap. 25; & l'aveu même de Pline, qui semble, dans les chapitres suivants, contredire de tout point ce qu'il cherche ici à établir.

anu vomerem trahente, vidimus ſcindi. Terram enim terrâ emendari (ut aliqui præcipiunt) ſuper tenuem pingui injectâ, aut gracili bibulâque ſuper humidam ac præpinguem, dementia operæ eſt. Quid poteſt ſperare qui talem colit?

De terra quam Britannia & Gallia amat.

CAPUT 6. ALIA eſt ratio, quam Britannia & Gallia invenêre alendi eam ipsâ: quod genus vocant margam. Spiſſior ubertas in ea intelligitur. Eſt autem quidam terræ adeps, ac velut glandia in corporibus, ibi denſante ſe pinguitudinis nucleo.

De Græcorum circa hanc doctrina.

CAPUT 7. NON omisêre & hoc Græci: quid enim intentatum illis? Leucargillon vocant candidam argillam, quâ in Megarico agro utuntur, ſed tantùm in humida frigidaque terra.

Illam Gallias Britanniaſque locupletantem cum cura dici convenit. Duo genera fuerant. Plura nuper exerceri cœpta proficientibus ingeniis. Eſt enim alba, rufa, columbina, argillacea, tofacea, arenacea. Natura duplex: aſpera, aut pinguis. Experimenta utriuſque in manus: uſuſque geminus, aut ut fruges tantùm alant, aut edant & pabulum. Fruges alit tofacea alba, quæ, ſi ſit inter fontes reperta,

(1) Marne, margne, ou marle. Les foſſes d'où cette ſorte de terre ſe tire, s'appellent des marlieres. De là le nom de lieu *Marly*. Dans l'Edit de Poitiers, de Charles-le-Chauve, cité par Du Cange, ſect. 22, la marne eſt nommée *margila*. Conſultez, ſur la nature de cette terre, Cæſius, liv. 2, *Miner.* chap. 2, ſect. 2, page 144; Georges Agricola, *de la nature des foſſiles*, l. 2, p. 188 & 189. Le Pere Jean François, Jéſuite, dans ſon Traité *de la Communication des feux & des eaux*, écrit: » La terre, en pluſieurs endroits, contient de la marne, qui eſt une ſorte » de chaux commencée. Jettée dans » l'eau, elle lui donne quelque petit » commencement de bouillonnement.

croire qu'on puisse corriger le vice d'une terre par une autre terre, comme quelques-uns le recommandent, c'est-à-dire en mettant sur une terre légere une terre grasse, ou sur une terre grasse & humide une terre maigre & seche. Que peut espérer celui qui cultive un pareil terroir?

Des terres de mélange en usage dans les Gaules & dans la Grande Bretagne.

Les Bretons & les Gaulois engraissent leurs terres avec de la marne (1), & ils trouvent qu'elle les rend plus fertiles. Cette marne (ou marle) est une certaine graisse de la terre, qui, en s'épaississant, forme une espece de noyau à-peu-près semblable aux glandes que l'on voit dans les corps des animaux.

De ce que les Grecs ont écrit concernant la marne.

Les Grecs n'ont pas manqué de parler de la marne; car de quoi n'ont-ils pas parlé? Ils appellent *leuc-argillos* (2) une argille blanche dont on se sert dans le territoire de Mégare, mais seulement pour les terres froides & humides.

Comme la marne fait la richesse des Gaules & de la Grande Bretagne, nous en traiterons avec soin. Anciennement on ne connoissoit que deux sortes de marne; mais les hommes faisant toujours de nouvelles découvertes, on a trouvé depuis peu diverses sortes de marne dont on se sert actuellement. Il y a la marne blanche, la rousse, la colombine, l'argilleuse, la tofacée (3), la sablonneuse. Toutes les marnes sont rudes ou grasses; & l'on connoît cette différence en les maniant. On en tire deux produits; car elles servent à nourrir les bleds, &, de surcroît, à donner des fourrages. La marne blanche & tofacée est fort bonne pour les bleds; & si elle est prise entre des fontaines, elle

» Elle échauffe & engraisse les terres, » & les rend fécondes des vingt années » consécutives ». Selon M. de Buffon, tome 1, p. 349, la marne n'est en effet qu'un composé des débris ou détriments d'anciens coquillages.

(2) Ce mot Grec, à la lettre, signifie *blanche-argille*.

(3) Ou tenant de la nature du tuf. C'est une sorte de terre vierge & non encore exploitée.

eſt ad infinitum fertilis, verùm aſpera tractatu; & ſi nimia injecta eſt, exurit ſolum. Proxima eſt rufa, quæ vocatur acaunumarga, intermixto lapide terræ minutæ, arenoſæ. Lapis contunditur in ipſo campo: primiſque annis ſtipula difficulter cæditur propter lapides. Impendio tamen minimo levitate, dimidio minoris quàm cæteræ, invehitur. Inſpergitur rara: ſale eam miſceri putant. Utrumque hoc genus ſemel injectum in quinquaginta annos valet, & frugum & pabuli ubertate,

De terrarum generibus.

CAPUT 8. QUÆ pingues eſſe ſentiuntur, ex his præcipua alba. Plura ejus genera. Mordaciſſimum, quod ſuprà diximus. Alterum genus albæ cretæ argentaria eſt. Petitur ex alto, in centenos pedes actis plerumque puteis, ore anguſtatis: intus, ut in metallis, ſpatiante venâ. Hac maximè Britannia utitur. Durant annis LXXX. Neque eſt exemplum ullius qui bis in vita hanc eidem injecerit. Tertium genus candidæ, glyſſomargam vocant. Eſt autem creta fullonia mixta pingui terrâ, pabuli quàm frugum fertilior, ita ut

(4) Ainſi portent les manuſcrits Royaux & Colbertins; le manuſcrit de De Thou, celui de Chifflet, &c. & non pas *capnu-margos*, comme liſent les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin. *Acaunos* eſt un mot Grec qui ſignifie ſans amertume.

(5) Pour dix ans ſeulement; au moins de nos jours, comme l'obſerve le Pere Hardouin.

(1) J'ai ſuivi l'interprétation du Pere Hardouin. Cardan s'eſt figuré qu'*argentaria* déſigne ici une marne qui contient de l'argent. Un paſſage de Pline, liv. 35, chap. 17, fait voir que Cardan s'eſt trompé. Le voici: *Creta argentaria vocatur, nitorem argento reddens.*

(2) *Glyſſo-margam*; ainſi portent les manuſcrits. Γλύσσων, chez Ariſtophane, ſignifie *dulcior*. Quelques Editeurs liſent ici *gliſchromargam*, & en font une dénomination Britanni-

rendra

rendra la terre extrêmement fertile : mais elle eſt rude à manier ; & ſi on en met trop, elle brûle la terre. Après la marne blanche, vient la rouſſe, appellée *acaunu-marga* (4), c'eſt-à-dire marne non amere : elle eſt menue, ſablonneuſe, & mêlée de pierres. On briſe ces pierres dans le champ même ; & elles ſont cauſe que dans les premieres années on a de la peine à couper les bleds. Mais comme cette marne eſt légere, le tranſport coûte la moitié moins que celui des autres. On la ſeme clair, parcequ'on croit qu'elle eſt mêlée de ſel. Lorſqu'une terre eſt une fois engraiſſée de marne blanche, ou rouſſe, elle l'eſt pour cinquante ans (5), & elle produira du bled & du fourrage en abondance.

Suite des différentes ſortes de marne.

Entre les marnes graſſes, la principale eſt la blanche. Il y en a de pluſieurs ſortes. La plus mordante eſt celle dont nous avons parlé ci-deſſus. Ce qu'on nomme la craie blanche, eſt une autre ſorte de marne qui ſert (1) à polir l'argent. Les puits d'où on la tire ont le plus ſouvent juſqu'à cent pieds de profondeur : ils ſont étroits par le haut, & s'élargiſſent par en bas ; car la veine de cette craie s'étend comme les mines des métaux. On en fait un très grand uſage dans la Grande Bretagne. Son effet dure quatre-vingts ans : & jamais homme, dans toute ſa vie, n'en a mis deux fois dans une terre. Une troiſieme ſorte de marne blanche s'appelle *glyſſo-marga* (2). C'eſt une craie à foulon, mêlée d'une terre graſſe. Elle eſt meilleure pour le fourrage que pour le bled ; de ſorte qu'après la moiſſon faite, elle produit abondamment du fourrage, que

que, qu'ils dérivent de l'Anglois GLISTER, *fulgere*. Il n'eſt pas beſoin de recourir ici à une racine Britannique : GLEISSEN, en Allemand, ſignifie la même choſe : GLIS, en Iſlandois, ſignifie *nitor* : GLES eſt un ancien mot Celtique & Celto-Germanique, qui ſignifie le ſuccin, comme le reconnoiſſent Tacite & notre Pline lui-même : GLAST, dans toutes les langues Germaniques, ſignifie *ſplendor*, & GLAS *vitrum, aut res quæcumque lucida.*

messe sublatâ ante sementem alteram lætissimum secetur. Dum in fruge est, nullum aliud gramen emittit. Durat xxx annis : densior justo, Signini modo strangulat solum. Columbinam Galliæ suo nomine glecopalam appellant : glebis excitatur lapidum modo : sole & gelatione ita solvitur, ut tenuissimas bracteas faciat. Hæc ex æquo fertilis. Arenaceâ utuntur, si alia non sit : in uliginosis verò, & si alia sit. Ubios gentium solos novimus, qui fertilissimum agrum colentes, quâcumque terrâ infra tres pedes effossâ, & pedali crassitudine injectâ lætificent. Sed eâ non diutiùs annis x prodest. Hedui & Pictones calce uberrimos fecêre agros, quæ sanè & oleis & vitibus utilissima reperitur. Omnis autem marga arato injicienda est, ut medicamentum rapiatur : & fimi desiderat aliquantulum, quæ primò plus aspera, & quæ in herbas non effunditur : alioqui novitate, quæcumque fuerit, solum lædet, ne sic quidem primo post anno fertilis. Interest & quali solo quæratur. Sicca enim humido

(3) Je lis au texte *signini* avec le Pere Hardouin, Dalechamp & les manuscrits ; & non *cymini* avec les autres Editeurs. C'est un ciment très fort & très tenace ; ce qui fait dire à Columelle, liv. 1, chapitre 6 : *Solum terrenum . . . velut signinum opus paviculis condensatur.* Nous parlerons du *signinum opus* au liv. 35, tout à la fin du chap. 12.

(4) C'est-à-dire *de couleur changeante*, ou bien *de couleur de gorge de pigeon* ; ou, ce qui revient au même, *de couleur d'opale*, comme s'exprimoient les anciens Gaulois ; car ces trois définitions présentent le même sens, & sont de la même force expressive. Voyez la note suivante.

(5) Les manuscrits portent *eglecopala* ; mais je soutiens qu'il faut lire *glec'opala* ; mot dérivé d'*opala*, opale, dans presque toutes les langues ; & de GLEIK, GLEICH, GLICK, &c. *égal*, *semblable*, *pareil*, dans les diverses langues, tant Celtiques que Germaniques : témoin GLEICH, *semblable*, *pareil*, en langue Allemande ; GLICKEN, *ressembler*, en langue Flamande ou Belgique, qui est un reste de l'ancienne langue des Celtes. C'est cette même marne que les Latins appelloient *colombine*, c'est-à-dire chatoyante, ou couleur de gorge de pigeon. Ni Dupinet, ni le P. Hardouin, ni M. Jault, n'avoient saisi ce rapport si manifeste entre la dénomination Latine & la Gauloise. Il est évident que la fausse

l'on coupe avant les femailles fuivantes. Néanmoins, pendant que le bled eft en terre, elle ne produit point d'autre herbe. Son effet dure trente ans; mais fi on en met trop, elle étouffe la terre, comme feroit un ciment du territoire de Segni (3). Quant à la marne colombine (4), les Gaulois l'appellent en leur langue *glec-opala* (5). On la tire par gros morceaux, comme les pierres fe tirent des carrieres: mais enfuite elle fe réfout tellement par le foleil & la gelée, qu'elle ne forme plus que des feuilles très minces. Elle eft également bonne pour le bled & pour le fourrage. Au défaut d'autre marne, on fe fert de la fablonneufe; & même on n'en emploie point d'autre dans les terres humides. Les Ubiens (6), dont le terroir eft des plus fertiles, engraiffent un champ en y mettant, à hauteur d'un pied, la premiere terre de rencontre, pourvu qu'elle ait été tirée à trois pieds de profondeur; ce que je ne fache pas que l'on faffe dans aucun autre pays : mais cet engrais ne fert que pour dix ans. Les Héduins (7) & les Poitevins ont rendu leurs terres extrêmement fertiles par le moyen de la chaux : auffi la chaux eft-elle très bonne pour l'olivier & pour la vigne. Au refte, de quelque marne que l'on fe ferve, il faut, avant de l'employer, que la terre foit labourée, afin qu'elle en tire mieux la vertu. La marne qui au commencement eft rude, & qui ne fait pas produire beaucoup d'herbe, a befoin d'être mêlée avec un peu de fumier : autrement, quelle qu'elle foit, elle nuira d'abord à la terre, & ne la fertilifera qu'après la feconde année révolue. Il faut auffi avoir foin de proportionner la marne à la qualité du terroir. La marne feche vaut mieux pour un terrein humide, & la marne graffe pour

leçon *eglecopala* eft venue de ce qu'au texte le mot précédent eft *nomine*, dont on aura, par un double emploi vicieux, réitéré la derniere lettre *e*, pour la mettre en tête du mot Celtique *glec'opala*, lequel, comme le démontre ma recherche, eft fynonyme du *columbina* ou marne chatoyante des Latins, c'eft-à-dire marne couleur de gorge de pigeon, autrement couleur d'opale.

(6) On les prend communément pour ceux de l'Archevêché de Treves & du Duché de Juliers. Au refte, j'en ai traité dans les notes fur les livres de la Géographie de Pline. Voyez la Table Géographique.

(7) Ceux d'Autun.

melior, arido pinguis. Temperato alterutra, creta vel columbina, convenit.

De cineris uſu, & de fimo, & quæ ſata uberiorem terram faciant, & quæ urant.

CAPUT 9. TRANSPADANIS cineris uſus adeo placet, ut anteponant fimo jumentorum : quod quia leviſſimum eſt, ob id exurunt. Utroque tamen pariter non utuntur in eodem arvo, nec in arbuſtis, cinere, nec quaſdam ad fruges, ut diximus. Sunt qui pulvere quoque uvas ali judicent, pubeſcenteſque pulverent, & vitium arborumque radicibus aſpergant. Quod certum eſt Narbonenſi provinciæ, & vindemias certiùs ſic eo coqui, quia plus pulvis ibi, quàm ſol, confert.

Fimi plures differentiæ : ipſa res antiqua. Jam apud Homerum regius ſenex agrum ita ſuis manibus lætificans re-

(8) Dont je viens de trairer, note 5.

(1) Au delà du Pô, à l'égard des Romains; en-deçà du Pô, à notre égard.

(2) C'eſt l'uſage en vogue chez ces peuples, que Virgile a eu en vue, lorſqu'il conſeille, *Géorg.* liv. 1, v. 80, d'employer la cendre pour engrais :

Ne ſaturare fimo pingui pudeat ſola, neve
Effetos cinerem immundum jactare per agros.

Voyez, ci-après, notre Pline, l. 18, chap. 12.

(3) C'eſt pourquoi Virgile, dans les vers cités note précédente, appelle cette cendre *cinerem immundum*, parcequ'elle eſt tirée d'un fumier ou matiere immonde.

(4) Chap. 4, en ces termes : *Quippe non eadem arboribus convenit & frugibus plerumque.*

(5) Théophraſte eſt de ce nombre, liv. 3, *de Cauſis*, chap. 22, p. 285.

(6) *Odyſſée*, liv. 24, v. 225 :

Τὸν δ' οἶον πατέρ' εὗρεν ἐϋκτιμένῃ ἐν ἀλωῇ,
Λιστρεύοντα φυτόν.

Hunc autem ſolum pater invenit benefacto in viridario
Stercorantem plantam.

Ce n'eſt pas que pluſieurs interpretes d'Homere n'aient traduit λιστρεύοντα par *purgantem*; mais Cicéron l'interprete, comme notre Pline, par *ſtercorantem*, en cette ſorte : *Quid de utilitate loquar ſtercorandi? Homerus . . Laertem lenientem deſiderium, quod capiebat è filio, colentem agrum, & eum ſterco-*

un terroir aride : mais pour un sol dont la température est moyenne, c'est la marne blanche, ou la colombine (8), qui convient.

De l'emploi de la cendre & du fumier dans l'amélioration d'un terroir ; des engrais qui fertilisent un terroir, & de ceux qui ne sont propres qu'à le brûler.

Les peuples qui habitent au delà du Pô (1), estiment tellement la cendre pour engraisser (2) leurs terres, qu'ils la préferent au fumier des bêtes de somme : & comme ce fumier est très léger, lorsqu'ils sont réduits à s'en servir, ils le brûlent (3) d'ordinaire, pour l'employer à cet usage. Toutefois ils ne mettent pas indistinctement de la cendre au lieu de fumier dans toute sorte de terre. Par exemple, ils ne mettent pas de cendre dans les vergers, ni dans certains bleds, comme nous l'avons dit un peu plus haut (4). Il y a des gens qui croient (5) que la poussiere nourrit le raisin ; en conséquence ils en saupoudrent les raisins qui commencent à noircir, & ils en répandent sur les racines des ceps & des arbres. On en use de cette maniere dans la Gaule Narbonnoise ; & il est certain que dans ce pays-là la poussiere contribue plus que le soleil à mûrir le raisin.

Il y a diverses sortes de fumier. On s'est servi de cet engrais dans les plus anciens tems. Nous voyons, dans Homere (6), le vieillard Laerte fumer lui-même son champ.

rantem facit. Cicer. *de Senect.* ch. 54. Au reste, le fumier dont parle ici Homere, étoit un fumier de feuilles, le premier genre de fumier que les hommes aient mis en usage. En effet, le verbe Grec *listreuô*, dans le sens de fumer, vient manifestement de *list*, ancien mot Celtique qui signifie feuille, & qui a encore cette signification en langue Celtoscythe ou Slawone ; une feuille d'arbre, & toute autre feuille, en cette langue, se disant *listek.* Cette ancienne & primitive signification du verbe Grec *listreuô* étant tombée en désuétude, avec l'usage même de se servir habituellement de feuillès pour fumer, ce même verbe fut employé dans la suite selon une autre signification, toujours analogue à sa racine primordiale & Celtoscythe *list*, une feuille ; c'est-à-dire dans le sens d'effeuiller une plante, de la purger de ses vieilles feuilles, &c. Voilà le mot de l'énigme qui avoit mis à la

peritur. Augeas rex in Græcia excogitasse traditur : divulgasse verò Hercules in Italia, quæ regi suo Stercuto Fauni filio ob hoc inventum immortalitatem tribuit. M. Varro

torture tous les Commentateurs d'Homere, de Pline & de Cicéron. Le fumier de feuilles d'arbres est employé aujourd'hui même avec succès pour couvrir les artichauts & plusieurs autres légumes pendant l'hiver.

(7) Roi des Eléens, fameux par ses étables, qui passerent en proverbe, & qui furent l'objet d'un des douze travaux d'Hercule. Cet *Augias*, qui partage ici avec Hercule la gloire d'une invention, pourroit bien être un personnage factice & purement symbolique, un double emploi de l'Hercule Celtique, qui s'appelloit d'un nom assez semblable à celui-là, je veux dire *Og*, &, d'un nom mixte, *Ogmi*, c'est-à-dire Hercule-Mercure, ou *Herm'Heracle*, réunissant les divers attributs de la force & de l'adresse, le courage & l'éloquence, la guerre & les arts. Voy. mes *Origines Uriennes*, chapitre 6, p. 361 & suivantes. Voyez aussi la note d'après celle-ci.

(8) Les Gaulois honoroient *Ogmi*, c'est-à-dire leur *Herm'Heracle*, comme l'Auteur de tous les arts, & particuliérement de l'agriculture, cet art de premiere nécessité. Voyez mes *Origines Uriennes*, ibid. Il est évident que cette tradition Ausonienne venoit originairement des Ombres, ces fondateurs des peuples Latins; car les Ombres, le plus ancien peuple, peut être, de toute l'Italie, n'étoient autres, selon un Auteur de poids cité par Solin, qu'une colonie Celtique d'une excessive antiquité, *progeniem veterum Gallorum Umbros Marcus Antonius asseverat.*

(9) Comme le nom propre *Stercutus* se trouve avoir quelque rapport fortuit avec le mot Latin *stercus*; de là cette tradition grossiere, que l'invention de fumer la terre, c'est-à-dire de l'engraisser de fumier, étoit due à ce *Stercutus*. Cette tradition absurde a été recueillie par plusieurs Ecrivains de marque; entre autres, par Isidore, *Orig.* liv. 17, chap. 1. On y lit : *Stercorandi agri rationem primus induxit quidam nomine* Stercutus, *in Italia, cujus ara à Pico dedicata est Romæ.* C'est-à-dire : *L'art de fumer les champs est de l'invention d'un certain Stercutus, qui a dans Rome un autel, lequel lui a été érigé par Picus.* On comprendroit difficilement comment Picus, fils de Saturne, & par conséquent antérieur de plusieurs siecles à Romulus, a pu élever un autel dans une ville qui reconnoît Romulus pour fondateur, si l'on ne savoit, par un témoignage positif de l'Histoire, qu'il y a eu trois Romes, dont la derniere est celle de Romulus, & dont la premiere est démontrée avoir été de beaucoup antérieure au siecle de Troye. On peut consulter la preuve curieuse de cette assertion chez Denys d'Halicarnasse, qui cite à ce sujet un passage fameux d'Antiochus : *Ceci ne nous est point transmis par un Ecrivain vulgaire ni moderne, mais par Antiochus de Syracuse, dont j'ai déja fait mention. Il écrit que Morgès regnant en Italie (cette contrée alors s'étendoit depuis Tarente jusqu'à Salerne), un Romain exilé vint se pré-*

Le Roi Augias (7) fut, dit-on, le premier en Grece qui inventa de fumer les terres ; & l'on veut que ce soit Hercule (8) qui ait apporté cette invention en Italie, encore que cette contrée en fasse honneur à son ancien Roi Stercutus (9), fils de

senter à ce Prince. Voici ses paroles : » Italus étant devenu vieux, Morgès regna en sa place. Sous son regne, vint à sa Cour un exilé de Rome, nommé Sicule ». *C'est ainsi qu'il est prouvé, par le témoignage de cet Auteur Syracusain, qu'il existoit une ancienne ville de Rome, antérieure à l'âge du siege de Troye.* Consultez, sur cette même question, mes *Origines Uriennes*, p. 148 & suivantes. Quoi qu'il en soit, *Stercutus* n'est autre que Saturne, selon Macrobe, *Saturn.* liv. 1, chap. 7, p. 218. Voici ses paroles : *Saturnum* STERCUTUM *dictum quod primus stercore fœcunditatem agris comparaverit.* En admettant, avec Macrobe, que Stercute n'est autre que Saturne, je n'en crois pas moins ce Critique très mal fondé à soutenir, avec le vulgaire, que le nom Aborigene *Stercutus* vient de *stercus.* J'ai fait voir, dans mes *Origines Uriennes*, p. 343, 344, 352, 353 & 355, que le plus ancien nom de Saturne, considéré comme l'emblême de la forêt primitive où vivoient les premiers hommes échappés au déluge, étoit *Ut*, & cela par la raison qu'une forêt, en vieux Celtique, & même encore aujourd'hui en langue Flamande, se dit *hout*, & en langue Indienne *outan ;* d'où vient le nom d'*oran-outan*, c'est-à-dire *homme des bois*, donné à celui de tous les singes qui ressemble le plus à l'homme. De là aussi le nom d'*Utinus*, donné par divers Ecrivains Germaniques à l'*Odin* ou Saturne du Nord. D'autre part, *sterk*, en Belgique, signifie *robur*, la force ; & cette racine Celtique a produit une infinité de mots dans les idiômes circonvoisins: témoin *starc* & *strec*, robuste, en Anglo-Saxon ; *styrkur*, la force, en Islandois ; *starka*, reconforter, en langue Suédoise, &c. d'où il résulte que *Stercutus* est un nom symbolique, d'origine Gauloise, signifiant *robur sylvarum*, c'est-à-dire *la force des forêts*, &, en style emblématique & chronologique, l'*époque de la grande forêt.* Il est à remarquer que ce même personnage symbolique, au lieu de *Stercutus*, est appellé *Sterculus* par Tertullien, *Apolog.* chap. 25 ; & au second livre *ad Nationes*, chap. 9, ainsi que par Prudence, dans l'*Hymne de S. Laurent*, v. 450 : mais il importe peu que ce nom symbolique se termine en *utus* ou en *ulus*, puisque si la premiere désinence a sa racine dans le mot *out*, qui signifie forêt, la seconde a sa racine dans le mot Grec *ulê*, qui a précisément cette même signification. Ce passage curieux de Pline étoit, comme on le voit, enveloppé des mêmes ténebres qui ont si long-tems couvert le berceau de l'Histoire primitive du genre humain, sur laquelle je pense avoir le premier répandu quelque jour, par la découverte que j'ai faite, que tous les noms de l'Histoire primitive, chez toutes les nations de la terre, sont des noms symboliques, & désignatifs d'une époque ou d'un événement mémorable : systême am-

principatum dat turdorum fimo ex aviariis : quod etiam pabulo boum suumque magnificat : neque alio cibo celeriùs pinguescere asseverat. De nostris moribus bene sperare est, si tanta apud majores fuêre aviaria, ut ex his agri stercorarentur. Proximum Columella columbariis, mox gallinariis facit, natantium alitum damnato. Cæteri auctores consensu humanas dapes ad hoc in primis advocant. Alii ex his præferunt hominum potus, in coriariorum officinis pilo madefacto. Alii per sese, aquâ iterum, largiùsque etiam, quàm cum bibitur, admixtâ. Quippe plus jam ibi mali domandum est, cùm ad virus illud vini homo accesse-

plement développé & rendu sensible dans mes *Origines Uriennes*, p. 129, 130 & suivantes.

(10) Dans le tableau de l'Histoire primitive de l'Italie, *Faunus*, loin d'être le pere de *Stercutus* (que Macrobe soutient, & qu'au surplus j'ai fait voir être le même que Saturne), se trouve au contraire succéder à *Picus*, c'est-à-dire au personnage qui, selon Isidore, érigea un autel à *Stercutus*. Voilà une chronologie bien embrouillée & bien inextricable : mais on conçoit qu'il ne faut pas prendre à la lettre ni discuter sérieusement toutes les circonstances des traditions populaires & des contes de bonnes femmes, dans les récits desquelles il devoit nécessairement entrer beaucoup de rêveries & de contradictions. Sur l'ordre successif des anciens personnages primitifs de l'Italie, consultez mes *Origines Uriennes*, p. 129, où j'ai traité à fond cette matiere.

(11) Au liv. 1 *de re rust.* où Varron écrit : *Stercus optimum scribit Cassius esse volucrum, præter palustrium, ac nantium. De his præstare columbinum, quod sit calidissimum, ac fermentare possit terram. Id ut semen aspergi in agro oportere, non ut de pecore acervatim poni. Ego arbitror præstare ex aviariis turdorum, ac merularum : quod non solùm ad agrum utile, sed etiam ad cibum, ita bubus, ac suibus, ut fiant pingues.*

(12) Voici le passage même de Columelle, liv. 2, *de re rust.* chap. 15, p. 70 : *Tria igitur stercoris genera sunt præcipua : quod ex avibus, quod ex ominibus, quod ex pecudibus confit. Avium primum habetur, quod ex columbariis egeratur : deinde, quod gallinæ cæteræque volucres edunt, exceptis tamen palustribus, aut nantibus, ut anatis & anseris : nam id noxium quoque est. Maximè tamen columbinum probamus... Secundum deinde, quod homines faciunt, &c.*

(13) Théophraste, entre autres, *Hist. Plant.* liv 7, chap. 5. Pline paroît exclure ici de cette opinion Varron & Columelle : cependant l'un & l'autre n'en different qu'en ne donnant

Faunus

Faunus (10), qui même a été mis, par cette raiſon, au rang des Dieux. Marcus Varron (11) donne le premier rang au fumier que fournit la fiente des grives de volieres. Il le vante beaucoup pour le pâturage des bœufs & des cochons, & il aſſure qu'il n'y a aucun fourrage qui les engraiſſe plus promptement que celui qui eſt le produit de cette amélioration. A ce que je vois, on ne doit pas ſi fort condamner nos mœurs, ſi nos Ancêtres avoient déja des volieres aſſez grandes pour qu'elles puſſent fournir de quoi fumer les champs. Columelle donne le ſecond rang (12) de bonté à la fiente de pigeon, & le troiſieme à celle de poule; mais il réprouve celle des oiſeaux aquatiques. Les autres Auteurs (13) conviennent unanimement que les confections (13*) humaines ſont le meilleur engrais poſſible qu'on puiſſe donner à un terroir. Il y en a (14) qui préferent l'urine humaine, mêlée avec le poil des peaux des animaux travaillées dans les tanneries. D'autres (15) ſe contentent de mêler à l'urine plus d'une fois autant d'eau, afin de corriger la mauvaiſe (16) qualité que lui commu-

pas préciſément le premier rang au fumier humain. Voyez les deux paſſages cités dans les deux dernieres notes précédentes.

(13*) Pline, par ménagement pour l'oreille du Lecteur, pour déſigner la matiere fécale, ſe ſert ici du mot *dapes* dans le ſens hellénique, c'eſt-à-dire en rapportant cette expreſſion au mot Grec *dapanê*, *ſolutio*, *confectio*, *conſumptio*, comme pour ſignifier ce qui a été *décompoſé* & *conſommé* par la digeſtion de l'homme : je ſoupçonne qu'il avoit écrit δαπάνας; ce que quelques copiſtes auront abuſivement écrit en caracteres Latins, en cette ſorte, DAPANAS, ou, par abréviation, DAP̃S, & que cette inexactitude aura donné lieu à la leçon (probablement corrompue) *dapes*.

(14) La pratique que Pline va indiquer eſt ſinguliérement approuvée par l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 2, chap. 20, p. 59. L'un & l'autre, au ſurplus, paroiſſent l'avoir puiſée chez Théophraſte, qui même, au liv. 2 *de Cauſis*, ajoute que par cette pratique on réuſſit à transformer certaines plantes ſauvages en plantes domeſtiques.

(15) Columelle, liv. 2, chap. 15: *Aptior eſt tamen ſurculis hominis urina, quam ſex menſibus paſſus fueris veteraſcere : ſi vitibus aut pomorum arboribus adhibeas, nullo alio magis fructus exuberat : nec ſolùm ea res majorem facit proventum, ſed etiam ſaporem & odorem vini pomorumque reddit meliorem.*

(16) Je lis au texte *mali* avec le Pere Hardouin, & non pas *malè* avec quelques manuſcrits.

rit. Hæc sunt certamina, quibus invicem ad tellurem quoque alendam utuntur homines. Proximè spurcitias suum laudant. Columella solus damnat. Alii cujuscumque quadrupedis ex cytiso : aliqui columbaria præferunt. Proximum deinde caprarum est, ab hoc ovium, deinde boum, novissimum jumentorum. Hæ fuêre apud priscos differentiæ, simulque præcepta (ut invenio) re tali utendi, quando & hic vetustas utilior : visumque jam est apud quosdam provincialium, in tantum abundante geniali copiâ pecudum, farinæ vice cribris superinjici, fœtore aspectuque, temporis viribus, in quamdam etiam gratiam mutato. Nuper repertum, oleas gaudere maximè cinere è calcariis fornacibus.

Varro præceptis adjicit, equino, quod sit levissimum, segetes alendas : prata verò graviore, & quod ex hordeo fiat, multasque gignat herbas. Quidam etiam bubulo jumentorum præferunt, ovillumque caprino : omnibus verò

(17) Ceci est emprunté de Théophraste, *ibid.*

(18) Le seul, entre les Auteurs Latins d'une certaine antiquité. Son opinion a toutefois été embrassée par Palladius, liv. 1, chap. 3. Parmi les Ecrivains Grecs, l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 1, chap. 29, p. 58, est aussi de l'avis de Columelle.

(19) Columelle, *ibid.* & l'Auteur des *Géoponiques*, *ibid.* p. 57.

(20) Varron, *ibid.* l'Auteur des *Géoponiques*, *ibid.* p. 58 ; Caton, chap. 36.

(21) Quelques-uns ont interprété *vetustas utilior*, comme si, par ces paroles, Pline eût donné la préférence au fumier le plus ancien. Cette interprétation, outre qu'elle n'est pas ici la plus naturelle, est entiérement démentie par ce qu'on lit chez Palladius, livre 1, chap. 33 ; & sur-tout chez Columelle, liv. 2, chap. 15. Ce dernier s'exprime ainsi : *Stercus omne, quod tempestivè repositum, anno requieverit, segetibus est maximè utile : nam & vires adhuc solidas habet, & herbas non creat. Quanto autem vetustius sit, minùs prodest, quoniam minùs valet : itaque pratis quàm recentissimum debet injici, quòd plus herbarum progeneret, &c.*

(22) La chaux elle-même convient

nique le vin dont les hommes font usage. Tels sont les différents moyens dont on se sert à l'envi pour engraisser les terres. Après (17) le fumier humain, on met au premier rang celui de porc. Columelle est le seul (18) qui le réprouve. D'autres estiment tout fumier de quadrupede, pourvu que l'animal ait été nourri de cytise. Quelques-uns (19) préferent à tout autre engrais la fiente de pigeon. Le fumier de chevre (20) occupe le second rang ensuite ; celui de mouton le troisieme ; celui de bœuf le quatrieme ; celui de cheval le dernier. Voilà de quelle maniere les Anciens différencioient le fumier ; & tels sont les préceptes qu'ils nous ont laissés sur l'usage qu'on en peut faire : or, en cette matiere, comme en beaucoup d'autres, ce qu'on peut faire de mieux, c'est de prendre les Anciens (21) pour guides. Dans certaines provinces singuliérement abondantes en bétail, pour se servir du fumier, on le crible comme la farine, après l'avoir laissé sécher. De cette maniere il perd, à la longue, sa mauvaise odeur & son aspect dégoûtant, & devient même assez agréable à la vue. On a découvert depuis peu que les oliviers s'accommodent parfaitement bien de la cendre des fours où l'on cuit la chaux (22).

Varron (22*) recommande d'employer pour les terres à bled le fumier de cheval, parcequ'il est le plus léger ; & pour les prés, un fumier plus pesant, & qui soit dû aux bêtes qui mangent de l'orge (23), parceque ce fumier dispose le sol à produire beaucoup d'herbes. Quelques-uns même préferent le fumier de cheval à celui de bœuf, celui de mouton à celui de chevre, & celui d'âne (24)

à l'amélioration des plants d'oliviers, selon l'opinion de Columelle, liv. 5, chap. 9 : *Solent etiam vitia soli fructum oleæ necare : cui rei sic medebimur. Altis gyris ablaqueabimus eas, deinde calcis pro magnitudine arboris plus minusve circumdabimus ; sed minima arbor modicum postulat.*

(22*) Liv. 1 *de re rust.* chap. 38, où cet Auteur écrit : *Minimè bonum equinum, sed in segetes : in prata enim vel optimum, ut cæterarum veterinarum quæ hordeo pascuntur, quod multam facit herbam.*

(23) Et nommément aux chevaux, aux mulets, &c. Voyez Columelle, liv. 2, chap. 15, p. 71.

(24) Columelle, *ibid.*

afininum, quoniam lentiffimè mandunt. E contrario ufus adversùs utrumque pronunciat. Inter omnes autem conftat nihil effe utilius lupini fegete, priufquam filiquetur, aratro vel bidentibus versâ, manipulifve defectæ, circa radices arborum ac vitium obrutis. Etiam ubi non fit pecus, culmo ipfo, vel etiam filice, ftercorare arbitrantur.

Cato: Stercus unde fiat, ftramenta, lupinum, paleas, fabalia, ac frondes ilignas, quernafque. E fegete evellito ebulum, cicutam, & circum falicta herbam auctam, ulvamque: eam fubfternito ovibus, frondemque putidam. Vinea fi macra erit, farmenta fua comburito, & ibidem inarato. Itemque ubi faturus eris frumentum, oves ibi delectato.

Nec non & fatis quibufdam ipfis pafci terram dicit. Se-

(25) Voyez Columelle, livre 2, ch. 16, p. 73; & fur-tout, liv. 2, chapitre 14, p. 69, où il écrit: *De lupino nihil dubito, atque etiam de pabulari vicia: fi tamen eam viridem defectam confeftim aratrum fubfequatur, & quod falx reliquerit, priufquam inarefcat, vomis refcindat, atque obruat: id enim cedit pro ftercore, &c.* Nous traiterons du lupin, liv. 18, chap. 14.

(26) Caton, *de re ruft.* c. 37, p. 32.

(27) Stercus unde facias: *Stramenta, lupinum, paleas, frondem iligneam, querneam. Exfegeti vellito ebulum, cicutam, & circum falicta herbam altam, ulvamque: eam fubfternito ovibus, bobufque frondem putidam.* Caton, *ibid.*

(28) Nous traiterons de cette paille, liv. 18, chap. 30.

(29) Nous traiterons du lupin, l. 18, chap. 14.

(30) Nous traiterons des feves à l'article des légumes, liv. 18, chap. 12.

(31) C'eft, à ce qu'on croit, notre yeufe, ou chêne verd.

(32) C'eft le chêne commun, notre chêne proprement dit, felon la plupart des Critiques.

(33) L'*ieble*, ou *hieble*, ou *yeble*, en Latin, *ebulus* ou *ebulum*; en Grec, *khameaclê*, comme qui diroit petit fureau; en Efpagnol, *yefgo*, *hiergnoz*; en Allemand, *attichftaub*; en Anglois, *daynewort*, *malwort*; en Flamand, *wilde uliere*, *hadijk*; en Danois, *fommer-huld*, *attik*. C'eft le *fambucus humilis five ebulus* de Cafpar Bauhin, *Pin.* 456; l'*ebulus* de Matthiole, de Bellon, de Gefner, &c. Voyez fa figure & fes qualités (celles-ci font les mêmes que celles du fureau) chez Deville, *Hiftoire des Plantes de l'Europe*, p. 799. Confultez fur-tout, fur les propriétés de l'ieble, l'article *Sambucus humilis*, dans l'*Hiftoire des Plantes des environs de Paris*, par Tournefort, augmentée par M. de Juffieu, tome 2, p. 203. Encore que Caton confeille d'arracher l'ieble, Columelle, liv. 2, l'indique comme

à tous les autres, parceque ces animaux mâchent fort lentement. L'usage est contraire au sentiment de Varron & de Columelle. Mais tout le monde convient que, pour engraisser les champs, rien n'est meilleur que le lupin (25) en herbe que l'on verse dans la terre avec la charrue ou avec la bêche, avant qu'il se forme en cosses; & que rien aussi n'est meilleur, pour les arbres & la vigne, que d'enterrer à leur pied des poignées de cette herbe. Dans les pays où il n'y a point de bétail, on peut employer, au lieu de fumier, le chaume, & même la fougere.

Voici les préceptes que donne Caton (26): Faites (27) un fumier composé de paille (28) de bled, de lupin (29), de feve (30), de feuilles d'*ilex* (31), & de feuilles de *quercus* (32): ayez soin d'arracher l'ieble (33) & la ciguë (34) qui se trouveront parmi les bleds, comme aussi les grandes herbes qui croîtront dans les saussaies: ces herbes, & la feuille fétide (35), serviront de litiere aux moutons (36). Si la (37) vigne est maigre, brûlez-en les farments, & mêlez leur cendre avec la terre. Lorsque (38) vous voudrez semer du bled dans un endroit, faites-y parquer vos moutons.

Caton dit (39) aussi qu'il y a certains grains qui engraissent la

une des productions spontanées qui dénotent un tertoir propre à semer du bled. Virgile, dans l'*Eglogue de Silene*, a parlé des baies rouges de l'ieble:

Sanguineis ebuli baccis.

C'est un fruit amer & styptique.

(34) Je traiterai de la ciguë, liv 25, chap. 13.

(35) Quelle est cette feuille d'arbre fétide, indiquée par Pline & par Caton? C'est ce qu'il est difficile de résoudre. J'observerai seulement que la feuille du sureau est reconnue pour fétide ou puante, par Deville, *Histoire des Plantes*, tome 2, p. 797; & que le sureau, en François, s'appelle, d'un autre nom, *suyn*; appellation fort analogue à cette même qualité fétide. Au reste, tous les manuscrits de Pline portent ici *putidam*, comme on lit aussi chez Caton; & non pas *putridam*, comme lisent quelques Critiques. Voyez la note 27.

(36) Caton ne conseille cette feuille fétide que pour les bœufs, & non pour le menu bétail. Voyez la note 27.

(37) *Vinea si macra erit, sarmenta sua concidito minutè, & ibidem inarato, aut infodito.* Caton, liv. 37, p. 32.

(38) *Ubi sementim facturus eris, ibi oves delectato*, ou, comme d'autres lisent, *delegato*. Caton, ch. 30, p. 28.

(39) *Quæ segetem stercorent fruges: lupinum, faba, vicia, &c.* Caton, chapitre 37, p. 32.

getem ſtercorant fruges : lupinum, faba, vicia. Sicut è contrario cicer, quia vellitur, & quia ſalſum eſt : hordeum, fœnum græcum, ervum : hæc omnia ſegetem exurunt, & omnia quæ velluntur. Nucleos in ſegetem ne indideris. Virgilius & lino ſegetem exuri, & avenâ, & papavere arbitratur.

Fimeta ſub dio concavo loco, & qui humorem colligat, ſtramento intecta, ne in ſole areſcant, palo è robore depacto fieri jubent : ita fore ne innaſcantur his ſerpentes. Fimum miſcere terræ, plurimum refert Favonio flante, ac lunâ ſitiente. Id plerique pravè intelligunt à Favonii ortu

(40) *Cicer, quod vellitur, & quod ſalſum eſt, eo malum. Hordeum, fenum græcum, ervum, hæc omnia ſegetem exurunt, & omnia quæ velluntur. Nucleos in ſegetem ne indideris.* Caton, *ibid.* Il eſt ſuivi par Saſerna, chez Columelle, liv. 2, chap. 14, p. *69*. Je traiterai de l'orge au liv. 18, ch. 7; du fénu-grec, au l. 18, c. 16; de la ronce & de l'orobe au même liv. 18, ch. 15.

(41) Pour deux raiſons, parcequ'ils germeroient mal, ou ſeroient étouffés par les bleds; & parcequ'ayant germé, ils porteroient dommage aux bleds par leurs racines, par l'ombre de leurs branches, par l'interception des ſucs nourriciers, &c.

(41*) Voyez Virgile, *Géorg.* liv. 2, vers 77 :

Urit enim lini campum ſeges, urit avenæ,
Urunt lethæo perfuſa papavera ſomno.

Voyez auſſi Columelle, liv. 2, ch. 14, p. 70.

(42) Ce préjugé eſt emprunté de Varron & de Columelle. On lit chez le premier, *de re ruſt.* chap. 38 : *Sterquilinium ſecundùm villam facere oportet ... In eo ſi in medio robuſtea aliqua materia ſit depacta, negant ſerpentem naſci.* Le ſecond, liv. 2, chap. 15, s'exprime ainſi : *Licet depreſſa foſſa, qualem ſtercori reponendo primo volumine fieri præcepimus, cinerem, cænumque cloacarum, & culmos, cæteraque quæ everruntur, in unum congerere. Sed eodem medio loco robuſteam materiam defigere convenit : namque ea res ſerpentum noxiam latere in ſtercore prohibet.* A l'égard du précepte que donne Pline de conſtruire le trou à fumier de maniere que l'humidité s'y raſſemble, c'eſt encore un avis puiſé chez Columelle, chez qui on lit, liv. 1, chapitre 6 : *Sterquilinia quoque duo ſint : unum, quod nova purgamenta recipiat, & in annum conſervet : alterum, ex quo vetera vehantur. Sed utrumque more piſcinarum devexum leni clivo, & extructum, pavitumque ſolum habeat, ne humorem tranſmittant. Plurimum enim refert non adſiccato ſucco fimum vires continere, & aſſiduo macerari liquore, ut ſi qua interjecta ſint ſtramentis aut paleis, ſpinarum vel graminum ſemina intereant, nec in agrum exportata ſegetes herbidas reddant. Ideoque periti*

terre. Les lupins, les feves, les vesces, font venir le bled. Il dit tout le contraire (40) des pois chiches, tant à cause du sel qu'ils contiennent, que parcequ'on les arrache; car, poursuit-il, tous les légumes qu'on arrache, & notamment l'orge, le fénu-grec & l'orobe, brûlent le bled. Si vous destinez un champ à y semer du bled, le même Caton vous dit : N'y plantez point de noyaux (41). Virgile pense que le lin, l'avoine & le pavot brûlent (41*) les bleds.

Les fumiers doivent être placés à découvert dans un endroit creux, & où l'eau puisse s'amasser. Il faut les couvrir de paille, afin d'empêcher que le soleil ne les desseche, & y planter un pieu de bois de chêne roure; car on prétend que par ce moyen il ne s'y engendrera point de serpents (42). C'est une chose très avantageuse de fumer les terres lorsque le vent du couchant équinoxial souffle, & que la lune est au sec (43). La plupart croient mal-à-

rustici quidquid ovilibus stabulisque conversum progesserunt, superpositis virgeis cratibus tegunt, nec arescere ventis sinunt, aut solis incursu patiuntur exuri.

(43) Je lis au texte *lunâ sitiente* avec tous les manuscrits de Pline, & non pas *lunâ silente* (pendant l'interlune), comme on feroit tenté de lire, d'après le texte, jusqu'ici mal entendu, mais non pas corrompu, de Caton, chez qui on trouve expressément, chapitre 29, p. 28 : *Stercus sic dividito ... Quartam partem in pratum reservato : idque tum maximè opus erit ubi Favonius flabit : evehito lunâ silenti*. Le Pere Hardouin soutient qu'il faut lire chez Caton, *sitienti*, comme chez Pline, au lieu de *silenti*. Ce Critique se trompe. Pline ne fait que donner ici un peu d'extension à l'époque prescrite par Caton; ce qu'il fera plus clairement encore quelques lignes plus loin, en interprétant le *lunâ silenti* de Caton par *lunâ decrescente, ac siccâ*. Dans cette derniere phrase, le mot *siccâ* répond rigoureusement au *silenti*, ou interlune, de Caton : & quant à l'expression *sitiente* de la phrase actuelle, elle est collective, & sa force s'étend à représenter métaphoriquement la lune, & dans l'état de déclin, *decrescente lunâ*, & dans l'état absolu de silence, ou d'interlune, *silente lunâ*. C'est ce que n'a compris aucun des Commentateurs. Rendons ceci sensible. La lune en état de soif, *luna sitiens*, c'est le déclin, &, plus précisément, l'interlune, c'est-à-dire le tems où la lune décroît, & celui où elle devient enfin invisible pour nous, étant, à notre égard, absorbée dans les rayons du soleil; ce qui arrive à la fin de chaque mois lunaire, & les Anciens alors ne la croyoient pas moins en travail que dans l'époque des éclipses : *Mensis exitu latet luna, cùm laborare jam creditur*, a dit Pline, liv. 2, chap. 9. Ce

faciendum, ac Februario mense tantùm : cùm id pleraque sata aliis postulent mensibus. Quocumque tempore facere libeat, curandum ut ab occasu æquinoctiali flante ventò fiat, lunâque decrescente ac siccâ. Mirum in modum augetur ubertas effectusque ejus observatione tali.

travail, selon le préjugé des Anciens, étoit un *travail de soif*; car ils se figuroient que la lumiere qui nous vient de la lune étoit le produit des humeurs qu'elle attiroit à elle; & que quand la lune se rapprochoit trop du soleil, celui-ci la mettoit à sec, consumant toute l'humidité de cette planete par la force de ses rayons, *humorem quem solis radii absumant*, a dit Pline, *ibid.* C'étoit donc dans la partie aqueuse ou humide de la lune, c'est-à-dire dans les humeurs pompées par elle, que résidoit, selon les Anciens, la qualité lucide de cet astre nocturne; tellement que les taches de la lune étoient dues, selon eux, aux souillures, ou parties impures & hérérogenes, qu'elle étoit censée attirer pêle-mêle à elle avec les humeurs sublunaires ou terrestres : *Sidera verò haud dubiè humore terreno pasci... maculas enim lunæ non aliud esse, quàm terræ raptas cum humore sordes.* Pline, *ibid.* l. 2, c. 9. On commençoit donc à dire de la lune qu'elle avoit soif, *sitiente lunâ*, dès qu'on la voyoit dans son déclin, parcequ'alors on la regardoit comme un vaisseau où la provision d'eau commence à diminuer d'une maniere sensible; & l'on disoit d'elle qu'elle étoit à sec, *siccâ lunâ*, lorsque, dans l'interlune, sa lumiere, à notre égard, étoit diminuée au point de ne nous être plus sensible. On appelloit aussi cet état d'inanition le silence de la lune, *silente lunâ* : & comme dans cette époque la lune passoit pour n'avoir plus de vertu pompante ou attractive, on se figuroit que c'étoit le tems le plus favorable pour étendre du fumier sur un champ; on s'imaginoit, dis-je, tromper par ce moyen l'avidité, la soif insatiable de la lune. Caton dit donc qu'il faut employer son fumier dans l'époque de l'interlune, *silente lunâ*. Pline, plus accommodant que Caton, insinue ici, & articulera clairement plus loin, qu'on peut employer le fumier, & l'étendre sur une terre, non seulement dans l'époque de l'interlune, *siccâ lunâ*, mais encore dans le tems du déclin, *decrescente lunâ*, tems qui précede immédiatement l'interlune : tellement que, selon Pline, tout le tems que la lune est en état de soif, *sitiente lunâ* (ce qui comprend à la fois chez lui le déclin & l'interlune), tout ce tems, dis-je, selon Pline, est propre à l'emploi & au charroi du fumier; au lieu que Caton n'admet uniquement que l'époque de l'interlune pour cette opération. Pline, au reste, n'est pas le seul Auteur qui se soit servi de la métaphore *siccâ lunâ*;

propos

propos qu'on doit fumer dès que ce vent commence à souffler, & seulement dans le mois de Février (44) : néanmoins il est nécessaire, pour la plus grande partie des semences, de faire ce fumage en d'autres mois. Mais, en quelque tems qu'on le fasse, il faut avoir soin que ce soit toujours lorsque le vent du couchant équinoxial souffle, & lorsque la lune est au sec & dans son déclin. Si l'on a cette attention, on se convaincra que la fertilité augmente merveilleusement par cette pratique.

on la trouve également chez Properce, dans ce vers, liv. 2, *Eleg.* 17:

Nec licet in triviis siccâ requiescere lunâ.

C'est-à-dire, *la lune étant à sec, nul repos dans les carrefours*, par allusion à l'agitation où l'on étoit, & au bruit que l'on faisoit dans les carrefours pour secourir la lune quand on la croyoit en travail. Cependant, par une méprise des plus manifestes, & que je pense avoir démontrée ici, même aux personnes qui entendent le moins ces matieres, le Pere Hardouin ne craint point d'assurer que *lunâ sitiente* & *lunâ siccâ* ne signifient autre chose que lune sereine, & qui n'annonce ou n'apporte point de pluie. Cette bévue (car c'en est une) seroit plus pardonnable si Turnebe, &, depuis lui, d'autres Savants, n'eussent point averti & reconnu que le *sitiente lunâ* de Pline indiquoit chez la lune un besoin de lumiere : mais, au surplus, aucun de ces Critiques n'avoit entrevu que chez Pline *sitiente lunâ* étoit une expression d'un sens plus étendu & moins précis que le *silente lunâ* de Caton, l'expression Plinienne n'ayant point rapport à une seule époque, mais embrassant deux époques distinctes, le déclin & l'interlune. Voilà ce qu'aucun des Interpretes ni des Commentateurs n'avoit compris : & la clarté qui résulte de notre interprétation, est bien propre à faire juger au Lecteur combien, en général, ceux qui se flattoient d'avoir expliqué Pline avoient encore laissé à desirer & à faire pour remplir ce grand objet.

(44) Columelle, liv. 2, chap. 16; l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 2, chapitre 19, p. 59; & Palladius, *in Februar.* tit. 20, ont pareillement assigné, pour l'emploi du fumier, le déclin de la lune; & Columelle recommande expressément, pour ce travail, le mois de Février, vers l'époque des Ides. Voici ses paroles, liv. 2, ch. 18: *Sed in totum curandum est ut secundùm Favonii exortum, mense Februario, circa Idus* (c'est-à-dire dans les quatre ou cinq premiers jours de ce mois, les Ides de Février commençant le six), *immixtis seminibus fœni, macriora loca, & utique celsiora stercorentur.*

De fatione arborum, & quod avulfione nafcuntur arbores.

CAPUT 10. ABUNDE prædictâ ratione cœli ac terræ, nunc de his arboribus dicimus, quæ curâ hominum atque arte proveniunt. Nec pauciora propè funt genera : tam benignè naturæ gratiam retulimus. Aut enim femine proveniunt, aut plantis radicis, aut propagine, aut avulfione, aut furculo, aut infito & confecto arboris trunco. Nam folia palmarum apud Babylonios feri, atque ita arborem provenire, Trogum credidiffe demiror. Quædam autem pluribus generibus feruntur, quædam omnibus.

(1) C'eft-à-dire de graine, de pepin, de noyau, ou en mettant en terre le fruit entier de l'arbre, comme lorfque d'un marron il naît un marronnier, d'un pepin de pomme un pommier, d'un noyau de pêche un pêcher, &c.

(2) Le *plant* fe dit d'un arbriffeau planté en pied avec fa racine.

(3) Cette expreffion a été tranfportée de la culture de la vigne à la culture d'autres efpeces. *Provigner*, à la lettre, fe dit de la vigne, dont on courbe un farment jufqu'à faire entrer la fommité de ce farment en terre; & lorfque cette tête du farment a pris, ou plutôt fourni une nouvelle racine, on coupe & fépare ce nouveau cep d'avec celui dont il faifoit originairement partie : c'eft, dis-je, cette maniere de multiplier un cep de vigne par lui-même qui a donné lieu à nos expreffions, *provin* & *provigner*.

(4) Le rejetton fe dit de la production furabondante de rameaux que l'arbre jette par fon pied, c'eft-à-dire vers fa racine.

(5) Le fion, cion, ou fcion, fe dit d'une petite fommité de branche qu'on retranche de l'arbre pour la planter ailleurs.

(6) Nous traiterons de la greffe au chapitre 14. Au refte, deux manufcrits portent ici *infito in confecto*, au lieu de *infito & confecto*. Sur quoi on fera bien de confulter la note fuivante du Pere Hardouin : *Fortè fincerior lectio Regii Codicis 2, & Toletani, quem Pintianus laudat*, aut infito in confecto arboris trunco. *Modum enim infitionis explicat, quem diximus, qui confecto fieret fiffoque fummo arboris trunco, infertifque eo furculis*, enter en fente. *De eo inferendi modo Virgilius, lib.* 2 Georg. *verf.* 78.

Aut rurfum enodes trunci refecantur, & altè
Finditur in folidum cuneis via : deinde feraces
Plantæ immittuntur : nec longum tempus, & ingens
Exiit ad cœlum ramis felicibus arbos :
Miraturque novas frondes, & non fua poma.

Alteram fimul inferendi viam, quæ fie-

De la maniere diverse de faire propager les arbres; & de celle de faire reprendre un sion arraché de sa racine.

APRÈS avoir traité suffisamment de ce qui regarde la disposition du ciel & la préparation de la terre, je vais parler des arbres, considérés selon leur rapport avec l'industrie humaine, qui, par une sorte de reconnoissance, s'est évertuée à égaler, par son travail, le nombre des productions de la Nature; car il n'y a guere moins d'arbres dus à l'art, que d'arbres provenus naturellement (1). En effet, de combien de manieres ne les fait-on pas venir, soit de semence, soit de plant (2), soit de provins (3), soit encore de rejettons (4), de sions (5), ou de deux sortes de greffes (6); telles que celle qui consiste à enter par insertion simple, & celle qui consiste à enter en fente! Car pour ce qu'on lit chez Trogus, que dans la Babylonie on fait venir les palmiers en semant les feuilles (7) de ces arbres, c'est ce qui m'a toujours étonné. Il y a des arbres qui viennent de plusieurs manieres rapportées ci-devant, & il y en a qui viennent de toutes les manieres.

---

bat semine, uti dictum est sect. 22, subobscurè Plinius indicat, cùm & alterâ ratione, hoc est, & confecto arboris trunco, fieri insitionem docet. Cave porro Dalecampium audias, hæc verba, confecto arboris trunco, *sic interpretantem*, conciso frustulatim & in terram demisso: *quod quemadmodum fieri possit, nemo qui agricolationi studuerit, novit: etsi Dalecampium hac parte Virgilii quosdam interpretes secutos intelligimus.*

(7) Théophraste a paru incrédule sur ce fait, même en supposant qu'on semât ou plantât des rameaux entiers du palmier, & non de simples feuilles. Voyez cet Auteur, liv. 2, chap. 2. Cependant quelques Naturalistes modernes ont observé qu'il n'est pas sans exemple que certains arbres se reproduisent par l'une de leurs feuilles, lorsque cette feuille tombe en terrein convenable, ajoutons, & dans une circonstance favorable, comme lorsque la seve vient à travailler hors de saison, sur la fin de l'automne, par exemple, dans les années où l'hiver est tardif. Je suis sûr d'avoir lu un fait de cette nature, observé en France, & attesté par un de nos meilleurs Naturalistes; mais ma mémoire ne me permet point, pour le présent, d'indiquer au Lecteur la source où j'ai puisé cette observation. Je compte en reparler dans les *Additions*, à la fin de ce volume.

Ac pleraque ex his ipsa natura docuit, & in primis semen serere, cùm decidens exceptumque terrâ vivesceret. Sed quædam non aliter proveniunt, ut castaneæ, juglandes, cæduis duntaxat exceptis. Et semine autem, quamquam dissimili, ea quoque, quæ & aliis modis feruntur, ut vites, & mala, atque pira: namque iis pro semine nucleus, non ut supra dictis fructus ipse. Et mespila semine nasci possunt. Omnia hæc tarda proventu, ac degenerantia, & insito restituenda. Interdum etiam castaneæ.

Quibusdam natura contrà omnino non degenerandi; quoquo modo ferantur: ut cupressis, palmis, lauris. Namque & laurus pluribus modis seritur. Genera ejus diximus. Ex his augusta, & baccalis, & tinus, simili modo feruntur. Baccæ mense Januario, Aquilonis afflatu siccatæ, leguntur, expanduntur que raræ, ne calefiant acervo. Postea quidam fimo ad satum præparatas, urinâ madefaciunt. Alii in

(8) Ainsi que l'insinue Virgile, *Géorg.* liv. 2, v. 17:

Pars autem posito surgunt de semine, ut altæ Castaneæ, &c.

(9) *Mespilum. Seritur & semine: sed in longiorem speratur ætatem.* Palladius, *in Martio.*

(10) Ceci est confirmé par Palladius à l'égard du nefflier. Voyez la note précédente. Mais c'est sur-tout le sentiment de Virgile, *Géorg.* livre 2, v. 57:

Jam quæ seminibus jactis se sustulit arbos,
Tarda venit, seris factura nepotibus umbram;
Pomaque degenerant succos oblita priores.

Ecoutons aussi Théophraste, *Histor. Plant.* liv. 2, chap. 3: *Quæ semine proveniunt, ea ferè deteriora redduntur. Quædam etiam omninò degenerant, ut vitis, malus, ficus, punica, pirus.*

(11) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 2, chap. 5.

(12) Au liv. 15, chap. 30, tome 5, p. 390 & suiv.

(13) Pline a dit, au liv. 15, ch. 30, que c'est un laurier à très grandes feuilles; il a observé toutefois que, selon le sentiment de quelques-uns, ce laurier auguste n'est pourtant pas celui qui a les plus grandes & larges feuilles, mais que ce caractere distinctif est celui du laurier nommé *royal*. Sur quoi je prendrai occasion de dire que, selon ma conjecture, ce laurier royal tiroit son nom des Rois d'Egypte; car la plus grande sorte de feuilles de

La Nature a enseigné elle-même la plupart de ces méthodes, & principalement celle de semer la graine des arbres; car il étoit aisé de voir que cette graine, étant tombée & reçue dans la terre, produisoit ensuite une plante. Il y a même des arbres qui ne viennent pas autrement, comme les châtaigniers & les noyers, à moins qu'ils n'aient été coupés. Les vignes, les pommiers, les poiriers, viennent aussi de leur semence, quoique d'ailleurs ils multiplient de plusieurs autres manieres; mais leur semence consiste dans leurs pepins, au lieu que celle des châtaigniers (8) & des noyers consiste dans leurs fruits. Les nefliers peuvent aussi venir de semence (9). Tous les arbres qui sont produits de cette maniere, sont longs à (10) croître, & ne manquent pas de s'abâtardir : c'est pourquoi il faut les enter pour les rétablir; ce que l'on est aussi quelquefois obligé de faire à l'égard des châtaigniers.

Il y a, au contraire, des arbres qui (11) ne s'abâtardissent jamais; comme les cyprès, les lauriers, les palmiers. Le laurier vient de plusieurs manieres. Nous avons parlé ailleurs (12) de ses différentes especes. Le laurier auguste (13), le laurier commun & le laurier-tin viennent tous trois de la même façon. Pour cela, on cueille leurs baies au mois de Janvier, lorsqu'elles ont été desséchées par le vent d'aquilon; & on les étend en les éloignant les unes des autres pour qu'elles ne s'échauffent point, comme elles ne manqueroient pas de faire si elles étoient en un tas. Ensuite quelques-uns les mettent macérer dans le fumier; & avant que de les semer, ils les trempent dans l'urine. D'autres les ayant mises dans un panier d'osier, les foulent aux pieds dans une eau courante, jusqu'à ce

laurier que j'aie jamais vue, est celle du laurier d'Egypte. Un Curieux m'en a donné une feuille qui venoit d'une serre d'une des maisons de plaisance de Sa Majesté. Ce laurier d'Egypte, par la longueur & largeur remarquables de sa feuille, surpasse une fois au moins le laurier de Rome, ou grand laurier d'Italie, dont la feuille est elle-même le double, ou à-peu-près, des feuilles du laurier commun. Cette feuille de laurier Egyptien a huit pouces & plus de long sur mieux de trois pouces de large.

qualo pedibus in profluente deculcant, donec auferatur cutis. Alioqui uligo infestat, nec patitur nasci. In sulco repastinato palmi altitudine vicenæ ferè acervatim mense Martio : eædem & propagine feruntur ; triumphalisque taleâ tantum. Myrti genera omnia in Campania baccis seruntur, Romæ propagine Tarentina. Democritus & alio modo seri docet, grandissimis baccarum tusis leviter, ne grana frangantur, eaque intrita reste circumlini, atque ita seri : parietem fore densitatis, ex quo virgulæ differantur. Sic & spinas sepis causâ serunt, tomice moris spinarum circumlitâ. Pilas autem laurûs & myrti inopiâ à trimatu tempestivum est transferre.

Inter ea quæ semine feruntur, Mago in nucibus operosius est. Amygdala in argilla molli meridiem spectante seri jubet. Gaudere & durâ, calidâque terrâ : in pingui aut hu-

(14) Ou plutôt au mois de Février, s'il en faut croire Palladius, *in Februar.* tit. 23.

(15) Dont nous avons traité, l. 15, chap. 30.

(16) Et, d'après lui, sans doute, Florentinus, dans ses *Géoponiques*, liv. 11, p. 310. Voici la traduction Latine de ce passage Grec : *Sunt qui baccas lectissimas tundant leviter, restemque è palustri herba tortum (quam butomum vocant) circumligent : & sic in fossam injiciunt.*

(17) Faite d'une certaine herbe marécageuse mentionnée dans la note précédente.

(18) *Tomex* répond ici, chez Pline, au *bou tomos* de l'Auteur Grec cité note 16, & qui probablement avoit emprunté cette expression de Démocrite. *Tomex* est interprété par le Pere Hardouin, *funiculus lineus, junceus, palmeusve.* Le Traducteur du passage Grec cité note 16, interprete par *palustris herba*, le mot Grec *bou-tomos*, qui, comme je pense, a amené l'expression *tomex*, dont Pline se sert ici. Les cordes en question doivent être faites de genêt, & être fort vieilles, selon Palladius, *in Februar.* Voici ce qu'il dit : *Circa Idus Februarias, sepes hortorum ex conjecto in funibus spinarum semine facienda est, sicut dictum est, &c.* Palladius nous renvoie ici à un passage précédent, où il avoit écrit : *Alii spinarum plantas & semina in munitione disponunt. Sed melius erit rubi semina, & spinæ quæ rubus caninus vocatur, matura colligere, & cum farina ervi ex aqua macerata miscere : funes dehinc sparteos veteres hoc genere mix-*

qu'elles soient dépouillées de leur peau, dont l'humidité les gâteroit & les empêcheroit de produire. On les seme ensuite au mois de Mars (14) dans une terre labourée plusieurs fois, & on les met par petits tas d'environ une vaingtaine chacun, dans des raies qui doivent avoir un palme de profondeur. Les mêmes lauriers se provignent aussi; mais le laurier triomphal (15) ne se multiplie que par des sions. Dans la Campanie, on fait venir toutes sortes de myrtes en semant leurs baies. A Rome, on provigne les myrtes de Tarente. Démocrite (16) enseigne une autre maniere de faire venir les myrtes, qui est de concasser leurs plus grosses baies, mais légérement & sans briser les pepins, & d'en faire ainsi une espece de pâte dont on enduira une corde (17) que l'on enfouira ensuite dans la terre selon sa longueur. Il dit que par ce moyen on aura une haie de myrte fort épaisse, de laquelle on pourra prendre des sions pour les transporter ailleurs. On seme de la même façon des épines pour faire des haies, c'est-à-dire qu'on frotte une (18) corde avec des mûres de ronce, & qu'on l'enterre comme l'autre. Quant aux lauriers & aux myrtes que l'on aura semés de cette façon-là, on peut, au besoin, les transplanter en mottes (19) au bout de trois ans.

Magon, traitant des arbres qui viennent de semence, s'étend beaucoup sur ceux dont le fruit est revêtu d'une écaille dure. Il veut que l'on seme les amandiers dans une terre argilleuse & molle, qui soit tournée vers le midi. Il dit néanmoins qu'ils s'accommodent assez d'un terroir dur (20) & chaud; mais qu'ils meurent

tionis sic inducere, ut intra funes semina recepta serventur usque ad verni temporis initia. Tunc ubi sepes futura est, duos sulcos tribus à se pedibus separatos sesquipedis altitudine faciemus: & per utrosque, funes cum seminibus obruemus levi terrâ.

(19) C'est ce que signifie ici le mot *pilæ*, qui n'a été compris jusqu'ici par aucun Interprete ni Commentateur de Pline.

(20) Ceci est confirmé par Palladius, *in Januario*, livre 2, tit. 15, p. 45: *Amant agrum durum, siccum, calculosum, cœlum calidissimum: & quia maturè florere consueverunt, ita statuendæ sunt, ut arbores ad meridiem spectent.*

mida mori, ac ſterileſcere. Serendas quàm maximè falcatas, & è novella, fimoque diluto maceratas per triduum, aut pridie quàm ſerantur, aquâ mulsâ. Mucrone defigi, aciem lateris in Aquilonem ſpectare: ternas ſimul ſerendas triangulâ ratione, palmo inter ſe diſtantes: denis diebus adaquari, donec grandeſcant.

Juglandes nuces porrectæ ſeruntur commiſſuris jacentibus. Pineæ nucleis ſeptenis ferè in ollas perforatas additis: aut ut laurus, quæ baccis ſeritur. Citrea grano & propagine: ſorba ſemine, & à radice plantâ, & avulſione proveniunt. Sed illa in calidis: ſorba & in frigidis & humidis.

Natura & plantaria demonſtravit, multarum radicibus

(21) C'eſt ce que recommande auſſi Florentinus, dans les *Géoponiques*, liv. 10, chap. 57, p. 282; & Palladius, *ibid*. Ce dernier s'exprime ainſi: *Sed ipſa amygdala ad ponendum, & nova legamus, & grandia. Quæ antequam ponamus, pridie mulsâ aquâ, ita ut ne nimis maceremus, ne germen extinguat ex multo melle mordacitas. Alii priùs fimo liquido per triduum nuces eas macerant: deinde die & nocte eſſe patiuntur in mulſa, ſed quæ ſuſpicionem tantùm poſſit habere dulcedinis.*

(22) Pline & Magon ſont ſuivis en ceci par Démogeron, voyez le liv. 17, *Géopon.* chap. 63; mais ils ſemblent contredits ou mal entendus par Palladius, *ibid.* tit. 16, p. 47. On lit chez ce dernier: *Ponemus nuces tranſverſas, ut latus, id eſt, carina ipſa, figatur in terra. Cacumen ipſum, cùm ponimus nucem, in aquilonis partem dirigemus.* Palladius, comme on le voit par ce paſſage, a compris que, chez Pline, *mucrone amygdalam defigere*, ſignifioit *prendre & tenir une amande par la pointe lorſqu'on la ſeme en terre*, & non pas ſemer une amande *la pointe en terre*. On voit en outre qu'il confond les expreſſions de *mucro* & d'*acies*, les interprétant l'une & l'autre par *cacumen.* Il ſeroit bien étrange que Pline n'eût point choiſi un autre tour, s'il avoit compris le précepte du Carthaginois Magon dans le même ſens que Palladius l'entend.

(23) Palladius, *ibid.* tit. 15, p. 45, corrige ici Pline, ou a mal compris Magon; car il écrit, *ſi ſiccitas interceſſerit, ter in menſe rigemus*; c'eſt-à-dire qu'au lieu de recommander d'arroſer dix jours de ſuite, il veut qu'on arroſe chaque dixieme jour, ou, ce qui revient au même, trois fois par mois, à diſtance égale de tems. Je ſoupçonne, au reſte, que Pline a ſuivi Magon; mais que comme celui-ci écrivoit pour le climat d'Afrique, dans

dans un terroir gras & humide, & ne portent point de fruit. Il recommande (21) de choisir pour semence les amandes les plus courbes, & qui soient prises d'un jeune amandier; de les faire tremper durant trois jours dans du fumier liquide, ou de les tenir dans de l'eau de miel la veille du jour qu'elles doivent être semées; de les planter par (22) la pointe, mais en sorte que le taillant qu'elles ont au côté soit tourné du côté du nord; de les planter trois à trois en triangle, de façon qu'elles soient éloignées d'un palme l'une de l'autre; enfin, de les arroser pendant (23) dix jours, jusqu'à ce que les amandiers soient un peu grands.

Les noix se sement selon leur longueur, & de telle sorte que leurs jointures soient couchées. On seme les pins en mettant six ou sept pignons dans un pot d'argille troué, que l'on cache dans la terre; ou bien on les seme de la même façon que les lauriers, qui se sement par leurs baies. Les citronniers viennent de graine & de provins (24). Les cormiers (25) viennent de graine, de plant, & de rejettons: mais les citronniers aiment (26) les endroits chauds; au lieu que les cormiers aiment une exposition froide & humide.

La Nature (27) a montré aux hommes à multiplier les arbres, en

Palladius a cru devoir s'écarter de ce précepte; à moins qu'on ne veuille supposer que *denis diebus* puisse se prendre dans le sens de *decimis diebus*; auquel cas il y auroit lieu de croire que Pline avoit écrit *in denis diebus*, & que cet *in*, par une omission vicieuse, a été négligé par les copistes. En effet, nous verrons sur la fin de ce même chapitre, que *in trinis diebus* signifie chez Pline de *trois en trois jours*: observation que les bons Grammairiens & les vrais Latinistes ne jugeront pas inutile.

(24) Et de plusieurs autres manieres. Ecoutons Palladius, *in Martio*, liv. 4, tit. 10, p. 94: *Mense Martio, citri arbor quatuor modis seritur: semine, ramo, taleâ, clavâ... Si granis velis serere, ita facies. Terram in duos pedes fodies, cinerem miscebis, &c.*

(25) Consultons le même Palladius, *in Januario*, tit. 15: *Mense Januario, Februario, & Martio, locis frigidis,... sorba seruntur egregiè, ita ut matura in seminario ipsa poma pangantur.... Plantas etiam si quis ponere voluerit, habebit arbitrium... Amat loca humida, montana, & frigidis proxima, & solum pinguissimum, &c.*

(26) Consultons encore Palladius, *ibid. Citreum amat terram rarioris naturæ, cœlum calidum, humoremque continuum... Sed si quis hoc genus, ut in regione frigida nutriatur, extorquet, loco vel parietibus munito, vel in meridianam partem verso, disponat hanc arborem, &c.*

(27) Pline traite ici la seconde mé-

pullulante ſobole densâ, & pariente matre, quas enecet. Ejus quippe umbrâ turba indigeſta premitur : ut in lauris, punicis, platanis, cerafis, prunis. Paucorum in hoc genere rami parcunt ſoboli, ut ulmorum, palmarumque. Nullis verò tales pulluli proveniunt, niſi quarum radices amore ſolis atque imbris in ſumma tellure ſpatiantur. Omnia ea non ſtatim moris eſt in ſua locari, ſed priùs nutrici dari, atque in ſeminariis adoleſcere, iterumque migrare. Qui tranſitus mirum in modum mitigat etiam ſylveſtres : ſive arborum quoque, ut hominum, natura novitatis ac peregrinationis avida eſt : ſive diſcedentes virus relinquunt, manſueſcuntque tractatu, ceu feræ, dum radici avellitur planta.

Et aliud genus ſimile natura monſtravit, avulſique arboribus ſtolones vixêre. Quo in genere & cum perna ſua avelluntur, partemque aliquam è matris quoque corpore auferunt ſecum fimbriato corpore. Hoc modo plantantur punicæ, coryli, mali, ſorbi, meſpili, fraxini, fici, in primiſque vites. Cotoneum ita ſatum degenerat. Ex eodem

---

thode de multiplier les arbres, qui conſiſte à mettre à profit les rejettons qu'ils pouſſent par le pied.

(28) Ainſi que l'inſinue Virgile, *Géorg.* liv. 2, v. 53 :

Nec non & ſterilis, quæ ſtirpibus exit ab imis....
Nunc altæ frondes & rami matris opacant,
Creſcentique adimunt fœtus, uruntque ferentem.

(29) Comme le dit Virgile, *ib.* v. 17.

Pullulat ab radice aliis denſiſſima ſylva,
Ut ceraſis, ulmiſque; etiam Parnaſſia laurus
Parva ſub ingenti matris ſe protegit umbra.

(30) Caton appelle ces rejettons *pulli*, de même que Pline les appelle, au diminutif, *pulluli*; nous diſons pulluler en parlant des arbres qui pouſſent des rejettons. C'eſt le *pullulaſcere* de Columelle, liv. 4, chap. 21; & nous diſons auſſi, ces rejettons pullulent : c'eſt le *pullulare* de Virgile, dans les vers cités note précédente.

(31) C'eſt le ſens de *in ſua locari*, *&c.* comme portent les manuſcrits : *in ſua*, c'eſt-à-dire *in ſua terra*, dans leur terre propre, dans celle qui leur convient à demeure.

(31*) C'eſt ici la ſixieme méthode de multiplier les arbres, énoncée ſommairement par Pline au commencement de ce chapitre; & la quatrieme méthode énoncée par Virgile dans ces vers, *Géorg.* liv. 2 :

Hic plantas tenero abſcindens de corpore matrum
Depoſuit ſulcis, &c.

faisant naître à leurs yeux, des racines de plusieurs arbres, une forêt de rejettons que l'arbre mere étouffe ensuite par (28) le trop d'ombre qu'il leur donne : c'est ce qu'on peut remarquer dans les lauriers (29), les grenadiers, les platanes, les cerisiers, les pruniers; & il n'y a que très peu d'arbres dont l'ombrage n'étouffe pas leurs rejettons. Dans cette exception, il faut mettre les ormes & les palmiers. Au reste, il ne vient des rejettons (30) qu'aux arbres dont les racines se répandent à fleur de terre, par un certain attrait qu'elles ont pour le soleil & pour la pluie. On ne met pas d'abord ces jeunes plants dans la derniere terre où ils doivent (31) rester; auparavant on les nourrit dans une pepiniere, & on les y laisse croître jusqu'à ce qu'on les transporte ailleurs. Ce transport adoucit merveilleusement les arbres, & même ceux qui sont sauvages; soit que les arbres, ainsi que les hommes, aiment naturellement la nouveauté & à changer de lieu; soit que cette transmigration leur fasse perdre les mauvaises qualités qu'ils avoient; & qu'à force de les manier, lorsqu'on les arrache de terre avec leurs racines, ils s'apprivoisent, pour ainsi dire, comme les animaux.

Nous mettons au nombre des semences par rejettons, une autre maniere de multiplier les arbres, également due à la Nature. Cette maniere consiste (31*) à détacher les rejettons d'un arbre avec leurs talons, de telle sorte qu'on enleve en même tems quelques petites radicules fibreuses (32). C'est ainsi (33) que l'on plante les grenadiers, les coudriers, les pommiers, les cormiers, les nefliers, les frênes, les figuiers, & principalement les ceps de vigne. Toutefois, si l'on plante de la sorte les coignassiers, ils s'abâtardissent (34) : mais on a inventé de planter leurs sions (35). Cela

Voyez aussi Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chap. 1.

(32) Cette circonstance est empruntée de Théophraste, qui, au liv. 2, chapitre 7, se sert du mot ὑπόῤῥιζα pour exprimer ces franges ou fibres.

(33) Théophraste, *ibid.*

(34) *Serunt aliqui cotoneum cacuminibus & taleâ; sed tardus est in utroque proventus.* Palladius, *in Februar.*

(35) C'est-à-dire de couper le bout d'une branche, & de planter en terre

inventum est surculos abscissos serere. Hoc primò sepis causâ factum, sambucis, cotoneo, & rubis depactis: mox & culturæ, ut populis, alnis, salici, quæ vel inverso surculo seritur. Jam eæ ibi disponuntur, ubi libeat esse eas. Quamobrem seminarii curam ante convenit dici, quàm transeatur ad alia genera.

Namque ad id præcipuum eligi solum refert, quoniam nutricem indulgentiorem esse, quàm matrem, sæpè con-

ce bout. C'est ici la cinquieme des six méthodes énoncées ci-dessus par Pline. Virgile ne l'a pas omise :

> Nil radicis egent aliæ : summumque putator
> Haud dubitat terræ referens mandare cacumen.
> *Virg. Georg. liv. 2, v. 28.*

(36) Théophraste, *de Causis*, liv. 1, chap. 1.

(37) Εἰς ἀνάπαλιν, *inverso dente*, comme s'exprime Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chap. 8. Il faut savoir que *tan* est une expression Celtique qui signifie tout ce qui est pointu, ou tranchant; d'où les Armoriques ont employé ce mot dans le sens de feu, & de flamme, par la double raison que j'indique. Les mêmes Armoriques, en adoucissant ce même mot, en ont fait le mot *dant*, une dent, d'où sont restés les noms propres de *Dante*, de *Danty*, &c. Les Belges ont conservé le *t* initial, & disent aujourd'hui même *tand*, une dent. Les anciens Goths appelloient aussi une dent *tann*; d'où vient le verbe Islandois *tanna*, manger. Les Grecs eux-mêmes disoient *tendô*, & *tenthô*, je mange; & au surplus ils avoient adopté le mot Celtique *tan*, une dent, ou ce qui en a la forme, dans une infinité de composés; car entre autres exemples, c'est de là, bien évidemment, qu'ils ont fait le mot *tanaos*, aigu, pointu, piquant; & *taneiai*, des bouts de poutres avancés. Enfin, c'est de là qu'ils avoient donné le nom de *tanaphoroi* aux crochets ou supports crochus des porte-faix. J'entre dans ces détails, parceque je m'apperçois que les Critiques jusqu'ici n'ont point compris le vrai sens de l'expression de Théophraste εἰς ἀνάπαλιν, que Pline traduit très bien par *inverso surculo*, mais qui, au surplus, signifie à la lettre, comme je le démontre, *inversâ acie*, *inverso dente*, *seu acumine*, *&c.*

(38) *Seminarium ad hunc modum facito: locum quàm optimum, & apertissimum, & stercorosissimum poteris, & quàm simillimum genus terræ ubi semina positurus eris, &c.* Caton, *de re rust.* chap. 46, p. 38. Il est à propos de joindre ici les préceptes que donne, p. 27, le *Jardinier François*, imprimé à Amsterdam, 1655, pour former une pepiniere.

» Toutes semences desirent un lieu
» frais, non étouffé d'arbres, ni rem-
» pli de racines; elles veulent être
» abritées du soleil de midi par quel-
» que mur: vous le pourrez facilement
» trouver dans votre jardin, en vous

s'est pratiqué d'abord (36) à l'égard du sureau, du coignassier & de la ronce, pour en faire des haies : ensuite on en a usé de même à l'égard des arbres que l'on cultive, tels que les peupliers, les aunes, les saules. Quant aux saules, on plante même quelquefois leurs sions la pointe en bas (37). Tous ces arbres se mettent, sans autre prélude, dans la seule & derniere terre où ils doivent rester. C'est pourquoi, avant de passer outre, il est bon de parler de la maniere de faire les pepinieres.

Il faut d'abord choisir pour cela un bon terroir; car une nourrice doit souvent avoir plus d'indulgence pour son nourrisson, que la propre mere. Le terroir que l'on choisira doit (38) être sec,

» servant du lieu en labour où sera » votre espalier du côté du midi; une » année seule suffira pour vous fournir amplement de toute sorte de » plant, & plus que vous n'en aurez » de besoin.

» Ayant fait amas de pepins & » noyaux durant toute une année, à » mesure que mangerez des fruits : & » l'hiver étant passé, vers la fin de Février, vous semerez vos pepins en » rayon, chacune espece à part, & » vos noyaux au plantoir, à quatre » bons doigts l'un de l'autre; je présuppose que la terre ou vous les » mettrez aura été labourée au commencement de l'hiver, & qu'elle » le sera une seconde fois quand vous » semerez. Les pepins & noyaux pousseront dès la même année, qui plus » forts, qui plus foibles; il n'importe, » ils seront toujours assez bons à replanter : ce n'est pas que si vous les » aviez semés dans une planche derriere votre contre-espalier (du même côté du midi, pour être au » moins abrités le matin & le soir), » ils ne fussent meilleurs de deux ans » que d'un, pour être replantés; mais » tels qu'ils seront, vous ne laisserez » d'en faire votre pepiniere.

» Les noyaux de pêches se plantent » aussi au tems qu'elles sont en maturité, les enterrant ainsi que l'on » cueille la pêche de l'arbre, c'est-à-dire avec sa chair; & faudra mettre » de petits bâtons à l'endroit où les » aurez mis, de crainte qu'en labourant on ne rompe le germe.

» Pour commencer donc votre pepiniere, vous choisirez quelque partie de votre jardin, que ferez labourer & bien dresser; par après » vous la ferez marcher, pour affermir la terre, puis ferez faire de petites rigoles de la hauteur & largeur du fer d'une bêche, distantes » de deux pieds & demi l'une de l'autre, jettant la terre toute d'un côté » sur le bord du rayon : cela fait, » vous poserez votre plant dans le » rayon, l'appuyant de l'autre côté » que vous aurez mis la terre qu'aurez » tirée, & lui ayant auparavant rogné le pivot : vous ne les mettrez » qu'à demi-pied l'un de l'autre, cha-

venit. Sit ergo ſiccum, ſuccoſumque, bipalio ſubactum, advenis hoſpitale, & quàm ſimillimum terræ in quam

» que eſpece à part, les poiriers avec » les poiriers, les pommiers avec les » pommiers, & ainſi des autres: puis » vous remplirez le rayon de ſa terre, » & marcherez deſſus pour l'affermir, » de crainte que le plant ne s'évente, » & ferez ſoigneux que l'herbe n'é- » rouffe le plant, le faiſant labourer » & ſarcler, quand il en aura de be- » ſoin ».

» Vous ne rognerez votre plant que » quand la ſeve voudra monter, & le » ferez ébourgeonner juſqu'à un pied » de haut, afin qu'il ne ſe trouve » point de nœuds en l'écorce qui vous » nuiſent quand il les faudra gref- » fer ».

» Si dès l'année même que vous les » aurez plantés il s'en trouvoit d'aſſez » forts pour écuſſonner, & qu'ils » euſſent de la ſeve, ne faites aucune » difficulté de les greffer: mon opi- » nion eſt que l'on ne ſauroit écuſ- » ſonner les ſauvageaux & francs » trop jeunes: pourvu que l'on puiſſe » placer l'écuſſon, il ſuffit: ma rai- » ſon eſt que le ſauvageau & ſon » écuſſon prennent un accroiſſement » égal dès leur jeuneſſe, que la taille » de l'argot en eſt plutôt recouverte, » & qu'ils pouſſent de plus grande » force que ceux que l'on écuſſonne » ſur de plus forts, qui ſont des deux » ou trois ans à recouvrir la place où » on aura ôté l'argent, & dont ſou- » vent de l'autre côté de l'écuſſon, » l'écorce du ſauvageau mourant de » trois ou quatre doigts plus bas que » l'écuſſon; qu'il faut un grand tems » à l'arbre pour recouvrir ce manque: » joint que l'écorce d'un vieux ſau- » vageau ne ſe colle pas ſi bien avec » celle de l'écuſſon, & qu'il s'y fait » un gros bourrelet facile à décoller; » ce qui n'arrive pas quand les deux » écorces ſont toutes deux tendres.

» Vous ferez auſſi une pepiniere de » coignaſſes, ſemblable à celle de » francs, & que vous gouvernerez » de la même ſorte.

» Les vraies coignaſſes (qui eſt ce » que je vous nomme ſauvageaux) » ſont celles qui ont le fruit en ca- » lebaſſe, & non pas celui qui eſt » gros derriere, & aboutit en pointe » par-devant.

» Quant aux pêchers que vous avez » ſemés de noyaux, je ſuis d'avis que » vous en faſſiez un quarré de votre » jardin à part, pour les cauſes que » je vous ai dites, qui ſont que les » mettant en eſpalier, ou contre-eſ- » palier, il meurt tous les ans quel- » que branche; ce qui eſt fort déſa- » gréable à voir. C'eſt pourquoi je » vous conſeille qu'en l'un des quar- » rés les plus éloignés du logis (pour » ne pas empêcher la vue de tout vo- » tre jardin), du côté du mauvais » vent, qui eſt la biſe, ou ſepten- » trion, vous y logiez vos pêchers » que leverez de votre ſéminaire, » & vous les placerez à ſix pieds l'un » de l'autre, en diſtances égales de » tous côtés; ce qui ſe nomme plan- » ter à la quinconce: & là vous en » recueillerez abondance de fruits, » à cauſe de la quantité d'arbres.

& néanmoins plein de suc; il doit être bien béché, propre à recevoir les arbres qu'on veut y mettre, & le plus semblable qu'il est possible à celui où ils seront transplantés. Il faut en ôter soigneusement les pierres, & qu'il soit si clos, que les poules ne puissent

» Vous serez soigneux de leur faire » donner aussi quatre labours, faire » ôter le bois mort, & couper aux » deux ou troisieme nœud les jeunes » jets qui, poussant de trop grande » force, attireroient à eux seuls toute » la seve de l'arbre, & laisseroient » languir les vieilles branches, qui, » faute de nourriture, mourroient en » peu de tems (car tenez pour une » maxime que la seve monte toujours » aux jets les plus tendres) : vous » pouvez aussi au même lieu entre- » mêler quelques abricotiers, que » vous gouvernerez de la même façon » que les pêchers & pavies ».

Consultez, sur le même objet, M. Pluche, tome 2, p. 146. Entre autres préceptes judicieux, il donne celui-ci : « Si la terre d'une pepiniere » étoit maigre & sans substance, elle » ne formeroit que des sujets foibles » & languissants, dont on ne pourroit » jamais rétablir la mauvaise consti- » tution. On ne veut pas non plus » que la terre d'une pepiniere soit » extrêmement grasse & amendée. » (M. Pluche contredit ici le senti- » ment de Caton, exposé au com- » mencement de cette note.) On s'y » contente d'un sol de moyenne qua- » lité, ou qui soit moins bon de quel- » ques degrés que celui où l'on trans- » plantera par la suite les jeunes ar- » bres, afin que ce passage qui les af- » foiblit soit promptement réparé par » la bonté d'une nouvelle nourriture, » & qu'ils ne dégénerent pas, en pas- » sant d'un bon fonds dans un moin- » dre, &c. »

Enfin, consultez, sur cette matiere importante, la *Nouvelle Maison Rustique*, tome 2, pages 136, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 144; & encore pages 417, 428 & 449. Consultez aussi M. Valmont de Bomare, tome 4, au mot *Pepiniere*. On trouvera d'excellents préceptes dans toutes les sources que j'indique ici. Le Pere Vaniere a traité cette même matiere avec toutes les graces de la poésie :

Semina recta leges, nullis deformia nodis
Ulceribusque : tripes arbor tria brachia pandet;
Ut mediam teneat se firmius, atque comantes
In patulum ramos spatiosior explicet orbem.
Venali ne crede nimis : nam sæpè per urbem
Vendibilis jactata, solo deponitur arbor
Jam prope sicca, diù nimium quia pabula tellus
Nulla dedit : spem sæpè tuam frustratur, agrestes
Ingratosque ferens mentito nomine fructus.
Semen agro dabis ipse tuo; primamque parabis
Arboribus segetem : si desint semina, mollis
Arbore detrahitur ramus, claususque lagenâ
Ad tepidos alitur soles pluvialibus undis.
Si fontes bibat usque novos; jam mense peracto
Truditur ex ima brevior radicula parte :
Robustis tum planta cibis nutritur; humusque
Trita manu miscetur aquæ : mox cortice rupto,
Cùm teneras meditatur hians arbuscula frondes,
Deponenda solo est, tractandaque molliter, actâ
Ne brumâ torpescat iners, aut sole sitique
Ardeat, immodico vel palleat ebria potu, &c.

Præd. Rust. lib. 1.

transferendæ ſint. Ante omnia elapidatum, munitumque ad incurſum etiam gallinacei generis : quàm minimè rimoſum, ne penetrans ſol exurat fibras : intervallo ſeſquipedum ſeri ; nam ſi inter ſe contingant, præter alia vitia, etiam verminoſa fiunt : ideo ſarriri convenit ſæpiùs, herbaſque evelli. Præterea ſemina ipſa fruticantia ſupputare, ac falcem pati conſueſcere.

Cato & furcis crates imponi jubet, altitudine hominis, ad ſolem recipiendum ; atque integi culmo ad frigora arcenda : ſic pirorum malorumque ſemina nutriri, ſic pineas nuces, ſic cupreſſos ſemine ſatas & ipſas. Minimis id granis conſtat, ut vix perſpici quædam poſſint : non omittendo naturæ miraculo, è tam parvo gigni arbores : tanto majore tritici & hordei grano, ne quis fabam reputet. Quid ſimile originis ſuæ habent malorum pirorumque ſemina ? His principiis reſpuentem ſecures materiam naſci, indomita ponderibus immenſis præla, arbores velis, turribus muriſque impellendis arietes ? Hæc eſt naturæ vis, hæc potentia. Super omnia erit, è lacryma naſci aliquid, ut

(39) *In ſeſquipedem quoquo verſum taleam demittito, opprimitoque pede.* Caton, *ibid.* Ecourons auſſi Columelle : *Si eodem ſcrobe duas aut tres arbuſculas voles conſtituere, curato ne inter ſeſe contingant : quoniam mutuo contactu aut putreſcent, aut vermibus interibunt.* Columelle, liv. 5, ch. 10.

(40) Caton, chap. 48, p. 39 : *Eam terram tabulâ aut pedibus complanato : furcas circum affigito : eò perticas intendito : eò ſarmenta, aut crates ficarias imponito, quæ frigus defendant & ſolem : ubi ſubtus homo ambulare poſſit, facito.*

(41) Voyez Caton, *ibid.*

(42) Ceci eſt encore puiſé chez Caton, chap. 151, p. 180 & 181 : *Semen cupreſſi quando legi, ſeri, propagarique oporteat, &c.*

(43) Confirmé par Théophraſte, *de Cauſis*, liv. 1, chap. 5, p. 203 ; & par Varron, *de re ruſt.* liv. 1, ch. 40. On lit chez ce dernier : *Quædam ad oriendum ſunt uſque adeo parva, ut ſint obſcura, ut cupreſſi : non enim galbuli qui naſcuntur, tanquam pilæ parvæ corticiæ, id ſemen : ſed in his intus primigenia ſemina dedit natura.*

y entrer. Il ne doit point être ſujet à ſe fendre & ſe crevaſſer, de peur que le ſoleil, en pénétrant à travers ces ouvertures, ne brûle les racines. Il faut éviter que les arbres ne ſe touchent; car cela les rend ſujets aux vers & à d'autres maladies. Il faudra donc mettre entre un arbre & le plus voiſin l'intervalle d'un pied & demi (39). Il faut auſſi néceſſairement ſarcler ſouvent la terre où ils ſont, & en arracher les herbes : en outre, il faut les émonder de tems à autre, & les accoutumer ainſi à ſouffrir la ſerpe.

Caton recommande (40) de mettre dans les pepinieres des fourches de la hauteur d'un homme, avec des claies deſſus, deſtinées à intercepter le ſoleil, & qu'on couvre de chaume en hiver pour empêcher le froid. C'eſt de la ſorte qu'il veut (41) qu'on éleve les jeunes pommiers, les jeunes poiriers, les pins, & les cyprès venus de graine. Quant à la graine de cyprès (42), elle eſt ſi petite (43), que bien ſouvent elle échappe à la vue; & néanmoins la Nature, par une merveille ſurprenante, produit de grands arbres d'une ſi petite graine, laquelle eſt beaucoup moindre, je ne dis pas ſeulement qu'une feve, mais même qu'un grain d'orge ou de froment. Quelle proportion y a-t-il entre les ſemences des pommiers & des poiriers, & les arbres qu'elles produiſent? Comment ſe peut-il que d'un ſi petit commencement il vienne un bois qui réſiſte à la cognée, qui ſert à faire ou des preſſoirs capables de ſoutenir des charges immenſes, ou des mâts (44) de navires, ou des beliers pour abattre les tours & les murailles? Tel eſt le pouvoir de la Nature. Mais ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt que d'une larme, ou réſine, il naiſſe des plantes, comme nous le dirons en ſon lieu (45). Après donc avoir cueilli les pommes du

(44) Pline ſe ſert ici du mot *arbor* pour exprimer un mât de navire. Le mot Italien *albero*, un arbre, s'emploie encore dans le même ſens. En François même, *arbre*, en méchanique, ſignifie une piece de bois poſée debout, & faiſant partie eſſentielle d'une machine.

(45) Au liv. 19, chap. 8; & l. 21, chap. 5.

ſuo loco dicemus. Ergo è cupreſſo fœmina (mas enim, ut diximus, non gignit) pilulæ collectæ, quibus docui menſibus, ſiccantur ſole: ruptæque emittunt ſemen, formicis mirè expetitum: ampliato etiam miraculo, tantuli animalis cibo abſumi natalem tantarum arborum. Seritur menſe Aprili, areâ æquatâ cylindris, aut volgiolis, denſum: terrâque cribris ſupercernitur pollicis craſſitudine. Contra immane pondus attollere ſe non valet, torqueturque ſub terra. Ob hoc pavitur veſtigiis. Leniter rigatur à ſolis occaſu in trinis diebus, ut æqualiter bibat, donec erumpant. Differuntur poſt annum dodrantali filo, cuſtoditâ temperie, ut viridi cœlo ferantur, ac ſine aura. Mirumque dictu, periculum eo tantùm die eſt, ſi roraverit quantulumcum-

(46) Au liv. 16, chap. 26.

(47) C'eſt-à-dire au chapitre 10 du livre actuel, où Pline a dit qu'il faut faire ſécher ces pommes de cyprès dans les mois de Janvier & de Février.

(48) Caton, *ibid.* ſe contente de dire qu'il faut recueillir & ſemer cette graine au printems. L'inſtruction de Pline eſt moins vague que celle de Caton. Au reſte celui-ci entre dans quelques détails omis par Pline, & que voici; *Semen cupreſſi Tarentinæ per ver legi oportet: maturum eſt ubi hordeum flaveſcit. Semen ubi legeris, in ſole ponito; id purgato; id aridum condito... Per ver ſerito in loco ubi terra tenerrima erit, quam pullam vocant, &c.* Il réſulte de l'expoſé de Caton, que la ſemence ou graine de cyprès de Tarente eſt la meilleure; & que ſa maturité a pour époque celle où l'orge blondit; époque à la fois fixe & indéterminée: fixe, parce-qu'elle ſuit invariablement le régime de l'orge; indéterminée, parceque l'orge ne blondit pas au même tems préfix, & que ce terme donné varie ſelon les climats, & même ſelon les années, ou ſelon la qualité des terroirs.

(49) Les manuſcrits portent, les uns *volgiolis*, les autres *vulgioalis*; ce que M. Jault a traduit par une hie: j'ai ſuivi cette interprétation. Dupinet traduit un *ploutoir.* Le mot employé par Pline, quel qu'il puiſſe être, répond au mot *pavicula*, employé par Caton, chez qui on lit, liv. 29: *Ubi bene comminuta terra fuerit, cylindro aut paviculâ coæquato.* On conçoit qu'en général le mot *pavicula* déſigne un inſtrument propre à affermir le ſol, à le conſolider comme un pavé. Columelle fait mention des cylindres, *in Hortulo*, liv. 10, dans ce vers:

Ocyma comprimite, & gravibus denſate cylindris.

cyprès femelle (car nous avons fait observer (46) que le mâle n'en porte point), on les fait sécher au soleil dans le mois indiqué ci-dessus (47); & lorsqu'elles sont seches, elles s'ouvrent & rendent leur graine, dont les fourmis sont très friandes. En quoi l'on peut remarquer une autre merveille, savoir, qu'un si petit animal consume la semence de si grands arbres. On seme la graine de cyprès au mois d'Avril (48), après avoir applani le terrein avec un cylindre ou une hie (49), & on la seme fort épais (50) : en outre, on met par-dessus de la terre pilée l'épaisseur d'un pouce, sans plus; car si cette graine étoit trop chargée, elle ne pourroit s'élever, & ce qu'elle pousseroit se recourberoit sous la terre. Voilà pourquoi aussi on se contente d'égaliser la terre en marchant simplement (51) dessus : ensuite on l'arrose doucement après le coucher du soleil, & de trois en trois (52) jours, afin qu'elle soit abreuvée également; ce que l'on continue jusqu'à ce que les cyprès aient levé. Au bout d'un an, on les transplante de façon qu'il y ait de l'un à l'autre neuf pouces de distance : mais il faut pour cela que le tems soit doux & serein, & qu'il ne fasse point de vent ; car tout le danger de ces arbres (chose étonnante !) dépend uniquement du jour auquel on les transplante; & pour peu que dans

---

Ces cylindres sont des rouleaux composés ou remplis d'une matiere fort lourde.

(50) Comme on a coutume de semer le lin. Ecoutons Caton, ch. 151 : *Semen cupressi serito crebrum, ita ut linum seri solet : eo cribro terram incernito : dimidiatum digitum terram altam succernito.*

(51) En l'applanissant avec une planche, ou bien avec les mains, ou enfin avec les pieds, comme dit Caton, chap. 151 : *Id bene tabulâ, manibus, aut pedibus complanato.* D'après cette autorité, je lis au texte, avec le Pere Hardouin, *ob hoc pavitur vestigiis*, & non pas *ob hoc pariter vestigiis*, comme on lisoit avant lui.

(52) Le Pere Hardouin veut que *in trinis diebus* signifie de trois en trois jours, comme nous avons vu plus haut que *denis diebus* paroît être employé dans le sens de *decimo quovis die*. Je me conforme à cette interprétation, entraîné par l'extrême vraisemblance dont elle me paroît être dans l'application actuelle. Ceci même me feroit penser que plus haut il faut lire *in denis diebus*, & non pas simplement *denis diebus* : en effet, cet *in* leveroit, comme ici, toute difficulté.

que imbrem, aut si afflaverit. De reliquo tutæ sunt perpetuâ securitate, aquasque odêre.

Et zizipha grano seruntur mense Aprili. Tuberes meliùs inseruntur in pruno sylvestri, & malo cotoneo, & in calabrice: ea est spina sylvestris. Quæcumque optimè & myxas recipit, utiliter & sorbos.

De transferendis seminariis, & ulmis serendis, & scrobibus.

CAPUT II. PLANTAS ex seminario transferre in aliud, priusquam suo loco ponantur, operosè præcipi arbitror, licèt translatione folia latiora fieri spondeant.

Ulmorum, priusquam foliis vestiantur, samara colligenda est circa Martias Calend. cùm flavescere incipit. Deinde biduo in umbra siccata serenda, densa in refracto, terrâ super minutatim cribratâ, crassitudine quæ in cupressis. Pluviæ si non adjuvent, rigandum. Deferendæ ex arearum venis post annum in ulmaria, intervallo pedali in quamque partem. Maritas ulmos autumno serere utilius,

(53) *Aquas odêre cupressi*, a déja dit Pline, liv. 16, chap. 18. Voyez aussi Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chapitre 8.

(54) C'est le sens de *quæcumque* en cet endroit, du moins à l'égard des sebestiers, comme j'en juge avec le Pere Hardouin, d'après ce passage de Palladius, liv. 3, *in Februar.* tit. 25, p. 78: *Myxa inseruntur mense Martio sorbis, vel spinis.* Quant aux sorbiers ou cormiers, le même Palladius veut qu'on les ente au mois d'Avril; & si l'on choisit une épine pour les enter, il veut que ce soit l'épine blanche: *Mense Aprili sorba inseruntur in se, in cydoneo, in spina alba, vel trunco, vel cortice.*

(1) On peut comparer ici notre Pline avec Columelle, liv. 5, chap. 6. Cet Auteur s'étend fort au long sur le même sujet. J'en citerai ici quelques lignes: *Sameram deinde quæ jam rubicundi coloris erit, & compluribus insolata diebus, ut aliquem tamen succum & lentorem habeat, injiciemus areis, & eas totas seminibus spissè contegemus: atque ita cribro putrem terram duos altè digitos incernemus, & modicè rigabimus, &c.*

(2) Le soir, ou avant le lever du soleil, selon Columelle, *ibid. Æstate*

cette époque il tombe de pluie, ou fasse de vent, les voilà en risque de périr : mais passé ce jour-là, ils n'ont rien à craindre. Toutefois ils n'aiment pas l'eau (53).

On seme les jujubes en graine au mois d'Avril. Le parti le plus avantageux qu'il y ait à prendre pour les pêches-noix, c'est de les enter sur le prunier sauvage, le coignassier, & le calabrice, qui est une sorte d'épine sauvage. Les sebestiers se peuvent enter sur toute sorte d'épine (54) : c'est même la meilleure méthode à leur égard; & on peut l'employer aussi, avec avantage, à l'égard des cormiers.

De la maniere de replanter les sauvageons des pepinieres : comme on doit planter les ormes, & faire les fosses.

S'ASTREINDRE à transporter les plants d'une pepiniere dans une autre, avant que de les mettre dans leur derniere terre, c'est, à mon avis, s'imposer un travail en pure perte, quoiqu'on assure que leurs feuilles en seront plus grandes.

Il faut (1) cueillir la graine des ormes vers le premier de Mars, lorsqu'elle commence à jaunir, & avant que les ormes soient revêtus de feuilles. Ensuite, après l'avoir fait sécher à l'ombre pendant deux jours, il faut la semer fort épais dans un terroir bien béché; & par-dessus, on mettra la même épaisseur de terre criblée fin que pour les cyprès. S'il ne vient pas de pluie, il faudra arroser (2). Au bout d'un an (3), on transplantera (4) les jeunes ormes dans les ormaies, de telle maniere qu'il y ait de l'un à l'autre un pied (5) de distance en tout sens. Comme les ormes qui soutiennent les vignes n'ont point de graine, & qu'ils viennent de plant (6), il

deinde, priusquam sol oriatur, aut ad vesperum, conspergi potiùs, quàm rigari debent.

(3) Lorsque l'orme est parvenu à la hauteur de trois pieds, selon Columelle, *ibid.*

(4) De l'avis du Pere Hardouin, je lis au texte *deferenda* avec les manuscrits Royaux & Colbertins, & non pas *differenda*; leçon corrompue qu'offrent quelques autres.

(5) Columelle, *ibid.* exige un pied & demi : *Oportebit non maximos scrobiculos sesquipede inter se distantes fodere.*

(6) Comme on l'a observé au l. 16,

quia carent ſemine: nam eæ è plantis ſeruntur. In arbuſtum quinquennes ſub Urbe transferunt, aut (ut quibuſdam placet) quæ vicenûm pedum eſſe cœperunt. Sulco, qui novenarius dicitur, altitudine pedum trium, pari latitudine, & eo amplius, circa poſitas, pedes terni undique è ſolido adaggerantur. Arulare id vocant in Campania. Intervalla ex loci natura ſumuntur. Rariores ſerendas in campeſtribus convenit. Populos & fraxinos, quia feſtinantiùs germinant, diſponi quoque maturiùs convenit, hoc eſt, ab Idibus Febr. plantis & ipſas naſcentes. In diſponendis arboribus, arbuſtiſque ac vineis, quincuncialis ordinum ratio vulgata & neceſſaria, non perflatu modò utilis, verùm & aſpectu grata, quoquo modo intueare, in ordinem ſe porrigente verſu. Populis eadem ratio ſemine, quâ ulmos ſerendi: transferendi quoque è ſeminariis eadem & ſylvis.

Ante omnia igitur in ſimilem transferri terram, aut meliorem oportet. Nec è tepidis aut præcocibus in frigidos aut ſerotinos ſitus, ut neque ex his in illos. Præfodere ſcro-

---

chap. 17. Conſultons auſſi Columelle, *ibid.* p. 185 : *Poſſunt etiam collectæ cum ſtirpibus plantæ eâdem ratione diſponi : quod in Atinia ulmo fieri neceſſe eſt, quæ non feritur è ſamera. Sed hæc ulmus autumni tempore meliùs quàm vere diſpônitur, &c.*

(7) Tellement que le circuit eſt de neuf pieds ou environ ; ce qui faiſoit donner à cet emplacement l'épithete de novenaire. C'eſt une proportion tirée du rapport brut, & tel quel, de la circonférence au diametre. L'interprétation que nous donnons ici s'appuie ſur Columelle, chez qui on lit, liv. 5, chap. 6 : *Igitur in reſoluta terra ternûm pedum quoquo verſus faciendi ſcrobes : at in denſa, ſulci ejuſdem latitudinis, qui arbores recipiant, præparandi.*

(8) Je lis au texte *arulare*, & non pas *arulas* avec les Editeurs précédents. *Arulare*, c'eſt comme qui diroit *ad rulare* : c'eſt une expreſſion d'origine Celtique, dont la racine eſt notre mot *rouler* ; en Armorique, *ruila* ; en Belgique & en Allemand, *rollen* ; en Anglois, *roll* ; en Irlandois, *rolam* ; en Suédois, *rulla*, &c. car tous ces mots, dans les langues

vaut mieux les planter en automne. Autour de Rome, on les replante lorsqu'ils ont cinq ans, ou, selon quelques-uns, lorsqu'ils ont environ vingt pieds de haut. On les met dans des creux de trois pieds de profondeur & d'autant (7) de largeur, & à l'entour de chaque arbre on accumule la hauteur de trois pieds de terre: c'est ce que ceux de Campanie appellent *aruler* (8). Les intervalles se reglent selon la nature des lieux. Dans les plaines, on met ces arbres plus loin les uns des autres. Comme les peupliers & les frênes, qui viennent aussi de plant, bourgeonnent plutôt, il faut les planter de meilleure heure, c'est-à-dire dès le milieu de Février. Au reste, on a coutume de disposer en échiquier les arbres, les arbrisseaux, & les ceps de vigne : & cette méthode est très bonne; car de cette façon ils sont mieux visités de l'air. Ils font d'ailleurs une plus agréable perspective, parceque, de quelque côté qu'on les regarde, ils forment des allées de droit fil. On seme de graine les peupliers (9), de la même maniere que les ormes; & on les transporte aussi de la même façon, soit des pepinieres, soit des forêts.

Quand on veut donc replanter un arbre, la premiere chose qu'il faut observer, c'est (10) de le mettre dans un terroir semblable à celui où il étoit auparavant, ou même meilleur. Les arbres qui étoient dans des lieux chauds & où les fruits mûrissent de bonne heure, ne doivent pas être replantés dans des lieux froids & où

---

que j'indique, signifient entasser en pelote, *in orbem convolvere*; ce qui se rapporte à l'expression *undique exagerantur*, qui répond ici, chez Pline, au mot Campanien *arulare*.

(9) Le Pere Hardouin croit que dans le texte de Pline il faut lire *opulis*, conformément à Columelle, livre 4, chap. 5, au lieu de *populis*, parceque les peupliers ne donnent point de graine, ou n'en donnent que très rarement. Au reste, l'*opulus* de Columelle est un arbre particulier à l'Italie, qui se doit traduire *opier*, & non pas l'*obier*; car l'obier est un arbre différent, comme je l'ai déja énoncé dans les livres précédents.

(10) Consultez ici Columelle, livre *de arbor.* chap. 20; & liv. 3, chapitre 2; Virgile, *Géorg.* liv. 2, v. 265; & l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 2, chap. 46, p. 81.

bes antè (si fieri posset) tanto priùs, donec pingui cespite obducantur. Mago ante annum jubet, ut solem pluviasque combibant : aut si id conditio largita non sit, ignes in medio fieri ante menses duos, nec nisi post imbres in his seri. Altitudinem eorum in argilloso, aut duro solo, trium cubitorum esse in quamque partem : in pronis palmo amplius : & ubique caminatâ fossurâ ore compressiore sint. Nigrâ verò terrâ duo cubita & palmum, quadratis angulis. Eâ-

(11) Je me sers de cette maniere de traduire, qui est depuis long-tems francisée, de préférence aux circonlocutions. Consultez ici Columelle, liv. 1, chap. 3.

(12) Et d'après lui, sans doute, Columelle, tant au livre 5, chapitre 10, qu'au livre des arbres, chap. 19, où nous lisons : *Ante annum quàm pomaria disponere voles, scrobes fodito : ita sole pluviâque macerabuntur : & quod posueris citò comprehendet. Sed si quo anno scrobes feceris, etiam semina ponere voles, minimum ante duos menses, fodito scrobes, postea stramentis eos completo & incendito.*

(12*) Ceci se rapporte avec ce qu'écrit Columelle, liv. 3, chapitre 13 : *Campestris locus altè duos pedes & semissem infodiendus est : acclivis regio tres.* Je me crois donc fondé à lire ici, avec le Pere Hardouin, *in pronis palmo amplius ;* & non pas *in pruinis* ou *in prunis* avec les Editeurs qui ont précédé ce Savant.

(13) A comparer le passage de Columelle, cité note précédente, avec celui de Pline, on seroit tenté de croire, d'une part, que Pline a voulu parler en dernier lieu de pieds, & non de coudées ; auquel cas il s'accorderoit avec Columelle, à un demi-pied près ; différence qu'il faudroit imputer à cette circonstance du terrein dur & argilleux : & d'autre part, on est fondé à croire qu'en cet endroit-ci le palme dont parle Pline équivaut à un demi-pied ou six pouces ; puisque Columelle exige, pour surcroît, un demi-pied, dans le même cas où Pline exige pour surcroît un palme. En effet, le petit palme des Latins revenoit à quatre doigts, qui font trois pouces, & le double palme à six pouces ou huit doigts, qui font le demi-pied. C'est donc du double palme qu'il s'agit ici. Les Grecs l'appelloient *dikhas*. Il ne faut pas confondre ce double palme avec le grand palme, sorte de fausse mesure qui comprenoit trois pouces & un doigt ; ni avec le plus grand palme, qui se prend pour la main ou palme étendue, c'est-à-dire pour une mesure de neuf pouces, appellée par les Grecs *spithame*. Au reste, la mesure précise du palme est sujette à varier selon les pays, & c'est à quoi il faut bien prendre garde dans les diverses applications. Par exemple, le palme moderne Napolitain est de huit pouces trois lignes & demie de France, moins ou plus une légere fraction dif-

les

les fruits mûrissent tard : *& vice versâ* (11). Il faut, s'il est possible, creuser des fosses d'assez bonne heure pour que l'herbe ait le tems d'y croître abondamment, & de les couvrir. Magon veut qu'on (12) fasse les fosses un an auparavant, afin qu'elles puissent être suffisamment échauffées du soleil, & abreuvées de la pluie : ou, si l'on n'a pas la commodité de les creuser de si bonne heure, il veut qu'on y fasse du feu deux mois avant, & qu'on ne plante les arbres qu'après qu'il aura bien plu. Si le terroir est dur ou argilleux, il faut que les fosses aient trois coudées de profondeur, & autant de largeur. Dans les endroits qui vont en pente (12*), elles doivent avoir un palme (13) de plus : mais par-tout elles doivent être plus étroites (14) en haut, & plus larges en bas. Si la terre est noire, il suffit que les fosses aient deux coudées (15) & un palme ; mais, dans tous les cas, elles doivent être quarrées.

ficile à exprimer. Voyez notre note 6 sur le chapitre quatre-vingtieme du second livre de Pline, tome 1, p. 253 & 254.

(14) Comme seroit la voûte d'un dôme dont on supprimeroit la sommité ou calotte, & qui par ce moyen se trouveroit moins évasée, moins espacée par son orifice, que dans le reste de sa concamération. Ecoutons Columelle, tant au livre des arbres, chapitre 19, qu'au liv. 5, chap. 10. On lit dans ce dernier endroit : *Scrobs clibano similis fiat, cujus imum summo patentius est, ut laxiùs radices vagentur, ac minùs frigoris hyeme, minùsque æstate vaporis per angustum os penetret : etiam ut clivosis locis terra, quæ in eum conjesta est, à pluviis non abluatur.* C'est ainsi que Pline a dit plus haut, chap. 8 : *Puteis ore angustatis . . . intus spatiante venâ.*

(15) Deux coudées valent trois pieds, & le palme un demi-pied. Pline exige donc que les fossés en question aient trois pieds & demi, ou tout au moins trois pieds & trois pouces, en supposant qu'il ait voulu parler ici du petit palme : ce qui ne feroit guere régulier ; car nous venons de voir que quelques lignes plus haut il a pris le palme dans le sens du double palme, qui vaut six pouces. En conservant au palme, en cette occasion, cette derniere valeur, tout me porte à croire que Pline a écrit *duo cubita citra palmum*, c'est-à dire deux coudées moins six pouces, ou, ce qui revient au même, trois pieds moins un demi-pied ; car de cette maniere son calcul se rapporte au calcul des Grecs ; calcul qu'il déclare ici avoir en vue, & qu'il va rapporter. Voyez la note suivante, où notre conjecture est pleinement justifiée.

dem mensurâ Græci auctores consentiunt, non altiores quino semipede esse debere, nec latiores duobus pedibus. Nusquam verò sesquipede minùs altos, quoniam in humido solo ad vicina aquæ perveniat.

Cato: Si locus aquosus sit, inquit, latos pedes ternos in faucibus, imosque palmum & pedem, altitudine quatuor pedum: eos lapide consterni, aut si non sit, perticis sali-

(16) Le pied Grec, selon Dupinet, étoit plus long d'un demi-pouce que le pied Romain. Ainsi cinq demi-pieds Grecs revenoient à deux pieds & demi, plus un pouce trois lignes. Mais Pline néglige ici & par-tout cette appréciation exacte, affectant de regarder, dans l'application, le pied Grec & le pied Romain comme deux expressions identiques & synonymes. L'Auteur Grec qu'il paroît principalement avoir ici en vue, c'est Xénophon, chez qui on lit, dans l'Economique: *Vidistine scrobem tribus pedibus altiorem? Sed neque, me hercule, inquam, altiorem pent'-hemi-podio* (id est *quinque pedibus*). Et plus loin il écrit encore: *Quid autem? nunquam vidisti scrobem aliquam cujus latitudo tres pedes excederet? Imo, inquam, non supra duos pedes.* Cette comparaison du double passage de Xénophon avec le passage actuel de Pline, semble indiquer, comme je l'ai dit, que notre Auteur avoit écrit *duo cubita citra palmum;* & que les diverses abréviations, souvent mal figurées ou mal entendues, dont se servoient les plus anciens copistes pour exprimer l'addition ou la soustraction d'une mesure, auront donné lieu aux copistes postérieurs de lire ici *&* au lieu de *citra*. Cette supposition qui, par elle-même, est singulièrement vraisemblable, approche, en quelque façon, de l'évidence dans le cas actuel; car de cette maniere Pline & Xénophon, comme je le fais voir, se rapportent parfaitement, à la différence près du pied Grec & du pied Romain, qui, selon Dupinet, n'étoient pas entiérement semblables, & différoient l'un de l'autre d'une vingt-quatrieme partie, comme je l'ai énoncé au commencement de cette note. Mais, encore une fois, je ne sais, pour le présent, aucune occasion où Pline ait eu égard à cette distinction, supposé qu'elle soit bien réelle; ce que j'aurai peut-être lieu de discuter ailleurs. Le Pere Hardouin s'éleve, avec raison, contre Dalechamp & Casaubon, qui interpretent chez Pline *quino semipede* par *quatre pieds & demi:* il est bien démontré que le *quinus semipes* de Pline répond au *pent'-hemi-podion* de Xénophon; & que chez Xénophon cette mesure ne signifie autre chose que deux pieds & demi; à la lettre, *cinq demi-pieds.*

(17) Confirmé par le second passage de l'*Economique* de Xénophon, cité note précédente.

(18) Au lieu de *nusquam verò sesquipede minùs alta*, Pintianus voudroit qu'on lût ici *non nunquam*, &c.

Ces mêmes mesures & proportions sont aussi celles que prescrivent les Auteurs Grecs ; ils disent qu'elles ont assez de deux pieds (16) & demi de profondeur, & de deux pieds de largeur (17), mais qu'elles ne doivent jamais (18) être moins profondes que d'un pied & demi ; ce qui suffit en effet (18*) dans les terreins humides, d'autant que si l'on y fouille plus avant, on trouve l'eau (19).

Caton veut (20) que si le lieu est aquatique, on fasse les fosses de trois pieds de large à l'ouverture, d'un pied & un palme au fond, sous quatre pieds de profondeur, & qu'elles soient pavées de pierres (21). Si l'on n'a point de pierres, il veut qu'on emploie

c'est-à-dire *quelquefois* au lieu de *jamais* ; mais cette correction téméraire a contre elle l'autorité expresse des Auteurs Grecs que Pline avoue suivre en cette rencontre. Voyez principalement Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chap. 7 ; & Xénophon, dans son *Economique*. On lit chez ce dernier : *Nullam scrobem vidi quæ non ternis semipedibus*, τρι ἡμιπόδιοις, *alta foret*. Or trois demi-pieds font un pied & demi (*sesquipes*), comme s'exprime notre Pline. L'autorité de l'Ecrivain Grec & celle de l'Ecrivain Latin se prêtent donc ici une force mutuelle, & nous obligent à rejetter de tout point la leçon de Pintianus, justement réprouvée en vertu de ces mêmes raisons par le Pere Hardouin.

(18*) Je lis au texte, avec tous les manuscrits, *quoniam in humido solo, &c.* & non pas *quamvis humido solo* avec Dalechamp. La leçon manuscrite, comme l'observe le Pere Hardouin, s'appuie sur deux passages, l'un de Xénophon, *in Œconomico* ; l'autre de Columelle, liv. 3, chap. 13, p. 112. On lit chez ce dernier : *Nisi tamen, si scaturigo palustris obvia, sicut in agro Ravennate, plusquam sesquipedem prohibeat infodere.*

(19) Comme on l'éprouve dans la campagne de Ravenne, selon Columelle, cité note précédente.

(20) On lit aujourd'hui même chez Caton, chap. 34, p. 37 : VITES ET OLEÆ QUOMODO INFODIANTUR. *Sulcos, si locus aquosus erit, alveatos esse oportet, latos summos pedes tres, altos pedes quatuor, infimum latum pedem unum & palmum. Eos lapide consternito. Si lapis non erit, perticis saligneis viridibus quoquoversus collatis consternito. Si pertica non erit, sarmentis colligatis itidem facito.*

(21) Pour que l'eau s'y conserve & fournisse à la seve dans les tems de sécheresse. C'est pour cette même raison que Caton propose de mettre en place de pierres un lit de sarment ; toutes précautions avouées & approuvées de Théophraste, *de Causis*, livre 3, chap. 5, p. 268 & 269. Voyez aussi les vers de Virgile cités note 25.

gnis viridibus : ſi neque eæ ſint, ſarmentis, ita ut in altitudinem ſemipedem trahantur. Nobis adjiciendum videtur ex prædicta arborum natura, ut altiùs demittantur ea quæ ſummâ tellure gaudent, tanquam fraxinus, olea. Hæc & ſimilia quaternos pedes oportet dimitti. Cæteris ſat eſt, ſi altitudinis pedes ternos effecerint.

Excide, inquit, radicem iſtam, Papirius Curſor imperator, cùm ad terrorem Præneſtinorum Prætoris deſtringi ſecures juſſiſſet : innoxium abradi partes quæ ſe nudaverint.

Teſtas, aliqui lapides rotundos ſubjici malunt, qui & contineant humorem, & tranſmittant : non item planos facere, & à terreno arcere radicem exiſtimantes. Glarea ſubſtrata inter utramque ſententiam fuerit.

Arborem nec minorem bimâ, nec majorem trimâ tranſferri quidam præcipiunt : alii, cùm annum impleat : Cato

(22) Confirmé par Columelle, au livre des arbres, chap. 20, en cette ſorte : *Cùm ſemina depones, dextrâ ac ſiniſtrâ ſingulis, uſque in imum ſcrobem, faſciculos ſarmentorum brachii humani craſſitudine deponito, ita ut ſupra terram paululum exſtent : per quos æſtate parvo labore aquam radicibus ſubminiſtres.*

(23) Ce fait eſt rapporté par Tite Live, liv. 9; & par Aurelius Victor, *de viris illuſtr.* chap. 31. Ce dernier s'exprime ainſi : *Papirius Curſor à velocitate ... comis & jocorum ſtudioſus, cùm Præneſtinum Prætorem graviſſimè increpuiſſet : Expedi, inquit, lictor, ſecures. Et cùm eum metu mortis attonitum vidiſſet, incommodam ambulantibus radicem excidi juſſit.* Je me ſuis vu contraint de redreſſer le texte de Pline en cet endroit. J'y lis : EXCIDE, *inquit* RADICEM ISTAM, *Papirius Curſor imperator, c m ad terrorem Præneſtinorum Prætoris deſtringi ſecures juſſiſſet :* INNOXIUM ABRADI PARTES QUÆ SE NUDAVERINT. On liſoit auparavant : EXCIDE, *inquit, radicem iſtam, Papirius Curſor imperator, ad terrorem Præneſtinorum Prætoris. Deſtringi ſecures juſſit. Eſt innoxium abradi partes quæ ſe nudaverint, &c.* J'eſpere que peu de Critiques réclameront l'ancienne leçon, s'ils ſe donnent la peine de la comparer avec la nouvelle, & de comparer l'une & l'autre avec les témoignages hiſtoriques.

(24) Ceci eſt une maxime d'agriculture, que Pline met à propos dans la

des perches de ſaule encore vertes, ou, au défaut de ſaule, qu'on y mette une couche de ſarment d'un demi-pied (22) de hauteur. Je crois devoir ajouter qu'il faut planter à une plus grande profondeur ceux qui montrent volontiers leurs racines à fleur de terre, tels que le frêne & l'olivier. Ceux-ci & les arbres de même nature doivent être mis à quatre pieds de profondeur : trois pieds ſeulement ſuffiront aux autres eſpeces.

Le Général Papirius Curſor, voulant donner une fauſſe frayeur au Préteur de Préneſte, appella (23) ſon Licteur, & lui dit : *Délie tes haches.* Puis il ajouta : *Abats-moi cette racine ; il n'y a point d'inconvénient à couper celles qui ſe découvrent* (24).

Quelques-uns aiment mieux garnir le fond des foſſes avec des morceaux (25) de pots caſſés, d'autres avec des cailloux ronds, afin de retenir une ſuffiſante quantité d'humidité, & de laiſſer écouler le ſuperflu. Il croient que les pierres plates ne produiroient pas le même effet, & qu'elles empêcheroient la racine de pénétrer dans la terre. Ainſi, pour tenir en ceci un milieu, il ſera bon de mettre du gravier dans les foſſes.

Lorſqu'on veut tranſplanter un arbre, il faut, ſelon quelques-uns, qu'il ait deux ans ; ils l'approuvent même de trois ans, mais non de plus : il ſuffit, ſelon d'autres, qu'il ait un an complet.

---

bouche de Papirius, égayant ainſi la ſéchereſſe du précepte pat l'agrément de l'hiſtoriette. C'eſt ce que n'avoit compris aucun des Editeurs, Interpreres, ni Commentateurs de Pline. Au reſte la maxime en queſtion s'appuie de l'autorité de Théophraſte, *de Cauſis*, liv. 3, chap. 11, p. 275. Au texte de Pline, au lieu de *abradi*, quelques manuſcrits portent *adradi* ; variante peu eſſentielle.

(25) J'ai ſuivi la correction du Père Hardouin. Avant lui, on liſoit *quæ ſe nudaverint terrâ.* Il fait voir qu'il eſt à propos de retranchet ce mot oiſif *terrâ* que la phraſe précédente n'exige nullement ; & de lui ſubſtituer le mot *teſtas*, pour faire le commencement de la phraſe actuelle. Il en donne pour raiſon que Pline prend évidemment les préceptes qu'il donne ici, chez Virgile. Or on lit chez ce Poète, *Géorg.* liv. 2, v. 348 :

Aut lapidem bibulum, aut ſqualentes infode conchas ;
Inter enim labentur aquæ, tenuiſque ſubibit
Halitus, atque animos tollent ſata. Jamque reperti
Qui ſaxo ſuper atque ingentis pondere teſtæ
Urgerent : hoc effuſos munimen ad imbres :
Hoc ubi hiulca ſiti findit canis æſtifer arva.

craſſiorem quinque digitis. Non omiſiſſet idem, ſi attineret, meridianam cœli partem ſignare in cortice, ut tranſlata in iiſdem & aſſuetis ſtatueretur horis: ne aquiloniæ meridianis oppoſitæ ſolibus finderentur, & algerent meridianæ aquilonibus.

Quod è diverſo affectant etiam quidam in vite, ficoque, permutantes in contrarium. Denſiores enim folio ita fieri, magiſque protegere fructum, & minùs amittere: ficumque ſic etiam ſcanſilem fieri.

Plerique id demum cavent, ut plaga deputati cacuminis meridiem ſpectet, ignari fiſſuris nimii vaporis opponi. Id quidem in horam diei quintam vel octavam ſpectare maluerim. Æquè latet non negligendum, ne radices morâ

(16) *Poſt hæc, arbores craſſiores digitis quinque quæ erunt, eas præciſas ſerito, &c.* Caton, chap. 28.

(17) Il condamne ici tacitement l'opinion de Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 2, chap. 7. Cette précaution eſt auſſi expreſſément preſcrite par Virgile, dans ces vers, *Géorg.* liv. 2:

Quin etiam cœli regionem in cortice ſignant:
Ut quo quæque modo ſteterit, quâ parte calores
Auſtrinos tulerit, quæ terga obverterit axi,
Reſtituant: adeo in teneris aſſueſcere multum eſt.

C'eſt encore l'avis de Columelle. l. 5, chap. 6, p. 188: *Hanc obſervationem, non ſolùm in vitium poſitione, ſed in ulmorum, cæterarumque arborum præcipio: ut cùm de ſeminario eximuntur, rubricâ notetur una pars, quæ nos admoneat, ne aliter arbores conſtituamus, quàm quemadmodum in ſeminario ſteterint. Plurimum enim refert, ut eam partem cœli ſpectent, cui ab tenero conſueverunt.* L'opinion établie ici par ces Auteurs eſt devenue une ſorte de regle aſſez généralement reçue parmi les modernes. Le Pere Vaniere nous la preſcrit formellement dans ſon *Prædium ruſticum*, liv. 5:

Obſervare polos juvat & quo cardine cœli
Conſtiterant, eidem molles opponere plantas,
Pabula ne ſubeant ægrè, ſi reſpicit Arcton
Quæ ſteterat pars antè Notis obverſa: minores
Nam Boreæ de parte latent ſub cortice venæ.
Parciùs hinc ſuccum ſol è radicibus imis
Evocat: ecce vides ut in ilice plurimus ovi
Circulus in faciem truncis inſcribitur, Auſtros
Craſſior ad tepidos, geminamque exilis ad Arcton.
Hac ratione plagas cœli (cùm fortè per altos
Devius erraſti ſaltus) & quâ ſit eundum
Invenies, plano ramum ſi demetis ictu:
Aſpice quâ cortex propior ſit parte medullæ:
Frigidus hinc oritur Boreas: contrarius Auſter
E regione venit. Si terga obverteris axi,
Occiduo tibi dexter erit flans Caurus ab orbe;
Lævus, ab Eoïs Eurus qui naſcitur oris.

Cette pratique, au reſte, eſt preſque indiſpenſable à l'égard des plantes de

Caton veut (26) qu'il ait plus de cinq doigts de grosseur. Au reste, ce grand personnage n'auroit pas manqué, s'il l'eût jugé utile (27), de prescrire pour regle, avant la transplantation des jeunes arbres, de marquer sur leur écorce le côté qui regarde le midi, afin de leur donner la même exposition qu'ils avoient auparavant: ce que l'on fait dans la crainte que si l'on tournoit au midi le côté qui regarde le nord, la chaleur ne les fit fendre; ou que si l'on tournoit au nord le côté qui regarde le midi, le froid ne les gelât.

Quelques-uns même pratiquent tout le contraire à l'égard des vignes & des figuiers, & les tournent dans un sens opposé à celui qu'avoient ces jeunes arbres, persuadés que par ce moyen ils seront plus touffus de feuilles; que leur fruit sera plus à couvert, & moins sujet à tomber; & que les figuiers, en particulier, viendront de telle maniere, qu'on pourra facilement monter (28) dessus.

En émondant les branches, bien des personnes ont soin que la coupure regarde le midi, ne prenant pas garde que cela expose l'arbre à être fendu par la trop grande chaleur. Pour moi, j'aimerois mieux que cette coupure regardât le point du ciel où se trouve le soleil à onze heures du matin (29), ou à deux heures après midi. Une autre attention essentielle à avoir, & que je vois

l'Amérique méridionale & des autres pays chauds, lorsqu'on veut essayer de les élever en France. Si Pline a osé la blâmer, ou du moins croire qu'on pouvoit la négliger impunément, c'est qu'il avoit sous les yeux l'excellent terroir d'Italie, où cette précaution doit être à-peu près inutile.

(28) Selon Théophraste, les figuiers deviendront plus accessibles à monter, si on les plante en sens inverse, c'est-à-dire la pointe en bas, comme on l'a observé plus haut à l'égard des rejetons de saule. Voici ses paroles, *Hist. Plant.* l. 2, c. 8 : *Hoc idem fieri in fico aiunt : nam si in contrarium permutata feratur, fructum non amittere, scansilemque fieri pronunciant.* Pline paroît avoir tiré ce qu'il dit ici de quelques Mémoires peu exacts, dont l'Auteur avoit mal compris Théophraste.

(29) C'est-à dire, fût dirigé vers le *sud-sud-ouest*, ou vers le sud-sud-est. La cinquieme heure du jour, c'est notre *onze heures du matin*, le partage du jour étant tel chez les Romains, que midi appartenoit à la sixieme heure.

inarescant: neve à septentrionibus, aut ab ea parte cœli usque ad exortum brumalem vento flante effodiantur arbores, aut certè non adversæ iis ventis radices præbeantur: propter quod emoriuntur, ignaris causæ agricolis. Cato omnes ventos & imbrem quoque in tota translatione damnat. Et ad hæc proderit quàm plurimum terræ, in qua vixerint, radicibus cohærere, ac totas cespite circumligari: cùm ob id Cato in corbibus transferri jubeat, procul dubio utilissimè. Idem summam terram contentus est subdi. Quidam punicis malis substrato lapide non rumpi pomum in arboribus tradunt. Radices inflexas poni melius. Arborem ipsam ita locari, ut media sit totius scrobis, necessarium. Ficus, si in scilla (bulborum hoc genus est) feratur, ocyssimè ferre traditur pomum, neque vermiculationi obno-

(30) Caton réprouve même toute sorte de vent, dans l'époque de ce travail : *Caveto autem ne cùm ventus fiet, aut imber, effodias, aut feras; nam id maximè cavendum est.* Caton, chap. 28, p. 27.

(31) Voyez le passage de Caton, cité note précédente.

(32) *Oleas, ulmos, ficos, poma, vites, pinos, cupressos cùm feres, bene cum radicibus eximito cum terra sua quamplurima, circumligatoque uti ferre possis: in alveo aut in corbula ferri jubeto.* Caton, *ibid.*

(33) *In scrobe cùm pones, summam terram subdito: postea operito terrâ, &c.* Caton, *ibid.* C'est aussi l'avis de Columelle, liv. 5, chap. 6: *Arbores ita conferendæ sunt, ut summam terram, quæ aratro subacta sit, semipedem altè substernamus, radices omnes explicemus, & depositas stercoremus, ut ego existimo: si minùs, terrâ subactâ operiamus, &c.*

(34) De ce nombre est Columelle, qui écrit, liv. 5, chap. 10, p. 201: *Mala Punica ne in arbore rumpantur, remedio sunt lapides tres, &c.* Palladius écrit aussi, liv. 4, *in Mart.* tit. 10, p. 92: *Qui in scrobe deponit, si tres lapillos in ipsa radice constituet, providebit ne poma findantur.* Au reste, ceci me paroît un préjugé du genre de ceux qui tenoient à la vertu des nombres. Aussi Pline a-t-il eu une sorte de honte d'énoncer le nombre mystique de ces pierres, comme font Columelle & Palladius.

(35) C'est aussi l'avis de Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chap. 7; mais cette pratique est contraire à celle de nos jardiniers; ce qui a fait croire, mais à tort, au Pere Hardouin que négliger,

négliger, c'eſt de ne pas laiſſer la racine de l'arbre qu'on replantera expoſée trop long-tems hors de terre, juſqu'à ſe deſſécher; comme auſſi de ne point arracher d'arbre lorſqu'il ſouffle un vent du plein nord, ou de quelque autre point du ciel pris entre le plein nord & l'orient d'hiver (30); ou du moins de faire en ſorte que les racines ne ſoient point expoſées à ces vents, car cela fait mourir les arbres ſans que le cultivateur en ſache la cauſe. Caton deſireroit (31) que pendant tout le tems de la tranſplantation il ne fit ni vent ni pluie. Il ſeroit auſſi fort à propos de laiſſer aux racines le plus qu'il ſe pourroit de la terre où elles étoient; de façon qu'elles demeuraſſent entiérement enveloppées des mottes & du gazon de leur propre terre. Voilà pourquoi Caton recommande (32) de tranſporter les jeunes plants dans des corbeilles; ce qui eſt aſſurément une très bonne pratique. Il veut (33) auſſi qu'on ne mette point au fond des foſſes d'autre terre que celle qui étoit à la ſurface. Quelques-uns (34) diſent que ſi l'on garnit de pierres le fond des creux où l'on voudra planter des grenadiers, jamais les grenades ne creveront ſur l'arbre. La meilleure façon de placer les racines des arbres, c'eſt de ne leur donner aucune (35) inflexion: mais il faut que chaque arbre ſoit poſé juſtement dans l'époque du milieu de ſa crue. On dit que ſi l'on plante un figuier, en le mettant dans un oignon de ſquille (36), qui eſt une ſorte de bulbe, il portera très promptement du fruit, & ne ſera point ſujet aux vers. Les autres arbres fruitiers n'y ſeront point (37) ſujets non plus, en obſer-

chez Pline *inflexas* n'a point une ſignification négative. Si Pline eût voulu contredire Théophraſte, il n'eût pas employé l'expreſſion la plus propre à faire croire qu'il tomboit dans ſon ſens.

(36) *Ficus ſi in ſcilla feratur, ocyùs creſcit, minùſque à vermibus infeſtatur.* Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 2, chapitre 7. *Aliqui multum prodeſſe confirmant ut generoſiora poma producat, ſi plantam fici diviſo ſquillæ bulbo interſitam, ſtrictamque vinculis collocemus.* Palladius, *in Martio.* Nous traiterons de la ſquille au liv. 19, chap. 5.

(37) Avant le Pere Hardouin, au lieu de *quo vitio carent*, on liſoit dans les éditions *quo vitio non carent*, contre le témoignage des meilleurs manuſcrits, & contre l'autorité expreſſe de Théophraſte, *de Cauſis*, liv. 5, c. 7, p. 332, & chap. 11, p. 336.

xium : quo vitio carent reliqua poma ſimiliter ſata. Radicum ejus magnam adhibendam curam, ut exemptas appareat, non evulſas, quis dubitet? Quâ ratione & reliqua confeſſa omittimus : ſicuti terram circa radices fiſtucato ſpiſſandam, quod Cato primum in ea re eſſe cenſet : plagam quoque à trunco oblini fimo, & foliis præligari præcipiens.

De intervallis plantandarum arborum, & umbris, & ſtillicidiis, & ubi plantari debeant.

CAPUT 12. HUJUS loci pars eſt ad intervalla pertinens. Quidam punicas, & myrtos, & lauros denſiores ſeri juſſerunt, in pedibus tamen novenis. Malos ampliùs paulo, vel magis etiam piros, magiſque amygdalas, & ficus : quod optimè dijudicabit ramorum amplitudinis ratio, locorumque, & umbræ cujuſque arboris, quoniam has quoque obſervari oportet. Breves ſunt, quamvis magnarum arborum, quæ in orbem ramos circinent, ut in malis, piriſque. Eædem enormes ceraſis, lauris.

Jam quædam umbrarum proprietas. Juglandium gravis & noxia, etiam capiti humano, omnibuſque juxtà ſatis.

(38) Inſtrument à deux anſes dont ſe ſervent les paveurs pour enfoncer les pavés. Le peuple appelle auſſi cet inſtrument une *demoiſelle*. J'en ai déja parlé plus haut.

(39) Ecoutons Caton lui-même, ch. 28 : *Oleas, ulmos, ficos ... in ſcrobe cùm pones ... operito terrâ radicibus fœni, deinde calcato pedibus bene, deinde fiſtucis, vectibuſque calcato, quàm optimè poteris. Id erit ei rei primum. Poſt hæc arbores craſſiores digitis quinque quæ erunt, eas præciſas ſerito, oblinitoque fimo ſummas, & foliis alligato.*

(1) Ceci eſt emprunté de Théophraſte, qui a traité fort au long cette matiere au liv. 2, *Hiſt. Plant.* chap. 7, & principalement au liv. 3, *de Cauſis*, chap. 8, p. 272. Conſultez ſur ce même objet la *Nouvelle Maiſon Ruſtique*, imprimée chez Deſaint, 1768, T. 1, p. 752, ligne 19 & ſuiv.

(2) Théophraſte, *ibid.*

(3) On accuſe l'ombre du noyer de

vant à leur égard la même pratique dans la plantation. C'est un principe indubitable, qu'on ne sauroit être trop soigneux d'ôter très doucement de terre les racines du figuier, sans les arracher de force. Je ne m'arrêterai donc pas plus long-tems à ces préceptes, non plus qu'aux autres dont l'utilité est généralement reconnue; tels, par exemple, que celui de battre la terre avec une hie (38) autour des racines, afin de l'affermir, ce que Caton (39) regarde comme le plus essentiel en cette matiere; ou tels que celui par lequel il recommande de couvrir de fumier & d'envelopper de feuilles la coupure que l'on fait au haut du tronc des arbres pour les émonder.

De la distance qu'il faut mettre entre deux arbres : des ombres des arbres : de leurs égouts : & quels terroirs conviennent aux diverses sortes de plants.

Il reste encore à parler des intervalles qu'il convient de laisser entre les arbres. Quelques-uns veulent (1) qu'on mette les grenadiers, les myrtes & les lauriers assez épais, pourvu cependant qu'il y ait neuf pieds de distance d'un arbre à un autre. Les pommiers (2) doivent être un peu plus au large, les poiriers encore plus, les amandiers & les figuiers encore davantage. La meilleure maniere en cela, c'est de se régler selon la disposition des lieux, selon l'étendue des branches de chaque arbre, & selon son ombre; car cette ombre mérite aussi attention. Les arbres qui se branchent en rond, comme les pommiers & les poiriers, ne jettent pas beaucoup d'ombre, même les plus grands. Au contraire, celle des cerisiers & des lauriers est d'une très grande étendue.

Les ombres des arbres ont diverses propriétés. Celle des noyers est nuisible, tant aux hommes (3), à qui elle cause des douleurs

causer des paralysies, des maux de tête, des frissons, de faire tomber les cheveux, d'occasionner des sommeils lourds, &c. Voyez Aldrovande, ainsi que Grevinus, dans son *Traité des venins*, liv. 2, chap. 22; & Marcel Donat, *Hist. Med. mirab.* liv. 1, chapitre 1.

Necat gramina & pinus : ſed ventis utraque reſiſtit, quâ jam & protecta vinearum ratione egent. Stillicidia pinûs, quercûs, ilicis, ponderoſiſſima. Nullum cupreſſi, umbrâ minimâ, & in ſe convolutâ. Ficorum levis, quamvis ſparſa : ideoque inter vineas ſeri non vetantur. Ulmorum lenis, etiam nutriens, quacumque opacat. Attico hæc quoque videtur è graviſſimis : nec dubito, ſi emittantur in ramos. Conſtrictæ quidem ullius noxiam eſſe non arbitror. Jucunda & platani, quamquam craſſa : licet gramini credere non ſoli, haud aliâ lætiùs operiente toros. Populo nulla ludentibus foliis : pinguis alno, ſed paſcens ſata. Vitis ſibi ſufficit, mobili folio, jactatuque crebro ſolem umbrâ temperans, eodem gravi protegens in imbre. Omnium ferè

(4) Palladius dit au contraire (livre 12, *in Novembr.* tit. 7, p. 165) que le pin paſſe pour favoriſer ce qu'on ſeme à ſon abri. Peut-être cet axiome n'eſt-il vrai qu'à l'égard du myrte, du laurier, & des autres plantes de forte complexion ; ſans qu'il s'enſuive pour cela que le pin ne ſoit pas un voiſinage contraire aux différentes ſortes de *gramen*, & à tout ce qui ne mérite que le nom d'herbe. Au reſte, tous les manuſcrits portent ici *gramina*, & non pas *germina*, comme on liſoit avant le Pere Hardouin.

(4*) Je lis au texte *quâ jam & protecta vinearum ratione egent* avec le Pere Hardouin ; & non pas *quoniam & protecta, &c.* comme on lit dans les manuſcrits. Mais en reconnoiſſant la néceſſité de ſubſtituer *quâ jam* à *quoniam*, j'interprete cette phraſe un peu différemment que ne fait le Pere Hardouin, & je m'y crois bien fondé. Pline indique ici que le pin ſeroit propre à ſoutenir la vigne contre l'impétuoſité des vents, qui renverſent les ormes & les autres appuis ordinaires des vignes. Ce paſſage n'admet certainement point d'autre interprétation. Le P. Hardouin n'a frappé qu'à côté du but. Il s'exprime ainſi : *Quâ jam, &c.* id eſt, *quo genere arborum ideo jam protecta vinearum egent.* Aliàs, *earum propterea arborum oppoſitu vineæ jam percommodè proteguntur.* On voit que le Pere Hardouin n'a point compris préciſément le ſens de *quâ ratione egent, &c.* ce qui ne ſignifie autre choſe, en cette occaſion, que *quâ vi egent, &c.* Le mot *ratio* eſt de force indéfinie, & ſupplée, dans le diſcours, au mot propre & poſitif que l'on cherche ; exprimant, au lieu de la choſe même, le mode, la maniere d'être de la choſe, témoin ces diverſes phraſes de Pline : *Si patiatur trunci ratio*, liv. 17, chap. 13 : *Ubi patietur loci ratio*, liv. 18, chap. 26 : *Ubicum-*

de tête, qu'à toutes les plantes qui sont auprès. Celle du pin fait mourir les herbes (4); mais le noyer & le pin résistent aux vents, à la violence desquels les abris (4*) ordinaires des vignes n'opposent qu'une trop foible résistance. Le pin, le *quercus* & l'*ilex* se chargent de beaucoup d'eau en tems de pluie. Le cyprès (5) n'a point ce défaut : aussi donne-t-il très peu d'ombre ; & cette ombre est, pour ainsi dire, rassemblée sur elle-même. Celle du figuier est légere, quoique fort étendue : c'est pourquoi on ne laisse pas de planter des figuiers parmi les vignes. Celle de l'orme est douce, & même elle nourrit tout ce qui se trouve dessous : cela n'a pas empêché Atticus (6) de décider qu'elle est une des plus pesantes ; & c'est ce qu'on ne sauroit nier, si les ormes sont fort branchus. Mais je crois que quand un arbre a les branches courtes & ramassées, son ombre n'est jamais nuisible. Celle du platane (7) est agréable, quoique fort épaisse : & ce qui montre combien elle est salutaire, c'est qu'il n'y a point d'arbre sous l'ombre duquel il croisse de plus belle herbe. Le peuplier, dont les feuilles remuent toujours (8), ne donne point d'ombre, à proprement parler. Celle de l'aune engraisse & nourrit toutes les plantes qui se rencontrent dessous. La vigne n'a pas besoin d'une ombre étrangere ; car celle que lui donnent ses feuilles, & le mouvement fréquent dont elles sont agitées, suffisent pour tempérer la chaleur du soleil. Les feuilles de la vigne lui servent aussi de couvert dans les grandes pluies. Presque tous les arbres dont les feuilles sont

---

que patiatur cœli ratio, ibid. &c. &c.

(5) Ceci doit s'entendre du cyprès femelle, qui est fait en pyramide, comme on l'a vu au liv. 16, chap. 33 : à l'égard du cyprès mâle, il doit former gouttiere, puisque Pline dit de lui, *ibid. Mas spargit extra se ramos deputaturque.*

(6) Julius Atticus, dont nous avons parlé dans nos notes alphabétiques sur le premier livre de Pline.

(7) J'ai souvent prévenu qu'il ne faut pas confondre le platane (arbre à grandes feuilles, & dont la vraie patrie est l'Asie Mineure) avec notre plane.

(8) Il veut parler du tremble, comme je présume, & non de toutes les sortes de peupliers.

levis umbra, quorum pediculi longi. Non faſtidienda hæc quoque ſcientia, atque non in ultimis ponenda, quando quibuſque ſatis umbra aut nutrix, aut noverca eſt. Juglandium quidem, pinorumque, & picearum, & abietis, quæcumque attigêre, non dubiè venenum eſt.

Stillicidii brevis definitio eſt. Omnium quæ projectu frondis ita defenduntur, ut per ipſas non defluant imbres, ſtilla ſæva eſt. Ergo plurimum intererit hac inquiſitione, terra in qua feremus, in quantum arbores quaſque alat. Jam per ſe colles minora quærunt intervalla. Ventoſis locis crebriores ſeri conducit. Olea tamen maximo intervallo, de qua Catonis Italica ſententia eſt: in XXV pedibus minimum, plurimum XXX ſeri. Sed hoc variatur locorum naturâ. Non alia major in Bætica arbor In Africa verò (fides penes auctores erit) milliarias vocari multas narrant à pondere olei, quod ferant annuo proventu. Ideo LXXV pedes Mago intervallo dedit undique: aut in macro ſolo, ac duro, atque ventoſo, cùm minimum XLV. Bætica quidem uberrimas meſſes inter oleas metit. Illam inſcientiam pudendam eſſe conveniet, adultas interlucare juſto plus, & in ſenectam præcipitare, aut (plerumque ipſis qui poſuêre, coarguentibus imperitiam ſuam) totas excidere. Nihil eſt

(9) Tel eſt, par exemple, le noyer, dont Palladius a dit : *Deſiderat intervalla majora, pro arboris magnitudine: quia ſtillicidiis foliorum ſuorum, proximis, vel ſui generis, nocebit arboribus.* Palladius, liv. 2, *in Januar.* tit. 16, p. 47.

(10) Par la raiſon, écrit Théopraſte, *de Cauſis*, liv. 3, chap. 8, que les arbres montagnards ne jettent pas ſi au loin leurs racines & leurs branches.

(11) Voyez Columelle, livre 5, chap. 9, p. 198.

(12) *Hoc genus in* XXV, *aut in* XXX *pedes conſerito.* Caton, chap. 16, p. 12.

(13) Aujourd'hui l'Andalouſie.

(14) Et, d'après lui, Columelle, liv. 5, chap. 9, p. 198.

(15) C'eſt une réflexion que fait auſſi Columelle, liv. 1, chap. 8 : *Nam cùm multùm prodeſt peritè quid facere,*

attachées à de longues queues, donnent une ombre légere. Au reste, ce n'est pas une science méprisable, ou dont on doive faire peu de cas, que celle qui enseigne quand & à quelles sortes de plantes l'ombre est avantageuse, ou nuisible. Il est certain que celle des noyers, des pins, des pesses, & des sapins, nuit à tout ce qu'elle couvre.

Pour ce qui est de l'eau qui dégoutte des feuilles des arbres (9) quand il pleut, nous dirons seulement que celle de tous les arbres qui sont si bien couverts de leurs feuilles que la pluie ne mouille point leur tronc, est malfaisante. Il est très important de bien connoître la nature du terroir où l'on veut mettre des plants, & quelles sortes d'arbres y réussissent. Il ne faut pas de si grands intervalles sur les côteaux que dans les plaines (10) : mais dans les lieux exposés aux vents, les arbres doivent être plus rapprochés. Toutefois il est nécessaire (11) que les oliviers soient fort éloignés les uns des autres. Caton, en parlant du terroir d'Italie, ordonne (12) de laisser au moins vingt-cinq pieds entre deux oliviers, & tout au plus trente : mais cela varie selon la nature des lieux. Il n'y a point de plus grand arbre dans la Bétique (13) que l'olivier. En Afrique (s'il faut s'en rapporter aux Ecrivains qui rapportent un tel fait), il y a des oliviers qu'on appelle milliaires, parcequ'ils rendent chaque année un millier pesant d'huile. C'est pourquoi Magon (14) veut qu'il y ait, d'un de ces arbres à l'autre, un intervalle de soixante & quinze pieds ; & que s'ils sont dans un terroir maigre, dur, & exposé au vent, la distance soit au moins de quarante-cinq pieds. Dans la Bétique, on voit de très beaux bleds entre les oliviers. Ceux qui sont obligés de les élaguer plus que de raison, quand ils sont déja grands, & de hâter par ce moyen leur perte, ou même de les couper entiérement après les avoir plantés eux-mêmes, montrent clairement leur ignorance, & le tort qu'ils ont eu de les planter trop serré. Quoi de plus honteux (15), en effet, pour un cultivateur que d'être

tum plus obest perperàm fecisse. Unum enim ac solum dominatur in rustica-

fœdius agricolis, quàm gestæ rei pœnitentia, multo jam ut præstet laxitate delinquere.

Quæ arbores tardè crescant, & quæ celeriter, & de sabina.

CAPUT 13. QUÆDAM autem naturâ tardè crescunt, & in primis semine tantùm nascentia, & longo ævo durantia. At quæ citò occidunt, velocia sunt, ut ficus, punica, prunus, malus, pirus, myrtus, salix: & tamen antecedunt divitiis; in trimatu enim ferre incipiunt, ostendentes & antè. Ex his lentissima pirus. Ocyssima omnium cyprus, & pseudocyprus frutex; protinus enim floret, semenque profert. Omnia verò celeriùs adolescunt stolonibus ablatis, unamque in stirpem redactis alimentis.

Eadem natura & propagines docuit. Rubi namque curvati gracilitate & simul proceritate nimiâ, defigunt rursus in terram capita, iterumque nascuntur ex sese: repleturi omnia, ni resistat cultura: prorsus ut possint videri homines terræ causâ geniti: ita pessima atque exsecranda res, propaginem tamen docuit, ac viviradicem. Eadem autem natura est ederis. Cato propagari præter vitem tradit ficum,

---

tione, quidquid exigit ratio culturæ, semel facere. Quippe cùm emendatur vel imprudentiâ, vel negligentiâ, jam res ipsa decoxit: nec in tantum post modum exuberat, ut & rem amissam restituat, & quæstum temporum præteritorum resarciat.

(1) Comme le dit Virgile, *Géorg.* liv. 2, v. 57:

Jam quæ seminibus jactis se sustulit arbos,
Tarda venit, &c.

Ecoutons aussi Varron, *de re rust.* l. 1, chap. 41: *Omnia minuta & arida, ad crescendum tarda: & quæ laxiora, ea & fæcundiora: ut fœmina, quàm mas: ex proportione in virgultis item. itaque ficus, malus punica, & vitis, propter fœmineam mollitiem ad crescendum prona. Contrà palma, & cupressus, & olea, in crescendo tarda, &c.*

(2) *Omnia autem celeriùs senescunt præfœcunda*, a dit Pline, liv. 16, chapitre 27.

(3) Je lis au texte *pirus* avec le Pere réduit

réduit à ſe repentir d'avoir trop fait? Il vaudroit donc encore mieux pécher par l'excès contraire.

Des arbres qui croiſſent lentement : de ceux qui croiſſent rapidement : de la ſabine.

CERTAINS arbres croiſſent lentement, principalement ceux qui ſont provenus de graine (1), & ceux qui durent long-tems. Au contraire, ceux qui durent peu, croiſſent très vîte (2), comme le figuier, le grenadier, le prunier, le pommier, le poirier (3), le myrte, le ſaule : auſſi fructifient-ils de bonne heure ; car ils commencent à porter au bout de trois ans, ou même encore plutôt. Le poirier eſt le plus tardif de tous. Le cypre (4) eſt le plus hâtif; comme auſſi l'arbriſſeau nommé cypre bâtard, car il porte incontinent fleur & fruit. Au reſte, tout arbre, quand on lui ôte ſes rejettons, croît plus vîte, parcequ'alors le ſuc nourricier paſſe tout entier dans le tronc.

La Nature nous a appris elle-même à provigner les arbres, & cela par l'exemple des ronces qui, étant fort longues & fort minces, ſe baiſſent vers la terre, & y enfonçant leurs cimes, renaiſſent ainſi d'elles-mêmes ; de ſorte que ſi l'on n'avoit pas ſoin de les eſſarrer, elles couvriroient bientôt le globe. Ainſi tout démontre que la Nature a deſtiné les hommes à l'agriculture, puiſque dans une production auſſi mauvaiſe & auſſi haïſſable que la ronce, elle a voulu leur donner l'exemple de la maniere de faire les provins, & d'étendre les plants. Le lierre ſe multiplie de la même façon. Indépendamment de la vigne, on peut, ſelon Caton (5), provi-

Hardouin, & non pas *pinus* avec quelques Editeurs.

(4) J'ai traité amplement du cypre, liv. 12, chap. 24, notes 1, 5 & 6, p. 580, 581 & 582 ; & j'ai prévenu qu'il ne falloit pas confondre ce cypre avec notre troêne, en Latin *liguſtrum*.

(5) Cet Auteur s'exprime ainſi, chap. 51, p. 41 : *Propagatio pomorum, aliarumque arborum. Ab arbore abs terra pulli qui naſcentur, eos in terram deprimito, extollitoque primorem partem, uti radicem capiat : inde biennio poſt effodito, ſeritoque. Ficum, oleam,*

oleam, punicam, malorum genera omnia, laurum, prunos, myrtos, nuces avellanas, & Prænestinas, platanum.

Propaginum duo genera: ramo ab arbore depresso in scrobem quatuor pedum quoquo, & post biennium amputato flexu, plantâque translatâ post trimatum: quas si longiùs ferre libeat, in qualis statim, aut vasis fictilibus, defodere propagines aptissimum, ut in iis transferantur.

Alterum genus luxuriosius, radices in ipsa arbore sollicitando, trajectis per vasa fictilia vel qualos ramis, terrâque circumfartis: atque hoc blandimento impetratis radicibus, inter poma ipsa & cacumina (in summa etenim cacumina hoc modo petuntur) audaci ingenio arborem aliam longè à tellure faciendi, eodem, quo supra, biennii spatio abcisâ propagine, & cum qualis illis satâ. Sabina herba propagine seritur & avulsione. Tradunt fece vini, aut è parietibus latere tuso mirè ali. Iisdem modis rosmarinum seritur, & ramo, quoniam neutri semen. Rhododendron propagine & semine.

---

malum punicum, cotoneum, aliaque mala omnia, laurum, myrtum, nuces prænestinas, platanum: hæc omnia à capite propagari, eximique, serique eodem modo oportet.

(5*) Nous avons traité de ces noix au liv. 15, chap. 22.

(6) Voyez la note 7 du chapitre précédent.

(7) Consultons encore Caton, chapitre 52: *Quæ diligentiùs propagari voles, in aulas aut in qualos pertusos propagari oportet, & cum iis deferri oportet.*

(8) Pline continue de puiser chez Caton, chap. 133, p. 69. On lit: *In arboribus radices uti capiant, calicem pertusum sumito tibi, aut quasillum: per eum ramulum transerito: eum quasillum terrâ impleto, calcatoque: in arborem relinquito: ubi binum erit, ramum tenerum infra præcidito: cum quasillo serito: eo modo quodvis genus arborum facere poteris uti radices bene habeant.*

(9) Je lis au texte *circumfartis* avec le Pere Hardouin & les manuscrits, & non pas *circumpactis*, comme on lisoit avant cet Editeur.

(10) Nous traiterons de la sabine

gner le figuier, l'olivier, le grenadier, toutes les ſortes de pommiers, le laurier, le prunier, le myrte, l'avelinier, le noyer de Prénеſte (5*) & le platane (6).

Il y a deux manieres de provigner. La premiere eſt de coucher une branche d'arbre, & de la mettre dans une foſſe de quatre pieds en tout ſens. Au bout de deux ans on coupe la courbure, & au bout de trois ans on tranſplante. Si l'on a deſſein de porter un peu loin (7) les provins, il ſera très à propos de les mettre d'abord avec leur terre dans des paniers, ou des pots d'argille, afin de les tranſporter enſuite de cette ſorte, & ſans déranger cet appareil.

La ſeconde maniere (8) de provigner a quelque choſe de plus ſingulier; car, par ſon moyen, on obtient qu'un arbre jette des racines par ſa cime. Pour cela, on met le ſommet d'une branche dans un pot d'argille, ou dans un panier, que l'on (9) remplit de terre bien preſſée; & par ce moyen la branche prend racine à la cime de l'arbre, & au milieu même des fruits: invention hardie, qui force la terre à produire loin d'elle-même, & hors de ſon ſein, un nouvel arbre. On coupe le provin au bout de deux ans, comme dans la maniere précédente; & on le plante avec ſon panier, ou ſon pot d'argille. La ſabine (10) ſe multiplie de provins & de rejettons. On dit que la lie de vin, ou la brique pilée, la nourrit merveilleuſement. Le romarin vient de la même façon que la ſabine, & quelquefois auſſi par une branche. En effet, il y a chez lui, comme chez la ſabine, abſence abſolue (11) de graine. Le laurier-roſe ſe multiplie également de graine & de provins.

& de ſes propriétés, au liv. 24, chapitre 11.

(11) Cette abſence de graine n'eſt pas auſſi abſolue chez la ſabine que Pline l'articule ici; elle a de la graine, mais en très petite quantité. A l'égard du romarin, il y en a une eſpece (le romarin ſtérile, dont Pline parlera, livre 24, chap. 11) qui n'en a point du tout. Pline, au même endroit, reconnoît une autre eſpece de romarin qui a une graine réſineuſe appellée *cachris*. Il ne s'explique donc pas ici d'une maniere bien exacte.

De satione arborum, & insitione, & quomodo inventa sit tenera inserendi emplastratio.

CAPUT 14. SEMINE quoque inserere natura docuit, raptim avium fame devorato, solidoque, & alvi tepore madido, cum fœcundo fimi medicamine abjecto in mollibus arborum lecticis, & ventis sæpè translato in aliquas corticum rimas: unde vidimus cerasum in salice, platanum in lauro, laurum in ceraso, & baccas simul discolores. Tradunt & monedulam condentem semina in thesauros cavernarum, ejusdem rei præbere causas.

Hinc nata inoculatio, sutoriæ simili fistulâ aperiendi in arbore oculum cortice exciso, semenque includendi eâdem fistulâ sublatum ex alia. In ficis autem & malis hæc

(1) Pline a été mal compris ici par Charles Etienne, *in Prædio rustico*, p. 215, comme l'observe le Pere Hardouin.

(2) Cette méthode n'est plus en usage aujourd'hui. Elle a été ainsi nommée du Latin *oculus*, qui signifie le bourgeon de l'arbre Les Grecs appelloient pareillement cette méthode *enophthalmisinos*, mot qui revient exactement à celui d'*inoculation*. Les Latins l'appelloient d'un autre nom *emplastratio*. Sur quoi consultons Columelle, liv. 5, chap. 11: *Tria genera porro insitionum antiqui tradiderunt. Unum quo resecta & fissa arbor resectos surculos accipit. Alterum, quo resecta inter librum & materiam semina admittit ... Tertium quo ipsas gemmas cum exiguo cortice in partem sui delibratam recipit, quam vocant agricolæ emplastrationem, vel ut quidam, inoculationem.* Le Lecteur me saura gré, comme je présume, de lui mettre ici sous les yeux ce qui s'est dit de mieux jusqu'à présent sur l'important objet dont il s'agit. Voici d'abord un Mémoire sur la greffe tiré des écrits de M. Pluche, *Spect. de la Nat.* tome 2, p. 158 & suiv.

» De toutes les opérations du jardinage, il n'y en a aucune qui ne » soit honorable & amusante; mais » les deux plus dignes de notre curiosité, sont la greffe & la taille. La » greffe est la plus facile des deux; » mais c'est en même tems la plus » merveilleuse. La taille est la plus » difficile; mais c'est celle qui fait le » vrai mérite du jardinier.

» La greffe se pratique de sept ou » huit façons, dont il suffit d'avoir

De la maniere d'enter en greffe & en écusson.

C'EST aussi la Nature qui a enseigné aux hommes à enter par graine; car quelquefois les oiseaux affamés avalenr la semence (1) d'un fruit dans son entier. Cette graine est d'abord humectée dans l'estomac : de là elle passe dans les secondes voies, d'où elle sort mêlée avec la fiente qui sert à la féconder: en tombant, il lui arrivera fortuitement d'être déposée dans les fourchures des arbres, d'où il n'est pas rare que le venr la rransporte & l'insere dans une des fentes de l'écorce. C'est de cette maniere que nous avons vu des cerisiers croître sur des saules, des platanes sur des lauriers, des lauriers sur des cerisiers, & des baies de diverses sortes sur un même arbre. On dit que la corneille donne lieu au même phénomene, en laissanr romber des graines dans des creux d'arbres.

Pour imiter ce jeu de la Nature, on ouvre avec un couteau semblable au tranchet d'un cordonnier, le bourgeon d'un arbre, en coupant une cerraine porrion de l'écorce; & dans cette ouverture on met une greffe que l'on aura enlevée d'un autre arbre avec le même instrument. Voilà de quelle maniere on entoit autrefois par inoculation (2) les

» d'abord une idée juste. On peut réserver pour la prarique le menu détail de toures les précautions qu'on y doit prendre.

» 1°. La façon de greffer la plus ancienne consiste à étêrer un arbre enrier, ou seulement une mairresse branche, à en fendre la tige avec un fort couteau qu'on enfonce à coups de maillet, à donner ensuite quelque profondeur à la fente, par le moyen d'un coin, & enfin à insérer dans cette fente une branche d'arbre de bonne nature, qui ait au moins trois bons yeux, c'est-à-dire trois nœuds ou rumeurs qu'on fait renfermer autant de paquets de feuilles. L'extrémité de la bonne branche doir avoir été applanie. On fair en sorte, en la plaçaut dans la fente, que l'écorce en soit d'un côré justemenr opposée à l'écorce du sujet qui la reçoit.

» La nécessité de tenir les entre-deux de l'écorce & du bois, tant de la greffe que du sujet, exactemenr opposés, est fondée sur ce que c'est l'union de la fine écorce de l'une avec la fine écorce de l'autre, qui les incorpore. Cette fine écorce est composée de plusieurs lits très minces, qui sont appliqués les uns sur les

fuit inoculatio antiqua. Virgiliana quærit sinum in nodo gemmæ expulsi corticis, gemmamque ex alia arbore includit. Et hactenus natura ipsa docuit.

» autres, & dont le premier, qui est » en tour, se détache au printems, » s'enfle, se grossit, & sert à former » le nouveau cercle de bois que l'ar- » bre acquiert chaque année. Les fi- » bres qui composent la couche inté- » rieure de la fine écorce, tant de la » greffe que du sujet, étant rompues » ou coupées dans l'endroit où on » les rapproche, l'orifice des unes » s'applique à l'orifice des autres: le » calus qui s'y forme unit ainsi plu- » sieurs filets du tronc avec ceux de la » greffe: d'autres filets s'entrelacent, » & il se forme un tour de ces deux » couches si différentes. Quand la » conjonction ne se fait pas sous la » fine écorce, il n'en faut espérer au- » cune, ni dans le bois déja formé, » & qui n'a plus de souplesse, ni dans » la grosse écorce, qui n'est guere » moins roide que le bois.

» Après que l'insertion est faite, on » couvre la fente avec quelques mor- » ceaux d'écorce croisés en sorte que » rien n'y puisse entrer. Sur ces écor- » ces on étend une mixtion de poix » & de cire, qu'on a fondues ensem- » ble sur un réchaud portatif, ou plu- » tôt de la bauge, qui est une terre » glaise mêlée avec un peu de foin. » On emmaillotte le tout avec du » linge pour écarter plus à coup sûr » la pluie & la sécheresse. Voilà ce » qu'on appelle greffer en fente. La » même greffe prend aussi le nom » de poupée, à cause de son enve- » loppe.

» On peut croiser ou traverser la pre- » miere fente par une seconde, pour » y loger quatre greffes au lieu d'une, » en observant toujours d'unir l'é- » corce de la greffe à l'écorce du tronc: » c'est ce qu'on appelle greffe en » croix; mais c'est toujours la même » opération.

» 2°. Si ce tronc est trop épais, & » qu'on craigne de le trop ébranler » par la fente, alors, au lieu de le » fendre, on sépare en différents en- » droits l'écorce d'avec le bois par l'in- » sertion d'un petit coin, pour y en- » foncer tout à l'entour huit ou dix » greffes qui aient quatre à cinq bons » yeux, & qui soient, outre cela, » taillées ou applaties par le bout » d'une maniere proportionnée aux » ouvertures. On revêt le tout comme » à la greffe en fente. C'est là ce qu'on » appelle greffe en couronne.

» 3°. Quelquefois, au lieu d'insé- » rer ces greffes dans la fente, ou » bien entre le bois & l'écorce des » gros troncs, on fait, avec un ciseau » de menuisier, un cran ou une en- » taille un peu profonde dans l'écorce » & dans le bois; & après que la piece » en est emportée, on y ajuste un ra- » meau dont le bout soit coupé de » maniere à remplir exactement l'en- » taille. Il arrive par-là que les écor- » ces se joignent. C'est ce qui s'appelle » greffer à emporte-piece. Ces trois » opérations, dont la premiere est la » plus pratiquée, se font aux mois de » Mars & d'Avril. Il faut que la seve

figuiers & les pommiers. Selon Virgile (3), il faut faire une légere incision dans le bourgeon même, & y insérer le bourgeon d'un arbre étranger; toutes méthodes, comme je le disois, où les hommes ont pris la Nature pour modele.

» coule pour la greffe entre bois & » écorce.

» 4°. Au mois de Mai, on peut » choisir deux branches, l'une de sauvageon, l'autre de bonne nature, » qui toutes deux, par la mesure qu'on » en prend, se trouvent exactement » de la même grosseur. On les laisse » chacune sur sa tige : on les raccourcit toutes deux; puis, en faisant » une incision circulaire autour de la » bonne branche, on en tire promptement un petit noyau d'écorce qui » est suffisamment long quand il contient deux bons yeux. On dépouille » la branche du sauvageon de son » écorce, tandis que le bois est encore » humide, on y fait avancer sur-le-champ ce tuyau qu'on a tiré du bon » arbre. La branche du sauvageon s'en » trouve revêtue comme de sa propre » écorce : on peut en couvrir l'extrémité avec de la glaise, ou tailler » dans le bout de la branche qui déborde quelques petits copeaux, » qu'on rabat circulairement comme » un bourrelet sur le bord de l'écorce. » C'est ce qu'on appelle greffer en » flûte, parceque cette opération ressemble à ce que font les enfants » lorsqu'au tems de la seve ils détachent l'écorce d'une branche pour » en faire une flûte. On fait usage de » cette methode sur-tout pour les » châraigniers & pour les figuiers.

» 5°. La cinquieme maniere de » greffer est d'un usage beaucoup plus » étendu pour les fruits à noyau, & » pour regarnir les longues branches » des poiriers & des pommiers où il » se trouve des vuides. On détache » d'un bon arbre un petit morceau » d'écorce triangulaire, & un peu plus » long que large, au milieu duquel » se trouve un commencement de » branche avec les ébauches d'un ou » deux boutons à fruits. En levant ce » bout d'écorce on glisse en dessous la » lame du couteau à greffer, pour couper, s'il le faut, le petit nœud, & » même un peu de bois avec le nœud; » non que le bois puisse être d'aucune » utilité pour la reprise de la greffe, » mais pour ne point manquer le » nœud. On s'assure en y regardant » s'il tient à l'écorce, parcequ'autrement il ne s'y trouveroit point de » germe. Ce petit nœud est tout l'arbre futur.

» On prend le triangle d'écorce, en » le tenant à la bouche par l'extrémité » de la petite branche, de crainte que

(3) Dans ses *Géorgiques*, liv. 2, v. 73 :

Nec modus inserere, atque oculos imponere simplex.
Nam quà se medio trudunt de cortice gemmæ,
Et tenues rumpunt tunicas, angustus in ipso
Fit nodo sinus : huc aliena ex arbore germen
Includunt, udoque docent inolescere libro.

Insitionem autem casus, magister alius, & penè numerosior, ad hunc modum. Agricola sedulus casam sepis

» si l'on mettoit l'écorce à la bouche, » la salive n'endommageât la seve. » On fait en ce moment une incision » en forme de T dans un endroit uni, » & qu'on choisit sur le sauvageon ou » sur l'arbre qu'on veut perfectionner. » Puis avec le bout applani du man- » che du greffoir, levant & écartant » promptement par le haut les levres » de cette ouverture, on y glisse l'é- » corce triangulaire, en la faisant des- » cendre par sa pointe la plus longue, » jusqu'à ce qu'elle ait gagné le bas » du T, & qu'elle soit entiérement » recouverte, à l'exception de l'œil » qu'on laisse sortir. Quelques jardi- » niers ont essayé, avec succès, d'é- » cussonner d'une autre maniere. Ils » appliquent le triangle de bonne na- » ture sur l'écorce du sauvageon : ils » y taillent dans l'écorce un triangle » tout semblable ; puis, ayant levé » & jetté celui-ci, ils mettent à la » place celui qui contient l'œil ou la » branche de bonne espece.

» On maintient doucement les » écorces, & on les met en état de » s'unir en y passant plusieurs tours de » fils de laine, & tout est fait. On pré- » fere la laine au chanvre, qui résiste » trop, & empêcheroit les écorces de » se dilater à l'aise. Voilà ce qu'on » appelle greffer en écusson, parce- » que cette écorce pointue & trian- » gulaire ressemble assez à l'écu de » nos anciens Chevaliers. Pour réussir » plus à coup sûr, au lieu d'un simple » écusson, l'on en met deux, l'un » d'un côté de l'arbre, l'autre de » l'autre.

» Quelqu'un m'interrompra pour » me demander si ce Mémoire est bien » d'accord avec Virgile. Je trouve ici, » dira-t il, que pour placer l'écus- » son, il faut choisir dans l'écorce un » endroit qui soit bien uni. Au con- » traire Virgile, dans ses Géorgiques, » que j'ai lues de suite ces jours-ci, » veut qu'on choisisse, pour écusson- » ner, l'endroit où plusieurs yeux » rendent l'écorce inégale, & qu'on » fasse l'ouverture au milieu d'un œil » ou d'un nœud :

. . . Quà se medio trudunt de cortice gemmæ,
Et tenues rumpunt tunicas, angustus in ipso
Fit nodo sinus; huc aliena ex arbore germen
Includunt, udoque docent inolescere libro.

» A cela je réponds que Virgile » croyoit, comme tous les jardi- » niers de son tems, qu'il falloit » prendre cette précaution ; mais l'ex- » périence & la raison nous en ont fait » voir l'inutilité. Ce n'est point le » nœud du sauvageon, mais celui de » la greffe, qui travaillera, & fera un » nouvel arbre. Il n'est donc point né- » cessaire de faire l'opération sur le » nœud du sauvageon.

» L'inoculation se fait en été, & » lorsque la seve est abondante. On » coupe la tête du sauvageon à quatre » ou cinq doigts au dessus de l'écus- » son, afin que la seve l'inonde & le » mette en action. On laisse cepen- » dant ce petit reste de sauvageon au » dessus, afin que la seve ne vienne » pas suffoquer la greffe, mais qu'elle » se partage & s'exerce sur quelques » autres boutons, qu'on fera toujours

Quanç

Quant à la maniere d'enter en fente, elle est due au hasard, qui est aussi un grand maître, & de qui on tient peut-être un plus grand nombre encore de connoissances. Or voici comme on l'a

» maître d'arrêter & d'abattre. C'est » ce qu'on appelle greffer à la pousse, » quand cela se fait avant la S. Jean.

» Si l'on attend le mois d'Août ou » l'automne pour enter en écusson, on » ne hâte point cette greffe. On la laisse » dormir ou agir foiblement, en con- » servant la tête de l'arbre, pour ne » l'abattre qu'au printems prochain, » lorsque la seve s'éveillera & donnera » des marques de vie. C'est ce qu'on » nomme greffer à œil dormant. Ces » deux greffes ne sont toujours que la » greffe en écusson. Les saisons en » font la différence.

» 6°. Une sixieme maniere de gref- » fer, & qui ne peut s'exécuter que » sur deux arbres voisins l'un de l'au- » tre, est de fendre une branche ou » un tronc d'arbre dont on est mécon- » tent, pour y faire entrer le bout » d'une bonne branche qui tienne » encore à sa tige, en couvrant la » plaie avec de la cire & du linge. On » attend un tems raisonnable, pour » être sûr que les deux petites écor- » ces sont incorporées & n'en font » plus qu'une. Alors on sevre la bonne » branche, c'est-à-dire qu'on la coupe, » & qu'on la prive de la seve qu'elle » tiroit de sa tige naturelle, pour la » laisser vivre de ce qu'elle tire du » sujet sur lequel elle est entée. On » retranche tout le bois de celui-ci » pour tirer une nouvelle tête de la » branche greffée. C'est ce qu'on ap- » pelle greffer en approche. Cette mé- » thode n'est guere en usage que pour » les arbres encaissés, qu'on est maî- » tre de rapprocher les uns des autres » à volonté.

» Il y a des Savants qui ont cru que » la circulation de la seve se faisoit » dans les plantes comme celle du » sang dans le corps des animaux par » des canaux dans lesquels une mul- » titude de soupapes ou de valvules » s'ouvrent en un sens pour laisser » passer la liqueur qui les pousse, » mais se ferment dans un autre sens » pour en empêcher le retour. Il est » difficile de disconvenir que la seve » ne monte & ne descende : mais la » réussite de la greffe en approche dé- » montre, ce me semble, qu'il n'y a » point de valvules dans les conduits » de la seve, puisque la seve coule » sans obstacle dans cette greffe qui » est renversée. Les conduits de la » seve sont donc des vaisseaux capil- » laires, c'est-à-dire, extrêmement » fins, ou plutôt des fascines de lon- » gues fibres, par les interstices des- » quelles la seve monte en quelque » sens qu'elles lui soient présentées. » Aussi voit-on qu'une branche de » saule plantée par sa pointe prend » racine, & que la seve y coule en » liberté. Que fait-on si ce n'est pas » entre les filets, que la seve va & » vient, plutôt que par des tuyaux » creux ?

» La greffe en approche se peut » encore exécuter de deux ou trois » autres façons. Au lieu d'insérer le » bout d'une branche dans la fente » d'une autre, on peut les unir en » rapprochant exactement deux po-

munimento cingens, quo minùs putrescerent sudes, limen subdidit ex edera. At illæ vivaci morsu apprehensæ, suam

» tites plaies ou entailles parfaitement » semblables, qu'on aura faites à » deux branches choisies. On peut les » faire croiser l'une sur l'autre. On peut » coller le bout de l'une sur celui de » l'autre, après les avoir taillées pour » être appliquées ou emboîtées l'une » sur l'autre. Il n'importe de quelle » maniere on les unisse, pourvu que » l'intérieur de l'écorce de la greffe » touche l'intérieur de l'écorce du » sujet greffé. Lorsque l'union de ces » deux fines écorces sera faite, la seve, » gonflant les vaisseaux de l'écorce » extérieure, en formera un bourrelet » qui couvrira insensiblement toute » la plaie. C'est alors qu'on pourra » séparer la bonne branche de son » tronc naturel. Il y a cet avantage à » la greffe en approche, que le rameau » greffé & la greffe même contribuent » également, par le concours de leur » seve, à la réussite de l'incorpora- » tion.

» 7°. Les Allemands & les Anglois » ont commencé à faire usage d'une » méthode qui n'a pas encore pris fa- » veur parmi nous. Elle consiste à en- » ter une belle branche de bon fruit » sur un tronçon de racines. On choi- » sit une des grosses racines d'un arbre » qui ait de la conformité avec la na- » ture de ce qu'on y veut greffer. On » coupe cette racine en plusieurs mor- » ceaux, sur chacun desquels on met » une greffe selon quelques-unes des » opérations précédentes. Quand un » arbre est vigoureux, rien n'empêche » de lui ôter une grosse racine, qui » peut fournir tout d'un coup vingt » ou trente sujets : & si la pratique de » greffer sur racines étoit suffisam- » ment éprouvée & d'un succès cer- » tain, on pourroit, en la suivant, » planter tout d'abord la racine & la » greffe dans l'endroit même où l'ar- » bre doit demeurer; au lieu que dans » les opérations précédentes, enter & » transplanter sont presque toujours » deux choses séparées par de longs » intervalles.

» 8°. On peut enfin greffer un arbre » sur lui-même, selon quelques-unes » des méthodes rapportées : & après » avoir enté sur son tronc une de ses » propres branches, on peut encore en- » ter sur cette branche un des rejets » qu'elle aura poussés. Le fruit, dit- » on, en deviendra plus fin & plus » délicat. Mais d'habiles jardiniers » soutiennent que ce fait est faux.

» Il ne suffit pas de savoir greffer, » ni de savoir quelle est de toutes ces » méthodes celle qui convient à cha- » que plante. L'article important dans » cet art est de savoir sur quel sujet » chaque espece veut être greffée. On » peut rappeller le tout à des princi- » pes fort simples.

» Les poitiers se greffent, ou sur » sauvageon, ou sur coignassier. Les » poiriers qu'on destine à venir en » plein vent, doivent être greffés sur » le sauvageon, qui fait une tige vi- » goureuse, & qui, perçant fort avant » dans les terres les plus arides, met » ses racines hors d'insulte & hors de » prise à la sécheresse. Les jardiniers » donnent au sauvageon du poirier le » nom de *franc*, & disent greffer sur

apprise. Un laboureur soigneux voulant fortifier sa cabane en l'environnant d'une espece de palissade, & empêcher que les pieux qu'il y emploieroit ne se pourrissent, il les ficha dans du lierre (4) vif, qui de cette façon leur servit de sabliere. Les pieux, ainsi

» franc, au lieu de dire greffer sur » sauvageon, parceque le sauvageon » est réellement un poirier de même » genre que la greffe, quoiqu'il soit » sauvage.

» Les poiriers destinés à faire des » buissons ou des espaliers, doivent » être greffés sur le coignassier, qui » s'enfonce peu, glisse ses racines en- » tre deux terres, se plaît dans les ter- » res fortes, se met promptement à » fruit, & donne des fruits de meil- » leur goût que le poirier greffé sur » franc, à moins que celui-ci ne soit » fort vieux.

» Les pommiers se greffent 1°. sur » le sauvageon venu de bouture ou » de pepin; 2°. sur une espece de sau- » vageon qu'on nomme le doucin; » 3°. sur une autre espece qu'on nom- » me le paradis.

» Le sauvageon venu de pepin fait » un arbre tardif à donner du fruit, » mais vigoureux, & qui vit long- » tems: on s'en sert pour faire des » pommiers de haute tige.

» Le paradis pousse peu de racines » & de bois: il se met promptement » à fruit, & ne dure pas long-tems. On » en fait de petits buissons dans les » endroits où l'on craint de borner la » vue.

» Le doucin tient un juste milieu » entre l'un & l'autre, soit pour la hau- » teur, soit pour la durée. Il est plus » propre pour faire un beau buisson. » Les pommiers greffés réussissent dans » les terres médiocres où le poirier » languiroit par trop de sécheresse.

» Tous les cerisiers, griottiers, bigar- » reautiers, & autres arbres de pareille » nature, se greffent avec succès sur » le sauvageon, qui est le merisier. » Communément on les greffe en écus- » son, c'est-à-dire, avant la S. Jean. » L'agerolier se greffe sur l'épine blan- » che.

» Toutes les especes de prunes se » greffent en écusson sur des sauva- » geons de pruniers venus de bouture » ou de noyau. Le succès est douteux » en fente pour les fruits à noyau.

» Les abricots & les pêches se gref- » fent ordinairement en écusson sur » amandier ou sur prunier. Les raci- » nes de l'amandier piquent fort avant » dans terre, au lieu que celles du » prunier s'enfoncent peu, & se cou- » chent horizontalement. C'est sur ce » fondement qu'on plante les arbres » greffés sur amandier, dans les terres » seches & brûlantes, où les racines » du prunier ne feroient pas en su- » reté contre la sécheresse: & au con-

(4) Il s'agit là d'une sorte de lierre d'Italie, qui est un arbre, & non pas une simple plante souple & grimpante. Nous en avons traité dans le livre précédent.

ex aliena fecêre vitam, apparuitque truncum esse pro terra.

» traire, dans les terres humides, & » dans lesquelles l'eau est fort voisine » de la superficie de la terre, on ne » greffe la pêche & l'abricot que sur » le prunier, parceque les racines de » l'amandier, en s'enfonçant, trou- » veroient l'eau qui les pourriroit.

» Tels sont les principes de l'art de » greffer. Mais la diversité des terreins » & de l'aspect du ciel, jointe aux » connoissances & aux expériences de » chaque particulier, peut autoriser » diverses exceptions dans la pratique. » Au reste, la plupart de ces métho- » des sont d'une exécution aisée, & » d'un succès presque certain. Mais » quelque simple qu'en soit l'opéra- » tion, rien n'est plus merveilleux » que l'effet qu'elle produit.

» Par cette merveille, je n'entends » pas, par exemple, de faire venir » une tête de pommier sur un plane, » ou des faines de hêtre sur un châ- » taignier, ou des poires sur un orme, » ou des raisins sur un buisson :

Et steriles platani malos gessere valentes,
Castaneæ fagos, ornusque incanuit albo
Flore piri. *Georg.* 2.

» Ce sont là des monstres plutôt que » des merveilles ; ou du moins n'y » ayant dans ces sujets aucun suc con- » venable aux fruits qu'on en veut » tirer, tout ce qu'on feroit venir de » la sorte ne feroit que forcé, de mau- » vais suc, &, n'étant bon à rien, ne » pourroit être regardé que comme » une curiosité stérile. Je ne parle pas » non plus de ces agréables bigar- » rures que quelques curieux recher- » chent dans leur jardin, comme d'a- » voir à la fois des abricots, des pê- » ches & des prunes sur un aman- » dier ; des merises, des guignes, des » cerises, des griottes & des bigar- » reaux sur un merisier. Ces assorti- » ments sont très aisés à faire sur les » arbres qui ont avec les greffes quel- » que juste affinité. Mais le grand ob- » jet de mon admiration, c'est de voir » un mauvais arbre se convertir tout- » à-coup en un bon, & un bon arbre » se changer en un plus parfait. Selon » l'exacte vérité, l'arbre ne change » point. La tige du sauvageon de- » meure toujours sauvage, & tout ce » qu'on en laissera sortir sera encore » sauvage après l'enture. La branche » entée conserve aussi sa nature : mais » cependant de l'union de cette bonne » branche avec le sauvageon qui la » nourrit, il résulte qu'on recueille » de bons fruits sur un mauvais arbre, » ce qui donne un juste sujet de dire » que cet arbre est changé ou perfec- » tionné.

» Une plante tirée du fond des bois » se corrige de son humeur sauvage & » se défait quelquefois de ses épines » dans la société d'une plante domes- » tique. Celle-ci se perfectionne par » le commerce qu'elle a avec une au- » tre plus douce entée sur elle. Peut- » être même cette troisieme acquiert- » elle un nouveau degré de bonté » lorsqu'on lui retranche son feuilla- » ge, & qu'on la greffe sur elle-mê- » me. Pour le sûr, elle peut se regar- » nir elle-même dans les lieux où elle » étoit disgraciée par un vuide. J'aime

fichés dans ce lierre, y reprirent vie, & se nourrirent de sa seve, se trouvant (5) n'avoir pas moins profité que s'ils eussent été plantés en terre.

» à voir l'homme au milieu des plantes d'un jardin spacieux, occupé à » réformer, par une méthode certaine, des naturels agrestes & revêches, bannir une espece de son » royaume, y en admettre une autre, » & ne donner droit de bourgeoisie » qu'à des sujets utiles. Il forme des » alliances entre ces plantes : il ménage des adoptions qui réunissent » des familles divisées, & illustre » celles qui n'étoient pas employées. » Par-tout, à la barbarie & à la rusticité, il substitue la politesse, la » bonté & la douceur. On prendroit » notre jardinier pour un Législateur » qui entreprend de civiliser tout un » peuple sauvage ».

Voici encore d'autres instructions sur la greffe, tirées du *Jardinier François*, p. 45 & suivantes.

» Il y a une grande sujétion à bien » choisir les greffes; car de là dépend » que les arbres portent promptement, ou sont quelquefois jusqu'à » dix ou douze ans sans porter.

» Les meilleures greffes sont celles » qui sont au bout des plus fortes & » maîtresses branches d'un arbre qui » a coutume de bien charger à fruit, » & que vous voyez disposé à porter » beaucoup cette année-là; car de là » dépend que les jeunes arbres que » vous en greffez, ont du fruit dès la » seconde ou troisieme année, & par » fois dès la premiere.

» Comme, au contraire, si vous » prenez une greffe sur un jeune arbre » qui n'ait pas encore porté fruit, celui que vous en grefferez ne rapportera de long-tems après.

» La greffe pour l'écusson doit être » cueillie dans le mois d'Août en décours, & greffée en même tems : » pour regle plus certaine, en ne s'arrêtant pas tant à la lune, c'est quand » vos sauvageaux & francs sont en la » force de leur seve : car l'écusson est » toujours assez bon; mais le sauvageau manque bien souvent à être » disposé à le recevoir, faute de seve; » ce qui arrive quand l'été est par trop » sec, que les arbres ne poussent point, » ou fort peu, en la seve d'Août : » c'est pourquoi si vous avez quantité d'arbres à greffes, ne perdez » point de tems, & commencez de » bonne heure.

» Vous connoîtrez si le sauvageau » est au fort de sa seve en deux façons : l'une en incisant l'écorce avec » le petit couteau ou entoir, & levant » l'écorce de l'arbre; si elle quitte le » bois, il y a de la seve; si elle ne le » quitte point, attendez qu'elle soit » montée, car vous ne le feriez que » gâter : l'autre est quand on voit au » bout des branches des sauvageaux » les feuilles de la nouvelle seve être

(5) Ceci est puisé chez Théophraste, *de Causis*, liv. 1, chap. 6, p. 204; & liv. 2, chap. 19, p. 255.

Aufertur ergo ferrâ æqualiter fuperficies : lævigatur falce truncus. Ratio poftea duplex. Et prima inter corticem

» blanches ; ce qui témoigne que » l'arbre y eft.

» La greffe pour l'écuffon fera choi- » fie du jet de l'année,* bien mûre, » & de belle venue ; car il y en a » beaucoup qui font maigres par le » bout, auxquels à peine trouve-t-on » un ou deux yeux de bons : vous la » cueillerez proche du jet de l'année » précédente, couperez le bout d'en » haut, auquel vous ne pourrez pren- » dre d'écuffons, & couperez auffi » toutes les feuilles jufqu'à la moitié » de la queue. Songez auffi à couper » le bout de la greffe, & les feuilles » jufqu'à la moitié de la queue ; » que fi vous les laiffiez, le tout fe » faneroit, & cela defsécheroit tel- » lement toute la greffe, que l'on ne » pourroit lever les écuffons d'avec le » bois ; en outre confidérez que tout » le feuillage vous eft inutile.

» Si vous ne greffez que le lende- » main ou plufieurs jours après que » vous les aurez cueillis, vous met- » trez tremper le bout d'en bas dans » quelques vaiffeaux (deux doigts de » hauteur d'eau fuffifent), jufqu'à ce » que vous les vouliez greffer : & fi » vous vouliez greffer le même jour, » il n'eft befoin que de les tenir fraî- » chement dans quelques feuilles de » chou, ou linges mouillés.

» Les greffes pour la fente fe cueil- » lent dès le décours de la lune de » Janvier, s'appliquent au croiffant » de celle de Février, & en conti- » nuant de lune en lune, jufqu'à ce » que vous voyez que la feve, étant » trop forte dans le fauvageau, en » détache l'écorce d'avec le bois.

» Pour bien choifir la greffe pour la » fente, mon opinion eft qu'il faut » qu'il y ait du bois des deux feves de » l'année précédente, dont le plus » vieux fervira pour mettre dans la » fente, & le dernier pouflera les » bourgeons : je ne défapprouve pas » que l'on ne greffe auffi le bois où il » n'y aura qu'une feve ; mais l'arbre » n'en portera pas fitôt du fruit.

» Vous cueillerez vos greffes au » bout des plus belles branches, com- » me j'ai dit ci-devant ; laifferez trois » doigts de la premiere feve, afin de » tailler aifément votre greffe.

» Pour les conferver jufqu'à ce que » vous greffiez, il fuffit de les enter- » rer à moitié tout en paquet, diftin- » guant pourtant les efpeces, de » crainte que mettant deux greffes de » diverfes fortes fur un même arbre, » vous ne fuffiez obligé d'en couper » un ; d'autant que deux fruits ne » s'accordent jamais bien fur un mê- » me pied, à caufe que l'un empêche » l'autre de venir en fa perfection, lui » dérobant beaucoup de fa feve.

» Je n'ai remarqué que quatre ma- » nieres de greffer qui foient nécef- » faires, & dont on puiffe efpérer un » fuccès affuré, les autres fortes étant » plus curieufes qu'utiles, puifque » par ces quatre on peut greffer tou- » tes fortes d'arbres & arbuftes.

» L'écuffon tient le premier lieu, » d'autant qu'il s'applique fur toutes » fortes d'arbres & arbuftes ; qu'il eft

Ainsi, quand on veut greffer en fente, il faut d'abord scier, d'une maniere égale, le sommet d'un arbre, & unir le tronc avec la serpe : ensuite, on peut s'y prendre de deux façons. La

» le plus facile à faire, & rapporte » plutôt du fruit.

» La fente suit après, & se fait sur » gros arbres & sur petits jusqu'à un » pouce de diametre.

» La couronne ne se place guere » que sur des arbres bien forts.

» Et l'approche ne se pratique ordi- » nairement que sur les orangers, ci- » tronniers & autres plantes qui sont » dans des caisses, lesquelles se peu- » vent approcher & joindre.

» Pour commencer donc par l'é- » cusson, votre sauvageau étant dé- » pouillé de toutes petites branches » jusqu'à la hauteur de demi pied, ou » un peu plus : dès le tems que l'on » taille des arbres, ou bien à l'heure » que vous voulez greffer, vous choi- » sirez la plus belle place sur l'écorce » de votre arbre, & s'il se peut, que ce » soit du côté des grands vents, par- » cequ'il en vient par fois de si impé- » tueux, qu'ils décollent les écussons, » à cause de leur tendreté, & qu'ils » sont chargés de feuilles & de bois : » ce qui n'arrive pas si ordinairement » quand ils sont placés du côté des » grands vents, que quand ils sont » de l'autre côté, quoique vous y » mettiez des paisseaux pour les sou- » tenir.

» Vous taillerez votre écusson assez » long, comme d'un pouce ou envi- » ron, & assez large, afin qu'il prenne » tant plus de nourriture ; le leverez » promptement, & regarderez par » dedans si le germe de l'œil y tient ; » car s'il est demeuré au bois d'où » vous l'avez levé, il ne vaudroit » rien : vous le mettrez à votre bou- » che, en le tenant par le bout de la » queue de sa feuille, que je vous ai » fait laisser exprès en cueillant les » greffes, puis vous inciserez votre » sauvageau, & leverez doucement » l'écorce avec le manche de l'en- » toir, sans frotter contre le bois, de » crainte d'égratigner la seve qui est » dessus ; vous placerez votre écusson » entre le bois & l'écorce, l'enfon- » çant jusqu'à ce que le haut de l'é- » cusson se joigne à l'incision d'en » haut de votre arbre, & qu'il porte » tout à plat contre le bois : cela fait, » vous le lierez avec du chanvre, » commençant à le serrer bien ferme » par le haut près de l'œil ; puis, en » tournant par bas, laisserez fort peu » de jour à l'œil, où, finissant votre » liure, vous ferez le nœud.

» Prenez garde quand vous greffe- » rez, que ce ne soit ni pendant la » grande ardeur du soleil, ni durant » le tems de pluie ; car l'écusson ne » peut souffrir d'être mouillé, & sera » mêmement en grand danger de ne » pas reprendre, s'il pleut les quatre » ou cinq premiers jours ensuivants » que vous l'aurez greffé.

» Il y en a qui, en levant l'écus- » son, levent aussi du bois, cela se » faisant tout d'un seul coup de cou- » teau. Je ne désapprouve pas cette » maniere de greffer : je m'en suis » bien trouvé, car mes greffes ont » fort bien repris ; & de plus, on n'est » pas en danger d'éborgner un écus-

lignumque inserendi. Timebant prisci truncum findere: mox imperare ausi medio: ipsique in eo medullæ calamum

» son, c'est-à-dire de laisser l'œil de » l'écusson au bois de la greffe. Ceux » qui ont quantité d'arbres à greffer, » se serviront de cette maniere, d'au- » tant qu'elle est expéditive.

» Trois semaines ou environ après » que vous aurez greffé, vous coupe- » rez le nœud de votre chanvre, afin » que la seve ait plus de passage.

» L'hiver étant écoulé, & l'œil dor- » mant commençant à pousser, vous » couperez votre sauvageau trois ou » quatre doigts au dessus de l'écusson, » & couperez aussi la filasse par der- » riere l'écusson jusqu'à l'écorce; cela » se fait d'un seul coup de couteau de » bas en haut.

» Vous n'ôterez point pourtant la » filasse d'autour de votre écusson; » elle tombera assez d'elle-même, » & puis, il y a danger qu'en l'ôtant » l'on abatte le bourgeon, qui est » alors extrêmement tendre.

» Quand votre écusson aura poussé » toute sa premiere seve, vous le ro- » gnerez, afin qu'il jette des bran- » ches par les yeux d'en bas; autre- » ment il monteroit sans fourcher, & » votre nain, conséquemment, n'au- » roit pas de grace.

» Le vrai tems pour l'arrêter, est en » décours, avant que la seve d'Août » pousse: si vous voulez, en même » tems vous couperez le bois du sau- » vageau que vous aurez laissé au des- » sus de l'écusson, & couvrirez la » plaie avec de la terre franche mê- » lée de foin bien délié, faisant une » petite poupée; vous la pourrez cou- » vrir plus proprement avec une cire » mêlée, dont je vous donnerai la » composition ci-après.

» Si vous voulez attendre l'issue de » l'hiver suivant pour couper l'ar- » got de votre arbre, vous ne serez » pas obligé de l'envelopper; car la » seve, montant bien peu de tems » après, le recouvrira.

» J'ai remarqué qu'un écusson appli- » qué sur un sauvageau, ou franc, » qui est de la grosseur d'un pouce & » au dessus, ne pousse pas si bien que » sur un plus jeune, & est plus facile » à décoller.

» Il y en a qui écussonnent dès la » premiere seve: mais ils n'avancent » pas beaucoup, car l'écusson ne » poussant qu'à la seve d'Août, le jet » n'en est pas si beau que celui de l'œil » dormant, d'autant que bien sou- » vent le bois du nouveau jet ne mû- » rit pas; & l'hiver venant le fait mou- » rir: c'est pourquoi vous ne grefferez » point à la premiere seve, si ce n'est » une grande nécessité.

» Pour la fente ou poupée, tous ar- » bres, depuis la grosseur du pouce » jusqu'aux plus grands, y peuvent » être greffés: le tems le plus propre » est depuis le commencement de la » nouvelle lune de Février, jusqu'à » ce que la seve (étant trop forte dans » les arbres) sépare le bois d'avec l'é- » corce: alors vous cesserez de greffer.

» Quand vous grefferez en fente, si » c'est pour faire un nain, il faut scier » votre sauvageau à quatre pouces ou » environ près de terre, puis avec la » serpette ôter l'épaisseur d'un teston » de bois, où la scie aura passé, à

premiere

premiere est d'insérer la greffe entre l'écorce & le bois : car les Anciens craignoient de fendre le tronc; mais insensiblement ils s'y hasarderent, tellement qu'ils assujettirent (6) le tronc même à leur méthode, & qu'ils enterent jusques dans la moëlle. Il est vrai

» cause que le trait de scie ne coupant » pas nettement, la seve ne pourroit » recouvrir ce bois gratté, ni la greffe » se joindre au tronc, si son écorce » n'étoit rafraîchie avec la serpette. » Cela fait, vous fendrez votre arbre » par la partie où l'écorce paroîtra la » plus unie & moins noueuse, & ob- » serverez de ne pas mettre votre ser- » pette justement par le milieu de » l'arbre, où est le cœur du bois, mais » fort peu à côté; puis vous taillerez » votre greffe, en aiguisant tout le » vieux bois jusqu'au nouveau en for- » me de coin, également de chaque » côté, laissant les deux écorces atta- » chées au bois; car si elles ne re- » noient au bois, la greffe ne vau- » droit rien : vous rognerez votre » greffe à trois ou quatre pouces, plus » ou moins, selon sa force; d'autant » que sur un petit sauvageau l'on n'en » laisse pas de si longues que sur un » grand arbre. Cela fait, vous ouvri- » rez votre sauvageau avec le coin, » qui sera fait de quelque bois dur, » comme buis, ébene, ou autre, » frappant doucement dessus; puis » vous poserez votre greffe au bord » du sauvageau, en l'enfonçant jus- » qu'au nouveau bois : & faites en » sorte que les endroits par où passe » la seve, qui sont entre le bois & l'é- » corce de l'un & de l'autre, se joi- » gnent.

» Ayant posé votre greffe, vous en » mettrez une seconde de l'autre côté » de votre fente, observant de mettre » toujours deux greffes à chaque fente, » pourvu que vous les y puissiez placer » sans se toucher; car elles recouvrent » mieux leur sauvageau, & plus » promptement que s'il n'y en avoit » qu'une, à cause que la seve monte » également des deux côtés, & ne » laisse mourir le derriere de l'écorce, » comme j'ai dit ci-devant. Après, » vous couvrirez ce qui reste de la » fente entre les deux greffes avec un » peu d'écorce tendre, l'ajustant cu- » rieusement, afin que l'eau ne puisse » entrer dedans; puis vous ferez vo- » tre poupée avec terre franche & » foin bien délié. Aucuns par-dessus la » poupée mettent de la mousse, & la » font tenir avec deux écorces de saule » croisées, les lient d'un osier au pied, » au sauvageau, pour conserver d'au- » tant plus la fraîcheur, & empêcher » l'eau d'y entrer.

» Quand vous grefferez de grands » arbres, vous prendrez les branches » les plus unies pour y placer vos » greffes : si elles sont grosses, vous » y en pourrez placer quatre, en fen- » dant votre arbre en figure de croix,

(6) Je lis *mox imperare* avec tous les manuscrits, & non *inforare* avec quelques Editeurs.

imprimebant, unum inserentes, neque enim plures capiebat medulla. Subtilior postea ratio vel senos adjicit, mortalitati eorum & numero succurrere persuasa, per media

» sans pourtant toucher au cœur de » l'arbre : les autres branches que » vous ne grefferez point seront sciées » à demi-pouce près du tronc ; puis » ayant ôté le bois que la scie aura » gratté, vous les emmaillorerez de » terre franche, & ce aussi long-tems » que l'écorce sera à recouvrir cette » plaie pour empêcher le hâle en été, » & la gelée en hiver, qui entreroient » par le cœur de l'arbre, à son grand » préjudice : il sera bon de lier quel- » ques échalas aux branches greffées, » pour entretenir les jeunes jets, & » les parer des grands vents, jusqu'a- » près la seconde année qu'ils seront » affermis ; & s'il se rencontre quel- » que branche qui pousse désagréa- » blement, vous la couperez, comme » aussi le trop de branches qui s'é- » touffent l'une l'autre, & vous don- » nerez ainsi de l'air au dedans de » l'arbre.

» Et quand vous grefferez de pe- » tits sauvageaux qui n'auront pas la » force de serrer leurs greffes, vous » aiderez au sauvageau à le serrer, en » liant près de la greffe avec quelque » petit brin d'osier.

» Quoique ci-devant je vous aie » recommandé de faire en sorte qu'à » vos greffes il y ait du bois de » deux seves, néanmoins vous ne » jetterez celui où il n'y en aura » qu'une, ni aussi les rognures de » ceux où aurez pris des greffes de » deux seves ; car ils sont très bons : » mais ils portent du fruit plus tard » que les autres, & ne chargent pas » tant : c'est pourquoi, sans nécessité, » vous ne vous servirez point d'autres » que de ceux de deux seves.

» Le greffer en couronne, ou entre » le bois & l'écorce, ne se fait point » que sur de vieux arbres, dont l'é- » corce endurcie peut souffrir le coin » sans être fendue ; & lesquels ne se- » roient pas propres à faire une fente » (à cause de l'épaisseur de l'écorce), » si ce n'étoit à grande peine, & en- » core y auroit-il de l'incertitude à la » reprise.

» Pour greffer en couronne, ayant » scié votre arbre à l'endroit où vous » le voudrez greffer, & retaillé le » trait de la scie jusqu'au vif, particu- » liérement à l'endroit de l'écorce, » vous taillerez vos greffes par un seul » côté, en aiguisant, puis frapperez » un petit coin de fer entre le bois & » l'écorce ; & ayant retiré votre coin, » vous y placerez la greffe, en l'en- » fonçant jusqu'au haut de l'aiguisure.

» Vous en pourrez mettre autour » du tronc autant que vous voudrez, » pourvu que, par la trop grande » quantité, l'écorce ne se fende.

» Quant au greffer en approche, » il est très facile à faire ; car il n'y » a qu'à prendre deux jeunes bran- » ches, une de franc, & une de sau- » vageau, sans les détacher de leur » pied, puis leur ôter à chacune en- » viron quatre doigts de long d'é- » corce & de bois, jusqu'approchant » du cœur, les joindre ensemble le » plus proprement qu'il se pourra, » les lier avec du chanvre depuis un

qu'ils ne mettoient dans la moëlle qu'une seule greffe, parcequ'elle ne pouvoit pas en porter davantage. On trouva par la suite une façon plus subtile d'enter en fente; & on mit jusqu'à six (7) greffes sur un seul tronc, parcequ'on se flatta que le grand nombre pourroit suppléer à celles qui viendroient à mourir. Or pour exécuter cette opération, on fend doucement par le milieu le tronc sur

» bout de la taille jusqu'à l'autre, & » leur laisser ainsi passer les deux se» ves: au bout d'un mois ou six se» maines, si vous voyez que le bois » grossisse, & que le chanvre l'incom» mode, vous le couperez sur le sau» vageau, en tirant un seul trait de » couteau, comme j'ai dit à l'écusson.

» Au commencement de l'hiver, » faudra couper ou sevrer le franc de » sa mere, & rogner le haut du sau» vageau à deux pouces près de sa » greffe; par ainsi ces deux brins ne » faisant qu'un corps, le franc pren» dra la nourriture du sauvageau: » vous couvrirez les plaies de l'un & » de l'autre avec la cire que je vous » enseignerai ci-après.

» Vous ne jetterez pas au feu les » branches que vous aurez ôtées des » coignassiers qu'aurez greffés en fen» te; car vous en pourrez faire de la » bouture, qui, dès la premiere an» née, prendra racine, & sera mise » en pepiniere pour être greffée en » son tems: ce que vous émondrez » de vos coignassiers durant l'hiver, » sera aussi planté en bouture.

» Les branches de pommier de pa» radis, que l'on appelle fichets, re» prennent aussi de bouture.

» Pour planter toute sorte de bou» ture, vous ferez un petit rayon, » comme j'ai dit en la pepiniere (qui » est de la hauteur & largeur du fer » d'une bêche); puis l'ayant bien » épluchée de petites branches, & » taillée par le gros bout en forme de » pied de biche, c'est-à-dire à deux » coups de couteau, en appointant, » vous la coucherez au fond de » votre rayon, la plaçant fort près » à près, d'autant qu'il en meurt » beaucoup, & ferez sortir le petit » bout d'en haut, puis remplitez le » rayon, & le marcherez plusieurs » fois, en pressant la bouture & la » pilant fort, autrement elle pren» droit de l'évent: & quand vous la » labourerez, ce ne sera qu'avec la » binette; il suffira que l'on empêche » l'herbe de l'étouffer.

» Vous rognerez votre bouture » toute d'une hauteur, à trois doigts » près de terre, & ce, quand vous ver» rez que la seve commencera à s'é» mouvoir, faisant verdir les bour» geons de votre bouture, laquelle ne » pousse jamais si-tôt que le plant en » racine «.

De ces deux Mémoires sur la greffe, l'un est composé par un spéculateur célebre, l'autre par un habile praticien agricole. Le Lecteur peut encore consulter, sur la même matiere, la *Nouvelle Maison Rustique*, tome 2, p. 55, 67, 146, 147, 149, 153, 157, 158, 159, 224, 336, &c.

(7) C'est ce qui s'appelle *enter en couronne*. Voyez, sur cette méthode,

trunco leniter fiſſo, cuneoque tenui fiſſuram cuſtodiente, donec cuſpidatim deciſus deſcendat in rimam calamus.

Multa in hoc ſervanda. Primum omnium, quæ patiatur coitum talem arbor, & cujus arboris calamus. Variè quoque & non iiſdem in partibus ſubeſt omnibus ſuccus. Vitibus ficiſque media ſicciora, & è ſumma parte conceptus, ideo illinc ſurculi petuntur. Oleis circa media ſuccus: inde & ſurculi: cacumina ſitiunt. Facillimè coaleſcunt, quibus eadem corticis natura, quæque pariter florentia ejuſdem horæ germinationem ſuccorumque ſocietatem habent. Lenta enim res eſt, quoties humidis repugnant ſicca, mollibus corticum duri. Reliqua obſervatio, ne fiſſura in nodo fiat: repudiat quippe advenam inhoſpitalis duritia. Ut in parte nitidiſſima, ne longior multo tribus digitis, ne obliqua, ne tranſlucens. Virgilius ex cacumine inſeri vetat.

Columelle, liv. 5, au commencement du chapitre qui traite de la greffe. Conſultez auſſi les inſtructions que donnent ſur ce même objet nos Modernes, & que j'ai recueillies, note 2.

(8) *Succus* en cet endroit ſignifie la ſeve. Columelle, liv. 5, chap. 10, emploie, dans le même ſens, le mot *humor*. Voici ſes paroles: *Itaque cuſtodiemus, ut à prædictis locis, quos humoroſos ruſtici vocant, ſemina legamus, &c.*

(9) *Feraciſſima autem ſemina ſunt: non ut veteres auctores tradiderunt, extrema pars ejus, quod caput vitis appellant, id eſt, ultimum ac productiſſimum flagellum, &c.*

(10) Théophraſte, *de Cauſis*, liv. 1, chap. 6, p. 205. Mais écoutons Columelle, *ibid. Omni arbori inſeri poteſt, ſi non eſt ei, cui inſeritur, cortice diſſimilis. Si verò etiam ſimilem fructum, & eodem tempore affert, ſine ſcrupulo egregiè inſeritur.* Ce même Auteur dit encore plus loin: *Sed cùm antiqui negaverint poſſe omne genus ſurculorum in omnem arborem inſeri, & illam finitionem, quâ nos paulo antè uſi ſumus, veluti quamdam legem ſanxerint, eos tantùm ſurculos poſſe coaleſcere, qui ſint cortice ac libro & fructu conſimiles iis arboribus, quibus inſeruntur: exiſtimavimus errorem hujus opinionis diſcutiendum, tradendamque poſteris rationem, quâ poſſit omne genus ſurculi omnibus arboribus inſeri, &c.*

(11) Ainſi que le dit Virgile, *Géorg.* liv. 2, v. 78:

Aut rurſum enodes trunci reſecantur, & altè
Finditur in ſolidum cuneis via: deinde feraces
Plantæ immittuntur: nec longum tempus, & ingens
Exiit ad cœlum ramis felicibus arbos.

lequel on a deſſein d'enter, & on tient la fente ouverte avec un petit coin, juſqu'à ce qu'on y introduiſe la greffe, laquelle doit être taillée en pointe.

Il y a dans tout ceci beaucoup de choſes à obſerver. D'abord il faut ſavoir de quel arbre on doit prendre la greffe, & ſur quel arbre on doit la mettre. Enſuite il faut ſavoir que tous les arbres n'ont pas leur ſeve (8) au même endroit. Par exemple, la vigne & le figuier ſont plus ſecs dans le milieu, & leur force productive ſe trouve principalement dans leur cime; auſſi eſt-ce de là qu'on tire les greffes de choix (9). Au contraire, l'olivier a plus de ſeve dans le milieu, & ſa cime eſt plus ſeche : auſſi prend-on des greffes dans le milieu de cet arbre. Ceux qui ont une écorce de même nature, qui fleuriſſent, bourgeonnent, & ſont abreuvés par la ſeve en même tems, s'incorporent (10) le plus aiſément enſemble. Mais lorſque l'un eſt humide & l'autre ſec, ou que l'un a l'écorce tendre & l'autre dure, la réunion eſt long-tems à ſe faire. Il faut auſſi avoir ſoin de ne pas faire ſur un nœud (11) la fente où l'on met la greffe; car celle-ci ne pourroit pas s'accommoder de la dureté du nœud. On fera la fente dans l'endroit le plus uni (12) de l'arbre. Elle ne doit pas avoir beaucoup plus de trois doigts de long : elle doit être droite, & ne pas traverſer de part en part. Virgile ne veut pas qu'on prenne des greffes à la cime (13) des arbres : &, en effet, il eſt certain que les meilleures

(12) On lit chez Columelle, *ibid. Arborem quam inſerere voles, ſerrâ diligenter exſecato, eâ parte quâ maximè nitida & ſine cicatrice eſt : dabiſque operam ne librum lædas. Cùm deinde truncum recideris, acuto ferramento plagam levato : deinde cuneum tenuem ferreum vel oſſeum inter corticem & materiam ne minus digitos tres, ſed conſideratè demittito, ne lædas aut rumpas corticem .... Si puſillam arborem inſerere voles; imam abſcindito.... & medium truncum acuto ſcalpello permodicè findito, ita ut fiſſura digitorum trium ſit in ea, &c.*

(13) Mais ſeulement parmi les pouſſes féraces, qui ne ſe rencontrent guere que dans les branches qui accompagnent le milieu de l'arbre. Car c'eſt ce que Virgile, ſelon Pline, entend par *plantæ feraces* dans les vers cités note 11.

Certumque eſt, ab humeris arborum orientem æſtivum ſpectantibus ſurculos petendos, & è feracibus, & è germine novello, niſi vetuſtæ arbori inſerantur: ii enim robuſtiores eſſe debent. Præterea ut prægnantes, hoc eſt, germinatione turgentes, & qui parere illo ſperaverint anno. Bimi utique, nec tenuiores digito minimo. Inſeruntur autem & univerſi, cùm id agitur, ut minor altitudo in latitudinem ſe fundat. Ante omnia gemmantes nitere conveniet, nihil uſquam hulceroſum eſſe, aut retorridum. Spei favet medulla calami commiſſuræ, ſi in matre ligni corticiſque jungatur. Id enim ſatius, quàm foris cortici æquari. Calami exacutio medullam ne nudet. Tenui tamen fiſtulâ detegat, ut faſtigatio lævi deſcendat cuneo, tribus non ampliore digitis. Quod facillimè contingit, tinctum aquâ radentibus. Ne exacuatur in vento, nec cortex à ligno decedat alterutri. Calamus ad corticem uſque ſuum deprimatur. Ne luxetur dum deprimitur: neve cortex replicetur in rugas. Ideo lacrymantes calamos inſeri non oportet, non

(14) Ceci paroît emprunté de Columelle, tant au liv. 5, chap. 10, qu'au livre des arbres, chap. 20: *Ex qua arbore inſerere voles, & ſurculos ad inſitionem ſumpturus es, videto ut ſit tenera & ferax, nodiſque crebris: & cùm primùm germina tumebunt de ramulis anniculis qui ſolis ortum ſpectabunt, & integri erunt, eos legito craſſitudine digiti minimi... Semina ſi ex arboribus ſumes, de iis potiſſimum ſumito, quæ omnibus annis bonos & uberes ferunt fructus. Obſervabis autem ab humeris, qui ſunt contra ſolem orientem, ut eoſdem decerpas.*

(14*) Je lis au texte, avec les manuſcrits, *germinatione turgentes.* Ce n'eſt pas qu'il y eût grand inconvénient de lire *gemmatione* avec les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin. En effet, on lit chez Columelle, liv. 6: *Gemma quæ benè apparebit, certamque ſpem germinis habebit.* On lit auſſi chez Palladius, *in Martio*, tit. 10: *Meliùs proveniet, ſi ponendus ramus gemmatâ jam matre ſumatur.* Et ailleurs, *in Februar.* tit. 17, ce dernier écrit pareillement: *Ubi incipit gemma arborum turgeſcere.* Mais l'endroit de Columelle qui a directement rapport au paſſage de Pline, confirme la leçon portée par les manuſcrits. Le voici,

sont celles que fournissent les branches qui regardent l'orient d'été (14); & qu'elles doivent être prises d'un arbre fertile en fruits, & de jeunes rejettons, à moins qu'on ne les entât sur de vieux arbres, car alors elles doivent être plus fortes. Il faut aussi qu'elles soient garnies de bourgeons, & en apparence de porter du fruit (14*) la même année. Elles doivent avoir deux ans, & être au moins grosses comme le petit (15) doigt. Il faut qu'elles soient un peu larges, mais d'une hauteur médiocre. Sur-tout il est nécessaire qu'elles soient bourgeonnées, & qu'elles n'aient ni écorchure ni ride. Elles donneront espérance de reprendre bientôt, si leur moëlle est jointe au bois & à l'écorce des sauvageons; car cette façon d'enter est beaucoup meilleure (16) que de mettre la moëlle des greffes à découvert & à fleur de cette même écorce. Il faut tailler en pointe la greffe, sans mettre à nud sa moëlle: on se servira pour cela d'un petit couteau; & il faudra que cette pointe soit faite en coin, qu'elle soit lisse & unie, & qu'elle n'ait pas plus de trois doigts de large. On la taillera aisément de la sorte, si auparavant on la trempe dans de l'eau. Il ne faut point la tailler au vent, & on aura soin que l'écorce, tant du sauvageon que de la greffe, ne se sépare point de son bois. On enfoncera la greffe jusqu'à l'endroit où commence son écorce; & en l'enfonçant, on aura grand soin de ne la pas luxer, & de ne pas faire froncer ou rider son écorce. Voilà pourquoi on se trouve aussi mal d'enter les greffes quand elles pleurent & jettent leur seve,

liv. 6, chapitre de la Greffe: *Ex qua arbore inserere voles, & surculos ad insitionem sumpturus es, videto ut sit tenera & ferax, nodisque crebris: & cùm germina tumebunt, &c.*

(15) *Et cùm germina tumebunt, de ramis anniculos, qui solis ortum spectabunt, & integri erunt, eos legito crassitudine digiti minimi. Surculi sint bifurci, vel trifurci.* Au reste, indépendamment de l'autorité de Columelle, le témoignage constant des manuscrits de Pline nous force de lire ici *digito minimo*, & non pas *digito medio* avec les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin.

(16) Ceci est assez conforme à ce que nous lisons chez Columelle, *ibid.* & chez Théophraste, liv. 1, *de Causis*, chap. 6, p. 205.

hercule magis, quàm aridos : quia illo modo labat humore nimio cortex : hoc, vitali defectu non humescit, neque concorporatur. Id etiam religionis servant, ut lunâ crescente, ut calamus utrâque deprimatur manu. Et alioqui in hoc opere duæ simul manus minùs nituntur, necessario temperamento. Validiùs enim demissi tardiùs ferunt, fortiùs durant : contrarii ex diverso. Ne hiscat nimium rima, laxèque capiat, aut ne parum ; & exprimat, aut compressum necet. Hoc maximè præcavendum, ut prævalidè accipientis trunco in media fissura relinquatur. Quidam vestigio fissuræ falce in truncis facto, salice præligant marginem ipsum. Postea cuneos figunt, continente vinculo libertatem dehiscendi. Quædam in plantario insita eodem die transferuntur. Si crassior truncus inseratur, inter corticem & & lignum inseri melius, cuneo optimè osseo, ne cortice rumpatur laxato. Cerasi libro dempto finduntur. Hæ solæ & post brumam inseruntur. Dempto libro habent veluti lanuginem, quæ si comprehendit insitum, putrefacit. Incolume cuneo adactum utilissimè adstringitur. Inserere

(17) C'est pourquoi on coupe le sarment quelques jours auparavant, pour qu'il jette ses larmes, qu'il ne pourrisse point, & que le ver ne s'y mette point ; du moins est-ce le précepte de Théophraste, liv. 1, *de Causis*, ch. 6, p. 205.

(18) Ecoutons Palladius, *in Februar.* tit. 17 : *Plerosque delectat strictum primo secta arboris truncum vinculis arctioribus in medio findere, & ibi surculos ex utraque parte rasos in modum cunei, ut integra sit medulla, demergere, præmisso ante cuneolo : quo subducto depositus surculus, redeunte in plagam materiâ, possit adstringi.*

(19) *Inseritur cerasus mense Novembri meliùs, vel, si necesse sit, extremo Januario. Alii & Octobri inserenda esse dixerunt.* Palladius, *in Octobr.* liv. 11, tit. 12, p. 152.

(20) On lit chez Palladius, *ibid. Cerasum Martialis in trunco inseri jubet : mihi inter corticem & lignum feliciter semper evenit. Qui in trunco conserunt, sicut Martialis dicit, omnem lanuginem quæ circa est, auferre debebunt : quæ si remanserit, insitis nocere manifestat.*

(21) Je lis *incolume . . . adactum* avec le Pere Hardouin, & non *incolu-*

que

que quand elles font feches; car, dans le premier cas, leur écorce fe lâche par trop d'humidité (17); & dans le fecond, n'étant pas assez humectée, elle ne fauroit s'incorporer avec celle du fauvageon. De plus on obferve fcrupuleufement d'enter au croiffant de la lune, & d'enfoncer la greffe avec les deux mains. En effet, en fe fervant des deux mains, on agit plus doucement: & cette modération eft néceffaire; car plus une greffe eft enfoncée fortement, plus elle eft tardive à porter, & toutefois elle dure plus longtems. Le contraire arrivera fi elle eft mife à l'aife : elle portera de meilleure heure, mais auffi elle durera moins. Il faut que la fente que l'on fait au fauvageon ne foit ni trop large, ni trop étroite: car fi elle eft trop large, elle ne tiendra pas affez fortement la greffe; & fi elle eft trop étroite, elle la chaffera, ou bien elle l'étouffera à force de la ferrer. L'effentiel eft de faire la fente au milieu du tronc, afin qu'il tienne mieux la greffe. Quelques-uns (18) après avoir marqué fur le tronc, avec la ferpe, l'endroit où ils veulent fendre, lient avec de l'ofier le bord du tronc, pour l'empêcher de fe trop ouvrir; après quoi ils enfoncent des coins. Il y a des arbres que l'on tranfplante le même jour qu'on les a entés dans la pepiniere. Si le fauvageon eft un peu gros, il vaut mieux enter entre l'écorce & le bois; mais il faut que le coin foit d'os, de peur de rompre le fauvageon en écartant l'écorce. On enleve celle des cerifiers avant que de les fendre. Ce font les feuls (19) arbres que l'on puiffe greffer après le folftice d'hiver. Quand on leur a ôté l'écorce, on voit qu'ils ont une efpece de duvet (20), qui, s'il s'attache à la greffe, ne manque pas de la pourrir. Il eft très bon que la greffe foit ferrée, pourvu qu'on ne l'ait point bleffée (21) en la faifant entrer avec un coin. Le plus près

mi, qui fe rapporteroit à *cuneo*. Cette derniere leçon, qui pourtant eft celle des manufcrits, a été, à jufte titre, rejettée par ce Savant, fondé dans fa correction, tant fur l'extrême vraifemblance de la leçon qu'il propofe, que fur ce paffage de Théophrafte, *de Caufis*, liv. 2, chap. 6, p. 205: *Cùmque trunco leviter fiffo inferendum jam eft, furculum cufpidatim decifum malleo adigunt, ut quàm maximè deprimatur, & commitatur.*

aptissimum quàm proximum terræ, si patiatur nodorum truncique ratio. Eminere calami sex digitorum longitudine non ampliùs debent.

Cato argillæ, vel cretæ arenam, fimumque bubulum admisceri, atque ita usque ad lentorem subigi jubet, idque interponi & circumlini. Ex iis quæ commentatus est, facilè apparet illâ ætate inter lignum & corticem, nec alio modo, inserere solitos, aut ultra latitudinem duûm digitorum calamos demittere. Inseri autem præcipit pira ac mala per ver, & post solstitium diebus L, & post vindemiam: oleas autem & ficos per ver tantùm, lunâ sitiente, hoc est, siccâ: præterea post meridiem, ac sine vento Austro. Mirum quod non contentus insitum munisse, ut dictum est, & cespite ab imbre frigoribusque protexisse, ac mollibus bifidorum viminum fascibus, linguâ bubulâ (herbæ id

(22) Ce précepte a sur-tout lieu, selon Columelle, *ibid.* à l'égard des arbres nains. Voici ses paroles: *Si pusillam arborem inserere voles, imam abscindito, ita ut sesquipede à terra exeat.*

(23) Confirmé par Columelle, *ibid. Surculos sic inserito, ut semipede, nec ampliùs, de arbore extent.*

(24) On lit aujourd'hui même chez Caton, *de re rust.* chap. 40: *Argillam vel cretam coaddito, arenæ paululum & fimum bubulum: hæc unà bene condepsito, quàm maximè uti lentum fiat: capito tibi scissam salicem: eâ stirpem præcisum circumligato, ne liber frangatur.*

(25) Consultons Caton lui-même, chap. 40: *Surculum aridum præacutum inter librum & stirpem artito primores digitos duos. Postea capito tibi surculum, quod genus inserere voles: eum primorem præaculto obliquum primores digitos duos.* Le Pere Hardouin interprete ici *artito* chez Caton, *inserito, adigito, immittito.* Cette explication n'est pas exacte; ou du moins *adigito* est, de ces trois expressions, la seule à garder. En effet, *artito* est un dérivé peu usité d'*arctus*, & signifie *mets à l'étroit, fais entrer de force, &c.*

(26) On lit aujourd'hui même chez Caton: *Pirorum ac malorum insitio per ver, & per solstitium dies quinquaginta, & per vindemiam. Oleæ & ficorum insitio est per ver.*

(27) J'ai amplement fait voir au chapitre 9, note 43, p. 56 & 57, ce qu'il faut entendre chez Pline par cet *état de soif* de la lune: & j'ai fait observer que sous cette expression *sitiente lunâ*, Pline comprenoit une époque plus étendue, plus longue, que n'indique l'expression stricte *silenti lunâ*, dont Caton s'est servi. Quoi qu'il

de terre qu'on puisse enter (22), c'est le meilleur, si le sauvageon le permet, & que les nœuds n'en empêchent pas. Les greffes ne doivent pas avoir plus de six doigts (23) de hauteur au dessus des sauvageons.

Caton ordonne de mêler du sable, ou de la craie, avec de la fiente de bœuf, de bien pêtrir le tout jusqu'à consistance visqueuse (24), & d'en enduire l'ente par-dessus & tout à l'entour. On voit aisément, par les écrits de Caton, que de son tems on entoit seulement entre l'écorce & le bois, & qu'on n'enfonçoit pas les greffes à plus de deux doigts (25) de profondeur. Il recommande d'enter les poiriers & les pommiers au printems (26), & cinquante jours après le solstice d'été, ou après les vendanges; les oliviers & les figuiers au printems seulement, lorsque la lune est en état de soif (27). Mais il faut que l'opération se fasse après midi, & que le vent du sud ne souffle point alors. Je m'étonne que Caton, non content d'enduire l'ente de la maniere ci-devant exposée, de la couvrir de gazon, pour la garantir du froid & de la pluie, & de la lier avec de l'osier fendu (28), ordonne, en outre, de l'envelopper de feuilles de buglose (29), de mettre de la paille par-dessus ces feuilles, & d'assujettir le tout avec une ligature. On croit actuellement qu'il suffit d'enduire les entes (30) avec

eu soit, on lit ici chez Caton, ch. 40: *Ficos, oleas, mala, pira, vites, inseri oportet* LUNA SILENTI, *post meridiem, sine vento Austro.* Le Pere Hardouin veut nous faire lire chez Caton *lunâ sitienti*, comme chez Pline; mais j'ai démontré, pages 56 & 57, la méprise de ce Savant.

(28) De même que Caton propose de faire cette ligature avec de l'osier fendu, dans le passage cité note 24.

(29) L'interprétation que quelques-uns font de *lingua bubula* par laniere de cuir de bœuf, est inadmissible. Nous traiterons de la buglose, ou plutôt bu-glosse, c'est-à-dire langue de bœuf, en traitant des herbes, livre 25, chap. 8. Au reste, Pline ne fait rien dire ici à Caton qu'on ne trouve encore aujourd'hui chez cet Auteur. On lit, *ibid. Salicem Græcam amplius circumligato, luto depsito stirpem oblinito, digitos crassos tres: insuper linguâ bubulâ obtegito, si pluat, ne aqua in librum permaneat: eam linguam insuper librum alligato, ne cadat. Postea stramentis circumdato, alligatoque, ne gelus noceat.*

(30) Je lis au texte *libros farcire*, & non pas *farcire libro*, comme le P. Hard.

genus eſt) inſuper obtegi jubet, eamque illigari opertam ſtramentis. Nunc abundè arbitrantur paleato luto ſarcire libros, duos digitos inſito exſtante.

Verno inſerentes tempus urget, incitantibus ſe gemmis, præterquam in olea, cujus diutiſſimè oculi parturiunt, minimumque ſucci habent ſub cortice, qui nimius inſitis nocet. Punicam verò & ficum, quamquam aliàs ſicca ſint, recraſtinare minimè utile. Pirum vel florentem inſerere licet, & in Maium quoque menſem protendere inſitionem. Quod ſi longiùs afferantur pomorum calami, rapo infixos optimè cuſtodire ſuccum arbitrantur : ſervari inter duos imbrices juxta rivos, vel piſcinas, utrinque terrâ obſtructos.

De vite inſerenda.

Caput 15. Vitium verò in ſcrobibus ſiccis ſtramento opertos, ac deinde terrâ obrutos, ut cacumine exiſtant.

---

s'eſt figuré qu'on devoit lire, d'après les manuſcrits qui ſont ici en faute. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'il s'autoriſe de Columelle, dont il eſt évident qu'il n'a pas compris l'intention. Voici le paſſage de cet Auteur : *Aſſujettiſſez toutes vos entes avec de l'écorce d'orme, ou avec du jonc ; enſuite enveloppez tout cet appareil avec un mêlange de limon & de paille bien broyés enſemble, &c.* Rapportons les propres paroles de Columelle, livre des arbres, chap. 26 : *Cùm omnes ſurculos, quos arbor patietur, demiſeris, libro ulmi vel vimine arborem adſtringito. Poſtea paleato luto bene ſubacto oblinito totam plagam, & ſpatium quod eſt inter duos ſurculos, uſque eò ut duobus digitis inſita extent.* Qui ne voit, d'après ce paſſage de Columelle, qu'il faut lire chez Pline *paleato luto libros ſarcire* ; & que *paleato luto libro ſarcire* eſt une leçon des plus étranges, & des moins vraiſemblables ? Columelle dit encore au même livre, chap. 8 : *Quidquid inſerueris viti, diligenter libro ligato, atque luto ſubacto, paleato, oblinito.* Et Pline lui-même va dire, au chapitre ſuivant : *Ut gemmaſcere incipiens calamus .... ulmeo vimine alligatus, &c.* L'acte de lier une ente avec de l'écorce flexible, eſt donc ici diſtingué d'avec celui d'envelopper cet appareil avec de l'argille ; & le Pere Hardouin a eu le plus grand tort de les confondre. Voyez de ſurcroît un paſſage de Caton cité dans la

un mélange d'argille & de paille, & de les cimenter ainsi par-dessus l'écorce dont on les munit; & que c'est assez que les entes aient deux doigts de hauteur au dessus de l'enduit & de la ligature.

Ceux qui attendent le printems pour enter, se trouvent ordinairement pressés, parcequ'alors tous les arbres bourgeonnent, excepté (31) l'olivier, arbre très paresseux à pousser ses bourgeons, qui n'ont pas sous l'écorce beaucoup de seve, dont la trop grande abondance est préjudiciable aux entes. Mais il ne faut pas différer d'enter les grenadiers (32) & les figuiers, quoique ces arbres soient d'ailleurs assez secs. Quant aux poiriers, on peut (33) les enter même quand ils sont en fleur, & jusques dans le mois de Mai. Si l'on veut transporter loin les greffes des pommiers, le meilleur moyen, à ce que l'on prétend, pour qu'elles conservent leur seve, c'est de les ficher dans des raves : & si l'on veut les garder quelque tems dans un même lieu, il faut les mettre auprès d'un ruisseau ou d'un étang, entre deux tuiles creuses, que l'on aura soin de bien boucher de chaque côté avec de la terre.

De la maniere d'enter la vigne.

Les marcottes de vigne se gardent très bien dans (1) des fosses seches, si, après les avoir couvertes de paille, on jette force terre dessus, sans néanmoins que leurs sommités soient cachées.

---

note cinquieme du chapitre suivant.

(31) Cette même exception est articulée par Théophraste, *de Causis*, chapitre 6, p. 205 : *Sed & cæteris parum temporis datum præterea est, quia germen celeriter exit. Oleæ plus temporis datum est, cùm diutiùs suos parturiat oculos.*

(32) Théophraste, *ibid. Sed succi quoque & humoris eorum modum observari quemdam oportet. Qua de causa vitem aliquot ante diebus præsecant, ut lacryma effluat, neque putrescat, neque vermiculetur. Punicam, & ficum, quæque his sicciora sunt, protinus inserere solent.*

(33) Confirmé par Palladius, *in Februar.* tit. 25.

(1) Ceci paroît emprunté de Columelle, liv. 4, chap. 29, p. 158.

Cato vitem tribus modis inserit. Præfectam findi jubet per medullam, in eam surculos exacutos (ut dictum est) addi, medullas jungi. Altero, si inter sese vites contingant, utriusque in obliquum latere contrario adraso junctis medullis colligari. Tertium genus est, terebrare vitem in obliquum ad medullam, calamosque addere longos pedes binos, atque ita ligatum insitum, intritâque illitum operire terrâ, calamis subrectis. Nostra ætas correxit, ut Gallicâ uteretur terebrâ, quæ excavat, nec urit, quoniam adustio omnis hebetat: atque ut gemmascere incipiens legatur calamus: nec plus quàm binis ab insito emineret oculis, ulmeo vimine alligatus, binâque circumcideretur acie à duabus partibus, ut inde potiùs distillaret mucor, qui maximè vites infestat: deinde cùm evaluissent flagella pedes binos, vinculum insiti incideretur, ubertati crassitudine permissâ.

Vitibus inserendis tempus dedêre ab æquinoctio autumno

(2) Voyez Caton lui-même, chapitre 41, p. 36; & Columelle, *ibid.*

(3) Au chapitre précédent.

(4) *Quos inseres, medullam cum medulla componito.* Caton, *ibid.*

(5) *Altera insitio est, si vitis vitem contingat, vitis utriusque latus alterum praradito obliquè, & inter sese medullam cum medulla libro ligato.*

(6) Nommée par les Grecs *enkentrismos.*

(7) Cette dénomination étoit déja connue de Columelle, qui florissoit sous l'Empereur Claude, c'est-à-dire qui étoit de fort peu antérieur à Pline. Il s'exprime ainsi, liv. 4, chap. 27, p. 158: *Sed aliud est ferramentum, quo priores vitem perforabant, aliud quod ipse usu nunc magis aptum comperi. Nam antiqua terebra, quam solam veteres agricolæ noverant, scrobem faciebat, perurebatque eam partem, quam perforaverat: deusta porro raro revirescebat, vel cum priore coalescebat..... Nos terebram, quam Gallicam dicimus, ad hanc insitionem commenti longè habiliorem, utilioremque comperimus, &c.* Didyme, *in Geopon.* liv. 4, chap. 12, fait aussi mention de la tariere Gauloise; d'où l'on peut présumer, avec le Pere Hardouin, que cet Auteur Grec n'est pas antérieur à l'âge de Columelle & de Pline. La tariere Gauloise, selon le Pere Hardouin, n'est autre que notre *vilebrequin.*

(8) *Cùm vitem inserere voles, optimi generis sarmenta fructuaria tum cùm*

Caton (2) expofe trois façons d'entet la vigne. La premiere confifte à fendre par le milieu le ttonc de la mere vigne, après l'avoir coupé net, & à y inférer enfuite la marcotte taillée en pointe, comme nous l'avons dit ci-devant (3) : mais il faut l'inféret de maniere que les deux moëlles (4) fe joignent téciproquement. La feconde façon s'emploie, lotfque deux ceps de vigne fe touchent (5); car alors on les taille de biais, du côté qu'ils fe tegardent, mais dans un fens contraire : & après avoir joint enfemble les deux moëlles, on fait une ligature. La troifieme façon eft celle-ci (6) : on perce de biais, jufqu'à la moëlle, avec une tariete, un cep de vigne ; & dans ce trou on infete des matcottes longues de deux pieds: on lie l'ente, on l'enduit d'atgille pêtrie avec de la paille, & on fait en forte que les marcottes fe tiennent prefque droites. On a fait dans notre fiecle plufieurs changements dans cette troifieme façon d'enter la vigne. Au lieu de l'ancienne tariete, on fe fert à préfent de la tariere nommée Gauloife (7), qui perce fans brûler; car toute brûlute affoiblit la vigne : on choifit les matcottes quand elles commencent à bourgeonner (8); mais on ne veut pas qu'elles aient plus de deux bourgeons au deffus de l'ente, laquelle doit être gatrottée avec un lien d'orme (9) : on fait aux marcottes une petite incifion de chaque côté, afin de donner par-là un écoulement à la trop grande quantité de fuc, qui leur feroit nuifible ; & lorfqu'elles ont pouffé des fions de la longueur de deux pieds, on coupe la ligature, & on laiffe croître la nouvelle vigne tout à fon aife.

Le tems fixé pour enter les vignes, s'étend (10) depuis l'équinoxe

gemmas agere incipient, vento Auftro, à matre pracidito. Columell. *de Arbor.* chap. 8.

(9) Columelle, *ib.* n'articule point nommément la forte de lien qu'il convient d'employer en pareil cas : *Quidquid inferueris viti, diligenter libro ligato, atque luto fubacto paleato oblinito... Infra infitionem & alligaturam falce acutâ leviter vitem vulnerato, ex utraque parte, ut ex his potiùs plagis humor defluat, quàm ex infitione ipfa abundet : nocet enim nimius humor, nec patitur furculos infertos comprehendere.*

(10) C'étoit l'avis de Julius Atticus, comme nous l'apprend Columelle,

ad germinationis initia. Sativæ plantæ sylvestrium radicibus inseruntur naturâ siccioribus. Si sativæ sylvestribus inserantur, degenerant in feritatem. Reliqua cœlo constant. Aptissima insitis siccitas. Hujus enim remedium appositis fictilibus vasis modicus humor per cinerem distillans. Inoculatio rores amat leves.

De emplastratione.

CAPUT 16. EMPLASTRI ratio & ipsa ex[1] inoculatione nata videri potest. Crasso autem maximè cortici convenit, sicut est ficis. Ergo amputatis omnibus ramis, ne succum avocent, nitidissima in parte, quàque præcipua cernatur hilaritas, exemptâ scutulâ, (ita ne descendat ultrà ferrum) cortici, imprimitur ex alia cortex par, cum sui germinis mamma: sic compage densatâ, ut cicatrici locus non sit, & statim fiat unitas, nec humorem, nec afflatum recipiens: nihilominus tamen & luto munire, & vinculo melius. Hoc ge-

liv. 4, chap. 29, p. 157 : *Tempus inserendi Julius Atticus tradidit ex Calendis Novembribus in Calendas Julias, quoad posse custodiri surculum, sive gemmam, affirmat, &c.* Columelle croit toutefois devoir s'écarter de cette décision. Consultez cet Auteur, *ibid.*

(11) Je lis *ab æquinoxio autumno* avec tous les manuscrits, au lieu de *autumnali* avec quelques Editeurs. Le P. Hardouin observe judicieusement que *autumnus, autumna, autumnum,* s'emploie, chez la plupart des Auteurs, de préférence à *autumnalis, autumnale* : témoin *autumnum tempus* chez Manilius; *autumnum frigus* chez Ovide, *Métamorph.* liv. 3; *autumna tempestas* chez Aulu-Gelle, l. 9, chapitre 7, &c. Chez Pline lui-même, livre 19, chap. 6, & liv. 21, chap. 5, on trouvera encore des exemples de cette même expression.

(12) *Si in pirum sylvaticam inseveris pirum quamvis bonam, non fore pirum tam jucundum, quàm si in eam quæ sylvestris non sit.* Varron, *de re rust.* liv. 1, chap. 40.

(13) *Hoc genus insitionis æstivo tempore optimè usurpatur.* Columelle, livre 5, chap. 11.

(14) *Aqua inoculationi vehementer officit : putrefacit enim, &c.* Théophraste, *de Causis*, liv. 1, chap. 6, p. 205.

d'automne

d'automne (11) jusqu'à ce qu'elles commencent à bourgeonner. Les arbres domestiques peuvent s'enter sur les racines des arbres sauvages, parcequ'elles sont naturellement seches. Toutefois, si l'on ente un arbre domestique sur un arbre sauvage, il s'abâtardit (12), & devient comme sauvage. Le reste de ce qui concerne les entes dépend du ciel. On a remarqué que le tems sec leur étoit très bon (13). Mais si la sécheresse étoit trop grande, on peut y remédier en mettant auprès des entes des pots de terre pleins de cendre, à travers laquelle on laisse distiller de l'eau peu-à-peu. Les entes par inoculation se trouvent bien des rosées, pourvu qu'elles soient médiocres (14).

De la maniere d'enter en écusson.

La maniere d'enter en écusson (1) semble être venue de celle d'enter par inoculation. Elle convient sur-tout aux arbres qui ont l'écorce épaisse, tels que les figuiers. Voici comment elle s'exécute. Après avoir coupé toutes les branches d'un arbre pour empêcher qu'elles ne détournent la seve, on enleve avec un couteau, dans la partie la plus nette & la plus vive de cet arbre, une portion de son écorce, en forme d'écusson, sans entamer en aucune maniere le bois qui est dessous. Ensuite on prend d'un autre arbre un pareil écusson d'écorce, avec son bourgeon, & on le met à la place du premier : mais il doit être si juste, & joindre si exactement, qu'il ne se forme point de cicatrice sensible; & la réunion des deux écorces doit être si prompte & si entiere, qu'il ne puisse par cet endroit, ni sortir aucune seve, ni entrer aucun air. Cependant il seroit encore mieux d'y mettre un enduit d'argille, & d'y

(1) Méthode appellée par les Latins *emplastratio*; & par quelques-uns, mais abusivement, *inoculatio*. Ecoutons Columelle, livre cinquieme, chapitre onzieme : *Tertium insitionis genus est, quo ipsas gemmas cum exiguo cortice in partem sui delibratam recipit arbos, quam vocant agricolae emplastrationem, vel ut quidam, inoculationem.*

nus non pridem repertum volunt, qui novis moribus favent. Sed id etiam apud veteres Græcos invenitur, & apud Catonem, qui oleam ficumque sic inseri jussit, mensurâ etiam præfinitâ secundùm reliquam diligentiam suam: cortices scalpro excidi quatuor digitorum longitudine, & trium latitudine, atque ita coagmentari, & illâ suâ intritâ oblini: eâdem ratione & in malo.

Quidam huic generi miscuêre fissuram in vitibus, exemptâ cortici tessellâ, surculo à latere plano adigendo. Tot modis insitam arborem vidimus juxta Tiburtes Thulias, omni genere pomorum onustam, alio ramo nucibus, alio baccis, aliunde vite, ficis, piris, punicis, malorumque generibus. Sed huic brevis fuit vita. Nec tamen omnem experimentis assequi naturam possumus. Quædam enim nasci, nisi sponte, nullo modo queunt: eaque immitibus tantùm & desertis locis proveniunt. Capacissima insitorum omnium ducitur platanus, postea robur: verùm utraque

(2) Avec un ruban de fil, une bande de linge, &c ou (à la mode des Anciens) avec de l'osier, ou de l'écorce flexible de tilleul.

(3) Pline paroît avoir lu chez Caton *digitos quatuor*. On y lit aujourd'hui *digitos tres cum semisse*; c'est-à-dire trois doigts & demi. Consultons Caton lui-même, chap. 44, p. 36: *Ficos & oleas altero modo inserito. Quod genus aut ficum, aut oleam esse voles, inde librum scalpro eximito: alterum librum cum gemma de eo fico, quod genus esse voles, eximito: apponito in eum locum, unde exsecaveris in alterum genus, facitoque uti conveniat. Librum longum facito digitos III S.* (hoc est, tres & semis: Plinius quatuor solidos fixit), *latum digitos tres: ad eumdem modum oblinito, integito: uti cætera.*

(4) Les manuscrits portent *Thulias*. D'anciennes éditions portent *Tullias*; d'autres *Tilias*. Tenons-nous-en à la leçon manuscrite. Ce nom de lieu paroît désigner le dernier terme, l'extrémité d'un endroit habité. Comme *Tibur* (ou *Tivoli*) étoit une ville de délices, je me figure qu'au delà même de ses vraies limites se voyoient plusieurs maisons agréables, qui en étoient comme une prolongation, ceux qui ne pouvoient posséder une habitation dans son enceinte, cherchant du moins à se rapprocher le plus qu'il

faire une ligature (2). Ceux qui aiment les nouvelles inventions, pratiquent celle-ci, & prétendent que cette maniere d'enter n'est pas de bien vieille date. Il est de fait, toutefois, qu'on la trouve dans les écrits des anciens Auteurs Grecs, & aussi chez Caton, qui ordonne d'enter de la sorte les figuiers & les oliviers, & qui, selon son exactitude ordinaire, détermine même la mesure de l'écusson : car, selon lui, il doit avoir quatre doigts (3) de long & trois de large. Il dit aussi qu'après l'avoir appliqué, il faut y mettre un enduit d'argille mêlée avec de la paille : en outre, il ordonne d'enter de la même façon les pommiers.

Quelques-uns comprennent sous cette maniere d'enter en écusson, celle où l'on fend par le côté une mere vigne (après avoir ôté une petite portion de l'écorce), pour insérer dans cette fente une marcotte. J'ai vu près des Thulies (4) Tivoliennes un arbre enté de toutes les façons dont j'ai parlé jusqu'ici, & qui portoit toutes sortes de fruits : car sur une branche on trouvoit des noix, sur une autre des baies, & sur d'autres, des raisins, des figues, des poires, des grenades, & différentes sortes de pommes. Mais cet arbre ne vécut pas long-tems. Au reste, quelque effort que l'on fasse, il n'est pas possible d'imiter la Nature en tout; car il y a certains arbres qui ne peuvent venir que d'eux-mêmes, & qui ne croissent que dans des lieux incultes & déserts. On prétend que le platane est le plus propre à endurer toutes sortes d'entes, ensuite le chêne-roure : mais l'un & l'autre gâtent le goût des fruits. Il y

étoit possible de cette situation rare & enviée : & de là, comme je crois, le nom de *Thulies* donné à ces habitations situées à l'extrémité de *Tibur ;* de même qu'on donnoit le nom de *Thulé* à la derniere des isles occidentales. C'étoit, dis-je, une dénomination Celtique ou Celtibérienne, introduite, selon toute apparence, par les anciens Sicules Hespériens, qui d'Espagne passerent en Ausonie & en Sicile, & furent, en Italie, les fondateurs de Tibur, ville dont en conséquence une partie conservoit le nom de *Siculetum*, ou de *Sikeliôn*, comme on le peut voir chez Denys d'Halicarnasse. Quoi qu'il en soit, *Thul*, *Tull*, *Tile* & *Tyl*, signifient fin, limite, extrémité, &c. dans une infinité d'idiômes Celtoscythes, comme le fait voir le docte Suédois Jean Ihre au mot TJÆLDR, *lapis terminalis*.

ſapores corrumpit. Quædam omni genere inſeruntur, ut ficus & punicæ. Vitis non recipit emplaſtra, nec quibus tenuis, ac caducus, rimoſuſque cortex : neque inoculationem ſiccæ, aut humoris exigui. Fertiliſſima omnium inoculatio, poſtea emplaſtratio. Sed utraque infirmiſſima. Et quæ cortice nituntur tantùm, vel levi aurâ ocyſſimè deplantantur. Inſerere firmiſſimum, & fœcundius, quàm ſerere.

Exemplum hujus rei.

CAPUT 17. NON eſt omittenda raritas unius exempli. Corellius Eques Romanus, Ateſte genitus, inſevit caſtaneam ſuometipſam ſurculo in Neapolitano agro. Sic facta eſt caſtanea, quæ ab eo nomen accepit inter laudatas. Poſtea Etereius libertus Corellianam iterum inſevit. Hæc eſt inter eas differentia : illa copioſior, hæc Etereiana melior.

Reliqua genera caſus ingenio ſuo excogitavit, ac defractos ſerere ramos docuit, cùm pali defixi radices cepiſſent. Multa ſic ſeruntur, in primiſque ficus, omnibus aliis modis naſcens, præterquam taleâ : optimè quidem, ſi vaſtiore

(5) *Arbos inſita fructuoſior eſt, quàm quæ cum ramis aut plantis ponitur.* Columell. *de Arboribus.*

(1) Les inſcriptions recueillies par Gruter font plus d'une fois mention d'un *Corellus.* Quoi qu'il en ſoit, le Pere Hardouin décide que le *Corellius* dont parle ici Pline le Naturaliſte, n'a rien de commun avec le *Coroelius Rufus* de Pline le jeune, l. 1, lettre 12.

(2) Les manuſcrits, qui ſont ici en faute, portent : *Poſtea hereteius . . . Hæc terreiana melior.* Elzévyre, & la plupart des autres Editeurs, liſent *Poſtea hæres ejus . . . . Hæc Corelliana melior.* J'ai ſuivi la correction & les conjectures très plauſibles du Pere Hardouin.

(3) Ainſi que l'inſinue Virgile, *Géorg.* liv. 2.

. : . Hic ſtirpes obruit arvo,
Quadrifidaſque ſudes, & acuto robore vallos.

(4) Dont nous avons parlé, chapitre 10.

(5) Tous les manuſcrits portent *præterquàm taleâ*, & non pas *præterque*

a des arbres que l'on ente de toutes les façons, comme le figuier & le grenadier. La vigne ne souffre pas l'ente en écusson; il en faut dire autant des arbres dont l'écorce est menue & crevassée, ou qui se pelent d'eux-mêmes. Ceux qui sont secs, ou qui ont peu de seve, ne peuvent soutenir l'ente par inoculation : néanmoins c'est de toutes les manieres d'enter la plus profitable, & ensuite celle en écusson. Mais ces deux sortes d'entes sont très foibles, & sur-tout la derniere; car il ne faut que le moindre vent pour faire tomber l'écusson. Au reste, les arbres entés produisent bien davantage (5) que ceux qui ne le sont pas.

Exemple d'une ente particuliere.

Au sujet des entes, je ne dois pas omettre un cas rare & singulier. Corellius (1), natif d'Este, & Chevalier Romain, enta, au territoire de Naples, un châtaignier avec une greffe prise du même châtaignier. Cet arbre ainsi enté porta de très beaux marrons, qui furent nommés Corelliens, du nom de ce Chevalier. Ensuite Etereïus (2), son affranchi, enta de nouveau ce châtaignier; & la différence qui s'y trouva, c'est que le châtaignier de Corellius porta plus de fruits, & que celui d'Etereïus en porta de meilleurs.

C'est le hasard qui a fait inventer les autres manieres de multiplier les arbres. Par exemple, on vit reprendre racine à des pieux (3) plantés en terre; &, d'après cette observation, on s'avisa de rompre des branches & de les planter. Beaucoup d'arbres viennent de la sorte, particuliérement le figuier, qui vient aussi de toutes les autres façons (4), excepté de bille (5) : encore vient-il très bien de bille, pourvu que la branche que l'on veut planter soit fort grosse, & qu'après l'avoir taillée en pointe, on

taleâ, comme Pintianus prétend qu'il faut lire. La leçon manuscrite est confirmée par Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chap. 1 : *Ficus quoque omnibus modis emergit, præterquàm ramo avulso, & taleâ.*

ramo pali modo exacuto adigatur altè, exiguo super terram relicto capite, eoque ipso arenâ cooperto. Ramo feruntur & punica, palis laxato priùs meatu: item myrtus. Omnium horum longitudine trium pedum, crassitudine minus brachiali, cortice diligenter servato, trunco exacuto.

Myrtus & taleis seritur: morus taleâ tantùm, quoniam in ulmo eam inseri religio fulgurum prohibet. Quapropter de talearum satu nunc dicendum est. Servandum in eo ante omnia, ut taleæ ex feracibus fiant arboribus: ne curvæ, neve scabræ, aut bifurcæ, neve tenuiores, quàm ut manum impleant: ne minores pedalibus: ut illibato cortice: atque ut sectura inferior ponatur semper, & quod erit ab radice: accumuleturque germinatio terrâ, donec robur planta capiat.

---

(6) *Seritur ficus, & si quis ramum vastiorem exacuatum malleo adigat, quoad super terram paulo extet, ac deinde arenâ superinjectâ operiat.* Théophraste, *Hist. Plant.* livre 2, chapitre 7.

(7) Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chap. 1.

(8) *Avec le plantoir (paxillo)*, écrit Columelle, liv. 4, chap. 16. Le plantoir est un petit pieu fait en forme de *scipio*, ou pal recourbé par la main, c'est-à-dire par la partie du haut, & qui a à peu-près la figure du *gamma* des Grecs, en cette sorte ſ.

(9) *Cortice minimè detracto*, Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chap. 7. Quant à la grosseur égale à celle du bras, Columelle, au lieu de la réprouver, l'exige sur-tout à l'égard du plançon d'olivier, liv. 4, chap. 16.

(10) Les Grecs appelloient cette maniere, *l'acte de planter de coin* (ξύλον), parcequ'ils appelloient ξύλον la question des coins. Varron, *de re rust.* liv. 1, chap. 4, au lieu de *talea* (mot qui, au reste, exprime la même chose, c'est à-dire une sorte de clou de figure à-peu-près conique, & taillé de droite & de gauche en talut inverse), Varron, dis-je, au lieu de *talea*, se sert du mot *clavola*, qui exprime précisément la même sorte de clou, ce mot *clavola* venant de *clavus* Le vieux mot *bille*, dont nous nous servons encore pour rendre les mots *talea* & *clavola*, a lui-même une pareille signification: il signifie ce qui est de figure tranchante, & cela dans la plupart des idiômes Celtiques & Celtoscythiques; car *byl*, en Flamand, signifie une hache; *bila*, en Lithuanien, signifie la même chose; enfin *bula*, en Islandois, signifie *in truncos diffindere*;

l'enfonce profondément par cette pointe dans la terre, en ne laissant déborder qu'un petit bout, qu'il faut même couvrir de sable (6). On plante pareillement de branche les grenadiers (7) & les myrtes; mais il faut auparavant élargir le trou avec un pieu (8). Tous les plançons des arbres dont je viens de parler doivent avoir trois pieds de long, & être un peu moins gros que le bras : en outre, ils doivent avoir toute leur écorce (9), & être aiguisés par le bout.

Le myrte se plante aussi de bille (10). Le mûrier ne se plante pas (11) autrement; car la crainte de la foudre (12) empêche qu'on ne l'ente sur l'orme : c'est pourquoi il convient d'expliquer présentement la façon de planter de bille. Il faut (13), avant tout, que les billes soient prises d'arbres fertiles; qu'ensuite elles soient droites; qu'elles ne soient ni raboteuses ni fourchues; qu'elles soient au moins d'une grosseur à remplir la main, &, quant à la longueur, qu'elles aient au moins un pied (14) de haut; que leur écorce ne soit point entamée; qu'on mette toujours en bas (15) le côté par où elles ont été coupées, c'est-à-dire le bout le plus proche de la racine; & que tandis qu'elles poussent, on accumule (16) la terre à l'entour, jusqu'à ce qu'elles aient acquis une certaine force.

---

ce qui est proprement l'action du coin. Toutes ces dénominations tirées du coin viennent de ce qu'on taille en coin le jeune arbre qu'on veut planter de bille, & que c'est la partie ainsi taillée en coin qu'on enfonce en terre. Ce que dit ici Pline, *que le myrte se plante aussi de bille*, est emprunté de Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chap. 1.

(11) Palladius n'adopte point cette restriction exclusive; car il écrit, l. 3, *in Februar.* tit. 25, p. 77 : *Morus serenda est taleis, vel cacuminibus : melius autem taleis sesquipedalibus.*

(12) Ceci est un vestige du préjugé superstitieux déja exposé ci-dessus par Pline, liv. 15, chap. 15, lorsqu'il a dit : *Neque omnia insita misceri fas est, sicut nec spinas inseri, quando fulgura expiari non queunt facilè : quotque genera insita fuerunt, tot fulgura uno ictu pronunciantur.*

(13) Columelle, livre cinquieme, chapitre 8.

(14) Ou même un pied & demi, selon Palladius, cité note 11.

(15) Columelle, *ibid.*

(16) Théophraste, *ibid.*

De cultura talearum, & quibus temporibus insitio fiat.

CAPUT 18. QUÆ custodienda in olearum cura Cato judicaverit, ipsius verbis optimè præcipiemus. Taleas oleaginas, quas in scrobe saturus eris, tripedaneas facito : diligenterque tractato, ne liber laboret, cùm dolabis, aut secabis. Quas in seminario saturus eris, pedales facito : eas sic inserito : Locus bipalio subactus sit, beneque glutus. Cùm taleam demittes, pede taleam opprimito. Si parum descendat, malleo aut mateolâ adigito ; caveto que ne librum scindas, cùm adiges. Palo priùs locum si feceris, quo taleam demittas, ita meliùs vivet. Taleæ ubi trimæ sunt, tum denique curæ sint, ubi liber se vertet. Si in scrobibus aut in sulcis seres, ternas taleas ponito : easque divaricato supra terram, ne plus quatuor digitos transversos emineant, gemmâ vel oculo servato. Diligenter eximere oleam oportet, & radices quàm plurimas cum terra ferre. Ubi radices bene operueris, calcare bene ne quid noceat.

(1) Voyez Caton lui-même, chapitre 45.

(2) Varron, *de re rust.* liv. 1, chapitre 40, exige seulement que ces billes aient environ un pied. Cet Auteur a confondu l'opération de planter de bille avec celle de mettre les billes en pepinieres, comme on va le voir quelques lignes après. Voyez la note 4.

(3) Caton, *ibid.* & chap. 40, où il écrit, *ne librum convellas.* Ecoutons aussi Columelle, liv. 5, chapitre 9, p. 155 : *Ne corticem lædas aliamve partem, quàm quæ ferra praciderit.*

(4) Nous avons fait observer à ce sujet, note 2, une méprise de Varron, que le Pere Hardouin auroit dû relever.

(5) C'est-à-dire, comme je présume, avec le *plantoir*, instrument de jardinage, dont j'ai parlé dans la note 8 du chapitre précédent.

(6) Précaution sage, approuvée par Columelle, & que Pline, quelques chapitres plus haut, ne juge pas nécessaire, paroissant même la condamner. Mais j'ai fait voir qu'il feroit, pour ainsi dire, téméraire de s'en dis-

De

De la culture des oliviers ; & du tems propre à les planter.

CATON a si bien traité de la culture des oliviers, que ce que nous pouvons faire de mieux, c'est de rapporter ici ses propres paroles (1). Les billes d'oliviers que vous voudrez, dit-il, planter dans des fosses, doivent avoir trois pieds (2) de long ; & lorsque vous les couperez, ou que vous les aiguiserez, vous aurez grand soin de ne pas gâter (3) l'écorce. Celles que vous voudrez mettre dans la pepiniere ne doivent avoir qu'un pied (4) de long : & voici comment vous les planterez. Il faut d'abord que le lieu soit bien béché & bien uni. Lorsque vous planterez une bille, vous l'enfoncerez avec le pied. Si elle ne descend pas assez, vous la cognerez avec un maillet, ou avec la tête de votre bêche, mais de maniere à ne point offenser la bille dans son écorce. Elle réussira mieux si préalablement vous faites avec un pieu (5) un trou pour la mettre. Lorsque les billes auront trois ans, il faudra faire une marque sur l'écorce, afin qu'en les replantant, on puisse leur donner le même aspect (6) qu'elles avoient auparavant. Si vous les placez dans des fosses ou dans des raies, vous les mettrez trois à trois, en les écartant un peu l'une de l'autre, & en faisant en sorte qu'elles ne s'élevent pas plus de quatre travers de doigt au dessus de la surface de la terre. Il faut aussi qu'elles aient un bourgeon (7) hors du sol. Lorsque vous voudrez transplanter un olivier, il faudra le tirer avec beaucoup de précaution, épargner les racines le plus qu'on pourra, & les transporter avec leur terre. Quand vous aurez suffisamment couvert les racines, vous foulerez bien la terre avec le pied, afin que rien ne leur puisse nuire (8).

penser dans la majeure partie du climat de France. Voyez les notes du chapitre onzieme du présent livre.

(7) Je lis, avec le Pere Hardouin, d'après Caton lui-même, *oculo servato* ; & non pas *oculos ferito*, comme portent les manuscrits & les diverses éditions vulgaires de Pline.

(8) Afin sur-tout que l'eau ne les pénetre point : *Calcato bene, ne aqua noceat*, écrit Caton, *ibid.*

Si quis quærat quod tempus oleæ ferendæ ſit, agro ſicco per ſementem, agro læto per ver. Olivetum diebus XV ante æquinoctium vernum incipito putare. Ex eo die dies XL rectè putabis. Id hoc modo putato. Quà locus rectè ferax erit, quæ arida erunt, & ſi quid ventus interfregerit, inde ea omnia eximito. Quà locus ferax non erit, id plus concidito, aratoque bene, enodatoque, ſtirpeſque leves facito. Circum oleas autumnitate ablaqueato, & ſtercus addito. Qui olivetum ſæpiſſimè & altiſſimè miſcebit, is tenuiſſimas radices exarabit. Radices ſi ſurſum abibunt, craſſiores fient, & eò in radices vires oleæ abibunt.

Quæ genera olearum, vel in quo genere terræ vivere & ſeri debeant, quòque ſpectare oliveta, diximus in ratione olei. Mago in colle, & ſiccis, & argilla, inter autumnum & brumam ſeri juſſit. In craſſo aut humido, aut ſubriguo, à meſſe ad brumam. Quod præcepiſſe eum Africæ intelligitur. Italia quidem nunc vere maximè ſerit. Sed ſi & autumno libeat, poſt æquinoctium XL diebus ad Vergiliarum occaſum, quatuor ſoli dies ſunt, quibus ſeri noceat.

(9) *Plantæ autem in oliveto diſponentur optimè, ſiccis minimèque uliginoſis agris, per autumnum; lætis & humidis, verno tempore, paulo antequam germinent* Columelle, l. 5, ch. 9; & Caton, chap. 27 & 40.

(10) Caton, chap. 44.

(11) Le texte de Caton, *ibid.* porte *quadraginta quinque*, c'eſt-à-dire quarante-cinq jours.

(12) Tout le reſte de la phraſe ſe trouve mot pour mot chez Caton, *ibid.*

(13) Ce ſont encore les propres paroles de Caton, chap. 5, p. 11 : *Circum oleas, autumnitate ablaqueato, & ſtercus addito.* Les manuſcrits de Pline portent auſſi *autumnitate*, & non pas *autumno.* Caton, comme l'obſerve le Pere Hardonin, ſe ſert encore de cette vieille expreſſion au chap. 155.

(14) M. Jault interprete ceci tout différemment : il traduit : *On ne labourera point trop ſouvent ni trop profondément le lieu où ſont les oliviers, parcequ'on écorcheroit leurs plus petites racines : mais ſi on ſouffre que les racines ſe portent juſqu'à fleur de terre, &c.* La phraſe eſt, en effet, ſuſceptible de cette autre explication. Mais celle que

Si l'on demande (9) en quel tems il faut planter les oliviers; je réponds que c'eſt dans le tems des ſemailles, ſi le terroir eſt ſec; & au printems, ſi le terroir eſt bon. On pourra (10) commencer à ébrancher les oliviers quinze jours avant l'équinoxe du printems, & de là pendant quarante jours (11). Si (12) le terroir eſt fertile, il faudra ôter tout le bois ſec, & tout ce que le vent aura rompu; & ſi le terroir n'eſt pas fertile, il faudra les ébrancher davantage, les décharger de bois, & bien labourer la terre. En automne (13), on les déchauſſera, & l'on mettra du fumier au pied. On aura attention de labourer ſouvent & profondément (14) le lieu où ſont les oliviers: par ce moyen on les émondera des petits filaments déliés & ſurabondants que jettent leurs racines; car ſi on laiſſe les racines ſe porter juſqu'à fleur de terre, elles deviendront trop groſſes, & conſumeront ainſi les principales forces de l'arbre.

Nous avons dit (15), en parlant de l'huile, quelles ſortes d'oliviers il faut planter & dans quel terroir, & quelle expoſition doivent avoir les lieux plantés d'oliviers. Pour ce qui eſt du tems propre à planter ces arbres, Magon (16) veut que ce ſoit vers le milieu de l'automne, ſi l'on ſe propoſe de les mettre ſur des côteaux, ou ſi le terrein eſt ſec & argilleux; & que ce ſoit depuis la moiſſon juſqu'au ſolſtice d'hiver, ſi le terroir eſt groſſier, & que le lieu ſoit humide ou aquatique. Mais il faut ſavoir que Magon parle ici relativement au climat d'Afrique; car maintenant, en Italie, c'eſt ſur-tout au printems qu'on plante les oliviers. Néanmoins, ſi l'on veut planter en automne, on pourra le faire pendant quarante jours entre l'équinoxe de cette ſaiſon & le coucher des Pléiades, obſervant ſeulement que, dans cet intervalle,

---

j'ai ſuivie me paroît plus vraiſemblable & plus naturelle.

(15) Au quinzieme livre, chap. 5 & 6, tome 5.

(16) Et d'après lui, Columelle, chap. 17, où il cite ce même Magon, Ecrivain Carthaginois dont Pline parle ſouvent, & dont j'ai traité dans les notes alphabériques ſur le premier livre de notre Auteur.

Africæ peculiare quidem in oleaſtro eſt inſerere. Quâdam æternitate conſeneſcunt proximâ adoptioni virgâ emiſsâ, atque ita aliâ arbore ex eadem juveneſcente : iterumque & quoties opus ſit, ut ævis eadem oliveta conſtent. Inſeritur autem oleaſter calamo, & inoculatione.

Olea, ubi quercus effoſſa ſit, malè ponitur : quoniam vermes, qui raucæ vocantur, in radice quercûs naſcuntur, & tranſeunt. Non inhumare taleas, aut ſiccare priùs quàm ſerantur, utilius compertum. Vetus olivetum ab æquinoctio verno intra Vergiliarum exortum interradi alternis annis, melius inventum : item muſcum circumdare radici.

(17) Les manuſcrits portent ici XIV, & non pas IV : mais le Pere Hardouin prouve ſans réplique qu'ils ſont en faute, par deux paſſages formels de Pline, que voici : *Circa Vergilias quidem pluere inimiciſſimum viti & oleæ, quoniam tunc coitus eſt earum : hoc eſt illud quatriduum oleis decretorium*. Pline, liv. 17, chap. 2. *Aliud hoc quatriduum eſt . . . decretorio die florentibus oleis vitibuſque*. Pline, liv. 18 Le ſecond de ces deux paſſages de Pline, ayant plus frappé Pintianus que le premier, lui a fait ſoupçonner qu'il faut lire ici au texte VIII, au lieu de IV; & quoique je croie devoir adopter la leçon du Pere Hardouin, je n'en trouve pas moins dans ces paroles de Pline, *aliud hoc quatriduum*, de quoi juſtifier Pintianus. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut nier au Pere Hardouin que les manuſcrits ne ſoient ici en faute, & que la correction qu'il propoſe n'ait quelque choſe de plus vraiſemblable que celle même que Pintianus a voulu introduire avant lui.

(18) Ceci a quelque rapport avec cette belle penſée de Columelle, livre 4, chap. 18 : *Neque enim ea quæ ſeruntur à nobis immortalia eſſe poſſunt : attamen, æternitati eorum ſic conſulimus, ut de mortuis ſeminibus alia ſubſtituamus, &c.*

(19) Méthode dont nous avons traité, chap. 14, vers le milieu.

(20) Méthode dont nous avons traité preſque à l'entrée du chapitre 14.

(21) Varron, liv. 1, chap. 10, voudroit même qu'on évitât abſolument pour l'olivier le voiſinage du chêne : *Si, ad limitem, quercetum habet ager, non poſſe rectè ſecundùm eam ſylvam ſeri oleam.* Columelle eſt plus directement conforme à Pline, au liv. 5, chapitre *des diverſes ſortes d'oliviers*, où on lit : *Poteſt olea in agro frumentario ſeri, vel ubi arbutus aut ilex ſteterant : nam quercus etiam exciſa radices noxias oliveto relinquit, quarum virus enecat oleam.* Mais comparons ſur-tout avec le paſſage actuel de Pline, cet autre paſſage du même Columelle, chap. 17 : *Si olivam poſueris eo loco unde quercus effoſſa eſt, morietur ideo quod vermes quidam ſunt qui in radice quercûs naſcuntur, & educan-*

il y a quatre (17) jours pendant lesquels il est nuisible de planter les oliviers. L'Afrique a cela de particulier, qu'on y ente l'olivier sauvage. Les oliviers jouissent d'une espece d'immortalité (18), au moyen de leurs rejettons, qui, étant replantés, produisent de nouveaux arbres toutes les fois qu'on en a besoin; en sorte qu'une même oliviere dure des siecles entiers. Quant à l'olivier sauvage, on l'ente par des sions (19), & par inoculation (20).

Il ne faut pas mettre un olivier dans un endroit (21) d'où l'on auroit arraché un chêne; car il y a certains vers appellés par les Latins *rauques* (22), qui mangent les racines des chênes, & qui mangeroient de même celles des oliviers. On a trouvé qu'il valoit mieux ne pas (23) enterrer ni sécher les plançons d'olivier avant que de les planter: & l'on a reconnu qu'il étoit très bon d'émonder (24) les vieux oliviers de deux en deux ans, vers le tems du lever des Pléiades (24*), & de mettre de la mousse (25) à l'entour de leurs racines; comme aussi de les déchausser chaque année

tar, iique maximè femina oleæ consumunt.

(22) Je soupçonne qu'il faut lire au texte *rancæ*, & non pas *raucæ*. Ce seroit une expression d'origine Celtique, & qui exprimeroit une sorte de ver long & fluet. En un mot, ce seroit le ver en question défini par sa forme. En effet, *rank* est un mot Celtique, Belgique, Danois, Suédois, &c. qui signifie *longus & exilis* dans toutes ces langues. Sur quoi consultez le docte Jean Ihre, au mot *rank*. Peut-être aussi ce mot *rank* désigne-t-il dans l'origine la partie fibreuse & filamenteuse des racines d'un arbre, en sorte que ce mot *rancæ* signifieroit ici, par analogie, *vers qui rongent les menues racines*. Le Pere Hardouin s'éleve, avec raison, contre ceux qui lisent ici, chez Pline, *erucæ*, contre l'autorité formelle des manuscrits, auxquels la correction que j'indique n'altere qu'une seule lettre.

(23) Contre la décision de Columelle, qui écrit, liv. 5, chap. 9, p. 195: *Sed oportebit talearum capita & imas partes mixto fimo cum cinere oblinere, & ita totas eas immergere, ut putris terra quatuor digitis altè superveniat. Sed binis indicibus ex utraque parte humantur.* Au lieu de *inhumare*, un manuscrit porte *intumare*: c'est une leçon vicieuse.

(24) *Interradere arborem*; c'est élaguer un arbre, comme le décide le Pere Hardouin. Pline s'est déja servi de cette expression, liv. 15, chap. 1, tome 5, p. 274, ligne 11.

(24*) Au commencement de Mai. Nous traiterons du lever de l'Arcture au liv. 18, chap. 26.

(25) *Hoc eodem mense (Maio) in pastinato seminario novissima positio est olearis taleæ: eamque oportet, cum*

Circumfodi autem omnibus annis à solstitio duûm cubitorum scrobe pedali altitudine : stercorari tertio anno.

Mago idem amygdalas ab occasu Arcturi ad brumam seri jubet. Pira non eodem tempore omnia, quoniam non æquè floreant. Eadem oblonga, aut rotunda, ab occasu Vergiliarum ad brumam. Reliqua genera mediâ hyeme ab occasu Sagittæ, subsolanum, aut septentriones spectantia. Laurum ab occasu Aquilæ ad occasum Sagittæ. Connexa enim de tempore serendi inserendique æquè ratio est. Vere & autumno id magna ex parte fieri decrevêre. Est & alia hora circa Canis ortus, paucioribus nota, quoniam non omnibus locis pariter utilis intelligitur, sed haud omittenda nobis, non tractûs alicujus rationem, verùm naturæ totius indagantibus. In Cyrenaica regione sub etesiarum flatu conserunt : nec non & in Græcia : oleam maximè in Laconia. Cos insula & vites tunc serit : cæteri apud Græcos, inoculare & inserere non dubitant; sed arbores non serunt. Plurimumque in eo locorum natura pollet. Namque in

panxeris, fimo & cinere mixtis oblinire, & superponere muscum, ne sole findatur, &c. Columelle, liv. 11, chapitre 2.

(26) *Tertio quoque anno, fimo vel pabulandæ sunt oleæ.* Columelle, *ibid.*

(27) Et d'après lui, Palladius, l. 2, *in Januar.* tit. 15, p. 45 : *Amygdalus seritur mense Januario & Februario ; item locis calidis, Octobri & Novembri.* C'est-à-dire, l'amandier se plante en Janvier & en Février : & si le lieu est chaud, on peut le planter en Octobre & en Novembre.

(28) Nous traiterons du coucher de l'Arcture au liv. 18, chap. 26. Ce coucher arrive avant le milieu de Mai.

(29) Nous traiterons du coucher des Pléiades, liv. 18, vers le milieu du chapitre 25.

(30) Ce coucher arrive au commencement de Septembre. Nous aurons occasion d'en reparler au liv. 18, chapitre 26.

(31) Ce coucher arrive au commencement d'Août. Nous aurons occasion d'en reparler, au liv. 18, chap. 29.

(32) Voyez la note 30.

(32*) J'ajoute au texte *inserendique*, comme le sens l'exige. Ce passage de Pline étoit des plus obscurs avant cette addition, dont j'ai le premier découvert la nécessité.

(33) Je traduis : *On plante & l'on greffe.* C'est expressément ici le sens de *conserunt*, qui est de force collective,

vers le solstice d'été, en faisant la fosse de deux coudées de largeur, & d'un pied de profondeur; & de les fumer (26) de trois en trois ans.

Magon (27) veut qu'on plante les amandiers depuis le lever de l'Arcture (28) jusqu'au solstice d'hiver. Les poiriers ne se plantent pas tous en même tems, parcequ'ils ne fleurissent pas tous à la fois. Ceux qui portent des poires ovales ou rondes, doivent se planter depuis le coucher (29) des Pléiades jusqu'au solstice d'hiver : les autres poiriers au milieu de l'hiver, depuis le coucher (30) de la Fleche; & ils doivent regarder l'orient équinoxial, ou le droit nord. Les lauriers se plantent depuis le coucher (31) de l'Aigle jusqu'à celui de la Fleche (32). Les époques qui conviennent à la plantation, conviennent aussi à la greffe (32*). Tous les Auteurs conviennent que la plupart des arbres doivent se planter ou se greffer au printems & en automne. Il y a encore, pour ces opérations importantes, une autre saison, qui est le commencement des jours caniculaires; mais que bien peu de cultivateurs connoissent, d'autant qu'en effet cette époque ne convient qu'en certains lieux seulement. Je crois néanmoins devoir en faire mention, puisqu'aussi-bien j'écris l'histoire naturelle, non d'une contrée particuliere, mais de tous les pays du globe. J'observerai donc que dans la Cyrénaïque on plante (33) & l'on greffe les arbres lorsque les vents étésiens (33*) soufflent. La même pratique s'observe en Grece. Dans la Laconie sur-tout, elle a lieu alors pour les oliviers, & dans l'isle de Cô pour les vignes. Dans le reste de la Grece, on ne fait pas difficulté d'enter alors par inoculation ou en fente; mais dans ce même tems on s'abstient de planter des arbres. Or la nature des climats fait beaucoup en tout ceci; car en Egypte, il n'est, dans l'année,

---

se rapportant également à *inserere* & à *serere* qui sont plus haut, ainsi qu'à *inserere & non serunt* qu'on lit plus bas. J'ai le premier jetté quelque jour sur ce passage de Pline.

(33*) Les vents étésiens soufflent dès le commencement du mois d'Août. Nous en avons déja traité au liv. 2, chapitre 47; & nous en parlerons de nouveau au liv. 18, chap. 28.

Ægypto omni ferunt menſe, & ubicumque imbres æſtivi non ſunt, ut in India & Æthiopia. Neceſſariò poſt hæc, autumno feruntur arbores.

Ergo tria tempora eadem germinationis, ver, & Canis, Arcturique ortus. Neque enim animalium tantùm eſt ad coitus aviditas, ſed multo major eſt terræ ac ſatorum omnium libido : quâ tempeſtivè uti, plurimum intereſt conceptûs. Peculiare utique in inſitis, cùm ſit mutua cupiditas utrinque coeundi. Qui ver probant, ab æquinoctio ſtatim admittunt, prædicantes germina parturire, ideo faciles corticum eſſe complexus. Qui præferunt autumnum, ab Arcturi ortu, quoniam ſtatim radicem quamdam capiant, & ad ver parata veniant, atque non protinus germinatio auferat vires. Quædam tamen ſtatutum tempus anni habent ubique, ut ceraſi & amygdalæ circa brumam, ſerendi vel inſerendi. De pluribus locorum ſitus optimè judicabit. Frigida enim & aquoſa verno conſeri oportet, ſicca & calida autumno.

Communis quidem Italiæ ratio tempora ad hunc mo-

(34) Je lis *æſtivi non ſunt* avec le Pere Hardouin & d'autres Editeurs, encore que les manuſcrits portent *æſtivi ſunt.* Ce Savant fonde ſa correction, tant ſur divers fragmens de Creſias, rapportés par Photius, que ſur cette phraſe de Pline, liv. 19 : *In deſertis aduſtiſque ſole Indiæ, ubi non cadunt imbres.*

(35) *Arbores ac ſemina cum radicibus autumno ſerito, hoc eſt, circa Calendas & Idus Octobri.* Columelle, livre 5, chap. 10.

(36) Pline a déja dit au livre 16, chap. 25 : *Sunt aliæ naturales quibuſdam* germinationes, *præterque vernas, quæ ſuis conſtant ſideribus . . . Hiberna, Aquilæ exortu : æſtiva, Canis ortu : tertia Arcturi : has duas quidam omnibus arboribus communes putant, &c.*

(37) Des manuſcrits, les uns portent ici *utrique*, les autres *utrimque.* L'une & l'autre leçon ſont également admiſſibles.

(38) Vers le milieu de Septembre. Nous traiterons du lever de l'Arcture au liv. 18, chap. 26.

(39) Conſultons Columelle, l. 11, chap. 2 : *Poſſunt etiam his diebus* (ſur la fin de Décembre) *ceraſi, & tuberes Armeniacæ, atque amygdalæ, cæteræque arbores quæ primæ florent, inſeri commodè.*

aucun

aucun mois où l'on ne plante, comme aussi dans les pays où il ne pleut (34) point en été, tels que l'Inde & l'Ethiopie. Par-tout où le printems & l'été ne conviennent pas à la plantation, il est nécessaire de planter en automne (35).

Les arbres bourgeonnent en trois différentes saisons (36), savoir au printems, au lever de la Canicule, & au lever de l'Arcture. Car ce ne sont pas les animaux seuls qui ont de l'ardeur pour la génération; la terre & toutes les choses que l'on y seme, ou que l'on y plante, ont cette même ardeur dans un degré beaucoup plus sensible : il est donc important, pour la conception des arbres, c'est-à-dire pour leur bourgeonnement, de savoir mettre à profit cette ardeur naturelle; & c'est sur-tout ce qu'il faut observer à l'égard des entes, où le sauvageon & la greffe ne demandent mutuellement (37) qu'à s'unir l'un avec l'autre. Ceux qui croient que le printems est la meilleure saison pour enter, procedent à cette opération aussi-tôt après l'équinoxe de Mars, disant qu'alors les arbres poussent, & qu'ainsi la réunion des écorces se fait plus aisément. Ceux qui aiment mieux l'automne, commencent à enter au lever de l'Arcture (38), estimant qu'alors les greffes prennent aussi-tôt racine dans le sauvageon, & qu'étant mieux disposées pour le printems futur, le bourgeonnement qui survient en cette saison n'épuise pas leurs forces. Il y a (39) cependant des arbres qui, en tout pays, ont leur saison limitée pour être entés ou plantés; comme les cerisiers & les amandiers, qu'il faut planter ou enter vers le solstice d'hiver. Mais il y en a beaucoup d'autres, au sujet desquels la situation des lieux décidera parfaitement bien de ce qui conviendra à cet égard. Par exemple, il faut planter & greffer (39*) au printems dans les lieux froids & aquatiques, & en automne dans les lieux chauds & secs.

Voici de quelle maniere on distribue communément en Italie

(39*) *Conferunt* est encore ici de force collective, se rapportant à *serendi vel inserendi* des deux lignes précédentes. Voyez aussi les notes 32* & 33, ainsi que la derniere phrase du chapitre suivant, p. 148.

dum diſtribuit : Moro ab Idibus Februariis in æquinoctium, piro autumnum, ita ut brumam quindenis nec minùs diebus antecedant. Malis æſtivis, & cotoneis, item ſorbis, prunis, poſt mediam hyemem in Idus Februarias. Siliquæ Græcæ & Perſicis, ante brumam per autumnum. Nucibus, juglandi, & pineæ, & avellanæ, & Græcæ, atque caſtaneæ, à Calendis Martiis ad Idus eaſdem. Salici, geniſtæ, circa Martias Calendas. Hanc in ſiccis ſemine, illam in humidis virgâ ſeri, diximus.

Quæ arbores ſocietate gaudeant, & de diſciplina ablaqueandi & accumulandi.

CAPUT 19. Est etiam nunc nova inſerendi ratio, ne quid ſciens quidem præteream quod uſquam invenerim, Columellæ excogitata, ut affirmat ipſe, quâ vel diverſæ inſociabileſque naturæ arborum copulentur, ut fici atque oleæ. Juxta hanc ſeri ficum jubet non ampliore intervallo, quàm ut contingi largè poſſit ramo oleæ quàm maximè ſequaci atque obedituro : eumque omni interim tempore edomari meditatione curvandi. Poſtea fico adeptâ vires (quod evenire

(40) Ceci eſt conforme au ſentiment de Columelle, livre 5, chapitre 10, p. 202 : *Mala, ſorba. pruna, poſt mediam meſſem uſque in Idus Febr. ſerito. Mororum ab Idibus Febr. uſque ad æquinoctium vernum ſatio eſt.*

(41) Dont nous avons traité liv. 15. Au reſte, ceci paroît auſſi emprunté de Columelle, Auteur que Pline citera lui-même avec honneur au chapitre ſuivant. Voici le paſſage de cet Auteur, *ibid. Siliquam Græcam, quam quidam κεράτιον vocant, & Perſicum, ante brumam, per autumnum ſerito.*

(42) Columelle, *ibid.* p. 201, écrit: *Cùm ferula fuerit enata, eam findito, & in medulla ejus ſine putamine nucem Græcam, aut avellanam abſcondito, & ita adobruito. Hoc ante Calendas Martias facito, vel etiam inter Nonas & Idus Martias. Eodem tempore juglandem, & pineam, & caſtaneam ſerere oportet.*

(43) Notre Auteur paroît ſuivre encore ici Columelle, livre des Arbres, chap. 29 : *Salicem & geniſtam creſcente*

les ſaiſons de planter & d'enter les arbres. Pour les mûriers (40), c'eſt depuis le treize de Février juſqu'à l'équinoxe de Mars. Pour les poiriers, c'eſt l'automne, juſqu'à quinze jours au moins avant le ſolſtice d'hiver. Pour les pommiers hâtifs, les coignaſſiers, les cormiers, les pruniers, c'eſt depuis le milieu de l'hiver juſqu'au treize de Février. Pour les carougiers (41) & les pêchers, c'eſt en automne juſqu'au ſolſtice d'hiver. Pour les noyers (42), les pins, les aveliniers, les amandiers, les châtaigniers, c'eſt depuis le premier de Mars juſqu'au quinze du même mois. Pour les ſaules (43) & les genêts, c'eſt vers le premier de Mars. Nous avons déja dit que les genêts (44) ſe multiplient de graine dans les lieux ſecs, & que les ſaules (45) ſe multiplient dans les lieux humides.

Des arbres qui aiment compagnie ; & de la maniere de les déchauſſer & rechauſſer.

Il y a encore une nouvelle maniere d'enter que je ne dois point paſſer ſous ſilence, mon deſſein étant de ne rien omettre de tout ce qui peut ſervir à l'hiſtoire naturelle. Cette nouvelle maniere a été inventée par Columelle, comme il le dit lui-même (1), & elle conſiſte à unir enſemble deux arbres d'une complexion différente, & naturellement en divorce, tels que le figuier & l'olivier. Voici de quelle façon cet Auteur veut qu'on s'y prenne. Il faut planter un figuier & un olivier aſſez près l'un de l'autre pour qu'une branche de l'olivier (à laquelle on donnera toute la ſoupleſſe & la flexibilité poſſible, en la tenant continuellement courbée, afin de l'accoutumer à ſe laiſſer plier ſans peine) puiſſe toucher à ſon aiſe le figuier voiſin. Lorſque celui-ci ſera

lunâ vege circa Calendas Martias ſerito. Salix humida loca deſiderat : geniſta etiam ſicca.

(44) Pline a dit cela des genêts au livre 16, chap. 18.

(45) Pline a dit cela des ſaules au liv. 16, chap. 26 & chap. 37.

(1) Voyez cet Auteur, liv. 5, chapitre 11, p. 205.

trimæ, aut utique quinquenni solet), detruncatâ superficie, ipsumque deputatum, &, ut dictum est, adraso cacumine, defigi in crure fici, custoditum vinculis, ne curvatura fugiat. Ita quodam propaginum insitorumque temperamento, triennio communi inter duas matres coalescere. Quarto anno abscissum totum adoptantis esse, nondum vulgatâ ratione, aut mihi certè satis compertâ.

Cæterò eadem illa de calidis frigidisque, & humidis & siccis, supra dicta ratio, & scrobes fodere monstravit. In aquosis enim neque altos, neque amplos facere expediet: aliter in æstuoso solo & sicco, ut quàm maximè accipiant aquam, contineantque. Hæc & veteres arbores colendi ratio est. Ferventibus enim locis accumulant æstate radices operiuntque, ne solis ardor exurat. Aliubi ablaqueant, perflatusque admittunt. Iidem hyeme cumulis à gelu vindicant. Contrà illi hyeme aperiunt, humoremque sitientibus quærunt. Ubicumque circumfodiendi arbores ratio in circuitu pedes in orbem ternos: neque id in pratis, quando amore solis humorisque in summa tellure oberrant. Et de arboribus hæc quidem fructûs gratiâ serendis inserendisque in universum sint dicta.

(2) Consultons Columelle lui-même, *ibid Tunc arborem fici detrunca, plagamque læva, & mediam cuneo finde. Cacumina deinde olivæ, ficuti matri cohærent, ex utraque parte abrade, & ita fissuræ fici insere, cuneumque exime, diligenterque ramulos colliga, ne quâ vi revellantur. Sic interposito triennio convalescet ficus cum olea: & tum demum quarto anno, cùm bene coierint, velut propagines, ramulos olivæ à matre resecabis.*

(3) Au chapitre 14 du livre actuel.

(4) Le chapitre 3 & le chapitre 4 traitent abondamment de cette question.

(5) Ceci est emprunté de Théophraste, *de Causis*, liv. 3, chap. 5, p. 168.

(6) On couvre les racines de terre qu'on entasse dessus. Voyez Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chap. 7. Consultez aussi Pline lui-même sur la fin du chap. 17 du présent livre.

(7) Columelle, en traitant des vi-

aſſez fort, ce qui arrive d'ordinaire quand il a trois ans, ou du moins quand il en a cinq, on coupera net le ſommet (2); & après avoir taillé en pointe, de la maniere expoſée ci-deſſus (3), la cime de la branche d'olivier, on l'inſérera dans le tronc du figuier par une fente que l'on y aura faite, & on l'aſſujettira par une ligature, de peur que l'arcade ne s'échappe. De cette maniere, par un heureux mélange d'ente & de provignement, les deux arbres demeureront unis enſemble pendant trois années, & vivront d'une nourriture commune. La quatrieme année, on coupera la branche greffée, qui alors appartiendra entiérement au figuier. Mais cette façon d'enter n'eſt pas (du moins que je ſache) encore bien commune.

Au reſte, la néceſſité expoſée plus haut (4) de choiſir des lieux chauds ou froids, ſecs ou humides, pour planter les arbres, a montré auſſi la maniere de faire les foſſes. Dans les lieux aquatiques (5), elles ne doivent être ni grandes ni profondes : mais dans les lieux chauds & ſecs, elles doivent réunir ces deux conditions, afin de recevoir beaucoup d'eau, & de la retenir; & c'eſt auſſi de cette façon qu'il convient de cultiver les vieux arbres. Dans les lieux extrêmement chauds, on rechauſſe (6) les arbres en été, dans la crainte que l'ardeur du ſoleil ne brûle leurs racines. Ailleurs, on les déchauſſe, afin de leur donner de l'air. En hiver, on les rechauſſe (7) pour les garantir de la gelée. D'autres les déchauſſent en cette ſaiſon même, afin de les abreuver. La bonne maniere de déchauſſer les arbres, quelque part que ce ſoit, conſiſte à faire tout à l'entour (8) une foſſe de trois pieds en rond : mais cela ne ſe pratique pas dans les prés, où les racines viennent preſque à fleur de terre, pour chercher le ſoleil & l'humidité. Voilà tout ce que nous avions à dire, en général, ſur la façon de planter & d'enter les arbres fruitiers.

gnes, liv. 5, chap. 5, écrit : *Ubi ſemina jam corroborata fuerint, nihil dubium eſt, quin cœleſtibus aquis plurimum juventur. Itaque locis, quibus clementia hyemis permittit, adapertas vites relinquere, & totâ hyeme ablaqueatas habere eas conveniet.*

(8) La plupart des manuſcrits portent *in circuitum*, & non pas *in circuitu*.

De falicto & arundineto, & cæteris cæduis ad perticas & palos.

CAPUT 20. HINC restat earum ratio, quæ propter alias feruntur, ac vineas maximè, cæduo ligno. Principatum in iis obtinent salices, quarum satio fit loco madido, tamen refosso duos pedes & semipedem, taleâ sesquipedali, vel perticâ, quæ utilior, quo plenior. Interval o esse debent pedes seni. Trimæ pedibus binis à terra putatione coercentur, ut se in latitudinem fundant, ac sine scalis tondeantur. Salix enim fœcundior est, quo terræ propior. Has quoque omnibus annis confodi jubent mense Aprili. Hæc est viminalium cultura. Perticalis & virgâ & taleâ feritur, fossurâ eâdem. Perticas ex ea cædi justum est quarto ferè anno. Et eæ autem senescentium propagine resarciunt locum, perticâ immersâ, ac post annum reci â. Salicis viminalis jugera sin-

(1) Je lis au texte *ratio* avec le Pere Hardouin. Quelques manuscrits portent *natio*.

(2) Voyez la derniere note du chapitre 18.

(3) *Ita enim præcipiunt veteres, in duos pedes & semissem salicto destinatum solum.* Columelle, liv. 4, chapitre 30.

(4) L'une & l'autre maniere sont approuvées par Columelle, livre 4, c. 30, p. 162 : *Atque hæ vel cacuminibus, vel taleis deponuntur. Perticæ cacuminum modicæ plenitudinis, quæ tamen dipondiarii orbiculi crassitudinem non excedant, optimè panguntur ... Taleæ sesquipedales terreno immersæ paululum obruuntur.*

(5) *Riguus locus spatia laxiora desiderat, eaque senûm pedum per quincuncem rectè faciunt.* Columelle, *ibid.*

(6) Souvent même dès la premiere année, ou dès la seconde, si le terrein est sec; du moins est-ce l'assertion de Columelle, livre 4, chapitre 31, p. 163.

(7) Quelques manuscrits portent ici *configi*; mais le Pere Hardouin prouve, d'après d'autres manuscrits, & d'après l'autorité de Columelle, jointe à celle de Pline lui même, qu'il faut lire *confodi*. En effet, on lit, quelques mots plus loin, chez Pline, *fossura eadem*; & chez Columelle, liv. 4, chap. 30, page 164, on lit pareillement *fodienda sunt in salicta crebriùs, &c.*

Des saussaies, ou taillis de saules; des lieux où l'on nourrit les roseaux & les cannes; des autres taillis qu'on entretient pour faire des perches, des pieux, des échalas, &c.

Il reste présentement à parler (1) des arbres que l'on plante pour servir à d'autres, principalement aux vignes, & dont on coupe de tems en tems le bois. Parmi cette sorte d'arbres, les saules tiennent le premier rang. On les plante dans des lieux aquariques (2) & dans des fosses de deux pied & demi de profondeur (3). On se sert pour cela de billes d'un pied & demi de long; ou bien (4) de perches, dont les plus grosses sont les meilleures. Il doit y avoir six pieds d'intervalle (5) entre chaque plant. Lorsque les saules ont trois ans (6), on les coupe à deux pieds de terre, afin de les faire étendre en largeur & de pouvoir les tondre sans échelle quand il sera tems; car moins les saules s'éloignent de la terre, plus ils produisent de bois. On recommande de bécher (7) tous les ans les saussaies au mois d'Avril. Telle est la maniere de cultiver les saules qui servent à lier, & qui prennent le nom d'osier. Quant à ceux qui fournissent des perches, & qui sont les saules ordinaires, ils viennent de sions, ou de billes; & pour les planter on fait des fosses de la même façon que pour les précédents. On peut y couper des perches dès la quatrieme (8) année. Vous provignerez ces mêmes saules (9) en couchant à terre & y enfonçant une large branche, que l'on coupe au bout d'un an. Un arpent d'osiers suffit (10) pour vingt-cinq

(8) *Perticalis ferè eumdem agrum, quem viminalis, desiderat: melior tamen riguo provenit: atque ea taleis conseritur... crebròque foditur, atque exherbatur.. .sic culta quarto demum anno caditur.* Columelle, liv. 4, chap. 31, p. 163.

(9) Columelle dit cela des osiers; mais il eût été plus exact s'il l'eût dit des saules à perches, comme l'observe le Pere Hardouin.

(10) Columelle écrit, *ibid.* p. 161: *Viminalium, ut Atticus putat, singula jugera sufficere possunt quinis & vicenis jugeribus ligandæ vineæ: arundineti singula jugera vicenis jugandis: castaneti jugerum totidem palandis, quot arundineti jugandis.*

gula sufficiunt XXV vineæ jugeribus. Ejusdem rei causâ populus alba seritur bipedaneo pastinatu, taleâ sesquipedali, biduo siccatâ, palmipede intervallo, terrâ superinjectâ duorum cubitorum crassitudine.

Arundo etiamnum dilutiore, quàm hæ, solo gaudet. Seritur bulbo radicis, quem alii oculum vocant, dodrantali scrobe, intervallo duûm pedum & semipedis. Reficiturque ex sese vetere arundineto exstirpato, quod utilius repertum, quàm castrare, sicut antea: namque inter se radices serpunt, mutuoque decursu necantur. Tempus conserendi, priusquam oculi arundinum intumescant, ante Calendas Martias. Crescit ad brumam usque: desinitque, cùm durescere incipit: hoc signum tempestivam habet cæsuram. Et hanc autem quoties & vineam fodiendam putant. Seritur & transversa, non altè terrâ condita: erum-

(11) Pline a recommandé le contraire pour l'olivier au chapitre précédent, en disant: *Taleas oleæ non siccare priùs quàm serantur, utilius compertum.*

(12) Confirmé par Columelle, livre 3, chap. 19.

(13) Confirmé par Columelle, livre 4, chap. 32, p. 163: *Arundo cùm sit vivacissima, nec recuset ullum locum, prosperiùs resoluto, quàm denso: humido, quàm sicco . . . vallibus, quàm clivis: fluminum ripis & limitibus ac vepretis commodiùs, quàm mediis agris deponitur.*

(14) Columelle écrit, *ibid. Seritur bulbus radicis; seritur & talea calami: nec minus toto prosternitur corpore.* Ce qui est aussi confirmé par l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 5, chap. 51, p. 162. Nous avons traité des œillets de roseaux au livre précédent, sur la fin du chap. 36.

(15) Ou plutôt trois pieds, comme l'exige Columelle, *ibid.* en ces termes: *Bulbus tripedaneis intervacantibus spatiis obrutus, anno celeriùs maturam perticam præbet.*

(16) Parmi lesquels il faut compter Columelle, qui étoit quelque peu antérieur à Pline, & chez qui on lit, *ibid. Ea est autem arundineti senectus, cùm vel exaruit situ & inertiâ plurium annorum: vel ita densatum est, ut gracilis & cannæ similis arundo prodeat. Sed illud de integro refodi debet: hoc potest intercidi & disarari, quod opus rustici castrationem vocant, &c.*

(17) Je lis, d'après les manuscrits, *decursu necantur.* C'est sans raison que le P. Hardouin propose d'autres leçons.

(18) Je lis ici, avec le Pere Har-

arpents

arpents de vignes. Le peuplier blanc eſt encore un arbre deſtiné au ſervice de la vigne. Lorſqu'on le veut planter, on remue la terre à deux pieds de profondeur, & on y met une bille d'un pied & demi de long, après l'avoir fait ſécher (11) pendant deux jours : on laiſſe (12) un pied & un palme d'intervalle entre chaque plant, & on met deux coudées de terre par-deſſus.

Les roſeaux aiment (13) un terroir plus humide encore que celui qui convient aux ſaules & aux peupliers. On plante (14) les bulbes ou œillets de leurs racines dans de petites foſſes de neuf pouces de profondeur, laiſſant entre chaque bulbe deux pieds & demi (15) d'intervalle. Lorſque les roſeaux ſont vieux, il vaut mieux les arracher tous, & faire une nouvelle plantation, que de s'amuſer à les éclaircir, comme faiſoient nos Anciens (16); autrement les racines ſe répandent au loin, s'embarraſſent (17) les unes dans les autres, & s'étouffent ainſi. Le tems de planter (18) les roſeaux eſt dans le mois de Février, avant que leurs bulbes ne ſe gonflent. Ils croiſſent (19) juſqu'au ſolſtice d'hiver; & alors ils commencent à ſe durcir. On peut les couper dès ce tems-là, comme auſſi faut-il les bécher toutes les fois que l'on juge à propos de bécher (20) les vignes. On plante encore les roſeaux en les couchant de leur long (21), & ne mettant qu'un peu de terre par-deſſus. De cette maniere, il ſort de chaque nœud un roſeau. Une

douin & l'élite des manuſcrits, *tempus conſerendi*, & non pas *inſerendi*. Notre leçon a pour appui Columelle, chez qui on lit, livre 4, chapitre 32, p. 164 : *Tempus repaſtinandi & conſerendi eſt priuſquam oculi arundinum egerminent*. Au reſte, je ferai voir, dans les notes du ch. 23, que *conſerere*, chez Pline, ſe prend volontiers dans le double ſens de *ſerere* & d'*inſerere*.

(19) Confirmé par Columelle, l. 4, chap. 32, p. 164; & par l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 5, ch. 51, p. 163.

(20) *Fodiendum, quoties & vinea*. Colum. *ibid*.

(21) Le Pere Hardouin blâme Dalechamp d'avoir cru que Pline faiſoit ici alluſion à ce paſſage de Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 2, chap. 2 : *Provenit etiam quoddam arundinis genus, ſi quis in obliquum colos præciſas ſimo terrâque abſcondat*. Quoi qu'il en ſoit, Columelle n'approuve point cette maniere de planter le roſeau. Voici ſes paroles, au livre des Arbres, chap. 29 : *Sunt qui arundines integras ſternant, quoniam ex omnibus nodis ſata arundines emittunt. Sed ferè hoc genus evanidam, exilemque, & humilem arundinem affert*.

puntque è ſingulis oculis totidem plantæ. Seritur & deplantata pedali ſulco: binis obrutis gemmis, ut tertius nodus terram attingat : prono cacumine, ne rores concipiat. Cæditur decreſcente lunâ. Vineis anno ſiccata utilior, quàm viridis.

Caſtanea pedamentis omnibus præfertur facilitate tractatûs, perdurandi pervicaciâ, regerminatione cæduâ vel ſalice lætior. Quærit ſolum facile, nec tamen arenoſum : maximèque ſabulum humidum, aut carbunculum, vel tofi etiam farinam, quamlibet opaco, ſeptentrionalique & præfrigido ſitu, vel etiam declivi. Recuſat eadem glaream, rubricam, cretam, omnemque terræ fœcunditatem. Seri nuce diximus; ſed niſi ex maximis non provenit, nec niſi quinis acervatim ſatis. Perfringi ſolum debet ſuprà, ex Novembri menſe in Februarium : quo ſolutæ ſponte cadunt ex arbore, atque ſubnaſcuntur. Intervalla ſint pedalia,

(22) Confirmé par Columelle, livre 4, chap. 32, p. 163 : *Sive reciſa in dipondium & ſemiſſem talea, ſive totæ arundines proſtratæ deponantur, exſtent earum cacumina oportet : quod ſi obruta ſunt, totæ putreſcunt.*

(23) *Caſtanea roboribus proxima eſt, & ideo ſtabiliendis vineis habilis.* Columelle, liv. 4, chap. 33, p. 164.

(24) *Ea terram pullam & reſolutam deſiderat. Sabulonem humidum vel refractum tofum non reſpuit : opaco & ſeptentrionali clivo lætatur : ſpiſſum doſum & rubricoſum reformidat.* Colum. *ibid.* Palladius écrit pareillement : *Amant ſolum molle & ſolutum, non tamen arenoſum. In ſabulone proveniunt, ſed humecto. Nigra terra illis apta eſt, & carbunculus, & tofus diligenter infractus, &c.*

(25) Je lis au texte *glaream* avec le Pere Hardouin, & non pas *gallicam* avec les autres Editeurs, ni *galleam* avec la plupart des manuſcrits. Le docte Jéſuite s'appuie de l'autorité de Columelle & de Palladius. Le premier écrit, liv. 4, chap. 33 : *Dumoſi glareoſique montes .... glandem magis quàm caſtaneam poſtulant.* On lit chez le ſecond, liv. 12, *in Novembri*, chapitre du châtaignier : *Caſtanea in ſpiſſo agro & rubrica vix provenit : in argilla & glarea non poteſt naſci.*

(26) Au livre 15, chap. 23.

(27) Cette déciſion ne doit point ſe prendre à la lettre, mais donne ſeulement à entendre que les riſques qui accompagnent la germination des châtaignes ſemées eſt telle que d'ordinaire

autre façon de les planter consiste à les mettre dans des raies d'un pied de profondeur, de maniere qu'il y ait deux nœuds cachés dans la terre, & un troisieme précisément hors de (22) terre, & que la tête du roseau penche vers le bas, de peur que la rosée ne s'y arrête. On coupe les roseaux dans le déclin de la lune. Ils valent mieux pour faire des échalas aux vignes, quand ils ont séché pendant une année, que lorsqu'ils sont verds.

On préfere toutefois à tous les autres bois le châtaignier pour faire des échalas (23), parcequ'il est souple & maniable; ce qui ne l'empêche point de durer très long-tems : d'ailleurs il pousse encore plus vîte que le saule même, de sorte qu'on peut le couper souvent. Cet arbre demande (24) une terre qui, sans être graveleuse, soit légere, & principalement un sable fin & humide, ou bien un sable brûlé, & une terre à tuf réduite en poudre. Il croît aisément dans les lieux ombragés, froids, & exposés au nord, & dans les pentes; mais il n'aime pas le gros (25) sable, ni les terres rouges, ni celles où il y a de la craie, ni aucune terre fertile. Nous avons dit (26) qu'on le fait venir en semant les châtaignes; mais il faut que ce soient les plus grosses, & qu'elles soient mises dans la terre par petits tas de cinq, sans quoi (27) il ne vient point. Il faut rompre la terre un peu loin du tronc du châtaignier; depuis le mois de Novembre (28) jusqu'à celui de Février; car c'est le tems où les châtaignes tombent d'elles-mêmes de l'arbre, & produisent de petits châtaigniers. Il doit y avoir entre les plants un intervalle d'un pied (29), & les raies doivent avoir neuf (30) pouces de profondeur. Au bout de deux

il n'en réchappe qu'une sur cinq. Columelle, *ibid.* sans s'arrêter précisément à ce nombre, dit qu'il faut les semer dru, à cause des risques multipliés dont nous parlons. Voici ses paroles : *Spissius autem semen propter varios casus deponitur : nam interdum priusquam enascatur, aut siccitatibus nux inarescit, aut aquarum abundantiâ putrescit : interdum subterraneis animalibus, sicuti muribus & talpis, infestatur, &c.*

(28) *Seritur ab Novembri mense per totam hiemem, siccâ terrâ, &c.* Columelle, *ibid.*

(29) D'un demi-pied seulement, selon Columelle, *ibid.*

(30) Confirmé par Columelle, *ibid.*

undique ſulco dodrantali. Ex hoc ſeminario transferuntur in aliud, bipedali intervallo, plus biennio. Sunt & propagines, nulli quidem faciliores. Nudata enim radice, tota in ſulco proſternitur. Tum ex cacumine ſupra terram relicto renaſcitur, & alia ab radice. Sed tranſlata neſcit hoſpitari, pavetque novitatem. Biennio ferè poſtea proſilit. Ideo nucibus potiùs, quàm viviradicibus, plantaria cædua implentur. Cultura non alia, quàm ſupradictis, fodiendis ſupputandiſque per biennium ſequens: de cætero ipſa ſe colit, umbrâ ſtolones ſupervacuos enecante. Cæditur intra ſeptimum annum. Sufficiunt pedamenta jugeri unius vicenis vinearum jugeribus, quando etiam ea bifidâ ſtirpe fiunt, durantque ultra alteram ſylvæ ſuæ cæſuram.

Eſculus ſimiliter provenit, cæſura triennio ſenior, minùs moroſa naſci. In quacumque terra ſeritur, naſcitur è balano, ſed non niſi eſculi, ſcrobe dodrantali, intervallis duorum pedum: ſeritur leviter quater anno. Hoc peda-

(31) Confirmé par Columelle, *ibid.* p. 165.

(32) Ceci paroît encore emprunté de Columelle, *ibid.* chez qui on lit: *Melius pertica* (mergi more) *declinata propagata, quàm exempta reſcritur: hac enim velut immota ſuâ ſede vehementer germinat: at quæ radicitus exempta & depoſita eſt, biennio reformidat. Propter quod compertum eſt commodiùs nucibus, quàm viviradicibus ejuſmodi ſylvas inſtitui.*

(33) Pline veut parler du ſaule & du roſeau. Columelle, *ibid.* veut qu'on traite le châtaignier, à bien des égards, comme la vigne: *Cultus ejuſdem eſt foſſionis poſitioniſque, qui vineæ; ſupputari debet bima, quin etiam trima, &c.*

(34) Et même pendant la troiſieme. Voyez Columelle, cité note précédente.

(35) Dans le courant de la ſixieme année, ſelon Columelle, *ibid. Poſt quinquennium cæſa more ſalicti recreatur.*

(36) Emprunté de Columelle, livre 4, chap. 30, p. 161.

(37) Julius Atticus, chez Columelle, liv. 4, chap. 33, ne dit pas préciſément cela. Voici ſes paroles: *Taleæ propius ſtirpem reciſæ quadrifidas plerumque, ac deinde ſecundæ taleæ ejuſdem arboris bifidas ridicas ſubminiſtrant: quod genus fiſſilis adminiculi manet diutiùs, quàm teres palus.*

(38) Je lis au texte *minùs moroſa*

ans & plus, on ôte de cette pepiniere les petits châtaigniers, pour les transplanter dans une autre, laissant entre eux un intervalle de deux pieds. On peut aussi provigner le châtaignier, & il n'y a point d'arbre qui reprenne plus aisément (31) de cette façon. Pour cela, il faut déchausser sa racine & coucher dans une raie le provin tout entier, excepté le bout, qu'on laissera hors de terre, & duquel naîtra un nouveau châtaignier, en même tems qu'un autre naîtra de la racine. Mais cet arbre n'aime point à changer (32) de place, & ne peut souffrir une nouvelle terre. Il demeure deux ans à pousser. Aussi pour avoir un taillis de jeunes châtaigniers, on aime mieux se servir de marrons semés en terre, que de plants vifs. Quant à la culture des châtaigniers, elle ne differe pas de celle des arbres précédents (33): il s'agit seulement de bêcher la terre, & de les émonder pendant les deux (34) premieres années. Au reste, on peut dire que le châtaignier se cultive lui-même; car son ombre fait mourir les rejettons superflus. Dans le courant de la septieme (35) année, on le coupe. Un arpent de châtaigniers peut fournir (36) assez d'échalas pour vingt arpents de vignes; car on les fend pour les multiplier davantage, & ils durent jusqu'au-delà du tems (37) où se fait l'autre coupe des arbres qui les ont produits.

Le chêne *esculus* vient de la même façon, quoique moins (38) difficilement, mais se coupe trois ans plus tard. Cet arbre s'accommode de toute sorte de terre; il est produit de son gland (39), que l'on seme quatre fois l'année, mettant chaque gland dans une fossette de neuf pouces de profondeur, & à deux pieds de

avec les manuscrits & le Pere Hardouin; & non *nimis morosa* avec les autres Editeurs. La leçon manuscrite s'appuie d'ailleurs de nombre d'autorités tirées des autres Auteurs, & qu'on peut consulter chez le Pere Hardouin.

(39) Columelle, liv. 4, chap. 33, dit la même chose du *quercus*, qui, à ce que l'on croit, est le chêne proprement dit : *Potest etiam quercus simili ratione seri : verùm biennio tardiùs quàm castanea deciditur.* Plusieurs Critiques prennent l'*esculus* pour le petit chêne; mais j'ai fait voir au tome précédent que cette décision est fort conjecturale

mentum minimè putrescit, cæsumque maximè fruticat. Præter hæc, sunt cædua quæ diximus, fraxinus, laurus, persica, corylus, malus : sed tardiùs nascuntur; terramque defixa vix tolerant, non modò humorem. Sambucus contrà firmissima ad palum taleis seritur, ut populus : nam de cupresso satis diximus.

De culturis, & disciplina excolendarum vinearum.

CAPUT 21. ET prædictis velut armamentis vinearum, restat ipsarum natura, præcipuâ tradenda curâ.

Vitium surculis, & quarumdam arborum, quibus fungosior intus natura est, geniculati scaporum nodi intersepiunt medullam. Ferulæ ipsæ breves & ad summa breviores, articulis utique duobus internodia includunt. Medulla, sive illa vitalis anima est, ante se tendit longitudinem impellens, quamdiu nodi pervia patet fistula. Cùm verò concreti ademêre transitum, repercussa erumpit, ab ima sui parte, juxta priorem nodum alternis laterum semper inguinibus, ut dictum est in arundine ac ferula : quorum dextrum ab imo intelligitur articulo, lævum in proximo, atque ita per vices. Hoc vocatur in vite gemma, cùm ibi cespitem fecit. Ante verò quàm faciat, in concavo oculus : & in cacumine ipso, germen. Sic palmites, nepotes, uvæ,

(40) Au livre 16, chap. 33.

(1) Comme le sureau, entre autres exemples.

(2) Ceci paroît emprunté de Columelle, liv. 3, chap. 10, chez qui on lit : *Reliquas trunci partes humor omnis & alimentum, quod à solo ministratur, transcurrit, dum ad ultimum perveniat. Naturali enim spiritu omne alimentum virentis, quasi quædam anima, per medullam trunci, veluti per siphonem, quem διαβήτην vocant mechanici, trahitur in summum : quò cùm pervenerit, ibi consistit, atque consumitur.*

(3) Livre 16, chap. 35.

(4) Liv. 13, chap. 22.

diſtance l'un de l'autre. Les échalas de ce chêne ne ſe pourriſſent point; & plus on coupe ſon bois, plus il repouſſe. Le frêne, le laurier, le pêcher, le coudrier, le pommier, tous arbres dont nous avons parlé ailleurs, font auſſi des taillis; mais ils ſont plus tardifs à venir, & les échalas qu'ils fourniſſent ne peuvent preſque réſiſter dans la terre, & moins encore dans l'eau. Au contraire, les échalas de ſureau ſont très bons. Cet arbre ſe plante de bille, comme le peuplier. Quant au cyprès, nous en avons aſſez parlé (40).

De la culture de la vigne, & de certaines pratiques concernant cette culture.

Après avoir traité de ce qui ſert à ſoutenir les vignes, il nous reſte à expliquer leur nature & la maniere de les cultiver: c'eſt ce que nous ferons avec une exactitude particuliere.

Les branches de la vigne, & celles des autres arbres qui ſont intérieurement d'une nature ſpongieuſe (1), ont des nœuds qui environnent la moëlle de diſtance en diſtance. Les intervalles entre les nœuds ſont courts, principalement à la cime. La moëlle (2), cette ſorte d'ame végétative, s'étend toujours en longueur, tant que les nœuds ſont ouverts, & qu'elle peut paſſer à travers: mais lorſque les nœuds n'ont plus d'ouverture, & lui ferment le paſſage, alors, étant obligée de rebrouſſer chemin, elle s'échappe par en bas, & produit un bourgeon auprès de chaque nœud; & ces bourgeons ſont toûjours rangés alternativement, l'un à droite, & l'autre à gauche, comme nous avons dit du roſeau (3) & de la férule (4). Quand le bourgeon eſt déja un peu grand, il prend, chez les Latins, le nom de *gemma;* tant qu'il reſte ſimple bouton, on le nomme œil ou œillet: pour celui qui vient à la ſommité du ſarment, on le nomme germe. Voilà d'où viennent les ſarments, les rejettons, les grappes, les

folia, pampini gignuntur. Mirumque, firmiora esse in dextra parte genita.

Hos ergo in surculis nodos, cùm feruntur, medios secare oportet, ita ne profluat medulla. Et in fico quidem dodrantales paxilli solo patefacto feruntur, sic ut descendant quæ proxima arbori fuerint, duo oculi extra terram emineant. Oculi autem in arborum surculis propriè vocantur, unde germinant. Hac de causa & in plantariis aliquando eodem anno ferunt, quos fuère laturi fructus in arbore, cùm tempestivè sati prægnantes, inchoatos conceptus alìubi pariunt. Ita satas ficos, tertio anno transferre facile. Hoc pro senescendi celeritate attributum huic arbori, ut citissimè proveniat.

Vitium numerosior satus. Primum omnium nihil seritur ex his, nisi inutile, & deputatum in sarmento. Opputatur autem quidquid proximè tulit fructum. Solebat capitulatus utrinque è duro surculus seri : eoque argumento malleolus vocatur etiam nunc. Postea avelli cum sua calce cœptus est, ut in fico : neque est aliud vivacius. Tertium

(5) C'est-à-dire du côté de l'occident ; du moins les Anciens prenoient-ils, en général, la *droite* de ce côté-là. Or ce côté regardant précisément le zéphyre, il n'est pas étonnant que la vigne pousse davantage à la production sous cet aspect, que sous les trois autres; car le sud la dessèche, l'orient & le nord la refroidissent; le couchant seul l'anime d'une chaleur moite, tempérée & fécondante.

(6) Pline a déja dit, au livre précédent, chapitre 27 : *Omnia celeriùs senescunt præfœcunda*; pensée qui est, pour le tour, l'inverse de celle-ci, mais la même pour le fond. C'est ainsi que notre Auteur fait varier élégamment son style, lorsque le sujet l'oblige de répéter les mêmes idées.

(7) Usage déja tombé en désuétude du tems de Columelle, Ecrivain quelque peu antérieur à Pline, & qui s'exprime ainsi à ce sujet, liv. 3, chapitre 17: *Malleolus sic ab antiquis pangebatur, ut novello sarmento pars aliqua veteris hæreret. Sed hanc positionem damnavit usus : nam quidquid ex vetere materia relictum erat, depressum atque obrutum celeriter humore putrescebat.... Mox Julius Atticus & Cornelius Celsus...*

feuilles

feuilles & les tendrons : & il eſt remarquable que ce que la vigne produit du côté droit (5), eſt toujours plus fort.

Lorſqu'on veut planter de la vigne, il faut couper les marcottes entre deux nœuds, de peur que la moëlle ne s'écoule. Pour planter le figuier, il faut prendre des ſions de neuf pouces de longueur, & après avoir fait un trou dans la terre, les y enfoncer par le bout qui étoit le plus proche du tronc de l'arbre, & de telle maniere qu'il reſte deux yeux hors de terre. J'entends, par les *yeux*, les boutons du jetton d'un arbre. De là vient qu'un ſion planté de la ſorte porte quelquefois dans l'année même les fruits qu'il auroit portés ſur l'arbre, ſi on ne l'en eût pas ôté : & cela arrive principalement lorſque ſes bourgeons ſont déja gros quand on le plante; tellement que le fruit qu'il avoit conçu ſur ſon arbre, il le rend ailleurs. Il eſt aiſé de tranſporter, au bout de trois ans, les figuiers qui ont été plantés de cette maniere. Cet arbre n'eſt pas de longue durée; auſſi croit-il, en récompenſe, très promptement (6).

La vigne fournit une grande quantité de plants; car on ne plante que ce qui nuiſoit au cep, & que ce qu'il en faut néceſſairement couper : or ces parties que l'on coupe ſont préciſément celles qui ſont les plus épuiſées pour avoir porté du fruit en dernier lieu. C'étoit autrefois l'uſage (7) de prendre les marcottes juſques dans le bois dur (8), & elles avoient de ce côté-là une eſpece de tête : voilà pourquoi les Latins leur donnent encore aujourd'hui le nom de *malléoles* (9), ou petits maillets. Dans la ſuite il parut ſuffiſant qu'elles euſſent leur talon, comme il ſe pratique pour le figuier (10); & les meilleures marcottes ſont en effet celles

cum ſuo capitulo ſarmentum depreſſerunt.

(8) Ce choix de marcotte eſt pareillement appellé *virga è duro* par Columelle, liv. 3, ch. 6, 10, & ailleurs.

(9) En François même, *mailletons*, *croſſettes*, *marcottes*, &c. Au reſte, Pline paroît puiſer ici chez Columelle, qui écrit, liv. 3, chap. 6 : *Malleolus autem novellus eſt palmes, innatus prioris anni flagello, cognominatuſque à ſimilitudine rei : quod in ea parte quæ deciditur ex vetere ſarmenti prominens utrinque, malleoli ſpeciem præbet.*

(10) Voyez ce que Pline a dit ci-deſſus à ce ſujet, chap. 13.

genus adjectum etiamnum expeditius ſine calce, propter quod ſagittæ vocantur, cùm intorti panguntur: iidem cùm reciſi nec intorti, trigemmes. Plures autem ex eodem ſurculo hoc modo fiunt. Serere è pampinariis ſterile eſt, nec niſi fœcundo oportet. Quæ raros habet nodos, infœcunda judicatur. At denſitas gemmarum, fertilitatis indicium eſt. Quidam ſeri vetant, niſi eos qui floruerint, ſurculos. Sagittas ſerere minùs utile, quoniam in transferendo facilè rumpitur quod intortum fuit. Seruntur pedali, non breviores, longitudine, quinque ſexve nodorum. Pauciores tribus gemmis in hac menſura eſſe non poterunt. Inſeri eodem die, quo deputentur, utiliſſimum. Si multò poſtea neceſſe ſit ſerere cuſtoditos uti præcepimus, caveri uti-

(11) Ce n'eſt point là ce que Columelle entend par *fleches.* Conſultons cet Auteur: *Sagittam ruſtici vocant noviſſimam partem ſurculi: ſive quia longiùs receſſit à matre, & quaſi emicuit, atque proſiluit: ſeu quia cacumine attenuata prædicti teli ſpeciem gerit.*

(12) Ceci eſt mieux expliqué chez Columelle, liv. 3, chap. 19, p. 120: *Malleolus non ab eo trigemmis dictus eſt, quod omnino trium oculorum eſt: cùm ferè circa plagam quâ matri abſciſſus eſt, plenus ſit gemmarum: ſed, quod his exceptis, quibus eſt frequens in ipſo capite, tres deinceps articulos, totidemque gemmas habeat.*

(13) Il ne faut point prendre ceci à la rigueur; & Columelle, livre 3, chap. 10, y apporte quelque reſtriction, en diſant: *Hoc præceptum à magiſtris vinitor accepit, ne pampineam virgam deplantet... Quamquam & hos ſurculos ſciam non in totum ſterilitate affectos. Nam confiteor pampinarios quoque, cùm è duro prorepſerint, tempore anni ſequentis acquirere fœcunditatem: & ideo in reſecem ſubmitti & progenerare poſſe.*

(14) Pline puiſe encore ici chez Columelle; mais il l'abrege avec une merveilleuſe conciſion. Conſultons cet Auteur, liv. 3, chap. 10: *Nos autem primùm rationem ſecuti, nunc etiam longi temporis experimentum, non aliud ſemen eligimus, nec frugiferum eſſe ducimus, niſi quod in parte genitali fructum attulerit. Nam illud quidem, quod loco ſterili latum robuſtumque ſine fœtu proceſſit, fallacem fœcunditatis imaginem præfert, nec ullam generandi vim poſſidet... Itaque ut ad conſuetudinem agricolarum revertar, ejuſmodi ſurculos, qui nihil attulerint, ſpadones appellant: quod non facerent, niſi eos ſuſpicarentur inhabiles frugibus: quæ & ipſa appellatio rationem mihi ſubjecit non eligendi malleolos, quam-*

de cette derniere forme. Il y en a d'une troisieme sorte qui n'ont point de talon : elles se nomment *fleches* (11), si on les tord en les plantant; & marcottes (12) à trois bourgeons, si on ne les tord point. Le même sarment peut fournir plusieurs marcottes de cette derniere espece. Si l'on plante les drageons qui sortent du tronc, ils ne produiront rien (13); ainsi il ne faut employer pour marcottes que des branches fécondes (14). Celles qui ont les nœuds éloignés l'un de l'autre, sont regardées comme stériles; mais la quantité de bourgeons est un signe de fertilité. Quelques-uns veulent qu'on ne plante que des branches qui aient fleuri. Les marcottes que l'on tord, ne sont guere (15) bonnes, parcequ'elles se rompent aisément quand on les transplante. Une marcotte doit avoir au moins un pied (16) de long, avec cinq ou six nœuds. Celles qui ont moins de trois bourgeons, ne peuvent (17) avoir cette longueur. Il est très avantageux de planter les marcottes dès le jour même qu'on les a coupées : mais si l'on est obligé d'attendre considérablemenr, il faudra les conserver de la même façon que nous avons recommandée (18) pour les greffes des pommiers,

---

vis probabili parte vitis enatos, si fructum non tulissent.

(15) Aussi l'usage en est-il blâmé par Columelle. Consultons cet Auteur, liv. 3, chap. 18, p. 118 : *Vitiosa est Julii Attici satio, quæ contortis capitibus malleolum recipit : ejusque rei vitandæ non una ratio est : primùm, quod nulla stirps antè quàm deponatur, vexata & infracta, meliùs provenit, quàm quæ integra & inviolata sine injuria deposita est : deinde quidquid recurvum.* A la suite de cette phrase de Columelle, le Pere Hardouin cite de surcroît cette autre phrase du même Auteur, *ibid.* chap. 10, p. 105 : *Majores nostri pampinarium & sagittam velut inutiles ad deponendum prudentissimè damnaverunt.* Mais cette seconde citation porte à faux, puisque, par *sagitta*, Columelle entend toute autre chose que ce qu'entend notre Pline, comme on l'a pu voir ci-dessus, note 11.

(16) Conforme à Columelle, l. 3, chap. 19, p. 120; & liv. des Arbres, chap. 3.

(17) Columelle, *ibid.*

(18) Sur la fin du chapitre 14. Au reste, ceci est encore puisé chez Columelle, liv. 3, chap. 19 : *Super cætera illud quoque sive viviradicem, sive malleolum ferentem premoneo, ne semina exarescant, immodicum ventum solemque vitare, qui uterque non incommodè arcetur objectu vestis, &c.*

que, ne extra terram poſiti ſole inareſcant, ventove aut frigore hebetentur. Qui diutiùs in ſicco fuerint, priùs quàm ſerantur, in aqua pluribus diebus revireſcant.

Solum apricum & quàm ampliſſimum in ſeminario, ſive in vinea, bidente paſtinari debet ternos pedes bipalio alto: marrâ rejici quaternûm pedum fermento, ita ut pedes binos foſſa procedat. Foſſum purgari, & extendi, ne crudum relinquatur: verùm & exigi menſurâ. Malè paſtinatum deprehendunt ſcamna inæqualia. Metienda eſt & ea pars quæ interjacet pulvini. Surculi ſeruntur & in ſcrobe

(19) *Bidens*, c'eſt une houe, ou hoyau à deux dents, ou à deux cornes. *Vineam paſtinare*, chez les Anciens, répond à notre expreſſion, *houer la vigne*. C'eſt de ce travail que Columelle fait mention, lorſqu'il dit, liv. 3, chap. 18: *Quidquid è moti ſoli vineis præparatur, repaſtinatum vocant.* Quant au *bipalium*, c'eſt la partie fourchue de la houe. Cette partie, chez les Anciens, étoit au deſſous de deux pieds dans le moindre hoyau. Columelle en fait mention, liv. 11, chap. 9, p. 392, en ces termes: *Bipalium non altum, minus quàm duos pedes ferramentum.* La houe moyenne eſt celle dont la double dent a deux pieds de haut, & dont le même Auteur, liv. 11, chap. 2, a dit: *Bipalio, cui eſt altitudo duorum pedum.* Enfin la grande houe avoit trois pieds de haut du côté de ſa fourchure. Columelle en fait auſſi mention au livre des Arbres, chap. 1: *Ejuſmodi bipalio.... ſi eodem loco, quo vineam ordinaturus es, facere voles ſeminarium, tribus pedibus altè repaſtinabis jugerum.*

(19*) Columelle, liv. 3, chap. 5.

(20) *Marra*, à la lettre, ſignifie une main, un inſtrument à pluſieurs doigts, ou à pluſieurs dents. C'eſt donc du rateau qu'il s'agit ici, & non pas d'une pelle, comme ſe l'étoit figuré feu M. Jault; & ce qui ſuit confirme encore qu'il eſt ici queſtion d'un inſtrument à claires voies, qui ne foule point la terre, & qui la dépoſe légérement. Columelle, liv. 10, dit expreſſément que *marra* eſt un inſtrument propre à broyer les mottes, à les diviſer, & à déchirer l'herbe: auſſi ajoute-t-il qu'on peut, en guiſe de marre, ſe ſervir d'un hoyau de réforme, & dont les dents ſoient en mauvais état:

Mox bene cum glebis vivacem ceſpitis herbam
Contundat marrâ, vel fracti dente ligonis,
Putria maturi ſolvantur ut ubera campi.

(21) Je lis *fermento* avec les manuſcrits, & non pas *ferramento* avec quelques Critiques. *Fermento* eſt ici une expreſſion figurée; ce que j'ai tâché d'exprimer dans la traduction. Columelle, liv. 4, chap. 1, p. 126, vient à l'appui de cette explication: *Repaſtinata humus dum eſt recens ſoluta, la-*

& les tenir couvertes de terre, afin d'empêcher que le ſoleil ne les deſſeche, & que le vent ou le froid ne les affoibliſſe. Si on les a trop laiſſé ſécher, il faudra, avant que de les planter, les faire reverdir, en les tenant dans l'eau pendant pluſieurs jours.

Lorſqu'on voudra faire une pepiniere d'arbres, ou planter une vigne, on choiſira un terrein expoſé au ſoleil, & d'une grande étendue : on le béchera avec une houe (19) dont les dents ſoient de trois pieds de longueur : on y fera des foſſes de deux pieds (19*) de profondeur, dont on jettera la terre ſur les bords avec une marre à vigneron (20), en ſorte que toute cette terre, ainſi rejetrée légérement, au lieu de deux pieds de hauteur, en occupe quarre, comme par l'effet d'une fermentation (21) inteſtine. Après l'avoir nettoyée, on l'étendra également, ſelon une certaine meſure, afin (22) qu'il ne reſte rien qui ne ſoit bien remué. Les barres (23) inégales montrent que la terre n'a pas été béchée comme il faut. On doit auſſi meſurer exactement l'entre-deux des foſſes. Au

xataque, velut fermento quodam intumeſcit ... Ager, ſi bipalio movetur, altitudo bipedanea fit : deprimuntur deinde ſemina in regeſto, quod eſt fermentatum plus dupondio ſemiſſe : nam ſemper in plano refuſiùs egeſta humus humidior eſt quàm gradus ſoli crudi. M. Jault s'étoit écarté de l'eſprit de Pline en s'attachant trop à la lettre. Il avoit traduit, *& cette terre, par une fermentation qu'elle ſubira, deviendra haute de quatre pieds.* Pline ne dit, ou du moins n'a prétendu dire rien de tel.

(22) Cette attention eſt auſſi recommandée par Palladius, liv. 2, *in Januar.* tit. 10, p. 40.

(23) Columelle, liv. 3, chap. 13, p. 112, entre ici dans pluſieurs détails qui ſervent merveilleuſement à l'intelligence de ce paſſage de Pline. Voici ſes paroles : *Opus eſt perito ac vigilante exactore, qui ripam erigi jubeat, ſulcumque vacuari, ac totum ſpatium crudi ſoli cum emota jam terra committi ... Sed huic operi exigendo quaſi quamdam machinam commenti majores noſtri, regulam fabricaverunt : in cujus latere virgula prominens ad eam altitudinem, quâ deprimi ſulcum oportet, contingit ſummam ripæ partem. Id genus menſuræ ciconiam vocant ruſtici.* Ecoutons encore le même Columelle, liv. 2, chap. 2 : *Necubi crudum ſolum & immotum relinquat, quod agricolæ ſcamnum vocant.* Ce même Auteur écrit, liv. 3, chap. 13 : *Necubi ſcamna emittantur, & quod eſt durum ſummis glebis obtegatur.* Les Latins appelloient bancs (*ſcamna*) ce que nos vignerons appellent des *veaux*, des *barres.*

& in ſulco longiore, ſuper quos tenerrima ingeritur terra. Sed in gracili ſolo fruſtrà, niſi ſubſtrato pinguiore. Nec minùs quàm duos integi oportet, & proximam attingi terram : eodem paxillo deprimi & ſpiſſari. Intereſſe in plantario ſeſquipedes inter bina ſemina in latitudinem, in longitudinem ſemiſſes. Ita ſatos malleolos quarto & viceſimo menſe recidere ad imum articulum, niſi ipſi parcatur. Oculorum inde materia emicat, cum qua ſexto ac triceſimo menſe viviradix transfertur.

Eſt & luxurioſa ratio vites ſerendi, ut quatuor malleoli vehementi vinculo colligentur in parte luxurioſa : atque ita vel per oſſa bubuli cruris, vel per colla fictilia trajecti, obruantur, binis eminentibus gemmis. Humeſcunt hoc modo, reciſique palmitem emittunt. Poſtea fiſtulâ fractâ radix liberè capit vires, uvaque fert omnium corporum ſuorum acinos.

In alio genere inventu novitio finditur malleolus, medullâque erasâ, in ſe colligantur ipſi caules, ita ut gemmis parcatur omni modo. Tum malleolus in terra

(24) Et non point avec un inſtrument plat, qui comprimeroit trop la terre. Pline veut qu'on ſe contente de l'affaiſſer avec la houe même qui l'a fait gonfler, afin que le ſol éprouve, par ce moyen, le moins de compreſſion poſſible.

(25) Columelle, livre des Arbres, chap. 9 : *Hoc autem ratione tali efficitur. Quatuor vel quinque, ſive etiam plures voles, virgas diverſi generis ſumito, eaſque diligenter & æqualiter compoſitas colligato : deinde in tubulum fictilem, vel cornu, arctè inſerito, ita ut aliquantum exſtent ab utraque parte : eaſque partes, quæ exſtabunt, reſolvito : in ſcrobem deinde imponito, & terrâ ſtercoratâ obruito, & rigato, donec gemmas agant. Cùm inter ſe virgæ cohæſerint, poſt biennium, aut triennium, factâ jam unitate, diſſolves tubulum : & circa medium ferè crus, ubi maximè videbuntur coiſſe, vitem ſerrâ præcidito, & plagam lavato, terramque minutam aggerato, ita ut tribus digitis altè plagam operiat. Ex eo caudice cùm egerit caules, duos optimos ſubmittito, reliquos dejicito : ſic uvæ naſcentur, quales propoſuimus.*

(26) Columelle, *ibid.*

reſte, il eſt indifférent de planter les marcottes dans des foſſes ou dans de longues raies, pourvu que par-deſſus on mette de la plus menue terre qu'il ſera poſſible. Ce ſeroit néanmoins perdre ſon tems que de les planter dans une terre maigre, ſi par-deſſous on ne leur faiſoit pas un lit de bonne terre. Il faut toujours mettre pour le moins deux marcottes enſemble, & avoir ſoin de prendre de la terre d'à l'entour, ſans oublier de la bien enfoncer & comprimer de force avec la houe (24) dont nous avons parlé précédemment. Il doit y avoir entre deux marcottes un pied & demi en largeur, & un demi-pied en longueur. Deux ans après que les marcottes auront été ainſi plantées, on les taillera, en coupant même le nœud le plus proche de la terre, à moins qu'on ne juge à propos de l'épargner; car il en ſort des bourgeons, avec leſquels, au bout de trois ans, on tranſplante le plant vif.

Voici une autre maniere de planter la vigne, & dont le luxe eſt l'inventeur. On prend (25) quatre marcottes, que l'on lie étroitement enſemble dans l'endroit le plus verd & le mieux nourri: on les paſſe dans un os de bœuf, ou dans un tuyau d'argille; & dans cet état on les met dans la terre, laiſſant ſeulement paroître deux bourgeons au dehors. Quand elles ont repris, on les taille, afin de leur faire jetter leur bois: enſuite on caſſe l'os ou le vaiſſeau qui les tenoit enfermées; par ce moyen leurs racines, étant en liberté, s'étendent & ſe fortifient; & le raiſin qui provient de ce plant, a autant (26) de ſortes de grains qu'il y avoit de marcottes jointes enſemble.

On a inventé depuis peu une autre façon de planter la vigne, & que voici. On fend (27) tout du long la marcotte par le milieu: après avoir ôté la moëlle, on rejoint enſemble les deux portions,

---

(27) Columelle, *ibid. Ut autem uvæ ſine vinaceis naſcantur, malleolum ſcindito, ita ne gemmæ lædantur, medullamque omnem eradito: tum demum in ſe compoſitum colligato, ſic ne gemmas allidas: atque ita terrâ ſtercoratâ deponito, & rigato. Cùm caules agere cœperit, ſæpè & altè reſodito. Adulta vitis tales uvas ſine vinaceis creabit.*

fimo mixta feritur ; & cùm fpargere cœpit caules, deciditur, foditurque fæpiùs. Talis uvæ acinos nihil intus ligni habituros Columella promittit, cùm vivere femina ipfa perquàm mirum fit, medullâ ademptâ. Nafci furculos etiam quibus non fit articulatio arboris, non omittendum videtur : namque buxi tenuiffimis quinis fenifve colligatis depacti proveniunt. Quondam in obfervatione erat, ut defringerentur ex imputata buxo, aliter vivere non crediti : detraxêre hoc experimenta.

Seminarii curam fequitur vinearum ratio. Quinque generum hæ : Sparfis per terram palmitibus, aut per fe vite fubrectâ, vel cum adminiculo fine jugo, aut pedatæ fimplici jugo, aut compluviata quadruplici. Quæ pedatæ ratio erit, eadem intelligitur ejus quoque, in qua fine adminiculo vitis per fe ftabit. Id enim non fit, nifi pedamenti inopiâ. Simplici jugo conftat porrecto ordine, quem canterium appellant. Melior ea vino, quando fibi ipfa non obumbrat, affiduoque fole coquitur, & afflatum magis fentit, & celeriùs rorem dimittit : pampinationi quoque

(28) Voyez la note précédente. Confultez en outre Palladius, liv. 3, *in Februar.* tit. 29, p. 81; Théophrafte, *de Caufis*, liv. 5, chap. 5, p. 329 ; & Démocrite, *in Geoponicis*, liv. 4, chap. 6, p. 105.

(29) *Qui n'ont point de moëlle* ; c'eft ce que fignifie *quibus non fit articulatio*, parceque les arbres à moëlle font tous articulés, ou compofés de plufieurs articles, c'eft-à-dire de nœuds difpofés par étage, & qui font comme les glandes de la moëlle. Voyez le livre 16, chap. 25. Au refte, j'ai fuivi ici la ponctuation & la leçon manufcrite indiquée par le Pere Hardouin. On lifoit auparavant : *Medullâ ademptâ nafci. Surculis etiam quibufnam*, ou *quibufdam*, *&c.*

(30) Nous avons déja obfervé au liv. 16, chap. 38, que le buis n'a aucune moëlle.

(31) C'eft de celles-ci dont Columelle dit, liv. 5, chap. 4 : *Ultima conditio eft, ftratarum vinearum, quæ ab enata ftirpe confeftim velut projectæ per humum porriguntur.* Nous avons déja traité de cette vigne dans les premiers chapitres du livre 14.

(32) Cette forte de vigne eft l'*orth'ampelos* des Grecs. Nous en avons traité au commencement du liv. 14.

&

& on les lie exactement, ayant grand soin toutefois que les bourgeons ne souffrent aucun tort: ensuite on plante la marcotte dans une terre mêlée de fumier ; & lorsqu'elle a commencé à jetter du bois, on la coupe, & on beche souvent la terre. Columelle assure (28) que les raisins que produira ce plant n'auront point de pepins. Il est néanmoins très surprenant que des marcottes puissent vivre ainsi privées de leur moëlle : & à cette occasion, je ne dois point passer sous silence que les sions de certains arbres qui n'ont point de moëlle (29), ne laissent pas de reprendre ; car si, par exemple, on lie ensemble cinq ou six petits brins de buis (30), & qu'on les plante, ils reprendront surement. Nos Anciens vouloient que ces brins fussent d'un buis qui n'eût jamais été ébranché, ne croyant pas que sans cela ils pussent vivre: mais l'expérience a fait voir la fausseté de cette opinion.

Après avoir enseigné à planter la vigne, montrons à la gouverner. Il y a cinq sortes de vignes : les unes sont courantes (31); les autres se soutiennent d'elles-mêmes (32) sans échalas; les autres sont échalassées sans être en treille ; les autres sont échalassées, & à simple treille ; & les dernieres sont en treille à quatre pans (33). La façon de cultiver les vignes échalassées a aussi lieu pour celles qui se soutiennent d'elles-mêmes sans échalas ; car, au surplus, si l'on n'y en met point, ce n'est que parcequ'on manque de bois. Les vignes à simple rreille donnent le meilleur vin (34); car, comme elles ne se font point d'ombre à elles-mêmes, elles sont plus exposées au soleil & au vent, qui, par ce moyen, en enlevent plus promptement la rosée. D'ailleurs on a moins de peine à les effeuiller, à les bécher & à y faire tous les autres travaux. Mais sur-tout elles ne sont pas si sujettes à

Columelle a dit d'elles, liv. 5, ch. 4, p. 178 : *Velut arbusculæ brevi crure per se stantes, &c.*

(33) Voyez Columelle, *ibid.* & livre 4, chap. 17.

(34) Columelle, liv. 4, chap. 19.

& occationi omnique operi facilior. Super cætera deflorefcit utiliùs. Jugum fit perticâ, aut arundine, aut crine, funiculove, ut in Hifpania, Brundifiique. Compluviata copiofior vino eft, dicta à cavis ædium compluviis. Dividitur in quaternas partes totidem jugis. Hujus ferendi ratio dicetur, eadem valitura in omni genere, in hoc verò numerofior tantùm.

His verò tribus feritur modis : optimè in paftinato, proximè in fulco, noviffimè in fcrobe. De paftinatione dictum eft.

De fulco, & vinearum putatione.

CAPUT 22. SULCO latitudo palæ fatis eft : fcrobibus ternorum pedum in quamque partem. Altitudo in quocumque genere tripedalis ; ideo nec vitis minor transferri debet, exftatura etiamnum duabus gemmis. Emolliri terram minutis in fcrobe imo fulcis, fimoque mifceri, neceffarium.

---

(35) Columelle, liv. 4, chap. 17, p. 139.

(36) Ceci eft puifé chez Columelle, liv. 5, chap. 4, p. 178.

(37) Cette feconde méthode eft celle qu'approuve le plus Palladius, & il en apporte une raifon affez plaufible, liv. 2, *in Januar.* tit. 10, p. 40 : *Sulcis melius erit, quia humorem in tota fpatia paftinata tranfmittunt.*

(38) Dans des foffes *ternaires*, felon l'expreffion de Columelle, au livre des Arbres, chap. 4, c'eft à dire dans des foffes de trois pieds en tout fens, felon l'interprétation du P. Hardouin, à laquelle nous foufcrivons ici, d'autant que Pline lui-même concourt à la juftifier dès l'entrée du chapitre fuivant.

(39) Un peu plus haut, dans ce même chapitre, en traitant du hoyau, ou de la houe.

(1) Columelle, livre des Arbres, chap. 4. Voyez l'avant-derniere note du chapitre précédent.

(2) Et deux de largeur, ou trois, ou même quarre, felon le cas ; fur quoi confultez Palladius, *ibid.* & Columelle, liv. 5, chap. 5, p. 178. Ce dernier s'exprime ainfi : *Scrobs in longitudinem altitudinemque defoffus, tripedaneus abundè eft : latitudine tamen bipedaneâ : vel fi quaternûm pedum fpatia inter ordines relicturi fumus, commodiùs habemus eamdem quoquoverfus*

couler en défleuriſſant. Les treilles ſe font avec (35) des perches ou des roſeaux, ou même avec des cordes de crin, ou des cordes ordinaires, comme en Eſpagne & à Brindes. Quant aux vignes treillées à quatre pans, elles rapportent plus de vin que les autres. On les a nommées ainſi, parcequ'elles ſont treillées de quatre côtés différents. Ce que nous allons dire touchant la maniere de les planter, ſervira pour toutes les autres ſortes de vignes; avec cette ſeule différence, qu'il y a plus d'ouvrage dans les vignes à quatre pans.

On les plante de trois manieres (36). La premiere, & qui eſt la meilleure, conſiſte à les mettre en terre béchée : la ſeconde, & qui approche le plus de l'utilité de la premiere, c'eſt (37) de les mettre dans des raies : enfin, la troiſieme eſt de les mettre dans des foſſes (38). Nous avons déja (39) parlé du béchement.

Des raies pour la vigne ; & de la maniere de la tailler.

QUANT aux raies, il ſuffit qu'elles aient la largeur de la pelle; comme les foſſes doivent avoir (1) trois pieds en long & en large; mais elles doivent avoir trois pieds de profondeur (2) pour toutes ſortes de vignes : c'eſt pourquoi il ne faut pas tranſplanter des ceps trop petits; car ils doivent montrer au moins deux (3) bourgeons hors du ſol. Il eſt néceſſaire de ramollir (4) la terre du fond des foſſes,

---

dare menſuram ſcrobibus, non ampliùs tamen quàm in tres pedes altitudinis depreſſis. Cæterùm quatuor angulis ſemina applicabuntur, ſubjectâ minutâ terrâ, & ita ſcrobes adobruentur.

(3) Deux, ſans plus, & non pas pour le moins, ſelon Columelle : *Duabus gemmis tantùm ſupra terram relictis.* Columelle, liv. 3, chap. 3, p. 110, & chap. 16. Quoi qu'il en ſoit, *etiamnum* ne ſauroit ſignifier que *pour le moins*, étant, chez tous les Auteurs, une expreſſion additionnelle, ſynonyme de *encore :*

... Nec nutrix etiamnum concipit ullum
Mente nefas,

a dit Ovide.

(4) *Cùm ſemina depones, imum ſcrobem, vel ſulcum* (& non pas *ſuccum*, comme on lit dans l'édition *in folio* du Pere Hardouin) *bidentibus fodito, mollemque reddito.* Columelle, livre des Arbres, chap. 4.

Clivosa altiores poscunt scrobes, præterea pulvinatis à devexitate labris. Qui ex his longiores fient, ut vites binas accipiant è diverso, alvei vocabuntur. Esse vitis radicem in medio scrobe oportet: sed ipsam innixam solido in orientem æquinoctialem spectare: adminicula prima è calamo accipere.

Vineas limitari decumano XVIII pedum latitudinis ad contrarios vehiculorum transitus, aliisque transversis limitibus denûm pedum distingui per media jugera. Aut si major modus sit, totidem pedum cardine, quot decumano, limitari. Semper verò quintanis seminari, hoc est, ut quinto quoque palo singulæ jugo paginæ includantur.

Solo spisso, non nisi repastinato, nec nisi viviradicem seri: tenero & soluto, vel malleolum, sulco, vel scrobe. In colles sulcos agere transversos, melius quàm pastinare, ut defluvia palis eorum contineantur. Aquoso cœlo, vel sicco solo malleolos serere autumno, nisi si tractûs ratio mutavit. Siccus enim & calidus autumno poscit seri, humidus frigidusque etiam veris exitu. In arido solo viviradix

(5) Columelle, *ibid.* p. 113: *Campestris locus altè duos pedes & semissem infodiendus est: acclivis regio tres. præruptior verò collis in quatuor pedes vertendus: quoniam cùm à superiore parte in inferiorem detrahitur humus, vix justum pastinationi præbet regestum, nisi multò editiorem ripam quàm in plano feceris.*

(6) Columelle, *ibid. Vitem quam ponis fac ad orientem spectet, adminiculo religata.*

(7) On fera bien de comparer ici notre Pline avec Columelle sur ce même sujet. On consultera, dis-je, Columelle, liv. 4, chap. 18; & liv. 3, chap. 20, p. 121.

(8) Nous traiterons des voies décumanes, ou de dix pieds de large, au livre 18, chap. 34.

(9) *Potest malleolus in vicem viviradicis conseri, solutâ & facili terrâ.*

(10) Je lis ici, avec le Pere Hardouin, *ut defluvia palis eorum*, & non pas *ut defluvia tales* avec le premier manuscrit Royal, ni *defluviatiles* avec le second.

(11) Columelle, liv. 3, chap. 14:

en y faifant de petites raies, & d'y mêler du fumier. Les vignobles fitués fur des côteaux demandent (5) des foffes plus profondes, & qui foient rehauffées de terre par le bord inférieur. On donne le nom d'*alveus* à une foffe affez longue pour contenir deux ceps de vigne fans confufion. Il faut, en général, que la racine du cep foit au milieu de fa foffe; qu'il foit lui-même foutenu folidement; qu'il regarde le levant (6) équinoxial, & que les premiers échalas qu'on lui donnera foient de rofeau.

Les vignes doivent être (7) bornées du levant au couchant par un chemin de dix-huit pieds de large, afin que deux chariots puiffent y paffer aifément quand ils fe rencontreront. En outre, chaque demi-arpent de vigne doit être féparé par des chemins de traverfe qui aient dix pieds (8) de large. Mais fi l'étendue des vignes eft confidérable, il faudra que les chemins de traverfe, c'eft-à-dire ceux qui vont du feptentrion au midi, foient auffi larges que celui qui va du levant au couchant. De plus, il faut que les ceps des vignes treillées foient toujours plantés de cinq en cinq, c'eft-à-dire que chaque perche comprenne cinq échalas.

Lorfque la terre eft groffiere & forte, on ne doit y mettre que du plant vif; encore eft-il néceffaire qu'elle ait eu deux façons: mais fi (9) c'eft une terre douce & menue, on y plantera des marcottes, & on les mettra dans des raies ou dans des foffes. Si le terrein eft en côteau, il vaut mieux difpofer des raies latéralement, que de bécher; car, par ce moyen, les échalas (10) retiendront mieux la terre que les chûtes des eaux pourroient entraîner. Il faut planter les marcottes lorfque le tems eft à la pluie; & en automne, lorfque la terre eft feche, à moins que la nature du territoire n'oblige de faire autrement: car fi (11) le pays eft chaud & fec, il faut y planter la vigne en automne; & s'il eft froid & humide, il faudra attendre jufqu'à la fin du printems.

Vere melius, fi aut pluvius aut frigidus flatus cœli eft, aut ager pinguis, aut campeftris, & uliginufa planities. Rurfus autumno, fi ficca, fi calida eft aeris qualitas, fi exilis atque aridus campus, fi macer, præruptufve collis.

quoque fruſtrà ſeritur. Malè & in ſiccis malleolus, niſi poſt imbrem. At in riguis, vel frondens vitis, & uſque ad ſolſtitium rectè, ut in Hiſpania. Quieſcere ventos ſationis die utiliſſimum. Plerique auſtros optant, Cato abdicat.

Intereſſe, medio temperamento, inter binas vites oportet pedes quinos : minimum autem læto ſolo pedes quaternos : tenui, plurimum octonos. Umbri & Marſi ad vicenos intermittunt arationis gratiâ in his quæ vocant porculeta.

---

(12) *Qua de cauſa viviradices quoque ſolo pluvio deponendos potius cenſere, &c.*

(13) *Ficos, oleas, mala, pira, vites, inſeri oportet lunâ ſilenti poſt meridiem, ſine vento Auſtro.*

(14) Pline ici differe quelque peu de Columelle, liv. 3, ch. 15, p. 115.

(15) Ceux de la Campagne de Rome, écrit Hermolaüs Barbarus, appellent aujourd'hui même du nom de *porca*, une ſorte de levée ou de terraſſe formée par les fouilles des foſſes ou raies adjacentes, ſur laquelle levée on cultive des légumes & plantes potageres diſtinguées les unes d'avec les autres, ſelon leurs différents genres. Conſultons ici Calepin : PORCULETUM *Hermolaüs idem eſſe quod* PORCAM, *hoc eſt terram editiorem inter duos ſulcos; in quibus ſua cujuſque generis olera ſeparatim feruntur. Porculetum à Plinio,* AREA *autem dicitur à Columella. Campani etiam nunc, eodem Hermolao teſte,* PORCAS *vocant.... In agro* PORCA *eſt terra elata inter duos ſulcos;* Hebræis *telem*, Græcis CHYÔX.... *vocem hanc* PORCAM *derivandam cenſet Varro* (lib. 2, cap. 29, DE RE RUST.) *à* PORRICIENDO ; *Nonius à* PORCENDO, *id eſt prohibendo, eò quòd ultra ſe jaci ſemina prohibeat....* PORCÆ, *inquit Feſtus, appellantur rari ſulci, qui ducuntur aquæ derivandæ gratiâ, ita dictæ quod porceant, id eſt, prohibeant aquam frumento nocere : crebriores autem ſulci,* LIMI *vocantur. Hæc ille. Columellâ autem teſte ruſtici* LIRAS *vocant eaſdem* PORCAS, *quum ſic aratum eſt, ut inter duos latius diſtantes ſulcos, medius cumulus ſiccam ſedem frumentis præbeat; ſed & trigenta pedum latitudinem, centum & octoginta longitudinem* PORCUM *vocant, eodem auctore,* lib. 5, cap. 1. Je crois que la véritable raiſon pour laquelle la levée de terre en queſtion eſt appellée *porca*, doit ſe chercher dans l'affinité fortuite des anciens mots Celtiques *porc* & *bourg* : or un bourg ſe diſoit autrement *perg* & *berg*, tous mots qui expriment l'élévation, parceque jadis tout ce que nous nommons *bourg* ou ville, étoit ſitué ſur des hauteurs : ſur quoi j'obſerverai qu'en beaucoup de langues le nom du porc eſt honorifique, à cauſe de *Sangus* ou Hercule Sabin, dont j'ai parlé au liv. 8, chapitre 48, tome 3, & à qui le ſanglier ou porc étoit conſacré ; ou, ce qui revient au même, à cauſe

On mettroit inutilement du plant vif dans un terrein ſec (12): les marcottes n'y réuſſiſſent pas non plus, à moins qu'on ne les plante auſſi-tôt après la pluie. Mais ſi le terroir eſt bien arroſé, on peut y planter utilement la vigne, lors même qu'elle a des feuilles, & cela juſqu'au ſolſtice d'été, comme l'on fait en Eſpagne. Il eſt très avantageux de choiſir un tems calme quand on plante la vigne. Néanmoins la plupart des cultivateurs penſent que le vent du midi eſt très favorable alors; ce qui eſt contre le ſentiment de Caton (13).

Lorſque le terroir eſt d'une médiocre qualité, il doit y avoir (14) un intervalle de cinq pieds entre deux ceps: ſi le terroir eſt bon, un intervalle de quatre pieds au moins : ſi le terroir eſt maigre & léger, un intervalle de huit pieds tout au plus. Dans l'Ombrie & le pays des Marſes, on laiſſe juſqu'à vingt pieds d'intervalle entre les ceps de certaines vignes, afin d'y pouvoir labourer librement; & les levées qui ſubſiſtent après ces fouilles, prennent dans le pays le nom de *porcelets* (15). Les ceps doivent être mis plus

de *Og* ou Hercule Celtique, dont le porc a tiré, chez les peuples Britanniques, le nom de *hog*; lequel nom ne ſignifie autre choſe que *très-haut*, *très ſublime*; *hoog*, en Belgique, &c. ſignifiant, haut, ſublime, élevé, &c. Or, du tems de Jules Céſar, la majeure partie des peuples de la Grande Bretagne étoient reconnus pour être des établiſſements Belgiques. Le nom d'Hercule, chez pluſieurs anciens peuples, ſignifioit le conquérant, le preneur, &c. témoin *Nemauſus*, fils de l'Hercule Egyptien, & dont le nom ne ſignifie autre choſe qu'Héraclide ou fils d'Hercule; ce qui fait voir que le nom d'Hercule, en Egyptien, devoit être *Nem* ou *Nems;* mot qui, ſelon différentes acceptions analogues entre elles, peut ſignifier, tantôt *le preneur*, & tantôt *le très haut*, *le très ſublime*, *le très illuſtre*. En effet, c'eſt de ce *Nemauſus* qu'on s'accorde à dériver le nom de la ville de Nîmes, qui le reconnoît pour fondateur. Sur quoi il faut conſidérer d'une part que *nema*, en Suédois, ſignifie prendre, emporter de force; qu'en Allemand *niman* & *nehmen* ſignifient la même choſe; qu'en Belgique *nemer* ſignifie preneur; & que ce même mot *nemer* en Arabe, ainſi que *namar* en Hébreu, ſignifie un léopard, comme qui diroit le grand preneur, le chaſſeur par excellence, cet animal réuniſſant, en quelque ſorte, la force du lion à l'agilité du tigre: & d'autre part Plutarque prétend que le nom propre Egyptien, *Nemanoun*, autre compoſé de *nem*, revient au nom Grec *Athenaïs*, qui,

Pluvio & caliginoſo tractu rariores poni, ſicco denſiores congruit.

Subtilitas parcimoniæ compendia invenit, cùm vinea in paſtinato ſeritur, obiter ſeminarium faciendi, ut & viviradix loco ſuo, & malleolus qui transferatur, inter vites & ordines ſeratur. Quæ ratio in jugero circiter ſedecim millia viviradicum donat. Intereſt autem biennium fructus, quo tardiùs in ſato provenit, quàm in tranſlato. Viviradix poſita in vinea poſt annum reſecatur uſque ad terram, ut unus tantùm emineat oculus, adminiculo juxtà affixo, & fimo addito. Simili modo & ſecundo anno reciditur, vireſque concipit, & intra ſe paſcit ſuffecturas oneri: aliàs

comme on ſait, ſignifie très élevée, très ſublime, ſans comble; ce que juſtifie encore le mot Syriaque *niſman*, illuſtre, inſigne, relevé, &c. Après avoir prouvé plus haut que le nom Britannique du porc a précíſément cette derniere ſignification honorifique, il me reſte à faire obſerver qu'un ſanglier ſe dit *javal* en Eſpagnol, c'eſt-à-dire dans cette langue dont la majeure partie des expreſſions, ſelon la remarque de Bodin, ne trouve de ſolution que dans l'Hébreu. Or, en Hébreu, *javan* ſignifie preneur, pilleur, raviſſeur, &c. ce que j'ai fait voir être l'une des ſignifications expreſſes de *Nem*, *Nems*, ou *Nemer*, nom de l'Hercule Egyptien. Et quant à la ſignification de *très haut*, que préſente auſſi ce même nom, elle ſe retrouve parfaitement dans la dénomination de *goret* que nous donnons nous-mêmes au pourceau; car *goret* vient évidemment de *gora*, montagne, élévation, hauteur, en langue Slawone, c'eſt-à-dire en langue Celtoſcythe. Les Romains n'ont point ignoré cette ſignification de *hauteur* qu'avoit, dès leur tems, le mot *gora*; car ils donnoient le nom de *gaurane* à une ſorte de vigne particuliere aux ſommets des côteaux, & qui communiquoit le nom de *gauranum vinum* à la premiere claſſe de vin de Falerne, comme Pline nous l'a appris, livre 14, chapitre 6, tome 5, p. 184: *Secunda vini nobilitas Falerno agro erat, & ex eo maximè Fauſtiano.... Tria Falerni genera, auſterum, dulce, tenue. Quidam ita diſtinguunt: ſummis collibus* GAURANUM *gigni, mediis Fauſtianum, imis Falernum, &c.* Notre Auteur nous apprend encore, *ibid.* p. 186, que GAURUS étoit le nom qu'on donnoit à la montagne qui produiſoit le fameux vin Maſſique, en face de Pouzzol: c'eſt-à-dire que cette montagne s'appelloit d'un nom déſignatif, qui, en langue barbare, eſt ſynonyme de butte, de hauteur, &c. Auſſi cette montagne s'appelle-t-elle aujourd'hui même *monte Barbaro*, comme par alluſion à la dénomina-

clairs

clairs dans les lieux ſujets à la pluie & aux brouillards, & plus épais dans les lieux ſecs.

Au reſte, l'induſtrie (16) des hommes a trouvé le moyen de ménager le tems & la dépenſe, quand il s'agit de planter la vigne dans une terre ſimplement bêchée. Ce moyen conſiſte à mettre entre deux rangs de plants vifs un rang de marcottes, pour les tranſplanter quand il ſera néceſſaire : &, de cette maniere, un arpent de vigne pourra contenir environ ſeize mille plants vifs (17), leſquels donneront du fruit deux ans plutôt que les marcottes. Un an après qu'un plant vif a été replanté, il faut le couper près de terre, ne lui laiſſer qu'un bourgeon, lui mettre un échalas & du fumier au pied. La ſeconde année, on le coupe de la même façon (18); &, par ce moyen, il ſe fortifie & devient capable (19) de ſoutenir les ſarments, & de porter du fruit: car ſi on le laiſſe

tion barbare & Celtoſcythe que lui avoient conſervé les Romains. Voyez les notes 18 & 21 du chap. 16 du l. 4; & conſultez auſſi, au même livre, la note 20 du ch. 5, p. 164, tome 5. De tout ce qu'on vient de lire, on peut conclure que *porca* eſt un vieux mot qui ſignifie *élevée*, & que ce mot, en ſtyle de jardinage, déſigne une butte, un lit de terre élevé à l'égard des raies adjacentes.

(16) Columelle écrit, liv. 3, ch. 13 : *Avarius quidam . . . viviradices, vel deciſos quàm recentiſſimos palmites novellos erigunt, conſitis compluribus inter ordinaria ſemina malleolis, &c.* On lit auſſi chez le même Columelle, livre 3, chap. 16 : *Coæquato ſolo, de'nceps paſtinato, malleolus ordinariis vitibus interſerendus eſt : eumque ſat erit medio ſpatio quod vacat inter vites per unam lineam depangere . . . In eadem deinde linea in qua viviradix obtinebit ordinem ſuum, præſidii causâ, quorum ex numero propagare poſſit in locum demortuæ vitis, quinque malleoli pangendi ſunt . . . Tali conſitioni Julius Atticus abundè putat eſſe malleolorum ſedecim millia.*

(17) Julius Atticus, chez Columelle, liv. 3, chap. 16, p. 117, parle ici de marcottes, & non de plants radicaux. Voici ſes paroles : *Nos tamen plus quatuor millibus conſerimus, quia negligentiâ cultorum magna pars deperit, & interitu ſeminum cætera quæ virent rareſcunt.* Columelle écrit auſſi au chap. 3 : *Nos jam enim vicena millia malleorum per vineæ jugerum inter ordines pangimus : Atticus autem Julius minùs quatuormillibus deponit.* Au reſte, Columelle ajoute, *ibid.* que les Romains achetoient le millier de plants vifs ſix cents ſeſterces, c'eſt à-dire 60 liv. de notre monnoie.

(18) Cette pratique a été approuvée par Caton, Saſerna, Virgile, & quelques autres; mais Columelle paroît la blâmer, liv. 4, chap. 11.

(19) Columelle, liv. 4, chap. 17,

festinatione pariendi gracilis atque ejuncida, ni cohibeatur castigatione tali, in fœtum exeat tota. Nihil avidiùs nascitur : ac nisi ad pariendum vires serventur, tota fit fœtus.

Pedamenta optima, quæ diximus : aut ridicæ è robore, oleaque : aut si non sint, pali è junipero, cupresso, laburno, sambuco. Reliquorum generum sudes omnibus annis reciduntur. Saluberrima in jugo arundo connexa fasciculis, durat quinis annis. Cùm breviores palmites sarmento junguntur inter se funium modo, ex hoc arcus funeta dicuntur.

Tertius vineæ annus palmitem velocem robustumque emittit, & quem facit ætas vitem. Hic in jugum insilit. Quidam tunc excæcant eum, supinâ falce auferendo oculos, ut longiùs evocent, noxiâ injuriâ. Utilior enim consuetudo pariendi, satiusque pampinos adjugatæ detergere, usquequo placeat roborari eam. Sunt qui vetant tangi proximo anno quàm translata sit : neque ante LX mensem

p. 144; Varron, *de re rust.* livre 1, chap. 31.

(20) Je lis *ejuncida* avec le Pere Hardouin & l'élite des manuscrits; & & non pas *emucida* avec la plupart des Editeurs. Consultez, à l'appui de l'autorité manuscrite, ce passage de Varron, *de re rust.* liv. 1, chap. 31 : *Ejuncidum enim sarmentum propter infirmitatem sterile, &c.* Pline lui-même va dire nn peu plus loin : *Vitis... evocata adfructum ejuncescit, ac moritur.*

(21) De châtaignier, d'*esculus*, & des autres arbres dont nous avons parlé au chap. 20.

(21*) Columelle, liv. 4, ch. 26 : *Sequitur adminiculandæ, jugandæque vineæ cura : cui stabiliendæ melior est ridica palo : neque ea qualibet ; nam est præcipua cuneis fissa olea, quercus, & suber, ac si qua sunt similia robora. Tertium obtinet locum pedamen teres, idque maximè probatur ex junipero, & lauru, & cupressu. Rectè etiam faciunt ad eam rem sylvestres pinus : atque etiam sambuci probabilis usus, &c.*

(22) Nous avons déja traité de l'aubour au liv. 16, chap. 18. Le Pere Hardouin fait le plus grand éloge des échalas, & même des arcs faits de ce bois. Voici ses paroles : *Ex eo pedamenta optima, & perpetuò durantia factitari scimus apud Divi Claudii fanum Sequanorum, ad Vogesum montem, & tractu Segusiano, & Brixino : arcus etiam meliores, quàm è taxo fieri, Brixiæ Gallíæque Togatæ solent.*

pousser trop vîte, & qu'on n'ait pas soin de le réprimer de la sorte, il reste toujours menu, tourne en jonc (20), & se jette tout en bois. Aussi n'y a-t-il rien qui croisse plus volontiers que la vigne; tellement que si on ne lui conservoit pas ses forces pour porter du fruit, elle ne donneroit que des sarments.

Les échalas les meilleurs se font des bois (21) dont nous avons parlé précédemment, ou de roure, ou d'olivier; & si l'on manque de ces bois, on peut en faire de genevrier, de cyprès (21*), d'aubour (22), ou de sureau. Quant aux échalas d'autres sortes de bois, il faut les aiguiser de nouveau (23) tous les ans. Ceux de roseaux sont très bons pour (24) les vignes en treilles, quand ils sont plusieurs liés ensemble, & ils durent cinq ans. Quelquefois on attache ensemble deux petits ceps, dont on tortille les branches les unes dans les autres; ce qui forme une arcade.

Lorsque la vigne a trois ans, elle jette en peu de tems un bois fort & solide qui se répand sur les treilles. Quelques-uns, pour la faire croître davantage en longueur, coupent alors ses bourgeons avec la serpe renversée; mais cette pratique est nuisible : il vaut mieux, comme c'est l'usage, la laisser produire ses bourgeons, & ne l'épamprer que (25) lorsqu'elle est attachée à la treille, lui donnant ainsi le tems de se fortifier. Il y en a d'autres (26) qui ne veulent pas qu'on touche à la vigne dans la premiere année après qu'elle a été transplantée, ni qu'on y mette la serpe avant

(23) Columelle, *ibid.*

(24) *Cùm jugum in fascem pluribus arundinibus alternâ cacuminum vice ordinatum est, ferè quinquennii præbet usum.* Columelle, liv. 4, chap. 17, p. 139.

(25) *Insequitur pampinator, & supervacuos deterget, &c.* Columelle, livre 5, chap. 5.

(26) De ce nombre sont Caton, Saserna, Virgile, & quelques autres; mais Columelle n'est pas de leur avis. Voici ses paroles, liv. 4, chap. 11, p. 134: *Illam veterem opinionem damnavit usus, non esse ferro tangendos anniculos malleolos, quòd aciem reformident : quod frustrà Virgilius, & Saserna, Stolonesque, & Catones timuerunt, &c.* Pline, quelques lignes plus loin, va s'écarter de la décision de Columelle, & justifier l'opinion des Anciens qui blâment cette méthode.

falce curari : tunc autem ad tres gemmas recidi. Alii & proximo quidem anno recidunt, ſed ut ternos quaternoſve ſingulis annis adjiciant articulos, quarto demum perducant ad jugum. Id utrumque fructum tardum, præterea retorridum & nodoſum reddit, pumilionum incremento. Optimum autem, matrem eſſe firmam, poſtea fœtum audacem. Nec tutum eſt quod cicatricoſum, magno imperitiæ errore. Quidquid eſt tale, plagis naſcitur, non è matre. Totas enim habet illa vires dum roboratur : & annuos accipit tota fœtus, cùm permiſſum fuerit naſci. Nil natura portionibus parit. Quæ cùm excreverit, ſatis firma protinus in jugo collocari debebit : ſin etiamnum infirmior erit, ſub ipſo jugo hoſpitari reciſa. Viribus, non ætate decernitur. Temerarium eſt, ante craſſitudinem pollicarem viti imperare. Sequenti anno palmites ſalventur pro viribus matris ſinguli aut gemini. Iidem & ſecuto, ſi coget infirmitas, nutriantur : tertioque demum duo adjiciantur. Nec ſunt plures quaternis unquam permittendi. Breviterque, non indulgendum eſt, & ſemper inhibenda fœcunditas. Ea eſt enim natura, ut parere malit, quàm vivere. Quidquid materiæ adimitur, fructui accedit. Illa femina mavult, quàm fructum gigni, quoniam fructus caduca

(27) L'expreſſion *imperare*, dans ce même ſens de pouſſer la vigne à la fructification, a été employée par Columelle, en parlant de la vigne, liv. 4, chap. 11, p. 134 : *Nam poſt largos fructus parcendum eſt vitibus, & ideo anguſtè putandum : poſt exiguos, imperandum.*

(28) Je lis, avec le Pere Hardouin, *ſalventur*, & non pas *ſalutentur*, comme on liſoit avant lui : cette correction eſt infiniment naturelle, & ne nous permet point de nous arrêter à la leçon *ſummitantur* propoſée par Dalechamp. Celle du Pere Hardouin s'autoriſe d'ailleurs du paſſage ſuivant de Columelle, liv. 4, chap. 21, p. 143 : *Cùm aliquot annis quaſi juvenilem ætatem vineæ ceperint, quot palmites* RELINQUI

cinq ans; & alors ils lui enlevent tout son bois, à trois bourgeons près. Les autres commencent à la tailler dans la premiere année; mais chaque année ils la laissent s'alonger de trois ou quatre nœuds; & la cinquieme année, ils la font aller en treille. Ces deux méthodes ne valent rien; car elles font que le bois croît lentement, est noueux, sec & raboteux, comme celui des arbres nains. L'essentiel, c'est que les ceps soient bien nourris, & qu'ils poussent promptement & abondamment leur bois. On ne doit pas compter sur les farments qui proviennent des cicatrices, & ils montrent une grande ignorance dans celui qui a taillé la vigne : aussi tout ce qui en naîtra portera l'empreinte d'une plaie originelle, & n'aura rien de la beauté des productions naturelles & spontanées. Tant que le cep n'a pas pris entiérement sa force, il emploie de lui-même toute sa seve à l'acquérir; mais si on l'invite à pousser, il y portera toute sa vigueur : car la Nature tend à produire sans interruption. Attendez donc que la vigne soit assez grande & assez forte; alors, mettez-la aussi-tôt en treille : mais si elle est encore trop foible, ayez soin d'en retrancher le bois inutile, & de la tenir basse; car ici on ne doit considérer que les forces réelles, sans avoir égard à l'âge. C'est une folie de vouloir contraindre (27) la vigne à produire, à moins qu'elle n'ait l'épaisseur d'un pouce. La premiere année on conservera (28) une ou deux branches, selon la force du cep. L'année suivante on les fera croître, si la foiblesse du cep le demande. Enfin, la troisieme année on en admettra deux autres de surcroît. Mais il ne faut jamais en laisser plus de quatre. En un mot, on doit toujours arrêter la fécondité de la vigne, au lieu de la favoriser; car cet arbre est de telle nature, que la gloire de produire lui est plus chere que la vie : or, plus on lui ôte de bois inutile, plus on contribue à l'avantage de son fruit. Néanmoins les productions favorites de la vigne sont moins ses grappes, que ses marcottes; comme si elle faisoit plus de cas de ce qui sert à la multiplier, que de son

debeant, incertum est : nam loci lætitia plures, exilitas pauciores desiderat, &c.

res eſt. Sic perniciosè luxuriat : nec ampliat ſe , ſed egerit.

Dabit conſilium & ſoli natura. In macro, etiamſi vires habebit, reciſa intra jugum moretur, ut omnis fœtura ſub eo exeat. Minimum id eſſe debebit intervallum ut attingat jugum, ſperetque, non teneat : adeo non recumbat in eo, nec delicatè ſe ſpargat. Ita temperetur hic modus, ut creſcere etiam malit, quàm parere.

Palmes duas treſve gemmas ſub jugo habere debet, ex quibus materia naſcatur : tunc per jugum mergi, alligarique, ut ſuſtineatur jugo, non pendeat. Vinculo mox adſtrictus à tertia gemma alligari : quoniam & ſic coercetur impetus materiæ, denſioreſque citrà pampini exſultant : cacumen religari vetant. Natura hæc eſt : dejecta pars, aut præligata, fructum dat, plurimumque ipſa curvatura. Quod citrà eſt, materiem mittit, offenſante crebro ſpiritu, & illâ, quam diximus, medullâ. Quæ ita emicuerit materia, fructum dabit anno ſequente.

---

(29) Ceci eſt emprunté de Columelle, liv. 5, chap. 6, p. 190.

(30) *Jugo ſuperponatur, ut potiùs innixa perticæ, quàm è vinculo pendeat.* Columelle, liv. 4, chap. 26.

(31) Emprunté de Columelle, livre 4, chap. 20, p. 142.

(32) On lit chez Columelle, *ibid.* *Ex eo loco quod proximum jugo ligatum eſt, brachia diſponuntur in diverſas partes : palmæque ſuperpoſitæ deorſum verſus curvantur à vinculo. Itaque id quod jugo dependet, fructu impletur : rurſuſque curvatura juxta vinculum materiam exprimit.*

(33) *Quod infra vinculum, &c.* écrit Columelle, liv. 4, chap. 24, p. 150. Conſultez, pour la parfaite intelligence de ce même paſſage, le même Columelle, liv. 6, chap. 20, p. 142. Voyez auſſi la note ſuivante.

(34) Alluſion à ce que Pline a dit plus haut : *Medulla, ſive illa vitalis anima eſt, ante ſe tendit, longitudinem impellens, quamdiù nodi pervia patet fiſtula :* & ce paſſage même explique ce que Pline dit ici ; car ſi les fructifications, dans la vigne, appartiennent aux parties un peu exhauſſées, & ſi la ſeve fécondante ne monte dans ces parties qu'autant que le lui permettent les nœuds des parties inférieures, il

fruit même. Ainſi elle pouſſe abondamment ; mais cette abondance tourne à ſa perte, & c'eſt en s'épuiſant qu'elle tend à s'agrandir.

Au reſte, la nature du terroir indiquera ce qu'il convient de faire ; car s'il eſt maigre, il faut, quelque force que montre la vigne, la contenir par la maniere de la gouverner. Premiérement il faut la tailler de façon qu'elle demeure au deſſous de la treille avec tous les ſarments qu'elle aura produits ; ſecondement il faut faire en ſorte qu'elle ſoit à très peu de diſtance de cette même treille, & à portée d'y parvenir bientôt, ſans toutefois lui permettre d'y toucher, & moins encore de ſe repoſer deſſus, & de s'y étendre à ſon aiſe : en un mot, il faut l'aſſujettir à un régime dont l'effet ſoit de la rendre plus empreſſée de croître elle-même, que de donner hors d'elle quelque production.

Lorſqu'un ſarment n'a pas encore atteint la treille, on doit (29) y laiſſer deux ou trois bourgeons, afin qu'il puiſſe jetter une ſuffiſante quantité de bois, qu'il faudra enſuite diriger dans la treille, & l'y attacher de façon qu'elle lui ſerve de ſoutien, pour l'empêcher (30) d'être en état de ſuſpenſion. On liera le ſarment entre le troiſieme & le quatrieme bourgeon ; car, par ce moyen, on réprime l'impétuoſité du bois qui tend à ſe projetter en longueur, & l'on obtient qu'il pouſſe plus abondamment au deſſous de la ligature. Quant à la cime, il ne faut jamais la lier. Le naturel de la vigne eſt (31) que ſes parties qui ſe penchent vers le bas, ou celles qui touchent à la ligature, portent du fruit, & principalement à l'endroit de la (32) courbure ; & que ce qui eſt au deſſous (33) de la ligature ne produiſe que du bois, à cauſe de l'exubérance même de cette moëlle dont nous avons parlé (34), & de l'humeur vitale qui, au lieu de tourner en fruit, tourne en arbre : mais le jeune bois qui vient de cette maniere portera du fruit l'année d'après.

s'enſuit qu'au deſſous de la ligature la vigne ne doit guere produire que du bois.

Sic duo genera palmitum : quod è duro exit, materiamque in proximum annum promittit, pampinarium vocatur : at ubi ſupra cicatricem eſt, fructuarium. Alterum ex anniculo palmite, ſemperque fructuarium. Relinquitur ſub jugo & qui vocatur cuſtos. Hic eſt novellus palmes, non longior tribus gemmis, proximo anno materiam daturus, ſi vitis luxuria ſe conſumpſerit. Et alius juxta eum, verrucæ magnitudine, qui furunculus appellatur, ſi fortè cuſtos fallat.

Vitis antequam ſeptimum annum à ſurculo compleat, evocata ad fructum ejunceſcit, ac moritur. Nec veterem placet palmitem in longum, & ad quartum uſque pedamentum emitti, quod alii dracones, alii juniculos vocant, ut faciant quæ maſculeta appellant. Cùm induruit vitis, peſſimum in vinea traducere.

Quinto anno & ipſi palmites intorquentur, ſingulæque è ſingulis materiæ emittuntur, ac deinde è proximis, prioreſque amputantur. Semper cuſtodem relinqui melius:

---

(35) Columelle, liv. 5, chap. 6, p. 190 : *Sed ipſorum palmitum duo genera ſunt : alterum, quod ex duro provenit, quod quia primo anno plerumque frondem ſine fructu affert, pampinarium vocant : alterum, quod ex anniculo palmite procreatur, quod quia protinus creat, fructuarium appellant : cujus ut ſemper habeamùs copiam in vinea, palmitis partes ad tres gemmas religandæ ſunt, ut quidquid intra vinculum eſt, materias exigat.*

(36) Columelle, liv. 4, chap. 24 : *Una tantummodo materia jugo proxima, & unus infra eam cuſtos erit ſummittendus, qui vitem mox in annum renovet.* Le même Auteur écrit encore, *ibid.* au chap. 21 : *In pollicem tondeatur, quem quidam cuſtodem, alii reſecem, nonnulli præſidiarium appellant : id eſt ſarmentum gemmarum duarum vel trium, ex quo cùm proceſsêre fructiferæ materiæ, quidquid eſt ſuprà vetuſti brachii amputatur : & ita ex novello palmite vitis pullulaſcit.*

(37) Columelle, liv. 4, chap. 22, p. 145 : *Plerumque germen de cicatrice procedit, quod ſive longiùs proſiluerit, in flagellum ſummittitur : ſive breviùs, in pollicem : ſive admodum exiguum, in furunculum.* Conſultez le mê-

Il y a donc (35) deux ſortes de ſarments : l'un, qui vient du bois dur, doit lui-même produire du bois l'année ſuivante : l'autre eſt le produit du ſarment d'une année. On tient auſſi plus bas que la treille le jeune ſarment qui reſte après qu'on a taillé la vigne, & on ne lui laiſſe que trois bourgeons. Il ne produira du bois que l'année ſuivante, ſi le cep s'eſt épuiſé à force de porter. Auprès de ce jeune ſarment, on en laiſſe (36) un autre fort petit, appellé ſuroncle (37), afin de ſuppléer au premier, s'il vient à manquer.

Si l'on permet à une vigne de porter du fruit avant qu'elle ait ſept ans, à dater du moment où elle a été plantée en marcottes ; elle tourne au jonc (38), & meurt. On ne doit pas laiſſer aux vieux ſarments la liberté de croître en longueur, & de s'étendre juſqu'au quatrieme échalas : & lorſqu'un cep eſt vieux, on ne doit pas (39) s'en ſervir pour provigner.

Quand la vigne a cinq ans, on tord les ſarments, & on leur permet à chacun de produire du bois nouveau, ayant ſoin de couper le précédent. Le principal ſarment qui reſte après qu'on a taillé la vigne, appellé par les uns le *dragon* (40), & par les autres le

---

me Auteur, même livre, chap. 24, p. 148.

(38) *Elle tourne au jonc :* c'eſt une expreſſion que Pline a déja employée plus haut, dans ce même chapitre, lorſqu'il a dit : *Alias feſtinatione pariendi gracilis atque ejuncida.* Ainſi *ejunceſcit* (c'eſt ainſi que portent les manuſcrits, & non pas *evaneſcit*) ſignifie : *Elle s'amaigrit, &, de vigne qu'elle étoit, devient une ſorte de jonc ſtérile.*

(39) Pline en donnera bientôt la raiſon, en obſervant que le provignement devient plus difficile chez la vigne, à proportion de la force & de la roideur ou dureté qu'elle acquiert. Ecoutons auſſi Columelle, livre 4, chap. 23 : *At ſi duramenta vitis longiùs exceſſerint, aut in quartum, vel etiam in quintum ſtatumen prorepſerint, majore ſumptu reſtituentur mergis. His namque, quod nobis maximè placet, propagata celerrimè provenit. Hoc tamen, ſi vetus & exeſa eſt ſuperficies trunci, majorem ; at ſi robuſta & integra, minorem operam deſiderat.*

(40) Comme qui diroit le *jouvenceau*, parcequ'on eſt dans l'uſage de rajeunir ce ſarment principal, ou, ce qui revient au même, de lui conſerver ſa jeuneſſe, en le biſtournant, pour l'empêcher de produire trop de branches. Or le dragon, où ſerpent,

ſed is proximus viti eſſe debet, nec longior quàm dictum eſt: &, ſi luxuriaverint palmites, intorqueri: ut quatuor materias, vel duas, ſi unijuga erit vinea, emittat.

Si per ſe vitis ordinabitur ſine pedamento, qualecumque initio adminiculum deſiderabit, dum ſtare condiſcat & recta ſurgere. Cætera à primordio eadem. Dividi autem putatione pollices æquali examine undique, ne prægravet fructus parte aliquâ: obiter idem deprimens prohibebit in excelſum emittere. Huic vineæ trium pedum altitudo excelſior nutat: cæteris à quinto, dum ne excedat hominis longitudinem juſtam. Iis quoque quæ ſparguntur in terra, breves ad innitendum cannas circumdant, ſcrobibus per ambitum factis, ne vagi palmites inter ſe pugnent occurſantes: majorque pars terrarum ita ſupinam in tellure vindemiam metit. Siquidem & in Africa, & in Ægypto, Sy-

eſt, comme on ſait, le ſymbole d'une jeuneſſe inaltérable, parcequ'il eſt cenſé ſe renouveller par ſa vieilleſſe même, & dépouiller ſes ans avec ſa peau. Auſſi d'autres, comme l'obſerve Pline, appelloient-ils d'un autre nom ce ſarment, le *junicule*, comme qui diroit le ſarment de jouvence, le ſarment toujours jeune, &c. Pline ailleurs va le définir *un ſarment émérite;* ce qui rentre dans le même ſens par une autre image, puiſqu'un tel ſarment eſt en effet d'autant plus vieux qu'on l'a plus ſouvent rajeuni. Columelle le qualifie de *duramentum*, ou de *duramen*, c'eſt-à-dire d'*endurci*, de *retors*, *&c.*

(41) Cette ſeconde dénomination eſt analogue à la premiere. Voyez la note précédente.

(42) Pline a dit plus haut qu'il faut couper ce ſarment entre le troiſieme & le quatrieme bourgeon, à prendre du bas en haut.

(43) Columelle, liv. 5, chap. 5, p. 180: *Depoſitam ergo ſtirpem, id eſt, malleolum, vel viviradicem formare ſic convenit, ut vitis ſine pedamine conſiſtat. Hoc autem protinus effici non poteſt: nam niſi adminiculum teneræ viti atque infirmæ contribueris, prorepens pampinus terræ ſe applicabit. Itaque poſito ſemini arundo adnectitur, quæ velut infantiam ejus tueatur, atque educet, producatque in tantam ſtaturam, quantam permittit agricola, &c.*

(43*) Dont on a traité au commencement de ce chapitre.

(44) Columelle, liv. 4, chap. 24, p. 149: *Sed meminiſſe oportebit, ne in eadem linea, unoque latere brachii eſſe duas materias, pluresve patiamur:*

juniculé (41), doit être le plus proche du cep, & ne doit pas avoir plus de longueur que nous avons dit ci-dessus (42). S'il pousse trop abondamment, il faudra le tordre, afin qu'il ne produise que quatre branches, ou même seulement deux, si la vigne est à simple treille.

Pour avoir une vigne qui se soutienne sans échalas, il faut (43) au commencement lui donner un appui convenable, jusqu'à ce qu'elle soit assez forte pour se soutenir d'elle-même : & quant au reste, sa culture est la même que celle (43*) des autres vignes. Lorsqu'on taillera celle-ci, il faudra laisser de chaque côté des ceps une égale (44) quantité de branches, afin que les fruits ne pesent pas davantage d'un côté que d'un autre : & les fruits, en tirant les branches vers le bas, les empêcheront de trop pousser (45) en haut. Si la vigne qui est sans échalas, a plus de trois pieds de haut, elle penche ; les autres vignes peuvent aller jusqu'à cinq pieds & au delà, mais ne doivent pas surpasser la hauteur ordinaire d'un homme. Quant aux vignes qui se répandent par terre, on les environne de petits roseaux (46), pour leur servir d'appui ; & l'on creuse des fosses à l'entour, pour empêcher que les branches vagabondes ne se disputent entre elles le passage en se rencontrant. Or c'est ce genre de vignes rampantes, & dont le raisin est couché à terre, que l'on rencontre dans la plupart des contrées. Telles sont celles que l'on voit en Afrique, en Egypte,

---

namque id maximè vitem infestat, ubi non omnis pars brachii pari vice laborat, atque æquâ portione succum proli suæ dispensat, sed ab uno latere exsugitur : quo fit, ut ea vena, cujus omnis humor assumitur, velut icta fulgure arescat.

(45) Je lis, avec les manuscrits Royaux & Colbertins, *in excelsum emittere* : d'autres portent *emicare* ; leçon également recevable.

(46) Je lis au texte *cannas* avec le Pere Hardouin, & non pas *caveas* avec les manuscrits & les autres Editeurs. La correction du P. Hardouin s'appuie de Palladius, liv. 3, *in Februar.* tit. 11, p. 57 : on y lit : *Aliud genus est in quo cannis pluribus circà dispositis, ipsa vitis per cannas sarmentis ligatis in orbiculos flectitur se sequentes.* On lit aussi chez le même Palladius, *ibid.* tit. 14, p. 60 : *Vites autem quæ cannis in orbem cingutur, &c.*

riaque, ac tota Aſia, & multis locis Europæ, hic mos prævalet.

Ibi ergo juxta terram comprimi debet vitis, eodem modo & tempore nutrita radice, quo in jugata vinea: ut ſemper pollices tantùm relinquantur; fertili ſolo, cum tribus gemmis; graciliore, quinis: præſtatque multos eſſe, quàm longos. Quæ de natura ſoli diximus, tanto potentiora ſentientur, quanto propior fuerit uva terræ.

Genera ſeparari, ac ſingulis conſeri tractibus utiliſſimum. Mixtura enim generum etiam in vino, non modò in muſto diſcors: aut ſi miſceantur, non alia, quàm pariter matureſcentia, jungi neceſſarium. Juga altiora, quo lætior ager, & quo planior, item roſcido, nebuloſo, minuſque ventoſo conveniunt. Contrà, humiliora gracili & arido, æſtuoſo, ventiſque expoſito. Juga ad pedamentum quàm arctiſſimo nodo vinciri oportet, vitem levi contineri. Quæ genera vitium, & in quali ſolo cœloque eſſent conſerenda, cùm enumeraremus naturas earum & vinorum, notavimus.

De reliquo cultu vehementer ambigitur. Plerique æſtate totâ poſt ſingulos rores confodi jubent vineam. Alii vetant

(47) Appellées par Pline *pollices*, & par Columelle *cuſtodes*, & *reſeces*. Ce dernier s'exprime ainſi, liv. 5, chap. 5, p. 182: *Nec magna eſt putationis differentia cubantis, & ſtantis rectæ vineæ: niſi quod jacenti viti breviores materiæ ſummitti debent: reſeces quoque anguſtiùs in modum furunculorum relinqui.*

(48) Columelle, liv. 3, chap. 20, p. 131: *Nil dubito quin per ſpecies dirigendæ vites, deponendæque ſint in proprios hortos, ſemitis ac decumanis diſtinguendæ.*

(49) Cette même déciſion ſe trouve expoſée plus au long chez Columelle, liv. 3, chap. 21, p. 123. Pline lui-même a déja dit au livre 14: *Dulcia utique inter ſe non congruunt.*

(50) C'eſt auſſi l'avis de Columelle, qui en apporte pluſieurs raiſons plauſibles, liv. 4, chap. 19, p. 142.

(51) Columelle, liv. 4, chap. 16: *Statuminibus firmiora juga ſunt alli-*

en Syrie, dans le reste de l'Asie, & dans plusieurs endroits de l'Europe.

Pour bien cultiver cette sorte de vigne, il faut la tenir près de terre, & la laisser se fortifier sur sa racine, de la même façon & autant de tems que la vigne treillée; mais il faut toujours y laisser les jeunes branches (47), & qu'elles aient trois bourgeons, si le terroir est fertile, ou cinq, si le terroir est maigre : & il vaut mieux que les jeunes branches soient en grand nombre que d'être longues. Quant à ce que nous avons dit touchant la nature du terroir, on en sentira mieux la vérité à proportion que le raisin sera plus près de terre.

Il est très utile de séparer (48) les diverses sortes de plants, & de les cantonner chacun à part; car le mêlange des raisins de différente espece diminue (49) la bonté du vin. Ou si l'on juge à propos de mêler ensemble des plants différents, il faut du moins choisir ceux qui mûrissent en même tems. Si le terroir est bon & uni, ou s'il est sujet aux rosées, aux brouillards, & qu'il ne soit guere exposé au vent, les treilles doivent être plus (50) hautes & plus éloignées de terre. Au contraire, si le terroir est maigre & sec, ou chaud & exposé au vent, elles doivent être plus basses. Il faut aussi qu'elles soient liées fortement aux paisseaux (51), & que la vigne n'y soit que foiblement (52) attachée. Pour ce qui est des especes de vignes qu'on doit planter, ainsi que du climat qui leur convient, c'est de quoi nous avons instruit le Lecteur en traitant (53) des différentes sortes de vignes & de vins.

Passons à ce qui regarde le reste de la culture de la vigne. On n'est nullement d'accord sur cet article. La plupart veulent qu'on

---

ganda, èque vel saligineis perticis, vel compluribus quasi fasciculis arundinum connectuntur, ut rigorem habeant, nec pandantur onere fructuum.

(52) Columelle, liv. 4, chap. 13 : *Vinculi genus quale sit, quo religantur semina* vitium, *plurimum refert : nam dum novella vinea est, quàm mollissimo nectenda est; quia si viminibus salicis aut ulmi ligaveris, increscens vitis seipsam præcidit. Optima est ergo genista, &c.*

(53) Dans les premiers chapitres du liv. 14, tome 5.

gemmantem : decuti enim oculos, tractuque intrantium deteri : & ob id arcendum procul omne quidem pecus, ſed maximè lanatum, quoniam facillimè auferat gemmas. Inimicos & pubeſcente uvâ raſtros : ſatiſque eſſe vineam ter anno confodi, ab æquinoctio verno : ad Vergiliarum exortum, & Canis ortum, & nigreſcente acino. Quidam ita determinant : veterem ſemel à vindemia ante brumam, cùm alii ablaqueare & ſtercorare ſatis putent. Iterum ab Idibus Aprilis, antequam concipiat, hoc eſt, in VI Idus Maias. Deinde priuſquam florere incipiat, & cùm defloruerit, & variante ſe uvâ. Peritiores affirmant, ſi juſto ſæpiùs fodiatur, in tantum tenereſcere acinos, ut rumpantur. Quæ fodiantur, ante ferventes horas diei fodiendas convenit : ſicuti lutum neque arare, neque fodere. Foſſione pulverem excitatum contra ſoles nebulaſque prodeſſe.

Pampinatio verna in confeſſo eſt, ab Idibus Maiis intrà

(54) Columelle, liv. 4, chap. 27, p. 155 : *Si palmis incipientibus progemmantibuſque foſſorem immiſeris, magnam partem vindemiæ decuſſeris. Igitur antequam gemment, per divortium veris atque hyemis quàm altiſſimè fodiendæ vineæ ſunt, quo lætiùs atque hilariùs pullulent.*

(55) Je lis, avec le Pere Hardouin & les manuſcrits, *tractuque* ; leçon infiniment préférable à *tactuque*, qui ſe trouve chez la plupart des Editeurs.

(56) Selon le précepte de Virgile, *Géorg.* liv. 2, v. 371 :

Texendæ ſepes etiam, & pecus omne tenendum eſt,
Præcipuè dum frons tenera, imprudenſque laborum, &c.

(57) Columelle, liv. 4, chap. 28, p. 156 : *Non inficior pleroſque ante me ruſticarum rerum magiſtros tribus foſſuris fuiſſe contentos : ex quibus Græcinus... Celſus quoque, & Atticus, conſentiunt tres eſſe motus in vite, ſeu potiùs in omni ſurculo naturales : unum, quo germinet : alterum, quo floreat : tertium, quo matureſcat. Hos ergo motus cenſent foſſionibus concitari.*

(58) Dont nous traiterons au liv. 18, vers la fin du chap. 26, & dont traite auſſi la note ſavante que M. de la Lande a bien voulu nous communiquer, & dont nous ferons uſage au livre 18, chap. 25.

(59) Dont nous traiterons au l. 18, chap. 28.

(60) Columelle, liv. 5, ch. 4.

beche la vigne pendant tout l'été, après chaque rosée : d'autres défendent (54) de la bêcher quand elle bourgeonne, parcequ'en allant & (55) venant autour des ceps, on fait tomber les bourgeons, ou du moins on les froisse ; conséquemment, ils recommandent d'écarter (56) des vignes toute sorte de bétail, principalement les bêtes à laine, parcequ'en passant elles arrachent très facilement le bourgeon : enfin ces mêmes personnes disent qu'il est nuisible de bêcher les vignes quand le raisin commence à paroître, & qu'il suffit de faire ce travail trois fois (57) l'année, après l'équinoxe du printems ; savoir, vers le lever (58) des Pléiades, vers celui (59) de la Canicule, & lorsque le raisin commence à noircir. Quelques-uns recommandent, si c'est une vieille vigne, de la bêcher une fois entre les vendanges & le solstice d'hiver : d'autres croient qu'il suffit alors de la déchausser (60) & de la fumer. Ensuite ils la font bêcher avant qu'elle bourgeonne, c'est-à-dire entre le treizieme d'Avril & le dixieme de Mai ; puis avant qu'elle soit en fleur, & après qu'elle à défleuri, & lorsque le raisin commence à changer de couleur. Les plus expérimentés assurent que si l'on beche trop souvent la vigne, les grains de raisins s'attendrissent au point de crever. Le meilleur tems pour la bêcher, c'est (61) avant la grande chaleur du jour ; mais si le terroir est bourbeux, il ne faut ni le labourer ni le bêcher. Les mêmes disent aussi que la poussiere qui s'éleve en bêchant est utile au raisin, pour le défendre (62) contre le soleil & les brouillards.

Tout le monde convient que l'épamprement (63) des vignes

(61) Columelle, au livre des Arbres, chap. 12 : *Simul atque uva variari cœperit, fodito tertiam fossuram ; & cùm jam maturescet, ante meridiem priusquam calere incipiet, & cùm desierit, post meridiem fodito, pulveremque excitato : ea res & à sole & à nebula maximè uvam defendit. Lutulentam terram, neque arare, neque fodere oportet : quia valdè durescit, & finditur.*

(62) Columelle, *ibid.* & liv. 4, chap. 28, p. 156.

(63) L'épamprement, selon le Pere Hardouin, c'est l'acte d'ôter à la vigne le superflu de ses feuilles & de ses bourgeons.

dies x utique antequam florere incipiat : & eam infra jugum debere fieri. De sequente variant sententiæ. Cùm defloruerit, aliqui pampinandum putant : alii sub ipsa maturitate. Sed de his Catonis præcepta decernent. Namque & putationum tradenda ratio est.

Protinus hanc à vindemia, ubi cœli tepor indulget, adoriuntur. Sed hoc fieri nunquam debet ratione naturæ ante Aquilæ exortum, ut in siderum causis docebimus proximo volumine. Imò verò Favonio, quoniam anceps culpa sit præproperæ festinationis. Si saucias recenti medicinâ mordeat quædam hyemis ruminatio, certum est gemmas earum frigore hebetari, plagasque findi, & cœli vitio exuri oculos lacrymâ distillante. Nam gelu fragiles fieri quis nesciat? Operarum ista computatio est in latifundiis, non legitima naturæ festinatio. Quo maturiùs putantur aptis diebus, eo plus materiæ fundunt : quo seriùs, eo fructum uberiorem. Quare macras priùs conveniat

(64) Columelle, *ibid.* est ici d'accord avec Pline, aussi-bien que Palladius, liv. 6, *in Maio*, tit. 2, p. 115. On lit chez ce dernier : *Hoc mense pampinari conveniet : sed tunc est opportuna pampinatio, cùm teneri rami digitis stringentibus crepabunt sine difficultate carpentis.*

(65) Columelle écrit au liv. 4, chapitre 10, p. 134 : *Putandi autem duo tempora sunt : melius autem, ut ait Mago, vernum.* Le même Auteur apporte à ceci un correctif au dernier chapitre du même livre : *Sed nec utique verna omnibus regionibus melior putatio est : ubi verò aprica sola sunt, mollesque hyemes, optima & maximè naturalis est autumnalis.* Au chapitre vingt-troisieme du même livre, Columelle s'écarte une seconde fois de la taille du printems, recommandée par Magon, & continue de conseiller la taille automnale, comme la plus propre aux vignobles d'Europe, Magon n'ayant écrit que pour l'Afrique : *Placet ergo, si mitis ac temperata permittit, in ea regione quam colimus, cœli clementia, factâ vindemiâ, secundùm Idus Octobris auspicari putationem : cùm tamen æquinoctiales pluviæ præcesserint . . . nam siccitas seriorem putationem facit.* L'Auteur des *Géoponiques*, liv. 5, chap. 23, p. 141, place pareillement la taille de la vigne après la vendange.

(66) Voyez le liv. 18, chap. 29, qui

qui se fait au printems, doit se faire depuis (64) le quinzieme Mai jusqu'au vingt-cinquieme, c'est-à-dire avant que la vigne soit en fleur, & qu'il se doit faire seulement au dessous de la treille. Quant au second épamprement, les opinions varient. Les uns veulent qu'il se fasse dès que la vigne a défleuri; les autres lorsque le raisin est près de mûrir: mais on doit se régler, en cette matiere, sur les préceptes de Caton. Il faut parler maintenant de la maniere de tailler les vignes.

Plusieurs commencent à tailler (65) incontinent après les vendanges, si le tems est doux : toutefois il est prouvé, par des raisons tirées des causes naturelles, que cela ne doit jamais se faire avant le lever de l'Aigle, comme nous disons au livre suivant (66), en parlant des influences des astres ; ou plutôt, il faut attendre que le vent équinoxial ait commencé à souffler (67). En effet, il est toujours imprudent & dangereux de se trop presser, surtout lorsque l'hiver recommence, quand on croyoit en être quitte, & qu'il surprend la vigne nouvellement taillée; car (68) il est cause qu'elle se fend, & que sa seve s'écoule; & il engourdit & brûle les bourgeons. On sait aussi que la vigne se casse aisément quand il gele. Tous ces inconvénients ne doivent pas être attribués à la Nature, mais à la précipitation de ceux qui ont à tailler de grands (69) vignobles. Or, plus (70) on taille de bonne heure la vigne, pourvu que ce soit dans un tems convenable, plus elle produit de bois; au contraire, plus on taille tard, plus elle porte de fruit : c'est pourquoi il faut que les vignobles maigres (71) soient

où nous traitons aussi du lever de l'Aigle.

(67) Ce vent commence à souffler six jours avant les Ides de Février, comme le dira Pline au liv. 18, chapitre 25, & comme il l'a déja dit au liv. 2, chap. 47.

(68) C'est la même raison qu'allegue Columelle, liv. 4, chap. 29.

(69) Columelle, liv. 4, chap. 23, p. 147 : *Ubi ruris vastitas electionem temporis negat, valentissimam quamque vineti partem frigoribus deputant.*

(70) Columelle, *ibid. Nec dubium quin sit horum virgultorum natura talis, ut quanto maturiùs detonsa sint, plus materiæ ; quanto seriùs, plus fructus afferant.*

(71) Columelle, *ibid. Valentissimam*

putare, validas novissimè. Plagam omnem obliquam fieri, ut facilè decidant imbres : & ad terram verti quàm levissimâ cicatrice acie falcis exactâ, plagâque conlævatâ.

Recidi autem semper inter duas gemmas, ne sit vulnus oculis in recisa parte. Nigram esse eam existimant, & donec ad sincera veniatur, recidendam : quoniam è vitioso materia utilis non exeat. Si macra vitis idoneos palmites non habeat, ad terram recidi eam, novosque elici utilissimum. In pampinatione non hos detrahere pampinos, qui cum uva sint : id etenim uvas supplantat, præterquam in novella vinea. Inutiles judicantur in latere nati, non ab oculo : quippe etiam uva, quæ nascatur e duro rigescente, ut nisi ferro detrahi non possit.

Pedamentum quidam inter duas vites utilius putant statui : & faciliùs ablaqueantur ita : meliusque est unijugæ vineæ, si tamen & ipsi jugo sint vires, nec flatu

quamque partem vineti, frigoribus : macerrimam, vere vel autumno.

(72) Columelle, liv. 4, chap. 9, p. 133 : *Medio ferè internodio ea plaga obliqua falce fit, ne si transversa fuerit cicatrix, cœlestem superincidentem aquam contineat.* Columelle écrit encore au même livre, chap. 24 : *Plagæ quas in duro vitis accipit, obliquæ rotundæque fieri debent, &c.* Enfin ce même Auteur écrit, *ibid.* p. 134 : *Sed nec ad eam partem quæ est gemma, verùm ad posteriorem plaga declinatur, ut in terram potiùs devexa, quàm in germen delacrymet. Namque defluens humor cæcat oculum, nec patitur frondescere.*

(73) Et par conséquent avec un tranchant bien affilé. Ecoutons Columelle, liv. 4, chap. 24 : *Acutissimis ferramentis totum illud opus exsequendum est : obtusa, & hebes, & mollis falx putatorem moratur.* Il dit encore, *ibid.* au chap. 25 : *Tutior & utilior putatio est, quæ ductu falcis, non ictu, conficitur : nam ea plaga quæ sic efficitur, uno vestigio allævatur.* Enfin, ce même Auteur écrit de nouveau, au liv. 5, chap. 6 : *Post annum præcidi & allævari oportet, &c.* Et un peu plus loin : *Si fieri poterit, uno ictu arborem præcidi : si minùs, serrâ desecari, & plagam falce allævari oportet.* Toutes autorités qui me font lire ici, chez Pline, avec le Pere Hardouin, *plagâque conlævatâ*, au lieu de *plagâque convelatâ*, quon lit dans les manuscrits & dans les autres éditions.

taillés les premiers, & qu'on laisse pour les derniers ceux qui sont dans un bon terroir. L'incision doit (72) être de biais & oblique, afin que la pluie s'écoule aisément; elle doit se faire avec le plus de légéreté (73) qu'il est possible, & être bien unie.

Il faut s'attacher à couper toujours entre (74) deux bourgeons, de maniere à n'en blesser aucun. De plus, il faut emporter tout ce qui est noir, jusqu'à ce qu'on soit parvenu au vif (75); car un bois gâté ne peut rien produire de bon. Si la vigne est maigre, & que son bois ne soit pas tel qu'il convient, on fera très bien de la couper à rase terre, afin d'en obtenir du nouveau. Lorsqu'on ébourgeonne, on ne doit pas toucher aux branches qui ont du raisin; car cela lui fait du tort, à moins que ce ne soit une vigne nouvellement plantée: mais il faut ôter les branches qui naissent seulement du tronc, & non pas des bourgeons; comme aussi les raisins qui viennent de cette sorte, & qui, étant le produit d'un cep dur & roide, y tiennent si fortement, qu'on ne peut les en arracher qu'à l'aide du couteau.

Quelques-uns sont d'avis de mettre toujours un échalas entre deux (76) ceps. En effet, la vigne, par ce moyen, est plus aisée à déchausser, & cette disposition vaut mieux pour la vigne à simple (77) treille, pourvu toutefois que la treille soit forte, &

(74) Columelle liv. 4, chap. 24: *Medio ferè internodio optimum est tondere palmitem, devexamque resectionem facere post gemmam, ne superlacrymet, & gemmantem excæcet oculum.* Columelle écrit aussi, *ibid.* chap. 9, p. 133: *Putatio non debet secundùm articulum fieri, ne reformidet oculus, sed medio ferè internodio ea plaga obliqua falce fit, &c.*

(75) Columelle, liv. 4, chap. 24.

(76) Columelle paroît dire la même chose au livre 4, chap. 16, si ce n'est qu'au lieu de *inter duas vites*, il se sert de l'expression, assez obscure, ou peut-être corrompue dans le texte, *medio internodio.* Je soupçonne qu'il faut lire chez cet Auteur, *medio interradio.*

(77) Columelle, liv. 4, chap. 17: *Potest tamen, si vel parum latè disposita vinea, vel parum fructuosa, cœlumque non turbidum nec procellosum habeat, uno jugo contenta esse. Nam ubi magna vis & incursus est pluviarum, procellarumque ... ibi quasi quadrato circumfirmanda est agmine.*

infesta regio. In quadripartita quàm proximum oneri adminiculum esse debet : ne tamen impedimentum sentiat ablaqueatio, cubito abesse non ampliùs : ablaqueari autem priùs, quàm putari, jubent.

Cato de omni cultura vitium ita præcipit. Quàm altissimam vineam facito, alligatoque rectè, dum ne nimium constringas, hoc modo eam curato : Capita vitium putata circumfodito, arare incipito Ultro citroque sulcos perpetuos ducito. Vites teneras quamprimum propagato, veteres quàm minimum castrato. Potiùs, si opus erit, dejicito, biennioque post præcidito. Vitem novellam resecari tum erit tempus, ubi valebit. Si vinea ab vite calvata erit, sulcos interponito, ibique viviradicem serito. Umbram à sulcis removeto : crebròque fodito. In vinea vetere serito ocymum. Si macra erit, quod granum capit ne serito : & circum capita addito stercus, paleas, vinaceas, aut aliquid horumce. Ubi vinea frondere cœperit, pampinato. Vineas novellas alligato crebrò, ne caulis præfringatur. Et quæ jam in perticam ibit, ejus pampinos teneros alligato leniter, porrigitoque. Ubi rectè steterint, ubi uva varia fieri cœperit, vites subligato.

Vitis insitio una est per ver, altera cùm uva floret : ea optima est. Vineam veterem si in alium locum transferre

(78) Columelle n'exige ici qu'un pied, & non une coudée de distance, liv. 4, chap. 16 : *Prope truncum si defigitur palus, pedali spatio recedendum est, ne aut premat, aut radicem vulneret, & ut fossor ab omni parte semina circumfodiat.*

(79) Ce que Pline va faire dire à Caton, est conforme à Caton même, *de re rust.* chap. 23, p. 29 & 30.

(80) J'ai suivi l'interprétation que le Pere Hardouin donne du mot *calvata ;* interprétation qu'il semble justifier par un passage de Columelle, livre 4, chap 29 ; & par un autre passage du même Auteur, livre 4, chapitre 34, où il dit, *sæpè nova castaneta calvescunt.* Toutefois je laisse en doute si *calvescere*, à l'égard des arbres, ne signifieroit pas plutôt être rares

que le vignoble ne ſoit pas incommodé par les vents. Quant à la vigne à quatre pans, il faut mettre les échalas aſſez près des ceps, ſans que cependant ils empêchent de les déchauſſer; & ils ne doivent pas en être à plus d'une coudée (78) de diſtance : mais on recommande de déchauſſer cette vigne avant que de la tailler.

Voici les préceptes généraux que donne Caton (79) ſur la culture des vignes. Tenez, dit-il, votre vigne très haute, & liez-la bien, ſans cependant la trop ſerrer. Après que vous l'aurez taillée, béchez-la & commencez à labourer, faiſant vos raies tout d'une ſuite, de côté & d'autre. Si la vigne eſt jeune, provignez-la inceſſamment; & ſi elle eſt vieille, ôtez-lui le moins de bois que vous pourrez. Couchez-la plutôt, s'il eſt beſoin, & au bout de deux ans, coupez-la par le pied. Pour tailler une vigne nouvelle, il faut attendre qu'elle ſoit aſſez forte. Si votre vigne eſt claire (80), faites-y des raies, dans leſquelles vous mettrez des plants vifs. Garantiſſez de l'ombre ces jeunes plants, & béchez ſouvent la terre où ils ſeront. Si votre vigne eſt vieille, ſemez-y de la dragée. Si elle eſt maigre, n'y ſemez rien qui porte grain; au pied des ceps, mettez du fumier, de la paille, du marc de raiſins, ou quelque autre choſe ſemblable. Quand la vigne commencera à pouſſer des feuilles, ébourgeonnez-la. Si la vigne eſt jeune, liez-la ſouvent, de peur qu'elle ne ſe rompe. Si c'eſt une vigne qui aille déja en perche, liez doucement ſes branches les plus tendres, & (81) étendez-les. Si la vigne ſe ſoutient d'elle-même, liez-la lorſque le raiſin commence à changer de couleur.

Il y a (82) deux ſaiſons pour enter la vigne : la premiere eſt au printems; la ſeconde lorſque la grappe eſt en fleur : & cette derniere époque eſt la meilleure. Si (83) vous voulez tranſplanter une vieille

de feuilles, qu'être rares de troncs.

(81) Le texte de Caton differe ici aſſez ſenſiblement de celui de Pline; on y lit : *Corrigitoque uti rectè ſpectent Ubi uva varia fieri cœperit, vites ſubligato, pampinato, &c.*

(82) Caton, chap. 41, p. 36.

(83) Caton, chap. 49.

voles, dumtaxat brachium craſſum licebit. Primùm deputato. Binas gemmas, nec ampliùs, relinquito. Ex radicibus bene effodito. Et cave radices ne ſaucies. Ita uti fuerit, ponito in ſcrobe aut in ſulco, operitoque, & bene occulcato. Eodemque modo vineam ſtatuito, alligato, flexatoque uti fuerat, crebròque fodito. Ocymum, quod in vinea ſeri jubet, antiqui appellabant pabulum, umbræ patiens, quod celerrimè proveniat.

Ratio arbuſtorum.

CAPUT 23. SEQUITUR arbuſti ratio, mirum in modum damnata Saſernæ patri filioque, celebrata Scrofæ, vetuſtiſſimis poſt Catonem, peritiſſimiſque: ac ne à Scrofa quidem, niſi Italiæ, conceſſa: cùm tam longo judicetur ævo, nobilia vina non niſi in arbuſtis gigni, & in his quoque laudatiora ſummis, ſicut uberiora imis: adeo excelſitate proficitur. Hac ratione & arbores religantur. Prima omnium ulmus, exceptâ propter nimiam frondem atiniâ. Deinde populus nigra, eadem de cauſa, minùs denſa folio. Non ſpernunt plerique & fraxinum, ficumque, etiam oleam, ſi

(84) Caton, *ibid.*

(85) Caton, chap. 33.

(86) Du Grec ὠκέως, *citò.* Il y a deux ſortes d'ocyme, & il faut diſtinguer celui-ci (la dragée) de celui dont Pline parlera, liv. 19, chap. 7, & ailleurs. Varron les diſtingue auſſi nettement, liv. 1, *de re ruſt.* chap. 31, en cette ſorte: *Ocymum dictum à Græco verbo* ὠκέως, *quod valet citò. Similiter quoque ocymum, quod citat alvum bubus, & ideo datur ut purgentur. Id genus pabuli ſunt ſegetes ſecta virides antequam gerant ſiliquas.*

(1) Nous avons parlé de ces trois Auteurs dans les notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline.

(2) Confirmé par Palladius, liv. 3, *in Februar.* tit. 13, p. 59: *Qui fructum volunt maximum, materias vitium plures per ramos arboris ſubmittunt: qui vinum melius, ſarmenta in cacumen extendunt.* Au reſte, il eſt à propos de conſulter ici notre note 12 ſur le premier chapitre du quatorzieme livre, tome 5, p. 136.

(3) Voyez la note concernant le

vigne, il faut la tailler auparavant, & ne lui laisser qu'une grosse branche & deux bourgeons : il faut aussi la fouiller jusqu'aux racines, mais sans les blesser; ensuite (84) vous la mettrez dans une fosse, ou dans une raie; vous la rechaufferez, & vous foulerez bien la terre : après quoi, vous la garnirez d'échalas, vous la lierez & la tournerez de la même façon qu'elle l'étoit auparavant, & vous aurez soin de la bécher souvent. La dragée que Caton recommande (85) de semer dans les vignes, est une sorte de fourrage qui aime l'ombre, & qui croît très promptement : d'où vient le nom d'*ocyme* (86) que lui donnent les Latins.

Des hautins & vergers pour le soutien de la vigne.

Il faut parler maintenant des arbres sur lesquels on fait monter la vigne. Les deux Saserna, pere & fils, blâment extrêmement cette méthode. Scrofa, au contraire, la loue beaucoup. Or ce sont là les plus anciens Auteurs (1) qui aient écrit de l'agriculture après Caton, & ce sont aussi les plus habiles : toutefois Scrofa lui-même ne permet cette méthode que pour l'Italie. En effet, une expérience de plusieurs siecles montre qu'en ce pays-là les bons vins ne croissent que sur les arbres, comme aussi qu'ils sont meilleurs lorsqu'ils sont le produit des branches les plus hautes, & plus abondants lorsqu'ils sont dus aux branches les plus basses : tant (2) il est avantageux de tenir les vignes hautes! Pour cela, il faut les lier à des arbres. Or celui de tous les arbres qui convient le mieux, c'est l'orme (3), excepté (4) l'orme d'Atinie, parcequ'il est trop chargé de feuilles. Ensuite c'est le peuplier (5) noir (ou tremble) lequel a les feuilles assez claires. La plupart des cultivateurs ne craignent point de mettre la vigne sur le frêne (6),

quatorzieme livre, indiquée dans la note précédente.

(4) Columelle n'excepte point cette sorte d'orme, ni au liv. 5, chap. 6, p. 184, ni au livre des Arbres, ch. 16.

(5) Confirmé par Palladius, *ibid.* p. 56.

(6) Confirmé à l'égard du frêne par le même Palladius, *ibid.*

non ſit umbroſa ramis. Harum ſatus cultuſque abundè tractatus eſt. Ante triceſimum ſextum menſem attingi falce vetantur. Alterna ſervantur brachia : alternis putantur annis : ſexto anno maritantur. Tranſpadana Italia, præter ſupra dictas, cornu, populo, tiliâ, acere, orno, carpino, quercu, arbuſtat agros : Venetia ſalice, propter uliginem ſoli. Et ulmus detruncata à medio in ramorum ſcamna digeritur, nullâ ferè xx pedum altiore arbore. Tabulata earum ab octavo pede altitudinis dilatantur in collibus ſicciſque agris : à xii in campeſtribus & humidis. Meridianum ſolem ſpectare palmæ debent. Rami à projectu digitorum modo ſubrigi, tonſili in his tenuium quoque virgultorum barbâ, ne obumbrent. Intervallum juſtum arborum, ſi aretur ſolum, quadrageni pedes in terga frontemque, in latera viceni. Si non aretur, hoc in omnes

(7) Columelle, livre des Arbres, chap. 16 : *Ante triennium ferro ne attigeris. Completis ſex & triginta menſibus ad recipiendam vitem formabis, & ſupervacuos ramos amputabis, alterna brachia in modum ſcalarum relinquens, &c.*

(8) Le Pere Hardouin entend ceci des peupliers blancs. Quelques-uns, au lieu de *populo*, qui eſt la leçon manuſcrite, liſent ici *opulo*, avec Columelle, dont nous avons cité le paſſage, note 12 du chap. 1 du liv. 14, tome 5, p. 136.

(9) Columelle, liv. 5, chap. 6, p. 187 : *Ulmum novellam ſic formare conveniet : loco pingui octo pedes à terra ſine ramo relinquendi, vel in arvo gracili ſeptem pedes : ſupra quod ſpatium deinde per circuitum in tres partes arbor dividenda eſt, ac tribus lateribus ſinguli ramuli ſummittendi, primo tabulato aſſignentur. Mox de ternis pedibus ſuperpoſitis alii rami ſummittendi ſunt, ita ne iiſdem lineis, quibus in ſuperiore poſiti ſint : in eademque ratione uſque ad cacumen ordinanda erit arbor.* Et un peu plus haut le même Auteur avoit dit : *Tabulata inter ſe ne minùs ternis pedibus abſint, &c.*

(10) Columelle, liv. 5, chap. 7 : *Poteſt etiam ulmus ſic diſponi, ut adhuc tenera decacuminetur, ne altitudinem xv pedum excedat. Nam fere ita conſtitutum rumpotinetum animadverti, ut ad octo pedes locis ſiccis & clivoſis, ad duodecim locis planis & uliginoſis tabulata diſponantur.*

(11) Pline s'eſt déja ſervi de l'expreſſion de *palma* pour exprimer la branche de l'*opulus*, au liv. 14, chapitre 1, tome 5, p. 136, ligne 5 ; au-

ſur

ſur le figuier, & même ſur l'olivier, pourvu qu'il ne faſſe pas trop d'ombre. Quant à la maniere de planter & de cultiver ces arbres, nous en avons ſuffiſamment traité ci-deſſus. Il ne faut point y mettre la ſerpe qu'ils n'aient trois (7) ans. On les taille de deux années en deux années, & de telle façon que leurs branches ſoient alternatives. La ſixieme année, on y attache la vigne. Dans l'Italie, au delà du Pô, outre les arbres dont nous avons parlé ci-devant, on fait monter les vignes ſur les cornouillers, les peupliers (8), les tilleuls, les érables, les ormes, les charmes, les grands chênes. Les Venetes les font monter ſur les ſaules, ces arbres étant fréquents chez eux, à cauſe de l'humidité du terroir. Pour ce qui eſt des ormes, après qu'on en a ôté les groſſes branches du milieu, on diſpoſe les autres en divers étages (9), de façon que l'arbre n'ait preſque jamais plus de vingt pieds (10) de haut. Si c'eſt ſur des côteaux, ou que le lieu ſoit ſec, on laiſſe huit pieds de diſtance entre la terre & le premier étage; & ſi c'eſt en plaine, ou que le lieu ſoit humide, on en laiſſe douze. La fourchure des arbres doit regarder le midi. Les branches doivent s'élever comme les doigts d'une main (11); & il eſt néceſſaire de couper ſouvent les petits rameaux (12), afin d'empêcher (13) qu'ils ne faſſent de l'ombre. L'intervalle (14) entre les arbres, ſi l'on veut y ſemer du bled, doit être de quarante pieds de front, c'eſt-à-dire en longueur, & de vingt pieds en largeur : & ſi l'on ne veut pas y ſemer du bled, il doit être de vingt pieds en tout ſens (15). On met ſouvent auprès de chaque arbre

quel paſſage quelques-uns liſent *populus* au lieu d'*opulus*.

(12) Columelle en parle ſous le nom de *virgæ*, liv. 5, chap. 7 : *Plerumque autem ea arbor in tres ramos dividitur, quibus ſingulis ab utraque parte complura brachia ſummittuntur : tum omnes penè virgæ, ne obumbrent, eo tempore quo vitis putatur, abraduntur.*

(13) Columelle, liv. 5, chap. 6.

(14) Columelle, en parlant d'une des ſortes d'arbres propres à échalaſſer la vigne, écrit pareillement, l. 5, chapitre 7, p. 193 : *Arboribus rumpotinis ſi frumentum non inſeritur, in utramque partem XX pedum ſpatia interveniunt. At ſi ſegetibus indulgetur, in alteram partem XL pedes, in alteram XX relinquuntur.*

(15) Columelle, *ibid.* & chap. 6, p. 186.

partes. Singulis denas ſæpè adnutriunt vites, damnato agricolâ minùs ternis. Maritare, niſi validas, inimicum, enecante veloci vitium incremento. Serere tripedaneo ſcrobe neceſſarium diſtantes inter ſeſe arborumque ſingulis pedibus. Nihil ibi malleolis atque paſtinationi, nulla fodiendi impendia : utpote cùm arbuſti ratio hac peculiari dote præſtet, quod in eodem ſolo ſeri fruges & vitibus prodeſt. Superque, quod vindicans ſe altitudo, non, ut in vinea, ad arcendas animalium injurias pariete, vel ſepe, vel foſſarum utique impendio muniri ſe cogat.

In arbuſto è prædictis ſola viviradicum ratio, item propaginum, & hæc gemina, ut diximus. Qualorum in ipſo tabulato maximè probata, quoniam à pecore tutiſſima eſt. Altera, deflexâ vite vel palmite juxta ſuam arborem, aut circa proximam cœlibem. Quod ſupra terram eſt è matre, radi jubetur, ne fruticet. In terra non pauciores gemmæ quatuor obruuntur ad radicem capiendam : extra in capite binæ relinquuntur. Vitis in arbuſto quatuor pedes in longo conſtat, omni ſulco tres lato, alto duos cum ſemipede. Poſt

(16) Ceci nous rappelle cet élégant paſſage de Columelle, liv. 5, ch. 6 : *At ſi teneram ulmum maritaveris, novam ſufferet vitem : ſi vetuſtam vitem applicueris, conjugem necabit : ita ſibi pares eſſe ætate & viribus arbores viteſque convenit.*

(17) C'eſt auſſi la diſtance indiquée par Columelle, au livre des Arbres, chap. 16. Palladius étend cette diſtance à un pied & demi, liv. 3, *in Februar.* tit. 10, p. 57.

(18) Cependant Columelle, liv. 5, chapitre 6, conſeille de ſe munir de foſſes contre les beſtiaux, même à l'égard des vignes ainſi perchées.

(19) Au chap. 2.

(20) Conſultons ici Palladius, *ibid. Eſt & aliud de transferenda ex arbuſto vite compendium. Fit ex vimine parva corbicula . . . Hæc ad arborem, cui vitis inhæret, fertur : & in fundi media parte pertunditur, quo ſarmenti virgam poſſit admittere. Inducto itaque ſarmento vitis ejus, de qua transferre diſponis, corbicula ipſa ex aliqua arboris parte ſuſpenditur, & vivâ terrâ repletur, ut ſarmentum terrâ poſſit includi, quod ſarmentum priùs intorquetur. Ita exacto annui temporis ſpatio ſarmentum, quod*

jusqu'à dix ceps de vigne, & on blâme un laboureur qui y en met moins de trois. Il ne faut attacher les vignes aux arbres, que lorsque ceux-ci sont déja forts; autrement elles les font mourir par la quantité de bois qu'elles jettent en peu de tems (16). Les plants doivent être mis chacun dans une fosse de trois pieds de profondeur, & il doit y avoir entre eux & l'arbre une distance d'un pied (17). Ce qui étant fait, il ne s'agira point ici, ni de bêcher la vigne, ni de couper des marcottes, ni de creuser des fosses; car les vignes qui montent ainsi sur les arbres ont cet avantage particulier, qu'il leur est utile que le terroir où elles sont produise en même tems du bled. De plus, leur hauteur les garantit suffisamment des insultes des animaux; tellement qu'elles n'ont pas besoin, comme les autres vignes, d'être environnées de murs, ou de haies, ou de fosses (18).

Les vignes dont nous parlons, ne se multiplient que de plants vifs, ou par des provins; & ceux-ci se font de deux manieres, ainsi que nous l'avons dit (19). La premiere consiste (20) à mettre les sommités des vignes dans des paniers que l'on place sur les étages des arbres; & c'est là la plus approuvée, parceque de cette façon les provins n'ont rien à craindre de la part des bestiaux. La seconde maniere consiste à coucher en terre un cep de vigne, ou une de ses branches, auprès de l'arbre qui le soutient, ou auprès d'un arbre voisin qui soit sans vigne. Il faut ratisser de la mere vigne tout ce qui est hors de terre, afin d'empêcher qu'elle ne pousse des branches. Le provin doit avoir au moins quatre bourgeons cachés dans la terre, afin de pouvoir prendre racine; & on en laisse deux hors de terre. On le met dans une raie qui ait (21) quatre pieds de long, trois de large, & deux & demi de

clausum est, radices creabit intra prædictam corbiculam. Tunc sub fundo corbis incisum radicatum sarmentum cum ipsa corbe portabitur ad locum, quem vitibus arbustivis destinabis implere, ibique obruetur circa arboris maritandæ radices.

(21) Columelle ne donne pas ici les mêmes dimensions que Pline. Consultez cet Auteur, *ibid.* chap. 16.

annum propago inciditur ad medullam, ut paulatim radicibus suis assuescat : caulis à capite ad duas gemmas reciditur : tertio totus mergus abscinditur, reponiturque altiùs in terram, ne ex reciso frondeat. Tolli viviradix à vindemia protinus debet.

Nuper repertum, draconem serere juxta arborem : ita appellamus palmitem emeritum, pluribusque induratum annis. Hunc præcisum quàm maximâ amplitudine, tribus partibus longitudinis deraso cortice, quatenus obruatur (unde & rasilem vocant), deprimere sulco, reliquâ parte ad arborem erectâ : ocyssimum in vite. Si gracilis sit vitis aut terra, usitatum est quàm proxime solum decidi, donec firmetur radix : sicut neque roscidam seri, neque à septentrionis flatu. Vites aquilonem spectare debent ipsæ, palmites autem earum meridiem.

Non est festinandum ad putationem novellæ : sed primò in circulos materies colligenda, nec nisi validæ putatio admovenda : seriore (ferè anno) ad fructum arbustatâ vite, quàm jugatâ. Sunt qui omnino putari vetant, priusquam arborum longitudinem æquaverit. Primâ falce sex pedes à terra recidatur, flagello infra relicto, & nasci coacto incurvatione materiæ. Tres ei gemmæ, non ampliùs, deputato supersint. Ex his emissi palmites proximo anno imis inge-

(22) *Cavendum ne aut septentrionalibus ventis, aut rorulenta, sed sicca serantur.* Columelle, liv. 5, chap. 6.

(23) Columelle, liv. 5, chap. 6, p. 188, expose ainsi le sentiment de Celsus, qu'au reste il n'adopte pas : *Proximâ putatione melius existimat Celsus ferro abstineri, ipsosque caules in modum coronæ contortos arbori circumdari, ut flexura materias profundat quarum validissimam sequente anno caput vitis faciamus. Me autem longus docuit usus, multo utilius esse primo quoque tempore falcem vitibus admovere, &c.*

(24) Columelle, *ibid. Materiam ferro coercendam censeo, usque in alteram vel tertiam gemmam, &c.*

profondeur. Au bout d'un an, on fait à ce provin une incifion jufqu'à la moëlle, pour qu'il fe fortifie peu à peu fur fes racines; & on coupe fa tige à deux bourgeons près. La troifieme année, on le fépare entiérement du cep, & on le met plus profondément dans la terre, afin d'empêcher qu'il ne pouffe du côté de la coupure. Pour ce qui eft des plants vifs, il faut les tirer auffi-tôt après les vendanges.

On a inventé depuis peu de planter de vieux ceps de vigne auprès des arbres. A cet effet, on prend les plus grands ceps qu'on puiffe trouver, & après les avoir pelés jufqu'aux trois quarts de leur longueur, on enfonce dans une raie toute cette partie pelée, & on laiffe le refte debout auprès de l'arbre. La vigne, ainfi plantée, avance très vîte. Si elle eft menue, ou que le terroir foit maigre, on la taille tout auprès de terre jufqu'à ce que fa racine fe foit fortifiée. Mais on évite de la planter lorfqu'elle (22) eft chargée de rofée, ou quand le vent du nord fouffle. Néanmoins il eft à propos que le cep de la vigne regarde le nord-oueft, & que fes jeunes branches regardent le midi.

On ne doit pas fe preffer de tailler une nouvelle vigne. Il faut d'abord arranger fon jeune bois en forme de couronne (23), & attendre pour la tailler qu'elle ait acquis de la force. Les vignes qui montent fur les arbres, font ordinairement plus tardives d'un an à porter du fruit que les vignes en treille. Quelques-uns eftiment qu'on ne doit point toucher à la vigne, jufqu'à ce qu'elle foit auffi haute que l'arbre auquel elle eft unie. La premiere fois qu'on y met la ferpe, il faut couper à fix pieds de terre, & laiffer un peu plus bas une branche que l'on aura fait venir en courbant le jeune bois, & à laquelle, après qu'elle aura été taillée, il ne doit refter que trois (24) bourgeons. L'année fuivante, on inftallera (25) fur le premier étage de l'arbre, les nouvelles branches qui feront nées

(25) Je lis *ingerantur* avec les manufcrits Royaux & Colbertins, & ceux de Chifflet. Les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin lifent, pour la plupart, *inferantur;* leçon qui revient au même pour le fens.

rantur ſcamnis, ac per ſingulos annos ad ſuperiora ſcandant, relicto ſemper duramento in ſingulis tabulatis, & emiſſario uno, qui ſubeat, uſque quo placuerit. De cætero putatione omni, flagella quæ proximè tulerunt, recidantur: nova circumciſis undique capreolis ſpargantur in tabulatis. Vernacula putatio dejectis per ramos vitium crinibus circumveſtit arborem, crineſque ipſos uvis: Gallica in traduces porrigitur: Æmiliæ viæ in radices atiniarum ambitu, frondem earum fugiens.

Eſt quorumdam imperitia ſub ramo vitem vinculo ſuſpendendi, ſuffocante injuriâ: contineri debet vimine, non arctari. Quin imò etiam quibus ſalices ſuperſunt, molliore hoc vinculo facere malunt, herbâque, Siculi quam vocant ampeſodeſmon: Græcia verò univerſa junco, cypero, ulvâ. Liberatam quoque vinculo per aliquot dies vagari, & inconditam ſpargi, atque in toro, quem per totum annum ſpectaverit, recumbere. Namque ut veterina à

(26) Cette vieille branche eſt pareillement appellée *duramentum* par Columelle, liv. 4, chap. 21, & *duramen* au chap. 22. Ailleurs ce même Aureur l'appelle le madrier (*materia*), & notamment liv. 5, chap. 6, où l'on lit: *Cùm palmites primum tabulatum apprehenderint, proximâ putatione diſponetur* vitis *omnibus annis: alioqui in ſuperius tabulatum excitabitur, relictâ ſemper unâ materiâ, quæ applicata trunco cacumen arboris ſpectet.*

(27) Les Larins appelloient ces tendrons, des chevreaux (*capreoli*), ſans doute parceque ces tendrons grimpent & graviſſent le long des appuis qu'ils rencontrent. L'explication que Varron, livre 1, *de re ruſt.* chapitre 31, a tenté de donner de cette expreſſion *capreolus*, n'eſt guere ſatiſfaiſante; la voici: *Capreolus cauliculus eſt viteus intortus, ut cincinnus: is enim vites ut teneat ſerpit, ad locum capiendum: ex quo à capiendo capreolus dictus.*

(28) Sur la voie Emilienne, voyez Suétone, liv. 5.

(29) Mot Grec qui ſignifie *lien de vigne.* Anguillara écrit que cette herbe ſe nomme aujourd'hui *dis* en langue Sicilienne moderne; ce qu'on regarde comme un veſtige du mot *deſmos*, qui fait partie du mot *ampelo-deſmos.*

de ces bourgeons : & chaque année, on les fera monter ſur un étage plus haut, en laiſſant toujours ſur chaque étage une vieille branche (26), & une nouvelle, pour la conduire où l'on voudra. Au reſte, toutes les fois que l'on taillera la vigne, il faudra couper le bois qui aura porté du fruit l'année précédente, & faire courir ſur les étages celui qui aura pouſſé nouvellement, ayant ſoin d'ôter auparavant tous les tendrons (27) dont il étoit garni. Voici de quelle maniere on taille la vigne en Italie : on fait paſſer les ſarments parmi les branches des arbres, de façon que ceux-ci ſe trouvent entiérement revêtus de ſarments chargés de raiſins. Dans la Gaule, après avoir taillé la vigne, on la fait aller d'un arbre à l'autre. Près de la voie (28) Emilienne, on lui fait entourer le bas des ormes nommés atiniens; mais on ne veut pas qu'elle s'approche des feuilles.

C'eſt ne point s'entendre à la culture de la vigne que de la lier, comme font quelques-uns, par-deſſous les branches des arbres, & de la tenir ainſi ſuſpendue; car cela lui nuit, & la ſuffoque : elle ne doit point être ſerrée, mais ſeulement retenue avec de l'oſier. Et même en certains endroits où cette ſorte de lien eſt en abondance, on ne s'en ſert point pour lier la vigne; mais on préfere pour la même opération, un lien plus délicat, ſavoir une herbe que les Siciliens nomment *ampelodeſmos* (29). Dans toute la Grece on ſe ſert de jonc, de ſouchet, & d'autres herbes de marais. Il eſt bon auſſi de laiſſer pendant quelques jours la vigne ſans être liée, & qu'elle puiſſe librement aller çà & là, s'étendre de côté & d'autre, & même ſe repoſer ſur la terre, comme ſur le lit (30) qu'elle a ambitionné toute l'année : car, à l'exemple des bêtes de

(30) Je lis : *In toro quem per totum annum ſpectaverit, recumbere*. & non pas *in terra quam per totum annum ſpectaverit, recumbere*, avec les manuſcrits. J'admets encore moins la correction étrange propoſée par Pelicerius, qui ſubſtitue *in terra, quam per torum ſpectaverit recumbere*. Ceux qui tiendroient le plus à cette correction imprudente, conviendront du moins qu'il faudroit lire, en ce cas, *pro toro*, & non pas *per torum ſpectaverit*.

jugo, & canes à curſu volutatio juvat, ita tum & vitium porrigi lumbos. Arbor quoque ipſa gaudet aſſiduo levata onere, ſimilis reſpiranti. Nihilque eſt in opere naturæ, quod non exemplo dierum noctiumque aliquas vices feriarum velit. Ob id protinus à vindemia putari, & laſſas etiamnum fructu edito, improbatur. Putatæ rurſus alligentur alio loco : namque orbitas vinculi ſentiunt, vexatione non dubiâ.

Traduces Gallica cultura bini utrinque lateribus, ſi pars quadrageno diſtet ſpatio : quaterni, ſi viceno : inter ſe obvii miſcentur, alliganturque unà conciliati, virgultorum comitatu obiter rigorati quà deficiant : aut ſi brevitas non patiatur ipſorum, adalligato protenduntur in viduam arborem unco. Traducem bimum præcidere ſolebant. Oneratis enim vetuſtate melius donare tempus, ut tranſilem faciant, ſi largiatur craſſitudo : aliàs utile toros futuri draconis paſci.

Unum etiamnum genus eſt medium inter hoc & propaginem : totas ſupplantandi in terram vites, cuneiſque findendi, & in ſulcos plures ſimul ex una propagandi,

(31) Ce qui fait dire à Ovide :
Quod caret alternâ requie, durabile non eſt.

(32) Je lis, avec le Pere Hardouin : *Namque orbitas vinculi ſentiunt, vexatione non dubiâ.* Le troiſieme manuſcrit de Colbert porte : *Namque orbita vinculi vexatio eſt non dubia.* D'autres portent : *Namque orbitam vinculi ſentiunt, vexationem non dubiam.* Toutes ces leçons reviennent au même pour le ſens. Voyez Columelle, livre 5, chap. 6, p. 190.

(33) Pline veut parler, comme je préſume, de la Gaule Ciſalpine, à l'égard des Romains.

(34) Columelle, livre 5, chap. 7 : *Curetur ut novi traduces omnibus annis inter ſe ex arboribus proximis connectantur, & veteres decidantur. Si tradux traducem non contingit, media virga inter eas deligetur : cùm deinde fructus pondere urgebit, ſubjectis adminiculis ſuſtineatur.*

(35) Au lieu de *unco*, le Pere Hardouin propoſe, non ſans quelque vraiſemblance, de lire *junco* ; d'autant que Columelle recommande de ſe ſervir, au même effet, d'une baguette (*virgâ*), & ne parle nullement de crochet.

chargo

charge qui aiment à se coucher à terre après avoir travaillé, & des chiens, après avoir couru, de même la vigne cherche à se délasser en s'étendant à son aise; & si nous reprenons haleine avec plaisir après une longue fatigue, les arbres mêmes trouvent du soulagement à reposer le faix qu'ils ont assidument soutenu. L'alternative constante du jour & de la nuit suffiroit seule pour nous instruire qu'il n'est rien dans la Nature qui ne demande des intervalles (31) de repos après le travail. C'est pourquoi on défend de tailler les vignes incontinent après les vendanges, parcequ'elles sont encore fatiguées d'avoir porté du fruit. Lorsqu'on les a taillées, il faut les lier de nouveau, mais dans un autre endroit qu'on ne l'a fait l'année précédente; car elles conservent les traces (32) des liens qui les tenoient attachées, ce qui montre clairement qu'elles en ont souffert.

Dans la Gaule (33), on fait aller de chaque côté deux sarments si les arbres qui soutiennent la vigne sont éloignés de quarante pieds l'un de l'autre : mais on dirige de la même sorte jusqu'à quatre sarments, si les arbres ne sont éloignés que de vingt pieds. Ensuite, lorsqu'on est parvenu à joindre & réunir les sarments d'un arbre avec ceux d'un autre (34), on les lie tous ensemble : & dans les endroits où ils sont trop foibles, on les fortifie par de petites baguettes dont on les accompagne. Mais s'ils sont trop courts pour se rencontrer, on les étend, & on les unit ensemble par le moyen d'un crochet (35) qu'on leur attache. Lorsque les sarments, ainsi conduits, ont deux ans, & qu'ils ont une grosseur convenable, alors seulement on les coupe; car leur juste crue exige tout ce tems pour parvenir à l'arbre voisin. Mais s'ils n'avoient pas la grosseur requise, il seroit plus avantageux de faire croître & grossir les vieux ceps qui sont auprès des arbres.

Il y a encore une autre maniere de multiplier les vignes, qui tient le milieu entre celle de les faire aller d'un arbre à l'autre, & celle de les provigner. Voici en quoi elle consiste. On couche en terre un cep de vigne entier; on le fend avec des coins, & on

gracilitate ſingularum firmatâ circumligatis haſtilibus, nec recisis qui à lateribus excurrant pampinis. Novarienſis agricola traducum turbâ non contentus, nec copiâ ramorum, impoſitis etiamnum patibulis palmites circumvolvit. Itaque præter ſoli vitia, culturâ quoque torva fiunt vina. Alia culpa juxta Urbem Varracinis, quæ alternis putantur annis, non quia id viti conducat, ſed quia vilitate reditum impendia exſuperant. Medium temperamentum in Carſeolano ſequuntur: carioſaſque tantùm vitis partes, incipienteſque inareſcere deputando, cæteris ad uvam relictis, detracto onere ſupervacuo, pro nutrimento omnī eſt raritas vulneris. Sed niſi pingui ſolo talis cultura degenerat in labruſcam.

Arbuſta arari quàm altiſſimè deſiderant, etſi tantum frumenti ratio non exigit. Pampinari ea non eſt moris: & hoc compendium operæ. Deputantur cum vite pariter interlucatâ denſitate ramorum qui ſint ſupervacui, & abſumant alimenta. Plagas ad ſeptentriones, aut ad meridiem ſpectare vetuimus: melius, ſi neque in occaſus ſolis. Diu dolent talia quoque hulcera, & difficilè ſaneſcunt, algendo nimis, æſtuandove. Non eadem in vite, quæ in arbuſtis, libertas: quoniam certa latera eſt facilius abſcondere, & detor-

(36) J'ai ſuivi, avec le Pere Hardouin, la leçon manuſcrite. Ce Savant ſoupçonne cependant qu'il faut lire ici *Tarracinis;* ce qui ſe rapporteroit au territoire de Tarracine: puis, abandonnant cette conjecture, il fait entendre que la vraie leçon lui paroîtroit être *Marracinis;* ce qui ſe rapporteroit aux Marracins ſitués dans la quatrieme région d'Italie, auſſi-bien que les Carſéolans. Voyez le troiſieme livre de Pline.

(37) Au chapitre 11, où Pline a dit: *Plerique id demum cavent, ut plaga deputati cacuminis meridiem ſpectet, ignari fiſſuris nimii vaporis opponi. Id quidem in horam diei quintam vel octavam ſpectare maluerim.*

en fait plusieurs menus provins que l'on met en différentes raies, après les avoir fortifiés par des échalas qu'on lie avec eux, sans couper les branches latérales dont ils sont garnis. A Novarre, on ne se contente pas de faire aller les vignes sur les arbres, & d'un arbre à l'autre; on les fait encore aller sur des especes de fourches que l'on plante exprès à cet effet. Aussi les vins de Novarre, indépendamment des vices du terroir, deviennent fort rudes par cette mauvaise façon de cultiver. Dans un lieu qui est près de Rome, on commet une autre faute à l'égard de certaines vignes, nommées Varracines (36), que l'on ne taille que de deux en deux ans : non que ce plant le demande ainsi, mais parceque ce vin est à si vil prix, qu'il ne vaut pas les frais que coûteroit sa culture annuelle. Dans le vignoble de Carséole, on garde un juste milieu; car on n'y coupe de la vigne que ce qui est pourri, ou ce qui commence à sécher, & on laisse porter du raisin à tout le reste. La vigne, ainsi déchargée de son bois inutile, & n'étant d'ailleurs que fort peu taillée, se nourrit mieux par ce moyen. Toutefois si le terroir n'est pas gras, les vignes, ainsi cultivées, dégénerent en *lambruches*.

Les vignes qui vont sur les arbres veulent être labourées très profondément, quoique le bled que l'on y met ne demande pas cette profondeur. On n'a pas la coutume de les épamprer; ce qui est autant de travail d'épargné. Quand on les taille, on a soin d'ôter en même tems aux arbres toutes les branches inutiles qui consumeroient en pure perte la nourriture. Nous avons déja dit (37) que lorsqu'on taille les arbres, les coupures ne doivent regarder ni le septentrion ni le midi; & il seroit encore mieux qu'elles ne regardassent pas même le couchant : car les arbres se ressentent long-tems de ces sortes de plaies; & elles guérissent difficilement, à cause du trop grand froid, ou du trop grand chaud. Au reste, la vigne qui ne monte pas sur les arbres, a bien moins d'aisance que celle qui y monte; car il est bien plus facile de mettre à couvert les côtés foibles de celle-ci, & de tourner de tel côté que l'on veut les coupures qu'on lui a faites. Lorsqu'on taille les arbres de

quere, quò velis, plagas. In arborum tonsurâ supiniore velut calles faciendi, ne consistat humor.

Viti adminicula addenda, quæ scandat apprehensa, si majora sint.

De servandis uvis, & morbis arborum.

Caput 24. Vitium generosarum pergulas quinquatribus putandas, & quarum servare uvas libeat, decrescente lunâ, tradunt. Quæ verò interlunio sint putatæ, nullis animalium obnoxias esse. Aliâ ratione, plenâ lunâ, noctu tondendas, cùm sit ea in Leone, Scorpione, Sagittario, Tauro: atque in totum serendas plenâ, aut crescente utique, censent. Sufficiunt in Italia cultores deni in centena jugera vinearum.

At abundè satu cultuque arborum tractato, quoniam de palmis ac cytiso in peregrinis arboribus affatim diximus, ne quid desit, indicanda reliqua natura sit, magnopere pertinens ad omnia ea. Infestantur namque & arbores morbis. Quid enim genitum caret his malis? Et sylvestrium

(38) Je lis au texte *calles*; & non pas *calices*, comme on lisoit auparavant. Il est évident que *calices* étoit une leçon insoutenable, pour exprimer ce qui sert à donner à l'eau un dégagement, une issue; *calix* étant au contraire une expression propre à désigner ce qui sert à contenir l'eau, à la rassembler, &c. La seconde *l* s'étant quelque peu effacée, par laps de tems, dans quelque ancien manuscrit de Pline, on aura lu *calies*; d'où se sera formée la leçon corrompue *calices*.

(r) Ces fêtes arrivoient vers le milieu de Mars, & elles duroient cinq jours; ce qui les avoit fait nommer *quinquatria* par les Latins. Nous en reparlerons au liv. 18, chap. 24.

(1) Au troisieme livre. Voyez la Table des matieres.

(5) Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 4, chap. 16: *Morbos sylvestribus negant accidere, quibus intereant: tamen eas quoque male affici aiunt, ac præcipuè, cùm vel paulo post germinaturæ, vel germinare incipientes, vel florentes,*

telle façon que les coupures regardent le ciel, il faut y pratiquer des especes de voies (38) ou rigoles, pour que l'eau s'écoule & ne séjourne point.

Quant à la vigne qui, sans aller sur les arbres, a pourtant besoin de soutien, on y met des échalas auxquels elle s'attache, & sur lesquels elle s'éleve en proportion de la hauteur de tels appuis.

De la maniere de faire des raisins de garde; & des maladies qui surviennent aux arbres.

C'EST une opinion reçue que les vignes de bon plant qui sont en treille, doivent se tailler vers les fêtes de Minerve (1); & que si l'on veut que des raisins soient de garde, il faut tailler dans le déclin de la lune. On dit aussi que les vignes que l'on taille lorsque la lune est en conjonction avec le soleil, ne sont point sujettes à être mangées des vers. D'autres prétendent qu'il faut les tailler de nuit, & dans la pleine lune, lorsque cette planete est dans les signes du Lion, du Scorpion, du Sagittaire, & du Taureau. Mais on convient qu'il faut absolument les planter dans la pleine lune, ou du moins dans le croissant. En Italie, dix hommes suffisent pour la culture de cent arpents de vignes.

Après avoir amplement traité de la maniere de planter & de cultiver les arbres (car pour ce qui est du palmier & du cytise, nous en avons parlé (2) au long en traitant des arbres étrangers), il est nécessaire, pour ne rien omettre, d'expliquer maintenant le reste de ce qui concerne les arbres. Et cet article, que nous avons différé jusqu'ici, est en lui-même très important : je veux parler des maladies des arbres; car le regne végétal n'en est pas exempt, non plus qu'aucun des êtres qui se produisent par génération. A l'égard des arbres sauvages, on assure (3) que leurs

grandine vexantur : cùmque flatus frigidior aut æstuosior his iisdem temporibus successerit : tempestivâ autem hyeme, nec si violentior fuerit, quidquam lædi : sed omnibus algorem prodesse volunt, &c.

quidem perniciosos negant esse, vexarique tantùm grandine in germinatione aut flore. Aduri quoque fervore, aut flatu frigidiore, præpostero die: quoniam suo frigora etiam prosunt, ut diximus. Quid ergo? non & vites algore intereunt? Hoc quidem est, quo deprehendatur soli vitium, quoniam non evenit nisi in frigido. Itaque per hyemes cœli rigorem probamus, non soli. Nec infirmissimæ arbores gelu periclitantur, sed maximæ: vexatisque ita cacumina prima inarescunt, quoniam præstrictus gelu non potuit eò pervenire humor.

Arborum quidam communes morbi, quidam privati generum. Communis vermiculatio est, sideratio, ac dolor membrorum, unde partium debilitas: societate nominum quoque cum hominum miseriis. Trunca dicimus certè corpora, & oculos germinum exustos, ac multa simili sorte. Itaque laborant & fame, & cruditate, quæ fiunt humoris quantitate. Aliquæ verò & obesitate: ut omnia quæ resinam ferunt, nimiâ pinguitudine in tedam mutantur: & cùm radices quoque pinguescere cœpêre, intereunt, ut animalia, nimio adipe: aliquando & pestilentiâ per genera, sicut inter homines, nunc servitia, nunc plebs urbana, vel rustica.

Vermiculantur magis minùsve quædam, omnes tamen ferè: idque aves cavi corticis sono experiuntur. Jam quidem

---

(4) C'est aussi l'avis de Théophraste, qui écrit, *ibid. Omnibus algor prodest; quippe nisi alserit, deteriùs germinant.*

(5) Au chapitre 21.

(6) Ceci est emprunté de Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 4, chap. 16; & liv. 5, *de Causis*, chap. 10, p. 335.

(7) Cette maladie, assignée à une cause qui paroît tenir du préjugé, est pareillement appellée par Théophraste, *ibid.* ASTROBOLÉSIA, c'est-à-dire envoyée par les astres. Tout ce que Pline va dire des autres maladies des arbres jusqu'à la section suivante, paroît être puisé chez Théophraste, liv. 5, *de Causis*, chap. 11, 12, 15 & 16. Con-

maladies ne font jamais mortelles, & qu'ils n'ont à craindre que la grêle, lorfqu'ils bourgeonnent, ou qu'ils fleuriffent. On dit auffi qu'une grande chaleur, ou un vent froid qui furvient à contre-tems, les deffeche; car le froid qui vient dans la faifon propre, loin de leur être préjudiciable, leur eft avantageux (4), comme nous l'avons fait voir ci-deffus (5). Mais quoi! dira-on, ne voyons-nous pas les vignes périr par la gelée quand l'hiver eft trop violent? J'en tombe d'accord : mais cela vient de la faute du terroir; car la vigne ne gele jamais que dans un terroir froid. Ainfi nous approuvons la froidure de l'hiver, & non pas celle du terroir. D'ailleurs, ce ne font pas les plus petits arbres qui rifquent par la gelée, mais les plus grands; & c'eft leur cime qui en fouffre la premiere, parceque la feve, arrêtée par le froid, n'a pu pénétrer fi haut.

Il y a des maladies qui font communes à tous les arbres, & d'autres qui font particulieres à certains genres. Les maladies communes font (6) les *vers*, les *mauvaifes influences* (7), & le *malaife* de certaines parties; car ces noms, ainfi que plufieurs autres, qui, proprement, défignent des maladies humaines, font applicables à celles des arbres. Nous difons donc que les arbres font mutilés; qu'ils ont les yeux (ou bourgeons) brûlés; qu'ils font affamés, ou qu'ils ont des crudités par furabondance d'humeur. Quelques-uns font malades de trop de graiffe : c'eft une maladie à laquelle font fujets les arbres réfineux; & même lorfque cette graiffe paffe jufques dans les racines, ils en meurent, à l'exemple des animaux qui meurent de gras-fondu. Quelquefois auffi la pefte attaque certains genres d'arbres, de même que parmi les hommes elle attaque, tantôt les efclaves, tantôt les habitants des villes, tantôt les gens de la campagne.

Certains arbres font plus ou moins fujets aux vers que les autres; mais prefque tous y font fujets : & les oifeaux (8) reconnoiffent

fultez auffi ce même Auteur Grec, *Hift. Plant.* liv. 4, chap. 16.

(8) Principalement le pivert, comme on l'a obfervé au liv. 10.

& hoc in luxuria eſſe cœpit : prægrandeſque roborum delicatiore ſunt in cibo : coſſos vocant : atque etiam farinâ ſaginati, hi quoque altiles fiunt. Maximè autem arborum hoc ſentiunt piri, mali, fici : minùs, quæ amaræ ſunt & odoratæ. Eorum qui in ficis exſiſtunt, alii naſcuntur ex ipſis : alios parit, qui vocatur ceraſtes : omnes tamen in ceraſten figurantur, ſonumque edunt parvuli ſtridoris. Et ſorbus arbor infeſtatur vermiculis ruſis, & piloſis, atque ita emoritur. Meſpilus quoque in ſenecta obnoxia ei morbo eſt.

Sideratio tota è cœlo conſtat. Quapropter & grando in his cauſis intelligi debet : & carbunculatio, & quod pruinarum injuriâ evenit. Hæc enim verno tepore invitatis, & erumpere audentibus ſatis mollibus inſidens, adurit lacteſcentes germinum oculos, quod in flore carbunculum vocant. Pruinæ perniciosior natura, quoniam lapſa perſidet, gelatque, ac ne aurâ quidem ullâ depellitur : quia non fit

(9) Ou *coſſes*, comme Pline les appellera au liv. 30. *Coſſi* eſt le nom que leur donne Feſtus, lorſqu'il écrit : *Coſſi ab antiquis dicebantur naturâ rugoſi corporis homines, à ſimilitudine vermium ligno editorum, qui coſſi appellantur.*

(10) Ceci eſt emprunté mot pour mot de Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 4, chap. 16 ; & au cinquieme livre *de Cauſis*, chap. 11, p. 335.

(11) Tout le reſte de cette phraſe eſt puiſé chez Théophraſte, liv. 4, chap. 16.

(12) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 3, chap. 12. On lit auſſi chez Palladius, liv. 2, *in Januar.* tit. 15 : *Si ſorbus vermes patietur infeſtos, qui in ea ruſi ac piloſi ſolent medullæ interna ſectari, aliquos ex his ſine arboris injuria detractos, vicino crememus incendio : creduntur hoc genere vel fugere, vel interire.*

(13) Théophraſte, *ibid.* Conſultons auſſi Palladius, liv. 4, *in Martio*, chapitre du Neſflier, p. 96 : *Si vermibus meſpilus occupatur, ſtilo æreo purgandi ſunt, & amurcâ, vel humanâ vetere urinâ, &c.*

(14) Maladie ainſi nommée, *à ſideribus*, parcequ'on imputoit cet accident à un regard malin de quelque planete, ou de quelque conſtellation ; à une mauvaiſe influence des aſtres, &c. On diſoit pareillement qu'un homme étoit frappé de l'aſtre, *ſideratus*. Nous avons déja vu des exemples de cette expreſſion. Voyez la Table.

qu'il

qu'il y en a, lorſqu'en béquetant l'écorce, elle ſonne creux. Mais quoi! les vers même ſont devenus pour l'homme une matiere de friandiſe. On met au rang des viandes les plus délicates, ces gros vers appellés *coſſi* (9), qui viennent dans le chêne roure; & même on les engraiſſe avec de la farine, afin qu'ils ſoient meilleurs. Les arbres les plus ſujets aux vers ſont les poiriers, les pommiers & les figuiers. Ceux qui ont le bois amer & odorant, y ſont moins (10) expoſés. Quant aux vers (11) des figuiers, les uns s'y engendrent d'eux-mêmes; les autres ſont produits par le ver appellé céraſte: mais tous ſe changent à la fin en céraſtes, & font entendre un petit ſon aigu. Le cormier (12) eſt infeſté de vers roux & velus, qui le font mourir. Le neſflier (13), quand il eſt vieux, eſt attaqué de la même maladie.

Le deſſéchement par influence, qui arrive aux arbres, & qui eſt appellé en Latin *ſideratio* (14), provient entiérement du ciel. Parmi les cauſes qui le produiſent, on doit mettre la grêle & la bruine (15). Cette derniere attaque les jeunes arbres lorſque la chaleur du printems les anime & les fait pouſſer; elle brûle les bourgeons, alors remplis de lait, & détruit les fleurs. Les Latins appellent cet accident qui ſurvient aux fleurs, *le petit charbon*. La gelée blanche eſt encore plus pernicieuſe; car quand elle tombe ſur les arbres, elle y demeure & les gele, ſans qu'on puiſſe eſpérer que le vent la diſſipe, d'autant qu'elle ne ſurvient que lorſque le tems eſt calme & ſerein. Mais la (15*) principale cauſe du deſſéche-

(15) Le Pere Hardouin dérive ce mot *pruina* à *perurendo*: mais je crois que c'eſt une expreſſion vigneronne, que l'on peut dériver *à brevi vino*, parceque la maladie nommée *pruina* abrege les vendanges, & en moiſſonne l'eſpérance: c'eſt ainſi, & par la même raiſon, que nous donnons le nom de bruine à la maladie que les Romains ont nommée *carbunculatio*, dérivant, par une fauſſe analogie, ce mot Gaulois *bruine* de leur mot Latin *pruna*, un charbon ardent. Il eſt aiſé de comprendre comment une dénomination de maladie propre à la vigne s'eſt inſenſiblement étendue, & a ſervi à déſigner une maladie analogue dans les autres arbres; comme la *chenille*, qui eſt la maladie du chêne, eſt devenue une dénomination preſque générale pour exprimer les inſectes analogues dont les autres arbres ſont rongés.

(15*) Théophraſte, *de Cauſis*, l. 5, chap. 10, p. 335.

nisi immoto aere & sereno. Proprium tamen siderationis est, sub ortu Canis siccitatum vapor, cùm insita ac novellæ arbores moriuntur, præcipuè ficus, & vites.

Olea præter vermiculationem, quam æquè ac ficus sentit, clavum etiam patitur, sive fungum placet dici, vel patellam. Hæc est solis exustio. Nocere tradit Cato & muscum rubrum. Nocet plerumque vitibus atque oleis & nimia fertilitas. Scabies communis omnium est. Impetigo, & quæ adnasci solent, cochleæ, peculiaria ficorum vitia: nec ubique; sunt enim quædam ægritudines & locorum.

Verùm ut homini nervorum cruciatus, sic & arbori, ac duobus æquè modis. Aut enim in pedes, hoc est, radices, irrumpit vis morbi: aut in articulos, hoc est, cacuminum digitos, qui longissimè à toto corpore exeunt. Inarescunt ergo: & sunt apud Græcos sua nomina utrique vitio. Undique primò dolor, mox & macies earum partium fragilis, postremò tabes, morsque, non intrante succo, aut non perveniente: maximèque id fici sentiunt. Caprificus omnibus immunis est, quæ adhuc diximus. Scabies gigni-

(16) Tous les manuscrits portent *sub ortu Canis*. Pline interprete ainsi l'expression, assez vague pour nous, de ὑπὸ ἄστρον (*sub astro*) dont s'est servi Théophraste, *ibid.*

(17) Emprunté de Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 4, chap. 16.

(17*) Ἡ δὲ ἐλαία φύει καὶ ἧλον, οἱ δὲ μύκητα καλοῦσιν, ἔνιοι δὲ λοπάδα. Théophraste, *ibid.*

(18) *Et ferundo arbor peribit; & muscus ruber molestus erit.* Caton, chapitre 6. Columelle parle aussi de cette mousse, du moins à ce que croit le Pere Hardouin, dans ce passage du liv. 5, chap. 9: *Plerumque etiam locis siccis & humidis arbores musco infestantur: quem nisi ferramento resecueris, nec fructum, nec lætam frondem olea inducet.*

(19) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 4, chap. 16.

(20) Théophraste, *ibid.*

(21) Théophraste, *ibid.*

(22) Théophraste, *ibid.*

(23) Ceci est encore tiré de Théophraste, *ibid.*

(24) Comparaison puisée chez Théophraste, *ibid.*

(25) Pline continue de copier Théophraste, *ibid.*

(26) Théophraste, *ibid.* dit qu'alors elles deviennent noires; ce qui est

ment des arbres par l'influence, c'eſt la chaleur des jours caniculaires (16), laquelle fait mourir les jeunes arbres & les entes, & ſur-tout les vignes & les figuiers.

Les (17) oliviers, outre qu'ils ſont auſſi ſujets aux vers que les figuiers, éprouvent encore une autre maladie, qui eſt d'être brûlés du ſoleil. Cette maladie prend les divers noms (17*) de *clou*, de *champignon*, de *patelle*. Caton dit (18) qu'il leur vient une mouſſe rouge qui leur eſt très nuiſible. Souvent auſſi c'eſt (19) une trop grande fertilité qui préjudicie aux oliviers & aux vignes. La gale eſt une maladie commune à tous (20) les arbres. La rudeſſe de l'écorce, & certains limaçons qui en ſont produits, & qui y demeurent attachés, ſont des maladies particulieres aux figuiers : toutefois elles ne ſe rencontrent pas (21) par-tout; car il y a des maladies propres à certains (22) lieux.

Le malaiſe ſurvient (23) à différentes parties des arbres, de même (24) qu'à différents membres des hommes; & il (25) attaque, tantôt les pieds de l'arbre, c'eſt-à-dire les racines, & tantôt les doigts, c'eſt-à-dire les petites branches de la cime, qui ſont les plus éloignées du tronc : alors les unes & les autres deviennent languiſſantes, maigres, ſeches (26), caſſantes, & meurent (27) enfin; parceque le ſuc nourricier ne pénetre point dans les unes, & ne parvient point juſqu'aux autres. Cette maladie infeſte principalement les figuiers; & elle a chez les Grecs deux noms propres, ſelon les diverſes parties qu'elle occupe. Le figuier ſauvage eſt exempt (28) de toutes les maladies dont nous venons de parler. La (29) gale des arbres ſe produit au moyen des roſées gluantes qui tombent après (30) le lever des Pléiades : mais il faut

une des circonſtances du deſſéchement.

(27) Je lis au texte *morſque* avec le Pere Hardouin, ſoutenu de l'autorité de trois d'entre les meilleurs manuſcrits. D'autres portent *morbuſque*; leçon vicieuſe.

(28) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 4, chap. 16; & liv. 5, *de Cauſis*, ch. 11, p. 336.

(29) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 4, chap. 16.

(30) Vers les Pléiades, écrit ſeulement & indéterminément Théophraſte, chez qui on lit ἐπὶ Πλειάδι. Ce Naturaliſte écrivoit pour la Grece,

tur roribus lentis poſt Vergilias. Nam ſi rariores fuêre, perfundunt arborem, non ſcalpunt ſcabie. Et groſſi cadunt, ſi vel imbres nimii fuêre. Alio modo ficus laborat radicibus madidis.

Vitibus præter vermiculationem & ſiderationem morbus peculiaris articulatio, tribus de cauſis : una, vi tempeſtatum germinibus ablatis : altera, ut notavit Theophraſtus, in ſupinum exciſis : tertia, culturæ imperitiâ læſis. Omnes enim earum injuriæ in articulis ſentiuntur.

Siderationis genus eſt in his defloreſcentibus, roratio: aut cùm acini, priuſquam creſcant, decoquuntur in callum. Ægrotant & cùm alsêre, læſis uredine attonſarum

Pline pour l'Iralie. Au reſte la prépoſition ἐπὶ, ſuivie du datif, eſt de force indéfinie, & ſignifie, rantôt *juxta*, rantôt *apud*, rantôt *ſupra*, tantôt *poſt*. Pline a choiſi cette derniere acception. Voyez les nores 57 & 58. Nous trairerons du lever des Pléiades au livre 18, chap. 26.

(31) J'ai ſuivi la leçon indiquée par le Pere Hardouin, qui s'étaie non ſeulement de pluſieurs manuſcrits d'élite, mais encore de ce paſſage de Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 4, chapitre 16 : *Scabies potiſſimum gignitur cùm parum aquæ juxta Vergilias inceſſerit.* Les diverſes corrections propoſées par Pintianus & par Dalechamp, ſeroient ici très ſuperflues, puiſque nous ſommes certains de tenir le vrai texte.

(32) *Groſſus* ſignifie une figue non mûre. Au reſte, l'élite des manuſcrits porte ici *ſcabiceteroſſi*; leçon monſtrueuſe formée du mot *ſcabie*, qui appartient au membre de phraſe précédent, & des mots *& groſſi*, qui commencent un autre membre de phraſe. Cette correction judicieuſe eſt due au Pere Hardouin, qui l'appuie d'un paſſage formel de Théophraſte, chez qui on lit, à la ſuite du paſſage du même Auteur, cité dans la note précédente, chez qui, dis-je, on lit: *Et accidit tunc ut & caprificus & groſſi decidant.*

(33) Le Pere Hardouin juge que cette maladie differe de la *graiſſe*, à laquelle ſont ſujettes les racines, & dont parle Théophraſte, liv. 5, *de Cauſis*, chap. 12, en ces termes : *Ficus morbum quemdam in radicibus, ac paulo ſupra radices ſentit, quod vocant pingueſcere* (λοπάδα, *ſeu* λιπᾶν). Cependant cet Auteur ajoute expreſſément : *Qui certè morbus ex nimietate humoris ſolet accidere.* Et, pour ſurcroît de preuve contre l'aſſertion du Pere Hardouin, Théophraſte écrit encore, *Hiſt. Plant.* liv. 4, chap. 16 : *Ac ſi nimii imbres fuerint, quæ ſunt ad radicem quaſi humectantur : hoc au-*

pour cela que les rosées soient en petite quantité (31); car si elles sont copieuses, elles empêchent la gale de se former. D'un autre côté, si les pluies sont trop abondantes, elles font tomber les figues avant qu'elles soient mûres (32). Les figuiers éprouvent une autre maladie (33) lorsque leurs racines sont trop mouillées.

Outre (34) les vers & le desséchement par influence qui surviennent aux vignes, elles sont encore sujettes à une maladie particuliere qui attaque les nœuds (35), & qui vient de trois causes : premiérement de la chûte des bourgeons qui ont été abattus par la violence des vents; secondement, selon Théophraste, de ce que (36) les coupures que l'on a faites à la vigne en la taillant sont tournées vers le haut; troisièmement, de ce que la vigne a été endommagée par ceux qui la cultivent. Or c'est principalement sur les nœuds que se font sentir les effets des trois différentes causes dont nous venons de parler.

Les vignes sont sujettes à une autre sorte de desséchement quand elles défleurissent; car alors il peut arriver qu'elles coulent (37), ou que les grains de raisin, avant que d'avoir acquis leur juste grosseur, se flétrissent & tournent en une sorte de (38) raisin cuit & desséché. Une autre maladie des vignes, c'est (39) lorſ-

tem vocant pinguescere. Il ne s'agit donc point ici d'une maladie différente de celle dont parle Théophraste : cette maladie, en outre, n'est autre que celle dont a parlé Pline, dans la troisieme section de ce chapitre, lorsqu'il a dit : *Aliquæ verò arbores laborant & obesitate ... & cùm radices quoque pinguescere cœpêre, intereunt, &c.*

(34) Tout ceci est encore emprunté de Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 4, chap. 16.

(35) Turnebe propose de lire *hirculationem* au lieu de *articulationem*; & cela d'après les expressions dont se sert ici Théophraste : car on lit chez cet Auteur ἢ δὴ ἄμπελος ἰράγᾷ, *vitis hirculatur.* Le Pere Hardouin ne voit point de nécessité à adopter cette correction. Voyez Turnebe, *de Jocis Ciceronis.*

(36) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 4, chap. 16.

(37) Théophraste, *ibid.*

(38) C'est cette maladie que nos gens de campagne nomment *rôtissure.*

(39) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 4, chap. 16. Voyez aussi ce même Auteur au liv. 5, *de Causis*, chap. 13, p. 338.

oculis. Et calore hoc evenit intempeſtivo : quoniam omnia modo conſtant, certoque temperamento. Fiunt & culpâ vites colentium, cùm præſtringuntur, ut dictum eſt : aut circumfoſſor injurioſo ictu verberavit : vel etiam ſubarator imprudens luxavit radices, corpuſve deſquamavit. Eſt & quædam contuſio falcis hebetioris. Quibus omnibus cauſis difficiliùs tolerant frigora aut æſtus : quoniam in hulcus penetrat omnis à foris injuria.

Infirmiſſima verò malus, maximèque quæ dulcis eſt. Quibuſdam debilitas ſterilitatem, non necem, affert : ut ſi quis pino cacumen auferat, vel palmæ : ſterileſcunt enim, nec moriuntur. Ægrotant aliquando & poma ipſa per ſe ſine arbore, ſi neceſſariis temporibus imbres aut tepores vel afflatus defuêre, aut contrà abundavêre : decidunt enim, aut deteriora fiunt. Peſſimum eſt inter omnia, cùm deflo-reſcentem vitem & oleam percuſſit imber, quoniam ſimul defluit fructus.

Sunt ex eadem cauſa naſcentes & erucæ, dirum animal, eroduntque frondem, aliæ florem, olivarum quoque, ut in Mileto : ac depaſtam arborem turpi facie relinquunt.

(40) Théophraſte, *Hiſt. Plant* l. 4, chap. 16 : *Vulnera quoque ictus circumfodientium magnopere faciunt, ut mutationes æſtuum vel frigorum minimè tolerentur : cùm enim propter hulcus ac laborem debile fiat, facillimè ab exceſſu caloris frigoriſque devincitur.*

(41) Au chapitre 23.

(42) Columelle, liv. 4, chap. 24 : *Super cætera illud etiam cenſemus, ut duris tenuiſſimiſque & acutiſſimis ferramentis totum iſtud opus exſequamur. Obtuſa enim, & hebes, & mollis falx putatorem moratur, eoque minus operis efficit, & plus laboris affert vinitori. Nam ſive curvatur acies, quod accidit molli; ſive tardiùs penetrat, quod evenit in retuſo & craſſo ferramento, majore niſu eſt opus. Tum etiam plagæ aſperæ atque inæquales, vites lacerant; neque enim uno, ſed ſæpiùs repetito ictu res tranſigitur. Quo plerumque fit, ut quod præcidi debeat, perfringatur : & ſic vitis laniata ſcabrataque putreſcat humoribus, nec plagæ conſanentur.*

(43) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 4, chap. 16.

(44) Comme on l'a vu dans les pre-

qu'après avoir été taillées, elles font furprifes du froid, qui brûle leurs bourgeons. Elles font auffi quelquefois malades d'une chaleur venue à contre-tems; car il faut en toutes chofes un certain tempérament, un certain régime. Les vignes ont encore (40) d'autres maladies par la faute des vignerons; comme lorfque ceux-ci coupent mal-à-propos les bourgeons, ainfi que nous avons dit plus haut (41); ou lorfqu'ils bleffent la vigne en béchant à l'entour; ou lorfqu'en la labourant, ils arrachent les racines ou écorchent les ceps; ou lorfqu'en taillant (42) la vigne avec une ferpe mal aiguifée, ils lui caufent des contufions, font qu'elle a plus de peine à fupporter le froid & le chaud, les plaies qu'elle a recues la rendant plus fenfible aux injures du tems.

Le pommier eft un arbre d'une complexion très (43) foible, principalement celui qui porte des pommes douces. Il y a des arbres que l'affoibliffement rend ftériles, mais qu'il ne fait pas mourir. Par exemple, fi l'on coupe la cime d'un pin ou d'un palmier, ils deviennent ftériles; mais ils n'en meurent pas (44). Quelquefois même (45) la maladie attaque feulement les fruits, fans que l'arbre s'en reffente; comme lorfque dans les tems convenables, il ne pleut pas, ou qu'il ne fait pas de chaleur ou de vent: car alors les fruits tombent ou fe gâtent. Le plus grand malheur pour la vigne & l'olivier, c'eft (46) d'être frappés de la pluie lorfqu'ils défleuriffent; car de là s'enfuit l'écoulement (47) du fruit.

En outre, les pluies donnent naiffance aux chenilles (48), qui font fi pernicieufes aux arbres, & dont (49) les unes rongent les feuilles, d'autres les fleurs, &, après avoir tout confumé, laiffent les arbres dans un état qui fait horreur. Il n'y a pas jufqu'aux

miers chapitres du livre 13. Voyez Théophrafte, *ibid.* & au livre 5, *de Caufis*, chap. 24, p. 349.

(45) Théophrafte, *ibid.*

(46) Théophrafte, *ibid.* & liv. 5, *de Caufis*, chap. 14, p. 338.

(47) Nos gens de la campagne appellent cette maladie coulure.

(48) *Erucæ* répond ici au mot *kampai*, chez Théophrafte, *Hift. Plant.* liv. 4, chap. 16.

(49) Tous ces détails font tirés de Théophrafte, *ibid.*

Nascitur hoc malum tepore humido, & lento. Fit aliud ex eodem, si sol acrior insecutus inussit ipsum vitium, ideoque mutavit.

Est etiamnum peculiare olivis & vitibus (araneum vocant), cùm veluti telæ involvunt fructum, & absumunt. Adurunt & flatus quidam eas maximè, sed & alios fructus. Vermiculationem & poma ipsa per se quibusdam annis sentiunt, mala, pira, mespila, punica. In oliva ancipiti eventu, quando sub cute nati fructum adimunt: augent, si in ipso nucleo fuêre erodentes eum. Gigni illos prohibent pluviæ, quæ fiunt post Arcturum: eædem si austrinæ fuêre, generant, in drupis quoque, quæ maturescentes tum sunt præcipuè caducæ. Id riguis magis evenit, etiamsi non

(50) Théophraste, *ibid.*

(51) Toutes circonstances puisées chez Théophraste, *ibid.*

(52) Cette assertion, à laquelle il ne faut pas croire sans examen, est encore tirée de Théophraste, *ibid.* Il me paroît que ces chenilles tuées ne peuvent produire d'autres insectes, que par l'entremise des mouches ikhneumons, qui déposent leurs œufs dans le corps vivant ou dans le cadavre d'autres insectes.

(53) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 4, chap. 17, l'appelle de même en Grec, c'est-à-dire *arakhnion.* Voyez ce même Auteur, *de Causis*, liv. 5, chapitre 13.

(54) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 4, chap. 17.

(55) Théophraste, *ibid.*

(56) Avant le Pere Hardouin, on lisoit *quando subeunt nati.* Ce Savant prouve, sans réplique, qu'il faut lire *quando sub cute nati*, & que ce passage a directement rapport aux expressions ἐὰν μὲν ὑπὸ τὸ δέρμα γίνωνται, *quandoquidem sub cute nascuntur*, de Théophraste, *de Causis*, liv. 5, chap. 13, p. 338. Voyez aussi la note 58.

(57) On lit chez Théophraste ἐπὶ Ἀρκτούρῳ. Pline traduit encore ici ἐπὶ par *post.* Voyez ci-dessus la note 30, & ci-après la note 58. Nous traiterons du lever de l'Arcture au l. 18, ch. 31.

(58) Théophraste, *ibid.* ainsi qu'au livre quatrieme, *Hist. Plant.* chapitre 17, où nous lisons: Κωλύεται δὲ ὑπὸ τῷ δέρματι εἶναι, ὕδατος ἀπ' Ἀρκτούρου γινομένου; phrase dans laquelle il y a deux expressions à remarquer: 1°. celle de ὑπὸ δέρματι (*sub cute*), qui est un surcroît d'autorité pour la leçon proposée par le P. Hardouin, & dont nous avons parlé, note 56; 2°. l'expression ἀπ' Ἀρκτούρου substituée à celle de ἐπὶ Ἀρκτούρῳ que Théophraste a employée plus haut. Or ἀπ' Ἀρκτούρου, *ab Arcturo*, depuis l'Arcture, c'est précisément le

oliviers

oliviers qu'elles ne réduisent dans ce triste état, comme il arrive quelquefois à Milet (50). Cette peste s'engendre par (51) un tems doux, humide, & médiocrement chaud. Ce malheur est quelquefois suivi d'un autre; c'est lorsqu'il survient ensuite une violente chaleur qui tue les chenilles, & les change (52) en d'autres insectes.

Les vignes & les oliviers sont sujets à une maladie particuliere, qu'on nomme toile d'araignée (53), & qui consiste en ce que leur fruit se trouve enveloppé d'une espece de toile qui le fait périr. Il y a aussi certains vents qui (54) brûlent les raisins & les olives, & même les autres fruits. Dans certaines années, les fruits, comme les pommes, les poires, les nefles, les grenades, sont (55) piqués de vers. Quant aux olives, les vers y font quelquefois du bien, & quelquefois du mal: car s'ils naissent (56) sous la peau des olives, ils les gâtent; mais s'ils naissent dans le noyau, ils le rongent, & sont cause par-là que les olives deviennent plus grosses. Les pluies qui viennent après (57) le lever de l'Arcture (58), empêchent les vers de s'engendrer sous la peau (59) des olives; mais les pluies qui viennent alors par le vent du midi, favorisent (60) la génération de ces sortes de vers, & même dans les olives qui commencent à noircir & à mûrir (61), & qui, dans cette époque, tombent aisément d'elles-mêmes. Si (62) les oliviers sont près des ruisseaux, leurs fruits sont encore plus sujets à cette maladie; & quand même ils ne tombent pas, ils ne valent rien. Il y a aussi des moucherons qui (63) qui infestent certains arbres, comme

post Arcturum de Pline; expression qu'il faut entendre du lever de l'Arcture, & non pas de son coucher. Au reste, il faut convenir que ce style vague & indéterminé est vicieux en lui-même, & donne souvent lieu à des interprétations fausses chez les Anciens, ou tout au moins à de grands doutes.

(59) Voyez le passage de Théophraste, cité note précédente. Voyez aussi la note 56.

(60) Théophraste, *ibid.* Voyez le passage de cet Auteur, cité note 58.

(61) Nous avons traité de ces olives dans les premiers chapitres du liv. 15, tome 5. Voyez Théophraste, *ibid.*

(62) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 4, chap. 17.

(63) Théophraste, *ibid. Gignuntur & culices in quibusdam arborum, ut in robore & fico : & consistere ii ex humore*

cecidêre, faſtidiendis. Sunt & culicum genera aliquibus moleſta, ut glandibus, fico, qui videntur ex humore naſci, tunc dulci ſubdito corticibus. Et ægrotatio quidem ferè in his eſt.

Quædam temporum cauſæ, aut locorum, non propriè dicantur morbi, quoniam protinus necant : ſicut tabes cùm invaſit arborem, aut uredo, vel flatus alicujus regionis proprius, ut eſt in Apulia Atabulus, in Eubœa Olympias. Hic enim, ſi flavit circa brumam, frigore exurit arefaciens, ut nullis poſtea ſolibus recreari poſſint. Hoc genere convalles & appoſita fluminibus laborant, præcipuèque vitis, olea, ficus. Quod cùm venit, detegitur ſtatim in germinatione : in oliva tardiùs : ſed in omnibus ſignum eſt reviveſcendi, ſi folia amisêre : alioqui, quas putes prævaluiſſe, emoriuntur. Nonnunquam inareſcunt folia, eademque reviveſcunt. Aliæ in ſeptentrionalibus, ut Ponto, Phrygia, frigore aut gelu laborant, ſi poſt brumam continuavêre XL diebus. Et ibi autem, & in reliquis partibus, ſi protinus editis fructibus gelatio magna conſecuta eſt, etiam paucis diebus necat.

Quæ injuriâ hominum conſtant, ſecundas habent cauſas. Pix, oleum, adeps, inimica præcipuè novellis. Cortice

videntur, cui ſubditus eſt cortice, dulciſque eſt, dum illi gignuntur.

(64) Pline continue de puiſer chez Théophraſte, *ibid.*

(65) Horace en fait mention dans ces vers :

Incipit ex illo montes Appulia notos
Oſtentare mihi, quos torret Atabulus.

(66) Ceci eſt encore puiſé chez Théophraſte, *ibid.* Nous avons parlé de l'*Olympias* en traitant des autres vents, au liv. 2, tome 1.

(67) Théophraſte, *ibid.*

(68) Théophraſte, *ibid.*

(69) Théophraſte, *ibid.*

(70) Les manuſcrits portant *aliæ inter ſeptentrionàlibus*, je lis, avec le Pere Hardouin, *aliæ in terris ſeptentrionalibus.*

(71) Ceci eſt tiré de Théophraſte, *de Cauſis*, liv. 5, chap. 22, p. 348.

les chênes & les figuiers, & qui gâtent les glands & les figues. Il paroît que ces mouchetons sont engendrés d'une humeur qui est sous l'écorce, & qui est douce dans le tems de leur formation. On les regarde comme une maladie des arbres.

Pour ce qui est (64) de certains accidents qui dépendent des tems ou des lieux, & qui font mourir soudainement les arbres, ce ne sont pas proprement des maladies; comme lorsqu'un arbre est attaqué de sécheresse ou de brûlure, ou frappé de tel mauvais vent, particulier à tel pays. Tel est le vent qu'on nomme *Atabule* (65) dans la Pouille, & qu'on nomme *Olympias* (66) dans l'isle d'Eubée; car lorsque ce vent souffle vers le solstice d'hiver, il brûle & desseche tellement les arbres, que le soleil ne peut jamais les rétablir. Les (67) arbres situés dans des vallées, & le long des rivieres, sont sujets à cet accident, & sur-tout la vigne, l'olivier, le figuier. C'est (68) dans le tems du bourgeonnement qu'on reconnoît qu'ils ont été ainsi maltraités, quoique dans l'olivier on s'en apperçoive plus tard. Mais dans tous les arbres c'est bon signe quand ils perdent leurs feuilles, & c'est une marque qu'ils reprendront vie; autrement ceux que l'on croiroit avoir échappé le danger, ne laissent pas de mourir. Quelquefois (69) aussi les feuilles se sechent, & ensuite elles reverdissent. Dans les pays (70) septentrionaux, comme dans la province de Pont, & dans la Phrygie, les arbres gelent ordinairement, & même en peu de journées, si le froid & la gelée durent pendant quarante jours depuis le solstice d'hiver; & non seulement dans ces pays-là, mais encore dans tous les autres, si une grande gelée vient à surprendre les arbres immédiatement après qu'ils ont poussé leurs fruits, elle les tue en peu de jours.

Il survient d'autres maladies aux arbres par la faute des hommes. La poix (71), l'huile, la graisse, leur sont fort contraires, principalement à ceux qui sont jeunes. Si (72) l'on dépouille les arbres de

(72) Théophraste, *ibid.* chap. 24, p. 349; & liv. 4, *Hist Plant.* chapitre 18.

in orbem detracto necantur, excepto ſubere, quod ſic etiam juvatur : craſſeſcens enim præſtringit & ſtrangulat. Nec adrachne offenditur, ſi non ſimul incidatur & corpus. Alioqui & ceraſus, & tilia, & vitis corticem mittunt; ſed non vitalem, nec proximum corpori, verùm eum qui ſubnaſcente alio expellitur. Quarumdam naturâ rimoſus cortex, ut platanis. Tiliæ renaſcitur paulo minùs quàm totus. Ergo his, quarum cicatricem trahit, medentur luto fimoque. Et aliquando proſunt, ſi non vehementior frigorum aut calorum vis ſecuta eſt. Quædam tardiùs ita moriuntur, ut robora & quercus. Refert & tempus anni. Abieti enim & pino ſi quis detraxerit, ſole Taurum vel Geminos tranſeunte cùm germinant, ſtatim moriuntur. Eamdem injuriam hyeme paſſæ diutiùs tolerant. Similiter ilex, & robur, & quercus. Quæ ſi anguſta decorticatio fuit, nihil nocetur ſupra dictis. Infirmiores quidem & in

(73) Théophraſte, *ibid.* Voyez notre Pline, liv. 16, chap. 8.

(74) Ou peut-être *andraclê*, comme portent les manuſcrits. Voyez ce qu'on en a dit au liv. 13, chap. 22.

(75) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 4, chap. 18.

(76) *Et comme l'adrachnê*, ajoute Théophraſte, *ibid.*

(77) Théophraſte, *ibid.*

(78) Théophraſte, *ibid.*

(79) Théophraſte ne parle en cet endroit ni de roure ni de *quercus* : c'eſt un détail plus propre à l'Italie qu'à la Grece, & que Pline a comme ajouté au texte de l'Auteur Grec, qu'il affecte de ſuivre ici preſque mot à mot.

(80) Théophraſte parle ici du *peukê* & du ſapin, & non du pin & du ſapin; & nous avons vu ſouvent, au tome précédent, que Pline traduit, chez cet Auteur, *peukê* par *larix*, & non pas par *pinus*. Le Lecteur a été prévenu que les eſpeces Grecques n'avoient pas toutes des repréſentants directs en Italie; que l'Italie elle-même avoit ſes eſpeces d'arbres particulieres, inconnues aux anciens Ecrivains Helléniſtes; & que Pline, tout érudit qu'il étoit, eſt ſouvent tombé en contradiction avec lui-même, en s'efforçant de trouver dans la nomenclature Latine des équivalents aux dénominations Grecques de certains arbres. Et comme ce choix étoit plutôt forcé & arbitraire que raiſonné & bien exact, il arrivoit que notre Auteur, ſelon l'occurrence, rendoit une dénomination Grecque, tantôt par telle dénomination Latine, & tantôt par telle autre : confuſion dans laquelle nous l'avons ſurpris plus d'une fois; ce qui

leur écorce tout à l'entour, on les fait mourir : il n'y a d'exception à cette regle que le (73) liege, à qui ce dépouillement est même profitable ; car lorsque son écorce est trop épaisse, elle le serre si fort qu'elle l'étouffe. L'arbre appellé *adrachnê* (74) supporte aussi la privation de son écorce, pourvu toutefois que son bois ne soit point entamé. Le cerisier (75), le tilleul, & même la vigne, produisent une certaine écorce superficielle qui ne touche pas immédiatement le bois, qui n'est pas une écorce vive, & qui est poussée en dehors par une autre écorce qui se forme dessous. Il y a des arbres qui ont l'écorce naturellement pleine de crevasses, comme le platane (76). Celle du tilleul revient, mais non pas entiérement. Quand il reste à des arbres un endroit dénué d'écorce, on le remplit (77) avec de l'argille ou du fumier qu'on y applique ; & cela sert quelquefois, pourvu (78) qu'il ne survienne ensuite une froidure, ou une chaleur trop violente. Il y a certains arbres, comme le chêne-roure (79) & le *quercus*, que ce remede fait vivre plus long-tems. La saison de l'année est ici d'une grande conséquence. Par exemple, si l'on écorce le pin (80) & le sapin lorsque le soleil est dans (81) le signe du Taureau, où dans celui des Gémeaux, ils meurent incontinent ; au lieu que si on les écorce en hiver, ils durent davantage. Il en est de même du *quercus*, du roure ; & de l'*ilex* (82). Que si (83) l'on n'enleve qu'un peu d'écorce, les arbres dont nous venons de parler n'en souffrent point de dommage : mais si (84) les arbres sont foibles, & qu'ils soient dans une

soit dit sans préjudice de l'admiration si légitimement due, à tant d'autres titres, à ce grand homme.

(81) Pline continue de copier Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 3, chap. 6, tendant au surplus les expressions liturgiques (ou relatives aux fêtes Grecques) dont s'est servi cet Auteur, par des expressions cosmiques qui étoient en usage parmi les Latins, & que nous avons adoptées.

(82) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 4, chap. 18, ne parle ici que du *prinos*, & du *drys*. On veut que chez lui *prinos* réponde à l'*ilex* des Latins, c'est-à-dire à notre yeuse ou chêne verd ; & le *drys* au *robur* des mêmes Latins, c'est-à-dire à notre roure. Voyez la note 80.

(83) Ceci est encore tiré de Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 4, chap. 18.

(84) Théophraste, *ibid.*

ſolo gracili, vel ab una tantùm parte detractus interimit. Similem & decacuminatio rationem habet cupreſſi, piceæ, cedri : hæ enim detracto cacumine, aut ignibus aduſto, intereunt. Similem & depaſtio animalium. Oleam quidem etiam ſi lambat capra, ſterileſcere, auctor eſt Varro, ut diximus. Quædam hac injuriâ moriuntur : aliqua deteriora tantùm fiunt, ut amygdalæ : ex dulcibus enim transfigurantur in amaras. Aliqua verò etiam utiliora, ut apud Chios pirus, quam Phocida appellant. Nam detruncatio diximus quibus prodeſſet. Intereunt pleraque & fiſsâ ſtirpe, exceptis vite, malo, fico, punicâ. Quædam vel ab hulcere tantùm. Ficus hanc injuriam ſpernit, & omnia quæ reſinam gignunt. Radicibus amputatis mori, minimè mirum eſt. Pleræque tamen non omnibus, ſed maximis, aut quæ ſunt inter illas vitales abſciſſis moriuntur.

Necant invicem inter ſeſe umbrâ, vel denſitate, atque alimenti rapinâ. Necat & edera vinciens. Nec viſcum prodeſt : & cytiſus necatur eo quod halimon vocant Græci.

(85) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 4, chap. 19 ; & liv. 5, *de Cauſis*, ch. 24, p. 349.

(86) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 4, chap. 19 ; & liv. 5, *de Cauſis*, ch. 25, p. 350.

(87) Au liv. 8, chap. 42 ; & au livre 15, chap. 8.

(88) Théophraſte, liv. 5, *de Cauſis*, chap. 25, p. 350.

(89) Théophraſte, liv. 5, *de Cauſis*, chap. 25, p. 350. On lit auſſi chez Palladius, *in Januar.* tit. 15 : *Servandæ amygdalæ ſunt à pecore, quia ſi rodantur amareſcunt.*

(90) Théophraſte, liv. 2, *de Cauſis*, chap. 20, p. 255.

(91) Voyez ce qui a été dit plus haut, chap. 18, premiere ſection ; & liv. 13, chap. 4.

(92) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 4, chap. 19.

(93) *Ou trop avant dans l'épaiſſeur ; ou trop avant en profondeur*, écrit Théophraſte, *ibid.*

(94) Théophraſte, *ibid.*

(95) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 4, chap. 20.

(96) Théophraſte, *de Cauſis*, l. 5, chap. 22, p. 347.

(97) Théophraſte, *ibid.* Pline lui-même a dit, au liv. 16, ch. 26 : *Facit & denſitas ſterilitatem.*

terre maigre & légere, il suffit de les écorcer quelque peu, même d'un seul côté, pour les faire périr. Il n'est (85) pas moins nuisible d'étêter les cyprès, les pesses & les cedres; car, soit qu'on leur coupe la cime, ou qu'on la brûle, ils meurent également. Les bêtes qui broutent font aussi (86) du tort aux arbres. Varron dit que les chevres causent la stérilité aux oliviers, même en ne faisant que les lécher, comme nous l'avons déja rapporté ailleurs (87). Il y a même des arbres qui en meurent (88) : quelques-uns en sont quittes pour être détériorés; témoin l'amandier doux (89), dont les fruits, par cette cause, deviennent amers. D'autres en deviennent meilleurs, comme fait (90) une sorte de poirier appellé *Phocidien*, qui croît dans l'isle de Chio. Nous avons dit plus haut quels sont les arbres (91) qui se trouvent mieux d'être ébranchés. La plupart (92) meurent dès que leur tronc est fendu (93); ce qui n'arrive pourtant pas à la vigne, ni au pommier, ni au figuier, ni au grenadier. Quelques-uns meurent pour peu qu'ils soient entamés : au contraire, le figuier, & tous les arbres qui portent résine, peuvent l'être sans danger (94). Il n'est pas étonnant que les arbres meurent quand leurs racines ont été ébranchées: néanmoins la plupart ne meurent que (95) de l'amputation des plus grosses, ou de celles qui renferment le principe vital.

Il y a des arbres qui se font réciproquement mourir (96), soit par la qualité de leur ombre, soit parcequ'ils sont trop épais (97), & qu'ils se dérobent mutuellement la nourriture. Le lierre (98) tue les autres arbres en les embrassant. Le gui leur fait aussi du tort (99). La plante que les Grecs appellent *halime* (100), tue le

(98) Voyez ce qui a été dit, liv. 16, chap. 34.

(99) Théophraste, *ibid.*

(100) Je lis au texte, avec le Pere Hardouin, & d'après Théophraste : *Et cytisus necatur eo quod halimon Græci vocant.* Les manuscrits, lesquels sont ici en faute, portent, la plupart, *Et cytisus neca ur eo ;* leçon dans laquelle on peut voir qu'une seule lettre effacée avoit jetté une grande obscurité. Théophraste, *de Causis*, liv. 5, chap. 22, p. 347, parle de l'halimon comme d'une plante ou d'un arbris-

Quorumdam natura non necat quidem, sed lædit odore, aut succi mixturâ: ut raphanus, & laurus, vitem. Olfactrix enim intelligitur, & angi odore mirum in modum: ideo cùm juxta sit, averti & recedere, saporemque inimicum fugere. Hinc sumpsit Androcydes medicinam contra ebrietates, raphanus ut mandatur præcipiens. Odit & caulem, & olus omne, odit & corylum, ni procul absint, tristis atque ægra. Nitrum quidem, & alumen, marina aqua calida, & fabæ putamina, vel ervi, ultima venena sunt.

De variis prodigiis sive ostentis in arboribus; deque oliveto publicam viam olim transgresso.

CAPUT 25. INTER vitia arborum est & prodigiis locus. Invenimus enim sine foliis natas: vitem & malum punicum stirpe fructum tulisse, non palmite, aut ramis: vitem, uvas sine foliis: oleas quoque amisisse folia baccis hærentibus. Sunt

seau d'un suc très âcre: & au liv. 4, *Hist. Plant.* chap. 20, il dit que le cytise est d'un voisinage fâcheux pour les arbres; mais que ce que les Grecs nomment *halimon* est plus fâcheux encore, puisqu'il tue le cytise lui-même. C'est ce dernier passage que Pline a eu ici en vue, & qui fait voir la justesse de la correction du Pere Hardouin. Dupinet, au sujet de l'*halimon*, écrit en marge: *Ruellius dit que c'est notre blanche-pute.*

(101) Théophraste, *Hist. Plant.* livre 4, chap. 20.

(102) J'ai suivi l'interprétation de Dupinet, du Pere Hardouin, & de M. Jault. Cependant *raphanos*, chez Théophraste, s'entend du chou, & *raphanis* du raifort: or, dans le passage de Théophraste, *ibid.* le seul que Pline ait pu avoir en vue, on lit *raphanos*, & non *raphanis*. Mais, au reste, nous verrons au liv. 19, ch. 5, que le *raphanus* est antipathique à la vigne.

(103) Je lis, avec le Pere Hardouin, *& angi*; d'autres lisent *& tangi*. Je lis aussi *olfatrix* avec les manuscrits.

(104) Ceci est puisé chez Théophraste, *ibid.* Mais cet Auteur, comme on le vient d'observer, entend par *raphanos*, le chou, & non le raifort.

(105) Du chou, selon Théo-

cytise

cytise lui-même. Il y a (101) des plantes qui, à la vérité, ne tuent pas les arbres, mais seulement leur nuisent, ou par leur odeur, ou par la qualité de leur suc. C'est ainsi que le raifort (102) & le laurier nuisent à la vigne. En effet, celle-ci est merveilleusement sensible (103) aux odeurs, & susceptible de s'en affecter: de là vient que si elle se rencontre auprès du raifort ou du laurier, elle s'en détourne, & recule, pour éviter une odeur qu'elle abhorre. C'est (104) d'après cette observation qu'Androcyde a imaginé de faire manger du raifort (105) aux personnes surprises d'ivresse. La vigne déteste pareillement les choux, toutes les plantes potageres, & même, parmi les arbrisseaux, le coudrier (106); de sorte que si elle se trouve à leur voisinage, jamais elle ne se porte bien. Le nitre, l'alun, l'eau marine chaude, les gousses de feves (107) ou d'orobe, sont des poisons pour elle, & la font mourir.

De certains prodiges concernant les arbres; d'un verger d'oliviers qui fut transporté entiérement d'un côté du grand chemin à l'autre.

On peut mettre parmi les infirmités des arbres, certains cas extraordinaires qui leur arrivent. On a vu (1) des arbres qui n'avoient point de feuilles; un cep de vigne, & un grenadier, dont le fruit étoit attaché immédiatement au tronc, & non pas aux branches; un autre cep de vigne qui étoit chargé de raisins, sans avoir de feuilles; des oliviers (2) qui avoient perdu leurs feuilles

phraste. Voyez la note précédente, & la note 102.

(106) De là le précepte de Virgile, *Géorg.* liv. 2, v. 299:

Neve inter vites corylum sere.. . .

(107) Ce que dit ici Pline, à l'égard des gousses de feves, est emprunté de Théophraste, liv. 5, *de Causis*, ch. 21, p. 347.

(1) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 2, chap. 4.

(2) Théophraste, *ibid.*

& miracula fortuita. Nam & oliva in totum ambusta revixit : & in Bœotia derosæ à locustis ficus iterum germinavêre. Mutantur arbores & colore, fiuntque ex nigris candidæ, non semper prodigiosè : eæ maximè quæ ex semine nascuntur, ut populus alba in nigram transit. Quidam & sorbum, si in calidiora loca venerit, sterilescere putant. Prodigio autem fiunt ex dulcibus acerba poma, aut dulcia ex acerbis, è caprifico fici, aut contrà : gravi ostento, cùm in deteriora mutantur, ex olea in oleastrum, ex candida uva & fico, in nigras : ut Laodiceæ, Xerxis adventu platano in oleam mutatâ : qualibus ostentis Aristandri apud Græcos volumen scatet, ne in infinitum abeamus : apud nos verò C. Epidii commentarii, in quibus arbores locutæ quoque reperiuntur. Subsedit in Cumano arbor gravi ostento, paulo ante Pompeii Magni bella civilia, paucis ramis eminentibus. Inventum Sibyllinis libris internecionem hominum fore, tantoque eam majorem, quanto propiùs ab Urbe postea facta esset. Sunt prodigia, & cùm alienis locis enascuntur, ut in capitibus statuarum, vel aris, & cùm in arboribus ipsis alienæ. Ficus in lauro nata est Cyzici ante obsidionem. Simili modo Trallibus palma in basi Cæsaris Dictatoris circa bella civilia ejus. Necnon &

(3) Théophraste, *ibid.* raconte cela d'un figuier.

(4) Par de petites sauterelles sans ailes, nommées *attelabes*, selon Théophraste. Voyez ci-après le livre 29, chap. 4.

(5) Théophraste, *ibid.* & liv. 5, *de Causis*, chap. 8, p. 333.

(6) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 2, chap. 3.

(7) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 2, chap. 4.

(8) Caius Epidius, en Grec, chez Dion, Γάιος Ἐπίδιος, liv. 44, p. 244; ce qui fait voir que la leçon *Cepidii* que présentent certains manuscrits de Pline, est corrompue. Voyez nos notes alphabétiques sur le premier livre de Pline.

(9) Ville de Bithynie. Dupinet traduit *Spiga*.

& conservé leurs olives. Quelquefois aussi il arrive en cette matiere des choses qui ont tout l'air d'un miracle. Un olivier qui avoit été entiérement brûlé, ne laissa pas de reprendre vie. Des figuiers, en Béotie (3), ayant été rongés par les sauterelles (4), bourgeonnerent une seconde fois. Les arbres changent (5) quelquefois de couleur, & de noirs qu'ils étoient, ils deviennent blancs; ce qui, au surplus, n'est pas toujours une chose contre nature : & cela arrive sur-tout à ceux qui viennent de graine. C'est ainsi que le peuplier blanc se change en peuplier noir. Quelques-uns croient que le cormier (6), de fructifere qu'il étoit, devient stérile si on le replante dans un lieu plus chaud que celui où il étoit. Mais, par exemple, c'est (7) une chose contre nature, lorsqu'un arbre, qui donnoir auparavanr des fruits doux, vient à en donner d'âpres, & réciproquemenr; & lorsqu'un figuier sauvage se change en figuier domestique, ou le domestique en sauvage. Au reste, c'est un très mauvais présage quand le changement en question se fait de bien en mal, comme lorsqu'un olivier domestique devient un olivier sauvage, ou qu'un cep de vigne & un figuier à fruits blancs en produisent de noirs. C'est ainsi qu'à Laodicée un platane fut changé en olivier à l'arrivée de Xerxès. Et pour ne pas m'étendre à l'infini sur cette matiere, je me contente d'avertir que le livre d'Aristandre, Auteur Grec, est rempli de semblables prodiges; comme aussi les Mémoires de Caïus Epidius (8), Auteur Latin, dans lesquels on trouvera même que des arbres ont parlé. Peu de tems avant la guerre civile entre César & Pompée, un arbre, dans le territoire de Cumes, s'enfonça si profondément dans la terre, qu'il ne paroissoit que fort peu de sa cime : & cet événement fut d'un très mauvais présage. Aussi trouva-t-on dans les livres des Sibylles, qu'il devoit y avoir un grand carnage d'hommes, & que ce carnage seroit d'autant plus grand, qu'il se feroit plus près de Rome. Il y a encore d'autres prodiges, comme lorsqu'il croît un arbre dans un endroit extraordinaire; par exemple, sur la tête d'une statue, ou sur un autel; & lorsqu'un arbre croît sur un autre arbre. C'est ainsi qu'à Cyzique (9), quelque tems avant

Romæ in Capitolio in capite Jovis bello Perſei enata palma, victoriam triumphoſque portendit : hac tempeſtatibus proſtratâ, eodem loco ficus enata eſt, M. Meſſalæ, C. Caſſii Cenſorum luſtro. A quo tempore pudicitiam ſubverſam Piſo gravis auctor prodidit. Super omnia quæ unquam audita ſunt, erit prodigium in noſtro ævo Neronis principis ruinâ factum in agro Marrucino, Vectii Marcelli è primis equeſtris ordinis oliveto univerſo viam publicam tranſgreſſo, arviſque inde è contrario in locum oliveti profectis.

De remediis morborum arborum.

CAPUT 26. NUNC expoſitis arborum morbis, conſentaneum eſt dicere & remedia. Ex his quædam ſunt communia omnium, quædam propria quarumdam. Communia : abla-

(10) Ville d'Illyrie.

(11) Ce prodige eſt rapporté par Julius Obſequens, chap. 125, ſous le Conſulat de Lucius Paulus, & de Caius Marcellus, environ deux ans avant la Dictature de Jules Céſar. Valere Maxime en fait auſſi mention en ces termes, liv. 1, ch. 6 : *Palmam viridem Trallibus in æde Victoriæ ſub Cæſaris ſtatua inter coagmenta lapidum juſtæ magnitudinis enatam.* Enfin, ce même prodige, ou plutôt ce même événement naturel, mais peu commun, eſt auſſi rapporté par Dion, livre 41, p. 182. On trouve dans l'*Anthologie* l'exemple d'un événement tout ſemblable, conſacré par une épigramme ou inſcription du Poète Philippe, traduite ainſi du Grec en Latin par Grotius :

Cæſaris ex ara fundit ſua germina Daphne,
Quam fruſtrà Phœbi ſollicitarat amor.
Mutatus meliore Deo Deus : oderat olim
Latoïden ; Latium nunc amat ecce Jovem.
Radicem non ſua dat humus, ſed ſaxea moles ;
Cæſaribus partum non negat ipſe lapis.

(12) Le texte original porte *in capite bis.* J'ai adopté la correction du Pere Hardouin, qui propoſe de lire *in capite Jovis.* Cependant je ſoupçonnerois volontiers qu'il faut lire *in capite plebis*, & que le peuple Romain, que regardoit le prodige en queſtion, avoit ſa ſtatue au Capitole. Au reſte, je ne donne ceci que pour une conjecture.

(13) Ce dénombrement fut fait l'an 600 de la fondation de Rome.

(14) Alluſion au palmier abattu. Le nom Grec du palmier eſt *phœnix.* Or *phœniceus color*, c'eſt le rouge ; & le rouge eſt la couleur & l'emblême de la

que cette ville fût assiégée par Mithridate, on vit un figuier naître sur un laurier. De même à Tralles (10), vers le tems de la guerre civile entre César & Pompée, il s'éleva (11) un palmier sur la base de la statue de César. Et à Rome, pendant la guerre contre Persée, il y en eut un qui sortit de la tête de la statue de Jupiter (12) au Capitole, & qui présageoit la victoire & les triomphes du peuple Romain. Les orages ayant abattu ce palmier, il vint un figuier dans le même lieu; ce qui arriva lorsque Marcus Messala & Caius Cassius, étant Censeurs, firent le dénombrement (13) du peuple : & Pison, Auteur grave, observe que depuis ce tems-là il n'y eut plus de (14) pudeur à Rome. Mais de tous les prodiges dont on ait jamais entendu parler, le plus considérable est assurément celui qui arriva au territoire de Marruce (15), il n'y a pas beaucoup d'années, savoir, vers le tems de l'Empereur Néron; c'est qu'un verger d'oliviers, appartenant à Vectius Marcellus, Chevalier Romain des plus distingués, fut transporté (16) tout entier au delà du chemin public; & au contraire toute la terre qui étoit au delà de ce chemin, se trouva échangée & transportée incontinent dans le même lieu qu'avoit occupé le verger.

Remedes contre les maladies & imperfections des arbres.

Après avoir décrit les maladies des arbres, il convient d'en indiquer les remedes. Quelques-uns sont communs à tous les arbres, d'autres sont propres à certains arbres en particulier. Les remedes communs sont de déchausser les arbres, ou de les rechausser; de donner de l'air à leurs racines, ou de les couvrir; de les abreu-

pudeur. On voit, par cette recherche, combien la science des pronostics étoit futile & puérile.

(15) Dans l'Abruze, province d'Italie. Dupinet écrit en marge, que le Marrucin est la contrée renfermée entre les rivieres de *Pascara* & de *Tronto*.

(16) C'est le même prodige dont Pline a déja parlé au livre 2, chapitre 83.

queatio, accumulatio, afflari radices, aut cooperiri, riguis dato potu vel ablato, fimi ſucco refectis, putatione levatis onere. Item ſucco emiſſo quædam veluti detractio ſanguinis : circumraſio corticis : vitium extenuatio, & domitura palmitum : gemmarum, ſi frigus retorridas hirtaſque fecerit, repumicatio, & quædam politura. Arborum iis aliæ magis, aliæ minùs gaudent : veluti cupreſſus & aquam aſpernatur & fimum, & circumfoſſuram, amputationemque, & omnia remedia odit : quin etiam necatur riguis : & vitis, & punicæ præcipuè aluntur. Ficus arbor ipſa riguis alitur, pomum verò ejus marceſcit. Amygdalæ ſi colantur foſſione, florem amittunt. Nec inſitas circumfodere oportet, priuſquam validæ ferre cœperint poma. Plurimæ autem amputari ſibi volunt oneroſa ac ſupervacua, ſicut nos ungues & capillum. Reciduntur veteres totæ, ac rurſus à ſtolone aliquo reſurgunt : ſed non omnes, nec niſi quarum naturam pati diximus.

Rigua æſtivis vaporibus utilia, hyeme inimica, autumno varia, & ex natura ſoli : quippe cùm vindemitor Hiſpaniarum ſtagnante ſolo uvas demetat. Cæterò majore in

(1) Comme on l'obſervera à l'égard de l'orme, au chapitre ſuivant.

(2) Pour en enlever la mouſſe ; ce qui ſe pratique au printems, comme on l'obſervera au chapitre ſuivant.

(3) Ceci eſt emprunté de Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 2, chap. 8.

(4) Dans ſa jeuneſſe, ajoute Théophraſte, *ibid.*

(5) L'arroſement contribue à rendre les grenades acides, s'il en faut croire Palladius, qui s'exprime ainſi, liv. 4, *in Martio*, tit. 10, p. 92 : *Creduntur acida punica fieri, ſi rigentur aſſiduè : nam ſiccitas in his & ſuavitatem præſtat, & copiam : cujus tamen nimietati aliquid debet humoris apponi.*

(6) Théophraſte, *ibid.*

(7) A l'exception des figues de Laconie, ſelon Théophraſte, *ibid.*

(8) Palladius, *in Januar.* tit. 15 : *Amygdalæ circumfodi non debent, quoties florent, quia indè flos ejus excutitur.* Ceci eſt auſſi confirmé par Théophraſte, *de Cauſis*, liv. 3, chap. 23, p. 288.

ver ou d'en détourner l'eau; de les fumer, de les tailler, & de les décharger de bois; en outre, de diminuer la quantité de leur suc, en leur faisant une espece de saignée (1); de ratisser leur écorce tout à l'entour (2); de réprimer leur impétuosité, en retranchant une partie de leurs branches; de faire tomber leurs bourgeons, si le froid les a flétris & brûlés; ce qui se pratique en frottant l'arbre, & en lui donnant une sorte de polissure. Mais tous (3) ne s'accommodent pas également des mêmes remedes. Par exemple, le cyprès n'aime point l'eau ni le fumier, ni qu'on beche la terre où il est, ni qu'on le taille, ni qu'on lui fasse aucune sorte de culture; & même il meurt si on l'abreuve un peu trop (4). Au contraire, la vigne & le grenadier (5) se trouvent bien d'être abreuvés : le figuier (6) s'en trouve bien aussi, quant au corps de l'arbre; mais cela gâte les figues (7). Si l'on beche la terre où sont les amandiers, ils perdent (8) leurs fleurs. Il ne faut point non plus bêcher les jeunes entes, jusqu'à ce qu'elles soient fortes, & qu'elles aient porté du fruit. Il y a (9) beaucoup d'arbres auxquels il est nécessaire de retrancher le bois inutile, qui est à ces arbres ce qu'est à nos ongles & à nos cheveux le superflu que nous en retranchons. Quand un arbre est vieux, on le coupe par (10) le pied, & il revient ensuite, au moyen d'un rejetton. Mais tous les arbres ne veulent pas être traités de la sorte, & cette opération ne convient qu'à ceux dont nous avons parlé (11) ci-devant.

Les arbres se trouvent bien d'être abreuvés en été; mais ils s'en trouvent mal en hiver. En automne, ils s'en trouvent bien ou mal, selon la nature du terroir; car, par exemple, en Espagne, les raisins ne laissent pas de mûrir dans des lieux aquatiques : néanmoins dans la majeure partie du globe, il est nécessaire de

(9) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 2, chap. 8.

(10) Théophraste, *ibid.*

(11) Au liv. 16, où Pline a dit du laurier : *Itaque cùm trunco inaruit, recisa etiam latiùs fruticat.* Il dit la même chose de l'*abies*, au même liv. 16, chap. 30; du roseau, chap. 35; de l'aune, chap. 37; du grenadier & du pommier, chap. 44.

parte orbis etiam pluvias autumni aquas erivari convenit. Circa Canis ortum rigua maximè prosunt, ac ne tunc quidem nimia, quoniam inebriatis radicibus nocent. Et ætas modum temperat. Novellæ enim minùs sitiunt. Desiderant autem maximè rigari, quæ assuevêre. Contrà siccis locis genita non expetunt humorem, nisi necessarium.

Asperiora vina rigari utique cupiunt in Sulmonensi Italiæ agro, pago Fabiano, ubi & arva rigant: mirumque, herbæ aquâ illâ necantur, fruges aluntur, & riguus pro sarculo est. In eodem agro bruma, tanto magis si nives jaceant, geletve, ne frigus vites adurat, circumfundunt riguis, quod ibi tepidare vocant: memorabili naturâ in amne solo. Sed idem æstate vix tolerandi rigoris.

De scarificatione, & caprificatione, & stercoratione.

CAPUT 27. CARBUNCULI ac rubiginum remedia demonstrabimus volumine proximo. Interim est scarificatio quædam in remediis: cùm macie corticis ex ægritudine adstringente se, justoque plus vitalia arborum comprimente, exactam falcis aciem utrâque manu imprimentes, perpetuis incisuris deducunt, ac veluti cutem laxant. Salutare id fuisse,

---

(12) Cette opération doir se faire en Novembre, selon Columelle, livre 11, chap. 2.

(13) Ville fameuse, pour avoir été la patrie d'Ovide; comme il le témoigne lui-même dans ces vers, où il fixe la distance de Sulmone à Rome:

Sulmo mihi patria est, claris ubertimus undis,
Millia qui novies distat ab Urbe decem.

Sulmone étoit le chef-lieu des Peligniens; ce qui fait dire au même Poète:

Hæc quoque composui Pelignis natus aquosis.

Sur quoi j'observerai que l'épithete *aquosis*, employée ici par Ovide, pourroit bien avoir rapporr à la pratique où étoienr ceux de Sulmone, selon Pline, de détourner l'eau d'une riviere pour détremper leurs vignes, & même leurs bleds.

(1) Au liv. 18, chap. 17, & ch. 29.

(2) Voyez Priscien, liv. 2, part. 2, chap. 1.

détourner

détourner (12) des arbres les grandes pluies qui tombent en automne. C'est principalement vers le lever de la Canicule qu'il est utile d'abreuver les arbres; encore faut-il garder une certaine modération, parceque leurs racines se trouvent mal d'être trop humectées. L'âge, en cela, doit servir de regle : les jeunes arbres ont moins besoin d'être abreuvés que les autres. Ceux qui y sont accoutumés en ont le plus besoin. Quant à ceux qui viennent en des lieux secs, il ne leur faut pas beaucoup d'eau.

Au village de Fabie, qui est dans le territoire de Sulmone (13) en Italie, & où les vins sont rudes, il est nécessaire d'imbiber les vignes; ce qu'on fait aussi, au même territoire, à l'égard des bleds. Or cette pratique particuliere donne lieu à un phénomene assez surprenant; c'est que la même eau fait mourir les herbes, & profiter les bleds, de façon qu'il n'est pas besoin de les sarcler. Au même canton, dans la crainte que le froid ne gâte les vignes, on les arrose vers le solstice d'hiver, sur-tout s'il y a de la neige ou s'il gele; & les gens du pays appellent cela attiédir les vignes. L'eau qu'on y fait entrer vient d'une riviere voisine qui est chaude en hiver, particularité qu'aucune autre riviere ne présente; & cette même eau, en été, est d'une froideur presque insupportable.

De la maniere de scarifier & inciser; de la caprification; & comme on doit fumer les arbres.

POUR ce qui est du tort apporté par la bruine & la nielle, nous parlerons des moyens d'y remédier, au livre suivant (1); mais je ne veux point terminer celui-ci sans avoir traité d'un autre remede concernant les arbres, & qui consiste à les scarifier (2). Car lorsque leur écorce, amaigrie par la maladie, vient à se resserrer, & qu'elle comprime excessivement l'intérieur de l'arbre, on y fait de longues incisions de haut en bas, en tenant la serpe avec les deux mains, afin de la mieux conduire. Par ce moyen, on relâche, en quelque façon, cette écorce : & ce qui montre que cette pratique est salutaire à l'arbre, c'est que les incisions s'élar-

argumento sunt dilatatæ cicatrices, & internato corpore expletæ.

Magnaque ex parte similis hominum medicina & arborum est, quando earum quoque terebrantur ossa. Amygdalæ ex amaris dulces fiunt, si circumfosso stipite, & ab ima parte circumforato defluens pituita abstergeatur. Et ulmis detrahitur succus inutilis, supra terram foratis usque ad medullam in senecta, aut cùm alimento nimio abundare sentiuntur. Idem & ficorum turgido cortice incisuris in obliquum levibus emittitur : ita fit ne decidant fructus. Pomiferis, quæ germinant, nec ferunt fructum, fissâ radice inditur lapis, fertilesque fiunt. Hoc idem & amygdalis, è robore cuneo adacto : in piris sorbisque, è teda, ac cinere & terrâ cooperto. Etiam radices circumcidisse prodest vitium luxuriantium ficorumque, & circumcisis cinerem addidisse. Fici serotinæ fiunt, si primæ grossi, cùm

(3) Dans le traitement des os cariés. Voyez, sur l'instrument propre à cette opération, Celsus, liv. 8, chap. 3.

(4) Ceci est emprunté de Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chap. 8, & confirmé par l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 10, chap. 59; ainsi que par Palladius, l. 2, *in Januar.* tit. 15, p. 46. Théophraste, liv. 2, *de Causis*, chap. 19, p. 255, donne l'explication de l'effet que produit cette pratique. Palladius recommande, *in Octobri*, tit. 12, d'en faire autant au cerisier : *Si cerasus concepto humore putrescit, in trunco foramen accipiat, quo possit educi.*

(5) Columelle, liv. 5, chap. 6, p. 187 : *Cùm deinde ulmus vetustatem fuerit adepta, propter ramum vulnerabitur, ita ut excavetur usque in medullam, quâ fit exitus humori quem ex superiore parte conceperit.*

(6) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 2, chap. 8.

(7) Théophraste, & Palladius, *ibid.*

(8) Columelle, liv. 5, chap. 10, p. 202 : *Pirus ut fit ferax, cùm adoleverit, altè eam ablaqueato, & juxta ipsam radicem truncum findito, & fissuram cuneo tedæ pineæ adigito, & ibi relinquito : deinde absumptâ ablaqueatione, cinerem supra terram injicito.* On lit chez Palladius, *ibid.* p. 45 : *Si minùs ferre cœperit, tedæ cuneus ejus radicibus inseratur : vel circa partem ultimam fossa facta cumulo ingesti cineris adæquetur.*

(9) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 2,

giſſent, & qu'enſuite le bois de l'arbre, ne trouvant plus en ces endroits-là d'obſtacle à ſon accroiſſement, les remplit & les incarne.

Au reſte, le traitement des maladies des arbres eſt ſemblable, en grande partie, à celui des maladies des hommes; car comme on perce les os (3) des hommes avec une tariere, de même auſſi perce-t-on ceux des arbres, ou, ce qui revient au même, on perce leur partie la plus dure. Ainſi on adoucit un amandier amer, ſi, après avoir béché la terre tout à l'entour, on le perce (4) vers le pied, & qu'on eſſuie bien l'humeur qui en ſortira. De même lorſqu'un orme (5) eſt vieux, ou lorſqu'on voit qu'il prend trop de nourriture, on le décharge de ſon humeur ſuperflue, en le perçant à fleur de terre, juſqu'à la moëlle. On évacue pareillement le ſuc trop abondant qui gonfle l'écorce des figuiers, en y faiſant de légeres inciſions obliques; & par ce moyen on empêche que les figues ne tombent. Lorſque des arbres fruitiers (6) bourgeonnent ſans porter du fruit, on les rend fertiles en fendant leur racine, & inſérant une pierre dans la fente. On fend de même les amandiers (7) pour les rendre fertiles; mais on met dans la fente de ceux-ci un coin de chêne-roure, qu'on y fait entrer de force. Les coins que l'on met dans les poiriers & les cormiers ſont (8) de bois de *teda* (ou torche-pin); & on rechauſſe tous ces arbres avec de la terre mêlée de cendre. Quand une vigne ou un figuier pouſſe une trop grande quantité de bois, il faut ſacrifier (9) les racines mêmes tout à l'entour, & mettre de la cendre ſur les inciſions. Pour avoir des figues tardives (10), il faut cueillir les premieres figues lorſqu'elles ſont un peu plus groſſes qu'une feve; & il en vien-

---

chap. 8; & Palladius, liv. 4, *in Martio*, tit. 10, p. 98.

(10) Columelle, *ibid.* p. 200: *Si voles ficum, quamvis non naturâ, feram facere, tum groſſulos, prioremve fructum decutito: iterum alterum edet, quem in hyemem differet. Nonnunquam etiam, cùm frondere cœperunt cacumina fici, ferro ſumma prodeſt amputare: ſic firmiores arbores & feraciores fiunt, &c.* Voyez auſſi Palladius, *in Martio*, liv. 4, tit. 10, p. 99.

fabæ magnitudinem excefsêre, detrahantur : fubnafcuntur enim quæ feriùs maturefcunt. Eædem cùm frondere incipiunt, fi cacumina rami cujufque detrahantur, firmiores fertiliorefque fiunt : nam caprificatio maturat.

In ea culices nafci è groffis manifeftum eft : quoniam cùm evolavêre, non inveniuntur intus grana, quæ in eos verfa apparet. Exeundi tanta eft aviditas, ut plerique aut pede relicto, aut pennâ, pariter erumpant. Eft & aliud genus culicum, quos vocant centrinas, fucis apium fimiles ignaviâ malitiâque, cum pernicie verorum & utilium : interimunt enim illos, atque ipfi moriuntur. Vexant & tineæ femina ficorum. Contra quas remedium, in eodem fcrobe defodere taleam lentifci, inversâ parte, quæ fuerit à cacumine. Uberrimas autem ficus rubrica amurcâ diluta, & cum fimo infufa radicibus frondere incipientium, facit. Caprificorum laudantur maximè nigræ, & in petrofis, quoniam frumenta plurima habeant : caprificatio ipfa poft imbrem.

In primis autem cavendum, ne ex remediis vitia fiant : quod evenit nimiâ aut intempeftivâ medicinâ. Interluca-

(11) Colomelle & Palladius, *ibid.*

(12) Je lis, avec les manufcrits & le Pere Hardouin, *nam caprificatio maturat*, & non pas *nam caprificatione maturatâ, in ea, &c.* avec les anciens Editeurs.

(13) Opération nommée *caprification.* Nous en avons déja traité au livre 15, chap. 19.

(14) Théophrafte, *ibid.*

(15) C'eft à-dire *armés d'un aiguillon.* Théophrafte, de qui ceci eft tiré, appelle ces mêmes moucherons *kentrinai.* Voyez Théophrafte, *ibid.*

(16) Théophrafte dit qu'ils meurent dans la plaie même qu'ils font : *immoriuntur*, ἐναποθνήσκουσιν.

(17) Avant le Pere Hardouin, on lifoir chez les Editeurs *Italicam lentifcum*; & dans les manufcrits, *Italiam lentifci.* Ce Savant prouve fort bien, par l'autorité de Columelle, liv. 5, chap. 10, p. 120, & de Palladius, *in Martio*, liv. 4, tit. 10, p. 98, qu'il faut lire ici *taleam lentifci.*

(18) Columelle, liv. 5, *de re ruft.* chap. 10, p. 100 : *Semper conveniet, fimul atque folia agere cœperint ficus*,

dra d'autres qui ne feront mûres que dans l'arriere-faifon. Si l'on coupe la cime des branches d'un figuier, lorfqu'il commence à avoir des feuilles, il deviendra (11) plus fort & plus fertile. Mais pour faire mûrir (12) les figues on fe fert (13) des moucherons du figuier fauvage.

Il eft certain que ces fortes de moucherons s'engendrent dans les figues fauvages; car lorfqu'ils font envolés, & qu'on ouvre les figues, on ne trouve plus de grains dedans; ce qui montre qu'ils ont été changés en moucherons. Ces petits animaux font fi empreffés de fortir des figues, & ils en fortent en fi grande foule, que la plupart y laiffent (14) un pied ou une aile. Il y a une autre forte de moucherons appellés centrines (15); ils reffemblent, en fainéantife & en malice, aux bourdons ennemis des abeilles, & ils tuent les bons moucherons qui mûriffent les figues : toutefois il leur en coûte la vie; & ces meurtriers meurent en même tems (16) que leurs victimes. Il y a des vers qui mangent les grains des figues : on s'en garantit en plantant fens deffus deffous une bille (17) de lentifque dans la même foffe où l'on plante le figuier. Pour avoir (18) de belles figues, & en quantité, il faut délayer de la terre rouge avec de la lie d'huile & du fumier, & mettre cette mixtion fur les racines des figuiers, quand ils commencent à jetter des feuilles. Entre les figuiers fauvages, on tient que les meilleurs font les (19) noirs, & ceux qui croiffent en des endroits pierreux, parceque leurs figues font les mieux fournies de grains. Le vrai tems de faire aller leurs moucherons fur les figuiers domeftiques, c'eft (20) lorfqu'il a plu.

Mais il faut fur-tout prendre garde qu'en voulant guérir les maladies des arbres, on ne les augmente; ce qui arrive quand on emploie un trop grand nombre de remedes, ou qu'on les emploie

---

rubricam amurcâ diluere, & cum ftercore humano ad radicem infundere: ea res efficit uberiorem fructum, & farctum fici pleniorem ac meliorem.

(19) Théophrafte, *Hift. Plant.* l. 2, chap. 7.

(20) Confirmé par Théophrafte, *ibid.*

tio arboribus prodeſt : ſed omnium annorum trucidatio inutiliſſima. Vitis tantùm tonſuram annuam quærit, alternam verò myrtus, punicæ, oleæ, quia celeriter fruticeſcunt. Cæteræ rariùs tondentur, nulla autumno. Ac ne radantur quidem, niſi vere. Putatione plagæ ad vitalia ſunt omnia quæcumque non ſupervacua.

Similis fimi ratio. Gaudent eō, ſed cavendum ne in fervore ſolis admoveatur, ne immaturum, ne validius quàm opus ſit. Urit vineas ſuillum, niſi quinquennio interpoſito, præterquam ſi riguis diluatur : & è coriariorum ſordibus, niſi admixtâ aquâ. Item largius. Juſtum exiſtimant in denos pedes quadratos tres modios. Id quidem ſoli natura decernet.

Columbino ac ſuillo plagis quoque arborum medentur. Si mala punica acida naſcantur, ablaquearis radicibus fimum ſuillum adhibent : eo anno vinolenta, proximo dulcia futura. Alii urinâ hominis aquâ mixtâ riganda cenſent quater anno, ſingulis amphoris : aut cacumina ſpargi vino laſere

(21) *Muſcus qui more compedis crura vitium devincta comprimit, ſituque & veterino macerat, ferro diſtringendus & eradendus eſt, &c.* Columelle, liv. 4, chap. 24. Ce même Auteur, *in Maio*, liv. 11, chap. 2, écrit : *Oleæ putantur & emuſcantur.* On lit auſſi chez Palladius, *in Februar.* tit. 12, *Muſcus radatur, ubicumque repertus.*

(22) Théophraſte en traite, liv. 3, *de Cauſis*, chap. 25, p. 287 ; & Pline en a déja parlé au chap. 9.

(23) Columelle, liv. 5, ch. 201 : *Quod ſi acidum, aut minùs dulcem fructum feret, hoc modo emendabitur. Stercore ſuillo, & humano, urinâque vetere radices rigato. Ea res & fertilem arborem reddit, & primis annis fructum vinoſum, & poſt quinquennium dulcem & apyrenum facit. Nos exiguum admodum laſeris vino diluimus, & ita cacumina arboris ſumma oblevimus : ea res emendavit acorem malorum.* Conſultez auſſi, ſur ce remede & ſur pluſieurs analogues, Palladius, liv. 4, *in Martio*, tit. 9, p. 92.

(24) Palladius, *ibid.*

(25) Environ la huitieme partie d'un muid.

(26) Nous traiterons de cette plante au liv. 19, chap. 3.

à contre-tems. Par exemple, il eſt utile d'élaguer les arbres; mais il ſeroit pernicieux de le faire chaque année. La vigne ſeule veut être taillée tous les ans; & le myrte, le grenadier, l'olivier, de deux en deux ans, parceque tous ces arbres croiſſent très vîte. Les autres ſe taillent plus rarement, mais aucun en automne: & même ce n'eſt qu'au printems qu'on les racle (21), pour leur ôter la mouſſe. Lorſqu'on taille les arbres, il faut emporter abſolument tout le bois inutile.

L'opération de fumer les arbres demande auſſi des attentions; car quoiqu'ils aiment le fumier, il ne faut cependant jamais leur adminiſtrer cet engrais dans le tems de la plus grande chaleur, ni lorſqu'il eſt trop nouveau, ni lorſqu'il a plus de force qu'il n'en faut. Le fumier de cochon brûle les vignes, à moins qu'il n'ait cinq ans, ou que les vignes ne ſoient bien abreuvées. Il en eſt de même des immondices (22) des corroyeurs, à moins qu'on n'y mêle de l'eau. Toute ſorte de fumier les brûle pareillement ſi on en met trop. On eſtime que trois muids de fumier ſont une juſte quantité pour dix pieds en quarré. Au reſte, c'eſt la nature du terroir qui doit, en cela, ſervir de regle.

On guérit les plaies des arbres avec du fumier de pigeon & de cochon. Pour adoucir (23) un grenadier aigre, il faut le déchauſſer, & enſuite mettre du fumier de cochon au pied de l'arbre: dès la premiere année les grenades ſeront vineuſes, & la ſeconde année elles ſeront douces. D'autres les arroſent quatre fois l'année avec (24) de l'urine d'homme mêlée d'eau, & emploient à chaque fois une amphore (25) d'urine d'homme; ou bien ils arroſent les cimes des grenadiers avec du ſuc de *ſilphion* (26) mêlé dans du vin. Si les grenades ſe fendent ſur l'arbre, il faut (27) leur tordre la queue. Si le même inconvénient arrive aux figues, il

(27) Columelle & Palladius, *ibid.* On lit chez le premier: *Mala punica ne in arbore rumpantur .... ramulos, quibus dependent, intorqueto: eodem modo ſervabuntur incorrupta etiam toto anno.*

diluto. Si findantur in arbore, pediculum intorqueri. Ficis utique amurcam affundi. Cæteris arboribus ægris fecem vini, aut lupinum circum radices earum feri. Aqua quoque lupini decocti circumfusa pomis prodeft. Fici, cùm Vulcanalibus tonuit, cadunt. Remedium eft, ut ante ftipulâ hordeaceâ areæ ftringantur. Cerafos præcoces facit, cogitque maturefcere calx admota radicibus. Et hoc autem, & omnia poma intervelli melius eft, ut quæ relicta fint, grandefcant.

De diverfis medicamentis arborum contra venenata animalia, & contra formicas, & contra noxia animalia.

CAPUT 28. QUÆDAM pœnâ emendantur, aut morfu excitantur, ut palmæ & lentifci. Salfis enim aquis aluntur. Salis vim & cineres, fed leniorem, habent : ideo ficis hi fparguntur, rutaque, ne fiant verminofæ, neve radices putrefcant. Quin & vitium radicibus aquam falfam jubent affundi, fi fint lacrymofæ : fi verò fructus earum decidant, cinerem aceto afpergi, ipfafque illini, aut fandarachâ, fi putrefcat uva. Si verò fertiles non funt, aceto acri fubacto cinere rigari

(28) Palladius, *ibid.* tit. 10; Columelle, liv. 5, chap. 10, p. 200.

(29) Confirmé par Palladius à l'égard des pommiers, liv. 11, *in Octob.* tit. 12; & à l'égard des poiriers, *ibid.* tit. 25.

(30) Elles fe célébroient vers la fin d'Août. Nous retrairerons de leur époque au livre fuivant, chap. 13.

(31) Palladius, *in Junio*, tit. 5 : *Nunc pira, vel mala, ubi ramos multa poma denfabunt, interlegenda funt quæcunque vitiofa, ut fuccus qui ingratè his poffet impendi, ad meliora vertatur.*

(1) *Et radices arborum morderi defideran . . . idcircò his affundunt urinam, & pellium fæces accumulant.* Théophrafte, liv. 3, *de Caufis*, chap. 23, p. 287. Voyez auffi nos notes fur le chap. 4, vers le milieu du chapitre.

(2) Ce préfervatif eft recommandé par Palladius, *in Martio*, tit. 9 : il recommande auffi, au même effet, la vieille urine, & la lie d'olives. Je lis au texte, *ficis hi fparguntur, rutaque*, & non pas *fici afperguntur, rutâque*, avec les autres Editeurs.

faut

faut (28) arroser les figuiers avec de la lie d'huile. Quant aux autres arbres, on doit, lorsqu'ils sont malades, les arroser avec de la lie (29) de vin, ou semer des lupins à l'entour de leurs racines. La décoction de lupins est bonne pour leurs fruits, si on en arrose le pied des arbres. Lorsqu'il tonne pendant les fêtes (30) de Vulcain, les figues tombent, pour l'ordinaire, si l'on n'y apporte un remede, qui consiste à couvrir auparavant avec de la paille d'orge les planches où sont les figuiers. Pour avoir des cerises précoces, & qui soient mûres avant le tems, il suffit de mettre de la chaux sur les racines des cerisiers : il est avantageux (31) d'ôter de bonne heure, çà & là, une partie des cerises & des autres fruits, afin que ceux que l'on aura laissés sur l'arbre deviennent plus gros.

De plusieurs remedes qui servent aux arbres contre les bêtes venimeuses, contre les fourmis, & contre toutes les bêtes nuisibles.

Il y a des arbres que l'on améliore en les maltraitant, & qu'il faut, pour ainsi dire, mordre (1) & aiguillonner. Par exemple, le palmier & le lentisque se nourrissent dans les eaux salées. La cendre a aussi une vertu saline, mais tempérée ; c'est pourquoi on en répand sur les figuiers : on y répand aussi de la rue (2), pour les préserver des vers, & pour garantir leurs racines de pourriture. On recommande aussi d'arroser d'eau salée (3) les racines de la vigne, si elle rend trop d'humeur ; de les enduire avec (4) de la cendre & du vinaigre mêlés ensemble, si le raisin tombe ; ou avec de la sandaraque, si le raisin se pourrit ; & avec (5) un mélange de cendre & de fort vinaigre, si la vigne n'est pas assez fertile. Que si le raisin se desseche (6), & ne meurt pas, il faudra retrancher le bois

(3) Confirmé par l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 5, chap. 37.

(4) L'Auteur des *Géoponiques*, ibid.

(5) Le même Auteur, liv. 5, chapitre 35.

(6) Le même Auteur des *Géoponi-*

atque oblini. Quod si fructum non maturent, priùs inarescentem, præcisarum ad radices plagam, fibrasque, aceto acri & urinâ vetustâ madefacere, atque eo luto obruere, sæpè fodere. Olearum, si parum promisêre fructûs, nudatas radices hyberno frigori opponunt, eâque castigatione proficiunt. Omnia hæc annuâ cœli ratione constant : & aliquando seriùs poscuntur, aliquando celeriùs. Necnon ignis aliquid prodest, ut arundini : ambusta namque densior mitiorque surgit.

Cato & medicamenta quædam componit, mensuræ quoque distinctione, ad majorum arborum radices amphoram, ad minorum urnam amurcæ, & aquæ portionem æquam, ablaqueatis priùs radicibus paulatim affundi jubens. In olea hoc ampliùs, stramentis antea circumpositis : item fico. Hujus præcipuè vere terram adaggerari radicibus : ita futurum, ut non decidant grossi, majorque fœcunditas, nec scabra proveniat. Simili modo, ne convolvulus fiat in

ques, liv. 5, chap. 32 & 33. Consultons aussi Palladius, liv. 4, *in Mart.* tit. 7, p. 86 : *Ægras vites, vel quibus fructus arescit, circumfodies, & urinam veterem suffundes. Item cinerem sarmenti, vel querci, aceto mixtum subjice.*

(7) Consultez plusieurs autres remedes concernant les maladies de l'olivier, chez l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 9, chap. 10.

(8) Caton, *de re rust.* chapitre 93, p. 55 : *Olea si fructum non feret, ablaqueato. Postea stramenta circumponito. Postea amurcam cum aqua commisceto æquas partes. Deinde ad oleam circumfundito : ad arborem maximam amphoram commixti sat est : ad minores arbores pro ratione indito. Et idem hoc si facies ad arbores feraces, eæ quoque meliores fient : ad eas tamen stramenta ne addideris.*

(9) Je lis, avec les manuscrits, *hujus præcipuè vere*, & non pas *hujus præcipuè veterem* avec les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin. Et la leçon manuscrite a pour elle Caton, chapitre 94, p. 56 : *Fici uti grossos teneant, facito omnia, quo modo oleæ, & hoc ampliùs. Cùm ver appetet, terram adaggerato bene. Si ita feceris, & grossi non cadent, & fici scabræ non fient, & multo feraciores erunt.*

(10) Cette sorte de chenille, nommée *convolvulus* par Pline, est nommée *involvulus* par Festus, qui en parle

de la vigne jusques auprès de la racine, humecter & enduire la coupure avec un mêlange d'urine & de fort vinaigre, & bêcher souvent la terre au pied du cep. Lorsque les oliviers ont apparence de ne guere porter de fruit, on les (7) déchausse, & on laisse leurs racines, pendant l'hiver, exposées à la rigueur du froid; par ce moyen ils deviennent plus fertiles. Au reste, l'usage de ces différents remedes doit se régler selon le tems qu'il fait; car il est quelquefois nécessaire de les employer plutôt, & d'autres fois plus tard. Le feu lui-même est bon à certaines plantes, par exemple, aux roseaux; car lorsqu'on les a brûlés, ils reviennent plus épais & plus doux.

Caton recommande (8) certaines compositions de remedes, & il marque la quantité qu'on en doit employer. Il veut qu'on répande peu-à-peu une amphore de lie d'huile sur les racines des grands arbres, & une urne de la même lie sur les racines des petits, avec une égale quantité d'eau; & que pour l'olivier & le figuier, on mette auparavant de la paille à l'entour de l'arbre. De plus, il veut que pour le figuier, on ait une attention particuliere de le bien rechauffer au (9) printems: & il assure que par ce moyen les figues ne tomberont point avant leur maturité; que l'arbre portera davantage, & ne deviendra point raboteux. Pour empêcher qu'il ne s'engendre des chenilles (10) dans la vigne, il faut,

ainsi : *Involvulus, vermiculi genus qui se involvit pampino.* Plaute peut servit d'autorité à Festus. On lit, dans sa Comédie intitulée *Cistellaria*, acte 4, scene 2, v. 63 : La. *Imitatur nequam bestiam & damnificam.* Ph. *Quamnam, amabo?* La. *Involvulum quæ in pampini folio intorta, implicat se.* Mais Pline a suivi la leçon adoptée par Caton, chez qui on lit, chap. 95, p. 56: *Convolvulus in vinea ne fiet, amurcam condito, puram benè facito, in vas ahenum indito congios duos : postea igni leni coquito, rudiculâ agitato crebrò, usque adeo dum fiat tam crassam quàm mel. Postea sumito bituminis tertiarium, & sulfuris quartarium. Conterito in mortario seorsum utrumque. Postea infriato quàm minutissimè in amuream caldam, & simul rudiculâ misceto, & denuo coquito sub dio. Nam si in tecto coquas, cùm bitumen & sulfur additum est, excandescet. Ubi erit tam crassum quàm viscum, finito frigescat. Hoc vitem caput & sub brachia unguito, convolvulus non nascetur.*

vinea, amurcæ congios duos decoqui in crassitudinem mellis, rursusque cum bituminis tertia parte, & sulphuris quarta, sub dio coqui, quoniam exardescat sub tecto. Hoc vites circa capita ac sub brachiis ungi : ita non fore convolvulum. Quidam contenti sunt fumo hujus mixturæ suffire vineas secundo flatu, continuo triduo. Plerique non minus auxilii & alimenti arbitrantur in urina, quàm Cato in amurca, additâ modò aquæ pari portione, quoniam per se noceat. Alii volucre appellant animal prærodens pubescentes uvas : quod ne accidat, falces, cùm sint exacutæ, fibrinâ pelle detergent, atque ita putant : sanguine ursino liniri volunt post putationem easdem.

Sunt arborum pestes & formicæ. Has abigunt, rubricâ ac pice liquidâ perunctis caudicibus : nec non & pisce suspenso juxta in unum locum congregant : aut lupino trito cum oleo radices linunt. Multi & talpas amurcâ necant : contraque erucas, & mala ne putrescant, lacertæ viridis felle tangi cacumina jubent. Privatim autem con-

(11) Je lis *exardescat* avec les manuscrits. Le texte de Caton porte *excandescet*.

(12) Et selon Columelle, livre 5, chap. 9, p. 198, où cet Auteur écrit, en traitant de l'olivier : *Sed & sine ablaqueatione*.

(13) Le Pere Hardouin nous avertit de ne point confondre les volucres avec les convolvules dont Pline a parlé plus haut. Il définit les volucres : *Vermiculus erucæ minimæ specie, colore cinereo, ex ipsius erucæ ovis natus : φθεῖρας vocat Auctor* Geopon. *lib. 5, cap. 30, p.* 147. Columelle, au livre des Arbres, chap. 15, appelle ce même insecte *volucra*. Voici ses paroles : *Genus est animalis ; volucra appellatur. Id ferè* (lisez *vere* d'après le passage actuel de notre Pline) *prærodit teneros adhuc pampinos & uvas : quod ne fiat, falces quibus vineam putaveris, peractâ putatione, sanguine ursino linito. Vel si pellem fibri habueris, in ipsa putatione quoties falcem acueris, eâ pelle aciem detergito, atque ita putare incipito.* Quant aux manuscrits de Pline, les uns portent *volucre*, les autres *volvocem*. J'ai suivi, avec le P. Hardouin, la leçon la plus analogue à celle que présente Columelle.

(14) Ceci est confirmé par Colu-

ſelon le même Auteur, prendre deux conges de lie d'huile, & les faire cuire en conſiſtance de miel, y ajouter enſuite un tiers de bitume & un quart de ſoufre, & faire cuire le tout enſemble en plein air, parcequ'autrement le mêlange prendroit (11) feu. On enduira avec cette compoſition le ſommet & les aiſſelles de la vigne; & par ce moyen elle ſera exempte de chenilles. Quelques-uns ſe contentent de parfumer les vignes pendant trois jours de ſuite, avec la fumée de ce mêlange, laquelle s'y dirige à la faveur du vent. La plupart croient que l'urine n'eſt pas moins bonne que la lie d'huile, ſoit pour nourrir les arbres, ſoit pour préſerver la vigne de chenilles, pourvu, ſelon Caton (12), qu'on y ajoute une égale quantité d'eau, parcequ'autrement l'urine ſeroit nuiſible. Il y a un autre inſecte appellé (13) *volucre*, qui mange les raiſins lorſqu'ils ſont en fleur. Voici un préſervatif (14) contre ce fléau. On aiguiſe bien les ſerpes dont on veut ſe ſervir pour tailler la vigne, on les eſſuie à une peau de caſtor, & enſuite on taille; & quand on a achevé de tailler, on les frotte avec du ſang d'ours (15).

N'oublions pas un autre fléau des arbres; je veux dire les fourmis. Pour les en écarter, on (16) enduit le tronc avec de la terre rouge & de la poix fondue; ou bien on frotte les racines avec de l'huile dans laquelle on a broyé des lupins (17); ou bien on ſuſpend à l'arbre un poiſſon, & toutes les fourmis vont ſe raſſembler près de là dans un même endroit. Pluſieurs font mourir les taupes (18) avec de la lie d'huile : & pour empêcher les fruits de ſe pourrir, ou les garantir des chenilles, ils font frotter la

melle, *de Arboribus*, chap. 15; par l'Auteur des *Géoponiques*, & par Palladius, liv. 1, chap. 35, p. 28.

(15) Confirmé par Palladius, *ibid.*

(16) Tout ceci eſt confirmé par Palladius, liv. 4, *in Martio*, tit. 10, chapitre du figuier, p. 98.

(17) Palladius, liv. 1, tit. 35.

(18) Voici d'autres préſervatifs contre les taupes, indiqués par Palladius, *in Martio*, tit. 9: *Contra talpas prodeſt catos frequenter habere in mediis carduetis. Muſtelas habent plerique manſuetas. Aliqui foramina earum rubricâ & ſucco agreſtis cucumeris impleverunt. Nonnulli juxta cubilia talparum plures*

tra erucas ambiri arbores ſingulas à muliere incitati menſis, nudis pedibus, recincta. Item ne quod animal paſtu malefico decerpat frondem, fimo boum diluto aſpergi folia, quoties imber interveniat, quoniam ita abluatur virus medicaminis : mira quædam excogitante ſolertiâ humanâ. Quippe cùm averti carmine grandines credant plerique : cujus verba inſerere non equidem ſeriò auſim, quamquam à Catone prodita, contra luxata membra, jungenda arundinum fiſſuræ. Idem arbores religioſas lucoſque ſuccidi permiſit, ſacrificio priùs facto : cujus rei rationem precationemque eodem volumine tradidit.

---

cavernas aperiunt, ut illæ territæ fugiant ſolis admiſſu. Plerique laqueos in aditu earum ſetis pendentibus ponunt.

(19) Voyez, ſur cette pratique ſuperſtitieuſe, le liv. 29, chap. 4.

(20) Caton, *de re ruſt.* chap. 60, p. 89 : *Luxum ſi quod eſt, hac cautione ſanum fiet. Arundinem prende tibi viridem P. IV. aut V. longam. Mediam diffinde, & duo homines teneant ad coxendices. Incipe cantare in malo. S. F.* (hoc eſt, ſanitas fracto) : *motas danata daries dardaries aſtataries. Dic. una pares uſque dum coeant . . . Ubi coierint, & altera alteram tetigerit, &c.*

(21) Caton, *ibid.* chap. 139, p. 53 :



cime des arbres avec du fiel de lézard verd. Mais pour écarter particuliérement les chenilles, ils veulent qu'une femme, dans l'époque menſtruelle, faſſe le tour (19) de chaque arbre, ayant les pieds nuds & la robe détrouſſée. De plus, pour empêcher les bêtes venimeuſes de toucher aux arbres, on recommande de délayer de la fiente de bœuf dans de l'eau, & de les arroſer avec ce mêlange quand il pleut, afin que la pluie les lave enſuite; car il n'y a rien dont l'induſtrie des hommes ne s'aviſe : juſques là même que ſelon l'opinion la plus en vogue, on peut détourner la grêle en prononçant certaines paroles magiques. Je n'oſerois pas les rapporter ici ſérieuſement, quoique Caton nous ait tranſmis celles (20) dont on ſe ſert pour remettre les membres diſloqués, en même tems que l'on tient appliqué ſur ceux-ci un roſeau fendu. Le même Auteur permet (21) de couper les arbres & les bois ſacrés, pourvu qu'auparavant on offre un ſacrifice : & il enſeigne dans le même livre la maniere de faire cette expiation préparatoire, & la formule (22) de priere qu'il y faut joindre.

Lucum conlucare (& non pas *conculare*, comme on lit chez le Pere Hardouin) *Romano more ſic oportet. Porco piaculum facito. Sic verba concipito : Si Deus, ſi Dea es, cojus illud ſacrum eſt, uti tibi jus ſiet porco piaculum facere illiuſce ſacri coercendi ergo, &c.* Il faut ſe ſouvenir que c'étoit un ſacrilege de tailler ou abattre les bois ſacrés :

Ille etiam cereale nemus violaſſe ſecuri
Dicitur, & lucos ferro violaſſe vetuſtos.
Ovid. Metam. l. 8.

(22) *Si Deus, ſi Dea es, &c.* Voyez la note précédente.





C. PLINII SECUNDI
NATURALIS HISTORIÆ
LIBER DECIMUS-OCTAVUS.

Continetur de Agricultura.

Quòd antiquis maximum ſtudium agriculturæ fuit, & de hortorum ſingulari diligentia.

CAPUT I. SEQUITUR natura frugum, hortorumque ac florum, quæque alia præter arbores aut frutices benignâ tellure proveniunt, vel per ſe tantùm herbarum immensâ contemplatione, ſi quis æſtimet varietatem, numerum, flores, odores, coloreſque, & ſuccos, ac vires earum, quas ſalutis aut voluptatis hominum gratiâ gignit. Qua in parte primum omnium patrocinari terræ, & adeſſe cunctorum parenti juvat, quamquam inter initia operis defenſæ. Quoniam

---

* Le dix-huitieme livre de Pline a été déja traduit & commenté par M. Deſplaces. Cette traduction ſe trouve chez Deſprez, Imprimeur ordinaire du Roi, rue S. Jacques. Elle forme un volume *in*-12 de 358 pages. Elle a paru en 1765. Elle eſt intitulée : *Hiſtoire de l'Agriculture Ancienne, extraite de l'Hiſtoire Naturelle de Pline, avec des éclairciſſements & des remarques.* L'Auteur y a fondu pluſieurs chapitres du livre précédent; ce qui forme un traité aſſez complet d'Agriculture. C'eſt un travail, à tous égards eſtimable, qui me ſera plus d'une fois utile dans le cours de ce volume. J'aurai ſoin de n'y rien puiſer, ſans citer ma ſource.

HISTOIRE



HISTOIRE NATURELLE DE PLINE,

LIVRE DIX-HUITIEME*,

Qui traite de l'Agriculture.

De la prédilection des Anciens pour l'Agriculture. Avec quel soin ils cultivoient les jardins.

J'AI maintenant à parler des bleds, des jardins, des fleurs, & de tout ce que la Nature, indépendamment des arbres & des arbrisseaux, produit si libéralement. Le seul examen des herbes est un article immense, si l'on considere leur variété, leur nombre (1), leurs fleurs, leurs odeurs, leurs couleurs, leurs sucs, & les propriétés qui leur ont été départies, soit pour la santé de l'homme, soit pour son plaisir. Mais avant que d'aller plus loin, je veux prendre ici la défense de la Terre, cette mere commune de toutes choses ; encore que j'aie déja plaidé sa cause au commencement (2) de cet Ouvrage. Car comme en réfléchissant (3) sur ses productions, & en les suivant avec ardeur, nous voyons qu'il s'en trouve quelques-unes de nuisibles,

(1) Le seul genre du *gramen* se subdivise en une telle multitude d'especes, que Dieu seul en connoît le nombre, au témoignage d'un de nos plus habiles Naturalistes modernes.

(2) Au livre second, chap. 63.

(3) Je lis au texte, avec les manuscrits & le Pere Hardouin, *intus accendit.* Rhenanus propose de lire *vitiis accidit.*

tamen ipſa materia intus accendit ad reputationem ejuſdem parientis & noxia, noſtris eam criminibus urgemus, culpamque noſtram illi imputamus. Genuit venena: ecquis invenit illa præter hominem? Cavere ac refugere alitibus feriſque ſatis eſt. Atque cùm arbore exacuant limentque cornua elephanti & uri, ſaxo rhinocerotes, & utroque apri dentium ſicas, ſciantque ad nocendum ſe præparare animalia: quod tamen eorum tela ſua, excepto homine, venenis tingit? Nos & ſagittas tingimus, ac ferro ipſi nocentius aliquid damus. Nos & flumina inficimus, & rerum naturæ elementa. Ipſum quoque quo vivitur, aerem in perniciem vertimus. Neque eſt ut putemus ignorari ea ab animalibus: quæ quidem quæ præpararent contra ſerpentium dimicationes, quæ poſt prælium ad medendum excogitarent, indicavimus. Nec ab ullo, præter hominem, veneno pugnatur alieno. Fateamur ergo culpam, ne iis quidem, quæ naſcuntur, contenti: etenim quando plura eorum genera humanâ manu fiunt. Quid! non & homines quidem ut venena naſcuntur? Atra ceu ſerpentium lingua vibrat, tabeſque animi contrectata adurit, culpantium

(4) Alluſion à un uſage exécrable, jadis fort commun dans les Gaules, & dont nous aurons occaſion de parler, liv. 27, chap. 11; & liv. 25, ſur la fin du chapitre 5.

(5) L'homme corrompt ſouvent l'air, comme il arrive après les grandes tueries que fait l'homme lui-même de ſes ſemblables. Les Hiſtoriens obſervent qu'Alexandre le Grand fut contraint d'abandonner un lieu où il avoit remporté l'avantage, la peſte s'étant miſe dans le canton qu'il avoit ainſi couvert de morts. L'homme corrompt l'air encore, en creuſant les entrailles de la terre, & en fouillant les mines & les carrieres, d'où s'élevent ſouvent des moffettes ou exalaiſons funeſtes. Pareil inconvénient eſt arrivé plus d'une fois lorſqu'on a voulu nettoyer des cloaques, & remuer des eaux croupies.

(6) Voyez le livre 8, chap. 24 & chap. 27.

(7) Conſultez ce que Pline a dit de

il arrive de là que nous la chargeons des griefs qui nous sont personnels, & que nous lui imputons nos fautes. Elle produit des poisons, je l'avoue; mais n'est-ce pas l'homme qui les a découverts? Les bêtes sauvages & les oiseaux se contentent de les éviter & de s'en garantir. Les éléphants aiguisent leurs dents & les buffles leurs cornes contre les arbres, les rhinocéros contre les pierres; les sangliers tirent le même service des pierres & des arbres pour rendre leurs défenses plus dangereuses : en un mot, tous les animaux qui sont fournis d'armes offensives, savent les préparer pour nuire. Mais y en a-t-il un seul qui les empoisonne? Non, il n'y a que l'homme qui se rende coupable d'un tel crime. En effet, nous empoisonnons nos (4) fleches, & par ce moyen nous employons quelque chose de plus nuisible que le fer même. Nous infectons l'eau des fontaines & des rivieres, & nous corrompons ainsi la Nature jusques dans ses éléments, sans en excepter l'air (5), ce principe de la vie chez tous les animaux. Ce n'est pas que ceux-ci aient une ignorance absolue des poisons : nous avons enseigné ailleurs (6) de quels préservatifs ils se servent lorsqu'ils ont à combattre contre les serpents, & à quels remedes ils ont recours pour se guérir après le combat. Mais de tous les animaux, il n'y a que l'homme qui, en combattant, se serve d'un poison étranger. Avouons donc ici tout notre crime : non contents des poisons naturels, nous en composons encore d'artificiels, & de plusieurs sortes. Mais quoi! certains hommes font eux-mêmes l'office du poison. Je parle de ceux dont la langue, comme celle des serpents, lance un venin mortel, & qui, étant pleins d'une noire jalousie, & ennemis du bonheur des autres, déchirent impitoyablement, & sans exception, tout ce qui se présente devant eux; de ces hommes, dis-je, qui, par-tout où ils se rencontrent, empêchent les autres de faire le bien, ou d'être utiles à la société, & qui, par une malignité détestable, ne connoissent d'autre plaisir que celui de haïr le genre humain : semblables à ces oiseaux funestes (7)

l'oiseau *strix*, au liv. 10, sur la fin du chap. 39; & du chat-huant, au liv. 8, sur la fin du chap. 12.

omnia, ac dirarum alitum modo, tenebris quoque suis; & ipsarum noctium quieti invidentium, gemitu, quæ sola vox eorum est: ut inauspicatarum animantium vice obvii quoque vetent agere, aut prodesse vitæ. Nec ullum aliud abominati spiritus præmium novêre, quàm odisse omnia. Verùm & in hoc eadem naturæ majestas, tanto plures bonos genuit ac frugi, quanto fertilior in iis quæ juvant aluntque, quorum æstimatione & gaudio nos quoque, relictis æstuationi suæ istis hominum turbis, pergemus excolere vitam: eoque constantiùs, quo operæ nobis major, quàm famæ, gratia expetitur. Quippe sermo circa rura est, agrestesque usus, sed quibus vita honosque apud priscos maximus fuerit.

Quæ corona prima Romæ.

CAPUT 2. ARVORUM sacerdotes Romulus in primis instituit;

(8) Rappellons-nous ce que Pline a dit, liv. 8, chap. 57: *Soricum occentu dirimi auspicia, &c.*

(9) Je lis, avec le Pere Hardouin, *æstuationi suæ*. Quelques manuscrits portent *exustioni suæ*; leçon moins vraisemblable, encore que quelques-uns la défendent, comme une suite de ces mots, *contrectata adurit, &c.* qui précedent un peu auparavant.

(10) *Turbæ*, ce sont, à la lettre, les parties troubles, la lie d'une liqueur fermentescible; d'où se forme l'adjectif *turbidus*, qui se dit toujours, soit directement, d'une liqueur qui, en fermentant, cesse d'être diaphane; soit métaphoriquement, de tout ce qui étant propre à apporter de la confusion, peut être comparé à la lie & au marc des liqueurs. De là ces diverses manieres de parler si fréquentes chez Pline: *Turbida fit aqua; turbida flumina; turbidi lacus; turbidus liquor; turbidior aqua, &c.* Voyez la Table des Matieres. On lit dans les manuscrits *hominum urbis;* c'est manifestement une faute de copiste pour *hominum turbis*. Quoi qu'il en soit, Pline emploie ici le mot *turbæ* au propre, pour la matiere du trouble, la matiere fermentescible. D'autres Auteurs emploient ce même mot plus volontiers au figuré pour le trouble & la fermentation même. C'est dans ce sens que Plaute fait dire à un de ses personnages: *Tuæ mihi turbæ non placent... &* ailleurs: *Priusquam turbarum quid faciat amplius.* Ne lit-on pas aussi chez

qui ne volent que dans les ténebres, & dont les cris lugubres troublent le repos de la nuit; & à ces animaux de mauvais augure (8), qui, aussi-tôt qu'ils paroissent, rompent toutes les entreprises. Mais comme la majesté de la Nature se montre plus libérale à produire des choses utiles & salutaires (ce qui se remarque principalement en fait d'aliments), elle a produit aussi un plus grand nombre de gens de bien & d'honneur, qui font notre consolation & notre joie. C'est pourquoi, laissons s'aigrir & fermenter (9) cette lie (10) des hommes, & continuons d'expliquer les œuvres de la Nature. C'est à quoi nous travaillerons avec d'autant plus de courage, que nous cherchons plutôt (11) à faire quelque chose de bon & de profitable, qu'à nous acquérir de la réputation. Nous allons donc parler des travaux de la campagne, c'est-à-dire de détails traités aujourd'hui de rustiques, mais qui, chez les Anciens, étoient en singulier honneur.

De quoi fut composée, à Rome, la premiere couronne (1).

Un des premiers ordres qu'institua Romulus, fut (2) celui de

Cicéron (*pro Cæcina*) : *Quanta in turba quantaque in confusione rerum omnium viveremus*. C'est pourquoi Ulpien observe que *turba* est synonyme de *perturbatio* ; ce qu'il articule en ces termes : *Factum est ut perturbationem appellemus turbam*. Le Pere Hardouin, qui suit la leçon *hominum turbis*, n'en avoit nullement compris la signification.

(11) Ceci pourroit être une critique indirecte de Tite Live. On peut se rappeller d'avoir lu dans la Préface à Titus (si toutefois cette Préface est de Pline) : *Profiteor mirari me T. Livium ... sic orsum : satis jam sibi gloriæ quæsitum ... Majus meritum esset, operis amore, non animi causâ perseverasse, &c.*

(1) Il est à peine question d'aucune couronne dans ce chapitre, lequel comprend des détails beaucoup plus intéressants que celui de la premiere couronne en usage chez les Romains. Mais il faut toujours se souvenir que Pline n'est nullement l'auteur des titres qu'on a jugé à propos, depuis plusieurs siecles, de mettre aux diverses sections apparentes de son ouvrage : & ces sections elles-mêmes sont la plupart du tems très arbitraires, ou même faites à faux, comme j'ai eu plus d'une fois occasion de le faire observer. Le vrai titre du chapitre actuel devroit être : *En quel honneur étoit l'agriculture chez nos aïeux.*

(2) Ecoutons Aulu-Gelle, liv. 6, chap. 7, p. 377 : *Sabinus Masurius in*

ſeque duodecimum fratrem appellavit inter illos, ab Acca Laurentia nutrice ſua genitos, ſpiceâ coronâ, quæ vittâ albâ colligaretur, in ſacerdotio eis pro religioſiſſimo inſigni datâ, quæ prima apud Romanos fuit corona : honoſque is non niſi vitâ finitur, & exſules etiam captoſque comitatur. Bina tunc jugera populo Romano ſatis erant, nullique majorem modum attribuit : quo ſervos paulo ante principis Neronis, contemptis hujus ſpatii viridariis, piſcinas juvat habere majores : gratumque, ſi non aliquem & culinas.

Numa inſtituit Deos fruge colere, & molâ ſalsâ ſupplicare, atque (ut auctor eſt Hemina) far torrere, quoniam toſtum cibo ſalubrius eſſet. Id uno modo conſecutum, ſtatuendo non eſſe purum ad rem divinam, niſi toſtum. Is & For-

---

primo Memorialium, Accam Laurentiam Romuli nutricem fuiſſe dicit. Ea, inquit, mulier ex duodecim filiis maribus unum morte amiſit. In illius locum Romulus Accæ Laurentiæ ſeſe filium dedit, ſeque & cæteros ejus filios Fratres Arvales appellavit. Ex eo tempore collegium manſit Fratrum Arvalium numero duodecim, cujus ſacerdotii inſigne eſt ſpicea corona, & albæ infulæ. Conſultons auſſi Varron, *de Lingua Latina*, liv. 4, p. 23 : *Fratres Arvales dicti ſunt, qui ſacra publica faciunt propterea ut fruges ferant arva.* On lit auſſi chez Feſtus : *Ambarvales hoſtiæ appellabantur quæ pro arvis à duobus Fratribus ſacrificabantur.* Les victimes en queſtion étoient menées en proceſſion juſqu'à trois fois autour des bleds, comme il ſe voit par ce vers des *Géorgiques :*

Terque novas circum felix eat hoſtia fruges.

(3) Elle fut, dit-on, ſurnommée *Lupa*, parceque c'étoit une courtiſanne ; ce qui donna lieu à la fable de Romulus & Remus allaités par une louve. Voyez Plutarque, vie de Romulus.

(4) Ceci eſt emprunté de Varron, *de re ruſt.* liv. 1, chap. 10.

(5) On traduit aſſez volontiers *jugerum* par *arpent :* mais il eſt de fait que le *jugerum* & notre *arpent* ſont deux meſures différentes. Peut-être, au reſte, ont-ils eu autrefois plus de rapport ; car il eſt à obſerver que notre arpent n'a pas la même meſure dans toutes les provinces. Voyez le chapitre ſuivant.

(6) Ainſi que le dit Ovide, *Faſt.* liv. 1 :

Cum Cereale ſacerdos
Imponit libum mixtaque farra ſali.

(7) Comme l'inſinue le même Poète, *ibid.* liv. 2.

Uſibus admoniti flammis torrenda dedère.

(8) Ainſi nommés de la Déeſſe *For-*

Sacrificateurs des champs. Ils étoient au nombre de douze : Romulus en voulut être, & il se nomma le douzieme Frere ; car les onze autres étoient fils d'Acca Laurentia (3), sa nourrice. Il leur donna pour marque de leur sacerdoce, une couronne d'épis de bled, laquelle étoit liée avec une bandelette blanche ; & ce furent là les premieres couronnes dont on usa à Rome. La dignité de ces Prêtres dure tant qu'ils vivent ; & ceux même qui sont exilés ou prisonniers, ne la perdent pas pour cela. Dans (4) ces premiers tems, deux *jugerum* (5) de terre suffisoient à chaque citoyen Romain ; & Romulus ne leur en assigna pas davantage. Maintenant certains hommes, qu'on se souvient d'avoir vus esclaves de Néron, ont, je ne dis pas des vergers, mais des viviers de ce même espace ; car pour ce qui est de vergers de deux *jugerum*, cela ne seroit compté pour rien par eux : & je n'oserois même assurer si quelques-uns de ces nouveaux personnages n'ont pas des cuisines d'une plus grande étendue.

Le Roi Numa ordonna d'honorer les Dieux en leur offrant du bled & de la farine mêlée (6) de sel. Il voulut même, selon Hémina, que l'on ne se servît à cet usage que de bled rôti (7) au four, parceque dans cet état, étant plus sain à manger, il est, par cette raison, plus digne d'être offert aux Dieux : & comme il vit que les Romains étoient peu exacts à remplir scrupuleusement cette condition du sacrifice, il en fit une loi expresse, par laquelle il défendit d'offrir aux Dieux d'autre bled, que celui qui auroit été ainsi préparé. Il institua aussi des fêtes Fornacales (8), appellées

nax, appellée ainsi elle-même, parcequ'on entroit dans un four pour la priet, du moins à ce qu'on peut juger d'un passage d'Ovide, *ibid.* lequel passage est pourtant susceptible d'un autre sens :

> Facta Dea est Fornax. Læti fornace coloni
> Orant, ut fruges temperet illa suas.
> Curio legitimis nunc Fornacalia verbis
> Maximus indicit, &c.

Dans ces vers, le mot *fornace* peut également se rapporter à *orant* ou à *temperet*, d'où naît l'amphibologie. Le P. Hardouin s'est déterminé pour le premier sens. *Cùm in fornacibus precarentur, &c.* écrit-il. Le second sens paroît être plus analogue à ce qu'écrit Festus : *Fornacalia, feriæ institutæ sunt farris torrendi gratiâ : quod ad Fornacem, quæ in pistrinis erat, sacrificium*

nacalia instituit farris torrendi ferias, & æquè religiosas terminis agrorum. Hos enim Deos tunc maximè noverant: Sejamque à ferendo, Segestam à segetibus appellabant: quarum simulacra in Circo videmus. Tertiam ex his nominare sub tecto religio est. Ac ne degustabant quidem novas fruges aut vina, antequam sacerdotes primitias libassent,

---

fieri solebat. Fornacalia sacra erant, cùm far in fornaculis torrebant.

(9) Les premieres, ou Fornacales, se célébroient au jour choisi & indiqué par l'Officier public appellé *Maximus Curio*, comme on l'a vû dans les vers d'Ovide cités note précédente; au lieu que les fêtes Terminales, ou consacrées au Dieu Terme, avoient une époque fixe, & se célébroient au mois de Février. Ovide parle aussi de ces fêtes Terminales, *ibid.*

Nox ubi transierit, solito celebretur honore
Separat indicio qui Deus arva suo.
Termine, sive lapis, sive es defossus in agro
Stipes, ab antiquis tu quoque numen habes.
Te duo diversa domini de parte coronant:
Binaque serta tibi, binaque liba ferunt, &c.

Le Curion, selon les Doctes, n'étoit autre que *Sacerdos Curiæ*. Quelques-uns veulent que la dignité curiale & le nom de *Curé* viennent de là.

(10) Cette même Déesse n'est point appellée *Seja*, mais *Sessia* par Tertullien, lorsqu'il dit, dans son livre des Spectacles: *Singula ornamenta Circi singula templa sunt.... Sessias à sementationibus, Messias à messibus; Tutelinas à tutela fructuum, sustinent columnæ, &c.* Macrobe, liv. 1, *Saturn.* chap. 16, la nomme *Seja*, & cette leçon est celle des manuscrits de Pline. On lit aussi *Seja*, & non pas *Sessia*, chez S. Augustin, *Cité de Dieu*, liv. 4, chap. 8. Voyez la note suivante.

(11) Pline est le seul qui nomme cette Déesse *Segesta*. S. Augustin, *ibid.* la nomme *Sejetia*. Voici ses paroles: *Sata frumenta, quamdiu sub terra essent, præpositam voluerunt habere Deam Sejam: cùm verò jam super terram essent, & segetem facerent, Deam Segetiam: frumentis verò collectis atque reconditis ut tutò servarentur, Deam Tutelinam præposuerunt.* Macrobe, *Saturn.* liv. 1, chap. 16, appelle aussi cette même Déesse *Segetia* dans ce passage: *Apud veteres, qui nominasset Salutem, Semoniam, Sejam, Sejetiam, Tutilinam, ferias observabat.* Malgré ces autorités, je pense que la leçon qu'offre le texte de Pline est la seule à suivre pour exprimer la diversité en question; & que par la suite S. Au-

de

de la sorte, parceque dans ces jours-là chacun faisoit rôtir son bled au four : il institua, de plus, les fêtes Terminales à l'honneur du Dieu qui préside aux limites des champs. Ces deux fêtes étoient religieusement observées (9); car en ce tems-là les Romains connoissoient principalement les Dieux champêtres : témoin ce Dieu Terme, ainsi nommé parcequ'il présidoit au terme, c'est-à-dire à la borne ou limite d'un champ : témoin encore la Déesse *Seja* (10) qui prit son nom de la semaille du bled; & la Déesse *Segesta* (11), qui prit le sien du mot *seges*, moisson. Nous voyons encore dans le grand Cirque les statues de ces deux Déesses. Quant à la Déesse *Segesta*, il n'est pas permis de la nommer à moins qu'on ne soit dans les champs (12). Enfin on ne goûtoit ni bled nouveau ni vin nouveau que les Prêtres n'en eussent fait des offrandes & des libations (13) aux Dieux.

gustin, Macrobe, & d'autres Critiques, auront confondu la Déesse *Segesta*, qui préside aux moissons, avec la Déesse *Sejetia*, qui n'est autre que la Victoire, & dont les médailles font mention. En effet, sur une médaille d'argent de Salonina Augusta, on voit un arc de triomphe sous lequel est une Divinité les bras étendus, qui ne sauroit être que la Victoire ouvrant ses bras pour recevoir des tributs & des dépouilles. Cette médaille étoit de quelque ville Gauloise. On sait que les Celtes appelloient la Victoire *Seg* & *Sig*. Encore aujourd'hui les Allemands l'appellent *Sieg*. Le Pere Hardouin donne de cette médaille une interprétation bizarre, que nous ne nous arrêterons pas à réfuter. Au reste, on comprend assez que le même mot qui exprimoit la moisson, pouvoit, chez d'autres peuples, exprimer la victoire; car chez les Celtes, c'étoit la victoire qui donnoit la moisson; & Pline vient d'observer que la plus ancienne couronne qui ait été connue des Romains, c'étoit la couronne d'épis.

(12) C'est qu'on eût tiré à mauvais présage si quelqu'un eût appellé la moisson dans la ville; car la moisson d'une ville, c'est le pillage. Voyez d'autres raisons hasardées par le Pere Hardouin, édition *in-fol.* tome 2, p. 150.

(13) Ainsi que le dit Tibulle, *Eleg.* 1, liv. 1 :

Et quodcumque mihi pomum novus educat annus,
Libatum agricolæ ponitur antè Deo.



De jugere, & actu, & legibus circa pecora, & quoties & quibus temporibus fuit summa vilitas annonæ, & qui agriculturâ illustres.

CAPUT 3. JUGUM vocabatur, quòd uno jugo boum in die exarari posset: actus, in quo boves agerentur cum aratro, uno impetu justo. Hic erat CXX pedum: duplicatusque in longitudinem jugerum faciebat. Dona amplissima imperatorum ac fortium civium, quantum quis uno die plurimum circumaravisset. Item quartarii farris, aut heminæ, conferente populo. Cognomina etiam prima inde, Pilumni, qui pilum pistrinis invenerat: Pisonis, à pisendo. Jam Fabiorum, Lentinorum, Ciceronum, ut quisque aliquod optimè genus sereret. Juniorum familiæ Bubulcum nomi-

(1) Aujourd'hui même en Auvergne, on dit un *joug de terre*. Au reste, ce que dit ici Pline est tiré de Varron, *de re rust.* chap. 10. On y lit: *Modos quibus metirentur rura alius alios constituit. Nam in Hispania ulteriore metiuntur jugis: in Campania versibus: apud nos in agro Romano & Latio jugeris. Jugum vocant quod juncti boves uno die exarare possunt. Versum dicunt centum pedes quocumque versum quadratum. Jugerum quod quadratos duos actus habeat. Actus quadratus qui & latus est pedes* CXX *& longus totidem. Is modus acnua* (on lit *agna* chez Columelle) *latinè appellatur.* C'est d'après ce passage précieux de Varron que je lis ici au texte de Pline *jugum vocabatur*, au lieu dè *jugerum*, qu'on lit dans les manuscrits & dans les éditions antérieures au Pere Hardouin.

(2) Notre arpent est communément de mille huit cents pieds, ou, ce qui revient au même, de cent perches, au lieu que le *jugerum* des Latins, selon Columelle, l. 5, c. 1, avoit deux cents quarante pieds de long sur cent vingt pieds de large. Notre arpent n'a donc rien de commun avec le *jug rum.* Consultez, sur la différente étendue de l'arpent, selon nos différentes provinces, Du Cange, au mot *Arapennis.* Columelle écrit que par *Arepennis* les Gaulois entendoient un demi-*jugerum.*

(3) Ou la quatrieme partie d'un conge, c'est-à-dire environ le contenu d'une pinte.

(4) Environ le contenu d'une chopine.

(5) *Pilumnus pinsendi frumenti usum invenit: unde à pistoribus colitur. Ab*

Du jugerum *ou journée de deux bœufs attelés au même joug : de l'acte ou tâche d'une ſeule traite : en quel tems les vivres furent à Rome à très bas prix : des perſonnages qui ſe ſont diſtingués dans l'agriculture.*

On appelloit *joug* (1) l'eſpace de terre qu'une paire de bœufs peut labourer dans un jour; & *actus*, celui que des bœufs peuvent labourer d'une traite, ſans ſe repoſer. Ce dernier étoit de cent vingt pieds en quarré; & étant doublé en longueur, il faiſoit un *jugerum* (2). Le plus grand préſent dont on récompenſoit un Général d'armée, ou un vaillant citoyen, c'étoit de lui donner autant de terre qu'un homme en peut labourer en un jour : & l'on regardoit comme une largeſſe conſidérable lorſqu'on recevoit du peuple un quartal (3) de bled, ou même ſeulement une hémine (4). L'agriculture étoit ſi eſtimée à Rome, que les premieres maiſons de cette ville en ont tiré leurs noms : témoins les *Pilumnes* (5), ainſi appellés à cauſe des pilons qu'un de leur race inventa pour piler le bled : témoins encore les *Piſons*, ainſi nommés du mot Latin *piſere*, piler : enfin témoins les *Fabius*, les *Lentinus* (6), les *Cicérons*, appellés de la ſorte à cauſe des différents légumes que leurs ancêtres reſpectifs cultivoient (7) avec le plus de ſuccès. Les Junius prirent le nom de *Bubulcus* (8), en mémoire d'un de leurs

ipſo etiam pilum dicitur. Servius, *in Æneid. lib.* 9.

(6) Je lis *Lentinorum* avec les manuſcrits, & non pas *Lentulorum* avec les Editeurs.

(7) D'autres ont prétendu que les premiers perſonnages qui ont tranſmis ces différents noms à leur poſtérité, les avoient reçus à titre de ſobriquets, & parcequ'ils avoient ſur le viſage certains ſignes naturels qui imitoient une feve, une lentille, un pois chiche, &c.

(8) On trouve parmi les perſonnages conſulaires un *Caius Junius Bubulcus*, deux fois Conſul, & ſucceſſivement Dictateur, puis Maître de la Cavalerie. Voyez Tite Live, liv. 9. On trouve auſſi, parmi les Ediles de Rome (année 197), un Caius Junius L. F. C. N. (c'eſt-à-dire fils de Lucius, & petit-fils de Caius), ſurnommé

naverunt, qui bubus optimè utebatur. Quin & in sacris nihil religiosius confarreationis vinculo erat: novæque nuptæ farreum præferebant.

Agrum malè colere, censorium probrum judicabatur. Atque (ut refert Cato) quem virum bonum colonum dixissent, amplissimè laudasse existimabant. Hinc & locupletes dicebant, loci, hoc est, agri plenos. Pecunia ipsa à pecore appellabatur. Etiam nunc in tabulis censoriis pascua dicuntur omnia, ex quibus populus reditus habet, quia diu hoc solum vectigal fuerat. Multatio quoque non nisi ovium boumque impendio dicebatur: non omittendâ priscarum legum benevolentiâ; cautum quippe est, ne bovem, priusquam ovem, nominaret, qui indiceret multam. Ludos boum causâ celebrantes, Bubetios vocabant. Servius rex, ovium boumque effigie primus

pareillement *Bubuleus*. Voyez les *Fastes* de Pighius. Bouvier, & le Bouvier, noms qui répondent au *Bubulcus* des Latins, sont des noms propres assez communs parmi les familles Françoises. Le vrai nom de famille de M. de Fontenelle étoit le Bouvier.

(9) J'ai traduit ainsi pour rendre en François le mot *Bubulcus* qui précede. Le texte porte, *qui s'entendoit parfaitement à diriger les bœufs, à tirer parti de leurs travaux, & qui connoissoit généralement ce qui a rapport à leur régime*; car tout cela est compris dans ce peu de mots, *qui bubus optimè utebatur.*

(10) C'est à-dire *consacrorum communicatio*, selon l'interprétation de Festus. On trouve *confarreatus* & *confarreare* chez Tacite, liv. 4: *Patricios confarreatis parentibus genitos... Omissâ confarreandi assuetudine, aut inter paucos retentâ.*

(11) Aulu-Gelle, liv. 4, chap. 12, p. 302: *Si quis agrum suum passus fuerat sordescere, eumque indiligenter curabat, ac neque araverat, neque purgaverat: sive quis arborem suam vineamque habuerat derelictui, non id sine pœna fuit: sed erat opus Censorium, Censoresque ærarium faciebant, &c.*

(12) Dans la Préface de son Traité *de re rust.* où on lit: *Et virum bonum, cùm laudabant, ita laudabant: Bonum agricolam, bonumque colonum. Amplissimè laudari existimabatur, qui ita laudabatur.*

(13) Nous discuterons cette question au livre 33, chap. 3.

(14) La petite amende consistoit en moutons. Celle de ce genre n'excédoit jamais deux moutons; souvent on

ancêtres, qui étoit un excellent bouvier (9). Dans la cérémonie des noces, il n'y avoit rien de plus sacré que l'union qui se contractoit par l'offrande d'un gâteau de farine de froment; acte qui s'appelloit *confarréation* (10). Voilà pourquoi on portoit devant la nouvelle mariée un gâteau de cette farine.

Celui qui cultivoit mal son champ, étoit (11) puni par les Censeurs : &, comme rapporte Caton (12), on ne croyoit pas pouvoir mieux louer quelqu'un, qu'en disant qu'il étoit un bon laboureur. De là vient qu'en Latin on a appellé un homme riche *locuples*, comme qui diroit *loci plenus;* car les anciens Latins appelloient un champ *locus*. Le mot *pecunia*, argent, vient de *pecus* (13), petit bétail. Encore aujourd'hui, dans les regiftres des Censeurs, toutes les choses dont le peuple Romain tire des droits, sont nommées pâturages, parceque les pâturages firent long-tems son seul revenu. Les amendes (14) ne se payoient qu'en moutons ou en bœufs: ce qui montre la douceur des anciennes loix; car elles défendoient aux Juges d'imposer une amende en bœufs avant d'en avoir imposé en moutons. On célébroit en l'honneur des bœufs des jeux appellés *Bubétiens*. Le Roi Servius Tullius fut le premier (15) qui fit battre de la monnoie d'airain,

en étoit quitte pour un seul. Toute amende en moutons supposoit un délit de peu de conséquence : mais la grande amende étoit de trente bœufs, & n'excédoit jamais ce nombre; & comme ces trente bœufs représentoient alors une somme de cent vingt livres seize sols (monnoie de France), l'amende majeure fut fixée à cette somme lorsque l'usage de la monnoie fut plus commun. Voyez Festus, au mot *Mulcta;* Aulu-Gelle, l. 11, chap. 1, p. 577; & Du Cange (*Gloss.*), au mot *Vacca*.

(15) De tems presque immémorial la monnoie Phénicienne représentoit un taureau ou bœuf traversant une met, & sur le dos duquel étoit une jeune fille; emblême qui fut interprété par les Grecs comme une tradition de Jupiter enlevant Europe. Mais, comme je l'ai observé dans mes *Origines Uriennes*, il y a lieu de croire que cette Europe, qui traverse ainsi la mer, ne désigne autre chose que l'époque du premier passage de la jeunesse Européenne en Asie. Les Athéniens, peuple très ancien, marquoient aussi leur monnoie d'un bœuf, témoin le proverbe *bovem habet in lingua*, qui se disoit contre les Orateurs qui se laissoient corrompre. Voyez Esychius, p. 197; le *Scholiaste* d'Aristo-

æs ſignavit. Frugem quidem aratro quæſitam furtim noctu paviſſe, ac ſecuiſſe, puberi XII tabulis capitale erat: ſuſpenſumque Cereri necari jubebant, graviùs quàm in homicidio convictum: impubem Prætoris arbitratu verberari: noxiamque duplione decerni.

Jam diſtinctio honoſque civitatis ipſius non aliunde erat. Rusticæ tribus laudatiſſimæ eorum, qui rura haberent. Urbanæ verò, in quas transferri ignominia eſſet, deſidiæ probro. Itaque quatuor ſolæ erant à partibus urbis in queis habitabant, Suburrana, Palatina, Collina, Exquilina. Nundinis urbem reviſitabant, & ideo comitia nundinis haberi non licebat, ne plebs ruſtica avocaretur. Quies ſomnuſque in ſtramentis erat. Gloriam denique ipſam à farris honore adoream appellabant. Equidem ipſa etiam

phane ſur la Comédie des Oiſeaux, p. 594; Euſtathe, ſur le premier livre de l'*Iliade*, v. 449, p. 252; & ce que nous aurons encore à dire ſur ce ſujet au liv. 33, chap. 3.

(16) *Qui frugem aratro quæſitam furtim mox pavit, ſecuitque, ſuſpenſus Cereri necator; impubes Prætoris arbitrio verberator, noxiamque duplione decernito* Fabula VII, cap. 2.

(17) Je traduis ici ſagement *Prætor* par *Juge*, comme pluſieurs ont coutume de faire. Conſultez, ſur les fonctions préciſes du Préteur, Voſſius, dans ſes *Etymologies*.

(18) Conſultez, ſur cette queſtion, la ſavante Diſſertation de M. Boindin ſur les Tribus Romaines. Au reſte, Pline eſt d'accord ici avec Columelle, qui écrit, dans ſa Préface: *At me hercule vera illa Romuli proles, . . . ſemper ruſticam plebem præpoſuit urbanæ. Ut enim qui in villis intra conſepta morarentur, quàm qui foris terram molirentur, ignaviores habiti: ſic eos, qui ſub umbra civitatis intra mœnia deſides cunctarentur, quàm qui rura colerent, ... ſegniores viſi.*

(19) Aſconius Pædianus (dans ſon Commentaire ſur la troiſieme Verrine de Cicéron) n'en compte que trois, qu'il appelle tout autrement; ſavoir, la Tatienne (*Tatienſem, à Tatio Rege*); la Ramneſe (*Ramnenſem, à Romulo*); & la Lucere (*Lucerem, à Lucumone*). Mais Pline a formellement pour lui Varron, *de Ling. Lat.* liv. 4; & Feſtus vient encore à l'appui. Au reſte, conſultez la Diſſertation de M. Boindin, déja citée note précédente.

(20) Sur l'origine de ce nom, conſultez Feſtus. La porte Suburrane étoit dans le troiſieme quartier de la ville, ſelon Publius Victor; la Palatine & le

ſur laquelle étoit repréſenté un mouton ou un bœuf. Les loix des Douze Tables (16) condamnoient à mort quiconque, en âge de puberté, auroit fait paître de nuit le bétail dans les bleds, ou les auroit coupés : & celui qui étoit convaincu d'un tel crime, devoit, pour ſatisfaire à la Déeſſe Cérès, être pendu & étranglé, & puni plus rigoureuſement qu'un homicide. Si le coupable n'étoit pas en âge de puberté, il devoit être battu, ſelon la volonté du Juge (17), & le dommage être payé au double.

Le rang & la dignité des citoyens ſe régloit ſuivant qu'ils étoient laboureurs ou non. Ainſi, on tenoit pour les premiers de Rome ceux qui avoient des terres, & les tribus de la campagne étoient les plus (18) eſtimées. Celles de la ville, au contraire, étoient mépriſées, comme étant compoſées de gens oiſifs; & c'étoit un déshonneur d'y être transféré. Auſſi n'y en avoit-il que quatre (19), & elles tiroient leurs noms des différents quartiers où elles habitoient, & d'où elles étoient appellées la Suburrane (20), la Palatine, la Colline, & l'Eſquiline. Les citoyens ruraux venoient à la ville les jours de marché : c'eſt pourquoi il n'étoit pas (21) permis de tenir des aſſemblées ces jours-là, afin que le peuple de la campagne ne fût pas détourné de ſon travail. La paille fraîche ſervoit (22) alors de lit pour dormir & prendre le repos. On honoroit tellement le bled, que la gloire ſe nommoit *adorea* (23), du mot Latin

Palatium, dans le dixieme; l'Eſquiline & les Eſquilies, dans le cinquieme, ainſi que la porte Colline.

(21) Je lis, avec le Pere Hardouin & tous les manuſcrits, *& ideo comitia nundinis.* Cette leçon manuſcrite eſt pleinement juſtifiée par ce paſſage de Feſtus : *Nundinas feriatum diem eſſe voluerunt antiqui, ut ruſtici convenirent mercandi vendendique causâ : eumque nefaſtum, ne ſi liceret cum populo agi, interpellarentur nundinatores.* Le Pere Hardouin fait obſerver que ceux qui prétendent corriger au texte *comitia nundinis* en *comitia niſi nundinis*, d'après pluſieurs paſſages de Varron, de Columelle, & de Denys d'Halicarnaſſe, confondent les derniers tems de la République avec les premiers.

(22) Ainſi que le dit Ovide, *Faſt.* liv. 1 :

Nec pudor in ſtipula placidam cepiſſe quietem,
Et fenum capiti ſuppoſuiſſe ſuo.

Ovide, *ibid.* liv. 3 :

In ſtipula placidi capiebant munera ſomni :
Et tamen ex illo venit in aſtra toro.

(23) Feſtus : *Adoream laudem ſive*

verba priſcæ ſignificationis admiror. Ita enim eſt in commentariis Pontificum : Augurio canario agendo dies conſtituantur, priuſquam frumenta vaginis exeant, & antequam in vaginas perveniant.

Ergo iis moribus non modò ſufficiebant fruges, nullâ provinciarum paſcente Italiam ; verùm etiam annonæ vilitas incredibilis erat. Manius Marcius Ædilis plebis primum frumentum populo in modios aſſibus donavit. L. Minucius Augurinus, qui Sp. Melium coarguerat, farris pretium in trinis nundinis ad aſſem redegit undecimus plebei Tribunus : qua de cauſa ſtatua ei extra portam Trigeminam, à

gloriam dicebant, quia glorioſum eum putabant eſſe qui farris copiâ abundaret. Horace a auſſi employé le mot *adorea*, liv. 4, *Carm.* 4 :

Et pulcher fugatis
Ille dies Latio tenebris,
Qui primus almâ riſit adoreâ.

Je penſe que le mot *adorea* n'eſt venu à ſignifier gloire, que parceque, comme Pline l'a obſervé plus haut, les premieres couronnes, à Rome, ont été d'épis de bled. J'ai déja fait obſerver une ſynonymie frappante en certaines langues entre le mot qui ſignifie victoire & celui qui ſignifie moiſſon de bled ; témoin *Segeſta*, la Déeſſe de la moiſſon, & *ſeg* ou *ſieg*, la victoire en Celtique ; d'où la Déeſſe de la victoire eſt appellée dans une médaille *Segetia*, comme je l'ai fait voir au chapitre précédent.

(24) C'eſt-à-dire, *Pour tirer des augures par le ſacrifice d'une chienne* (cette chienne devoit être rouſſe, comme on le verra au ch. 29), *prenez jour à cet effet, avant que le bled ne ſorte du fourreau, & avant qu'il n'y entre:* c'eſt-à-dire, ſacrifiez deux fois ; la premiere, quand le bled ſort de terre (il ſort alors de ſon premier fourreau) ; & la ſeconde, lorſqu'il entre dans le fourreau ſupérieur, d'où ſort l'épi tout formé. *Primitus ſpica cùm oritur in vagina eſt*, écrit Varron, *de re ruſt.* liv. 1, chapitre 48. Ce même Auteur écrit, *ibid.* chap. 32 : *Frumentum dicunt quindecim diebus eſſe in vaginis, quindecim florere, quindecim exareſcere, cùm ſit maturum.* Les Critiques n'ont point compris qu'il s'agit ici chez Pline d'un double ſacrifice fait en deux époques : auſſi ſe ſont-ils tous abuſés ſur le vrai ſens de *priuſquam frumenta vaginis exeant, & antequam in vaginas perveniant.* M. Deſplaces, p. 263, eſt du nombre de ceux qui s'y ſont mépris.

(25) Ceci paroît emprunté de Columelle, qui, au ſurplus, enchérit encore ſur Pline, dans le tableau qu'il fait de l'ancienne fertilité de l'Italie. Voyez la Préface de cet Auteur, p. 7.

(26) Pighius place cette Edilité l'an de Rome 298, ſous le Conſulat de Marcus Valerius Maximus, & de Spu-

ador,

ador, qui signifie une sorte de bled. J'avoue que j'aime à rencontrer de ces mots du bon vieux tems : ceux-ci sont tirés des livres des Pontifes : *Augurio canario* (24) *agendo dies constituantur, priusquam frumenta vaginis exeant, & antequam in vaginas perveniant.*

Avec une semblable maniere de vivre, l'Italie non seulement (25) avoit suffisamment de bleds, sans en tirer alors des autres pays ; mais, en outre, les denrées y étoient à si bon marché qu'on a peine aujourd'hui à le croire. Manius Marcius, étant Edile (26), fut le premier qui donna le bled au peuple Romain à raison d'un as le boisseau. Lucius (27) Minucius Augurinus, qui avoit découvert les mauvais desseins de Spurius Melius, fournit de froment trois divers marchés, à un as le boisseau (28), dans le tems qu'il étoit l'onzieme Tribun du peuple. C'est pourquoi le peuple Romain lui dressa une statue hors de la porte Trigémine (29), chacun s'étant cotisé pour les frais de cette dépense.

rius Virginius Tricostus. Voyez une médaille de Manius Marcius, chez Patin, p. 166.

(27) Le prénom de Lucius lui est donné par plusieurs manuscrits d'élite : ce même prénom se trouve omis dans la plupart des autres ; mais, au surplus, il est confirmé par l'autorité de Tite Live, chez qui on lit, liv. 4, p. 61 : *Lucius Minucius bove aurato extra portam Trigeminam est donatus, ne plebe quidem invitâ, quia frumentum Melianum assibus in modios æstimatum plebi divisit. Hunc Minucium apud quosdam auctores transisse à Patribus ad plebem, undecimumque Tribunum plebis cooptatum, seditionem motam ex Meliana cæde sedasse invenio.*

(28) On trouve chez Patin, p. 179, une médaille curieuse, qui est un monument encore subsistant de cet événement mémorable. Je vais joindre ici une note de M. Desplaces : » L'*as* » ou ancien sol Romain revient environ à dix deniers, monnoie de France. Le boisseau Romain étoit à-peu-» près égal au boisseau François : celui » de Paris doit avoir, suivant l'Or-» donnance de 1669, huit pouces » deux lignes & demie de haut, sur » dix pouces de large ou de diametre » d'un fût à l'autre. Le *modius* ou bois-» seau Romain, mesure de choses se-» ches, contenoit la troisieme partie » d'une *amphore* ; l'*amphore* contenoit » quatre-vingts livres pesant d'eau ; » par conséquent le boisseau en con-» tenoit vingt-six livres & demie & » un sixieme pesant : la livre Ro-» maine n'étoit que de dix onces & » demie ».

(29) Ainsi appellée à cause des trois freres Horace, qui sortirent par cette porte. Elle fut nommée ensuite la porte d'Ostie ; c'est le nom que lui donnent Ammien, Procope, & plusieurs autres. On la nomme actuellement la porte S. Paul.

populo ſtipe collatâ ſtatuta eſt. Trebius in ædilitate aſſibus populo frumentum præſtitit : quam ob cauſam & ei ſtatuæ in Capitolio ac Palatio dicatæ ſunt : ipſe ſupremo die populi humeris portatus in rogum eſt. Verùm quo anno Mater Deûm advecta Romam eſt, majorem eâ æſtâte meſſem, quàm antecedentibus annis decem, factam eſſe tradunt. M. Varro auctor eſt, cùm L. Metellus in triumpho plurimos duxit elephantos, aſſibus ſingulis farris modios fuiſſe : item vini congios, ficique ſiccæ pondo XXX, olei pondo X, carnis XII. Nec è latifundiis ſingulorum contingebat arcentium vicinos : quippe etiam lege Stolonis Licinii incluſo modo quingentorum jugerum, & ipſo ſuâ lege damnato, cùm ſubſtitutâ filii perſonâ ampliùs poſſideret. Luxuriantis jam Reipublicæ fuit iſta menſura. Manii quidem Curii poſt triumphos immenſumque terrarum adjectum imperio nota concio eſt : perniciosum intelligi ci-

(30) Je lis ici *Trebius* avec le Pere Hardouin, & non *Treius*, comme d'autres liſent. On voit un Trebius Edile l'an de Rome 345. Conſultez Gruter, qui fait ſouvent mention de Trebius.

(31) L'an de Rome 550, ſous le Conſulat de Marcus Cethegus & de Publius Sempronius Tuditanus. Voyez Tite Live, liv. 29, p. 342.

(32) La Déeſſe Cybele.

(32*) Je lis au texte, avec Turnebe & le Pere Hardouin, *majorem eâ æſtate meſſem*. On lit dans quelques manuſcrits, qui ſont ici en faute, *majorem eâ æſtatem eſſe*. Il n'y a pas à héſiter ſur le choix des deux leçons.

(33) L'an de Rome 604, durant la premiere guerre Punique.

(34) Polybe, contemporain de Caton, écrit, liv. 1, quelque choſe de ſemblable : *Suis etiam temporibus medimnum frumenti ſiculum, quatuor obolis veniiſſe : hordei, duobus : metretam autem vini, tantidem quanti hordeum.* Voyez Lipſe, dans ſon Traité *de la Grandeur des Romains*, livre 4, chap. 9.

(35) Nous avons déja parlé de cette modicité exceſſive du prix des denrées au commencement du liv. 15.

(36) Varron, liv. 1, *de re ruſt.* en fait mention en ces termes : *Nam Stolonis illa lex, quæ vetat plus quingenta jugera habere civem Romanum, & qui propter diligentiam culturæ Stolonum confirmavit cognomen, &c.* Valere Maxime en parle auſſi, liv. 8, chap. 6, n°. 3, p. 381 : *Caius Licinius Stolo . . . cùm lege ſanxiſſet, ne quis ampliùs quàm quingenta agri jugera poſſideret, ipſe mille comparavit : diſſimulandique*

Trebius (30), étant Edile, fit aussi donner le bled au peuple à un as le boisseau : en mémoire de quoi on lui éleva des statues sur le Capitole, & sur le mont Palatin : & quand il fut mort, le peuple porta son corps sur le bûcher. On dit que l'année (31) où l'on apporta à Rome la Mere (32) des Dieux, la moisson (32*) fut plus abondante qu'elle n'avoit été de dix ans. Varron raconte que l'année (33) où Lucius Metellus amena en triomphe un si grand nombre d'éléphants, le boisseau de froment ne valoit (34) qu'un as ; & qu'un conge de vin (35), trente livres de figues seches, dix livres d'huile, & douze livres de viande (tous ces articles pris à part), ne valoient pas davantage. Non que les particuliers eussent alors d'amples domaines, ni qu'ils cherchassent à éloigner les limites de leurs voisins ; car, par la loi (36) de Licinius Stolon, il étoit défendu de posséder plus de cinq cents *jugerum* de terre ; & lui-même fut condamné (37), en vertu de sa propre loi, parceque sous le nom de son fils il en possédoit davantage. Voilà la quantité de terre que pouvoit avoir un particulier dans un tems où la République étoit déja devenue puissante. On se souvient des paroles remarquables de Manius Curius (38), dans la harangue qu'il fit après ses triomphes, & après avoir soumis à l'Empire une grande étendue de pays. Celui, dit-il, à qui sept *jugerum* de terre ne suffisent pas, doit être regardé comme un pernicieux citoyen.

criminis gratiâ, dimidiam partem filio emancipavit. Quam ob causam à M. Popilio Lænate accusatus, primus suâ lege cecidit : ac docuit, nihil aliud præcipi debere, nisi quod priùs quisque sibi imperaverit.

(37) Il fut condamné *decem millibus æris*, c'est-à-dire à une amende de 400 liv. monnoie de France. Voyez, sur ce fait, Tite Live, liv. 7, p. 126 ; Columelle, liv. 1, chap. 3, p. 18 ; Plutarque, vie de Camille, p. 150, &c.

(38) Son nom étoit passé en proverbe pour exprimer un homme frugal & modéré en toute chose ; ce qui a fourni à Juvénal ce beau vers contre les hypocrites :

Qui Curios simulant, & Bacchanalia vivunt.

Nous avons parlé de Manius Curius au liv. 7, chap. 16, & ch. 50. Voyez, sur le mot célebre dont il s'agit ici, Plutarque, *Apophthegmes*, p. 194 ; Valere Maxime, livre 4, chapitre 3, p. 209 ; & Columelle, liv. 1, chap. 3, p. 18. Manius Curius étoit surnommé *Dentatus* ; il fut Consul l'an de Rome 464.

vem, cui ſeptem jugera non eſſent ſatis. Hæc autem menſura plebei poſt exactos reges aſſignata eſt.

Quænam ergo tantæ ubertatis cauſa erat? Ipſorum tunc manibus imperatorum colebantur agri : ut fas eſt credere, gaudente terrâ vomere laureato & triumphali aratore : ſive illi eâdem curâ ſemina tractabant, quâ bella, eâdemque diligentiâ arva diſponebant, quâ caſtra : ſive honeſtis manibus omnia lætiùs proveniunt, quoniam & curioſiùs fiunt. Serentem invenerunt dati honores Seranum, unde cognomen. Aranti quatuor ſua jugera in Vaticano, quæ Prata

(39) Varron, *ibid.* écrit : *Ejuſdem gentis Stolonum C. Licinius Tribunus plebis cùm eſſet poſt Reges exactos annis CCCLXV, primus populum ad leges accipiundas in ſeptem jugera forenſia è Comitio eduxit.*

(40) M. Attilius Regulus Seranus, Conſul l'an de Rome 497, eſt le perſonnage déſigné ici par Pline. Le ſurnom de *Seranus* lui venoit *à ſerendo*, ſelon Pline, préjugé conſacré en quelque ſorte par ce vers de Virgile, *Enéide*, liv. 6, v. 844:

Et te ſulco, Serane, ſerentem.

Cependant ſi l'on prend garde que la premiere ſyllabe de *Sēranē*, chez Virgile eſt longue, tandis qu'elle devroit être breve ſi ce Poëte eût ſongé à dériver ce nom *à sĕrĕndō*, on ſe convaincra que Virgile n'a point eu en vue de dériver ce ſurnom de l'acte auquel on trouva ce perſonnage occupé. Il y a plus : toutes les anciennes médailles de la famille *Atilia* ou *Attilia* offrent *Saranus*, & non pas *Seranus*. Or *ſar-ran*, en langue Celtoſcythe, peut s'interpréter divine plaie, ou fléau de Dieu ; ce qui eſt directement la ſignification des noms propres, *At tila*, *At-tilius*, &c. comme je le prouverai plus au long dans un autre ouvrage. Je me contenterai d'établir ici que *Sarranus* eſt un ancien nom propre de terreur, Celtoſcythe d'origine, compoſé de deux racines ; *Sar*, qui ſignifie Maître, Seigneur, Dieu, en une infinité de langues ; & *ran* ou *rana*, qui, en langue Celtoſcythe ou Slawon moderne, ſignifie plaie, fléau. De même, *At-tilus*, ou *At-tila*, d'où ſe forme *Attilius*, ſignifie *fléau de Dieu*, venant de *At*, Dieu ou Pere, en une infinité de langues, & de *tilia*, frapper, tailler, faire plaie, dans la plupart des langues Scythico-Germaniques, tant modernes qu'anciennes : ce qui a donné lieu à quelques Hiſtoriens d'écrire, ſur la foi du vulgaire, que le Roi Attila ſe faiſoit appeller *le fléau de Dieu*, quoiqu'ils négligent de nous apprendre quel nom ce Prince portoit avant de prendre cette qualification injurieuſe à lui-même. Or je ferai voir, dans une diſſertation particuliere, qu'il eſt probable que ce Prince fut nommé ainſi dès ſa naiſſance, & que le préjugé dont nous parlons vient de la ſignification la plus vulgairement attachée à ce nom d'*Attila*, lequel, pris dans un autre ſens, peut au con-

Or c'est là justement la quantité qui fut assignée (39) à chacun du peuple, après l'expulsion des Rois.

Quelle étoit donc la cause d'une si grande abondance? C'est qu'alors les Généraux d'armée cultivoient leurs champs de leurs propres mains, & que la terre, comme il y a lieu de le croire, se complaisoit à se voir soignée par des hommes couronnés de laurier, & décorés de triomphes. Peut-être aussi cette abondance venoit-elle de ce que ces grands personnages ne s'appliquoient pas moins à l'agriculture qu'à la guerre, & n'étoient pas moins attentifs à bien préparer un fonds, qu'à bien placer un camp; ou, pour en revenir à notre premiere idée, cette abondance venoit de ce qu'une terre cultivée par des mains illustres produit toujours davantage, parcequ'elle est, à tous égards, mieux cultivée. Seranus (40) étoit occupé à semer son champ lorsqu'il reçut la nouvelle de sa nomination au Consulat; d'où lui vint ce surnom de *Seranus*, *à serendo*. Quintus Cincinnatus, en pareille circonstance, fut trouvé labourant (41) quatre *jugerum* de terre qu'il possédoit

traire signifier *image de Dieu*, signification que présente aussi le nom du pere d'Attila. En effet, le même mot *tilia*, qui, dans la plupart des langues Scythico-Germaniques, signifie tailler en pieces, faire plaie, &c. signifie aussi tailler en tablettes, ou faire un tableau; tellement que *tilia*, en Suédois, signifie expressément *tabula*: ainsi *Attila*, ramené à ces racines, signifie *tableau de Dieu*, *image de Dieu*; ce que signifie aussi directement le nom propre *Mun Dyse*, qui est le nom du pere d'*Attila*. Ce qu'il y a de très remarquable en ceci, c'est que la même alternative d'interprétation subsiste à l'égard du double nom *Attilius Saranus*, ou *Sarranus*. Car *Saranus* peut aussi s'interpréter *semblable à Dieu*, *Divin*, *&c.* & nous venons de voir, par l'exemple d'*Attila*, que le nom propre *Attilius* est très susceptible d'être pris dans le sens d'*image de Dieu*. Je dis que *Saranus* peut s'interpréter *Divin*: en effet, *Sar* est un des noms donnés à Dieu par les anciens hommes, d'autant que ce mot *Sar* signifie Maître, Seigneur. Il y a donc lieu de croire, comme je disois, que *Saranus* ne vient point *à serendo*, par toutes les raisons que j'en ai apportées, & que ce surnom étoit aussi ancien dans la famille *Attilia* que le nom *Attilius* lui-même; car j'ai eu plus d'une fois occasion de faire voir que dans la nomenclature Romaine, le nom & le prénom n'étoient, pour l'ordinaire, qu'un équivalent l'un de l'autre. Voyez plusieurs médailles de la famille *Atilia* ou *Attilia*, principalement chez Patin, p. 42.

(41) Quintus Cincinnatus étoit oc-

Quinctia appellantur, Cincinnato Viator attulit Dictaturam, & quidem, ut traditur, nudo, plenoque pulveris etiamnum ore. Cui Viator, Vela corpus, inquit, ut proferam Senatûs populique Romani mandata. Tales tum etiam viatores erant : quod ipsum nomen inditum est subinde & ex agris Senatum ducesque arcessentibus. At nunc eadem illa vincti pedes, damnatæ manus, inscriptique vultus exercent : non tamen surdâ tellure, quæ parens appellatur, colique dicitur ipsa : honore his assumpto, ut non invitâ eâ, & indignatâ, credatur id fieri. Sed nos miramur ergastulorum non eadem emolumenta esse, quæ fuerint imperatorum.

Igitur de cultura agri præcipere principale etiam apud exteros. Siquidem & reges fecêre, Hiero, Philometor, Attalus, Archelaus : & duces Xenophon, & Pœnus etiam

cupé à labourer lorsqu'il fut élu Dictateur l'an de Rome 296. Voyez, sur ce fait, Columelle, dans sa Préface, p. 6 ; mais sur-tout écoutons ce récit de la bouche de Tite Live, liv. 3, p. 51 : *Spes unica imperii populi Romani L. Quinctius trans Tiberim quatuor jugerum colebat agrum, quæ Prata Quinctia vocantur. Ibi ab legatis, seu fossam fodiens bipalio innixus, seu cùm araret, operi certè, id quod constat, agresti intentus, salute datâ invicem, redditâque, rogatus ut ... togatus mandata Senatûs audiret, admiratus, rogitansque, Satin' salva essent omnia, togam properè è tugurio proferre uxorem Raciliam jubet : quâ simul abstersio pulvere ac sudore velatus processit, &c.*

(42) Le P. Hardouin observe qu'on les appelle encore aujourd'hui *i Prati.* Il marque leur situation entre la vigne de Médicis & le Château-Saint-Ange. Festus fait mention de ces prés : *Quinctia Prata dicta sunt à Quinctio Cincinnato, quod sibi damnato filio venditis omnibus quatuor jugerum agrum trans Tiberim paraverat.*

(43) Voyez Festus, au mot *Viatores.* Consultons aussi Columelle, Préface, p. 7 : *Illis temporibus proceres civitatis in agris morabantur : & cùm consilium publicum desiderabatur, à villis arcessebantur in Senatum. Ex quo qui eos evocabant, Viatores nominati sunt.*

(44) Columelle, Préface : *Nec posthac reor intemperantiâ cœli nobis ista, sed nostro potiùs accidere vitio : qui rem rusticam pessimo cuique servorum, velut carnifici noxiæ dedimus, quam majorum nostrorum optimus quisque optimè tractaverit.* Au reste, dans la phrase précédente, M. Desplaces (*Histoire de l'Agriculture ancienne*) paroît s'être écarté de la véritable interprétation. Il traduit : *En la cultivant ainsi, nous disons que nous l'honorons comme*

au mont Vatican, & qu'on appelle encore aujourd'hui les Prés (42) Quinctiens : on dit même qu'il avoit la tête nue, & le visage couvert de poussiere, lorsque l'Huissier du Sénat vint lui annoncer qu'il étoit nommé Dictateur ; de sorte qu'il fallut que l'Hussier (43) le priât de mettre sa robe, pour recevoir les ordres du Sénat & du peuple Romain. Tels étoient alors les Huissiers, appellés *Voyers*, parcequ'ils alloient par voies & par chemins chercher aux champs les Sénateurs & les Capitaines pour les faire venir à la ville. Aujourd'hui l'agriculture est exercée par des esclaves qui ont des chaînes aux pieds & aux mains, par des criminels qui ont des marques au visage. Cependant la Terre (que nous osons appeller notre mere commune, & qui, en cette qualité, a parmi nous des autels) veut bien se contenter de tels ministres, dont le choix devroit l'indigner; elle écoute nos vœux malgré tous ces outrages, & même rien ne témoigne qu'elle nous soit courroucée, & qu'elle nous exauce à regret : mais encore ne devons-nous (44) pas être étonnés, si, cultivée par des mains serviles, elle ne rend pas autant qu'elle avoit coutume de le faire lorsque l'agriculture étoit exercée par des Généraux.

Chez les étrangers, des hommes du plus haut rang ont donné des préceptes sur l'agriculture ; témoins les Rois (45) Hiéron (46), Philomêtor (47), Attale, Archelaüs ; & les Capitaines Xénophon & Magon (48). Ce dernier même étoit Carthaginois ; & quant à ses écrits, le Sénat Romain les prit en (49) telle estime,

notre mere ; elle est indignée de ce traitement : nous sommes cependant surpris de ce que, &c.

(45) Voyez nos notes alphabétiques sur le premier livre, tome 1.

(46) Consultez ici le Commentaire de M. le Comte de la Tour Rezzonico, tome 2, p. 133, note 2.

(47) Philomêtor n'est pas le même qu'Attale, encore que ce dernier ait aussi été nommé Philomêtor : du moins est-ce la décision expresse de M. le Comte de la Tour Rezzonico, qui s'appuie de plusieurs raisons, *ibid.* note 3.

(48) Consultez M. le Comte de la Tour Rezzonico, *ibid.* note 4.

(49) Je lis *attribuit* avec M. le Comte de la Tour Rezzonico, & non *habuit* avec Galenius. *Attribuit* est l'ancienne leçon, & rien n'autorisoit le P. Hardouin à lui substituer la récente.

Mago : cui quidem tantum honorem Senatus noster attribuit Carthagine captâ, ut cùm regulis Africæ bibliothecas donaret, unius ejus duodetriginta volumina censeret in Latinam linguam transferenda, cùm jam M. Cato præcepta condidisset : peritisque linguæ Punicæ dandum negotium, in quo præcessit omnes vir clarissimæ familiæ D. Silanus. Sapientiâ verò omnes etiam quos sequeremur, prætexuimus in hoc volumine, non ingratè nominando M. Varronem, qui octogesimum primum vitæ annum agens, de ea re prodendum putavit.

Ratio de agricultura.

CAPUT 4. APUD Romanos multo serior vitium cultura esse cœpit. Primòque, ut necesse erat, arva tantùm coluêre : quorum nobis ratio nunc tractabitur non vulgari modo, verùm, ut adhuc fecimus, & vetustis & postea inventis omni curâ perquisitis, causâque rerum & ratione simul erutâ. Dicemus & sidera, siderumque ipsorum terrestria signa dabimus

(50) M. le Comte de la Tour Rezzonico, qui, au surplus, approuve ce nombre, cite, *ibid.* p. 134, deux Savants qui paroissent avoir lu XXX *volumina*, & non pas XXVIII *volumina*, dans les anciennes sources où ils ont puisé.

(51) Je lis, avec les manuscrits Ambrosiens (ou de Milan), *linguæ Punicæ*. Un manuscrit de la Bibliotheque du Roi porte seulement *Punicè ;* ce qui, au surplus, revient au même.

(52) J'interprete *D.* par *Decimus :* ce n'est pas qu'on ne lise ici *Decius* dans le second manuscrit Ambrosien ; mais il est reçu, parmi les Savants, que *D.* employé comme prénom, signifie *Decimus ;* décision pleinement adoptée par le Pere Hardouin, par l'illustre Critique de Parme, &c. Ce dernier, *ibid.* page 134, soupçonne que ce Silanus appartient à la famille *Junia.* Consultez aussi les conjectures du Pere Hardouin sur la famille de ce même personnage, dans son Commentaire de Pline, note 3.

(53) Je lis au texte, avec M. le Comte de la Tour Rezzonico, & le second manuscrit Ambrosien : *Sapientiâ verò omnes etiam quos sequeremur,* que

que lorsqu'il fit présent à divers Princes Africains des Bibliotheques trouvées à Carthage après la ruine de cette ville, il réserva uniquement les vingt-huit (50) livres de Magon, & voulut qu'ils fussent traduits en Latin, quoiqu'alors Caton eût déja publié ses préceptes d'agriculture. On chargea de cette traduction des personnes bien versées dans la langue (51) Punique, & principalement Decimus (52) Silanus, issu d'une des plus illustres familles de Rome. En outre, un grand nombre d'autres Savants ont écrit sur cette même matiere; témoins ceux de l'autorité desquels nous nous étayons (53), & que nous citons volontiers dans le cours de ce livre; & notamment Marcus (54) Varron, qui, à l'âge de quatre-vingt-un ans (55), publia son ouvrage sur l'agriculture.

De l'ancienne maniere de labourer.

Les Romains furent long-tems sans avoir de vignes, ne s'étant d'abord attachés qu'au plus nécessaire, c'est-à-dire à la culture des grains & des légumes. C'est de quoi nous allons traiter solidement, en recherchant, selon notre coutume, avec tout le soin possible, les inventions anciennes & modernes : & nous tâcherons en même tems de découvrir la cause de chaque pratique, & d'expliquer en quoi elle consiste. Nous parlerons aussi des astres, des signes terrestres qui les annoncent & démontrent leur influence; ce qui nous paroît d'autant plus nécessaire, que

& non pas *Sapientes verò complures quos sequentes*, comme lit le P. Hardouin. Le second manuscrit Royal porte aussi *quos sequeremur.*

(54) Je lis au texte Latin, avec les manuscrits & les plus anciennes éditions : *Nominando Marcum Varronem*, & non *nominando Marco Varrone*, comme a lu le Pere Hardouin.

(55) Le premier manuscrit Ambrosien porte *septuagesimum primum*; mais c'est une faute de copiste. Voyez Varron lui-même, *de re rust.* liv. 1, chapitre 1. Ce même premier manuscrit Ambrosien porte *annum gerens*, au lieu de *annum agens*; variante peu essentielle.

indubitata : quandoquidem qui adhuc ea diligentiùs tractavêre, quibusvis potiùs, quàm agricolis, scripsisse possunt videri.

Ac primum omnium oraculis majore ex parte agemus, quæ non in alio vitæ genere plura certiorave sunt. Cur enim non videantur oracula, à certissimo die maximèque veridico usu profecta?

Principium autem à Catone sumemus.

Laus agricolarum, & quæ observanda in agro parando.

CAPUT 5. FORTISSIMI viri & milites strenuissimi ex agricolis gignuntur, minimèque malè cogitantes. Prædium ne cupidè emas. In re rustica operæ ne parcas, in agro emendo minimè. Quod malè emptum est, semper pœnitet. Agrum paraturos ante omnia intueri oportet aquam, viam, & vicinum. Singula magnas interpretationes habent, nec dubias. Cato in conterminis hoc ampliùs æstimari jubet, quo pacto niteant : in bona enim, inquit, regione bene nitent. Atilius Regulus, ille Punico bello bis Consul,

(56) Je lis au texte *certissimò die* avec le Pere Hardouin & tous les manuscrits, & non *certissimo Deo* avec Lipse. On trouve une pensée toute semblable chez Columelle, liv. 1, chap. 1 : *Usus & experientia dominantur in artibus, &c.*

(1) Caton, *de re rust. Præf.* p. 5.

(2) Je lis, avec le Pere Hardouin, *aquam, viam, & vicinum.* La plupart des manuscrits portent *aquam, vim, &c.* & la plupart des éditions *aquarum vim.* La leçon du Pere Hardouin est justifiée par le texte de Caton, *ibid.* & par Columelle, liv. 1, chap. 3, p. 16.

(3) Principalement Columelle, *ibid. Multum conferre agris iter commodum : primum quod est maximum, ipsam præsentiam domini, qui libentiùs commeaturus sit, si vexationem viæ non reformidet : deinde ad vehenda & exportanda utensilia . . . De bonitate aquæ ita omnibus clarum est ut pluribus non sit disserendum . . . De vicini commodo non est quidem certum, quem nonnunquam mors, aliæque nobiscum diversæ causæ mutant, &c.*

(4) Caton, *ibid. Vicini quo pacto*

ceux qui jusqu'à présent on traité de l'agriculture avec le plus de soin, semblent plutôt avoir écrit pour toute autre classe de gens que pour des laboureurs.

Quant à notre façon d'écrire, nous emploierons le plus souvent le style sententieux & préceptoral, parcequ'il n'est aucune autre matiere plus féconde en maximes; je dis en maximes certaines. En effet, est-il préceptes qu'on puisse avec plus de raison regarder comme autant d'oracles, puisqu'ils sont fondés sur l'usage même, & sur une longue (56) expérience, guides qui ne sauroient tromper?

Nous commencerons par rapporter le sentiment de Caton.

Eloge des laboureurs; des précautions à prendre avant d'acquérir un champ.

Les (1) hommes les plus robustes, les plus braves soldats, & en général les plus honnêtes gens, sont des fils de laboureurs. Ne soyez pas, ajoute-t-il, trop empressé d'acheter un fonds: montrez de la diligence à cultiver une terre; mais n'en mettez aucune à l'acquérir: le repentir suit à jamais un achat imprudent. Quand on veut acquérir un domaine, trois choses, avant tout, sont à considérer; l'eau, le chemin (2), & le voisin. On (3) a dit sur ce peu de mots beaucoup de choses dont l'importance & la vérité ne sont point douteuses. Caton veut aussi (4) qu'on examine l'état des possessions voisines; car dans un pays fertile, dit cet Auteur, elles doivent être en bon état. Atilius Regulus, qui fut deux fois Consul pendant la guerre (5) Punique, avoit coutume de dire (6)

niteant, id animum advertito: in bona regione bene nitere oportebit, &c.

(5) Dans la premiere guerre Punique.

(6) Columelle, liv. 1, *de re rust.* chap. 4, p. 19: *In universum tamen quasi testificandum, atque sæpiùs prædicandum habeo, quod primo jam Punico bello dux inclytissimus M. Atilius Regulus dixisse memoratur: fundum, sicuti ne fœcundissimi quidem soli, cùm sit insalubris: ita nec effceti sit, si vel sa-*

aiebat, neque fœcundiſſimis locis inſalubrem agrum parandum, neque effœtis ſaluberrimum. Salubritas loci non ſemper incolarum colore detegitur, quoniam aſſueti etiam in peſtilentibus durant. Præterea ſunt quædam partibus anni ſalubria : nihil autem ſalutare eſt, niſi quod toto anno ſalubre. Malus eſt ager, cum quo dominus luctatur. Cato inter prima ſpectari jubet, ut ſolum ſuâ virtute valeat, quâ dictum & poſitione : ut operariorum copia prope ſit, oppidumque validum : ut navigiorum evectus vel itinerum : ut bene ædificatus & cultus, in quo falli pleroſque video ; ſegnitiem enim prioris domini pro emptore eſſe arbitrantur. Nihil eſt damnoſius deſerto agro. Itaque Cato, de bono domino meliùs emi, nec temerè contemnendam alienam diſciplinam : agroque, ut homini, quamvis quæſtuoſus ſit, ſi tamen & ſumptuoſus, non multum ſupereſſe. Ille in agro quæſtuoſiſſimam judicat vitem : non fruſtrà, quoniam ante omnia de impenſæ ratione cavit. Proximè hortos riguos : nec id falsò, ſi ſub oppido ſint. Et prata anti-

luberrimus ſit, parandum. Quod Atilius ætatis ſuæ agricolis majore cum auctoritate ſuadebat peritus uſu. Nam Pupiniæ peſtilentis ſimul & exilis agri cultorem fuiſſe eum loquuntur hiſtoriæ.

(7) Columelle, livre 1, chap. 3, p. 18.

(8) Caton, *ibid. Uti bonum cœlum habeat, ne calamitoſum ſiet : ſolum bonum ſuâ virtute valeat.*

(9) Au liv. 17, chap. 4.

(10) Caton, *ibid.*

(11) Caton, *ibid. Caveto alienam diſciplinam temerè contemnas. De domino bono colono, bonoque ædificatore meliùs emetur . . . Videto, quàm mini-* *mi inſtrumenti, ſumptuoſuſque ager ne ſiet. Scito idem agrum, quod hominem, quamvis quæſtuoſus ſiet, ſi ſumptuoſus erit, relinqui non multum.*

(12) Caton, *ibid.* & Varron, liv. 1, *de re ruſt.* chap. 7. Ce dernier s'exprime ainſi : *Cato quidem gradatim præponens, alium alio agrum meliorem dicit eſſe in novem diſcriminibus : quod ſit primus, ubi vineæ poſſint eſſe bono vino & multo : ſecundus, ubi hortus irriguus : tertius, ubi ſalicta : quartus, ubi oliveta : quintus, ubi pratum : ſextus, ubi campus frumentarius : ſeptimus, ubi cædua ſylva : octavus, ubi arbuſtum : nonus, ubi glandaria ſylva. Scrofa : Scio, inquit, ſcribere illum : ſed de hoc*

qu'il ne faut pas acquérir un domaine dans les lieux les plus fertiles s'ils ſont mal-ſains, ni dans les lieux les plus ſains s'ils ſont ſtériles. On ne connoît pas toujours la bonté de l'air d'un lieu par la couleur des habitants; car ceux qui ſont accoutumés à un air peſtilentiel, ne laiſſent pas d'y vivre. Il y a auſſi des endroits où l'air n'eſt bon qu'en certain tems de l'année : mais on ne doit regarder comme un bon air, que celui qui toute l'année eſt tel. Un fonds eſt (7) mauvais quand il donne beaucoup de peine à ſon maître. Ce que Caton (8) demande principalement, c'eſt que le terroir ſoit naturellement bon, & ſitué comme nous l'avons dit ailleurs (9); qu'il y ait près de là beaucoup (10) de gens de travail, & une ville conſidérable; que le tranſport des denrées ſoit facile par eau ou par terre; que le domaine ſoit bien bâti & bien cultivé : en quoi je vois que la plupart des gens ſe trompent, s'imaginant que la pareſſe d'un maître qui néglige ſes terres eſt fort avantageuſe à celui qui les achete; & toutefois rien n'eſt plus dommageable que d'acheter un domaine qui eſt en mauvais état. Voilà pourquoi Caton conſeille (11) d'acheter toujours d'un propriétaire ſoigneux, & de ne pas mépriſer légérement les travaux & la méthode de ſes devanciers. Il ajoute qu'un domaine qui eſt d'une grande dépenſe, quoiqu'il rapporte beaucoup à ſon maître, ne ſauroit lui être que d'un très mince profit, de même qu'un homme trop dépenſier n'eſt jamais riche. Le même Auteur (12) eſtime, avec raiſon, que le revenu de la vigne eſt le plus conſidérable : & j'approuve cette déciſion, en ce que la vigne n'oblige pas à trop de dépenſe; ce qui eſt le grand but de Caton. Après la vigne, il met les jardins bien arroſés; en quoi il a raiſon, pourvu qu'ils ſoient auprès d'une ville. Les prés ſont auſſi d'un très bon profit : c'eſt pourquoi les anciens Latins les nommoient *parata* (13) au lieu

non conſentiunt omnes, quod alii dant primatum bonis pratis, ut ego quoque : à quo antiqui prata parata appellarunt, &c.

(13) *Quod protinus eſſent parata, nec magnum laborem deſiderarent*, écrit Columelle, liv. 2, *de re ruſt.* ch. 17, p. 74 : ou bien, ſelon d'autres Critiques, *quod quæſtûs eſſent parati & certiſſimi.*

qui parata dixêre. Idemque Catö interrogatus, quis eſſet certiſſimus quæſtus, reſpondit, ſi bene paſcas. Quis proximus? Si mediocriter paſcas. Summa omnium in hoc ſpectando fuit, ut fructus is maximè probaretur, qui quàm minimo impendio conſtaturus eſſet. Hoc ex locorum occaſione aliter alibi decernitur. Eodemque pertinet, quod agricolam vendacem eſſe oportere dixit. Fundum in adoleſcentia conſerendum ſine cunctatione, ædificandum non niſi conſito agro, tunc quoque cunctanter: optimumque eſt (ut vulgò dixêre) alienâ inſaniâ frui, ſed ita, ut villarum tutela non ſit oneri. Eum tamen qui bene habitet, ſæpiùs ventitare in agrum: frontemque domini plus prodeſſe quàm occipitium, non mentiuntur.

---

(14) Indépendamment de Caton, voyez Cicéron, *de Offic.* n°. 88; & Columelle, Préf. liv. *6*, p. 208. Ce dernier s'exprime ainſi: *Ut etiam M. Cato credidit, qui conſulenti quam partem rei ruſticæ exercendo celeriter locupletari poſſet, reſpondit, ſi bene paſceret. Rurſuſque interroganti quid deinde faciendo ſatis uberes fructus percepturus eſſet; affirmavit, ſi mediocriter paſceret.*

(15) Caton, *de re ruſt.* chap. 2: *Patremfamilias vendacem, non emacem eſſe oportet, &c.* Ce même Auteur écrit un peu plus haut: *Vendat oleum... vinum frumentumque quod ſuperſit. Vendat boves vetulos, &c.*

(16) Voici les paroles remarquables de Caton lui-même, *de re ruſt.* chap. 3: *Primâ adoleſcentiâ patrem familiæ agrum conſerere ſtatim ſtudere oportet: ædificare diu cogitare oportet: conſerere cogitare non oportet, ſed facere. Ubi ætas acceſſit ad annos XXXVI, tum ædificare oportet, ſi agrum conſitum habeas.*

(17) Caton, ch. 4: *Ruri ſi rectè habitaveris, libentiùs & ſæpiùs venies: fundus meliùs erit, minùs peccabitur, fructûs plus capies. Frons occipitio prior.* Il faut rapporter ici un mot notable d'un Perſan, chez Xénophon, *Œconom.* liv. 5, n°. 21: j'emploierai la traduction de Candole: » Et de ma part je
» trouve bonne la réponſe que fit le
» Barbare, comme l'on dit, quand le
» Roi, ayant recouvré un fort bon
» cheval, & ayant grande envie de le
» rendre charnu le plutôt poſſible,
» demanda à un de ceux dont on fai-
» ſoit le plus grand cas pour panſer
» les chevaux: Qu'eſt-ce qui engraiſſe
» bientôt un cheval? *L'œil de ſon*
» *maître*, dit-il: δεσπότου ὀφθαλμός.

de *prata*. Le même Caton (14), interrogé quel est le revenu le plus assuré, répondit : *Les bons pâturages.* Interrogé de nouveau, quel est ensuite le meilleur revenu, il répondit : *Les médiocres pâturages.* Caton vouloit faire entendre par-là que le profit le plus estimable, c'est celui qui coûte le moins. Mais cela varie selon la diversité des lieux. Il dit encore qu'un laboureur doit plus aimer à vendre (15) qu'à acheter; qu'il faut (16), sans délai, pendant qu'on est jeune, peupler d'arbres son fonds, ne bâtir que quand il est tout planté, & qu'alors même il ne faut pas se hâter de bâtir. Le meilleur, en effet, c'est (comme on dit vulgairement) de profiter de la folie d'autrui, pourvu même que l'entretien n'en soit point à charge. Il est cependant vrai que quand on est bien logé dans sa campagne, cela détermine à y aller plus (17) souvent, & que l'œil du maître est son meilleur conseil.

Ceci nous rappelle l'ingénieuse fable de Phedre, liv. 2 :

Cervus nemurosis excitatus latibulis,
Ut venatorum fugeret instantem necem,
Cæco timore proximam villam petit,
Et opportuno se bovili condidit.
Hic bos latenti : Quidnam voluisti tibi,
Infelix ultro qui ad necem cucurreris,
Hominumque tecto spiritum commiseris ?
At ille supplex : Vos modò, inquit, parcite,
Occasione rursus erumpam datâ.
Spatium diei noctis excipiunt vices.
Frondem bubulcus adfert, nec ideo videt.
Eunt subinde & redeunt omnes rustici,
Nemo animadvertit : transit etiam villicus,
Nec ille quidquam sentit. Tum gaudens ferus
Bobus quietis agere cœpit gratias,
Hospitium adverso quod præstiterint tempore.
Respondit unus : Salvum te cupimus quidem ;
Sed ille qui oculos centum habet, si venerit,
Magno in periclo vita vertetur tua.
Hæc inter, ipse dominus à cœna redit :
Et quia corruptos viderat nuper boves,
Accedit ad præsepe : Cur frondis parum est ?
Stramenta desunt ? tollere hæc aranea
Quantum est laboris ! Dum scrutatur singula,
Cervi quoque alta est conspicatus cornua :
Quem convocatâ jubet occidi familiâ,
Prædamque tolli. Hæc significat fabula,
Dominum videre plurimum in rebus suis.

Consultons aussi Columelle, liv. 1, chap. 1 : *Ac ne ista quidem præsidia..... tantum pollent, quantum vel una præsentia domini : quæ nisi frequens operibus intervenerit, ut in exercitu cùm abest imperator, cuncta cessant officia : maximèque reor hoc significantem Pœnum Magonem suorum scriptorum primordium talibus auspicatum sententiis : Qui agrum parabit, domum vendat, ne malit urbanum quàm rusticum larem colere. Cui magis cordi fuerit urbanum domicilium, rustico prædio non erit opus.* Le même Auteur, liv. 4, chapitre 18, écrit : *Oculi & vestigia domini, res agro saluberrima.*

De villarum poſitione, & præcepta antiquorum de agro colendo.

CAPUT 6.

MODUS hic probatur, ut neque fundus villam quærat, neque villa fundum. Non ut fecerunt juxta diverſis eâdem ætate exemplis L. Lucullus, & Q. Scævola, cùm villâ Scævolæ fundus careret, villa Luculli agro. Quo in genere cenſoria caſtigatio erat minùs arare, quàm verrere. Nec hoc ſine arte quadam eſt. Noviſſimus villam in Miſenenſi poſuit C. Marius ſepties Conſul, ſed peritiâ caſtrametandi, ſic ut comparatos ei cæteros etiam Sylla Felix cæcos fuiſſe diceret.

Convenit nec juxta paludes ponendam eſſe, neque adverſo amne : quamquam Homerus omnino è flumine ſem-

(1) Caton, chap. 3 : *Ita ædifices, ne villa fundum quærat, neve fundus villam.* Ces paroles remarquables ont été recueillies, non ſeulement par Pline, mais encore par Columelle, liv. 1, chap. 4. Voyez auſſi Varron, *de re ruſt* chap. 11.

(2) Columelle, livre 4, *de re ruſtica*, chapitre 20 : *Multos enim deerraſſe memoria prodidit, ſicut præſtantiſſimos viros L. Lucullum, & Q Scævolam : quorum alter majores, alter minùs amplas, quàm poſtulavit modus agri, villas exſtruxit, cùm utrumque ſit contra rem familiarem, &c.*

(3) Ce territoire faiſoit partie de la Campanie. Voyez le livre 3, chap. 5. Plutarque fait mention de cette métairie dans la vie de Marius, p. 424. Dupinet traduit *Miſenenſi* par le cap de *Monte-Miſeno.*

(4) C'eſt le ſens que Pline a ici en vue. M. Deſplaces ne paroît pas avoir ſaiſi l'intention de notre Auteur. Il traduit : *Caius Marius, ſept fois Conſul, le dernier qui ait fait bâtir une maiſon de campagne du côté de Miſene, mit dans ſa diſpoſition toute l'intelligence de ſes campements, toute l'ordonnance dont il étoit capable dans cette partie de l'art militaire ; art qui lui étoit tellement propre, que l'heureux Sylla, quoique ſon ennemi, convenoit que les autres n'y entendoient rien, & n'étoient que des aveugles, ſi on les comparoit à Marius.* Très certainement la comparaiſon dont il s'agit ici porte ſur la maniere d'aſſeoir un plan de maiſon, & non ſur la maniere de camper. Dupinet s'y eſt mépris le premier ; & il a entraîné dans ſa mépriſe le Pere Hardouin, M. Jault, & M. Deſplaces.

(5) Columelle, liv. 1, *de re ruſt*, chap. 5, p. 22 : *Nec paludem quidem vicinam eſſe oportet ædificiis . . . quod*

De

De la position convenable aux métairies : préceptes des Anciens sur l'agriculture.

Il doit y avoir un rapport entre l'étendue de la maison de campagne & l'étendue de la terre à cultiver qui en dépend ; en sorte qu'on ne puisse point dire d'une telle acquisition : *Trop* (1) *de terre pour si peu de logis ;* ou *trop de logis pour si peu de terre.* N'imitez donc ni (2) Quintus Scævola, qui avoit un domaine sans maison, ni Lucius Lucullus, son contemporain, qui avoit une maison sans domaine. Or, avoir plus à balayer qu'à labourer, c'étoit une inconduite pour laquelle on étoit repris par les Censeurs. Les maisons de campagne ne laissent pas de demander un certain art dans leur construction. Caius Marius, qui fut sept fois Consul, fut le dernier Romain de marque qui fit construire une maison de campagne au territoire (3) de Misene ; mais il fit lui-même son plan, & il mit dans sa disposition toute l'intelligence d'un campement militaire. Tellement que Sylla, qui, pour l'avoir vaincu, fut surnommé l'*Heureux*, avoit coutume de dire que tous ceux qui jusqu'alors avoient fait construire (4) des métairies, n'avoient été que des aveugles en comparaison de Marius.

On ne doit pas (5) bâtir près d'un marais, ni le long du cours (6) des rivieres, à cause des vapeurs mal-saines qu'elles exhalent avant

illa caloribus noxium virus eructat, & infestis aculeis armata gignit animalia, quæ in nos densissimis examinibus involant. Tum etiam natricum serpentiumque pestes, hibernâ destitutas uligine, cœno & fermentatâ colluvie venenatas emittit, ex quibus sæpè contrahuntur cæci morbi... sed & anni toto tempore situs atque humor instrumentum rusticum, supellectilemque, & inconditos conditosque fructus corrumpit. On lit aussi chez Varron, *de re rust.* chap. 12 ; *Advertendum etiam si qua erunt loca palustria, & quod arescunt, & quod in iis crescunt animalia quædam minuta, quæ non possunt oculi consequi, & per aera intus in corpus per os ac nares perveniunt, atque efficiunt difficiles morbos.*

(6) Columelle, *ibid. Cavendum tamen erit, ut à tergo potiùs, quàm præ se villa flumen habeat... cùm plerique amnes æstate vaporatis, hyeme frigidis nebulis caligent.*

per antelucanas auras insalubres verissimè tradidit. Spectare in æstuosis locis septentriones debet, meridiem in frigidis, in temperatis exortum æquinoctialem. Agri ipsius bonitas quibus argumentis judicanda sit, quamquam de terræ optimo genere differentes abundè dixisse possumus videri, etiamnum tamen traditas notas subsignabimus, Catonis maximè verbis: Ebulum, vel prunus sylvestris, vel rubus, bulbus minutus, trifolium, herba pratensis, quercus, sylvestris pirus, malusque, frumentarii soli notæ. Item nigra terra, & cinerei coloris. Omnis creta coquit, nisi permacra: sabulumque, nisi id etiam pertenue est: & multo campestribus magis, quàm clivosis, respondent eadem.

(7) Αὔρη δ' ἐκ ποταμοῦ ψυχρὴ πνέει ἠῶθι πρό. Frigida manè gravisque aura est, quam flumina mittunt. Hom. *Odyss.* liv. 5, v. 469.

(8) Columelle, livre 1, chap. 5, p. 23.

(9) Au livre précédent, chap. 4.

(10) On ne trouve aujourd'hui rien de tel chez Caton; mais on lit chez Columelle, liv. 2, chap. 2: *Plurimos antiquorum qui de rusticis rebus scripserunt, memoriâ repeto, quasi confessa, nec dubia signa pinguis ac frumentorum fertilis agri prodidisse, dulcedinem soli propriam, herbarum & arborum proventum, nigrum colorem vel cinereum.* Et un peu plus loin: *Multa sunt, quæ terram frumentis habilem significent, ut juncus, ut calamus, ut gramen, ut trifolium, ebulum, rubi, pruni sylvestres, & alia complura, quæ etiam indagatoribus aquarum nota, nonnisi dulcibus terræ venis educantur.*

(11) Nous traiterons de l'ieble au liv. 25, chap. 9, & au liv. 26, chapitre 7.

(12) Nous traiterons de la bulbe au liv. 19, vers la fin du chap. 5. Dupinet traduit *bulbus minutus* par *de petits appétits.*

(13) M. Jault traduit ici *herba pratensis* par *chiendent;* & Dupinet par *herbe de pré.* J'ai suivi l'interprétation de M. Desplaces.

(14) Voici une note que je crois devoir emprunter de M. Desplaces, dans ses *Eclaircissements & Remarques sur l'Histoire de l'Agriculture ancienne,* à la suite de sa traduction du dix huitieme livre de Pline, p. 272: » Il ne » paroît pas que nous ayons de lu» mieres plus étendues que les An» ciens sur la connoissance de la na» ture des divers terroirs. La compo» sition trop variée de la terre conti» nue de mettre en défaut nos préten» dus Cultivateurs Physiciens sur les » diverses modifications que lui fait » éprouver l'esprit universel, cet acide » vitriolique & primitif, ainsi que le » définissent les Chymistes, qu'ils » prétendent être le premier principe » de tout. Ils ne peuvent réduire

le lever du soleil, selon la remarque d'Homere (7). Si le climat est chaud, la métairie doit (8) regarder le nord; s'il est froid, le midi; s'il est tempéré, le levant équinoxial. Quant aux marques par lesquelles on juge de la bonté d'un fonds, quoique nous en ayons peut-être déja traité suffisamment (9) lorsque nous avons examiné quels sont les meilleurs terroirs, nous ne laisserons pas d'en rapporter encore ici quelques-unes, que nous tirerons principalement de Caton (10). Ainsi, lorsque dans une terre on verra de l'ieble (11), ou du prunier sauvage, ou des ronces, ou de petites bulbes (12), ou du trefle, ou du gramen (13), ou du chêne, ou du poirier sauvage, ou du pommier sauvage, on pourra juger qu'elle est bonne à produire du bled. Il en est de même de la terre noire, & de la cendrée. La terre mêlée de craie ou de sable brûle le bled, à moins que la craie ne soit extrêmement maigre, & le sable très fin; & ce principe est d'une application beaucoup plus vraie encore dans les plaines que sur les côteaux (14).

» l'immense variété de la contexture » de la terre, plus ou moins propre à » recevoir la matiere universelle fécondante, telle qu'elle soit, à un » certain nombre de genres fixes, aisés à distinguer. On n'apperçoit clairement que les deux extrêmes, c'est-à-dire la composition apparente des » terres incapables de retenir le nitre » universel, & de celles qui le retiennent avec excès. Les terres qui ne » contiennent que du sable & des » pierres, sont l'un de ces extrêmes; » celles qu'on appelle vulgairement » limonneuses, sont l'autre extrême : » le premier est sans remede; il est » aisé d'en apporter au second : c'est » le même défaut que celui des terres » d'Egypte, après les débordements » du Nil; on est obligé d'y mettre du » sable pour les rendre fertiles. Ce remede a été proposé de nos jours » comme une découverte; mais malheureusement nous manquons de » terres sur lesquelles on puisse l'appliquer.

» Le laboureur sera presque toujours réduit à juger qu'une terre est » plus ou moins fertile qu'une autre » par la seule comparaison de ses productions : celles de la plus fertile » sont toujours, & plus vigoureuses, » & plus abondantes que celles d'une » terre moins fertile.

» On ne connoît point de cause » spécifique de la fécondité : l'air, les » pluies, la chaleur du soleil y contribuent; mais ils n'en sont point » la seule source : leurs influences ne » fertilisent jamais une terre naturellement stérile; elles ne produisent » point un effet égal sur toutes sortes » de terres : les moissons sont plus » abondantes dans l'une que dans

Modum agri in primis servandum antiqui putavêre : quippe ita censebant, statius esse minùs serere, & meliùs arare : qua in sententia & Virgilium fuisse video. Verumque confitentibus latifundia perdidêre Italiam : jam verò & provincias. Sex domini semissem Africæ possidebant, cùm interfecit eos Nero princeps : non fraudando magnitudine hac quoque suâ Cn. Pompeio, qui nunquam agrum mer-

» l'autre, quoique sous le même climat, dans la même température, » & cultivées avec le même soin.

» Le cultivateur apperçoit que » l'eau qui arrose la terre, fournit » aux plantes la plus grande partie » de leur nourriture, puisqu'elles » en contiennent une très grande » quantité. L'herbe qu'on coupe, & » que le soleil desseche, devient sept » ou huit fois plus légere qu'elle ne » l'étoit étant verte : les parties aqueuses s'en évaporent ; il ne reste plus » que les parties solides, qui n'ont » pu être fournies que par une substance pareillement solide contenue » dans la terre. Il ne sert à rien d'appeller, avec les Chymistes, cette » substance terre élémentaire, parties » salines, substance onctueuse, subtile & soluble, à laquelle l'esprit » universel, secouru de l'eau, donne » le jeu nécessaire pour la végétation. » Qui pourra jamais connoître le physique de ces parties ?

» Vu que chaque espece de plantes céréales & autres exigent une » terre qui leur convienne, on a proposé de nos jours d'avoir recours à » l'analyse chymique de diverses terres » & de diverses plantes, espérant que » les terres & les plantes qui donneroient le plus de parties essentielles » analogues, devoient être celles qui » se convenoient réciproquement le » mieux. Efforts inutiles.

» La terre n'est point une simple » matrice, comme il plaît à quelques » Physiciens de l'imaginer : elle contient des parties douées de qualités » inhérentes, sans lesquelles les substances environnantes, & qui s'y » déposent, ne serviroient à rien » pour sa fécondité.

» La saine physique est forcée de » convenir que les mysteres du regne » végétal sont de la plus profonde » obscurité. L'examen des plantes ne » fournit rien de lumineux sur l'ensemble de leur organisation ; on les » a comparées aux animaux : *leur organisation si différente, & leur méchanique si peu ressemblante, ont été souvent réduites à la même forme*, » pour me servir des termes d'un » grand Naturaliste : on étoit persuadé que la seve circuloit dans les » plantes à peu près comme le sang » circule dans les animaux : cette circulation de la seve sembloit autrefois presque démontrée ; à présent » on la croit impossible, & on ne » veut plus admettre que *son mouve-*

Les Anciens croyoient qu'il ne falloit pas avoir un trop grand domaine, & qu'il étoit plus utile de semer moins & de labourer mieux; & je vois que Virgile est aussi du même sentiment (15). La vérité est que les grands fonds de terre ont ruiné l'Italie, & même les provinces. Six hommes possédoient la moitié de l'Afrique (16), lorsque l'Empereur Néron les fit mourir. Mais on ne doit pas refuser au grand Pompée la louange qu'il mérite, en ce

» *ment alternatif d'ascension & de descension.*

« Que conclure de tout ceci, si ce » n'est qu'il n'est point de système à l'abri des révolutions, & que le plus » en vogue est presque toujours le » dernier imaginé pour détruire ceux » qui l'ont précédé? Les Physiciens » des siecles futurs pourroient bien » ne rien voir dans les plantes de tout » ce que ceux de nos jours y découvrent si clairement. Peut-être, diront-ils à leur tour, que leurs prédécesseurs se sont mal servis du flambeau de l'expérience. Je me flatte » qu'on ne trouvera pas cette digression étrangere à mon sujet, puisqu'elle tend à faire voir que l'expérience locale est presque l'unique moyen que l'on ait de connoître » les diverses qualités des terres, & » que nous ne sommes pas plus avancés, à cet égard, que les Anciens ».

Je suis entiérement de l'avis de M. Desplaces, & je pense qu'en attendant qu'il nous vienne sur cet objet des lumieres plus décidées, il faut s'en rapporter aux Anciens, & principalement à Columelle, chez qui on lit, liv. 1, chap. 3, p. 18 : *Nos ad cætera præcepta illud adjicimus, quod sapiens unus de septem in perpetuum posteritati pronunciavit* μέτρον ἄριστον, *adhibendum modum mensuramque rebus : idque, ut non solùm aliud acturis, sed & agrum paraturis dictum intelligatur : ne majorem, quàm ratio calculorum patiatur, emere velit. Nam huc pertinet præclara nostri Poetæ sententia :*

Laudato ingentia rura,
Exiguum colito.

Quod vir eruditissimus, ut mea fert opinio, traditum vetus præceptum numeris signavit: quippe antiquissimam gentem Pœnos dixisse convenit, imbecilliorem agrum quàm agricolam esse debere : quoniam cùm sit colluctandum cum eo, si fundus prævaleat, allidi dominum. Nec dubium quin minùs reddat laxus ager non rectè cultus, quàm angustus eximiè.

(15) Le précepte de ce Poète a été rapporté dans le passage de Columelle cité note précédente.

(16) De cette portion de l'Afrique à laquelle on donnoit abusivement le nom de la troisieme partie du globe, encore qu'elle se bornât à ce que les Romains en avoient subjugué. Ainsi la province Romaine, en Afrique, prenoit, chez les Historiens Latins, le nom d'Afrique proprement dite ; de même qu'on appelloit abusivement Asie, la seule Asie Mineure.

catus eſt conterminum. Agro empto domum vendendam, inclementer, atque non ex utilitate publici ſtatûs, Mago cenſuit, hoc exordio præcepta pandere ingreſſus, ut tamen appareat aſſiduitatem deſideratam ab eo.

Dehinc peritia villicorum in cura habenda eſt : multaque de iis Cato præcipit. Nobis ſatis ſit dixiſſe, quem proximum domino corde eſſe debere, & tamen ſibimetipſi non videri. Coli rura ab ergaſtulis peſſimum eſt, & quidquid agitur à deſperantibus. Temerarium videatur unam vocem antiquorum poſuiſſe, & fortaſſis incredibile penitus æſtimetur : nihil minùs expedire, quàm agrum optimè colere. L. Tarius Rufus infimâ natalium humilitate, conſulatum militari induſtriâ meritus, antiquæ aliàs parcimoniæ, circiter millies H-S. liberalitate Divi Auguſti congeſtum, uſque ad detrectationem heredis exhauſit, agros in Piceno coemendo, colendoque. In gloria internecionem ergo famemque cenſemus? Imò hercules, modum judicem rerum omnium utiliſſimum. Bene colere neceſſarium eſt : optimè, damnoſum, præterquam ſobole, ſuo colono, aut

(17) Columelle, l. 1, ch. 1, p. 14 : *Niſi præſentia domini frequens operibus intervenerit, ut in exercitu cùm abeſt imperator, cuncta ceſſant officia. Maximèque reor hoc ſignificantem Pœnum Magonem, ſuorum ſcriptorum primordium talibus auſpicatum ſententiis : Qui agrum parabit, domum vendat : ne malit urbanum, quàm ruſticum larem colere : Cui magis cordi fuerit urbanum domicilium, ruſtico prædio non erit opus, &c.*

(18) Caton, *de re ruſt.* chapitre 5, p. 10.

(19) Caton, *ibid. Ne plus cenſeat villicus ſapere ſe, quàm dominum : conſideretque, ut quæ dominus imperavit fiant.*

(20) On voit par les *Faſtes*, qu'il fut Conſul ſous l'empire d'Auguſte, l'an de Rome 737.

(21) Le Pere Hardouin & M. Jault évaluent cette ſomme dix millions, monnoie de France; M. Deſplaces l'évalue douze millions cinq cents mille livres.

(22) L'olivier n'exige aucune culture, ſelon la déciſion de Virgile, *Géorg.* liv. 2.

Contra non ulla eſt oleis cultura : neque illæ
Procurvam expectant falcem raſtroſque tenaces,
Cùm ſemel hæſerunt arvis, aurasque tulerunt.

qu'il n'acheta jamais le champ de ſon voiſin. Magon dit que celui qui fait l'acquiſition d'un bien de campagne, doit (17) vendre ſa maiſon de la ville, & c'eſt même par cette maxime qu'il débute dans ſon traité d'agriculture; ſentence dure & difficile à concilier avec l'utilité publique. Il ſemble que Magon ait voulu ſeulement faire entendre, en ſtyle énergique, combien il importe à un propriétaire de réſider ſouvent à ſa campagne.

Enſuite il faut choiſir un bon métayer. Caton a donné (18) ſur ce choix beaucoup de préceptes. Pour moi, je me contenterai de dire qu'un métayer doit être preſque auſſi habile que ſon maître, & cependant ne pas ſe croire tel (19). Rien de plus mal aviſé que de faire cultiver ſes terres par des eſclaves; car ce que font des gens déſeſpérés, ne vaut jamais rien. Les Anciens diſoient une choſe qui ſemblera téméraire, & peut-être même incroyable, ſavoir, qu'il n'eſt nullement avantageux de ſi bien cultiver ſa terre. Lucius Tarius Rufus, homme de très baſſe naiſſance, & qui néanmoins parvint au Conſulat (20) à cauſe de ſon habileté dans la guerre, étoit extrêmement ménager, de ſorte qu'il amaſſa, tant de ſes épargnes que des libéralités de l'Empereur Auguſte, environ cent millions de ſeſterces (21), qu'il employa à acheter des terres & à les faire cultiver dans la derniere perfection: mais il s'épuiſa & ſe ruina tellement par ce moyen, que perſonne ne voulut ſe porter pour ſon héritier. Qu'en conclure? Que l'on doive, en vertu d'un tel exemple, négliger la culture de ſes terres, & ſe laiſſer mourir de faim? Non, très certainement, non : mais je dirai qu'il faut en toutes choſes garder un juſte milieu. Il eſt néceſſaire de bien cultiver la terre : mais il eſt préjudiciable d'y apporter trop de façon, à moins qu'on n'emploie à ce ſurcroît de travail ſes enfants, ou ſon métayer, ou les gens qu'on eſt obligé de nourrir indépendamment de cet objet ; car ſi les frais de culture ſont trop conſidérables, il eſt conſtant qu'alors il vaut mieux n'avoir rien à recueillir. Il y a même des ſortes d'arbres fruitiers, tels que l'olivier (22), qu'il eſt quelquefois imprudent de ne point abandonner

pascendis. Alioqui colente domino aliquas messes colligere non expedit, si computetur impendium operæ. Nec temerè olivam: nec quasdam terras diligenter colere, sicut in Sicilia, tradunt: itaque decipi advenas.

Quonam igitur modo utilissimè colentur agri? ex oraculo scilicet, malis bonis. Sed defendi æquum est abavos, qui præceptis suis prospexêre vitæ. Namque cùm dicerent malis, intelligere voluêre vilissimos. Summum providentiæ illorum fuit, ut quàm minimum esset impendii. Præcipiebant enim ista, qui triumphali denas argenti libras in supellectile crimini dabant: qui, mortuo villico, relinquere victorias, & reverti in sua rura postulabant: quorum prædia colenda suscipiebat respublica: exercitusque ducebant, Senatu illis villicante.

Inde illa reliqua oracula: Nequam agricolam esse, quisquis emeret, quod præstare ei fundus posset. Malum patremfamilias, quisquis interdiu faceret, quod noctu posset, nisi in tempestate cœli. Pejorem, qui profestis diebus

(23) Voyez l'histoire rapportée à ce sujet au liv. 17, chap. 4, & qui est tirée de Théophraste, *de Causis*, liv. 3, chapitre 25; p. 209. Le passage même actuel de Pline est tiré de Théophraste, chez qui on lit, liv. 8, *Hist. Plant.* chap. 6: *Apud alios cultus nimius obest, ut in Sicilia.*

(24) Nous indiquerons au liv. 23, chap. 11, le personnage que Pline paroît avoir ici en vue.

(25) Ovide fait allusion à ce tems où Rome étoit encore intacte au luxe, dans ce vers des *Fastes*, liv. 1:

Cùm levis argenti lamina crimen erat.

(25*) Je lis au texte *prædia* avec le Pere Hardouin. Turnebe, *Advers.* chap. 18, p. 1016, a lu *heredia*. Les manuscrits, qui tous paroissent ici en faute, portent *herendia*.

(26) Pline fait ici allusion à ce qui se passa au sujet d'Atilius Regulus. Ecoutons Valere Maxime, livre 4, ch. 4: *Atilius Regulus, primi Punici belli gloria cladesque maxima; cùm in Africa insolentissime Carthaginis opes crebris victoriis contunderet, ac prorogatum sibi ob bene gestas res in proximum annum imperium cognosset, Consulibus scripsit, villicum in agello, quem septem jugerum habebat, mortuum esse, occasionemque nactum mer-*

à

à leur propre régime, & que la culture détériore. Demême, en Sicile il y a certaines terres (23) qui s'accommodent mieux d'une culture médiocre, que d'une plus recherchée; ce que les étrangers qui les cultivent pour la premiere fois, apprennent à leurs dépens.

Quelle eſt donc la maniere la plus avantageuſe de cultiver un fonds? C'eſt d'y faire le moins de dépenſe qu'il eſt poſſible. Voilà un précepte qui nous vient de nos Ancêtres; & ceux qui nous l'ont donné, ce ſont ces mêmes hommes qui faiſoient un crime à un Capitaine (24) décoré de triomphes, d'avoir en argenterie plus (25) de dix livres peſant; & qui, lorſque leur métayer étoit mort, demandoient, au milieu de leurs victoires, de revenir cultiver leur champ. Ce ſont ceux dont les terres (25*) étoient exploitées aux dépens (26) de la République, & à qui, pendant qu'ils commandoient les armées, le Sénat ſervoit de fermier.

C'eſt d'eux auſſi que nous tenons ces ſages maximes, que l'on peut regarder comme des oracles : ſavoir, qu'on doit regarder comme un mauvais cultivateur, celui qui eſt contraint d'acheter ce que ſa terre auroit pu lui fournir; comme un mauvais ménager, celui qui fait de jour ce qu'il pourroit faire de nuit, excepté dans les mauvais tems; & comme un plus mauvais ménager encore, celui qui fait les jours ouvrables ce qu'il devroit faire les jours de (27) fête. Enfin, ſelon nos Ancêtres, le plus mauvais mé-

---

cenarium amoto inde ruſtico inſtrumento diſceſſiſſe : ideoque petere ut ſibi ſucceſſor mitteretur, ne deſerto agro non eſſet unde uxor ac liberi ſui alerentur. Quæ poſtquam Senatus à Conſul bus accepit, & agrum Atilii illicò colendum locari, & alimenta conjugi ejus ac liberis præberi, reſque quas amiſerat, redimi publicè juſſit.

(27) Certains ouvrages étoient permis les jours de fête, comme Virgile l'obſerve, *Géorg.* liv. 1, v. 268 :

> Quippe etiam feſtis quædam exercere diebus
> Fas & jura ſinunt. Rivos deducere nulla
> Relligio vetuit : ſegeti prætendere ſepem,
> Inſidias avibus moliri, incendere vepres,
> Balantumque greges fluvio merſare ſalubri.

On lit auſſi chez Caton, chap. 2 : *Per ferias verò foſſas veteres tergeri, viam publicam muniri, vepres recidi, hortum fodiri, &c.* Le même écrit, chez Colu-

ageret, quod feriatis deberet. Pessimum, qui sereno die sub tecto potiùs operaretur, quàm in agro.

Nequeo mihi temperare, quo minùs unum exemplum antiquitatis afferam, ex quo intelligi possit, apud populum etiam de culturis agendi morem fuisse, qualiterque defendi soliti sint illi viri. C. Furius Cresinus è servitute liberatus, cùm in parvo admodum agello largiores multo fructus perciperet, quàm ex amplissimis vicinitas, in invidiâ magna erat, ceu fruges alienas pelliceret veneficiis. Quamobrem à Sp. Albino curuli die dictâ, metuens damnationem, cùm in, suffragium tribus oporteret ire, instrumentum rusticum omne in forum attulit, & adduxit familiam validam, atque (ut ait Piso) bene curatam ac vestitam, ferramenta egregiè facta, graves ligones, vomeres ponderosos, boves saturos. Postea dixit: Veneficia mea, Quirites, hæc sunt: nec possum vobis ostendere, aut in forum adducere lucubrationes meas, vigiliasque, & sudores. Omnium sententiis absolutus itaque est. Profectò, operâ, non impensâ,

---

melle: *Mulis, equis, asinis nullas esse ferias.* Et l'on trouve chez Columelle lui même, liv. 1, chap. 1: *Quamquam Pontifices negant segetem feriis sepiri debere: vetant quoque lanarum causâ lavari oves, nisi propter medicinam... Feriis autem ritus majorum etiam illa permittit: far pinsere, faces incidere, candelas sebare, &c.*

(28) Pline a déja rapporté quelque chose d à peu près semblable au sujet de Remmius Palémon, au l. 14, c. 3.

(29) Cresinus est un nom d'esclave latinisé, un nom étranger, & qui indique une origine Crétoise, étant un composé onomatique de *Cres*, un Crétois: à l'égard des deux prénoms, Caius & Furius, ils appartiennent à la famille du maître de l'affranchi. Ce maître avoit peut-être adopté Cresinus, ou l'avoit institué son héritier. Au reste quelques manuscrits portent *Cressinus*, peut-être pour *Cressinus*, comme qui diroit *Cressâ matre natus.* J'ai suivi la leçon adoptée par les Editeurs.

(30) Cet Edile Curule (c'est-à-dire jouissant de la prérogative de la chaise curule, ou chaise revêtue d'ivoire) se nommoit Spurius Postumius Albinus. Ici les deux premiers prénoms sont, en quelque sorte, synonymes, ou du

nager de tous, c'étoit celui qui, par un beau tems, au lieu d'aller travailler aux champs, vaquoit aux travaux de la maison.

Je ne puis m'empêcher de rapporter (28) ici un exemple pris dans l'antiquité, qui fait voir que les procès concernant l'agriculture étoient portés devant le peuple, & en même tems comment se défendoient en justice les hommes d'alors. Caius Furius Cresinus (29), devenu libre, d'esclave qu'il avoit été, retiroit d'un très petit fonds, beaucoup plus que ses voisins ne faisoient de leurs grands domaines. Ils conçurent une telle jalousie contre lui, qu'ils l'accuserent d'employer des enchantements pour attirer dans son champ les grains des possessions voisines. Cité devant le peuple par Spurius (30) Albinus, Edile Curule, il se vit sur le point d'être condamné lorsque les Tribus iroient aux opinions. Dans cette crise, il amena sur la place publique tout son attirail de laboureur: il fit remarquer à l'assemblée des outils bien faits, de forts hoyaux, un soc pesant, des bœufs bien nourris, un domestique (31) nombreux, robuste, &, comme dit Pison, bien pansé & bien vêtu; puis il s'écria: *Voilà, Romains, en quoi consiste toute ma magie. Il y manque cependant quelques points essentiels; ce sont mes fatigues, mes veilles & mes sueurs, que je n'ai pu apporter sur cette place.* A peine il eut dit ces mots, qu'il fut absous d'une voix unanime. Ah! certes, c'est du travail, & non de la dépense, que dépend la bonne agriculture. Aussi nos Ancêtres disoient-

moins analogues entre eux, comme c'est assez l'ordinaire dans la nomenclature Romaine, ainsi que je l'ai déja fait observer. *Spurius* indique un doute sur la légitimité de la naissance; *Postumius* fixe l'idée qu'on doit se former de la nature de cette sorte d'illégitimité. Il s'agit là d'un citoyen Romain né après le trépas de son pere, & peut-être un certain nombre de mois après cette époque; d'où il fut nommé *Spurius Postumius*; & ses descendants, tantôt *Spurius Postumius*, tantôt simplement *Postumius*, ou *Spurius*, selon le caprice, ou selon qu'il étoit nécessaire de différencier les noms dans la même race.

(31) Je lis au texte *familiam validam* avec le P. Hardouin, au lieu de *filiam validam*; leçon moins vraisemblable, & qui pourtant est celle des manuscrits.

cultura constat. Et ideo majores fertilissimum in agro oculum dòmini esse dixerunt.

Reliqua præcepta reddentur suis locis, quæ propria generum singulorum erunt. Interim communia, quæ succurrunt, non omittemus. Et in primis Catonis humanissimum utilissimumque : Id agendum, ut diligant vicini. Causas reddit ille : nos existimamus nulli esse dubias. Inter prima idem cavet, ne familiæ malè sit. Nihil serò faciendum in agricultura omnes censent, iterumque suo quæque tempore facienda. Ex tertio præcepto, prætermissa frustrà revocari. De terra cariosa exsecratio Catonis abundè indicata est. Quamquam prædicere non cessat is. Quidquid per asellum fieri potest, vilissimè constat. Filix biennio moritur, si frondem agere non patiaris. Id efficacissimè contingit, germinantis ramis baculo decussis. Succus enim ex ipsa defluens, necat radices. Aiunt & circa solstitium avulsas non renasci, nec arundine sectas, aut exaratas vomeri arundine impositâ. Similiter & arundinem exarari filice vomeri impositâ præcipiunt. Juncosus ager verti palâ de-

(32) C'est la maxime d'Eschyle :

Ὄμμα γὰρ δόμων νομίζω, δεσπότου παρουσίαν.
La présence du maître est l'œil de la maison.

Voyez en outre ce que nous avons dit plus haut sur le même sujet, vers la fin du chapitre précédent.

(33) *Vicinis bonus esto, &c.* Caton, chap. 4.

(34) Telles que celles-ci : *Si te libenter vicinitas videbit, faciliùs tua vendes, operas faciliùs locabis, operarios facilè conduces. Si ædificabis, operis, jumentis, materiâ juvabunt.* Caton, *ibid.*

(35) Je lis au texte *ne familia malè sit* avec le second manuscrit Royal, & non *ne familiæ mala sint* avec les Editeurs. En effet, on lit chez Caton lui-même, chap. 5 : *Familia malè ne sit, provideat : ne algeat, ne esuriat, &c.*

(36) Ceci est confirmé par Columelle, dans un passage que nous avons cité au liv. 17, chap. 12. Quant à Caton, voici ses paroles, chap. 5 : *Opera omnia maturè conficias face. Nam res rustica sic est : si unam rem serò feceris, omnia opera serò facies.*

(37) Au liv. 17, chap. 5.

ils que le meilleur engrais d'un champ, c'eſt l'œil (32) du maître.

Quant aux préceptes particuliers qui regardent chaque ſorte de bled, nous les donnerons à meſure que l'occaſion s'en préſentera. Voici, en attendant, quelques préceptes généraux. Un des premiers que donne Caton, & qui non ſeulement fait honneur à l'humanité, mais encore eſt très utile à celui qui le pratique, c'eſt de (33) ſe faire aimer de ſes voiſins. Caton rapporte pluſieurs raiſons (34) qui doivent y engager, & de l'évidence deſquelles je crois que perſonne ne doute. Un autre précepte important qu'il donne, c'eſt que les gens de la métairie aient tout (35) ce qu'il leur faut. C'eſt encore une maxime générale en fait d'agriculture, qu'il ne faut point être tardif, mais faire chaque choſe en ſon (36) tems; car lorſque la ſaiſon de faire un travail eſt paſſée, on ne ſauroit la rappeller. Nous avons ſuffiſamment expliqué ailleurs (37) ce que Caton entend par la *terre pourrie*, qu'il déteſte ſi fort. On trouve auſſi chez lui, entre autres inſtructions : Toutes choſes qui ſe peuvent faire avec un âne, coûtent très peu : la (38) fougere meurt au bout de deux ans, ſi on l'empêche de pouſſer ſes branches, & ſur-tout ſi on les abat avec un bâton dans le tems que cette plante bourgeonne; car le ſuc qui en découle fait mourir les racines. On dit que ſi on arrache la fougere vers le ſolſtice d'été, ou ſi on la coupe avec un roſeau, ou ſi on la déracine en mettant (39) un roſeau ſur le ſoc de la charrue, elle ne revient point. On recommande de déraciner pareillement les roſeaux en mettant une fou-

(38) Columelle, liv. 2, chap. 2, p. 41.

(39) Ceci reſſemble fort à un conte de bergers. Au reſte, cette antipathie réciproque de la fougere & du roſeau a été un préjugé commun à toute l'antiquité; préjugé qu'elle a porté, comme l'on voit, juſqu'à la ſuperſtition. On trouve Dioſcoride lui-même infatué de ces idées chimériques, liv. 4, chap. 187. Il peut ſe faire que ces deux plantes ſe nuiſent réciproquement : mais que l'une des deux, poſée ſur un ſoc de charrue, empêche l'autre de repouſſer, c'eſt, à coup sûr, une fable de charlatans.

bet : at in ſaxoſo bidentibus. Fruteta igni optimè tolluntur. Humidiorem agrum foſſis concidi atque ſiccari, utiliſſimum eſt : foſſas autem cretoſis locis apertas relinqui : in ſolutiore terra ſepibus firmari, ne procidant : aut ſupinis lateribus procumbere : quaſdam occæcari, & in alias dirigi majores patentioreſque : ſi ſit occaſio, ſilice vel glareâ ſterni. Ora autem earum binis utrinque lapidibus ſtatuminari, & alio ſuperintegi. Sylvæ exſtirpandæ rationem Democritus prodidit, lupini flore in ſucco cicutæ uno die macerato, ſparſiſque radicibus.

De frugum generibus & natura.

CAPUT 7. ET quoniam præparatus eſt ager, natura nunc indicabitur frugum. Sunt autem duo prima earum genera. Frumenta, ut triticum, hordeum : & legumina, ut faba, cicer. Differentia verò notior quàm ut indicari deceat.

Frumenti ipſius totidem genera, per tempora ſatu diviſa. Hyberna, quæ circa Vergiliarum occaſum ſata terrâ

(40) Columelle, *ibid.*

(41) Columelle, *ibid. Nemoroſi, frutetoſique tractûs duplex cura eſt, vel exſtirpandis radicitus arboribus, & removendis : vel, ſi raræ ſint, tantùm ſuccidendis, incendendiſque, & inarandis.*

(42) Columelle, liv. 2, chap. 2 : *Si locus humidus erit abundantiâ uliginis, ante ſiccetur foſſis. Earum duo genera cognovimus, cæcarum, & patentium. Spiſſis atque cretoſis regionibus apertæ relinquuntur : at ubi ſolutior humus eſt, aliquæ fiunt patentes : quædam etiam obcæcantur, ita ut in patentes ora hiantia cæcarum competant.*

(43) Columelle, *ibid. Declives foſſas & ad imum ſolum coarctatas, imbricibus ſupinis ſimiles facere conveniet : nam quarum recta ſunt latera, celeriter aquis vitiantur, & ſuperioris ſoli lapſibus replentur.*

(44) Columelle, *ibid.*

(1) Tout ceci, depuis ces mots du texte, *ſunt autem duo, &c.* juſqu'à ces mots *& hordeo alterum caput*, eſt emprunté de Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 8, chap. 1. Chez cet Auteur, *ſitos*, c'eſt notre bled, ou *frumentum* de Pline ; *pyros*, c'eſt notre froment,

gere sur le soc de la charrue. Quand (40) la terre est remplie de joncs, il faut la retourner avec la pelle, & mettre dessus ce qui étoit dessous : dans les endroits pierreux, c'est la houe qu'il faut employer à ce même travail. Un bon moyen de détruire les buissons, c'est (41) d'y mettre le feu. Si (42) un terroir est trop humide, on le desséchera en y creusant des fossés : si, en outre, il abonde en craie, il faudra laisser les fossés à découvert : & si la terre n'étoit pas ferme, il seroit nécessaire de la soutenir par des haies, pour l'empêcher de tomber dans les fossés, ou de faire (43) ceux-ci plus étroits en bas qu'en haut, c'est-à-dire en forme de tuiles creuses renversées. Il y en a qui doivent être en façon de conduits souterrains, & se rendre dans d'autres plus grands & découverts. Il sera bon aussi de les paver avec du gravier ou des cailloux, si l'on a cette commodité. Pour mieux soutenir la terre, on mettra (44) aux deux bouches du fossé deux pierres ; savoir, une de chaque côté posée debout, & une autre pierre par-dessus celle-ci. Démocrite dit que pour détruire une forêt, il faut faire macérer des fleurs de lupin dans du suc de ciguë l'espace d'un jour, & répandre cela sur les racines des arbres.

Des diverses sortes de grains, & de leur nature.

Voila la terre préparée : passons présentement aux grains, & prenons connoissance de leur nature. Il y en a (1) deux principales classes : la premiere comprend les bleds, comme le froment & l'orge ; la seconde comprend les légumes, comme les feves, les pois chiches. La différence des bleds & des légumes est trop connue pour avoir besoin d'être expliquée.

Les bleds sont de plusieurs sortes, que l'on distingue sélon les divers tems où on les seme. Il y a donc des bleds d'hiver, que l'on seme vers le coucher (2) des Pléiades, & qui se nourrissent

ou *triticum* des Latins ; *krithê*, c'est notre orge, ou *hordeum* des Latins.

(2) C'est au chapitre 25 que nous remettons de rapporter une note im-

per hyemem nutriuntur, ut triticum, far, hordeum. Æstiva, quæ æstate ante Vergiliarum exortum seruntur, ut milium, panicum, sesama, horminum, irio, Italiæ duntaxat ritu. Alioqui in Græcia & Asia omnia Vergiliarum occasu seruntur. Quædam autem utroque tempore in Italia. Ex his quædam & tertio, veris scilicet. Aliqui verna, milium, panicum, lentem, cicer, alicam appellant. Sementiva autem, triticum, hordeum, fabam, napum, rapam. Et in tritici genere pars aliqua pabuli est quadrupedum causâ sati, ut farrago: & in leguminibus, ut vicia. At commune quadrupedum hominumque usui, lupinum.

Legumina omnia singulas habent radices, præter fabam, easque surculosas, quia non in multa dividuntur:

portante que M. de la Lande a bien voulu nous communiquer sur le lever & le coucher de cette constellation. En attendant, nous rapporterons ici deux passages qui ont rapport à cette question : l'un est tiré de Columelle, qui s'autorise de Virgile : l'autre est tiré du livre de M. Desplaces sur l'agriculture ancienne. Columelle, dis-je, liv. 2, chap. 8, écrit : *Placet Virgilio adoreum, atque etiam triticum, non ante seminare, quàm occiderint Vergiliæ : quod ipsum numeris sic edisserit :*

At si triticeam in messem, robustaque farra,
Exercebis humum, solisque instabis aristis :
Ante tibi Eoæ Atlantides abscondantur.

Absconduntur autem altero & trigesimo die post autumnale æquinoctium, quod fere conficitur nono Calendas Octobris : propter quod intelligi debet tritici satio dierum sex & quadraginta ab occasu Vergiliarum, qui fit ante diem IX Calendas Novembris, ad brumæ tempora. Voici la remarque de M. Desplaces. » Le coucher des Pléiades arrivoit, du » tems de Pline, vers la fin d'Octo- » bre, & leur lever vers l'équinoxe du » printems. Il en sera plus ample- » ment parlé ci-après, chap. 25. C'est » une époque souvent répétée par » notre Auteur, que le lever & le » coucher de cette constellation. Sau- » maise remarque que Pline s'est » trompé en disant ici que dans Grece » tous les bleds se semoient au cou- » cher des Pléiades, c'est-à dire qu'on » n'y connoissoit que des bleds d'hiver : » erreur dans laquelle notre Auteur est » tombé, pour avoir donné un sens trop » étendu au passage d'Hésiode qu'il » rapportera plus loin ; car Hésiode » ne prétend pas parler de tous les » bleds, lorsqu'il dit qu'ils se sement » au coucher des Pléiades, mais seu- dans

dans la terre pendant l'hiver, comme le froment ordinaire, le froment appellé *far* (3), & l'orge. Il y a des bleds d'été, ainsi nommés parcequ'on les seme en été avant le lever des Pléiades, comme le millet, le panis, le sésame, l'ormin, l'irion, mais seulement en Italie; car en Grece (4) & en Asie, on seme toutes sortes de bleds vers le coucher des Pléiades. Il y en a qui se sement en Italie dans ces deux saisons; & même on y en seme aussi au printems (5). Quelques-uns donnent le nom de graines de printems au millet, au panis, aux lentilles, aux pois chiches, à l'*alica* (6); & ils appellent graines de prime semence, le froment, l'orge, les feves, les graines de navet & de rave. Certain froment parmi les bleds, & la vesce parmi les légumes, entre dans la dragée (7) que l'on seme pour les animaux. Les lupins servent indifféremment aux hommes & aux bêtes.

Tous (8) les légumes, excepté la feve, n'ont qu'une racine, laquelle est ligneuse; aussi ne se divisent-ils point en plusieurs branches. Les pois chiches jettent de profondes racines. Les bleds (9) ont plusieurs

» lement des plus essentiels à la vie » des hommes; ce qui n'empêchoit » pas qu'on n'y connût des bleds de » printems ».

(3) On en traitera au commencement du chap. 8.

(4) Du moins en Béotie, comme on le verra au chap. 24.

(5) Confirmé par Virgile, chez qui on lit, *Géorg.* liv. 1, v. 216:

Vere fabis satio . . . . .
. . . . Et milio venit annua cura.

(6) Galien, liv. *de alim. facult.* chapitre 6, p. 314, tome 6, définit l'*alica* une sorte de froment; il l'appelle en Grec *khondros*. Les Anciens en faisoient une bouillie aussi appellée *alica*. Voyez Pline, liv. 22, chap. dernier; & Caton, aux chap. 76 & 85.

(7) C'est un mêlange de divers grains semés ensemble. Il y entre de l'avoine, de la vesce, du seigle & des pois gris. Ce fourrage sert à la nourriture des chevaux. Ecoutons Festus : *Farrago appellatur id quod ex pluribus satis pabuli causâ datur jumentis.* Consultons aussi Columelle, liv. 2, chap. 11 : *Farraginem in restibili stereoratissimo loco ... serere convenit. Ea sit optima, cùm cantherini hordei decem modiis jugerum obseritur.... Frigoribus cùm alia pabula defecerunt, ea bubus caterisque pecudibus optimè desecta prabetur.*

(8) Emprunté de Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 8, chap. 2.

(9) Théophraste, *ibid.*

altiſſimas autem cicer. Frumenta multis radicantur fibris, ſine ramis. Erumpit à primo ſatu hordeum die ſeptimo; legumina quarto, vel cùm tardiſſimè ſeptimo; faba à xv ad xx; leguminain Ægypto tertio die. Ex hordeo alterum caput grani in radicem exit, alterum in herbam, quæ & prior floret. Radicem craſſior pars grani fundit, tenuior florem. Cæteris ſeminibus eadem pars, & radicem, & florem.

Frumenta hyeme in herba ſunt: verno tempore faſtigiantur in ſtipulam, quæ ſunt hyberni generis: at milium & panicum in culmum geniculatum & concavum, ſeſama verò in ferulaceum. Omnium ſatorum fructus, aut ſpicis continetur, ut tritici, hordei; muniturque vallo ariſtarum quadruplici: aut includitur ſiliquis, ut leguminum: aut vaſculis, ut ſeſamæ, ac papaveris. Milium, & panicum tantùm pro indiviſo, & parvis avibus expoſitum eſt. Indefenſa quippe membranis continentur. Panicum à paniculis dictum, cacumine languidè nutante, paulatim extenuato culmo penè in ſurculum, prædenſis acervatur granis, cum longiſſima pedali phoba. Milii comæ granum complexæ

(10) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 8, chap. 1. Voyez auſſi Varron, *de re ruſt.* liv. 1, chap. 45.

(11) Pline continue de puiſer chez Théophraſte, qui ajoute que la feve, en Grec *kyamos*, eſt, de tous les légumes, le plus difficile à ſortir de terre; & que même s'il ſurvient de fréquentes pluies après qu'on l'a ſemée, il y a comme impoſſibilité qu'elle vienne à bien.

(12) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 8, chap. 2.

(13) Théophraſte, *ibid.*

(14) *Faba cæteraque legumina eâdem ex parte radicem fundunt & caulem.* Théophraſte, *ibid.*

(15) Théophraſte, *ibid.* & chap. 3.

(16) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 8, chap. 3.

(17) » Nom d'une plante qui ſe » nomme auſſi *ſempſen*, dont la tige » reſſemble à celle du millet; mais » elle eſt plus groſſe & plus élevée: » ſes feuilles ſont rouges, & ſa fleur » verte: on tire de ſa graine une » huile bonne à brûler. Les Indiens » cultivent cette plante pour aſſaiſon- » ner leur viande; elle a des vertus » réſolutives pour toutes ſortes de

racines & point de branches. L'orge (10) commence à sortir de terre le septieme jour après qu'il est semé. Les légumes commencent à sortir le quatrieme, ou, au plus tard, le septieme; la feve (11), depuis le quinzieme jusqu'au vingtieme. En Egypte, les légumes sortent dès le troisieme jour. Une partie (12) du grain de l'orge se jette en herbe, laquelle fleurit la premiere : la plus (13) grosse partie produit la racine, & la plus petite produit la fleur. Dans les autres grains (14), c'est la même partie qui produit la racine & la fleur.

Les bleds sont en herbe en (15) hiver. Au printems, les bleds d'hiver commencent à s'élever & à prendre une tige. Celle du millet & du panis est noueuse & concave; celle du sésame ressemble à celle des plantes férulacées. Tous (16) les grains qui se sement sont de trois façons; ou bien ils sont contenus dans des épis garnis de quatre rangs de barbe, comme le froment, l'orge; ou bien ils sont enfermés dans des gousses, comme les légumes; ou dans des têtes, comme la graine de sésame (17) & celle de pavot. Le millet & le panis sont contenus dans des tuniques, mais sans défenses, & par conséquent sont exposés aux insultes des petits oiseaux qui s'en nourrissent. Le panis a été ainsi nommé (18) à cause de son épi ou grappe faite à la maniere des chatons des arbres, appellés en Latin *paniculi.* Sa cime se penche nonchalamment; sa tige diminue insensiblement de grosseur par en haut, à-peu-près comme un scion d'arbre : son épi est composé d'un grand nombre de grains entassés les uns sur les autres en façon de grappes, & il (19) a un pied de hauteur. Quant au millet, son

« duretés ». Cette note est tirée du livre de M. Desplaces, déja cité plus haut.

(18) Le *panis* est une petite graine qui ressemble au millet. On en fait du pain en tems de famine, comme le témoignent Pline quelques lignes plus loin, & Cassiodore, liv. 12, *Var.* Epître 27 : *Vitiges* (Gothorum Rex) *de horreis Ticinensibus & Dertonensibus panicum populo esurienti distrahi præcepit.* Comme dans ces cas pressants le *panis* sert de pain, de là son nom de *panis*, selon quelques Savants.

(19) Je lis au texte Latin *pedali phoba*, comme le Pere Hardouin a en-

fimbriato capillo curvantur. Sunt & panico genera : Mammosa, è pano parvis racemata paniculis, & cacumine gemino. Quin & colore distinguitur : candido, nigro, rufo, etiam purpureo. Panis multifariè & è milio fit, è panico rarus. Sed nullum frumentum ponderosius est, aut quod coquendo magis crescat : LX pondo panis è modio reducunt, modiumque pultis ex tribus sextariis madidis. Milium intra hos decem annos ex India in Italiam invectum est, nigrum colore, amplum grano, arundineum culmo. Adolescit ad pedes altitudine septem, prægrandibus culmis : phobas vocant : omnium frugum fertilissimum. Ex uno grano terni sextarii gignuntur. Seri debet in humidis.

Frumenta quædam in tertio genu spicam incipiunt concipere, quædam in quarto, sed etiamnum occultam. Genicula autem sunt tritico quaterna, farri sena, hordeo octona, Sed non ante supradictum geniculorum numerum conceptus est spicæ : qui ut spem sui fecit, quatuor aut

trevu qu'il falloit lire ; & cela d'après Théophraste, liv. 8, chap. 3 ; car cet Auteur appelle *phobè* ce dont il s'agit ici. Les manuscrits de Pline portent *obsa* par une inversion manifeste, au lieu de *foba*, ou, pour mieux dire, au lieu de *phoba*. De cette leçon altérée *obsa*, les Editeurs, par une autre interpolation non moins fautive, ont corrigé *obba*.

(20) C'est le *panicum sativum* de Dalechamp, *Hist. Plant.* p. 16 ; & le *panicum vulgare* de Clusius, p. 215.

(21) Le pain de millet est bon étant mangé avant que d'être refroidi, selon Columelle, livre 2, chapitre 9. Voici ses paroles : *Panis è milio fit, qui antequam refrigescat, sine fastidio potest absumi.* On en faisoit aussi une sorte de bouillie au miel, & qui n'étoit point désagréable. Voyez Columelle, *ibid.* ainsi que Festus.

(22) Voyez la note 18.

(23) M. Desplaces veut que ce soit le *mais* ou *bled de Turquie.* Philostrate, vie d'Apollonius de Tyane, liv. 3, chap. 2, p. 112, fait mention d'une sorte de millet d'Inde d'une merveilleuse grandeur & à tête de roseau. Scaliger, *Exercit.* 292, p. 869, écrit que ceux de son pays donnent à ce millet le nom de surgon (*surgum*). C'est le *sorghum* ou *holcus* de M. Linnæus, tome 2, p. 1484 ; il le dépeint ainsi : *Arista Indica, infernè fusca, supernè lævis, albida.* Enfin c'est le

grain croît dans une espece de houppe ou de grappe éparpillée & garnie de filaments. Il y a plusieurs sortes de panis. Celui qu'on nomme *mammeux* (20), jette de sa grappe plusieurs petits chatons; il est remarquable par sa double tête. Il y a aussi du panis blanc, du noir, du roux, & même du purpurin. On fait plusieurs sortes de pain (21) de millet; mais on en fait rarement (22) de panis. Il n'y a point de bled plus pesant que le millet, ni qui s'enfle plus en cuisant. On fait d'un boisseau de ce grain soixante livres de pain; & de trois setiers de ce même grain mouillé, plein un boisseau de bouillie. Depuis dix ans on nous a apporté des Indes une sorte de (23) millet qui est noir, qui a le grain très gros, la tige fort grande & semblable à celle d'un roseau. Il croît jusqu'à la hauteur de sept pieds. Ses gousses ou grappes se nomment *phobès* (24). C'est le plus fertile de tous les bleds; car un seul grain en produit jusqu'à trois setiers. Il veut être semé dans des lieux humides.

Il y (25) a des bleds qui commencent à former l'épi au troisieme nœud, & d'autres au quatrieme, sans qu'alors cet épi paroisse encore. Le froment ordinaire est à quatre nœuds; le froment appellé *far* en a six, & l'orge huit. Or, c'est à quoi il faut bien prendre garde; car ces bleds-là n'épient jamais avant que d'avoir

milium arundinaceum, subrotundo semine, SORGHO *nominatum,* de Bauhin, Pin. 26; Moris. *Hist.* 3, p. 196, s. 8, t. 5, f. 7; ou le SORGHI de Bauhin, *Hist.* 2, p. 447. Toutefois voici une note manuscrite de M. Jault qui doit suspendre notre jugement sur la question présente: « Dodonée, dit-il, a » cru, mal-à-propos, que ce millet » d'Inde dont parle Pline étoit le » même que le *mais* ou *bled jaune*, » appellé vulgairement, quoique sans » raison, *bled de Turquie*, puisqu'il » ne vient ni de Turquie ni d'Asie, » mais des Indes occidentales, c'est- » à-dire de l'Amérique. Il paroît » (ajoute M. Jault) que les Anciens » n'ont point connu ce bled ».

(24) Je lis au texte *phobas*, par les raisons indiquées note 19. Les manuscrits portent *lobas*; je les crois ici en faute, & je défere à la conjecture très plausible du Pere Hardouin.

(25) Ceci est emprunté de Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 8, chap. 2; & confirmé par Columelle, livre 2, chap. 12, p. 67.

quinque tardissimè diebus florere incipiunt : totidemque aut paulo pluribus deflorescunt. Hordea verò cùm tardissimè septem. Varro quater novenis diebus fruges absolvi tradit, & mense nono meti.

Fabæ in folia exeunt, ac deinde caulem emittunt, nullis distinctum internodiis. Reliqua legumina surculosa sunt. Ex his ramosa, cicer, ervum, lens. Quorumdam caules sparguntur in terram, si non habeant adminiculum, ut pisorum. Quod si non habuêre, deteriora fiunt. Leguminum unicaulis faba sola, unus & lupinis : cæteris ramosus prætenui surculo : omnibus verò fistulosus.

Folium quædam ab radice mittunt, quædam à cacumine. Frumentum verò, & hordeum, viciaque, & quidquid in stipula est, in cacumine unum folium habet. Sed hordeo scabra sunt, cæteris lævia. Multiplicia contrà fabæ, ciceri, piso. Frumentis folium arundinaceum, fabæ rotundum, & magnæ leguminum parti. Longiora erviliæ, &

(26) Théophraste, *ibid.*

(27) Dans un ouvrage perdu.

(28) Théophraste, *ibid.* nomme ici le fromenr & l'orge.

(29) Il est à remarquer que Théophraste suppose des nœuds à la feve, ou du moins à une sorte de feve, liv. 8, chap. 2 ; mais je soupçonne qu'il faut lire chez cet Auteur, ἀγονατώδης καυλὸς κυάμου, *haud geniculatus caulis fabæ*, & non γονατώδης, &c. *geniculatus*. En effet, on trouve chez Aristote ἀγόνατος, *non geniculatus*; d'où l'on peut présumer que s'est formé le dérivé, moins usité, ἀγονατώδης, qui présente le même sens.

(30) L'ers (écrit M. Desplaces) est une espece de vesce blanche dont on se sert encore dans la médecine moderne. Réduite en farine, elle provoque les urines, appaise les inflammations, nettoie les plaies, &c. Voyez ses autres propriétés chez Pline, livre 22, ch. 25.

(31) Les feves qui n'ont qu'une tige (écrir encore M. Desplaces) sont les feves Grecques ou Romaines, que nous appellons feves de marais : nos feves ordinaires, ou haricots, en ont plusieurs.

(32) Théophraste, *ibid.*

(33) Je lis au texre *hordeum, viciaque* avec le Pere Hardouin, d'après l'élite des manuscrirs, & non *hordeum utrumque* avec Dalechamp.

(34) Théophraste, *Hist.* l. 8, ch. 3.

(35) Voyez les notes du commen

ce nombre de nœuds : & quatre ou cinq jours au plus tard après que l'épi a commencé à paroître, on voit fleurir le bled, lequel défleurit ensuite au bout d'un pareil (26) nombre de jours ou un peu plus. L'orge fleurit, au plus tard, au bout de sept jours. Varron dit (27) que les bleds (28) acquierent leur perfection en trente-six jours, & qu'on les moissonne le neuvieme mois.

Les feves jettent d'abord des feuilles ; ensuite elles produisent leur tige, qui n'a aucun (29) nœud. Les autres légumes ont plusieurs tiges, & quelques-uns les ont branchues, comme les pois chiches, l'orobe ou ers (30), la lentille. Il y en a dont les tiges se répandent par terre, si on ne les rame ; telles sont celles des pois : mais ces pois rampants valent beaucoup moins. La feve & le lupin sont les seuls légumes qui n'aient qu'une seule (31) tige : les autres en ont plusieurs (32), mais très minces ; & tous les ont creuses comme un chalumeau.

Il y a des bleds qui jettent leurs feuilles immédiatement dès la racine, & d'autres qui ne les produisent qu'à la cime. Le froment, l'orge, la vesce (33), & tous les bleds qui produisent un chaume ou chalumeau, n'ont qu'une feuille à la cime. Celles de l'orge sont raboteuses, & celles des autres bleds sont lisses. Les feves, les pois chiches & les pois ordinaires ont plusieurs feuilles à la cime. Les feuilles du froment ressemblent (34) à celles du roseau. Celles des feves & d'une grande partie des légumes sont rondes. Celles des pois sont un peu longues : celles des féveroles (35) sont chargées de veines : celles du sésame (36) & de

---

cement du chapitre 12 ci-après. Au reste, je traduis ici *féveroles* avec M. Jault. M. Desplaces traduit littéralement *phaséoles :* les manuscrits de Pline portent *phasiolis ;* mais j'ai cru devoir lire *faseolis* avec les Editeurs.

(36) Les manuscrits portent *sesima :* j'ai suivi la leçon Grecque *sêsamê*. Le Pere Hardouin observe très doctement que ces deux leçons sont la même, les Latins changeant volontiers *a* en *i* dans les mots qu'ils empruntent du Grec ; témoins *Mithradatês*, qu'ils traduisent *Mithridates ; Massalia*, qu'ils traduisent *Massilia, &c.* Voyez, sur le sésame, la note 17. Le P. Hardouin traduit *sesima* par la *jugeoline*, pour la description de laquelle il renvoie à Dodonée, chap. 22, p. 522.

piso : faseolis venosa : sesamæ & irioni sanguinea. Cadunt folia lupino tantùm, & papaveri. Legumina diutiùs florent, & ex his ervum ac cicer : sed diutissimè faba XL diebus. Non autem singuli scapi tamdiu, quoniam alio desinente alius incipit : nec tota seges, sicut frumenti, pariter. Siliquantur verò omnia diversis diebus, & ab ima primùm parte, paulatim flore subeunte.

Frumenta, cùm defloruêre, crassescunt, maturanturque cùm plurimùm diebus quadraginta : item faba : paucissimis cicer ; id enim à semente diebus XL perficitur. Milium, & panicum, & sesama, & omnia æstiva, XL diebus maturantur à flore, magnâ terræ cœlique differentiâ. In Ægypto enim hordeum sexto à satu mense, frumenta septimo metuntur. In Hellade, hordeum. In Peloponneso octavo, & frumenta etiamnum tardiùs. Grana in stipula crinito textu spicantur. In faba leguminibusque, alternis lateribus siliquantur. Fortiora ad hyemes frumenta, legumina in cibo.

Tunicæ frumento plures. Hordeum maximè nudum,

(37) M. Desplaces traduit *la tourtelle.*

(38) Théophraste, *Hist.* l. 8, ch. 2.

(39) Théophraste, *ibid.*

(40) Théophraste, *ibid.*

(41) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 8, chap. 3. Ecoutons aussi Columelle, liv. 2, chap. 12, p. 67 : *Omne autem frumentum, & hordeum, quidquid denique non duplici semine est, spicam à tertio ad quartum nodum emittit : & cùm totam edidit, octo diebus deflorescit, ac deinde grandescit diebus quadraginta, quibus post florem ad maturitatem devenit. Rursus quæ duplici semine sunt, ut faba, pisum, lenticula, diebus quadraginta florent, simulque grandescunt.*

(42) Théophraste, *ibid.*

(43) Théophraste, *ibid.*

(44) Théophraste, *ibid.*

(45) Théophraste, *ibid.*

(46) Théophtaste, *ibid.* Au reste, cet axiome est confirmé par Celsus, liv. 2, chap. 18.

(47) Je n'entreprends point de donner la nomenclature polyglotte du froment, parceque, dans la plupart des langues anciennes ou étrangeres, le même nom, par un abus sensible, sert à désigner presque toutes les sortes de bleds. Par exemple, en Hébreu, les mots *scheber*, *habur*, *tebuah*, *chittah*, & *bar*, signifient indifféremment du froment ou toute autre sorte de grain, soit seigle, orge, avoine, millet, ou l'irion

l'irion (37) tirent sur le rouge. Il n'y a que le lupin & le pavot qui perdent leurs feuilles. Les légumes restent (38) long-tems en fleur, principalement l'orobe ou ers, & les pois chiches; mais la feve plus long-tems que tous les autres, car elle y demeure quarante jours. Ce n'est pas (39) que chaque tige fleurisse aussi long-tems; mais quand l'une cesse de fleurir, l'autre se met en fleur : de sorte que les feves ne fleurissent pas toutes à la fois, comme un champ de bled. Tous les légumes jettent leurs (40) gousses en différents jours; ils commencent d'abord à les jetter par le pied, & les fleurs viennent ensuite peu-à-peu.

Lorsque les froments ont défleuri, ils (41) grossissent, & ne demeurent ordinairement que quarante jours à mûrir. La feve en fait de même. Les pois chiches mûrissent en peu de jours; & depuis qu'ils ont été semés, ils ne (42) sont que quarante jours en terre. Le millet (43), le panis, le sésame & tous les bleds d'été sont quarante jours à mûrir, depuis qu'ils ont défleuri : mais il y a en cela une grande diversité, selon le climat & le terroir; car en Egypte on moissonne l'orge au sixieme mois après qu'il a été semé, & le froment au septieme. Dans (44) l'Akhaïe on moissonne l'orge au septieme mois; dans le Péloponnese au huitieme, & le froment encore plus tard. Les grains sont contenus dans un épi qui est porté par le chaume, & qui est garni de barbes. Les feves & les autres légumes jettent leurs gousses par les côtés alternativement. Les bleds résistent mieux (45) au froid : les légumes nourrissent davantage (46) que les bleds.

Le froment (47) est couvert de plusieurs (48) enveloppes :

autre; peut-être, à la vérité, par la faute des interpretes. En mettant en avant cette double restriction nécessaire, & qui servira de préservatif contre l'erreur, s'il s'en trouvoit quelqu'une dans la nomenclature que je vais rapporter, je dirai, avec les Glossateurs, que le froment se nomme en Grec, *pyros;* en Latin, *triticum;* en Espagnol, *trigo;* en Flamand, *terve;* en Italien, *formento;* en Allemand, *weissen*, *weitzen;* en Danois, *hvede*, *hart-korn;* en Anglois, *wheat;* en vieux Gothique (chez Ulphilas), *kaurno ghaiteis;* en Anglo-Saxon, *hwætene corn*, *ryp;* en Islandois, *frækornit;* en Slawon, *sboze*.

(48) Théophraste dit principale-

& arinca, sed præcipuè avena. Calamus altior frumento, quàm hordeo. Arista mordacior hordeo. In area exteruntur triticum, & siligo, & hordeum. Sic & seruntur pura, qualiter moluntur, quia tosta non sunt. E diverso far, milium, panicum, purgari, nisi tosta, non possunt. Itaque hæc cum suis folliculis seruntur cruda. Et far in vaginulis suis servant ad satus, atque non torrent.

Levissimum ex his hordeum, raro excedit XV libras, & faba XXII. Ponderosius far, magisque etiamnum triticum. Far in Ægypto ex olyra conficitur. Tertium genus spicæ hoc ibi est. Galliæ quoque suum genus farris dedêre: quod

---

ment cela du froment de Thrace, *Hist. Plant.* liv. 8, chap. 4.

(49) L'orge, en Hébreu, *schorah;* en Grec, *krithê;* en Italien, *orzo;* en Espagnol, *ceveda;* en Allemand, *gersten;* en Flamand, *geerste;* en Slawon, *jeczmien;* en Suédois, *bjugg;* en Islandois, *bygg;* en Danois, *byg;* en Anglois, *bar-ley* (ce dernier mot a un rapport frappant avec le *bar* des Hébreux, qui signifie toute sorte de grain).

(50) Nous traiterons de l'arinque, note 55 & ailleurs, particuliérement sur la fin du chap. 8, & au commencement du chap. 10.

(51) L'avoine se nomme en Latin, en Italien & en Espagnol, *avena;* en Grec, *acrospelos, siphônion, bromos* (d'où Bacchus, peut-être, est surnommé *Bromius*); en Allemand, *habern;* en Flamand, *haver;* en Danois, *havre;* en Suédois, *hafra.* Ces quatre dernieres appellations viennent du Germanique *hafer*, un cheval, animal nommé aussi *affer*, *affri* & *affra* dans le Nortumberland; tellement qu'elles signifient le grain propre aux chevaux, comme l'insinue M. Ihre. Ce n'est pas que l'on ne puisse aussi les rapporter, avec autant de vraisemblance, aux mots Hébreux *habur* & *scheber*, qui, comme on l'a observé, note 47, signifient toute sorte de grains.

(52) Je traiterai du *siligo* au commencement du chap. 8.

(53) Parceque sans cela ils pourriroient par l'humidité. Voyez Columelle, liv. 2, chap. 8.

(54) Le *modius* (ou boisseau), écrit M. Jault, contenoit seize setiers, qui faisoient environ douze pintes de Paris, & il étoit le tiers de l'amphore. Voyez ci-dessus la note 28 du chapitre 3.

(55) Homere dit qu'on en donnoit aux chevaux: c'est au liv. 5 de l'*Iliade*, vers 195, que ce Poète en fait mention. On ne sait trop ce que c'est que ce bled. Les uns le confondent avec l'épeautre ou *zea*, les autres l'en distinguent. Pline, sur la fin de ce chapitre, le distingue nettement de l'*arinca*. Ainsi, lorsqu'à la fin du chap. 10,

l'orge (49), au contraire, est à nud, comme l'arinque (50), & surtout l'avoine (51). La tige du froment est plus haute que celle de l'orge. Les barbes de l'orge sont plus mordicantes. On bat sur l'aire le froment ordinaire, le bled blanc ou *siligo* (52), & l'orge : & après qu'ils sont bien nets, on les moud tels qu'on les seme, c'est-à-dire sans (53) être chauffés au four. Au contraire, il est indispensable de dessécher au four le *far*, le millet & le panis, quand on veut les nettoyer. Mais pour être semés, ils doivent avoir leurs enveloppes; aussi les seme-t-on sans les faire passer au four pour les dessécher.

De tous ces bleds, le plus léger c'est l'orge; & rarement il pese quinze livres le boisseau (54). Les feves en pesent rarement vingt-deux. Le *far* est plus pesant, & le froment ordinaire encore davantage. En Egypte on se sert de l'*olyra* (55) pour faire du gruau (56), & on l'y regarde comme une troisieme sorte de bled. Les Gaulois ont un *far* qui leur est particulier; ils l'appellent *brace* (57) : c'est

il dit que, selon le témoignage d'Homere, on en donnoit aux chevaux, il y a apparence que les *olyres* dont parle Homere au liv. 5, v. 195, n'ont rien de commun avec l'*arinca;* mais que c'est le *kri leukón* (une sorte de grain blanc) du même vers auquel l'*arinca* se rapporte, & que c'est par inadvertence que Pline a écrit, en parlant de l'arinque: *Hæc est enim quam Homerus olyram vocat.* Je reprendrai cette question au chap. 8.

(56) C'est le sens de *far* en cet endroit; car ce mot ne signifie pas toujours strictement une sorte de grain, mais s'emploie quelquefois pour un apprêt, pour une nourriture faite avec du grain. Voyez des exemples de cette seconde acception chez Palladius, liv. 1, tit. 29; & chez Aetius, discours 9, chap. 45, p. 124.

(57) Tous les manuscrits portent ou paroissent porter *bracem :* aucun ne porte *brancem;* leçon corrompue, introduite par les Editeurs. Je soupçonne, au reste, qu'il faut lire *brocem;* car nous voyons, par le témoignage de Pline, que les Latins traduisoient le mot Gaulois en question par *sandala*, ou, comme d'autres lisent, *sandalum* ou *sandalium*, c'est-à-dire une sorte de pantoufle, ou autre chaussure. Or en supposant que le mot Gaulois dont nous sommes en doute fût *brok*, nous le retrouverions presque sans altération dans le *rocken* des Allemands, qui donnent ce nom de *rocken* au seigle, d'une part, selon Adrien Junius; & de l'autre au bled blanc, ou *siligo*, en Espagnol *trigo candial :* sur quoi il est à observer que la sorte de *far* dont Pline traite ici n'est autre, de l'aveu de tous les Critiques, que le *bled blanc du Dauphiné*. Voyez, sur ce bled, Nicolas Chorier, *Histoire du Dauphiné*, liv. 1, p. 54. Il me

illic bracem vocant, apud nos ſandalam, nitidiſſimi grani. Et alia differentia eſt, quod ferè quaternis libris plus reddit panis, quàm far aliud. Populum Romanum farre tantùm è frumento CCC annis uſum, Verrius tradit.

Tritici genera plura, quæ fecêre gentes. Italico nullum equidem comparaverim candore ac pondere, quo maximè diſcernitur: montanis modò comparetur Italiæ agris externum, in quo principatum tenuit Bœotia, deinde Sicilia, mox Africa. Tertium pondus erat Thracio, Syrioque, deinde & Ægyptio, athletarum cum decreto, quorum capacitas jumentis ſimilis, quem diximus ordinem fecerat. Græcia & Ponticum laudavit, quod in Italiam non pervenit. Ex omni eadem genere grani prætulit Dracontiam, Strangiam, & Selenuſium, argumento craſſiſſimi calami: ita pingui ſolo hæc genera aſſignabat. Leviſſimum & maximè inane, ſeu te-

reſte à expliquer pourquoi les Latins ont jugé à propos de traduire le mot Gaulois *brok* par *ſandala*, *ſandalum*, ou *ſandalium*; ce qui me ſera fort facile: car aujourd'hui même *broques* eſt l'appellation d'une ſorte de ſabots fort communs dans toute l'Irlande, & dans une partie de l'Angleterre; & quant à l'origine & à l'exceſſive antiquité de ce mot Celtique *brok*, on fera bien de conſulter ce que j'en ai dit dans mes *Origines Uriennes*, p. 518 & 519. Ruellius s'efforce en vain de défendre la leçon *brancem*, ſous prétexte que cette ſorte de bled, dans quelques provinces, eſt encore de nos jours appellée *blance* ou *blanche*; car qui ne voit que cette dénomination, ſi même elle n'eſt pas factice, ne ſauroit paſſer que pour une appellation défectueuſe, abuſivement formée & dérivée de l'épithete même du bled *blanc*, bien loin qu'elle puiſſe, en aucun cas, ſervir d'autorité à la leçon ſubreptice *blancem*, qu'aucun manuſcrit ne reconnoît? Au ſurplus, je ne donne la leçon *brocem* que pour une conjecture; car la leçon manuſcrite *bracem* s'appuie de pluſieurs vraiſemblances, qu'on peut conſulter note 67.

(58) Il faut mettre dans cette claſſe le *robus* de Columelle, encore que *robus* paroiſſe ſignifier rouge. Quoi qu'il en ſoit, voici ce qu'écrit cet Auteur, liv. 2, chap. 6: *Robus etiam genus tritici maximè laudabile cùm & pondere & nitore præſtet.* Adrien Junius en fait le *trigo ruvion* des Eſpagnols, & il ajoute que par rapport aux deux qualités indiquées par Columelle, ce doit être un froment ſemblable au bled de Zélande. Je ſoupçonne fort, au reſte, les Critiques de s'être mépris au ſens du mot *robus*, qui ne vient point ici *à rubore*, mais qui, ſelon toute apparence, étoit le nom du froment d'é-

le *sandala* des Latins. Le grain en est très net; en outre il est singuliérement recommandable en ce qu'il rend par boisseau près de quatre livres de pain de plus que tout autre *far*. Selon Verrius, le peuple Romain, pendant trois siecles, n'employa point d'autre gruau que celui de froment.

Il y a plusieurs sortes de froments que l'on distingue par les noms des pays. Mais je ne pense pas qu'il y en ait de comparable à celui d'Italie, en blancheur & en pesanteur, qui sont les deux (58) qualités essentielles de ce grain. Il n'y a jamais eu que le froment des quartiers montagneux d'Italie qui ait souffert quelque parallele avec les froments étrangers, dont le plus estimé étoit celui de Béotie, puis (59) celui de Sicile, puis celui d'Afrique. Le froment de Thrace, de Syrie & d'Egypte ne tenoit que le troisieme rang en pesanteur : & ces rangs avoient été ainsi réglés par les athletes, ces hommes d'une ampleur colossale, & qui mangoient autant que des bêtes de somme; *car* (60) *on leur donnoit plus ou moins de froment pour leur nourriture, selon que ce bled étoit plus ou moins pesant.* Les Grecs estimoient beaucoup le froment de la province de Pont : toutefois on ne le connoît point en Italie. Ces mêmes Grecs estimoient par-dessus tout le froment (61) Dracontien, le Strangien & le Sélénusien. Ils disoient que ces especes ayant le chaume fort gros, il falloit les semer dans un terroir gras; & que celles qui ont le chaume

lite tel que les Gaulois d'Italie l'appelloient. Or il est probable que les Gaulois d'Italie appelloient le froment *rob*, d'où les Latins auront fait *robus*; car encore aujourd'hui plusieurs nations, & les Anglo-Saxons entre autres, appellent le froment *ryp*, comme l'observe M. Ihre, tome 2, p. 384 : ainsi le *robus* de Columelle, *pondere & nitore præstans*, n'est autre que le froment par excellence, c'est-à-dire le *triticum Italicum candore ac pondere præcipuum* de Pline. J'aurai occasion de reprendre encore cette question sur la fin du chap. 8.

(59) Ceci est emprunté de Théophraste, liv. 4, *de Causis*, tant à l'égard de la Sicile qu'à l'égard de la Béotie.

(60) *Car on leur donnoit, &c. &c.* J'ajoute ceci pour mieux faire comprendre ce que Pline a voulu dire. Au reste, l'interprétation que je donne s'appuie sur un passage formel de Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 8, ch. 4.

(61) On lit ici des dénominations de froment toutes différentes chez Théophraste, *ibid.* car il nomme ces froments d'élite, *Kankhrydia*, *Stlengos*, & *Alexandreios*.

nuiſſimi calami, in humidis ſeri jubebat, quoniam multo egeret alimento. Hæ fuêre ſententiæ Alexandro Magno regnante, cùm clariſſima fuit Græcia, atque in toto terrarum orbe potentiſſima: ita tamen, ut ante mortem ejus annis ferè CXLV Sophocles Poeta in fabula Triptolemo frumentum Italicum ante cuncta laudaverit, ad verbum tranſlata ſententia:

Et fortunatam Italiam frumento canere candido.

Quæ laus peculiaris hodieque Italico eſt. Quo magis admiror, poſteros Græcorum nullam mentionem hujus feciſſe frumenti.

Nunc ex his generibus, quæ Romam invehuntur, leviſſimum eſt Gallicum, atque è Cherſoneſo advectum: quippe non excedunt in modium vicenas libras, ſi quis granum ipſum ponderet. Adjicit Sardum ſelibras, Alexandrinum & trientes: hoc & Siculi pondus. Bœoticum totam libram addit: Africum & dodrantes. In Tranſpadana Italia ſcio vicenas quinas libras farris modios pendere: circa Cluſium & ſenas. Lex certè naturæ, ut in quocumque genere pani militari tertia portio ad grani pondus accedat: ſicut optimum frumentum eſſe, quod in ſubactu congium aquæ capiat. Quibuſdam generibus per ſe pondus, ſicut Balearico: modio panis pondo XXXV reddit: quibuſdam

(62) Voyez, ſur cette fable, & ſur ſon rapport avec la fertilité de l'Italie, Denys d'Halicarnaſſe, *Antiquités Romaines*, liv. 1, p. 10.

(62*) Quelques-uns liſent ici *candere*, dans le ſens de *caneſcere*; mais ce *caneſcere*, joint à *candido*, formeroit un pléonaſme. Cependant les Ecrivains Grecs & les anciens Auteurs Latins (tels que Plaute, par exemple,) offrent ſouvent de ces itérations, leſquelles ſemblent affectées plus particuliérement aux langues orientales: témoin le *euntes ibant* de l'Ecriture Sainte.

(63) Les manuſcrits portent *Roma*. L'exactitude grammaticale exige *Romam*.

(64) Martial a fait mention de ce *far* de *Cluſium*, Epigramme 8, livre 13,

très mince & très menu, doivent être mises dans des lieux humides, parcequ'elles ont besoin de beaucoup de nourriture. Voilà ce que pensoient sur cette matiere les Grecs sous le regne d'Alexandre le Grand, c'est-à-dire lorsqu'ils étoient dans l'état le plus florissant, & qu'ils composoient la plus puissante nation de l'univers. Toutefois, près de cent quarante-cinq ans avant la mort de ce Prince, le Poète Sophocle, dans une de ses pieces intitulée *Triptoleme* (62), a fait un magnifique éloge du froment d'Italie, par rapport à sa blancheur, en s'écriant :

Chantons (62*) le blanc froment de l'heureuse Italie.

Et même de nos jours cette blancheur précieuse distingue particuliérement le bled de cette même contrée. J'ai donc lieu de m'étonner que les Grecs modernes n'aient fait aucune mention du bled Italique.

Pour ce qui est des diverses sortes de froments que l'on apporte à Rome (63), le plus léger de tous vient de la Gaule & de la presqu'isle de Thrace; car le boisseau de ce froment ne pese pas plus de vingt livres. Le boisseau de celui de Sardaigne pese une demi-livre de plus : le boisseau de celui d'Alexandrie & de Sicile dix onces de plus : le boisseau de celui de Béotie une livre de plus : & le boisseau de celui d'Afrique une livre & trois quarterons de plus. Dans l'Italie au delà du Pô, le boisseau du froment qu'on appelle *far*, pese vingt-cinq livres; & à Clusium (64), en Toscane, il en pese vingt-six. Toute sorte de froment, après qu'on en a fait du pain de munition, doit peser un tiers davantage que quand il étoit en grain : & le meilleur froment est celui qui, lorsqu'on en fait du pain, reçoit un conge (65) d'eau par boisseau. Il y a des froments qui ont d'eux-mêmes ce tiers de poids d'augmentation; par exemple, le froment des isles Baléares, dont un boisseau

dans ce vers:

Imbue plebeias Clusinis pultibus ollas.

Columelle, liv. 2, p. 6, en parle aussi en ces termes : *Far quod appellatur Clusinum, candoris nitidi*. Consultez, sur sa préparation, Aetius, Discours 9, chap. 45, p. 325.

(65) Le conge contenoit six setiers, c'est-à-dire environ quatre pintes de Paris.

binis mixtis, ut Cyprio & Alexandrino, xx prope libras non excedentibus. Cyprium fuscum est, panemque nigrum facit : itaque miscetur Alexandrinum candidum, redduntque xxv pondo. Thebaïcum libras adjicit.

Marinâ aquâ subigi, quod plerique maritimis in locis faciunt, occasione lucrandi salis, inutilissimum. Non alia de causa opportuniora morbis corpora existunt. Galliæ & Hispaniæ frumento in potum resoluto, quibus diximus generibus, spumâ ita concretâ pro fermento utuntur. Qua de causa levior illis, quàm cæteris, panis est.

Differentia est & calami. Crassior quippe melioris est generis. Plurimis tunicis Thracium triticum vestitur, ob nimia frigora illi plagæ exquisitum. Eadem causa & trimestre invenit, detinentibus terras nivibus, quod tertio ferè à

(66) M. Jault fait observer qu'il s'agit toujours ici de livres Romaines, c'est-à-dire de livres de douze onces.

(67) En Espagne, avec le froment des isles Baléares ; dans les Gaules, avec le bled blanc de Dauphiné, que Pline nomme *brace*, ou (comme je corrige) *broce*. Cependant on peut conserver la leçon *brace*, d'autant que, selon Stralenberg, p. 334, les Tartares & les Russes donnent encore aujourd'hui à leur biere le nom de *braga* ; ils la font avec de l'avoine, de la farine de froment & du houblon. Nous verrons aussi au ch. 8, que les Dalmates nomment le *filigo* ou bled blanc, *raax*, mot qui a quelque rapport avec *braga* & avec *brace*.

(68) La biere, en Egyptien & en Grec, *zythos* ; en Latin, *zythus* & *zythum* ; en Espagnol, *cerveza* ; en Allemand & en Flamand, *bier* ; en Armorique, *bier*, *ber*, *bir* ; en Suédois, *oel* ; en Anglo-Saxon, *eale* ; en Hongrois, *oll* ; en Finlandois, *olie* ; en Estonie, *olut* ; en Anglois, *ale* ; en Danois, *oll* ; en Islandois, *aul* ; en Tartare & en Russe, *braga*, &c. *Zythos* est l'ancienne appellation Egyptienne de la biere ; *celia* & *ceria* l'ancienne appellation Espagnole ; *cervisia* l'ancienne appellation Gauloise, selon Pline, livre 22, chap. 25 : nous trouvons encore *cervoise* chez Oudin, chez Glaser, chez Adrien Junius, & chez tous les Ecrivains (non puristes) du siecle précédent. Les Pannoniens & les Dalmatiens nommoient la biere *sabaja*, selon Ammien Marcellin, liv. 26, chap. 8, p. 465 ; & selon S. Jérôme, sur Isaïe, livre 6, chap. 19, p. 78. Les Thraces, les Pæoniens & les Phrygiens lui donnoient le nom de *bryton*, comme le témoignent (chez Athénée, liv. 10, c. 13) Archiloque, Hellanicus, Hécatée, & Sophocle dans son *Triptoleme*. Elle étoit connue des Scythes qui demeu-

rend

rend trente-cinq livres de pain. Il y en a d'autres qui ont ce poids lorsqu'on en mêle de deux sortes ensemble, comme celui de Chypre & celui d'Alexandrie, lesquels, avant qu'on en ait fait du pain, ne pesent presque pas au delà de vingt livres (66) le boisseau. Comme le froment de Chypre est brun, & qu'il rend le pain noir, on le mêle avec celui d'Alexandrie qui est blanc; & un boisseau de ce mêlange produit vingt-cinq livres de pain. Le froment de Thebes, en Egypte, rend une livre de plus.

Passons à la maniere de pêtrir le pain. C'est une très mauvaise pratique de se servir à cet effet d'eau marine, comme font la plupart des habitants des côtes maritimes, dans la vue d'épargner le sel; car rien n'engendre un plus grand nombre de maladies. Dans les Gaules & en Espagne, où l'on fait de la biere avec (67) les sortes de bleds dont nous avons parlé, on emploie l'écume de biere (68) en place de levain; c'est pourquoi, dans ces pays-là, le pain est plus léger que par-tout ailleurs.

On juge aussi de la qualité du froment par sa paille. Celui qui a la paille plus grosse est meilleur. Le froment de Thrace est couvert de plusieurs (69) enveloppes, comme pour mieux résister aux grandes froidures de cette contrée. C'est aussi ce qui a nécessité les habitants à trouver une sorte de froment qui ne demeure que trois mois en terre; car le reste de l'année le pays est couvert de

roient au delà du Danube, sous le nom de *methos* & de *kamos*, selon le Rhéteur Priscus, *in Excerpt. legat.* p. 55. C'est ce qu'Ulpien, Leg. 9, ff. appelle *carnum*, mais par la faute des copistes; car il faut lire *camum*, d'après Priscus: cette erreur n'a point été apperçue par M. Pelloutier, ni par aucun autre Critique. M. Pelloutier observe que la biere se faisoit par-tout de la même maniere, & comme on la fait encore aujourd'hui. On mouilloit le grain pour le faire germer, après quoi on le séchoit au feu; ensuite on le faisoit moudre ou piler: on le détrempoit avec de l'eau; & quand la liqueur avoit fermenté, on en cuisoit de la biere. Voyez Orose, liv. 5, c. 7, p. 259; & Isidore, *Orig.* liv. 20, c. 3, page 1317. Cependant les Espagnols avoient une maniere particuliere de faire la biere, maniere au moyen de laquelle ce breuvage étoit de garde. Voyez Pline, liv. 14, chapitre dernier. Voyez aussi, *ibid.* une Epigramme de l'Empereur Julien contre la biere des Gaules, tome 5, p. 269, note 31.

(69) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 8, chap. 4.

ſatu menſe & in reliquo orbe metitur. Totis hoc Alpibus notum, & hyemalibus provinciis nullum hoc frumento lætius. Unicalamum præterea, nec uſquam capax : ſeriturque non niſi tenui terrâ. Eſt & bimeſtre circa Thraciæ Ænum, quod quadrageſimo die, quàm ſatum eſt, matureſcit : mirumque, nulli frumento plus eſſe ponderis, & furfuribus carere. Utitur eo & Sicilia, & Achaïa, montuoſis utraque partibus. Eubœa quoque circa Caryſtum. In tantum fallitur Columella, qui ne trimeſtris quidem proprium genus exiſtimaverit eſſe, cùm ſit antiquiſſimum. Græci ſetanion vocant. Tradunt in Bactris grana tantæ magnitudinis fieri, ut ſingula ſpicas noſtras æquent.

Primum ex omnibus frumentis ſeritur hordeum. Dabimus & dies ſerendo cuique generi, naturâ ſingulorum expoſitâ. Hordeum Indis ſativum & ſylveſtre, ex quo panis apud eos præcipuus, & alica. Maximè quidem oryzâ gau-

(70) Columelle, liv. 2, chap. 6, en fait une ſorte de *ſiligo*.

(71) Pline paroît avoir puiſé chez Théophraſte, *ibid.* ce qu'il dit de ces bleds de trois & de deux mois.

(72) Théophraſte, *ibid.* n'indique point cette ſorte de bled ſur le mont Ænus de Thrace, mais dans l'Eubée, l'Akhaïe & la Sicile.

(73) *Neque enim eſt ullum, ſicut multi crediderunt, naturâ trimeſtre ſemen : quippe enim jactum autumno meliùs reſpondet.* Columelle, livre 2, chap. 9, p. 53. Pline paroît ici trop ſévere, pour ne pas dire injuſte, envers Columelle; car cet Auteur ne nie point l'exiſtence des froments de trois ans; mais il dit que ces mêmes froments réuſſiſſent mieux étant ſemés dès l'automne : ce qui fait voir, dit-il, que ce ſeroit leur vraie deſtination. En raiſonnant ainſi, je ne vois point en quoi a péché Columelle. Il étoit ſi éloigné de nier l'exiſtence des bleds de trois mois, qu'au chapitre 6 il reconnoît formellement un froment trimeſtre, & un alicaſtre (ou alica ſauvage) également trimeſtre.

(74) Je lis au texte *ſetanion* avec les manuſcrits, & non pas *trimenon* avec quelques Editeurs. Le froment ſétanien eſt celui de l'année, c'eſt-à-dire celui qui a été ſemé au commencement du printems. Voyez Rob. Conſtant. *in Lexico.*

(75) Qu'un noyau d'olive, ſelon Théophraſte.

(76) Je lis au texte, avec le Pere

neiges. Ce bled (70), dis-je, non seulement dans la Thrace, mais encore dans plusieurs autres contrées, se moissonne vers le troisieme (71) mois depuis qu'il a été semé. C'est un froment connu dans toutes les Alpes; & il n'y en a point qui réussisse mieux dans les pays froids. Il ne jette jamais qu'une tige, & on ne le seme qu'en des terres légeres. Il y a aussi près du mont Ænus (72) de Thrace un froment de deux mois, qui mûrit quarante jours après avoir été semé; &, ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il n'y a aucun froment plus pesant que celui-là: ajoutez qu'il ne rend point de son. Les montagnards de Sicile, d'Akhaïe, & des environs de Caryste, dans l'isle d'Eubée, en font usage. Ainsi Columelle se trompe lorsqu'il dit (73) qu'il n'y a point de froment qui soit proprement de trois mois, puisqu'on en connoît de tel depuis nombre de siecles. Les Grecs le nomment *setanion* (74). On raconte que dans la Bactriane il y a des froments dont un seul grain est aussi gros qu'un (75) épi des nôtres.

Je marquerai les jours auxquels on doit semer les bleds lorsque j'aurai achevé le tableau de chaque genre. Le premier bled que l'on seme, c'est l'orge. Les Indiens en ont de deux sortes; savoir, de l'orge qui se seme; &, en outre, de l'orge sauvage dont ils font le meilleur pain qu'ils aient (76), & du gruau. Le riz est leur grain favori; & ils en font (77) aussi une sorte de gruau, telle

Hardouin, *ex quo panis apud eos præcipuus, & alica.* On lisoit auparavant *Italicâ maximè quidem oryzâ gaudent, &c.* Dalechamp proposoit de lire: *Oryzâ quidem maximè, ut Itali, gaudent.* La leçon adoptée par le Pere Hardouin, & que j'ai cru devoir suivre, a pour garant Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 4, ch. 5. On lit chez cet Auteur: *Est & hordeum & triticum; & genus quoddam hordei sylvestris, ex quo panis præcipuæ suavitatis, & alica perbona.*

(77) *Maximè quidem oryzam ferunt, similem zeæ: tanquam alica pensitur, &c.* Théophraste, *ibid.* Nous avons vu aussi au liv. 15, chap. 7, que les Indiens tirent du riz une sorte d'huile. Quant à la *ptisana*, voici ce qu'en dit M. Desplaces: « *Ptisana*, sorte d'aliment des Anciens fait avec différents grains dont on enlevoit l'écorce. La ptisane proprement dite ne se faisoit qu'avec de l'orge, & ressembloit à peu près à ce que nous nommons orge mondé; ce

dent, ex qua ptisanam conficiunt, quam reliqui mortales ex hordeo. Oryzæ folia carnosa, porro similia, sed latiora: altitudo cubitalis, flos purpureus, radix gemmæ rotunditatis.

Antiquissimum in cibis hordeum, sicut Atheniensium ritu Menandro auctore apparet; & gladiatorum cognomine, qui hordearii vocabantur. Polentam quoque Græci non aliunde præferunt. Pluribus fit hæc modis. Græci perfusum aquâ hordeum siccant nocte unâ, ac postero die frigunt, deinde molis frangunt. Sunt qui vehementiùs tostum rursus exiguâ aquâ aspergant, & siccent priùs, quàm molant. Alii verò virentibus spicis decussum hordeum recens purgant, madidumque in pila tundunt, atque in corbibus eluunt, ac siccatum sole rursus tundunt, & purgatum molunt. Quocumque autem genere præparato, vicenis hordei libris, ternas seminis lini, & coriandri selibram, salisque acetabulo, torrentes antè omnia miscent in mola. Qui diutiùs volunt servare, cum polline ac furfuri-

» mot est formé d'un mot Grec qui » signifie ôter l'écorce... Nous n'au» rions, pour désigner la *ptisana* des » Anciens, que le mot générique » *fromentée*, qui exprimeroit bien » mal ce que nous appellons biscuits, » flamiches, échaudés, poupelains, » ratons, & autres pieces de pâtisserie » légere, auxquelles la *ptisana*, & sur» tout la *polenta* des Anciens, avoit » quelque rapport ».

(78) Et même trois ou quatre pieds de hauteur, selon M. Valmont de Bomare. Consultez la description entiere de la plante chez ce Naturaliste.

(79) M. Valmont de Bomare dit que sa racine ressemble à celle du froment.

(80) Voyez Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* liv. 2, p. 96.

(81) Confirmé par Aristide, Suidas, l'Auteur de l'*Etymologicon*, & le Scholiaste de Pindare, *Olymp.* Ode 9, p. 93.

(82) Et nous voyons qu'on réduisoit au même traitement les soldats même, lorsqu'ils avoient mal manœuvré. Consultez Végece, liv. 1, chap. 13, p. 14.

(83) » La *polenta* (écrit M. Desplaces, p. 285) n'étoit point tout-à» fait ce que nous appellons du gruau, » farine d'orge ou d'avoine séchée au

que notre *ptisana*, comme on en fait d'orge dans les autres pays. Les feuilles du riz sont charnues & semblables à celles du poireau, mais plus larges. Il a une coudée (78) de haut : sa fleur est purpurine: sa racine est (79) ronde comme une perle.

L'usage de l'orge pour aliment est très ancien (80), comme l'indique (81) un usage d'Athenes; car il résulte d'un passage de Ménandre, que les Athéniens donnoient de l'orge pour prix à celui qui étoit vainqueur dans les jeux d'Eleusis. L'Histoire Romaine fait aussi mention de certains gladiateurs (82) qu'on nommoit Orgiaires, c'est-à-dire qui recevoient leur salaire en orge. Les Grecs font avec l'orge leur meilleur gruau (83), lequel se prépare de plusieurs façons. Après avoir mouillé l'orge avec de l'eau, ils le laissent sécher pendant une nuit : le lendemain ils le font rôtir (84), & ensuite ils le font moudre. Quelques-uns, après avoir bien rôti l'orge, l'arrosent de nouveau avec un peu d'eau ; mais avant que de le moudre, ils le font sécher. D'autres égrenent l'orge lorsque les épis sont encore verds, le nettoient en cet état même, le mouillent, le pilent dans un mortier, & le mettent égoutter dans des corbeilles : ensuite ils le font sécher au soleil, le pilent de nouveau, le nettoient encore, & enfin le font moudre. Mais, de quelque maniere qu'on prépare ce gruau, on met toujours, sur vingt livres d'orge, trois livres de graine de lin, une demi-livre de graine de coriandre, & le quart d'une (85) hémine de sel ; & après avoir fait rôtir le tout, on fait moudre ce mêlange. Ceux qui veulent garder long-temps leur gruau, le mettent, tant la farine que le son, dans des pots de terre neufs. En Italie,

» four, dont on sépare le son sans » bluteau. On voit ici (ajoute-t-il) » que la *polenta* se préparoit tout autrement ; celle des Anciens ne se » faisoit qu'avec de l'orge: Columelle » prétend que c'étoit la nourriture » des esclaves chez les Grecs ». Voyez Aristophane, *Plutus*, acte 3, v. 33.

(84) C'étoit l'usage des Anciens ; ce qui fait dire à Virgile, *Enéide*, v. 183:

Et torrere parant flammis & frangere saxo.

(85) L'*acetabulum*, ou quart d'hémine, contenoit environ trois onces. L'hémine étoit la moitié du setier, qui contenoit environ trois demi-setiers, mesure de Paris.

bus suis condunt novis fictilibus. Italia sine perfusione tostum in subtilem farinam molit, iisdem additis, atque etiam milio. Panem ex hordeo antiquis usitatum vita damnavit, quadrupedumque ferè cibus est.

Ptisanæ inde usus validissimus saluberrimusque tantopere probatur. Unum laudibus ejus volumen dicavit Hippocrates è clarissimis medicinæ scientiâ. Ptisanæ bonitas præcipua Uticensi. In Ægypto verò est, quæ fit ex hordeo cui sunt bini anguli. In Bætica & Africa genus, ex quo fiat, hordei, glabrum appellat Turranius. Idem olyram & oryzam eamdem esse existimat. Ptisanæ conficiendæ vulgata ratio est.

Simili modo ex tritici semine tragum fit, in Campania duntaxat & Ægypto.

Amylum verò ex omni tritico ac siligine, sed optimum è trimestri. Inventio ejus Chio insulæ debetur: & hodie laudatissimum inde est: appellatum ab eo, quod sine mola fiat. Proximum trimestri, quod è minimè ponderoso tritico. Madescit dulci aquâ ligneis vasis, ita ut integatur, quinquies in die mutatâ. Melius si & noctu, ita ut misceatur pariter. Emollitum, priùs quàm acescat, linteo aut sportis saccatum, tegulæ infunditur illitæ fermento, atque

(86) Ce livre se nommoit autrefois *de Ptisana*, comme il paroît par Athénée, liv. 2, p. 57. Aujourd'hui il a pour titre *de Victu in morbis acutis*, ou *contra Cnidias sententias*. Voyez le tome onzieme de Galien, qui a fait quatre Commentaires sur ce livre d'Hippocrate.

(87) Il se fait avec le *zea* ou épeautre dont nous traiterons au chap. 8. Voyez Galien au tome 11, p. 14; ou plutôt je conjecture qu'il se faisoit, du moins en Egypte, avec le *tragos*, sorte de bled exotique, dont Pline parlera, p. 344, ligne 4 du texte Latin.

(88) Dioscoride, liv. 2, chap. 123, parle d'un amidon fait avec le *zea*, ou épeautre. L'amidon ne sert plus, chez nous, qu'à blanchir le linge, à faire de la poudre pour les cheveux, & à quelques autres usages, écrit M. Desplaces, p. 285. L'amidon se nomme à peu près de même dans presque toutes les langues, excepté en Slawon, où il se nomme *krochmal* & *maczka*.

(89) Confirmé par Dioscoride, *ibid.*

on rôtit l'orge sans le mouiller auparavant; & après y avoir ajouté les choses dont j'ai parlé, & même du millet, on le fait moudre en farine fine. Les Anciens mangeoient du pain d'orge; mais par la suite on a rejetté cette nourriture : & présentement l'orge ne sert presque plus que pour la nourriture des chevaux.

L'orge mondé est très nourrissant & très salutaire : aussi est-il fort estimé. Hippocrate, le Prince des Médecins, a employé un de ses livres (86) à en expliquer les vertus. Le meilleur orge mondé vient d'Utique, ville d'Afrique. Celui d'Egypte provient d'une sorte d'orge qui a deux angles. Turranius dit que celui de la Bétique & de l'Afrique est fait d'un orge qui n'a point de barbes. Le même Auteur croit que l'olyra & le riz sont une même espece de grain. La maniere de faire la *ptisana* est connue de tout le monde.

Le *tragum* ou froment mondé (87) se fait avec du grain de froment, & de la même maniere que l'orge mondé; mais on n'en prépare que dans la Campanie & dans l'Egypte.

L'amidon (88) se fait, tant avec le froment, qu'avec le *siligo*; mais le meilleur se fait avec du froment qui ne demeure que trois mois en terre. On en doit l'invention aux habitants de l'isle de Chio; & c'est de là que vient encore aujourd'hui l'amidon le plus estimé. Ce nom *a-midon* lui vient (89) de ce qu'on le prépare sans le secours de la meule. Le meilleur (90) après celui que fournit le froment de trois mois, c'est celui que l'on fait du froment le plus léger. Pour faire l'amidon, on met (91) tremper le bled dans l'eau douce en des vaisseaux de bois, de façon que l'eau couvre entiérement le bled; & on la change cinq fois par jour. Il est encore mieux de la changer aussi la nuit, afin qu'elle pénetre davantage le grain. Lorsqu'il est bien amolli, mais sans avoir contracté d'aigreur, on l'exprime, & on passe la liqueur à travers un linge ou une corbeille (92); ensuite on l'étend sur

(90) Je lis au texte, avec le Pere Hardouin & l'élite des manuscrits, *Proximum trimestri, quod è minimè ponderoso tritico*; & non pas, avec la plupart des Editeurs, *Proximum è trimestri quodamminimè ponderoso tritico*.

(91) Dioscoride, *ibid*.

(92) Je lis *aut sportis saccatum* avec

ita in ſole denſatur. Poſt Chium maximè laudatur Creticum, mox Ægyptium. Probatur autem lævore, & levitate : atque ut recens ſit : jam & Catoni dictum apud nos.

Hordei farina & ad medendum utuntur. Mirumque, in uſu jumentorum, ignibus durato, ac poſtea molito, offiſque humanâ manu demiſſis in alvum, majores vires, toroſque corporis fieri. Spicæ quædam binos ordines habent, quædam plures uſque ad ſenos. Grano ipſi aliquot differentiæ, longius, leviuſque, aut brevius, aut rotundius, candidius, nigrius, vel cui purpura eſt. Ultimo ad polentam : contra tempeſtates candido maxima infirmitas. Hordeum frugum omnium molliſſimum eſt : ſeri non vult, niſi in ſicca & ſoluta terra, ac niſi læta. Palea ex optimis : ſtramento verò nullum comparatur. Hordeum ex omni frumento minimè calamitoſum, quia antè tollitur quàm triticum occupet rubigo. Itaque ſapientes agricolæ triticum cibariis tantùm ſerunt. Hordeum ſarculo ſeri dicunt, propterea celerrimè redit : fertiliſſimumque, quod in Hiſpaniæ Carthagine Aprili menſe collectum eſt : hoc ſeritur eodem menſe in Celtiberia, eodemque anno bis naſcitur. Rapitur omne à prima ſtatim maturitate feſtinantiùs, quàm cætera. Fragili enim ſtipulâ & tenuiſſimâ paleâ granum continetur.

le Pere Hardouin d'après Dioſcoride, liv. 2, chap. 123 ; & non pas *ſportis ſiccatum* avec les autres Editeurs.

(93) Dioſcoride ne fait aucune mention de l'amidon de *Chio ;* mais il recommande l'amidon de Crete, ainſi que Priſcien, liv. 4.

(94) *Amylum ſic facito : ſiliginem purgato bene, &c.* Caton, chap. 87.

(95) Marcellus, *Empir.* chap. 9, p. 78, la recommande dans les maux d'oreilles ; & Galien, dans pluſieurs autres cas, dont vous trouverez la notice dans la table de cet Auteur par Braſſavol.

(96) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 8, chap. 4. Preſque tout le reſte de cette

des

des tuiles frottées de levain, & on la laisse s'épaissir au soleil. Après l'amidon de Chio (93), on estime le plus celui de Crete; ensuite celui d'Egypte. Le bon amidon doit être lisse, léger & frais. Caton, parmi les Romains, a déja donné la maniere de le préparer (94).

La farine d'orge s'emploie dans la médecine (95). On en forme des boules de pâte que l'on donne aux chevaux avec la main : cela les engraisse & les fortifie ; mais il faut que le grain ait été séché au feu avant que d'être moulu. Il y a des épis d'orge (96) qui n'ont que deux rangs de grains, & d'autres qui en ont davantage, & même jusqu'à six. Il y a aussi de la différence dans les grains; car il s'en trouve de longs, de courts, de ronds, de légers, de blancs, de noirs, de purpurins. Ces derniers sont les moins bons pour le gruau; & les blancs sont les moins capables de résister au mauvais tems. L'orge est le plus tendre de tous les bleds : aussi il ne veut être semé que dans une terre seche & menue, & qui néanmoins soit bonne. La paille d'orge, en général, est une des meilleures; mais elle vaut mieux que toutes les autres pour faire litiere. L'orge est de tous les bleds le moins exposé aux injures des saisons, parcequ'on le moissonne d'ordinaire avant qu'il arrive que le froment soit frappé de nielle. Voilà pourquoi les sages laboureurs ne sement de froment que ce qu'il faut pour leur provision. On dit qu'il est bon de ne semer l'orge qu'avec le sarcloir (97), & que par ce moyen il vient en très peu de tems. Le plus abondant, c'est celui que l'on recueille au mois d'Avril à Carthagene en Espagne. On le resseme au même mois dans la Celtibérie, de façon qu'on y a deux récoltes dans la même année. On moissonne l'orge aussi-tôt qu'il est mûr, & avant les autres bleds; car sa paille est très menue, & les enveloppes qui contiennent le grain sont très minces. On

section est tiré de cet Auteur, *ibid.*

(97) Horace parle de cet instrument, liv. 1, ode 1, v. 11 :

Agros findere sarculo.

Meliorem etiam polentam fieri tradunt, si non excoctâ maturitate tollatur.

Non omnia frumenti genera ubique nasci, & de reliquis in Oriente generibus.

CAPUT 8. FRUMENTI genera non eadem ubique: nec ubi eadem sunt, iisdem nominibus. Vulgatissima far, quod adoreum veteres appellavêre, siligo, triticum. Hæc plurimis terris

(98) Confirmé par Galien, liv. 1, *de alim. facult.* chap. 11, p. 317, tome *6*.

(1) Virgile lui-même a employé cette appellation, *Enéide*, liv. 7, v. 109:

Instituuntque dapes & *adorea* liba per herbas.

Consultons Festus: ADOR, *farris genus*, EDOR *quondam appellatum* AB EDENDO: *vel quod* ADURATUR, *ut fiat tostum; unde in sacrificio mola salsa efficitur.* Sans s'arrêter à ces deux étymologies, dont l'une détruit l'autre, on entrevoit que l'épithete *adoreum* donnée à la sorte de *far* en question, étoit honorifique, puisque la Victoire elle-même s'appelloit *Adorea:* ce qui fait dire à Claudien:

Hæc omnes veterum revocavit adorea laurus.

Sur quoi il faut se rappeller ce que j'ai fait observer, chap. 2, que certains peuples appelloient la Victoire *Seg*, & que *seges* en Latin signifie moisson. Voici quelques remarques dues à M. Desplaces sur le *far*, le *siligo*, le *triticum*, l'*arinca*, le *zea*, l'*olyra.*, & le *tiphê:* « Selon Pline, il y avoit » trois especes de froment en Italie; » le *far*, le *siligo* & le *triticum*. On a » cru que le *far* étoit le froment rouge, c'est-à dire celui dont l'écorce » est plus dorée que celle des autres » froments, & dont l'épi étoit barbu. » Quant à cette barbe ou arête des » épis, elle ne peut constater surement aucune espece de froment. » L'expérience a fait connoître qu'un » froment barbu, semé dans un autre terroir que celui où il a crû, devient non barbu. Il est passé en » usage de traduire le terme de *siligo* » par *bled blanc*, & celui de *triticum* » par *froment commun*. On ne voit » d'autre fondement de ces dénominations Françoises, que la volonté » de quelques Botanistes, auxquels » d'ailleurs il a été impossible de s'assurer que ces especes de bleds François, si elles sont effectivement différentes, soient les mêmes que celles des Romains. Les plantes de » froment se ressemblent parfaitement; & il n'en est peut-être que » d'une seule espece, laquelle varie » suivant les différentes terres qui la » produisent. Il n'y a qu'une espece

dit que si on prend l'orge avant sa parfaite maturité, le gruau que l'on en fait est beaucoup meilleur (98).

Que toutes sortes de froments ne viennent point par-tout. Des autres especes qui viennent d'Orient.

Les especes de froment ne sont pas les mêmes par-tout ; & celles qui sont les mêmes n'ont pas par-tout les mêmes noms. Les especes les plus communes sont le *far*, que les Anciens appelloient *adoreum* (1), le *siligo* (2), & le froment ordinaire.

» de froment peu connue en France, » qui soit bien distincte du froment » ordinaire : c'est celle du *bled de miracle*, ou qui porte plusieurs épis » au bout de la même tige (*triticum spicâ multiplici*) : or Pline n'en » parle pas. Quant à l'*arinca*, que » notre Auteur dit être une sorte » de froment particuliere à la Gaule, » on a cru que c'étoit ce que nous » appellons *épeautre*. Les froments de » la Grece & autres pays étrangers » par rapport à l'Italie, étoient aussi, » selon Pline, de trois especes, le » *zea*, l'*olyra* & le *tiphé*. Il nous » apprend ici que le *zea* étoit le *far* » des Romains ; & il a dit, chapitre précédent, que l'*olyra* étoit la » seconde espece de froment d'Egypte ; reste à savoir si le *tiphé* étoit » le *triticum*. On a prétendu que ces » trois especes de bleds, tant Grecs » qu'Egyptiens, étoient des especes » d'épeautres qui tiennent le milieu » entre le froment & l'orge. Scaliger » a mal-à-propos pris le *tiphé* pour » notre seigle (ou *secale* des Latins), » dont Pline parlera, chap. 16. Nous » ne prétendons pas nous opposer ici » à ceux qui suivent le sentiment de » Pline sur la diversité des especes » de froments, comme l'a fait un des » plus célebres Auteurs rustiques de » nos jours, dans ses *Eléments d'Agriculture*, tome 1, p. 235. Nous » osons seulement avancer qu'il y a » plus d'expériences pour l'unité d'espece de froment, que contre ».

(2) Le *siligo* étoit le *bled blanc d'Italie*, & avoit quelque rapport dans ce terroir avec le *brace* des Gaulois, dont il n'étoit peut-être qu'une diversité. Il est d'usage de traduire *siligo* par *bled blanc* ; par où il faut entendre le *bled blanc d'Italie*, sans pour cela le confondre avec le *triticum Italicum*, qui étoit le froment le moins léger & le plus blanc, ni avec la *sandala*, qui est le bled blanc du Dauphiné, ou l'ancien *brace* des Gaules, habitué au terroir d'Italie ; ni encore avec le *robus*, qui, selon ma conjecture, répond, chez Columelle, au *triticum Italicum* de Pline ; car Columelle dit expressément qu'on doit s'attacher de préférence à semer l'espece de froment ap-

communia. Arinca Galliarum propria, copiosa & Italiæ est. Ægypto autem ac Syriæ, Ciliciæque & Asiæ, ac Græ-

pellé *robus*, parcequ'il est plus pesant & plus blanc que les autres; & il ne donne que le second rang au *siligo*, dont le principal mérite étoit de faire du pain très léger; ce qui fait dire à Juvénal, satyre 5:

Sed tener ac niveus, mollique siligine factus,
Servatur domino, &c.

Or tout ce que Columelle dit du *robus*, Pline le dit du *triticum Italicum*. Il s'agit donc là d'une seule & même espece sous deux dénominations différentes. Quant au *brace*, sa qualification de *bled blanc* l'a exposé, dans plusieurs idiômes, à être confondu avec le *siligo*, qui est la seconde espece de bled blanc des Latins; & comme ce mot *siligo* a une grande analogie avec notre expression de seigle, de là est survenue une étrange confusion dans la plupart des nomenclatures; tellement que M. Ihre confond, sous la même nomenclature polyglotte, le *secale* & le *siligo*. Voici ses paroles au mot Suédois *Rog*: Rog, *Latinis* secale, siligo; *Gothis antiquis* ryg, rygar; *Cambris* rhyg; *Anglo-Saxonibus* ryge, rigo; *Belgis* rogghe; *Anglis* rie; *Germanis* rocken; *Danis* rug; *Danis antiquis* roof; *Fennis* ruvis; *Estonibus* ruchit, roet; *Hongris* ros; *Dalmatis* raax. *Sunt multi qui à Latina voce* far-RAGO *hanc ultimam vocem ac praecedentes, demptâ primâ syllabâ, factas putent, cùm Plinius doceat farraginem speciem secalis esse*. Quoique ces conjectures de M. Ihre ne soient pas sans vraisemblance, je croirois plutôt que le *raax* des Dalmates est un reste de l'ancien mot *brace*, qui, selon l'observation de Pline, étoit le *bled blanc* des Gaules; car il y a deux sortes de *siligo*, l'une que l'on confond abusivement dans quelques nomenclatures avec le seigle, & l'autre qui au contraire est une des sortes de froments blancs, appellée, chez Adrien Junius, *triticum siligineum*, ou simplement *siligo*. Il se peut donc faire que *raax* signifie du seigle en langue Dalmate; mais cela est venu sans doute de l'amphibologie que présente aujourd'hui le mot *siligo*; tellement que *raax*, mot qui anciennement, chez les Dalmates, devoit répondre au *brace* ou bled blanc des Gaulois, ou tout au moins au *siligo*, autre sorte de bled blanc des Romains, est venu (à l'exemple du mot même *siligo*) à se prendre pour un synonyme du *secale* des Latins, qui est le seigle proprement dit.

(3) C'est une sorte de froment appellé encore aujourd'hui en Dauphiné *riguet*, comme qui diroit *ar-rig-vetus*, l'*ar-rig* ou *arring* des Anciens. Nicolas Chorier, dans son *Histoire du Dauphiné*, liv. 1, p. 54, fait mention de l'*arinca* sous ce nom de *riguet*. Nous avons vu dans la note précédente que les anciens Goths appelloient une sorte de *siligo*, ou bled blanc, *rygar*; ce qui est une sorte d'anagramme ou d'inversion du mot *ar-rig* ou *arring*, l'article Celtique *ar* se mettant indifféremment au commencement ou à la fin des mots. Cet article, au surplus, est tombé comme en désuétude, & on l'a retranché d'une infinité de mots Celtiques auxquels les Latins le joi-

Ces trois eſpeces ſe trouvent indifféremment dans un grand nombre de pays. L'arinque (3) eſt particuliere aux Gaules, & cependant on ne laiſſe pas d'en trouver beaucoup en Italie. Le *zea* (4),

gnoient d'ordinaire, parcequ'ils l'y croyoient inhérent & néceſſaire. Je ſoupçonne donc que les anciens Celtes (à l'exemple des anciens Goths) donnoient à la ſorte de bled en queſtion le nom de *rig-ar*, ou, en naſillant, *ringar*; d'autant que *ringar* eſt encore aujourd'hui un nom propre commun à pluſieurs familles Françoiſes: & pour latiniſer ce mot Celtique *ringar* ou *rincar*, les Romains auront tranſporté l'article *ar* de la fin au commencement; d'où *ar-rinca*: car c'eſt ainſi, je penſe, que ce mot doit s'écrire. Pline, au ſurplus, eſt le ſeul qui l'ait employé: & je préſume qu'il a omis une *r* par négligence ou par euphonie; d'autant que l'article Celtique *ar*, en beaucoup de rencontres, eſt ſujet à dépoſer ſon *r*, ou à le convertir en *l*. Pline va reparler encore de l'*arinca* au chapitre 10: j'ai déja eu occaſion d'en traiter au chap. 7, note 53, & de faire voir que l'*arinca* n'eſt point l'*olyra* d'Homere, mais le *kri leukon* de ce Poète. Ce mot *kri* eſt l'inverſe & l'anagramme du mot Celtique *rik* ou *rig*, qui ſignifie aujourd'hui *ſiligo* dans toutes les langues du Nord, & qui, prononcé *rink*, à la faveur d'une inflexion naſale, & joint à la déſinence paraſite *ar*, eſt la ſource évidente de l'*ar-rinca* de Pline. Rien de plus fréquent que ces inverſions ou anagrammes que ſubit un même mot en paſſant d'un idiôme à l'autre. C'eſt ainſi, par exemple, que nous appellons *Lerida* la ville Eſpagnole que les Latins appelloient *Ilerda*: c'eſt ainſi que notre conjonction cauſative *car*, en Grec *gar*, ſe dit en Armorique, par une inverſion manifeſte, *rac*; d'où je conclus que le *kri* dont parle Homere, & qu'il qualifie de blanc, eſt le *rik*, *rig*, ou *rygar* des peuples du Nord, c'eſt-à-dire cette ſorte de *ſiligo* particuliere aux anciennes Gaules, & que Pline nous a fait connoître ſous le nom Celtique, & brutement latiniſé, *ar-rinca*, mot dont la trace ſe retrouve (comme je l'ai dit) en France même, dans le *rig-uet* ou RIG *ancien* des habitants du Dauphiné.

(4) Cette dénomination de *zea* eſt une appellation barbare brutement latiniſée; elle déſigne un genre de grain exotique & venu d'outre mer, ou amené par mer. On ſait, & j'ai déja eu occaſion de le rappeller, que dans la plupart des langues *zee* eſt une expreſſion des plus antiques, pour ſignifier la mer. Pline convient que le *zea* étoit une production de l'Egypte, de la Syrie, de la Cilicie, &c. On convient aſſez généralement que le *zea* c'eſt notre épeautre; en vieux François *ſpeltre*, chez Adrien Junius; c'eſt le *ſpelta* des Italiens, le *ſpelte* des Flamands; tous mots corrompus, & dérivés, par une contraction vicieuſe, du Belgique *ſe-pelt*, voyagé, voituré par mer. Un autre nom du *zea*, ſelon Galien, κατὰ Τόπους, liv. 9, ch. 3, c'étoit *pharrus*; ce qui déſignoit encore un grain de tranſport, à tiret ce nom des diverſes langues barbares. Denys d'Halicarnaſſe, *Antiq. Rom.* convient auſſi qu'on donnoit au *zea*

ciæ peculiares: zea, olyra, tiphe. Ægyptus similaginem conficit è tritico suo, nequaquam Italicæ parem: Qui zeâ utuntur, non habent far. Est & hæc Italiæ in Campania maximè, semenque appellatur. Hoc habet nomen res præ-

le nom de *pharthos*. Or ce mot paroît venir de ROS, *filigo*, en langue Hongroise, & de *phara*, ou *fara*, transporter, dans presque toutes les langues dérivées du Gothique.

(5) J'ai fait voir plus haut, chap. 7, note 53, que l'*olyra* ne devoit point se confondre avec le *zea* ou épeautre, ni avec l'*arinca*. Voyez la note & le chapitre indiqués. Ce n'est pas que Galien (tome 2, *Explic. voc. Hippocr.* p. 91) ne confonde le *zea* & l'*olyra*. Anguillara les distingue, part. 6, p. 98. Il appelle l'olyre, en Italien moderne, *scandella*. Les Egyptiens faisoient du pain d'olyre. Voyez Hérodote, *Euterpe*, liv. 2, p. 128, n°. 77.

(6) Scaliger a mal-à-propos pris le *tiphê* pour notre seigle, dont Pline parlera ci-après, chap. 16. Voyez la premiere note du chapitre actuel.

(7) Certains Critiques prétendent expliquer cette décision de Pline, en établissant que notre Auteur ne s'est point rappellé que le *zea* ou épeautre n'est lui-même autre chose qu'une des sortes de *far*; car Pline convient qu'on donne au *zea* le nom ou surnom de *semen*: or on lui donne en outre (aussi-bien qu'au *far* proprement dit) le nom ou surnom d'*adoreum*: d'où le Pere Hardouin conclut, en termes couverts, que Pline a été abusé par cette diversité apparente de nomenclatures, sans se douter que le *zea* n'étoit qu'une sorte de *far*. Et que le *far adoreum* ait aussi porté le nom de *semen*, c'est ce qu'il prouve par ce passage d'Isidore, liv. 17, chap. 3: ADOREUM, *tritici genus, quod idem vulgò* SEMEN *dicitur*. D'ailleurs ce que Pline, chap. 11, appellera *far*, Strabon, liv. 5, p. 242, l'appelle *zea*; & cela étoit passé en usage parmi les Grecs. Ecoutons Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* liv. 4, p. 95: Φαῤῥος ὃ καλοῦμεν ἡμεῖς ζέαν, *farrhus nobis dictus zea*.

(7*) C'étoit de la sorte de froment appellée *zea* que se faisoit jadis en Italie l'*alica*, comme on le verra, ch. 11. Ce mets (observe M. Desplaces d'après Columelle) passoit pour exquis, & les courtisanes en étoient si friandes, qu'elles en préféroient un plat à de l'argent; ce qui les faisoit nommer *alicaires*.

(8) On donnoit aussi ce nom honorifique de *semen* au *far-adoreum*, comme le prouve le passage d'Isidore, cité note 7.

(9) Homere donne à la terre l'épithete de *zei dôros* en plusieurs endroits de ses écrits, & notamment au vers 548 du second livre de l'*Iliade*. Cette épithete a été interprétée diversement; les uns l'ayant entendue, comme l'avoue Pline, dans le sens de *donnant la vie*, ἀπὸ τοῦ ζῆν, *vivere*; & les autres, comme il l'entend lui-même, dans le sens de *donnant le grain nommé en Grec* ΖΕΊΑ, *en Latin* ZEA. J'ai déja fait voir plus haut que ce mot même *zeia* ou *zea* étoit une expression barbare grécisée & latinisée, laquelle désigne une denrée marine, ou venue

l'*olyra* (5), & le *tiphê* (6), font propres à l'Egypte, à la Syrie, à la Cilicie, à l'Afie & à la Grece. Les Egyptiens font de leur froment une fleur de farine qui n'eft nullement comparable à celle d'Italie. Dans le pays où le *zea* eft en ufage, on ne connoît point le *far* (7). Le *zea* fe trouve auffi en Italie (7*), principalement dans la Campanie, où il prend le nom de *femen* (8), comme qui diroit femence par excellence. Car la dénomination de *zea* eft honorifique, comme nous aurons lieu de le faire remarquer : & c'eft pourquoi Homere qualifie la terre de *zée-don* (9) [ζείδωρος

par la mer, d'autant qu'en effet, felon l'aveu de Pline, le *zea* étoit une production particuliere à l'Egypte, à l'Afie & à la Grece. C'étoit donc, dans le principe, un grain d'outre mer à l'égard de l'Italie ; & il y a tout lieu de croire que, dans l'origine, les Grecs eux-mêmes l'avoient tiré d'Egypte, & étoient parvenus à l'habituer à leur terroir, comme on fit auffi, par la fuite, en Campanie. Cette interprétation du mot barbare *zea* dans le fens de *d'outre mer*, eft d'ailleurs juftifiée par le mot *zee*, que nous favons être la dénomination de la mer dans la plupart des langues barbares. Je foupçonne donc que l'épithete *zeï-dôros*, donnée par Homere à la terre, ne venoit, ni de ζῆν, vivre, ni de *zea*, épeautre ; mais que cette épithete, infiniment plus ancienne que ce Poète, faifoit partie des dénominations honorifiques & myftiques données à la terre par la Religion, dans les hymnes d'Orphée & des autres Poètes Thraciens antérieurs à Homere. Or les Thraces, de qui les dogmes & les myfteres furent la plupart adoptés dans la Grece du tems d'Orphée, c'eft-à-dire quelques générations avant le fiege de Troye ; les Thraces, dis-je, étoient évidemment une extenfion des peuples Illyriens, auxquels Appien donne un même premier pere ou patriarche commun qu'aux peuples Celtes ; ce qui fait voir que les Thraces étoient dans l'origine une colonie Celto-Germanique ou Celtofcythique, comme l'a entrevu Leibnitz, comme le foutient auffi M. Pelloutier, & comme je l'ai fuffifamment fait voir dans mes *Origines Uuriennes*. Or tous ces peuples ont donné, de tems immémorial, à la mer le nom de *zee* ; ce qui femble nous conduire à la véritable interprétation de l'épithete myftique *zeï-dôre*, donnée jadis à la terre ; car *dôr* ou *thor*, dans certaines langues Celto-Germaniques, fignifie aujourd'hui même *produit, production, émolument, don, &c. Dôron*, en Grec, a auffi cette fignification. Nous voyons que *dor*, ou *tor*, ou *thor*, avoit le même fens chez les anciens Anglo-Saxons, qui difoient *thor-faſt*, produifant, *productum afferens ; thor-lefs*, fans produit, *productum non afferens* (voyez François Junius, *ad Willeramum*, p 257) : & les Suédois appellent encore le tonnerre *tor-doen*, comme qui diroit *produifant le fracas* ; car ce mot eft compofé de *doen*, fracas, grand bruit, & de *tor*

clara, ut mox docebimus: propter quam Homerus ζείδωρος ἄρουρα dixit: non ut aliqui arbitrantur, quoniam vitam donaret. Amylum quoque ex ea fit, priore crassius. Hæc sola differentia est.

Ex omni genere durissimum far, & contra hyemes firmissimum. Patitur frigidissimos locos, & minus subactos, vel æstuosos, sitientesque. Primus antiquis Latio cibus, magno argumento in adoreæ donis, sicuti diximus. Pulte autem, non pane, vixisse longo tempore Romanos manifestum, quoniam inde & pulmentaria hodieque dicuntur. Et Ennius antiquissimus vates obsidionis famem exprimens, offam eripuisse plorantibus liberis patres commemorat. Et hodie sacra prisca, atque natalium, pulte fritillâ

ou *dor*, qui, comme je l'ai dit, exprime un produit, ou ce qui produit. *Zei-dôre* sera donc une ancienne épithete mystique donnée à la terre par les Thraces ou autres peuples Celto-Germaniques, & relative à cette vieille tradition: *Que la terre aujourd'hui habitable étoit un produit ou une concession de la mer.* Cette opinion étoit spécialement celle d'Orphée, qui, dans son Hymne à Nérée, vers 4, appelle ce Dieu des mers *le principe de toutes choses*, ἀρχὴ ἁπάντων. Homere lui-même, bien avant Thalès, avoit adopté ce dogme Thracien, consigné dans les Hymnes d'Orphée: il considéroit, dis-je, la terre comme le produit de l'océan, & s'étoit écrié, dans un vers que Stobée nous a transmis:

Ὠκεανός τ' ὅσπερ γένεσις πάντεσσι τέτυκται,

Et l'antique Océan, pere de la Nature.

Ce Poète donne aussi ailleurs, pour origine à toutes choses, premiérement l'eau, & en second lieu la terre:

Ἀλλ' ὑμεῖς μὲν πάντες ὕδωρ καὶ γαῖα γένησθε,

Omnibus est etenim nobis aqua, terraque origo.

PROBUS *in Virg. Eclog.* 6.

Si donc dans l'*Iliade* il donne à la terre l'épithete de *zeïdore*, il y a apparence que c'est une vieille épithete mystique, signifiant *produit* ou *don de la mer*, & qu'Homere avoit trouvé cette expression barbare, consacrée par quelque ancienne Hymne Thracienne. Ce qui m'invite le plus à le penser, c'est qu'Homere ne fait nulle part mention du *zea* ou épeautre, au moins sous ce nom de *zea*; ceux même qui prétendent, sans aucun fondement, qu'il en ait fait mention, conviennent qu'il n'en a parlé que sous le nom d'*olyre*, en quoi même j'ai fait voir plus haut que Didyme & d'autres Critiques se sont trompés. Voyez la note 3 du chap. 8, & la note 53 du c. 7. Voy. aussi la note 13, c. 10.

ἄρουρα

ἄρουρα], c'est-à-dire *la terre qui nous donne le ZEA*, & non pas la terre qui nous donne la vie, comme interpretent ceux qui font venir *zea* de *zôê*, la vie, ou de *zên*, vivre. On fait aussi de l'amidon d'épeautre, & l'on n'en fait point de différence d'avec celui dont j'ai parlé précédemment (10), si ce n'est que celui d'épeautre est plus grossier.

Le *far* est le plus dur de tous les froments, & résiste le mieux aux rigueurs des hivers : aussi s'accommode-t-il des lieux froids & mal labourés, de même que des lieux chauds (11) & secs. Il a été la premiere nourriture des anciens Latins, comme on le voit clairement par les présents que le peuple en faisoit, & qui étoient appellés *adorea*, du nom de ce bled, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut. On voit pareillement que les Romains ont long-tems vécu de bouillie (12), sans user de pain ; car c'est le mot *puls*, bouillie, qui a produit le mot *pulmentarium*, par lequel on désigne encore aujourd'hui tout ce qui (13) se mange avec le pain. Ennius, très ancien Poète, voulant exprimer la famine d'une ville qui avoit soutenu un long siege, dit que les peres ôtoient une bouchée de bouillie (14) à leurs enfants qui crioient la faim. Encore aujourd'hui les sacrifices qui se font à l'ancienne maniere, & ceux du jour natal, consistent à offrir (14*) de la

(10) Dans ce même chapitre, deux sections plus haut.

(11) Je lis *æstuosos* avec tous les Editeurs, encore que les manuscrits portent *æstivosos*.

(12) Valere Maxime, liv. 2, ch. 5 : *Erant majores nostri adeo continentiæ intenti, ut frequentior apud eos pultis usus, quàm panis esset.* On lit aussi chez Juvénal, Satyre 14 :

Grandes fumabant pultibus ollæ.

(13) J'ai suivi l'interprétation du Pere Hardouin, de laquelle on peut voir la justification chez lui-même. Cependant Varron, liv. 4 (*de Ling. Lat.*), semble confondre le *puls* avec le *pulmentarium*.

(14) *Offa antiquis glomerata puls*, écrit Festus.

(14*) Par la suite on répandit le sang des victimes dans ces mêmes sacrifices ; ce qui étoit déja en usage du tems d'Horace :

Ara castis
Vincta verbenis avet immolato
Spargier agno.
Hor. *l.* 4, *Ode* 10, *sur le jour natal de Mécene.*

Ecoutons aussi Lampride, Vie d'Alexandre Sévere : *Cùm ejus natalem arus-*

conficiuntur : videturque tam puls ignota Græciæ fuiſſe ; quàm Italiæ polenta.

Tritici ſemine avidius nullum eſt, nec quod plus alimenti trahat. Siliginem propriè dixerim tritici delicias : candor eſt, & ſine virtute, & ſine pondere, conveniens humidis tractibus, quales Italiæ ſunt, & Galliæ Comatæ. Sed & trans Alpes in Allobrogum tantùm Meminorumque agro pertinax : in cæteris ibi partibus biennio in triticum tranſit. Remedium, ut graviſſima quæque grana ejus ſerantur.

De piſtoriis, & molitura, & farina.

CAPUT 9. E SILIGINE lautiſſimus panis, piſtrinarumque opera laudatiſſima. Præcellit in Italia, ſi Campána Piſis natæ miſceatur. Ruſior illa, at Piſana candidior, ponderoſiorque cretacea. Juſtum eſt è grano Campanæ, quam vocant caſtratam, è modio redire ſextarios quatuor ſiliginis, vel è gregali ſine caſtratura ſextarios quinque, præterea floris

pices commendarent, dixerunt eum ſummam rerum tenturum : idcirco quod hoſtia de ea villa, quæ eſſet Severi Imp. adducta eſſent. Au reſte, je lis ici *pulte fritillâ* avec tous les manuſcrits de Pline, ſans prétendre interpréter une expreſſion auſſi obſcure. Il paroîtroit, par un paſſage d'Arnobe, livre 7, p. 230, qu'il faudroit lire *fitillâ*. Mais qu'entendre par cette autre leçon, en ſuppoſant qu'elle fût la bonne ? Le Pere Hardouin conjecture qu'il faut lire *frictillâ*, ou *frictili*; car, dit-il, la bouillie ſe faiſoit *è farina fricta*. Mais ce qui augmente encore l'incertitude ſur la leçon qu'on doit ſuivre, c'eſt que ſi l'on s'en rapporte au paſſage de Varron, chez Nonius, chap. 4, nº. 291, il faudra lire *pulte fatuâ* chez Pline. Voici ce paſſage de Varron : *Quod Calendis Juniis & publicè & privatim fatuam pultem diis mactat.* On verra, chap. 12, note 7, qu'il y a tout lieu de lire, chez Varron, *fabatam pultem*, c'eſt à-dire *de la bouillie de feves.*

(15) Voyez, ſur le *ſiligo* ou *bled blanc*, les premieres notes de ce chapitre huitieme, principalement la note 2. Pline reparlera encore du *ſiligo* & de ſes différentes eſpeces, ch. 10, & même au chap. 9, où notre Auteur va obſerver qu'un climat humide eſt celui qui convient le mieux au *ſiligo*.

(16) Confirmé par Columelle, qui

bouillie. Il paroît néanmoins que la bouillie a été aussi peu connue des Grecs, que le gruau l'a été des Latins.

Il n'y a point de grain plus avide que le froment ordinaire, & qui tire plus de nourriture. On peut appeller proprement le *siligo* (15) la fleur des froments : il est blanc, léger, & ne charge point l'estomac : il se plaît dans les contrées humides, telles que l'Italie & la Gaule Transalpine ; mais au delà des Alpes il ne se maintient constamment que dans le pays des Allobroges & des Méminiens ; ailleurs il dégénere, & dans deux ans il se change en froment commun. Le remede (16) à cette dégénération, c'est de ne semer que les plus gros grains.

De la boulangerie ; des farines, & des diverses sortes de pain.

On fait de *siligo* un pain excellent & parfaitement bien pêtri, & le chef-d'œuvre de la boulangerie (1). Le meilleur se fait en Italie, pourvu qu'on y mêle du *siligo* de Campanie avec celui de Pise. Le *siligo* de Campanie est plus roux ; celui de Pise plus blanc. Tout *siligo* qui vient d'une terre crétacée (2) est plus pesant. Celui de Campanie, quand il est bien net, rend ordinairement, par boisseau (3), quatre setiers de fleur de farine ; & quand il n'est

observe, à l'appui de cette assertion, qu'à la troisieme semaille, le *triticum* se convertit en *siligo* dans un terrein marécageux.

(1) Une inscription antique rapportée par Gruter, page 81, fait mention de la Communauté des Boulangers siliginaires : CORPUS PISTORUM SILIGINARIORUM.

(2) C'est-à-dire où l'on a mêlé de la craie, ou qui en contient naturellement. Ceci, au reste, n'a aucun rapport au mêlange qu'on faisoit d'une partie de craie dans plusieurs parties d'*alica* ; car ce mêlange avoit lieu directement dans la composition de l'*alica*, & non dans l'amélioration de la terre où l'on semoit le *zea*, matiere premiere de l'*alica*. C'est en quoi s'est abusé le Pere Hardouin. Voyez la derniere section du chap. 11.

(3) Le boisseau Romain, suivant Festus (écrit M. Desplaces), contenoit seize setiers ; le setier répond à notre litron ; il en faut pareillement seize pour faire le boisseau François. Le setier, suivant l'Ordonnance de 1669, doit être haut de trois pouces & demi sur trois pouces dix lignes de large. Voyez la note 28, chap. 3.

ſemodium : & cibarii, quod ſecundarium vocant, ſextarios quatuor : furfuris ſextarios totidem. E Piſana autem ſiliginis ſextarios quinque : cætera paria ſunt. Cluſina, Aretinaque etiamnum ſextarios ſiliginis aſſumunt : in reliquis pares. Si verò pollinem facere libeat, XVI pondo panis redeunt, & cibarii tria, furfurumque ſemodius. Molæ diſcrimine hoc conſtat. Nam quæ ſicca moluntur, plus farinæ reddunt : quæ ſalsâ aquâ ſparſa, candidiorem medullam; verùm plus retinent in furfure. Farinam à farre dictam nomine ipſo apparet. Siligineæ farinæ modius Gallicæ XXII libras panis reddit, Italicæ duabus tribuſve amplius in artopticio pane. Nam furnaceis binas adjiciunt libras in quocumque genere.

De ſimilagine, ſiligine, & aliis generibus, & de piſtura.

CAPUT 10. SIMILAGO è tritico fit laudatiſſima. Ex Africo juſtum eſt è modiis redire ſemodios, & pollinis ſextarios quinque. Ita autem appellant in tritico, quod florem in ſiligine. Hoc ærariæ officinæ chartariæque utuntur. Præterea ſecundarii ſextarios quatuor, furfurumque tantumdem. Pa-

(4) Aujourd'hui *Chiuſi.*

(5) Le mot *far* lui-même paroît venir de l'article honorifique *ar*, & du mot oriental *pha*, la bouche; d'où les Grecs ont fait leur mot *phagô*, je mange. Ainſi ce mot *far* ſignifieroit *le manger par excellence*, ou *la premiere nourriture.*

(1) Confirmé par Dalechamp, qui obſerve que les Fondeurs emploient cette farine avec de l'argille dans la compoſition de leurs moules. Cela eſt également confirmé par M. Deſplaces, p. 291.

(2) Confirmé à l'égard des Papetiers, même des Papetiers modernes, par M. Deſplaces, p. 292.

(3) Voyez la note 3 du chapitre précédent.

(4) « Comment, s'écrie ici M. Deſplaces, le même *modius* ou boiſſeau de froment, de quelque bonté qu'on le ſuppoſe, qui ne pouvoit tout au plus peſer que vingt-cinq ou trente livres, pouvoit-il produire

pas bien net, il en rend cinq, & un demi-boiſſeau de farine blanche : de plus, il rend quatre ſetiers de groſſe farine à faire le pain bis, & quatre ſetiers de ſon. Le *ſiligo* de Piſe rend par boiſſeau cinq ſetiers de fleur de farine; & pour le reſte, il rend comme celui de Campanie. Celui de Cluſium (4) & celui d'Arezzo rendent ſix ſetiers de fleur de farine; & quant au reſte du produit, ils ne different point des précédents. Mais ſi l'on veut faire de la farine blanche, le boiſſeau produira ſeize livres de pain blanc, trois livres de pain bis, & un demi-boiſſeau de ſon: cela dépend de la maniere de les moudre. En effet, le bled moulu ſec rend plus de farine; celui qui eſt arroſé d'eau ſalée, rend une farine plus blanche, mais où il entre plus de ſon. Au reſte, le mot de *farine* indique de lui-même qu'il eſt venu de celui de *far* (5). Le boiſſeau de farine de *ſiligo* produit, dans les Gaules, vingt-deux livres de pain ; & en Italie, vingt-quatre ou vingt-cinq, ſi ce pain eſt cuit dans un vaiſſeau fait exprès: mais par-tout il en produit deux de plus, ſi ce pain eſt cuit au four.

De la fleur de farine de froment ; du ſiligo ; des autres genres de bleds ; de l'art de la boulangerie.

Le froment que nous nommons *triticum* donne de très belle fleur de farine. Celui d'Afrique en rend ordinairement, par boiſſeau, un demi-boiſſeau, & cinq ſetiers de farine blanche, de laquelle ſe ſervent (1) les Fondeurs & les Papetiers (2). Le même bled rend en outre quatre ſetiers (3) de groſſe farine, & autant de ſon. Un boiſſeau de fleur de farine de froment produit (4) cent

» un poids auſſi conſidérable de pain » que celui de cent vingt-deux livres? » C'eſt une erreur ou une obſcurité » échappée à tous les Commentateurs » de Pline. Il eſt vrai qu'on lit dans » quelques textes : *Panes verò è modio ſimilaginis* CXXII, *è floris modio* » CXII ». Dupinet traduit ainſi : *D'un boiſſeau de fleur fine de farine, on fait cent vingt-deux pains ; mais ſi c'eſt ſeulement farine blanche, on n'en fera que cent dix-ſept.* Mais on trouve dans le

nis verò è modio ſimilaginis CXXII, è floris modio CXVII. Pretium huic annonâ mediâ in modios farinæ, XL aſſes : ſimilagini caſtratæ octonis aſſibus ampliùs, ſiligini caſtratæ duplum. Eſt & alia diſtinctio ſimilaginis, tempore L. Polli nata : prima XVII pondo panis reddere viſa ; ſecunda XVIII ; tertia XIX cum triente : & ſecundarii panis quinas ſelibras, totidem cibarii, & furfurum ſextarios ſex.

Siligo nunquam matureſcit pariter, nec ulla ſegetum minùs dilationem patitur, propter teneritatem, iis quæ maturuêre, protinus granum dimittentibus. Sed minùs, quàm cætera frumenta, in ſtipula periclitatur, quoniam ſemper rectam habet ſpicam : nec rorem continet, qui rubiginem faciat.

Ex arinca dùlciſſimus panis : ipſa ſpiſſior, quàm far, & major ſpica, eadem & ponderoſior. Raró modius grani non XVI libras implet. Exteritur in Græcia difficulter : ob id jumentis dari ab Homero dicta. Hæc enim eſt, quam olyram vocat. Eadem in Ægypto facilis, fertiliſque. Far

plus grand nombre de textes corrects : *Panis verò è modio ſimilaginis* CXXII, *&c.* ſous-entendu *pondo ſeu libra redeunt*, comme l'obſervé le Pere Hardouin.

(5) C'eſt-à-dire trente-deux ſols de notre monnoie, ſelon l'évaluation du Pere Hardouin, de M. Deſplaces, p. 293, &c.

(6) C'eſt-à-dire ſix ſols de plus, monnoie de France ; en tout trente-huit ſols de notre monnoie.

(7) *Duplum* ſe rapporte au premier prix, & non pas au ſecond, comme ſe l'étoit figuré le Pere Hardouin.

(8) J'ai ſuivi les manuſcrits, qui portent *L. Polli*. Le Pere Hardouin lit *L. Pauli ;* d'autres paroiſſent avoir lu *L. Pollini ;* d'autres *pollen*, ſans en faire un nom propre. Je m'en tiens à la leçon manuſcrite. On entrevoit qu'il s'agit ici d'un Edile qui ſe nommoit *Paulus* ou *Pollus*.

(9) Je lis au texte : *Eſt & alia diſtinctio ſimilaginis*. Au lieu de ce dernier mot, les manuſcrits portent *ſemel*, par la faute des copiſtes, qui ont pris le mot *ſimilaginis*, écrit en abrégé *ſimil* pour le mot *ſemel ;* ce qui jettoit ſur toute cette phraſe une grande obſcurité. Les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin ont lu *ſimilago*, en quoi ils ſe ſont du moins rapprochés de la bonne leçon.

(9*) J'ajoute au texte les mots *prima* & *ſecunda*, qui ne ſe trouvent

vingt-deux livres de pain ; & un boiſſeau de farine blanche, cent dix-ſept. Lorſque les vivres ne ſont ni trop chers, ni à trop bon marché, cette farine blanche vaut quarante as (5) le boiſſeau ; la fleur de farine de froment blutée, huit as (6) de plus ; & la fleur de farine de *ſiligo*, auſſi blutée, quatre-vingts as (7). Du tems de Lucius Pollus (8), voici comment on diſtinguoit les degrés de bonté dans la fleur de farine (9) de froment : il y en avoit une ſorte qui rendoit dix-ſept livres de pain par boiſſeau ; une autre (9*) qui en rendoit dix-huit ; & une troiſieme qui rendoit dix-neuf livres & quatre onces, ſans compter deux livres & demie de pain bis blanc, autant de pain bis noir, & ſix ſetiers de ſon.

Le *ſiligo* (10) ne mûrit jamais tout à la fois ; & c'eſt à quoi il faut bien prendre garde ; car ce bled eſt ſi tendre, que dès qu'il eſt mûr, il tombe de l'épi. Il faut donc le moiſſonner, ſans délai, à meſure qu'il mûrit. Mais tant qu'il eſt ſur pied, il craint moins la nielle que les autres froments, parcequ'il a toujours ſon épi droit, & qu'ainſi il ne retient pas la roſée qui cauſe aux autres bleds cette maladie.

On fait de très bon pain d'*arinque* (11). Ce bled eſt plus épais que le *far* (12) : il a auſſi l'épi plus gros & plus peſant. Un boiſſeau de ſon grain peſe ordinairement ſeize livres. Celui de Grece ſe bat difficilement : c'eſt pourquoi on le donne aux chevaux, ſelon le rapport d'Homere ; car c'eſt le bled qu'on appelle *olyra* (13).

---

point dans les manuſcrits, ſans doute par la faute des copiſtes. C'eſt une reſtitution forcée, & dont le mot *tertia* (qui ſuit, & qu'offrent les manuſcrits) fait voir la néceſſité.

(10) C'eſt une des ſortes de bleds blancs. Voyez les notes 1, 2 & 14 du chap. 8.

(11) Nous avons déja traité de l'*arinca*, chap. 7, note 53, & ch. 8, note 1.

(12) Nous avons traité du *far*, note 1, chap. 8.

(13) J'ai fait voir au chapitre 7, note 53, & au chap. 8, note 1, qu'il ſeroit à propos de lire ici chez Pline : *Hæc eſt enim quam* CRÎ LEUKON *vocat*, & non pas QUAM OLYRAM *vocat*. Quoi qu'il en ſoit, le paſſage en queſtion eſt celui-ci, *Iliade*, liv. 5, v. 195 :

Παρὰ δὲ σφιν ἑκάστῳ δίζυγες ἵπποι
Ἑστᾶσι κρῖ λευκὸν ἐρεπτόμενοι καὶ ὀλύρας.

C'eſt-à-dire à la lettre :

Apud autem ipſos unicuique bijuges equi
Stant krî album comedentes, & olyras.

On lit auſſi tout à la fin du liv. 18 de

ſine ariſta eſt : item ſiligo, exceptâ quæ Laconica appellatur.

Adjiciuntur his genera, bromos, ſiligo Ægyptia, & tragos, externa omnia ab Oriente invecta, oryzæ ſimilia. Tiphe & ipſa ejuſdem eſt generis, ex qua fit in noſtro orbe oryza. Apud Græcos eſt zea. Traduntque eam ac tiphen, cùm ſint degeneres, redire ad frumentum, ſi piſtæ ſerantur : nec protinus, ſed tertio anno.

Tritico nihil eſt fertilius : hoc ei natura tribuit, quoniam eo maximè alebat hominem : utpote cùm è modio, ſi ſit aptum ſolum, quale in Byzacio Africæ campo, centeni quinquageni modii reddantur. Miſit ex eo loco Divo Auguſto procurator ejus ex uno grano (vix credibile dictu)

---

la même *Iliade*, & non pas du liv. 2, comme l'indique fauſſemenr le Pere Hardouin :

> Ἵπποι δὲ κρῖ λευκὸν ἐρεπτόμενοι καὶ ὀλύρας,
> Ἑσταότες παρ' ὄχεσφιν ἐΰθρονον ἠῶ μίμνον.
>
> Equi verò kri album comedentes, & olyras,
> Stantes apud currus, pulchricomam auroram expectabant.

Encore une fois, c'eſt à *kri leukon*, & non à *olyras* que ſe rapporte l'*arinca* des Latins dans les deux paſſages d'Homere que nous mettons ici ſous les yeux du Lecteur ; & nous ſoupçonnons en cette occaſion, ou que Pline eſt tombé dans quelque inadvertence, ou que le laps de tems aura altéré ſon texte, ou que la témérité des interpolateurs y aura ſubſtitué un mot à la place d'un autre.

(14) Je lis au texte *ſiligo Ægyptia*, croyant devoir corriger ainſi la leçon corrompue *excepta* qu'offrent les manuſcrits, & qui eſt une répétition vicieuſe du *ſiligo excepta*, qui ſe lit quelques mots auparavant. Perſonne ne ſera, je penſe, tenté de réclamer la leçon téméraire *exceptitia*, introduite par les anciens Editeurs. Pline va lui-même articuler qu'il parle ici d'un grain oriental : or l'Egypte, chez les Anciens, eſt tantôt compriſe dans l'Afrique, & tantôt dans l'Aſie ; & toute l'Aſie eſt compriſe ſous le nom plus vague d'Orient par tous les peuples occidentaux. Je me crois donc fondé à lire *ſiligo Ægyptia* ; & l'on ſent aſſez que cette leçon eſt la plus vraiſemblable. Le *bromos*, c'eſt l'avoine proprement dite, ſelon le Pere Hardouin : M. Jault en fait ſeulement une ſorte d'avoine. Le Pere Hardouin, ſur ce grain, nous renvoie à Galien, liv. 1, *de facult. alim.* chapitre 14, p. 232, *t. 6.*

(15) J'ai déja traité du *tiphé* dans la premiere note du chap. 8.

(16) *Ceci eſt faux* (s'écrie M. Deſ-

Mais

Mais celui de l'Egypte est aisé à battre, & il y croît abondamment. Le *far* n'est point barbu; il en est de même du *siligo*, excepté celui qu'on qualifie de Lacédémonien.

Outre les bleds dont nous venons de parler, il y a donc le *bromos*, le *siligo* Egyptien (14), & le *tragos*, tous bleds étrangers, qui ont été apportés d'Orient, & qui ressemblent au riz. Le *tiphê* (15) est aussi de ce même genre, & l'on en fait, dans nos contrées, un grain mondé qui ressemble au riz. Il y a de l'épeautre ou *zea* dans la Grece. On dit que ce bled, ainsi que le *tiphê*, dégénere facilement; & que si on les seme après (16) les avoir mondés, ils se changent en froment, non la premiere année, mais la troisieme.

Aucun bled n'est d'un plus grand rapport que le *triticum* ou vrai froment; & la Nature lui a donné cette propriété, comme à la principale nourriture de l'homme. Un boisseau de ce bled, mis dans un bon terroir, tel que celui de Byzacium en Afrique, en produit jusqu'à cent cinquante (17). Le Procurateur (18) de l'Empereur Auguste lui envoya de cette derniere contrée un pied de froment d'où sortoient près de quatre cents tiges (chose presque incroyable), toutes provenues d'un seul grain; & nous avons en-

places); *un grain de froment dont on a enlevé l'écorce, ne leve pas.* Qu'il me soit permis de faire observer à ce Critique qu'il ne s'agit point ici du froment proprement dit, mais d'un grain qui dégénéré en une sorte de froment. Il falloit articuler si l'assertion de Pline doit être regardée comme fausse à l'égard du *zea*, qu'on prend assez généralement pour l'épeautre. Au reste, le fait avancé par Pline a pour garant Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 2, chap. 5. Cet Auteur écrit, en parlant du *tiphê* & du *zea* : ἐὰν πτισθῶσι σπείρονται; *etiamsi decorticatæ sint, seminantur.* D'après ce même passage de Théophraste, je lis au texte de Pline *ptistæ*, c'est-à-dire, *in ptisanam redactæ per decorticationem.* On lisoit auparavant *pistæ*; ce qui viendroit de *pinsere*, piler, broyer au mortier, & offriroit ici un sens inadmissible. Voyez la note 32.

(17) Voyez la note 20, où l'on discute la possibilité de cette assertion, déja avancée par Pline, liv. 17, sur la fin du chap. 5.

(18) Le Receveur des revenus particuliers de l'Empereur. Cet Officier domestique n'avoit rien de commun avec le Questeur, qui présidoit au fisc de l'Empire.

quadringenta paucis minus germina, exſtantque de ea re epiſtolæ. Miſit & Neroni ſimiliter CCCLX ſtipulas ex uno grano. Cùm centeſimo quidem & Leontini Siciliæ campi fundunt, aliique, & tota Bætica, & in primis Ægyptus. Fertiliſſima tritici genera, ramoſum, aut quod centigranium vocant. Inventus eſt jam & ſcapus unus centum fabis onuſtus.

Æſtiva frumenta diximus, ſeſamam, milium, panicum. Seſama ab Indis venit: ex ea & oleum faciunt: color ejus candidus. Huic ſimile eſt in Aſia Græciaque eryſimum: idemque erat, niſi pinguius eſſet, quod apud nos vocant irionem: medicaminibus annumerandum potiùs, quàm frugibus. Ejuſdem naturæ & horminum, à Græcis dictum,

(19) L'Andalouſie, province d'Eſpagne.

(20) M. Deſplaces ſe croit fondé à ſoupçonner ici de l'exagération. Sa critique judicieuſe mérite d'être rapportée: » Il n'eſt poſſible (dit-il) de douter de l'extrême fertilité de l'Egypte: » on l'appelloit, ſous les Empereurs, » le grenier de l'Italie. Pline la compare au territoire des Léontins, le » plus fertile canton de la Sicile, & » aux terres de la Libye; & il ajoute » qu'elles produiſent cent & cent cinquante pour un. Les plantes de froment qui avoient jetté quatre cents » épis, rapportées pour exemple, ne » prouvent rien. On jugeroit très mal » de la bonté d'une terre par quelques » plantes extraordinaires de froment » qu'elle auroit produites. Notre Auteur paroît ſuſpect ſur le fait de la » fécondité de la Sicile, lorſqu'on » conſidere que Cicéron, qui vivoit » pluſieurs ſiecles avant lui, qui avoit » étoit Queſteur ou Receveur général » de cette province, plaidant pour les » habitants contre Verrès, dit que les » terres Léontines ne produiſoient » au plus que dix pour un. (*in Verr. Orat.* 3, n°. 47.); & cela a été » confirmé récemment par le Voyageur Scaw, qui paſſe pour être aſſez » exact. Il rapporte que la Libye ne » donne que dix à douze pour un, » quelquefois plus, mais jamais le » centuple. Il ajoute qu'il a vu à Alger une plante de froment qui avoit » produit quatre-vingts épis (tome 1, » p. 283 & 286); ſi cela eſt, nous » avons en France pluſieurs cantons » de la même fécondité ».

(21) Au commencement du chapitre 7.

(22) Columelle en fait un légume; & Pline une ſorte de bled. Calepin le décrit ainſi: SESAMA *ſive* SESAMUM, *Græcis* SESAMON, *Italis* IUGIOLINA: *culmo ferulaceo, foliis ſanguineis, ſemine candido, infra magnitudinem lini, quod vaſculis, ut papaver, con-*

core les lettres qui atteſtent ce fait. Le Procurateur de Néron lui envoya de même trois cents ſoixante tiges de froment provenues auſſi d'un grain unique. Les terres des Léontins, en Sicile, & quelques autres du même pays, toutes celles de la Bétique (19), & principalement celles de l'Egypte, rendent cent pour un (20). Les froments d'un plus grand rapport ſont celui qui eſt branchu, & celui qu'on appelle froment à cent grains. On a vu auſſi juſqu'à cent feves ſur une ſeule tige.

Nous avons déja dit (21) que le ſéſame (22), le millet & le panis ſont des bleds d'été. Le ſéſame eſt venu des Indes. Cette graine eſt blanche, & les Indiens en font de l'huile. L'éryſimon (23) qui croît en Aſie & en Grece lui reſſemble (24); & on les prendroit pour la même choſe, ſi ce n'eſt que l'éryſimon eſt mieux nourri. Nos Latins l'appellent *irio*. On devroit plutôt le mettre au nombre des herbes médicinales, qu'au nombre des bleds. L'ormin (25) des Grecs eſt de même nature; mais il reſſemble (26) au cumin (27): on le ſeme en même tems (28) que le ſéſame: aucune

tinetur, radice ſimplici & albâ. J'ai déja traité du ſéſame, chap. 7, note 17.

(23) M. Deſplaces décide que l'éryſimon n'eſt autre choſe que le *velard* ou *tortelle*, autrement *herbe aux chats*, ou *irio*, plante dont les feuilles ſont jaunes, qui croît dans les maſures, & porte une petite graine d'un goût brûlant. Mais, ſelon M. Jault, l'*eryſimon* de Pline & de Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 8, chap. 7, & qui eſt une eſpece de bled, eſt la *cameline*, dépeinte par Dodonée, *Pempt.* 4, livre 2, chap. 23, p. 523.

(24) Quant à la graine, & non quant à tige. Au reſte, cette reſſemblance eſt confirmée par Théophraſte, *ibid.*

(25) C'eſt l'orvale ou toute-bonne. Voyez ſa deſcription chez Dodonée, p. 290. Il parle d'une autre ſorte d'ormin, p. 292. La premiere eſt une plante excellente pour les yeux.

(26) Théophraſte, *ibid.*

(27) Le cumin, en Hébreu, *chammon*; en Grec, *kyminon*; en Allemand, *kuemming*; en Italien, *comino*; en Eſpagnol, *cominos*, *&c.* On le définit: *Herba folio fœniculo non diſſimilis, radice ſubrotundâ, ſemine copioſo & caniculato.* Cette graine paſſe pour rendre pâles ceux qui en avalent dans du vin. Auſſi Horace lui donne-t il l'épithete de *exſangue :*

Quod ſi
Pallerent caſu, biberent exſangue cuminum.

Perſe, Satyre 5, lui donne pareillement l'épithete de *pallens :*

Pallentis grana cumini.

(28) Confirmé par Théophraſte, *ibid.*

Xx ij

ſed cumino ſimile, ſeritur cum ſeſama : hoc, & irione ; nullum animal veſcitur virentibus.

Ptiſtura non omnium facilis : quippe Etruriâ ſpicam farris toſti ptiſente, pilo præferrato, fiſtulâ ſerratâ, & ſtellâ intus denticulatâ, ut niſi intenti ptiſant, concidantur grana, ferrumque frangatur. Major pars Italiæ ruido utitur pilo, rotis etiam quas aqua verſet ; obiter & molit. De ipſa ratione ptiſendi Magonis proponetur ſententia. Triticum antè perfundi aquâ multâ jubet, poſtea evalli, deinde ſole ſiccatum pilo repeti. Simili modo hordeum. Hujus ſextarios xx ſpargi duobus ſextariis aquæ. Lentem torrere priùs, deinde cum furfuribus leviter ptiſi. Aut addito in ſextarios xx lateris crudi fruſto, & arenæ ſemodio. Erviliam iiſdem modis, quibus lentem. Seſamam in calida maceratam exporrigi : deinde confricari, & frigida mergi, ut paleæ fluctuentur, iterumque exporrigi in ſole ſuper lintea : quod niſi feſtinatò peragatur, lurido colore muceſſere. Et ipſa

(29) Théophraſte aſſure cela du ſéſame & de l'éryſimon, liv. *6*, *de Cauſis*. Quant à l'ormin, il paroît en douter. Voyez ce qu'il en dit, *Hiſt. Plant.* liv. 8, chap. 7.

(30) Je lis au texte *ptiſtura*, & non pas *piſtura*.

(31) Je lis au texte *Etruriâ* à l'ablatif abſolu. *Etruriâ* ſe rapporte à *ptiſente* qui ſuit.

(32) Les manuſcrits portent *piſente*. Les Editeurs, pour la plupart, liſent *pinſente*. Je ne balance point à lire *ptiſente* ; ce qui vient du verbe Grec *ptiſsô* latiniſé, ſans ſifflement, *ptiſo*, lequel ſignifie *decortico* ; d'où *ptiſana*, du grain mondé.

(33) Je lis au texte *ptiſant*, & non *piſant* ni *pinſant*. Voyez les notes 16, 30 & 32. Les manuſcrits portent *piſant* ; la plupart des éditions *pinſant*.

(34) Je lis au texte *obiter & molit*, dont je fais un membre de phraſe particulier, précédé d'un point & d'une virgule. Le nominatif du verbe *molit*, eſt *major pars Italiæ*, qui commence la phraſe. On liſoit auparavant, par la mépriſe des copiſtes : *Rotis etiam quas aqua verſet obiter, & molat* ; conſtruction des plus bizarres, où *molat* ſe trouvoit avoir rapport à *quas*, c'eſt-à-dire aux roues. Pline, évidemment, a voulu dire qu'en Italie on a quelquefois recours à la meule (ſans contredit, à une petite meule à bras, inſtrument que l'on ménageoit auſſi doucement & auſſi légérement que l'on

bête n'en mange tant (29) qu'il eſt verd, non plus que de l'éryſimon.

Tous les bleds ne ſont pas aiſés à monder (30). En Toſcane (31), après avoir ſéché au feu les épis du *far*, on les monde (32) avec un pilon armé de fer, & percé en étoile, pour s'adapter à une cheville de même figure : & cette machine exige une telle préciſion, que pour peu qu'on s'en écarte (33), on briſe la cheville ou l'armure, & l'on hache le grain, au lieu d'enlever l'écorce. Dans la majeure partie de l'Italie, on ſe ſert d'un pilon raboteux, ou de roues que l'eau fait tourner ; & par fois auſſi on y emploie la meule (34). Puiſque nous ſommes venus à parler de l'émondement, voici ce que Magon preſcrit à cet égard. Il ordonne de mouiller d'abord le froment avec beaucoup d'eau, d'en ôter enſuite l'écorce avec le pilon, &, après qu'on l'aura fait ſécher au ſoleil, de le piler de nouveau. Il veut qu'on en uſe de même pour l'orge : mais il ne demande que deux ſetiers d'eau pour humecter vingt ſetiers de celui-ci. Quant aux lentilles, il veut qu'on les faſſe d'abord ſécher au feu, & qu'enſuite on les pile légérement avec du ſon ; ou que ſur vingt boiſſeaux de lentilles on ajoute un morceau de brique crue, & un demi-boiſſeau de ſable. Il veut qu'on traite de même les petits pois. Pour ce qui eſt du ſéſame, il preſcrit de le faire tremper en eau chaude, de l'étendre au ſoleil, de le frotter enſuite, & de le jetter en eau froide, afin que les pailles nageant (35) à la ſurface, on puiſſe les enlever : enfin, pour derniere opération, il ordonne de les étendre de nouveau au ſoleil ſur des linges, & recommande de faire en ſorte que cela s'exécute promptement, ſans quoi le ſéſame moiſiroit bientôt, & prendroit une couleur blafarde. Au reſte tous les bleds que l'on purge ne ſe mondent (36) pas de la même façon. Lorſqu'on

vouloit) pour monder le bled, c'eſt-à-dire pour le dégager de ſa tunique.

(35) Je lis *fluiluentur* avec tous les manuſcrits, & non *fluctuent*, comme corrigent, ſans néceſſité, les Editeurs.

(36) Je lis au texte *ptiſlurarum*, & non pas *piſturarum*, par les raiſons énoncées notes 16, 30, 32 & 33.

autem, quæ evalluntur, variam pristurarum rationem habent. Acus vocatur, cùm per se pisitur spica, tantùm aurificum ad usus. Si verò in area teritur cum stipula, palea, ut majore in terrarum parte, ad pabula jumentorum. Milii, & panici, & sesamæ purgamenta apludam vocant, & alibi aliis nominibus.

Milio Campania præcipuè gaudet, pultemque candidam ex eo facit. Fit & panis prædulcis. Sarmatarum quoque gentes hac maximè pulte aluntur, & crùdâ etiam farinâ, equino lacte, vel sanguine è cruris venis admixto. Æthiopes non aliam frugem quàm milii hordeique, novêre.

Panico & Galliæ quidem, præcipuè Aquitania utitur. Sed & Circumpadana Italia additâ fabâ, sine qua nihil

(37) Je lis *ptisitur*, & non *pisitur.* Voyez la note précédente.

(38) Cette paille, selon Pline, livre 33, chap. 3, échauffe plus vivement l'or que le bois d'érable, qui passoit, à cet effet, pour le meilleur.

(39) C'est-à-dire ce qui reste après avoir bluté; ce qui ne sauroit plus se bluter. C'est un mot, comme on voit, composé d'une ancienne expression Celtique latinisée, & de l'*a* privatif. Aussi Aulu-Gelle, liv. 11, observe-t-il que les Anciens appelloient *a-pluda* le son de froment. Par la suite ce même mot *apluda* s'étendit abusivement, non seulement au son, mais encore aux menues pailles; tellement qu'on lit chez Festus: *Apluda est genus minutissimæ paleæ frumenti, sive panici, &c.* Le Pere Hardouin, faute d'avoir su saisir l'étymologie Celtique d'*apluda*, & le rapport de ce mot avec nos expressions *bluter* & *bluteau*, s'est vainement mis l'esprit à la gêne pour accorder la définition d'Aulu-Gelle avec celle de Festus. Je pense avoir donné le mot de l'énigme.

(40) Le millet, en Hébreu, *dochan;* en Grec, *kenkhros;* en Italien, *miglio;* en Espagnol, *mijo;* en Allemand, *hirsz*, en Danois, *hirse;* en Slawon, *jagly, proso;* en langue Galibi ou Américaine, *aouassi, ouassi.*

(41) Columelle, liv. 2, chap. 9, p. 56: *Milium quoque, pultem cum lacte non fastidiendam prœbet.* On a déja parlé de cette bouillie, chap. 7. Elien, *Var. Hist.* liv. 3, chap. 39, prétend que les Sarmates & les Scythes de la Méotide sont les premiers peuples qui se soient nourris de millet.

(42) De là l'origine du mot *gruau;* car il nous vient du Slawon *krupki*, gruau: or les Slawons appellent le sang *kruia*, comme les Latins l'appel-

monde (37) les épis feuls, les petites pailles qui en fortent prennent le nom d'*aiguilles*, & ne fervent que pour les orfevres (38). Si on les bat dans l'aire avec leurs tiges, il eft d'ufage en Italie, & dans la plupart des autres contrées, de donner au bétail le rebut qu'on en retire : c'eft ce que l'on nomme *paille de bled*. Les petites pailles qui fortent du millet, du panis & du féfame, ont divers noms, felon la diverfité des pays; nous les nommons de l'aplude (39).

On cultive beaucoup de millet (40) dans la Campanie; & l'on en fait une bouillie blanche (41) qui n'eft pas à méprifer, & un pain d'un très bon goût. Les Sarmates fe nourriffent principalement de cette bouillie, & même de la farine crue que donne ce même grain, fe contentant alors de la mêler avec du lait de jument, ou avec du fang (42) qu'ils tirent de leurs chevaux, en les faignant à la cuiffe. Les Ethiopiens ne connoiffent point d'autre bled que le millet & l'orge.

Les Gaulois font ufage du panis (43), fur-tout ceux d'Aquitaine. Les peuples d'Italie, aux environs du Pô, en font auffi ufage; mais ils y ajoutent des feves (44), comme ils en mêlent dans tous

lent *cruor*. Helmodus, dans fes Chroniques Slawonnes, liv. 1, chap. 1, p. 3, obferve que les Sarmates ou Slawes, qui occupoient la Pruffe de fon tems, fe nourriffoient de la chair de leurs chevaux, & buvoient leur fang : *Carnes jumentorum pro cibo fumunt, quorum lacte vel cruore utuntur in potu.* Horace prête les mêmes ufages aux Concanes, peuple d'Efpagne :

Et lætum equino fanguine Concanum.

Virgile, *Géorg.* liv. 3, v. 459, les prête aux Gelons & aux Bifaltes de Thrace; Claudien, *in Rufin.* liv. 1, v. 329, aux Maffagetes, dont les Concanes d'Efpagne étoient une tribu; Sidonius Apollinaris, *Panegyr. Anthem.* vers 37, aux Getes; Stace, *Thebaid.* livre 2, vers 83, aux Bifsons; S. Jérôme, aux Sarmates, aux Quades, aux Vandales, & à une infinité d'autres nations : c'étoit auffi, du moins en tems de famine, la coutume des Huns, dont Ifidore écrit, dans fes Chroniques, p. 717 : *Adeo horrida eft hæc gens, ut cùm famem in bello fuerit paffa, venam tangat equi, & fic excludat hauflo fanguine famem.*

(43) Nous en avons traité au ch. 7; ainfi nous nous contenterons d'ajouter ici ce qu'en dit M. Pluche, tome 2, p. 296 : « Le panis, ou bled barbu, » qu'il ne faut pas confondre avec le » froment barbu, dont on fait de très » beau pain, eft une efpece de gros » millet dont la tige s'éleve jufqu'à » huit & neuf pieds ».

(44) *Fabam intrivit panicio... fabam tantùm milio panicioque confundens.* Paulinus, ad Severum Epift. 3.

conficiunt. Ponticæ gentes nullum panico præferunt cibum. Cæterò æstiva frumenta riguis magis etiam, quàm imbribus, gaudent. Milium & panicum aquis minimè, cùm in folia exeunt. Vetant ea inter vites arboresve frugiferas seri, terram emaciari hoc satu existimantes.

De fermentis; & panis faciendi ratio, & genera; & quando primùm pistores Romæ, & de cribris & alica.

CAPUT II. MILII præcipuus ad fermenta usus, è musto subacti in annuum tempus. Simile fit ex tritici ipsius furfuribus minutis & optimis, è musto albo triduo maturato subactis, ac sole siccatis. Inde pastillos in pane faciendo dilutos, cum similagine seminis fervefaciunt, atque ita farinæ miscent, sic optimum panem fieri arbitrantes. Græci in binos semodios farinæ satis esse besses fermenti constituêre. Et hæc quidem genera vindemiis tantùm fiunt. Quo libeat verò tempore, ex aqua hordeoque bilibres offæ ferventi foco,

(45) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 8, chap. 7.

(46) Je lis au texte *emaciari*, déférant à la conjecture très heureuse du Pere Hardouin, qui observe que Columelle, liv. 2, chap. 10, se sert de cette même exptession. Les manuscrits pottent *emactari*, pat la faute évidenre des copistes, qui ont pris un *i* pour un *t*. La leçon *emacrari* des Editeurs n'est pas soutenable. Jamais ce mot ne fut latin; & c'est à tott que les Vocabulistes se sont servis de l'autorité du passage actuel de Pline pour le latiniser.

(1) Le levain, en Hébreu, *seor*; en Grec, *zymê* (d'où azyme, pain sans levain). La dénomination du levain, en Allemand, qui est *saurteig*, a un rapport frappant avec le *seor* des Hébreux. Ce même tapport se remarque dans le *sower* (autrement *leaven*) des Anglois, ainsi que dans le *suur-dey* des Danois, &c. C'est dans le dernier siecle que l'usage s'est établi, ou plutôt rétabli, de substituer au *levain* ou pâte fermentée, la *levure* ou écume de la biere. Sut quoi consultez M. Pluche, tome 6, p. 421. Je dis *s'est rétabli*; car Pline a fait observer plus haut, ch. 7, que cet usage avoit lieu de son tems dans les Gaules & eu Espagne.

(2) Confirmé par l'Auteur des *Géoponiques*, livre 2, chap. 31, p. 61: Εἰ δὲ θέλεις, &c. *Si verò in totum annum fermentum habere vis, quum in doliis*

leurs

leurs aliments. Les nations qui habitent près du Pont-Euxin ne croient pas qu'il y ait une meilleure nourriture que le panis. Du reste, les bleds d'été s'accommodent mieux d'un terroir naturellement bien abreuvé, que des pluies. Le millet & le panis n'aiment (45) point l'eau quand ils jettent leurs feuilles. On défend de les semer parmi les vignes & les arbres fruitiers; car on croit qu'ils amaigrissent (46) la terre.

Des levains ; de la maniere de faire le pain ; des différentes sortes de pain ; des premiers Boulangers qu'on ait vus à Rome ; des cribles ou tamis , & de l'alica.

La farine de millet est très bonne pour faire du levain (1), en la pêtrissant avec du vin doux : & ce levain se garde (2) un an. On en fait de pareil avec le menu & meilleur son ordinaire, que l'on pêtrit avec du vin blanc nouveau (3) de trois jours ; & l'on forme de cette pâte des especes de trochisques, que l'on met sécher au soleil. Quand on veut s'en servir, on les délaie dans de l'eau chaude avec de la fleur de farine de *zea* ou d'épeautre (4), puis on les mêle dans la farine qu'on veut pêtrir : & l'on prétend que par ce moyen on obtient un pain excellent. Les Grecs estiment que huit onces de levain suffisent pour un boisseau de farine. Au reste, ces sortes de levains ne peuvent se faire que dans le tems des vendanges. Pour avoir du levain en tout tems, il faut démêler de la farine d'orge dans de l'eau, & en faire un gâteau du poids de deux

mustum ebullierit, spumosum illud quod efferbuit, eximito, cum farina milii commisceto, diligenterque trita in massas cogito, quas ad solem siccatas in humido loco repones : & inde sufficienti acceptâ quantitate pro fermento utitor.

(3) Je lis au texte *maturato*, & non *macerato*. Cependant le P. Hardouin fait observer qu'on lit *macerato* dans quelques manuscrits.

(4) Pline a fait remarquer au chapitre 8, que les Campaniens donnoient au *zea*, ou épeautre, le nom honorifique de *semen*, comme pour dire *le grain par excellence*.

vel fictili patinâ torrentur cinere & carbone, usque dum rubeant. Postea operiuntur in vasis, donec acescant : hinc fermentum diluitur. Cùm fieret autem panis hordeaceus, ervi aut cicerculæ farinâ ipse fermentabatur : justum erat, duæ libræ in quinque semodios. Nunc fermentum fit ex ipsa farina, quæ subigitur priùs quàm addatur sal, ad pultis modum decocta, & relicta donec acescat. Vulgò verò nec suffervefaciunt, sed tantùm pridie asservatâ materiâ utuntur. Palamque est naturam acore fermentari : sicut & validiora esse corpora, quæ fermentato pane aluntur : quippe cùm apud veteres ponderosissimo cuique tritico præcipua salubritas perhibita sit.

Panis ipsius varia genera persequi supervacuum videtur : aliàs ab obsoniis appellati, ut ostrearii : aliàs à deliciis, ut artolagani : aliàs à festinatione, ut speustici : nec non à coquendi ratione, ut furnacei, vel artopticii, aut in clibanis cocti : non pridem etiam è Parthis invectus, quem

(5) Légume semblable aux pois communs, mais plus petit, & qui a des angles inégaux. Pline en parle au chapitre suivant, & le définit : *Cicercula minuti ciceris genus inæquales habens angulos, veluti piso.* Columelle en fait aussi mention en ces termes, liv. 2, ch. 18 : *Cicercula quæ piso est similis, mense Januario aut Februario seri debet, læto loco, solo humido.* C'est le ἐρέβινθος ὁ ἥμερος de Dioscoride, liv. 2, chap. 126. M. Desplaces traduit *cicercula* par *cicerolles*; M. Jault, par *gesse*. J'ai suivi ce dernier, d'autant que la *cicerolle* répond au *cicera* des Latins. Or la *cicera*, selon Columelle, différoit de la *cicercula* par la couleur, étant plus sombre ; ajoutez qu'on ne l'employoit que comme fourrage : c'étoit peut-être l'*ôkhros* des Grecs.

(6) C'étoient des pains recherchés, dans lesquels il entroit du vin, du poivre, du lait, de l'huile (ou de la graisse) & de la farine. Voyez Athénée, liv. 3, p. 113. *Arto-laganus* est un mot Grec latinisé, comme *ptisana*, *speusticus panis*, &c. Racines ARTOS, *panis*; LAGANA, *placenta*.

(7) *Speusticus*, un *tôt-fait*, un pain brusqué & fait à la hâte. C'est encore une dénomination Grecque latinisée, & qui vient de SPEUDÔ, *accelero*. Le Pere Hardouin croit que c'est ce même pain que Caton appelle *depsticius*, &

livres, & qu'on fera cuire dans le foyer bien chaud, ou dans un plat de terre, sur la braise, jusqu'à ce que le gâteau soit roux; après quoi on l'enfermera dans un vase, où on le laissera aigrir. Quand on voudra se servir de ce levain, on en mêlera avec la farine que l'on aura dessein de pêtrir. Anciennement, lorsqu'on faisoit du pain d'orge, on se servoit de levain de farine d'orobe, ou de gesse (5); & on en mettoit ordinairement deux livres sur cinq boisseaux de farine. Maintenant on fait le levain avec la farine même dont on fait le pain, en cette sorte : on pêtrit la farine avant d'y mettre le sel, & on la fait cuire comme une bouillie; après quoi on l'abandonne à sa propre fermentation jusqu'à ce qu'elle soit aigrie. Pour l'ordinaire même, on se dispense de la faire cuire; & l'on se sert seulement de la matiere qui a été gardée de la veille. On voit par-là que ce qui fait lever la pâte, c'est un principe d'aigreur qui s'y mêle. Une autre observation à faire, & dont on est certain, c'est que ceux qui se nourrissent de pain levé, sont plus vigoureux : ce qui n'empêche pas que le froment le plus pesant ne soit aussi le plus salutaire, selon la décision des Anciens.

Il paroît inutile d'entrer ici dans le détail de toutes les différentes sortes de pains. Il suffit de savoir qu'ils portent divers noms, selon les divers mets avec lesquels on les mange; comme les *ostréaires*, qu'on sert avec les huîtres; ou selon la maniere raffinée dont on les prépare, comme les *pains gâteaux* (6); ou selon la hâte qu'on met à les faire, comme les *speustices* (7); ou selon les divers ustensiles dans lesquels on les fait cuire, comme les pains cuits au four (8), ou les pains (9) cuits dans une forme, ou les pains cuits à la tourtiere (10). Depuis peu on a apporté du pays

dont il parle ainsi, chap 74: *Panem depstitium sic facito. Manus, mortariumque bene lavato. Farinam in mortarium indito : aquam paulatim addito, subigitoque pulchrè : ubi bene subegeris, defingito, coquitoque sub testu.*

(8) Les Grecs les appelloient *hipniles.* Voyez Tryphon, chez Athénée, liv. 3, p. 109.

(9) En Grec ἀρτοπτίκιοι. Voyez le même Athénée, p. 113.

(10) C'est cette sorte de pain que les Athéniens appelloient *kribanite*, changeant en *r* la lettre *l* du mot *kli-*

aquaticum vocant, quoniam aquâ trahitur, tenuem & spongiosâ inanitate; alii Parthicum. Summa laus siliginis bonitate & cribri tenuitate constat. Quidam ex ovis aut lacte subigunt. Butyro verò gentes etiam pacatæ, ad operis pistorii genera transeunte curâ. Durat sua Piceno in panis inventione gratia, ex alicæ materia. Eum novem diebus macerant: decimo ad speciem tractæ subigunt uvæ passæ succo: postea in furnis, ollis inditum, quæ rumpantur ibi, torrent: neque est ex eo cibus, nisi madefacto: quod fit lacte maximè mulso.

Pistores Romæ non fuêre ad Persicum usque bellum, annis ab Urbe condita super DLXXX. Ipsi panem faciebant Quirites, mulierumque id opus erat, sicut etiam nunc in plurimis gentium. Artoptam Plautus appellat in fabula, quam Aulularіam scripsit: magnâ ob id concertatione eru-

---

banos, une tourtiere, une tartiere, &c. Voyez Athénée, p. 109.

(11) Ces pains de la Marche d'Ancone sont renommés chez Martial, liv. 13, Epigr. 47:

> Picentina Ceres niveo sic nectare crescit,
> Ut levis acceptâ spongia turget aquâ.

(12) *Placentam sic facito ... alicam in aquam infundito, &c.* Caton, chapitre 76.

(13) Caton, *ibid. Alicam in aquam infundito. Ubi bene mollis erit, in mortarium purum indito, siccatoque bene. Deinde manibus depsito: ubi bene subactum erit, farinæ libras quatuor paulatim addito: id utrumque tracta facito. In qualo ubi arescant, componito, &c.*

(14) C'étoit sur-tout dans les gâteaux appellés *placenta* (parceque les habitants de Plaisance leur avoient donné la vogue) qu'on employoit le miel; ce qui fait dire à un ancien Poète:

> Pane ego jam mellitis potiore placentis.

Ceux de la Marche d'Ancone avoient imaginé d'employer cette même préparation pour leur pain, en y mêlant du lait; mixtion que Martial appelle ingénieusement *niveum nectar*. Voyez le Distique de ce Poète, cité ci-dessus, note 11.

(15) Ce fut l'an de Rome 586 que la Macédoine, après la défaite & la prise de Persée, fut réduite en province Romaine.

(16) Tous les Commentateurs de Plaute jusqu'ici se sont abusés sur le sens du mot *aulularia*, qui n'est autre chose qu'un composé d'*aulû-lar*, le gardeur de cassette, & signifie *comé-*

des Parthes la maniere de faire une sorte de pain, que l'on nomme pain aquatique, parcequ'en le pêtrissant, on étend la pâte en y ajoutant beaucoup d'eau. Il est très spongieux & très léger. D'autres le nomment Parthique. Le meilleur pain est celui qui est fait de bonne fleur de farine de *siligo* blutée bien fin. Quelques-uns pêtrissent leur pâte avec des œufs ou du lait; d'autres y joignent du beurre. Ce dernier raffinement est dû à l'oisiveté des nations pacifiées, & qui ont ainsi tourné leurs soins du côté de la pâtisserie. Le pain de fromentée, dont l'invention est due aux habitants de la Marche d'Ancone (11), conserve toujours sa réputation. On fait tremper (12) la fromentée pendant neuf jours : le dixieme, on la pêtrit avec du jus de raisins secs, & on l'étend (13) en long : ensuite on met cuire cette pâte au four, dans des pots de terre aisés à rompre. Ce pain ne se mange point qu'on ne l'ait fait tremper auparavant; détrempe à laquelle on emploie principalement du lait miellé (14).

Il n'y a point eu de Boulangers à Rome avant la guerre contre Persée, Roi de Macédoine, c'est-à-dire pendant plus de cinq cents quatre-vingts ans (15) depuis la fondation de cette ville. Chacun faisoit alors son pain, & c'étoit l'ouvrage des femmes, comme ce l'est encore aujourd'hui chez beaucoup de nations. Plaute, dans un vers de la comédie qu'il a intitulée *Aulularia* (16), parle d'une boulangerie (17); ce qui a donné lieu aux Savants

die dont le sujet est une AULA, *ou cassette, donnée en garde à un* LAR, *ou génie gardien.* En effet, dans cette comédie de Plaute, la scene ouvre par un *Lar*, qui articule que la cassette ou *terrine* en question (car c'est le sens d'*aula*) lui a été confiée en garde par l'aïeul de l'avare Euclio. On avoit cru jusqu'à présent qu'*aulularia* n'étoit qu'un diminutif d'*aula* ou d'*aulula*; qu'on jugé que la saine partie des Critiques me saura gré d'avoir relevé. L'*Aulularia* est un des chefs-d'œuvre de Plaute, & a donné lieu à un autre chef-d'œuvre : je veux parler de l'*Avare de Moliere*.

(17) Je lis ici au hasard *artoptam*; ce qui, au reste, signifieroit moins un four de Boulanger qu'une tourtiere portative. Fulvius Ursinus, considérant que la plupart des manuscrits de Pline portent *artoptasiam*, a cru qu'il s'agissoit, dans le vers de Plaute indiqué par Pline, de l'art de la Boulan-

ditorum, an is versus Poetæ sit illius: certumque sit, Atteii Capitonis sententiâ, cocos tum panem lautioribus coquere solitos: pistoresque tantùm eos, qui far pisebant, nominatos. Nec cocos verò habebant in servitiis, eosque ex macello conducebant. Cribrorum genera Galli è setis equorum invênêre, Hispani è lino excussoria & pollinaria, Ægyptus è papyro atque junco.

Sed inter prima dicatur & alicæ ratio, præstantissimæ saluberrimæque. Quæ palmâ frugum indubitatâ Italiam

gerie; & que ce passage de Plaute,

> Atque hinc artopam (*autrement* artopasiam) ex proxumo utendam peto,

signifioit: *& je vais emprunter l'*ART DE LA BOULANGERIE, *c'est-à-dire* LE LIVRE QUI TRAITE DE LA BOULANGERIE, *&c. &c.* Landinus, Palmarius, Hermolaüs, & d'autres Critiques, ont lu dans de vieux manuscrits de Pline *artopesiam:* & si cette leçon a quelque avantage sur les autres, je soupçonne qu'il faut lire *arto-sposiam;* ce qui signifieroit *de la pâte de pur froment*, ou à faire du pain de froment. *Art*, en une infinité de langues, signifie pain; d'où *artos*, pain en Grec: & *shoze* en Slawon signifie bled, froment, &c. Les Danois disent de même *hart korn*, du pur froment, du froment à faire le meilleur pain. On pourroit donc supposer que l'expression barbare & Celtoscythe *art-shoze*, froment à faire du pain, pâte de pur froment, ou farine de pur froment, avoit été grécisée, c'est à-dire adoptée par les Grecs, ainsi qu'une infinité d'autres, & que Plaute s'en étoit servi; car cette maniere de lire le passage en question de sa Comédie, répandroit un grand jour sur ce même passage, & l'expliqueroit de la maniere la plus vraisemblable & la plus convenable à la position de l'acteur qui parle. Ce personnage, en effet, se proposant de faire un festin à l'improviste, a besoin au plutôt de trouver quelqu'un qui lui prête de la fine pâte toute prête. Il est donc également probable que Plaute a employé cette expression néologue, & qu'insensiblement, faute d'être entendue, elle aura été corrompue dans les copies qu'on aura faites de ce Poëte; de sorte que du tems même de Pline il y avoit déja une grande incertitude sur ce passage de l'*Aulularia.* Au surplus, dans tous les cas, les Savants indiqués par Pline me paroissent avoir soupçonné, sur un bien léger fondement, que le vers dont nous parlons ne fût point de Plaute; car l'*Aulularia* est une Comédie dont la scene est en Grece, & dont les personnages sont Grecs, tels qu'*Euclio*, *Megadôrus*, *Staphyla*, *Strobilus*, *&c. &c.* Ainsi quand même l'expression dont il s'agit signifieroit une boulangerie, il ne s'ensuivroit pas

de disputer si ce vers est de Plaute, parcequ'il est certain, selon (18) Atteius Capiton, qu'alors, dans les meilleures maisons, c'étoient les cuisiniers (19) qui faisoient (20) le pain, & qu'on ne nommoit Boulangers (*pistores*) que ceux qui piloient le bled. Et toutefois les Romains n'avoient pas même de cuisiniers parmi leurs esclaves; mais quand ils en avoient besoin, ils en louoient au marché. Pour ce qui est des cribles & des tamis, ce sont les Gaulois qui ont inventé ceux qui sont faits de crin de cheval. Les Espagnols font de fil de lin leurs sas & bluteaux : les Egyptiens font les leurs de *papyrus* & de jonc.

Il est à propos présentement d'expliquer la maniere de faire la fromentée, appellée *alica* par les Latins, & qui est la meilleure

que le vers où elle est employée ne seroit point de Plaute, sous prétexte qu'il n'y avoit point alors de Boulangers à Rome, puisque dans l'*Aulularia* la scene se passe en Grece: or les Grecs ont connu le luxe bien avant les Romains.

(18) Je lis au texte *certumque fit, Atteii Capitonis sententiâ*, avec les manuscrits, & non *certumque fit Auli Atteii sententiâ*, avec Dalechamp, suivi par le Pere Hardouin. M. le Comte de la Tour-Rezzonico cite une tessere antique d'où il résulteroit que le prénom de ce personnage étoit *Caius*, & non pas *Aulus*. Ce monument porte C. Atei. Cos. Consultez Muratori, *Conf. Nov. Thes. Inscript.* tome 1, class. 5, p. 299.

(19) Le second manuscrit Royal porte *costum panem*, par la faute du copiste, qui a voulu écrire en abrégé *cōs tum* pour *cocos tum*; & le sens obligé de la phrase ne permet point d'admettre la leçon *costum panem*, retenue par M. le Comte de la Tour-Rezzonico, avec qui j'ai regret d'être ici en contradiction. Ce Savant, au surplus, fait observer que tous les manuscrits de Pline s'accordent à offrir le mot *cocos* (qui va suivre peu après) par un *c* à la seconde syllabe; & il blâme, avec raison, le Pere Hardouin d'avoir écrit ici *coquos* d'après d'autres Auteurs, contre l'autorité manuscrite de Pline. Rien n'est à négliger dans les manuscrits des Anciens; & ce passage-ci même en est une preuve.

(20) Ceci est expressément confirmé par Festus : *Coquum & pistorem apud antiquos eumdem fuisse accipimus. Naevius : Coquus, inquit, edit Neptunum, Venerem, Cererem. Significat, per Cererem, panem : per Neptunum, pisces : per Venerem, olera.*

contingit, fit sine dubio & in Ægypto, sed admodum spernenda. In Italia verò pluribus locis, sicut Veronensi Pisanoque agro: in Campania tamen laudatissima. Campus est subjacens montibus nimbosis, totis quidem XL. M. passuum planitie. Terra ejus (ut protinus soli natura dicatur) pulverea summa, inferior bibula, & pumicis vice fistulosa. Montium quoque culpa in bonum cedit. Crebros enim imbres percolat atque transmittit: nec dilui aut madere voluit propter facilitatem culturæ. Eadem acceptum humorem nullis fontibus reddit, sed temperat, & concoquens intra se vice succi continet. Seritur toto anno, panico semel, bis farre. Et tamen vere segetes, quæ interquievêre, fundunt rosam odoratiorem sativâ: adeo terra non cessat parere. Unde vulgò dictum, Plus apud Campanos unguenti, quàm apud cæteros olei fieri. Quantum autem universas terras campus Campanus antecedit, tantum

(21) Au texte ces mots *Quæ palmâ, &c.* commencent une nouvelle phrase, & doivent être séparés de la précédente par un point; ce que n'a pas compris le Pere Hardouin. En effet, *quæ* ne se rapporte point à *alicæ ratio* qui précede, mais à *Ægypto* qui va suivre. Personne jusqu'ici ne s'étoit douté que dans ce passage de Pline, *quæ* est un *relatif anticipé*, & non un *relatif conséquent*. Pline est rempli de ces tours hardis & peu usités. D'ailleurs le sens obligé de la phrase ne souffre point une autre leçon.

(22) Après *contingit*, je mets une virgule, & non un point, m'écartant en cela des éditions antérieures, par les raisons évidentes & péremptoires énoncées note précédente.

(23) *Hinc alicariæ meretrices, & alicariorum pistrina in Campania.* Festus.

(24) Je lis au texte *vice succi* avec les Editeurs. Cependant les manuscrits portent *vice fusi*; expression fort obscure, & probablement corrompue.

(25) Deux fois du χεα, s'il faut s'en rapporter à Strabon, liv. 5, p. 242. Voici ses paroles traduites à la lettre: *Traditum memoriæ est quædam Campaniæ arva toto anno conseri: bis χεâ, ζέα, tert um panico, ἐλύμῳ; quædam etiam quarto satu olera producere, λαχανεύεσθαι.*

(26) Pour troisiemes semailles, selon Strabon, cité note précédente.

(27) Strabon ne cite ici, pour les quatriemes semailles, que des herbes potageres, *olera*, λαχανοις. Mais Pline est

&

& la plus salutaire. L'Egypte, qui (21) atteint (22) de si près la renommée de l'Italie pour la vogue de ses productions, a aussi son *alica* crue sans doute, mais qui ne vaut absolument rien. Pour en revenir à la nôtre, il s'en fait en plusieurs cantons italiques, par exemple, dans le Véronois & le Pisan ; néanmoins celle de la Campanie est la plus (23) estimée. Là, au dessous d'une chaîne de montagnes fort sujettes au vent & à la pluie, est une plaine qui a bien quarante mille pas d'étendue. Son terroir (pour en donner d'abord une connoissance) est poudreux à la surface, & sous ce lit de poussiere, il est criblé de trous comme une pierre-ponce. On conçoit qu'un tel terrein boit aisément l'eau ; de sorte que le mauvais tems affecté aux montagnes voisines lui est avantageux : car les pluies fréquentes dont il est arrosé s'y filtrent, & passent à travers ses premieres couches sans les détremper ni les convertir en boue ; ce qui étoit nécessaire pour faciliter sa culture. Ce même terroir ne rend point par des fontaines l'eau qu'il a reçue ; mais la retenant dans son sein, il la tempere, la digere, & en prépare comme un suc (24) nourricier. On y seme dans une même année deux fois (25) du *far*, une fois du panis (26) ; & même au printems, lorsqu'on laisse reposer cette terre, elle produit d'elle-même des roses (27) qui ont plus d'odeur que les roses domestiques : ainsi elle ne cesse jamais de porter. C'est pourquoi on a coutume de dire qu'il se fait plus de parfums dans la Campanie, que d'huile dans les autres pays. Mais autant la Campanie surpasse en fertilité toutes les autres contrées, autant un seul de ses quartiers (celui qui est nommé Terre de Labour (28)

plus croyable dans un fait qu'il avoit sous les yeux. Strabon confesse ne parler en cette occasion que sur la foi d'autres Ecrivains.

(28) *Laboria* ne vient point ici du Celtique *labour*, encore moins du Latin *labor*. Puisque les Grecs ont traduit dans les plus anciens âges le mot en question par *phlegraïon*, qui signifie terre d'incendie, ou terre de volcan, il est évident que l'ancien nom populaire étoit, comme aujourd'hui même, *Lavoro* ; ce que les Romains auront traduit brutement, par *laborius campus*. On sait que *lave*, en Italien *lava*, est une expression des plus an-

ipſum pars ejus, quæ Laboriæ vocantur, quem Phlegræum Græci appellant. Finiuntur Laboriæ viâ ab utroque latere conſulari, quæ à Puteolis, & quæ à Cumis Capuam ducit.

Alica fit è zea, quam ſemen appellavimus. Tunditur granum ejus in pila lignea: ne lapidis duritia conterat. Nobilius, ut notum eſt, pilo vinctorum pœnali operâ. Primori ineſt pyxis ferrea. Excuſſis inde tunicis, iterum iiſdem armamentis nudata conciditur medulla. Ita fiunt alicæ tria genera: minimum, ac ſecundarium: grandiſſimum verò aphærema appellant. Nondum habent candorem ſuum quo præcellunt: jam tamen Alexandrinæ præferuntur. Poſtea (mirum dictu) admiſcetur creta, quæ tranſit

ciennes, qui ſignifie matiere jettée par les volcans, & qui paroît prendre ſa ſource dans le mot Hébreu *lahab*, flamme, lequel mot *lahab* eſt auſſi l'origine de la dénomination de Libye, interprétée *incenſa* par S. Jérôme. Il paroît que *lavoro*, dans le ſens de *matiere de volcan*, eſt une ancienne expreſſion Etruſque; car encore aujourd'hui les Toſcans appellent *laveggio* une poêle à mettre de la braiſe. Dans le reſte de l'Italie, ce même mot *laveggio* eſt employé dans le ſens de chaudiere, & revient au *lebes* des Grecs & des Latins: or *lebes*, un chauderon à faire bouillir quelque choſe ſur le feu, trouve auſſi ſa racine naturelle dans *lib* & *lahab*, flamme. Ainſi *Terra di Lavoro*, en Latin *Laborini Campi*, ou *Laboriæ Terra*, en Grec *Phlegraïon Podion*; tout cela, dis-je, ſignifie *terre de lave*, *terre de volcan*, &c. Pline, au liv. 3, a déja vanté l'*alica* de la Terre de Labour: *Ibi Laborini Campi ſternuntur, & in delicias alicæ populatur meſſis.*

(29) L'*alica* de Campanie ſe faiſoit avec le *far*, s'il en faut croire Strabon, *ibid.* mais c'eſt une expreſſion vague & même impropre dont il s'eſt ſervi. Quoi qu'il en ſoit, le *far* de froment, πύρινος σῖτος, répond, chez cet Auteur, (abuſivement, ſans contredit) au *zea* de Pline, & *zea*, ζέα, au *far* de notre Auteur. Voyez le paſſage de Strabon, cité note 25. L'*alica* des Latins eſt le *khondros* de Dioſcoride, liv. 2, chapitre 118.

(30) Au commencement du ch. 8.

(31) Ce paſſage n'a été compris par aucun des Interpretes ni Commentateurs de Pline. La conſtruction eſt: *Nobilius, ut notum eſt,* PILUM *eſt pilo vinctorum pœnali operâ.* Pline, par élégance, & en vertu de ſa conciſion ordinaire, a retranché, comme ſurabondant, le mot *pilum*, qu'il faut ſous-entendre ici. Au reſte, je ſoup-

par les Latins, & *Phlegraïon* par les Grecs) surpasse tout le reste de cette province. La terre de Labour est bornée de chaque côté par un chemin consulaire; & de ces deux chemins, l'un vient de Pouzzol, & l'autre de Cumes.

La véritable & la meilleure fromentée que nous nommons *alica*, se fait (29) du *zea*, ou épautre, ou autrement *semen;* car nous avons observé plus haut (30) que les Campaniens donnent ce dernier nom au *zea*. Pour éviter de briser ce grain, comme il arriveroit si l'on se servoit d'un mortier de pierre, on emploie pour l'émonder, un mortier de bois. Il y a, comme on sait, un pilon d'une espece plus distinguée (31) que celui qu'on donne à remuer aux forçats ou esclaves enchaînés. Ce pilon noble (32) se distingue à la capsule (33) de fer qu'il renferme; & c'est celui qu'on emploie pour délivrer le *semen* de sa tunique; ce qui étant fait, on concasse l'amande du grain à nud, avec ce même pilon armé. De cette maniere on fait trois sortes de fromentée alicaire, savoir, la mignonnetre, la moyenne & la grosse. Cette derniere est connue des Grecs sous le nom d'*aphairema* (34). Dans ces trois états préparatoires l'*alica* n'a point encore cette grande blancheur qui la distingue particuliérement, & néanmoins on la préfere dès-lors à la fromentée d'Alexandrie. Ensuite, pour la blanchir, on a recours (chose étonnante) à de la craie, qu'on ne fait point difficulté de mêler dans la substance de cette nourriture. La craie,

çonne que Pline n'avoit point écrit *ut notum est*, mais *ut notatum est*. Voyez la note 33.

(32) *Primori*, c'est-à-dire *illi pilo primario seu nobiliori*. C'est ce que n'a nullement compris le Pere Hardouin, qui, pour expliquer ce *primori* qu'il n'entend point, l'interprete de la sorte: PRIMORI *in extrema scilicet pili ferrei parte*. Sa méprise avoit entraîné celle de MM. Jault, Desplaces, &c.

(33) Capsule ou concavité faite en forme d'étoile, & dont Pline a déja parlé en décrivant cette sorte de pilon délicat, vers la fin du chapitre 10, en ces termes: *pilo præferrato, fistulâ ferratâ, & stellâ intus denticulatâ*. C'est à cet appareil du pilon noble, & qu'on ne confioit point à manier aux forçats, qu'ont rapport ces paroles qui vont suivre: *Iisdem armaturis conciditur medulla*. Encore une fois, personne jusqu'ici n'avoit compris Pline en cet endroit.

(34) Comme qui diroit *ce qui est privé de son enveloppe*.

in corpus, coloremque, & teneritatem affert. Invenitur hæc inter Puteolos & Neapolim, in colle Leucogæo appellato. Exstatque Divi Augusti decretum, quo annua vicena millia Neapolitanis pro eo numerari jussit è fisco suo, coloniam deducens Capuam. Adjecitque causam afferendi, quoniam negassent Campani alicam confici sine eo metallo posse. In eodem reperitur & sulphur : emicantque fontes Araxi oculorum claritati, & vulnerum medicinæ, dentiumque firmitati.

Alica adulterina fit maximè quidem è zea, quæ in Africa degenerat. Latiores ejus spicæ, nigrioresque, & brevi stipulâ. Pisunt cum arena, & sic quoque difficulter deterunt utriculos, fitque dimidia nudi mensura. Posteaque gypsi pars quarta inspargitur, atque ut cohæsit, farinario cribro subcernunt. Quæ in eo remansit, exceptitia appellatur, & grandissima est. Rursus quæ transit, arctiore cernitur, & secundaria vocatur. Item cribraria, quæ simili modo in tertio remansit cribro angustissimo, & tantùm aranea transmittente.

---

(35) Cette même craie se nomme aujourd'hui *la lumera*. Voyez Camill. Pelegr. *in Campan. Fel.* p. 245 & 266.

(36) Dénomination Grecque qui signifie *terre blanche*.

(37) Environ 2000 liv. de notre monnoie. Je lis, avec les Editeurs, *annua vicena*. Les manuscrits portent *anno ad vicena*. Le Pere Hardouin est tenté de lire *annua ducena*; conjecture assez plausible, & qui décupleroit la somme.

(38) Pline qualifie cette craie de métal, parcequ'on donnoit autrefois le nom de métaux à toutes les matieres quelconques qui se tirent de la terre : ce que le Pere Hardouin justifie par l'autorité de Rosweidus, *in notis ad Paulinum*, p. 859.

(39) Je lis *Araxi* avec les manuscrits, & non *Oraxi* avec les Editeurs. Cette leçon *Oraxi* paroîtroit une épithete honorifique donnée aux fontaines en question, à cause de la bonne vue qu'elles procurent; *oraô* en Grec signifie *video*. Ainsi c'est une correction assez vraisemblable, mais qui ne doit point prévaloir sur les manuscrits.

(40) Cette méthode est la même que

en s'incorporant avec le grain du *zea* concassé, donne une fromentée également blanche & tendre. On trouve cette (35) craie entre Pouzzol & Naples, dans une colline appellée *Leucogæum* (36). Lorsque l'Empereur Auguste de divine mémoire conduisit à Capoue une colonie Romaine, il ordonna, par un décret qui existe encore, que chaque année on paieroit de son trésor vingt mille sesterces (37) aux Napolitains pour cette colline qui leur appartenoit. Cette pension annuelle étoit motivée sur ce que les Campaniens avoient déclaré que sans cette craie (38) il étoit impossible de faire de bonne *alica*. On trouve aussi du soufre dans cette même colline; c'est aussi là qu'on voit les fontaines Araxiennes (39), très renommées pour éclaircir la vue, guérir les plaies, & affermir les dents.

L'*alica* bâtarde se fait principalement d'un mauvais épeautre d'Afrique qui a les épis plus plats & plus noirs, ainsi que la paille plus courte. On (40) monde ce grain en le pilant avec du sable : encore par ce moyen a-t-on bien de la peine à lui ôter son enveloppe. Quand il en est dépouillé, il ne remplit pas la moitié de la mesure qu'il remplissoit auparavant toute entiere. Ensuite on y ajoute une quatrieme partie de plâtre (41); & quand cette addition est bien mêlée & incorporée avec le grain, on tamise le tout comme on feroit de la farine. Ce qui reste dans le bluteau compose la plus grosse *alica* : ce qui a passé, on le tamise de nouveau avec un bluteau plus fin ; & ce qui demeure cette fois dans le bluteau, c'est l'*alica* moyenne : enfin on tamise avec un bluteau encore plus fin ce qui a passé par le second ; & ce qui reste dans ce troisieme bluteau, dont chaque trou n'est percé que pour transmettre un fil (42) d'araignée, c'est l'*alica* mignonnette, la plus menue de toutes.

---

donne l'Auteur des *Géoponiques*, l. 3, chap. 7, p. 90.

(41) *Pilé très fin*, ajoute l'Auteur des *Géoponiques*, ibid.

(42) Je lis au texte *& tantùm aranea transmittente*. La leçon *arenas* qui a subsisté jusqu'à présent, même chez Hardouin, est évidemment une mé-

Alia ratio ubique adulterandi. Ex tritico candidissima & grandissima eligunt grana, ac semicocta in ollis, postea arefaciunt sole ad initium, rursusque leviter aspersa molis frangunt. Ex zea pulchrius, quàm ex tritico, fit graneum, quamvis id alicæ vitium sit. Candorem autem ei pro creta lactis incocti mixtura confert.

De leguminibus.

CAPUT 12. SEQUITUR natura leguminum, inter quæ maximus honos fabæ: quippe ex qua tentatus sit etiam panis. Lomentum appellatur farina ea, aggravaturque pondus illâ, & omni legumine. Jam verò & pabulo venalis fabæ mul-

prise de copistes. *Araneum*, comme on sait, signifie le fil de l'araignée, & ce fil étoit passé en proverbe pour désigner ce qu'il y a de plus fin, de plus délié, &c. C'est au fil d'araignée qu'Ovide compare un tissu extrêmement subtil:

Non illud opus tenuissima vincant
Stamina, &c. *Metam. l. 6.*

(43) Je lis au texte *ad initium*; ce qui peut aussi signifier qu'on se contente, en les exposant au soleil, de leur donner un premier degré de dessiccation. Quelques manuscrits portent *ad initum*; leçon moins claire, mais préférable pourtant à la leçon *ad motum* proposée, sans fondement, par le Pere Hardouin.

(44) Je lis au texte *graneum*, comme le propose le Pere Hardouin, au lieu de *granum*. M. Desplaces traduit ainsi ce même passage, en lisant *granum*: « L'*alica* faite avec le *zea* est plus » belle que celle faite avec le *triticum*; » les grains en sont plus gros: c'est un » défaut à l'*alica* d'avoir les grains pe» tits, &c. ». Il ne faut que comparer cette traduction & la mienne avec le texte pour décider laquelle se rapproche plus de l'intention de l'Auteur. Dans la version de M. Desplaces, je desirerois savoir ce que devient le *quamvis*, qui sert si bien à fixer le vrai sens de toute la phrase.

(1) Ce mot légume (*legumen*) est, je pense, un composé corrompu de deux éléments, *le*, particule privative, & *culmen*, chaume, prononcé *gumen* par corruption. J'ai prouvé, dans les livres géographiques de Pline, au mot *Le-chieni*, c'est-à-dire peuples sans chiens, & qui habitoient une isle où les chiens mouroient en abordant; j'ai, dis-je, prouvé sans réplique que, dans une infinité d'idiômes, cette particule *le* (les Anglois disent *less*) signifie *sans*, & indique privation. Légume signifie donc *une production sans chau-*

Il y a une autre maniere de contrefaire l'*alica*, & dont on se sert par-tout. On choisit les plus gros grains de froment ordinaire, ainsi que les plus blancs; & après les avoir fait cuire à demi dans des pots de terre, on les met sécher au soleil, & on les y laisse jusqu'à ce qu'ils soient aussi secs qu'auparavant (43): ensuite on les arrose d'un peu d'eau, & on les concasse avec la meule. La granée (44) ou *alica* à gros grains, faite avec le *zea*, a toujours plus belle apparence que la granée faite avec le froment, quoiqu'au surplus ce soit une *alica* contrefaite; & même pour la blanchir, on y mêle du lait cuit, ce qui réussit mieux à son égard que ne fait la craie dont nous avons parlé.

Des légumes.

Il est tems de passer aux légumes (1), entre lesquels les feves tiennent le premier rang; car on a même essayé d'en faire du pain. La farine de feve, appellée *lomentum* (2) par les Latins, & celle de tous les légumes, rendent plus pesant le pain où on les mêle. Les feves (3) servent de plusieurs façons à la nourriture

---

me, & ce caractere étoit en effet le plus propre à distinguer nettement les légumes d'avec les productions séparées, comme eux, de la classe des arbres & arbrisseaux, & qui partageoient pourtant avec ces moindres productions des champs un caractere commun, celui de porter des grains. Ainsi tout comestible qui se soutient sur un chaume, est un bled, un grain proprement dit; tout comestible au contraire qui, sans appartenir à la classe des arbres & arbrisseaux, se soutient sur une tige ou sur une racine sans chaume, est un légume. Cette définition n'a rien d'obscur; elle embrasse tout un genre, & le présente sans exceptions.

(2) *Lomentum* est un mot Latin qui s'est formé par imitation du *leïôma* des Grecs. Ce LEÏÔMA vient lui-même de LEÏÔ, *concido*, & par conséquent exprime un grain broyé, concassé, &c.

(3) Le Pere Hardouin, suivi en cela par M. Jault & la plupart des Critiques, soutient que les feves dont parle ici Pline sont très différentes des nôtres; car, dit-il, selon divers témoignages des Anciens, la feve des Grecs & des Latins étoit ronde & très petite, au lieu que la nôtre est longue & grosse. M. Desplaces toutefois est contraire à cette opinion. » Il semble, » dit-il, qu'on ne puisse douter que la » feve des Anciens ne fût une espece » de nos feves de marais, ou grosses » feves, qui pouvoit être, & plus pe-

tiplex usus omnium quadrupedum generi, præcipuè homini. Frumento etiam miscetur apud plerasque gentes, &

» tite, & plus ronde, & que notre » Auteur a décrite ci-dessus, chap. 7, » *unicaulis faba*, la feve qui n'a qu'une » tige. Les Romains avoient encore » des feves d'une autre espece, *fa-* » *seoli foliis venosis*, feves aux feuil- » les veinées, & qui ont plusieurs ti- » ges, ainsi décrite par notre Auteur » au même endroit. On lit dans Isi- » dore, *Etym.* liv. 12 des herbes po- » tageres : *Faselos vocari aiunt à Pha-* » *selo insula, ubi non procul mons* » *Olympus est.* Poleno, Epicarnus, » Demetrius, ainsi que le rapporte » Vossius, assurent que *phasiolon* si- » gnifie une sorte de feve. Il paroît » donc (conclut M. Desplaces) que » les Romains avoient à peu près les » mêmes epeces de feves que nous ». J'ai de la peine à accorder à M. Desplaces que la *petite feve ronde* des Anciens puisse être en petit *une espece de nos grosses & longues feves de marais*. Celles-ci sont vertes sous leur tunique immédiate, & d'un blanc verdâtre avec cette même tunique. Or les Anciens procédoient aux suffrages avec la feve Grecque, *kuamos*; & cette feve étoit naturellement blanche ou noire : la blanche servoit pour approuver ou pour absoudre; la noire pour exclure ou pour condamner. Il est constant, par cette seule raison, que la feve des Anciens n'étoit aucune de nos especes de feves de marais, & qu'elle n'y ressembloit que par l'unité de sa tige. Quoi qu'il en soit, la feve se nomme en Hébreu *pol*, en ancien Falisque *haba*, d'où les Latins ont fait *faba*, les Italiens *fava*, les Espagnols *hava*. Il paroît même que cette derniere dénomination est la plus ancienne, & que c'est des anciens Sicans, Espagnols transportés jadis, tant en Italie qu'en Sicile, que les Falisques d'Italie tenoient leur mot *haba*, source du *faba* des Latins. La dénomination Hébraïque *pol* paroît être le mot *bo* prononcé durement, par le changement si ordinaire du *b* en *p*, & joint au mot *ol*, qui signifie tout. On sait que *bo*, dans la plupart des langues, signifie cavité, profondeur; comme on l'a pu voir dans nos notes sur les livres géographiques de Pline, à l'occasion du *Pô* ou Eridan, jadis appellé *Bodinco* par ceux du lieu, c'est-à-dire *sans fond*. Le mot Celtique *bo-on*, qui signifie feve, & qui est encore en usage en Flandres, en Hollande, &c. peut pareillement s'interpréter *toute profonde*. Cette coutume d'appeller la feve d'un nom qui exprime quelque chose de profond, vient sans doute de la feve d'Egypte, qui étoit creusée en forme de ciboire. Le mot Falisque *haba*, ainsi que l'Espagnol *hava*, feve, présentent aussi le même sens, si on le considere comme le même mot que le *faba* des Latins; car d'anciens Critiques ont observé que le nom propre *Favius* se disoit plus anciennement *Fovius*, & que l'un & l'autre viennent de *fovea*, tous les personnages de cette famille rapportant leur origine au commerce qu'eut Hercule dans une fosse, *in fovea*, avec la mere du premier *Favius*. De plus, nous voyons chez Aulu-Gelle, liv. 2, chap. 10, qu'anciennement *favissa* signifioit une cave, un cellier, &c. Enfin plusieurs ont dérivé *faba* du mot

du

du bétail (4), & principalement à celle de l'homme. Chez la plupart des nations, on les mêle avec (5) le froment, & sur-tout

Hébreu BABA, cavité, ou *baha*, un vuide; & le mot Anglois *beane*, feve, se rapproche fort de cette derniere étymologie. Considérons aussi que la feve ne se seme point seulement dans des rayons, mais assez avant en terre, dans des creux ou petites fosses quarrées, qu'on recouvre de terre. Il se pourroit donc faire que cet usage, aussi ancien sans doute que la culture même de ce légume, ait donné occasion de désigner la feve sous divers noms, qui presque tous expriment la *profondeur*. Cette signification presque générale du nom donné aux feves, & dont la cause n'étoit pas bien connue, ne manqua pas d'être prise, chez divers peuples, pour une dénomination mystérieuse, & relative à la religion, ou aux secrets de la Nature. On en vint donc à se figurer que les feves étoient des corps animés, & qu'elles étoient l'asyle où descendoient les ames des défunts. Ceux qui donnerent dans cette vision, se fonderent encore sur l'interprétation abusive de quelques-unes des dénominations de la feve; par exemple, sur la dénomination Espagnole *hava*, prononcée *kaba* par les anciens Falisques. En effet, *hava* signifie être animé, vivre, en langue Hébraïque; & cette langue, comme l'a observé Bodin, a le plus frappant rapport avec l'ancien & moderne Espagnol. De là le nom d'*Eve*, la mere des vivants; & ce nom d'*Eve* lui-même sembleroit n'être autre que notre mot *feve* dépouillé de l'*f* initiale, à la mode des Espagnols & des Falisques. Aussi Varron observe-t-il qu'on offroit des gâteaux de feves à la Déesse *Carna*, femme de Janus. Or Janus est l'Adam ou premier homme des Latins: ainsi *Carna*, dans leur histoire fabuleuse, est un personnage forgé sur l'*Eve* des Hébreux: & c'est pourquoi sans doute la *feve* lui étoit consacrée; d'autant que si *Janus* signifie entrée, principe, &c. *faba* ou *feve*, dont la racine est *fa*, *pha*, ou *phe*,

(4) C'est à quoi a rapport le mot Oriental grécisé *ku-amos*, qui est devenu le nom Grec de la feve, & qui, ramené à ses racines, signifie *vaccas nutriens*, ou *vaccarum robur*; racines *aman*, nourrir, ou *amos*, force en Hébreu; & *ku*, vache dans une infinité de langues. En effet, une vache se dit en Russe *kua*; en Anglo-Saxon, *cu*; en Anglois, *cow*; en Islandois, *ko*; en Belgique, *koe*; en Persan, *ghau*, *&c.* & Columelle observe même, liv. 6, chap. 23, que les Altins, anciens peuples d'Italie, appelloient une vache *keua*; laquelle appellation si générale de la vache a rapport au grand profit dont est cet animal; & c'est de là que les Grecs ont fait leur verbe κυῶ, *gesto*, *uterum gesto*, *&c.*

(5) Le Pere Hardouin dit que c'est encore aujourd'hui la coutume en Savoie & en Dauphiné, où on mêle de la farine de feve avec celle de froment pour faire un pain plus solide.

maximè panico solida, ac delicatiùs fracta. Quin & prisco ritu fabata suæ religionis Diis in sacro est, prævalens pul-

bouche ou entrée, dans la plupart des langues, paroît devoir être l'emblême & l'attribut de Janus ou de Carna, personnages qui, chez les Latins, figuroient l'entrée des tems. Tout ce qu'on vient de dire explique à la fois, & pourquoi les Pythagoriciens s'abstenoient de manger des feves, & pourquoi les Romains au contraire en mangeoient dans les repas des funérailles; car ces derniers en usoient ainsi à cause du faux rapport du mot *faba*, feve, avec *Phebê* ou Hécate, qui présidoit aux funérailles, ou bien par allusion à la signification de *profonde*, de *souterraine*, ou (ce qui revient au même) d'*infernale*, que leur présentoit le mot Falisque *haba*; au lieu que les Pythagoriciens considéroient la feve comme animée, en rapportant le mot *faba* ou *haba* au mot Oriental *haba*, vivre, être animé; ou aux mots Orientaux *pha*, entrée, ou *baba*, entrer; tellement qu'ils regardoient ce légume comme l'asyle où entroient les ames, ou comme l'entrepôt d'où elles sortoient pour entrer de nouveau dans quelque corps humain. En conséquence c'étoit une façon de parler proverbiale que de donner le nom de feve (*fabula*) à l'ame séparée du corps par le trépas: témoin Perse, chez qui on lit, Satyre 5:

Cinis & manes & fabula fies.

C'est dans le même sens qu'Horace a dit, liv. 1, Ode 4:

Jam te premet nox, fabulæque manes,
Et domus exilis Plutonia, &c.

Car, dans ce passage, *fabulæ manes* ne signifient point, comme on l'a cru jusqu'ici, les *Mânes de la Fable*, expression dont un Poëte Païen, qui recommande par tout le culte du Paganisme, ne se fût point servi, & que démentiroit au surplus le vers suivant,

Et domus exilis Plutonia. . . .

où le Poëte parle sérieusement du séjour infernal. Il dit donc à son ami Sextus: *Songe à mettre à profit cette vie si courte . . . Tu touches de près à la nuit funebre, aux feves mânes, à la demeure souterraine de Pluton;* & cela par allusion aux feves, qui étoient censées servir de demeure aux mânes, c'est-à-dire à cette tierce partie de l'homme, que les Anciens distinguoient également de l'ame & du corps, & qui étoit la seule chose qui restât de lui sur la terre. Il est hors de doute, & plus évident que le jour, que le *manes & fabula* de Perse, ainsi que le *fabulæ manes* d'Horace, sont un diction proverbial employé par eux d'une maniere poétique, & relatif à l'opinion qui faisoit des feves le séjour des ames; opinion que Pline lui-même prend ici le soin de nous transmettre, & qu'on peut regarder comme la source de nos pratiques de parler, FEU *ma mere*, FEU *mon pere*, *&c.* car ces expressions paroissent un reste de l'idée funebre attachée aux *feves* par le dogme de la Métempsycose, & réveillent naturellement le souvenir du *fabulæ manes* des Anciens. De là le nom de Février (*Februarius*), ou mois consacré à appaiser les mânes des défunts; d'où Pluton, le Dieu des morts, étoit nommé *Februus*. Sur quoi voyez Macrobe, *Saturn.* livre 1. Tout mon étonnement, c'est que Perse & Horace

avec (6) le panis, soit entieres, soit concassées légérement. On sacrifioit anciennement à certains Dieux avec de la bouillie (7) de feves, & on en faisoit beaucoup d'usage pour la nourriture.

n'aient pas fait la premiere syllabe de *fabula* breve, comme semble l'exiger la quantité. Mais on peut répondre à cette difficulté, en supposant que *fabula* dans ce diction proverbial, quoiqu'étant un diminutif de *făbă*, avoit coutume d'être employé comme dactyle, parceque ce proverbe étoit peut-être consacré par d'anciens vers religieux antérieurs à l'époque où la *quantité* Latine fut assujettie à des loix raisonnées & certaines. Les dénominations diverses de la feve, chez les différents peuples, présentoient encore d'autres significations dont j'aurai occasion de traiter dans les notes suivantes.

(6) Voyez les dernieres notes du chap. 10.

(7) Je lis au texte *fabata* avec les manuscrits Royaux, Colbertins, & quelques autres. Ce mot signifie de la bouillie de feves, ou des feves bouillies. Les Grecs modernes donnent encore aujourd'hui le nom de *phabaton* à des feves bouillies. On lit aussi *puls fabata*, de la bouillie de feves, chez Festus, au mot *refriva*. Cependant plusieurs, en cet endroit de Pline, lisent *fabacia*, & s'appuient sur Apicius, liv. 5, chap. 6. Mais si les autorités étrangeres à notre Auteur devoient ici décider, il sembleroit qu'on dût lire au texte *fabaria*, puisque c'est l'expression dont se sert Macrobe, relativement aux offrandes & sacrifices dont il s'agit. Voici ses paroles, *Saturn.* liv. 1, chap. 12 : *Nonnulli putarunt Junium mensem à Junio Bruto nominatum, quod hoc mense, id est Calendis Juniis, pulso Tarquinio, sacrum Carneæ* (aliàs *Carnæ*) *in Cælio monte voti reus fecerit : hanc Deam vitalibus humanis præesse credunt. Ab ea denique petitur, ut jecinora & corda, quæ sunt intrinsecus viscera, salva conservet. Et quia cordis beneficio, cujus dissimulatione Brutus habebatur idoneus, emendationi publici status extitit, hanc diem, quæ vitalibus præest, templo sacravit. Cui pulte fabariâ & larido sacrificatur, quod vires maximè his rebus corporis roborentur. Nam & Calendæ Juniæ fabariæ vulgò vocantur, quod hoc mense adultæ fabæ divinis rebus adhibentur.* Cette Déesse *Carna* étoit femme de Janus, comme l'observe M. Desplaces. On la faisoit présider aux visceres ou parties vitales de l'homme, parceque son nom *Carna* prenoit sa racine dans le vieux mot Celtique *karn* ou *garn*, les visceres, & qui, dans un autre sens, signifie le fil d'une trame ; acception qui a aussi rapport aux fonctions de la Déesse *Carna*, puisqu'elle présidoit à la durée de la vie. Quoi qu'il en soit, fil, trame, ainsi que visceres, boyaux, &c. se disent en Allemand *garn* ; en Anglo-Saxon, *gearn* ; en Belgique, *gaern* ; en Suédois, *garn*, &c. J'ai déja fait observer, note 3, que cette femme de Janus qui présidoit aux parties vitales, étoit une fausse commémoration de l'*Eve* ou mere des vivants des Hébreux. Et c'étoit par allusion à son nom primitif *Eve*, que la feve ou *haba* des Falisques lui étoit consacrée, ce mot *haba*, en langue Orientale, signifiant vivre. Aussi *Carna* présidoit-elle au

mentari cibo, & hebetare sensus existimata, insomnia quoque facere. Ob hæc Pythagoricâ sententiâ damnata : ut alii tradidêre, quoniam mortuorum animæ sint in ea. Qua de causa parentando utique assumitur. Varro & ob hæc Flaminem eâ non vesci tradit, & quoniam in flore ejus litteræ lugubres reperiantur. In eadem peculiaris religio : namque fabam utique è frugibus referre mos est auspicii causâ, quæ ideo referiva appellatur. Et auctionibus adhibere eam lu-

mois de Juin, c'est à-dire au mois de la jeunesse :

Mensis
Junius est juvenum. . . . . . .

écrit Ovide : & les Calendes de ce mois étoient consacrées à *Carna*, selon ce même Poëte :

Prima dies tibi, Carna, datur . . . . .

Or la jeunesse se nomme en Grec *Hêbê*, & cette *Hêbê* passoit pour être née sans pere. *Eve* & *Hêbê* sont donc le même personnage, comme l'ont entrevu plusieurs Critiques ; & ces deux noms viennent de l'Oriental *haba*, vivre ; d'où *haba* & *faba*, feve, comme qui diroit nourriture, vivres, &c. Quant à la bouillie de feves, dont Pline parle ici, il y a lieu de croire que cette bouillie étoit la plus ancienne de toutes ; & ce qui me le fait penser, c'est le mot Hébreu *pol*, feve, d'où s'est manifestement formé la *polenta*, ou bouillie des Latins.

(8) Ce préjugé est né du rapport qui se trouvoit entre le mot Falisque *haba*, feve, & les mots Latins *hebes*, *hebeo*, *hebetudo*, *&c.* On trouve ce même préjugé chez Didyme, *in Geopon.* l. 2, chap. 33, p. 69. Il écrit aussi, selon les superstitions anciennes, que la feve trouble & empêche les songes vrais, (ou, comme d'autres interpretent, qu'elle donne des insomnies) : & la raison qu'il en apporte, c'est que c'est un légume venteux. C'est encore pour cette raison que Pythagore défendoit l'usage des feves à ses disciples, selon Cicéron, liv. 1, *de Divin.* n°. 62 ; & liv. 2, n°. 119. Voyez, sur cette interdiction Pythagoricienne, Aulu-Gelle, liv. 4, chap. 11 ; Apollonius, *Hist. Comm.* chap. 46 ; & Plutarque, tant au livre de l'*Education des enfants*, p. 12, qu'au livre des *Questions Romaines*, p. 286.

(9) *Fabam neque tangere Diali mos est, neque nominare*, écrit Fabius Pictor, dans ses *Annales*, chez Aulu-Gelle, liv. 10, chap. 15, p. 530. Festus en donne la raison en ces termes : *Quod ea putatur ad mortuos pertinere ; nam & lemuralibus jacitur larvis, & parentalibus adhibetur sacrificiis, & in flore ejus litteræ apparere videntur.* Voyez l'Auteur des *Géoponiques*, livre 2, chap. 33, p. 70 ; & Erasme, *Chil.* 1, *Cent.* 1, p. 15, Adage, *A fabis abstineto.* Varron, chez Nonius,

Quelques-uns néanmoins ont cru que les feves appesantissent (8) l'esprit, & causent des rêves : aussi Pythagore défendoit-il (9) d'en manger. Cependant, selon d'autres, cette interdiction étoit fondée sur ce qu'il les regardoit comme la demeure (10) des ames des défunts. C'est encore pour cette derniere raison qu'on les emploie dans les repas des funérailles. Cette raison, selon Varron, est également cause que le *Flamen*, ou grand Prêtre de Jupiter chez les Romains, ne mange point de ce légume : mais il faut, selon ce même Auteur, y joindre une autre cause ; c'est parcequ'on trouve sur les fleurs des feves certains caracteres qui n'annoncent rien que de triste. En outre, on regarde les feves comme ayant quelque chose de divin : c'est pourquoi la Religion a introduit la coutume d'en tirer des présages par rapport aux moissons; pratique qui consiste à rapporter de la moisson une feve appellée *referiva* (11). Enfin, on croit que dans les ventes publiques il est avantageux d'en mettre avec les choses qu'on veut vendre, & que

---

liv. 1, *in Vita Pop. Rom.* écrit pareillement : *In sacris fabam jactant noctu, ac dicunt se lemures domo extra januam jacere.* Nonius, ch. 2, p. 513.

(10) L'hyacinthe, par cette même raison, passoit pour une fleur funebre. Voyez Ovide, *Métam.* liv. 13 ; Martial, liv. 14, Epigr. 173 ; & sur-tout le Poète Moskhus, dans ses *Funérailles de Bion*, vers 6, où il dit :

Et toi, plaintive fleur, funéraire hyacinthe,
Fais parler la douleur dont ta feuille est empreinte.

Nunc, hyacinthe, literas tuas loquere, & amplius
Ai ! Ai !
Accipe tuis foliis, &c.

(11) Je lis *referiva* avec l'élite des manuscrits, & non pas *refrina*. Consultons ici Festus : *Refriva* (ou plutôt *referiva*) *faba dicitur, ut ait Cincius, quæ ad sacrificiam referri solet domum ex segete auspicii causâ, quasi revocet fruges. Ælius dubitat an ea sit, quæ prolata in segetem domum referatur, an quæ refrigatur, quod est torreatur. Sed opinionem Cincii adjuvat, quod in sacrificiis publicis, cùm puls fabata Diis datur, nominatur refriva.* Cette pratique, au reste, paroît avoir été puisée chez les Grecs, & avoir eu rapport à la dénomination *kuamos* qu'ils donnoient à la feve, & que nous avons interprétée plus haut *grand profit*. C'est aussi pourquoi l'on mettoit des feves parmi les objets qu'on vouloit vendre, soit qu'on eût égard au rapport du mot *faba* avec le mot *favor*, soit qu'on rapportât, dans l'un & l'autre cas (de moisson & de vente), le mot Falisque *haba*, feve, au mot Oriental AB, *fructus recens*.

crosum putant. Sola certè frugum etiam exesa repletur crescente lunâ. Aquâ marinâ, aliâve salsâ non percoquitur.

Seritur ante Vergiliarum occasum leguminum prima, ut antecedat hyemem. Virgilius eam per ver seri jubet, Circumpadanæ Italiæ ritu. Sed major pars malunt fabalia maturæ sationis, quàm trimestrem fructum : ejus namque siliquæ caulesque gratissimo sunt pabulo pecori. Aquas in flore maximè concupiscit : cùm verò defloruit, exiguas desiderat. Solum, in quo sata est, lætificat stercoris vice. Ideo circa Macedoniam, Thessaliamque, cum florere cœpit, vertunt arva.

Nascitur & suâ sponte plerisque in locis, sicut septentrionalis oceani insulis, quas ob id nostri Fabarias appellant : item in Mauretania sylvestris passim, sed prædura, & quæ percoqui non possit.

Nascitur in Ægypto spinoso caule : qua de causa cro-

(12) Voyez la raison de ce préjugé, note précédente.

(13) Ce préjugé absurde a pareillement été recueilli par Didyme, *in Geopon. ibid.* Il prenoit sa source dans le rapport du mot *faba*, feve, avec le nom de *Phœbê* qu'on dounoit aussi à la lune.

(14) La meilleure eau est la plus parfaitement insipide, celle qui n'est chargée d'aucun sel. La plupart des eaux de fontaines & de puits sont, par cette raison, peu propres à faire cuire les feves & les autres farineux, qui exigent, pour leur cuisson, une eau très pure, & de la nature de celle qui se mêlange le mieux avec le savon.

(15) *In principio Novembris fabam spargimus*, écrit Palladius, liv. 12, *in Novemb.* tit. 1, p. 61. Nous traiterons du coucher des Pléiades au chapitre 25.

(16) Allusion à ce précepte de Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 215 :

Vere fabis satio. . . . .

Séneque, Epitre 87, écrit que sur la fin de Juin il a vu le même jour moissonner des feves & en semer de nouvelles.

(17) On lit pareillement chez Columelle, liv. 2, chap. 10 : *Post brumam faba parum rectè seritur; pessimè vere : quamvis sit etiam trimestris faba,*

cela porte bonheur (12). Quoi qu'il en soit, les feves sont le seul grain qui, même étant rongé à moitié, se remplit (13) dans le croissant de la lune. Elles ne cuisent pas dans l'eau marine ni dans une autre eau salée (14).

C'est le premier légume que l'on seme avant (15) le coucher des Pléiades, & avant l'hiver. Virgile veut qu'on les seme au printems (16), comme c'est l'usage en Italie, dans les environs du Pô. Mais pour l'ordinaire on préfere (17) la culture des feves semées de bonne heure à celle des feves de trois mois; car les gousses des premieres, ainsi que leurs tiges, sont excellentes à donner au bétail. Les (18) feves, étant en fleur, ne demandent que de l'eau; mais lorsqu'elles ont défleuri, elles en veulent très peu. Elles engraissent (19) la terre où on les a semées, & lui servent de fumier. C'est pourquoi, dans (20) la Macédoine & la Thessalie, pour engraisser les champs, on y seme de la feve, & on les laboure avec cette feve même aussi-tôt qu'elle a commencé à fleurir.

Il y a des feves sauvages qui naissent d'elles-mêmes en plusieurs endroits, par exemple, dans plusieurs isles de l'Océan septentrional, qui, pour cette raison, ont été nommées *Fabaries* (21) par les Romains. Il croît aussi dans la Mauritanie beaucoup de feves sauvages, mais qui sont si dures, qu'on ne peut venir à bout de les cuire.

L'Egypte produit une sorte de feve (22) qui a la tige épi-

---

qua mense Februario seratur .. . sed exiguas paleas, nec multam filiquam facit. Veteres itaque rusticos plerumque dicentes audio, malle se matura fabalia, quàm fructum trimestrem.

(18) Ceci est puisé chez Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 8, chap. 6.

(19) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 8, chap. 9; Palladius, *in Novemb.* tit. 1, p. 161. Ecoutons aussi Columelle, livre 2, chap. 10, p. 57: *Sunt etiam qui putent in arvis hanc eamdem vice stercoris fungi: quod sic ego interpretor, ut existimem non sationibus ejus pinguescere humum, sed minùs hanc quàm cætera semina vim terræ consumere. Nam certum habeo frumentis utiliorem agrum esse, qui nihil, quàm qui istam filiquam proximo anno tulerit.*

(20) Théophraste, *ibid.*

(21) Nous avons traité de ces isles, liv. 4, chap. 10.

(22) Inconnue en Europe; car ce n'est point la colocase, aussi nommée

codili oculis timentes refugiunt. Longitudo ſcapo quatuor cubitorum eſt, ampliſſima craſſitudo : nec genicula habet, molli calamo : ſimile caput papaveri, colore roſeo : in eo fabæ non ſupra tricenas : folia ampla : fructus ipſe amarus & odore : ſed radix perquam lauta incolarum cibis, cruda, & omnino decocta, arundinum radicibus ſimilis. Naſcitur & in Syria, Ciliciaque, & in Torone Chalcidis lacu.

Ex leguminibus, autumno, vere ſeruntur lens, & in Græcia piſum. Lens amat ſolum tenue magis, quàm pingue, cœlum utique ſiccum. Duo genera ejus in Ægypto: alterum rotundius nigriuſque, alterum ſuâ figurâ. Unde vario uſu tranſlatum eſt in lenticulas nomen. Invenio apud

feve d'Egypte. Au reſte, ſi Pline a fait mention de cette feve, c'eſt probablement ſur le rapport de Théophraſte, *Hiſt. Plant.* livre 4, chapitre 10. Voyez auſſi Athénée, liv. 3, p. 72.

(23) Théophraſte, *ibid.* donne ce caractere épineux à toute la plante, & non pas ſeulement à la tige.

(24) Théophraſte, *ibid.*

(25) Théophraſte, *ibid.* N. B. *La grande coudée étoit de neuf pieds Romains; la moyenne de deux, & la plus petite d'un pied & demi.* Cette obſervation eſt de M. Deſplaces.

(26) Elle eſt de la groſſeur du doigt, ſelon Théophraſte, *ibid.* Cela donneroit à penſer que Pline avoit écrit *ampliſſima craſſitudo, digitalis;* & que ce mot *digitalis*, exprimé en abrégé par quelque caractere métrique, aura été omis par la négligence des copiſtes, faute, peut-être, par eux d'avoir connu la valeur de ce caractere.

(27) Tout cela eſt conforme au récit de Théophraſte, *ibid.*

(28) Cette tête eſt qualifiée de fleur (*anthos*) par Théophraſte, *ibid.*

(29) Théophraſte, *ibid.*

(30) Théophraſte, *ibid.*

(31) Théophraſte, *ibid.*

(32) Théophraſte, *ibid.*

(33) Théophraſte & Athénée, *ibid.*

(34) Théophraſte & Athénée, *ibid.*

(35) Je lis au texte, avec l'élite des manuſcrits, *autumno, vere,* & non *autem Novembri.* J'ajoute ſeulement, comme le ſens l'exige, une virgule entre les deux mots, *autumno & vere;* virgule qui équivaut à la conjonction que requéroit le Pere Hardouin.

(36) *Hoc etiam menſe* (Februario) *lenticulam ſeres*, écrit Palladius, l. 3, tit. 4, p. 51. On lit auſſi chez Columelle, livre 2, chap. 10 : *Sationes lentis duas ſervamus, alteram maturam, per mediam ſementim; ſeriorem alteram, menſe Februario.*

(37) La lentille, en Hébreu, *hadaſch;* en Grec, *phakos.* Dans tous les autres idiômes la lentille ſe nomme à

neuſe

neuse (23); c'est pourquoi les crocodiles la fuient (24), dans la crainte de s'y blesser les yeux. Cette tige, qui a quatre (25) coudées de haut, est fort (26) grosse, mais tendre & (27) sans aucuns nœuds : elle est surmontée d'une tête (28) couleur de (29) rose, semblable (30) à celle du pavot, & dans laquelle il y a au plus trente (31) feves. Les (32) feuilles sont grandes; le fruit amer, même à l'odeur : mais (33) la racine, qui ressemble à celle du roseau, est très bonne à manger, soit crue, soit cuite. Cette feve épineuse croît aussi (34) en Syrie, en Cilicie, & près du lac de Toron, dans la Khalcide.

Pour ce qui est des autres légumes, on seme en autômne (35) & au printems (36) les lentilles (37), & dans la Grece les pois. Les lentilles préferent une terre légere à un terroir gras; elles veulent un tems sec. Il y en a de deux sortes (38) en Egypte, l'une qui a la figure de la lentille commune, l'autre qui est plus ronde & plus noire. Les taches de rousseur ont pris leur (39) nom de ce légume. Je trouve chez quelques Auteurs que les len-

peu près comme en Latin, excepté en Slawon, où ce légume se nomme *soczowica*. Voyez sa description chez Dodonée, p. 217.

(38) Virgile recommande la culture des lentilles d'Egypte, *Géorg.* liv. I, v. 228 :

Nec Pelusiacæ curam aspernabere lentis.

Martial en fait aussi mention, liv. 13, Epigr. 9 :

Accipe Niliacam, Pelusia munera, lentem.

(39) J'ai suivi l'interprétation du Pere Hardouin. Ces taches prennent en effet, en Grec, le nom de *phakia*; ce qui vient de *phakos*, lentille : en Espagnol, le nom de *peca*; ce qui paroît venir également de *phakos* : en Latin, le nom de *lentigo*; ce qui vient de *lens* : en François, elles prennent le nom de *lentille*; en Italien, celui de *lentigine*, &c. mais en d'autres langues, la même analogie ne se retrouve plus. En Hébreu, par exemple, ces taches se nomment *bohak*; en Anglois, *frekle*; en Gallois, *frech*; en Danois, *fregne*; en Suédois, *frakna*, &c. Au reste, la phrase de Pline pourroit bien avoir un sens plus étendu que celui auquel je me suis borné, d'après le Pere Hardouin. Elle peut signifier que le nom de lentille s'étend à d'autant plus de choses, que la forme de la lentille n'est pas uniforme dans chaque espece. Par exemple, les Latins appelloient *lenticula* une sorte de vase à mettre des parfums : dans ce sens, c'est le *diskos* de Dioscoride, le *pach* ou le *gullah* des Hébreux, &c.

auctores, æquanimitatem fieri vescentibus eâ. Pisum in apricis seri debet, frigorum impatientissimum. Ideo in Italia, & in austeriore cœlo, non nisi verno tempore, terrâ facili ac solutâ.

Ciceris natura est gigni cum salsilagine: ideo solum urit. Nec nisi madefactum pridie, seri debet. Differentiæ plures, magnitudine, figurâ, colore, sapore. Est enim arietino capiti simile, unde ita appellant, album nigrumque. Est & columbinum, quod alii Venerium vocant, candidum, rotundum, leve, arietino minus, quod religio pervigiliis adhibet. Est & cicercula minuti ciceris, inæqualis, angu-

(40) Comme si la dénomination de *lens*, lentille, venoit *à lentitia*. L'Auteur des *Géopon.* livre 2, chap. 10, p. 57, écrit que la feve d'Egypte rend gais ceux qui en mangent: *Ægyptia lens in cibo sumpta lætitiam affert vescentibus eâ.*

(41) Le pois, en Grec, *pison*, *likithos*; en Italien, *pesetto*, *piso*; en Espagnol, *arveja*; en Allemand, *erbsz*; en Anglois, *pease*; en Suédois, *ert*; en Flamand, *erte*; en Slawon, *groch.*

(42) Ceci est confirmé par Columelle, liv. 2, chap. 10, p. 57: *Similis quoque ratio est pisi: quod tamen facilem & solutam terram desiderat, tepidumque locum, & cœlum frequentis humoris.*

(43) Ce sel sert à les préserver de la chenille. S'il vient à être détrempé par de trop grandes pluies, alors la chenille se met au légume. Voyez Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 8, chap. 6. Le pois chiche, en Latin, *cicer*, se nomme en Grec, *erebinthos*; en Italien, *cece*; en Allemand, *kichern*; en Espagnol, *garvanço*; en Anglois, *chich pease*; en Suédois, *kik-ert*, comme qui diroit chiche-pois.

(44) Je crois devoir emprunter ici une remarque critique de M. Desplaces: « Dalechamp (dit-il) accuse » en cet endroit Pline d'inexactitude. » Les Anciens, selon lui, connoissoient trois especes de pois chiches: » le pois de belier, qui est noir & fort » commun dans l'Etrurie, ou Toscane; le pois orobe, que Pline appelle pois de pigeon, ou de Vénus; » il ressemble à l'orobe par sa couleur, » & non par sa grosseur. Il convient » mieux de le nommer, avec Hippocrate, pois orobe, ou pois semblable à l'ers. Dans cette seconde espece, il ne se trouve point de pois » blanc. La troisieme espece est d'une » couleur qui tient le milieu entre le » noir & la couleur de l'orobe. Outre » toutes ces especes, il y a le pois » blanc, qui est très doux, selon » Théophraste; ce qui a pu induire » Pline en erreur, & lui faire penser

tilles tranquillisent (40) l'esprit de ceux qui en mangent. Quant aux pois (41), il faut les semer dans des endroits exposés au soleil, car ils craignent (42) beaucoup le froid. De là vient qu'en Italie, & dans les pays où l'air est rude, on ne les seme qu'au printems, & qu'on les met toujours dans une terre légere & facile à remuer.

Les pois chiches sont naturellement salés (43); aussi brûlent-ils la terre : c'est pourquoi il faut toujours les laisser tremper dans l'eau un jour entier avant que de les semer. Il y en a de plusieurs sortes, & qui different de grosseur, de figure, de couleur, de goût. On en voit qui sont faits comme une tête de belier (44), & qui en portent le nom; & parmi ceux-ci, il s'en trouve de blancs & de noirs. Il y en a que l'on nomme colombins, autrement pois de Vénus, qui sont blancs, ronds, & moins gros que les précédents. On en mange, par dévotion, aux vigiles (45) des fêtes. J'oubliois de parler de la gesse (46), qui est une sorte de petit (47)

» qu'il y avoit des pois blancs de tou-
» tes les especes ».

(45) Je traduis *pervigiliis* par vigiles des fêtes. J'aurois peut-être dû traduire *vigiles de Vénus*; car c'est de ces vigiles ou veillées consacrées à la fête de Vénus, qu'il s'agit ici, selon toute apparence, puisque l'Auteur traite actuellement du pois colombin & consacré à Vénus, dont même ce pois portoit le nom. Nous avons un élégant Poëme Latin, attribué par quelques-uns à Catulle, & qui a pour titre *Pervigilium Veneris*. J'en ai donné la traduction en vers François dans le recueil des poésies de ma jeunesse, intitulées *Les Egléides*. A Londres, 1754, seconde partie, p. 69. La raison pour laquelle le *pois de Vénus* étoit consacré aux veillées de cette Déesse, c'est que le pois, en Grec, se nomme *erebinthos*, mot qui signifie aussi les parties viriles de l'homme. Le nom Grec de la feve, *kuamos*, se prend aussi quelquefois dans une acception semblable; & c'étoit peut-être par cette raison que le *Flamen* ou Prêtre de Jupiter ne pouvoit nommer une feve sans commettre une profanation. En effet, parmi différentes acceptions, *kuamos*, en Grec, signifie *testiculus*.

(46) *Cicercula*, gesse. C'est ainsi du moins que traduit M. Jault. J'ai cru pouvoir le suivre : c'est, à ce que croit le Pere Hardouin, le EREBINTHOS HEMEROS, *cicer sativum*, de Dioscoride, liv. 2, chap. 126. Nous en reparlerons, liv. 22, chapitre dernier.

(47) *Cicercula, quæ piso est similis, &c.* Columelle, livre 2, chapitre 10, p. 60.

losi, veluti pisum. Dulcissimum autem id, quod ervo simillimum: firmiusque quod nigrum & rufum, quàm quod album.

Siliquæ rotundæ ciceri, cæteris leguminum longæ, & ad figuram seminis latæ: piso cylindratæ: faseolorum cum ipsis manduntur granis. Serere eos quâ velis terrâ licet ab Idibus Octobris in Calendas Novembres. Legumina, cùm maturescere cœperunt, rapienda sunt, quoniam citò exsiliunt, latentque cùm decidêre, sicut & lupinum.

De rapis, & napis Amiterninis.

CAPUT 13. QUAMQUAM priùs de rapis dixisse conveniat. In transcursu ea attigêre nostri, paulò diligentiùs Græci; & ipsi tamen inter hortensia: si justus ordo fiat, à frumento protinus aut certè faba dicendis, quando alii usus præstantior ab his non est. Ante omnia namque cunctis animali-

(48) » Les diverses especes de pois » chiches (écrit M. Desplaces) ne se » cultivent que dans les provinces » méridionales de la France. Ils sont » fort estimés en Languedoc, quoi- » que durs & difficiles à digérer; ce » qui est cause qu'on ne les cultive » point aux environs de Paris, où ils » viendroient aussi bien que dans les » pays chauds ».

(49) Cette sorte de pois chiche semblable à l'orobe est appellée *orobaïos erebinthos* par Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 8, chap. 6.

(50) Théophraste, *ibid.*

(51) Ceci est puisé chez Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 8, chap. 5.

(52) Pline veut ici parler de nos haricots verds, ou d'un genre de feve très voisin de celui-là. M. Desplaces observe que, selon quelques Modernes, le caractere de tout haricot est d'avoir trois feuilles sur une queue.

(1) La rave, en Grec, *gongylis*, *gongylê*, *rapys*, *raphys*; en Anglois, *rape*; en Allemand, *rüb*; en Flamand, *rube*, *raepe*; en Suédois, *rofwa*; en Slawon, *rzodkiew*; en Italien, *rapa*, *rava*; en Espagnol, *ravano*. Ces derniers disent aussi *nabo*, confondant le naver avec la rave: sur quoi voyez la note qui suit.

(2) Il faut se souvenir que le *rapa* ou *rapum* des Latins est un genre très étendu, & qui comprenoit sous lui le genre même du navet avec toutes ses

pois chiche, inégal & anguleux. Les meilleurs pois chiches sont ceux (48) qui ressemblent (49) le plus à l'orobe ou ers. Les noirs & les roux sont plus fermes (50) que les blancs.

Les (51) gousses des pois chiches sont rondes, au lieu que celles des autres légumes sont longues & plates, conformément à la figure de leur grain, excepté celles du pois commun, qui sont cylindriques. Celles des faséoles, ou féveroles (52), se mangent avec leurs grains. Le tems de semer les faséoles, n'importe en quelle terre, c'est depuis le milieu d'Octobre jusqu'au premier Novembre. Il faut cueillir les légumes dès qu'ils commencent à mûrir : si l'on attend trop, ils tombent d'eux-mêmes, & s'enfouissent dans la terre, comme fait aussi le lupin.

Des raves & des navets.

MAIS avant que de parler du lupin, il convient de parler des raves (1).

Les Auteurs Latins n'en ont traité que fort légérement; les Grecs avec un peu plus d'exactitude, si ce n'est que ceux-ci mettent les raves parmi les herbes potageres qu'on cultive dans les jardins : au lieu que si on veut suivre un ordre convenable, il faut en parler immédiatement après le bled, ou du moins après la feve, parcequ'après ces deux choses, il n'y a rien de meilleur (2) que la rave. Elle est bonne (3) pour toutes sortes d'animaux : c'est une

especes : cette sorte de confusion a passé dans la nomenclature Espagnole, qui donne également à la rave & au navet le nom de *nabo*. Notre rave commune, & qui se mange crue, n'est peut-être pas précisément celle dont Pline parle ici. On voit qu'il s'agit d'un légume plus propre à la cuisson, & qui ait une affinité sensible avec le navet. *Les navets* (écrit M. Desplaces) *ne different des raves que par un certain port qu'il est aisé de distinguer; mais le goût est bien différent.*

(3) *Boves rapam pascunt, præcipuè in Gallia.* Columelle, liv. 2, chap. 10. Quant à l'usage de la rave, considérée comme aliment de l'homme, voici ce qu'en dit M. Valmont de Bomare : » On estime les raves femelles très » adoucissantes, & propres aux jeu- » nes gens bilieux; cependant elles

bus nascuntur, nec in novissimis satiant ruris alitum quoque genera, magisque si decoquantur aquâ. Quadrupedes & fronde eorum gaudent. Et homini non minor rapaciorum suis horis gratia, quam cymarum : flavidorum quoque, & in horreis enecatorum, vel major quàm virentium. Ipsa verò durant & in sua terra servata : & postea passa, penè ad alium proventum, famemque sentiri prohibent. A vino, atque messe, tertius hic Transpadanis fructus. Terram non morosè eligit, penè ubi nihil aliud seri possit. Nebulis, & pruinis, ac frigore ultrò aluntur, amplitudine admirabili. Vidi XL libras excedentia. In cibis quidem nostris pluribus modis commendantur : durantque ad alia, sinapis acrimoniâ domita, etiam coloribus picta, præter suum, sex aliis, purpureo quoque : neque aliud in cibis tingi decet.

Genera eorum Græci duo prima fecère, masculum, fœ-

» sont venteuses, & se digerent difficilement. Il faut les choisir tendres, bien nourries, d'un bon goût, » ayant peu de feuilles, & le navet » long. Les paysans d'Auvergne & du » Limousin les mangent cuites sous la » cendre. Nous nous en servons quelquefois dans la soupe, à laquelle » elles communiquent un très bon » goût. Le syrop de rave est aussi estimé que celui de navet dans les » rhumes opiniâtres, & dans la coqueluche des enfants; en un mot, » contre toutes les maladies de poitrine, dans lesquelles la respiration » est difficile, & quand la voix est » rauque ». Nous distinguons les raves en deux genres, savoir, la rave mâle, ou la vraie rave, *rapa sativa, rotunda, radice candidâ;* & la rave femelle ou rave en navet, dont nous venons de parler, *rapa sativa oblonga seu fœmina.*

(4) Je lis au texte *flavidorum* avec les manuscrits, & non pas *flaccidorum* avec quelques Editeurs.

(4*) Confirmé par Nicandre, chez Athénée, liv. 14, p. 133; & par Martial, dans ce vers :

Hæc tibi brumali gaudentia frigore rapa.

(5) M. Valmont de Bomare entend ceci des raves mâles, c'est-à-dire des raves blanches à gros ventre, & non de la rave rouge & à long navet, qui est la rave femelle. Cependant les bonnes propriétés de cette derniere, qu'on a exposées note 3, la rapprochent plus du *rapa* de Pline que la rave mâle, blanche, courte, & à gros ventre. Quoi qu'il en soit, c'est de la rave mâle qu'il faut entendre ce que

des meilleures nourritures qu'on puiſſe donner aux différentes volailles que l'on éleve à la campagne, ſur-tout lorſqu'elle eſt cuite dans l'eau. Les bêtes à quatre pieds en aiment beaucoup la feuille. Les hommes en eſtiment tout autant les tendrons, dans la ſaiſon convenable, que ceux du chou; & plus encore quand ils ſont devenus jaunes (4) & ſecs, pour avoir été mis en réſerve, que quand ils ſont verds & encore ſur la plante. Quant aux raves mêmes, elles ſe conſervent ſi on les laiſſe dans leur propre terre; & ſi enſuite on les en tire pour les faire ſécher, elles durent par ce moyen, peu s'en faut, juſqu'à la récolte ſuivante, & rempliſſent ainſi le tems où la terre nous fait ſentir un vuide de productions. Dans les pays au delà du Pô, on regarde les raves comme la meilleure récolte après le vin & le bled. Elles ne ſont point difficiles ſur le choix du terroir; car elles viennent même dans les endroits où l'on ne peut ſemer autre choſe. Les brouillards, les bruines & le froid (4*) leur ſont favorables, & les font croître juſqu'à une groſſeur étonnante. J'en ai vu qui peſoient plus de quarante (5) livres. Nous les accommodons de pluſieurs manieres pour l'uſage de la table. Avec la graine de moutarde (6) nous en faiſons une eſpece de compote, qui ſe maintient bonne juſqu'aux nouvelles raves. On leur donne même ſix ſortes de couleurs, outre celle qui leur eſt naturelle; & l'on a pouſſé l'art juſqu'à leur donner la couleur de pourpre. Il n'y a que cette ſorte de mets qui ait bonne grace étant colorée.

Les Grecs diſtinguent (7) principalement les raves en deux genres, la mâle & la femelle. Ils diſent que les deux genres

dit ici Pline, ſelon M. Valmont de Bomare. Voici ſes paroles : *Pline & Tragus diſent avoir vu des racines de rave peſer juſqu'à quarante livres. Amatus en a vu qui peſoient cinquante à ſoixante livres ; & Matthiole aſſure en avoir vu quelques-unes du poids de cent livres. La culture a pu beaucoup faire en ceci ; car plus on a ſoin d'ôter les feuilles, plus les racines deviennent grandes.*

(6) Comme le preſcrit Nicandre, chez Athénée, *ibid.*

(7) Théophraſte, *ibid.* Athénée, livre 9, p. 369.

minimumque, & ea ſerendi modo ex eodem ſemine : denſiore enim ſatu maſculeſcere, item in terra difficili. Semen præſtantius, quo ſubtilius. Species verò omnium tres. Aut enim in latitudinem fundi, aut in rotunditatem globari. Tertiam ſpeciem ſylveſtrem appellavêre, in longitudinem radice procurrente, raphani ſimilitudine, & folio anguloſo ſcabroque, ſucco acri : qui circa meſſem exceptus oculos purget, medeaturque caligini, admixto lacte mulierum. Frigore dulciora fieri exiſtimantur & grandiora : tepore in folia exeunt. Palma in Nurſino agro naſcentibus. Taxatio in libras ſeſtertii ſinguli, & in penuria bini. Proxima in Algido natis.

Napi verò Amiternini, quorum eadem ferè natura, gaudent æquè frigidis. Seruntur & ante Calendas Martias, in jugero ſextarii quatuor. Diligentiores quinto ſulco napum ſeri jubent, rapa quarto, utrumque ſtercorato. Rapa lætiora fieri, ſi cum palea ſeminentur. Serere nudum

(8) Théophraſte, *ibid.* Athénée, *ibid.*

(9) Nicandre, dans le poëme recueilli par Athénée, ne fait point mention de cette eſpece, mais bien des autres. Dalechamp les décrit toutes trois, liv. 5, *Hiſt.* p. 640.

(10) C'eſt notre *naveau rond*, s'il en faut croire le Pere Hardouin. Il faut ſe ſouvenir que *nabo* eſt l'appellation Eſpagnole de la rave, d'où nous avons fais *naveau;* & qu'au ſurplus le navet & la rave ont ſouvent été confondus ſous une même dénomination.

(11) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* livre 7, chap. 10.

(12) Théophraſte attribue cette propriété à la laitue ſauvage, & non à la rave ſauvage.

(13) Voyez Nicandre, chez Athénée, *ibid.* Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 7, chap. 4; & l'Epigramme de Martial citée plus haut.

(14) Voyez la note 18.

(15) Deux ſols monnoie de France.

(16) Quatre ſols monnoie de France.

(17) C'eſt un côteau de la plaine de Tuſculum, près du mont Albin, à quinze mille pas de Rome. Il étoit nommé Algide, *ab algendo;* & c'étoit ce froid même qui contribuoit à la bonté de ces raves.

(18) Le navet, en Grec, *bounias;* en Eſpagnol, *nabo*, *&c.* Martial a céviennent

viennent de la même (8) graine, & que cette différence de sexe dépend uniquement de la façon de semer ; tellement que pour obtenir des raves mâles, par exemple, il ne s'agit que de les semer épais, & dans un terroir rude. Plus la graine est petite, meilleure elle est. Il y a trois sortes de raves ; de larges (9), de rondes (10), & une troisieme (11) sorte, qu'on appelle raves sauvages, qui sont longues comme des raiforts : leur feuille est à angles & raboteuse, leur suc âcre & mordicant. Ce suc, étant tiré dans le tems de la récolte, puis mêlé avec du lait de femme, sert à nettoyer les yeux, & à éclaircir (12) la vue. Le froid (13) adoucit les raves, & les rend plus grosses ; & la chaleur les fait se jetter en feuilles. Les plus estimées sont celles qui croissent dans le territoire de Nurse (14) en Ombrie. Elles sont taxées à un (15) sesterce la livre, &, quand la cherté y est, à deux (16) sesterces. Les meilleures ensuite sont celles du mont Algide (17).

Les navets (18) d'Amiterne sont presque de même nature que les raves, & se trouvent pareillement bien du froid. On les seme avant le premier de Mars, & l'on met pour un arpent quatre setiers de graine. Les plus soigneux, en fait d'agriculture, veulent qu'on laboure cinq fois la terre avant que de semer des navets, & quatre fois avant que de semer des raves, & que pour les uns & les autres on fume la terre. Ils disent que les raves viennent mieux si on les seme avec de la paille. Ils veulent aussi que celui qui seme les raves & les navets soit nud, & qu'il

lébré les navets d'Amiterne, liv. 13, Epigr. 20 :

> Hos Amiternus ager felicibus educat hortis :
> Nursinas poteris parciùs esse pilas.

Consultons aussi Columelle, *in Hortulo :*

> Quin & Tardipedi sacris jam ritè solutis,
> Nube novâ seritur, cœli pendentibus undis,
> Gongylis illustri mittit quam Nursia campo,
> Quæque Amiterninis defertur bunias arvis.

L'immortel Historien Salluste étoit d'Amiterne ; aujourd'hui *Santo Veterino* selon quelques-uns, *Amiterno* selon d'autres, *Santo Vittorio* selon le P. Hardouin. Voy. le liv. 5, ch. 12. Voyez la description du navet chez Dodonée, p. 663. On vante aujourd'hui les navets de Savoie, de Limoges, &c. Aux environs de Paris, on estime principalement l'espece appellée *navets de Freneuse*. C'est un navet très délicat, & dont la couleur tire sur le jaune.

volunt precantem ſibi & vicinis ſerere ſe. Satus utrique generi juſtus, inter duorum numinum dies feſtos, Neptuni atque Vulcani. Feruntque ſubtili obſervatione, quotâ lunâ præcedente hyeme nix prima ceciderit, ſi totidem luminum die intra prædictum temporis ſpatium ſerantur, mirè provenire. Seruntur & vere in calidis atque humidis.

De lupino.

Caput 14. Lupino eſt uſus proximus, cùm ſit & homini, & quadrupedum generi ungulas habenti, communis. Remedium ejus, ne metentes fugiat exſiliendo, ut ab imbre tollatur. Nec ullius, quæ ſeruntur, naturâ, aſſenſuque terræ mirabilior eſt. Primum omnium cum ſole quotidie circumagitur, horaſque agricolis etiam nubilo demonſtrat. Ter præterea

(19) Une ſuperſtition auſſi puérile méritoit peu que Pline s'y arrêtât.

(20) Je ſoupçonne que les copiſtes ont fait ici une tranſpoſition; car l'ordre des fêtes Romaines exige que Pline ait écrit *Vulcani atque Neptuni*, au lieu de *Neptuni atque Vulcani*, puiſque la fête de Neptune étoit fixée au vingt-trois Juillet, & celle de Vulcain au vingt-trois Août. Sur quoi conſultez le *Calendrier Ruſtique* de Gruter, p. 139, & auſſi p. 133. Quoi qu'il en ſoit, le Calendrier de nos laboureurs, ſelon l'obſervation judicieuſe de M. Deſplaces, eſt encore aujourd'hui le même, eu égard à nos climats. Il porte que les navets ſe ſement entre les deux Notre-Dame, c'eſt-à dire du quinze Août, jour de l'Aſſomption, au huit Septembre, jour de la Nativité.

(1) Le lupin, en Latin *lupinus* & *lupinum*; en Grec, *thermos*; en Eſpagnol, *el al-tramuz*; en Allemand, *ſeigbonen*, *wolffs ſchotten*; en Danois, *ulve-bœnne*; en Flamand, *lupijnen*; en Italien, *lupino*, &c.

(2) Je lis au texte *proximus* avec les manuſcrits & le Pere Hardouin, & non *promiſcuus* avec quelques Editeurs.

(3) Du moins en tems de diſette, ſelon Columelle, liv. 2, chap. 10, p. 56: *Boves enim lupinum per hyemem coctum maceratumque probè alit: famem quoque ſi ſterilitas annonæ inceſſit hominibus, commodè repulſat.* Il n'y a plus aujourd'hui (écrit M. Deſplaces) que le bas peuple de quelques contrées d'Italie qui ſe nourriſſe de lupins: ils les font détremper pluſieurs jours dans

protefte, en les femant, qu'il (19) le fait pour foi & pour fes voifins. Le vrai tems de les femer eft entre les fêtes de (20) Neptune & celles de Vulcain. On dit, & l'on prétend l'avoir obfervé, que les raves & les navets viendront à fouhait, fi on les feme autant de jours après la fête de Neptune que la lune en comptoit au moment de la premiere neige de l'hiver qui a précédé. Dans les lieux chauds & humides, on les feme auffi au printems.

Des lupins.

APRÈS les raves & les navets, les lupins (1) font le légume dont on fait le plus (2) d'ufage; car ils fervent non feulement à la nourriture (3) de l'homme, mais encore à la pâture des bêtes à quatre pieds, tant celles qui ont le pied fourchu, que celles qui ont la corne du pied d'une feule piece. Comme le lupin s'échappe aifément de fes gouffes quand on le moiffonne, on peut obvier à cet inconvénient en profitant, pour le moiffonner, du moment où il vient de pleuvoir (4). De toutes les chofes qui fe fement, il n'en eft point de plus merveilleufe de fa nature que le lupin, ni que la terre (5) favorife davantage. Premiérement il tourne (6)

---

l'eau pour leur ôter leur amertume; enfuite ils les font cuire, & les affaifonnent avec du fel & du vinaigre. Les lupins (ajoute-t-il) ne viennent bien que dans nos provinces méridionales, où on ne les cultive guere que pour la médecine. La bouillie de farine de lupin, mife en cataplafme fur le ventre des enfants, tue les vers. Voyez Marcell. *Emp.* chap. 28. Galien veut en outre qu'on leur faffe boire de l'eau de miel. La médecine moderne en fait ufage pour les maladies du foie, la gale, les dartres, les ulceres. Les Cyniques faifoient tant de cas des lupins, qu'ils en portoient toujours dans leurs poches.

(4) Ou du moment où la rofée vient de tomber. Voyez Théophrafte, liv. 4, *de Caufis*, chap. 14, p. 318, & liv. 8, *Hift. Plant.* chap. 10. Voyez auffi l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 2, chap. 37, p. 72.

(5) Je lis au texte *naturâ, affenfuque terræ*. Les manufcrits portent *natura adfenfu terræque*; leçon fans vraifemblance.

(6) Confirmé par l'Auteur des *Géoponiques*, *ibid.* & par Athénée, liv. 9, chap. 369.

floret : terram amat, terrâque operiri non vult. Et unum hoc ſeritur non arato. Quærit maximè ſabuloſa, & ſicca, atque etiam arenoſa. Coli utique non vult. Tellurem adeo amat, ut quamvis frutetoſo ſolo conjectum inter folia vepreſque, ad terram tamen radice perveniat. Pingueſcere hoc ſatu arva vineaſque diximus. Itaque adeo non eget fimo, ut optimi vicem repræſentet. Nihilque aliud nullo impendio conſtat, ut quod ne ſerendi quidem gratiâ opus ſit afferre. Protinus ſeritur ex arvo : ac ne ſpargi quidem poſtulat decidens ſponte.

Primumque omnium ſeritur, noviſſimum tollitur ; utrumque Septembri ferè menſe : quia ſi non anteceſſit hyemem, frigoribus obnoxium eſt. Impunè præterea jacet, vel derelictum etiam, ſi non protinus ſecuti obruant imbres, ab omnibus animalibus amaritudine ſuâ tutum. Plerumque tamen levi ſulco integunt. Ex denſiore terra rubricam maximè amat. Ad hanc alendam poſt tertium

(7) Confirmé par l'Auteur des *Géoponiques*, *ibid.*

(8) Emprunté de Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 8, chap. 11 ; & liv. 1, chapitre 12.

(9) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 8, chap. 71 ; l'Auteur des *Géoponiques*, *ibid.* Columelle, liv 2, chap. 10.

(10) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* livre 8, chap. 1 ; & Pline lui-même, ſur la fin du chapitre 47 du livre actuel.

(11) Théophraſte & l'Auteur des *Géoponiques*, *ibid. ibid.*

(12) Au livre 17, chap 9. Conſultons auſſi Columelle, liv. 2, chap. 10, où il dit en parlant du lupin : *Maximè ex iis quæ ſeruntur, juvat agrum. Nam vineis jam emaciatis, & arvis, optimum ſtercus præbet, &c.*

(13) Confirmé par Columelle, cité note précédente ; & l'Auteur des *Géoponiques*, *ibid.*

(14) Je lis *ex arvo* avec les manuſcrits, le P. Hardouin, & pluſieurs autres Editeurs. Pintianus prétend qu'il faut lire *ex area*, ſe fondant ſur ce paſſage de Columelle, liv. 2, chap. 10, p. 56 : *Spargitur ſtatim ex area ; atque id ſolum omnium leguminum non deſiderat requiem in horreo, ſive Septembri menſe, &c.*

(15) Théophraſte, liv. 8, chap. 1.

(16) Columelle, *ibid. Sive Septembri menſe ante æquinoctium, ſeu protinus à Calendis Octobris crudis novalibus in-*

chaque jour avec le soleil, de sorte qu'il indique les heures au laboureur quand le tems est couvert : en second lieu, il fleurit trois (7) fois. Il aime la terre, & néanmoins il ne veut point (8) en être recouvert. Aussi est-çe le seul grain que l'on seme sans (9) labour. Il se plaît (10) fort dans les lieux secs & sablonneux, & ne demande aucune (11) culture. Il aime, dis-je, tellement la terre, que s'il tombe parmi des ronces, des feuilles, des broussailles, il ne laisse pas de germer & de parvenir à la terre en y projettant sa racine. Nous avons observé ailleurs (12) qu'il engraisse les champs & les vignes où on le seme. Ainsi (13), bien loin d'exiger du fumier pour sa culture, il tient lieu lui-même d'un excellent fumier. Il n'y a point de grain qui coûte aussi peu à semer que celui-ci; car il n'est pas besoin de l'apporter dans le champ : on reseme tout de suite une partie du grain que l'on vient (14) de recueillir : encore quelquefois le lupin ne donne-t-il pas la peine de le semer, puisqu'il tombe à terre de lui-même.

C'est le premier (15) grain qu'on seme, & le dernier qu'on recueille; & ces deux opérations se font vers le mois de (16) Septembre. Comme il craint beaucoup le froid, il est nécessaire de le semer avant l'hiver, afin qu'il ait le tems de se fortifier. Du reste, pourvu qu'il n'ait pas plu, on peut, sans conséquence, quand il est semé, le laisser à l'abandon sur la terre; son amertume (17) empêchera surement qu'aucune bête n'y touche : toutefois il y a bien des gens qui le couvrent, du moins imparfaitement, en le semant dans de petites raies qu'ils font à fleur de terre. De toutes les terres grossieres, celle qu'il aime le mieux, c'est (18) la rouge. Mais, pour qu'elle s'engraisse, il faut la fumer avec le lupin même, c'est-

geras, qualitercumque obruas, sustinet coloni negligentiam : teporem tamen autumni desiderat, ut celeriter confirmetur; nam si non ante hyemem convaluerit, frigoribus affligitur.

(17) Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 8, chap. 7; l'Auteur des *Géoponiques*, *ibid.*

(18) Columelle, liv. 2, chap. 10, p. 57 : *Lupinum exilem amat terram, & rubricam præcipuè : nam cretam reformidat, limosoque non exit agro.*

florem verti debet, in ſabulo poſt ſecundum. Cretoſa tantùm, limoſaque odit, & in iis non provenit. Maceratum calidâ aquâ homini quoque in cibo eſt. Nam bovem unum modii ſinguli ſatiant, validumque præſtant : quando etiam impoſitum puerorum ventribus, pro remedio eſt. Condi in fumo maximè convenit, quoniam in humido vermiculi umbilicum ejus in ſterilitatem caſtrant. Si depaſtum ſit in fronde, inarari protinus ſolum opus eſt.

De vicia & ervo.

CAPUT 15. Et viciâ pingueſcunt arva, nec ipſa agricolis operoſa : uno ſulco ſata, non ſarritur, non ſtercoratur, nec aliud quàm deoccatur. Sationis ejus tria tempora : Circa occaſum Arcturi, ut Decembri menſe paſcat : tunc optimè ſeritur in ſemen. Æquè namque fert depaſta. Secunda

(19) On lit chez Galien, liv. 6, *de facult. ſimpl. medic.* p. 177 : Θέρμος ἐσθίεται μὲν, &c. *Lupinum edi poteſt coctum, multis ante diebus per macerationem amarore in aqua depoſito.* L'Auteur des *Géoponiques* écrit qu'en mêlant avec le lupin de la farine d'orge ou de froment, on en fait du pain. Le Médecin Diphile de Siphnos, chez Athénée, liv. 2, p. 55, obſerve que le lupin eſt un manger très nourriſſant.

(20) Caton, chap. 60, p. 44, ne demande que ſoixante boiſſeaux de lupin pour la nourriture annuelle d'un bœuf; ce qui doit s'entendre de ſa proviſion pour l'hiver, & pour tout le tems où l'animal n'a pas la reſſource de paître.

(21) *Farina lupinorum decocta ex aqua, & more cataplaſmatis ventri impoſita, lumbricos vel tineas necat.* Marcell. *Empir.* chap. 28, p. 199. Galien ordonne de leur faire boire cette même farine mêlée avec du miel, comme on l'a déja obſervé dans l'une des notes précédentes.

(22) Précepte confirmé par Palladius, liv. 7, *in Junio*, tit. 3, p. 123. Columelle eſt auſſi du même avis, liv. 2, chap. 10, p. 56 : *Reliquum, quod ſeminis ſupereſt, in tabulatum, quo fumus pervenit, optimè reponis : quoniam ſi humor invaſit, vermes gignit, qui ſimul atque oſcilla lupinorum ederunt, reliqua pars naſci non poteſt.*

(1) La veſce, en Grec, *bikion*, chez les Athéniens, *ſarakon*, *kyamos*; en Latin, *vicia* (ce qui vient peut-être du *bikion* des Grecs, & non *à vincien-*

à-dire y faire paſſer la charrue après que le lupin a fleuri pour la troiſieme fois. Le même traitement aura lieu à l'égard d'une terre ſablonneuſe, ſi ce n'eſt qu'on améliorera celle-ci en y faiſant paſſer la charrue après que le lupin a fleuri pour la ſeconde fois. Les terres crétacées & limonneuſes ſont les ſeules dans leſquelles le lupin refuſe de venir. Macéré (19) dans de l'eau chaude, il devient une nourriture propre à l'homme. Un boiſſeau de lupin ſuffit pour raſſaſier (20) un bœuf, & le rend fort & vigoureux. Les lupins, appliqués en cataplaſme (21) ſur le ventre des enfants, ſont un remede contre les vers. Pour bien conſerver ce grain, il faut (22) le laiſſer ſécher à la fumée; car ſi on le met dans des lieux humides, il y a de petits vers qui mangent ſon germe, & qui, par ce moyen, empêchent le reſte de fructifier. Si le bétail a mangé le lupin en herbe, il faut, en donnant auſſi-tôt un labour, mettre à profit cet accident même, pour le champ où ce grain avoit été ſemé.

De la veſce; & de l'ers, ou orobe.

La veſce (1) engraiſſe auſſi la terre, & ne donne pas non plus beaucoup de peine à cultiver; car il ſuffit de labourer une fois pour la ſemer. D'ailleurs elle n'a pas beſoin d'être ſarclée ni fumée, mais ſeulement d'être herſée (2). On peut la ſemer (3) en trois divers tems; le premier, vers le coucher (4) de l'Arcture, afin qu'au mois de Décembre le bétail la mange en herbe. Celle qui a été ſemée dans ce premier tems eſt très bonne pour ſemence; & quoiqu'elle ait été mangée en herbe, elle ne porte pas moins. Le ſecond tems de la

do, comme ſe l'eſt figuré Varron, *de re ruſt.* chap. 31); en Italien, *vezza*; en Allemand, *wicke*; en Anglois, *fitch*; en Eſpagnol, *el arveja*; en Danois, *vikker*; en Slawon, *wyka*, *wyczka*, *&c.* Voyez ſa deſcription chez Dodonée, p. 521.

(2) *Occare, id eſt comminuere, ne ſit gleba: quod ita occidunt, occare dicunt.* Varron, *ibid.*

(3) Columelle, liv. 2, chap. 11, p. 63, place pareillement le premier enſemencement de la veſce vers l'équinoxe automnal; le ſecond au mois de Janvier, ou même plus tard, &c.

(4) Dont on traitera au chap. 31.

ſatio menſe Januario eſt : noviſſima Martio : tum ad frondem utiliſſima. Siccitatem ex omnibus quæ ſeruntur maximè amat : non aſpernatur etiam umbroſa. Ex ſemine ejus, ſi lecta matura eſt, palea cæteris præfertur. Vitibus præripit ſuccum : langueſcuntque, ſi in arbuſto ſeratur.

Nec ervi operoſa cura eſt. Hoc ampliùs, quàm vicia, runcatur : & ipſum medicaminis vim obtinens. Quippe per ervum Divum Auguſtum curatum, epiſtolis ipſius memoria exſtat. Sufficiunt ſingulis boum jugis modii quini ſati. Martio menſe ſatum, noxium eſſe bubus aiunt, item autumno gravedinoſum : innoxium autem fieri primo vere ſatum.

De fœno græco, & farragine, & de ocymo, & medica, & cytiſo.

CAPUT 16. Et ſilica, hoc eſt, fœnum Græcum, ſcarificatione

(5) Columelle, liv. 2, *de re ruſt.* chap. 11, p. 63 : *Id genus præcipuè non amat rores, cùm ſeritur : itaque poſt ſecundam diei horam, vel tertiam, ſpargendum eſt, cùm jam omnis humor ſole ventove deterſus eſt : neque ampliùs projici debet, quàm quod eodem die poſſit operiri : nam ſi nox inceſſit, quantulocumque humore priùs, quàm obruatur, corrumpetur.*

(6) L'orobe, ou ers, en Latin, *ervum ;* en Grec, *orobos ;* en Italien, *mocho ;* en Allemand, *roſz-wicke ;* en Eſpagnol, *jervos, hiergos, cizylaon, evillaqua ;* en Danois, *heſte wikker, fugle-vikker ;* en Flamand, *erweten, erten, &c.* Les dénominations *heſte-wikker* & *roſz-wicke*, ſignifient *veſce de cheval.* Voyez la deſcription de l'*ers* chez Dodonée, p. 514 ; & chez Dalechamp, *Hiſt. Plant.* liv. 4, chap. 47, p. 468.

(7) L'orobe lui-même n'eſt qu'une ſorte de veſce noire, ſelon quelques-uns ; & c'eſt pourquoi quelques peuples lui donnent une dénomination qui ſignifie *veſce des chevaux.* Voyez la note précédente.

(8) *Runcare* eſt une expreſſion que Pline emploiera encore au ch. 21, & qui ſignifie arracher les mauvaiſes herbes. C'eſt donc une ancienne expreſſion Celtique latiniſée ; car les Belges ou Flaſemer

femer eft au mois de Janvier; le dernier eft au mois de Mars, & alors elle donne beaucoup de fourrage. C'eft de tous les grains celui qui aime le plus un tems fec (5); & néanmoins il s'accommode affez bien des lieux ombragés. On préfere fa paille à toutes les autres quand elle a été cueillie en maturité. Si on feme ce légume auprès de la vigne, il lui dérobe le fuc nourricier, & la fait tomber en langueur.

L'orobe ou ers (6) eft encore d'une culture bien peu pénible. Ce qu'il demande de plus que la vefce (7), c'eft d'être nettoyé (8) des méchantes herbes. Il fert en médecine (9); & l'Empereur Augufte recouvra fa fanté par le moyen de cette plante, ainfi qu'il le témoigne lui-même dans fes lettres. Cinq boiffeaux d'orobe fuffifent (10) pour enfemencer ce que deux bœufs peuvent labourer en un jour. On dit que l'orobe qui a été femé au mois de Mars (11) eft nuifible aux bœufs, & que celui qui l'a été en automne leur rend la tête pefante, mais que celui qu'on feme au commencement du printems ne leur fait point de mal.

Du fénu-grec, ou fenegré; du feigle; du fourrage; de l'ocymum; du fainfoin & du cytife.

Le fénu-grec (1) fe feme dans une terre fuperficiellement labou-

mands difent *rucken*, arracher, *ruckinge*, arrachement, &c. Les Allemands difent pareillement *rucken*, ôter, mettre au *rancar*; & les Efpagnols difent *roçar*, & *arrancar*, arracher les mauvaifes herbes. De là auffi notre ancien mot *rinceau*, qui fe dit d'un morceau ou frufte de marbre précieux arraché d'anciennes ruines.

(9) Voyez fes propriétés médicinales au liv. 22, chapitre dernier.

(10) Columelle, liv. 2, *de re ruft.* chap. 11, p. 64.

(11) *Menfem Martium univerfum negant agricolæ huic legumini convenire: quod eo tempore fatum pecori fit noxium, & præcipuè bubus, quos pabulo fuo cerebrofos reddat.* Columelle, *ibid. Martio ervum ferendum non eft, ne paftu fuo pecoribus noceat, & boves reddat infanos.* Confultez au contraire Théophrafte, *Hift. Plant.* liv. 2, chap. 5; il vous dira que l'ers ou orobe, femé au commencement du printems, n'eft nullement dangereux; mais que femé en automne, il donne des pefanteurs de tête. C'eft aux perfonnes verfées dans l'art vétérinaire à décider la queftion.

(1) Je lis au texte *filica* avec tout

seritur, non altiore quatuor digitorum sulco: quantoque pejùs tractatur, tanto provenit meliùs. Rarum dictu, esse aliquid cui prosit negligentia. Id autem quod secale ac farrago appellatur, occari tantùm desiderat.

Secale Taurini sub Alpibus asiam vocant, deterrimum, & tantùm ad arcendam famem: fœcundâ, sed gracili stipulâ, nigritiâ triste, sed pondere præcipuum. Admiscetur huic far, ut mitiget amaritudinem ejus: & tamen sic quoque ingratissimum ventri est. Nascitur qualicumque solo cum centesimo grano: ipsumque pro lætamine est.

Farrago ex recrementis farris prædensa seritur, admixtâ aliquando & viciâ. Eadem in Africa fit ex hordeo. Omnia hæc pabularia: degeneransque ex leguminibus quæ vocatur cracca: in tantum columbis grata, ut pastas eâ negent fugitivas illius loci fieri.

les manuscrits du texte du liv. 24, chap. dernier. Ces mêmes manuscrits portent *silicia* dans le sommaire du livre actuel. On lit *siliqua* chez Columelle, liv. 2, chap. 11. Quoi qu'il en soit, le *fœnu-grec* ou fenegré se nomme en Italien *fieno-greco;* en Espagnol, *las alholvas*. A l'égard des diverses dénominations que les Grecs lui donnoient, Pline les passe en revue à la fin du liv. 24. Voyez sa description chez Dodonée, p. 526.

(2) Columelle, *ibid. Datur opera ut spissè terra aretur, nec tamen altè: nam si plus quatuor digitis adobrutum est, semen ejus non facilè prodit: propter quod nonnulli priùs quàm serant, minimis aratris proscindunt, atque ita jaciunt semina, & sarculis adobruunt.*

(3) Le segle ou seigle, en Latin, *secale;* en Italien, *segala;* en Espagnol, *senteno*. Adrien Junius croit que Galien en a parlé en Grec sous le nom de *briza*. J'ai déja eu occasion de traiter de la nomenclature polyglotte du seigle, en traitant de celle du *siligo*, dans les chapitres précédents. Je me contenterai d'observer ici que la dénomination du *segle* est honorifique, venant du Celtique *seg*, victoire, en Suédois *seger*, en Allemand *sieg*, *&c.* C'est aussi le sens des mots *ador*, *adoreum*, qui signifient une sorte de froment, & dont la racine est le mot *adorea*, victoire. Il est, dis-je, probable que chez certains peuples on couronnoit jadis les vainqueurs de seigle, comme on les couronnoit à Rome de l'épi nommé *adorea*. Cet honneur rendu au seigle prenoit sa source dans trois excellentes propriétés que Pline lui reconnoît: 1°. celle de venir en toute sorte de terre: 2°. celle de rap-

rée. Il suffit (2) qu'elle le soit à la profondeur de quatre doigts. Moins on la cultive, mieux il y vient. Il est du très petit nombre de choses auxquelles la négligence est profitable. Le seigle & la dragée n'exigent rien, sinon d'être hersés.

Ceux de Turin, au bas des Alpes, appellent le seigle (3) *asia* (4). C'est un très mauvais bled; aussi n'en mange-t-on que faute d'autre nourriture. Il rend beaucoup, encore que sa paille soit menue. Il est noir & très pesant : on y mêle du *far*, pour adoucir son amertume; mais, malgré ce mêlange, il ne vaut rien à l'estomac. Tout ce qu'il a de bon, c'est qu'il vient en toute sorte de terroir, qu'il produit cent pour un, & qu'il engraisse la terre où on l'a semé.

La dragée, que nous nommons *farrago*, se fait d'un *far* de rebut qu'on seme fort épais, en y mêlant quelquefois de la vesce : en Afrique, on la fait d'orge. Mais tout cela ne sert que pour la nourriture des animaux. Il en faut dire autant de la *cracque* (5), sorte de légume dégénéré, & dont les pigeons sont, dit-on, si friands, qu'en ayant mangé une fois, ils ne s'éloignent jamais du lieu où ils l'ont trouvée.

porter le centuple: 3°. celle de servir d'engrais à la terre où on le seme. A l'égard de l'inconvénient qu'il a d'être lourd sur l'estomac, on conçoit que des hommes grossiers & robustes, tels que ceux des premiers âges, ont dû s'en appercevoir rarement. Aussi les anciens Piémontois, au témoignage de Pline, lui donnoient-ils le nom glorieux d'*asia*; nom dont j'expliquerai la signification dans la note suivante.

(4) *Asia*; ainsi portent tous les manuscrits, toutes les éditions. C'est un mot Celtique qui signifie nourriture, & qui désigne ici la nourriture par excellence. Encore aujourd'hui *as*, dans la plupart des langues du nord, répond à l'*esca* des Latins, & signifie nourriture; c'est expressément sa signification en Allemand, en Suédois, &c. Dans la Dalécarlie, on ajoute une *n* à ce mot *as*, nourriture; ce qui fait *asn*, qui est l'une des dénominations du pain. *As* en Turquie, *haz* en Arménie, signifient aussi nourriture, comme l'a observé avant moi le docte Suédois M. Ihre, au mot As, *cibus*.

(5) C'est une expression Celtique qui exprime une chose de rebut; & il s'agit en effet ici, selon Pline, d'un légume dégénéré & abâtardi. *Cracca* est, dis-je, un mot barbare latinisé, & dont la racine est *krak*, qui, dans un grand nombre de langues modernes, signifie *res rejectanea*. De là notre vieux mot *crequier*, un prunier sauvage. De

Apud antiquos erat pabuli genus, quod Cato ocymum vocat, quo sistebant alvum bubus. Id erat è pabulis, segete viridi defectâ, antequam generaret. Sura Mamilius id aliter interpretatur, & tradit fabæ modios decem, viciæ duos, tantumdem erviliæ in jugero autumno misceri & seri solitum. Melius & avenâ græcâ, cui non cadit semen, admixtâ. Hoc vocitatum ocymum, boumque causâ seri solitum. Varro appellatum à celeritate proveniendi, è Græco quod ὠκέως dicunt.

Medica externa etiam Græciæ est, ut à Medis advecta per bella Persarum, quæ Darius intulit: sed vel in primis dicenda, tanta dos ejus est: cùm ex uno satu ampliùs quàm tricenis annis duret. Similis est trifolio: caule, foliisque geniculata: quidquid in caule assurgit, folia contrahuntur. Unum de ea & cytiso volumen Amphilocus fecit confusum. Solum, in quo seratur, elapidatum purgatumque subigitur autumno: mox aratum, & occatum, integitur crate iterùm ac tertiùm, quinis diebus interpositis, & fimo

là le KRAEK-GOOD ou *marchandise de rebut* des Hambourgeois. Consultez le docte Jean Ihre, au mot Suédois KRAK, *quisquiliæ, res rejectaneæ, &c.*

(5*) Voyez Caton lui-même, chapitres 54, 60, & ailleurs.

(6) Je lis au texte *antequam generaret*, en sous-entendant *siliquas*, d'après Varron. Le texte manuscrit, qui, visiblement, est ici corrompu, porte *antequam gelaret*.

(7) Je lis *quo sistebant* avec les manuscrits. Cependant on lit *quo ciebant* chez Varron, *de re rust.* liv. 1, ch. 31. Le Pere Hardouin conjecture qu'il faut lire ici chez Pline *quo citabant*. Peut-être en effet l'ocyme, dont le nom se dérive d'un mot synonyme en Grec du *citò* des Latins, étoit-il appellé ainsi *à citando ventrem*; & non *à citato proventu*, comme le présume Pline.

(7*) Appellée en Grec *bromos*, selon le Pere Hardouin; c'est-à-dire qu'il prend cette avoine grecque pour l'avoine proprement dite, & non pour une espece particuliere qui fût connue des Latins sous le nom, peut-être abusif, d'*avena græca*.

(8) La *médique*, en François *luzerne*;

Les Anciens avoient une sorte de dragée [c'est l'*ocyme* de Caton (5*)] qui se faisoit de légumes verds, coupés avant qu'ils eussent poussé (6) des gousses, & dont ils se servoient pour (7) arrêter la diarrhée des bœufs. Sura Mamilius s'explique tout autrement que Caton sur cette dragée : il dit que, pour un *jugerum* de terre, on mettoit dix boisseaux de feves, deux boisseaux de vesce, deux de petits pois appellés *ervilia ;* qu'on semoit ce mêlange en automne; que ce mêlange étoit meilleur si on y joignoit de l'avoine grecque (7*), qui ne perd jamais son grain, & que ce fourrage se donnoit aux bœufs. Varron dérive la dénomination de l'*ocyme* du grec ὄκεῶς, *promptement*, ce fourrage venant en effet très vîte.

Les Grecs ont donné à la luzerne (8) le nom de *Médique*, parcequ'elle leur est venue de Médie, au tems où Darius (9), Roi de Perse, leur fit la guerre. Cette herbe mérite bien qu'on en parle; car elle a cette propriété, qu'étant une fois semée, elle dure plus de trente (10) ans. Elle ressemble (11) au trefle. Sa tige & ses feuilles ont plusieurs nœuds; &, à mesure que sa tige s'éleve, ses feuilles deviennent plus (12) étroites. Amphiloque a écrit un livre sur la luzerne & le cytise, confondant ainsi deux matieres diverses dans un même traité. Quand on veut semer de la luzerne, il faut, après avoir épierré & nettoyé le champ (13) où on veut la mettre, retourner grossiérement le sol en automne (14); ensuite le labourer & herser jusqu'à trois fois, laissant cinq jours d'intervalle entre chaque façon; puis ajouter de quoi le fumer, & finalement le cou-

grand trefle, foin de Bourgogne, sainfoin, &c. Voyez Clusius, *Plant. rar.* liv. 6, p. 242. Consultez aussi Lobelius, *Observ. stirp.* p. 498.

(9) Ou peut-être Xerxès, selon la conjecture d'Isidore, *Orig.* liv. 17, chap. 4. Au reste, le Darius dont il peut être question ici, est Darius fils d'Hystaspes.

(10) Isidore, *ibid.* Palladius, *in April.* tit. 1; & Columelle, livre 2, chap. 11, n'étendent cette durée qu'à dix ans & plus.

(11) Dioscoride, liv. 2, chap. 177.

(12) Dioscoride, *ibid.*

(13) Columelle, *ibid.*

(14) Vers le premier Octobre. Columelle, *ibid.*

addito. Poſcit autem ſiccum ſuccoſumque, vel riguum. Ita præparato ſeritur menſe Maio : aliàs pruinis obnoxia. Opus eſt denſitate ſeminis omnia occupari, internaſcenteſque herbas excludi. Id præſtant in jugera modia vicena. Movendum ne aduratur, terrâque protinus integi debet. Si ſit humidum ſolum herboſumve, vincitur, & deſciſcit in pratum. Ideo protinus altitudine unciali herbis omnibus liberanda eſt, manu potiùs, quàm ſarculo. Secatur incipiens florere, & quoties refloruit. Id ſexies evenit per annos; cùm minimùm, quater. In ſemen matureſcere prohibenda eſt, quia pabulum utilius eſt uſque ad trimatum. Verno ſeri debet, liberarique cæteris herbis : ad trimatum, marris ad ſolum radi. Ita reliquæ herbæ intereunt ſine ipſius damno, propter altitudinem radicum. Si evicerint herbæ, remedium unicum eſt aratio, ſæpiùs vertendo, donec omnes aliæ radices intereant. Dari non ad ſatietatem debet, ne deplere ſanguinem neceſſe ſit. Et viridis utilior eſt. Areſcit ſurculosè, ac poſtremò in pulverem inutilem extenuatur. De cytiſo, cui & ipſi principatus datur in pabulis, affatim

(15) A la fin d'Avril, ſelon Columelle, *ibid.* & ſelon Palladius, liv. 5, *in April.* tit. 1.

(16) Je lis au texte *movendum* avec les manuſcrits & le Pere Hardouin. Les autres Editeurs liſent *cavendum.* La leçon manuſcrite s'appuie ſur Columelle, chez qui on lit, *ibid. Ligneis raſtris (id enim multum confert) ſtatim jacta ſemina obruantur ; nam celerrimè ſole aduruntur.*

(17) Columelle, *ibid.* Palladius, *ibid.*

(18) C'eſt une répétition vicieuſe de ce que Pline a dit quelques lignes plus haut, *ſeritur menſe Maio ;* de même que *liberarique cæteris herbis* eſt un double emploi de *internaſcenteſque herbas excludi.* Il eſt évident que Pline s'eſt répété, & qu'ainſi il n'y a rien à changer au texte. C'eſt donc ſans raiſon que le Pere Hardouin, contre l'autorité des manuſcrits, voudroit qu'on lût ici *ſarriri* au lieu de *ſeri.*

(19) Columelle, *ibid. Atque, ut dixi, ligneis raſtris ſarriendus, & identidem runcandus eſt, ne alterius generis herba invalidam medicam perimat.*

(20) Ceci eſt confirmé par Palladius, *ibid.* mais principalement par Colu-

vrir de claies. Cette herbe demande un lieu ſec, & cependant plein de ſuc, ou qui ait de l'eau à commandement. La terre étant ainſi préparée, on ſeme la luzerne au mois de Mai (15), mais non plutôt, parcequ'elle craint la gelée. Il faut la ſemer extrêmement épais, afin d'empêcher, autant qu'il eſt poſſible, les autres herbes de trouver place pour pouſſer. Ainſi on emploie juſqu'à vingt boiſſeaux de graine de luzerne pour un *jugerum* de terre. Dès que la graine eſt ſemée, il faut y paſſer le rateau (16), la couvrir de terre, de peur que le ſoleil ne la brûle. Si vous ſemez la luzerne dans un lieu humide & fertile en herbes, celles-ci l'étoufferont, & ne vous préſenteront plus qu'un pré. Il faut donc, dès qu'elle a un doigt de haut, la débarraſſer de toutes les autres herbes, ayant ſoin de les arracher avec la main plutôt qu'avec le ſarcloir. Vous la couperez lorſqu'elle commencera à fleurir, & toutes les fois qu'elle refleurira; ce qui arrivera (17) ſix fois par an, ou pour le moins quatre. Il faut l'empêcher de grener, car elle eſt meilleure en herbe, juſqu'à ce qu'elle ait trois ans. C'eſt au printems qu'il faut la ſemer (18). Je ne puis trop inſiſter ſur la néceſſité de la tenir nette de toutes (19) autres herbes, tellement même que quand elle a trois ans, il faut la racler juſqu'à fleur de terre, attendu que par ce moyen on fait mourir les autres herbes ſans endommager la luzerne, parceque ſes racines ſont profondes. Si donc les herbes venoient à l'étouffer, l'unique moyen ſeroit d'y mettre ſouvent la charrue, juſqu'à l'entiere deſtruction de toutes les autres racines. Il ne faut pas (20) raſſaſier les beſtiaux de luzerne, de peur d'être obligé de les faire ſaigner. Ce fourrage eſt meilleur verd que ſec; car, étant ſec, il eſt comme du bois, & ſe réduit à la fin en poudre très fine qui n'eſt bonne à rien. Quant au cytiſe (21), que l'on regarde auſſi comme un très

melle, *ibid.* p. 62. On lit chez celui-ci: *Teneram jumentis præbeas, ſed inter initia parciùs, dum conſueſcant, ne novitas pabuli noceat: inflat enim, & multum creat ſanguinem.*

(21) J'ai traité du cytiſe au liv. 13, chap. 24, où Pline nous apprend que cet arbriſſeau étoit précieux & célebre, parcequ'il augmentoit le lait des nourrices. De là ſon nom; car *cytiſe*,

diximus inter frutices. Et nunc frugum omnium natura peragenda est : cujus in parte de morbis quoque dicatur.

De vitiis frugum & remediis ; & quid in quoque terræ genere debeat seri.

Caput 17. PRIMUM omnium frumenti vitium avena est: & hor-

ramené à des racines tirées des langues Celtoscythes, signifie *profit des mamelles, profitant aux mamelles, &c.* Racines : *tisse*, mamelles dans les langues dérivées du Celtique ; *ko, kow, kua*, une vache ; *kos*, une chevre ; *goos*, une oie, dans ces mêmes langues, &c. d'où les Grecs avoient fait *kuthos* & *kuêma*, produit, enfantement, portée, &c. car les dénominations Celtiques de la vache, de l'oie & de la chevre sont identiques & honorifiques, signifiant en général un animal d'un grand produit, d'un grand rapport, &c.

(1) Pline adopte ici le préjugé de Théophraste, qui fut aussi celui de toute l'antiquité. Il semble qu'il ne faille pas moins que cette considération pour excuser un Naturaliste aussi éclairé que M. de Buffon, d'avoir cru à ces étranges métamorphoses, contre lesquelles M. Desplaces s'est très judicieusement élevé. Voici ses paroles, p. 310 : » Pline semble avoir suivi l'opinion de Théophraste, en pensant » que le froment & l'orge dégénerent » en avoine, & que l'avoine se change » en froment : il n'y a pas lieu de » croire que notre Auteur ait pris » l'avoine des Allemands pour une » avoine changée en froment, comme le texte sembleroit l'insinuer. » L'avoine des Allemands étoit le » *bromos* des Grecs, l'avoine cultivée, qui a été mise ci-devant, chapitre 10, au nombre des bleds » étrangers. Outre ce *bromos*, les » Grecs avoient une avoine sauvage » & stérile, appellée *geloph*, la seule » qui fût connue en Italie, & dont » parle Virgile, *Géorg.* liv. 1 :

Infelix lolium & steriles dominantur avenæ,

» comme l'observe Servius. Il y avoit » de l'avoine cultivée dans la Thrace. » Les Anciens pensoient donc que le » froment & l'orge dégéneroient en » avoine ; & plusieurs Modernes ont » cru que l'ivraie s'engendre de grains » de froment & d'orge corrompus, & » qu'elle se change aussi en froment ; » qu'elle en reprend quelquefois la » nature & la forme. M. de Buffon » semble ne point douter de ces possibilités : *Le bled*, dit-il, *est une* » *plante que l'homme a changée au* » *point qu'elle n'existe nulle part dans* » *l'état de nature : on voit bien qu'il a* » *quelque rapport avec l'ivraie, avec* » *les gramen, les chiendents & quelques autres herbes des prairies ; mais* » *on ignore à laquelle de ces herbes on* » *doit le rapporter : & comme il se renouvelle tous les ans, & que servant* » *de nourriture à l'homme, il est de* bon

bon fourrage, nous en avons suffisamment traité en parlant des arbrisseaux. Achevons ce que nous avions à dire sur la nature des bleds & des légumes, & parlons aussi de leurs maladies.

Des maladies des bleds, & de leurs remedes. Quels grains on doit semer dans chaque nature de terre.

Le froment s'abâtardit quelquefois, & se convertit (1) en

» *toutes les plantes celle qu'il a le plus* » *travaillée, il est aussi de toutes celles* » *dont la nature est la plus altérée ...* » *elle l'est au point qu'on ne peut recon-* » *noître sa forme primitive ; il ne res-* » *semble plus à la plante dont il a tiré* » *son origine .... La Nature cependant* » *ne manque jamais de reprendre ses* » *droits, dès qu'on la laisse agir en li-* » *berté : le froment jetté sur une terre* » *inculte, dégénere à la premiere an-* » *née. Si l'on recueilloit ce grain dé-* » *généré pour le jetter de même, le* » *produit de cette seconde génération* » *seroit encore plus altéré ; & au bout* » *d'un certain nombre d'années & de re-* » *productions, l'homme verroit repa-* » *roître la plante originaire du froment,* » *& sauroit combien il faut de tems à la* » *Nature pour détruire le produit d'un* » *art qui la contraint, & pour se réha-* » *biliter. Cette expérience seroit assez* » *facile à faire sur le bled & sur les au-* » *tres plantes qui, tous les ans, se re-* » *produisent, pour ainsi dire, d'elles-* » *mêmes, dans le même lieu.* Hist. » Nat. du Chien, tome 10, p. 16, » édit. in-12.

» On trouve bien le germe de ces » opinions dans les Anciens, comme » nous venons de le voir ; mais il n'é- » toit pas possible de les développer, » ni avec plus d'élégance, ni avec » plus d'énergie : on ose cependant » douter que l'expérience puisse les » confirmer. Pourquoi le bled ne se- » roit il pas un genre particulier par- » mi les herbes, comme le chien en » est un parmi les animaux ? De mê- » me qu'un chien ne peut jamais de- » venir un cheval, le bled ne peut » devenir ivraie, chiendent, gramen, » ou quelque autre herbe des prai- » ries. Supposé que le froment soit un » gramen aussi altéré par la culture » qu'on l'imagine, comment parve- » nir à le réhabiliter ? Si on l'aban- » donne à la Nature, il périra promp- » tement, du moins dans notre cli- » mat ; si on le seme dans une terre » inculte, il dégénérera ; si on l'y re- » jette encore, il continuera de dégé- » nérer ; enfin il cessera de produire. » On a vu du froment semé dans de » mauvaises terres, même cultivées, » qui n'épioit point dès la premiere » année : d'un autre côté, Théo- » phraste & Strabon parlent de plu- » sieurs pays où le bled croissoit na- » turellement. Pline même, ci-des- » sus, chap. 7, a dit qu'il y avoit » dans les Indes de l'orge cultivée & » de l'orge sauvage. Ces opinions ne » méritent pas d'être discutées sérieu-

deum in eam degenerat: ſicut ipſa frumenti fit inſtar: quippe cùm Germaniæ populi ſerant eam, neque aliâ pulte vivant. Soli maximè cœlique humore hoc evenit vitium. Sequentem cauſam habet imbecillitas ſeminis, ſi diutiùs retentum eſt terrâ, priùs quàm erumpat. Eadem eſt ratio, ſi carioſum fuit cùm ſereretur. Primâ autem ſtatim eruptione agnoſcitur: ex quo apparet in radice eſſe cauſam. Eſt & aliud ex vicino avenæ vitium, cùm amplitudine inchoatâ granum, ſed nondum maturâ, priùs quàm roboretur corpus, afflatu noxio caſſum & inane in ſpica evaneſcit quodam abortivo.

Venti autem tribus temporibus nocent frumento & hordeo: in flore, aut protinus cùm defloruêre, vel matureſcere incipientibus. Tum enim exinaniunt grana: prioribus cauſis naſci prohibent. Nocet & ſol creber è nube. Naſcuntur & vermiculi in radice, cùm ſementem imbribus ſecutis, incluſit repentinus calor humorem. Gignun-

---

» ſement; il ſeroit très embarraſſant » d'eſſayer de créer de nouvelles plan- » tes fromentacées: nous n'en avons » heureuſement pas beſoin ».

(2) L'avoine, ſelon Adrien Junius, ſe nomme en Grec *brômos*, *acroſpelos*, *ſiphônion*; en Allemand, *habern*; en Flamand, *haver*; en Latin, en Italien & en Eſpagnol, *avena*, *&c.* J'en ai déja parlé au chap. 9. *Brômos* eſt une dénomination aſſez vague, à la prendre littéralement; car c'eſt un dérivé de *bromê*, qui ſignifie nourriture. Il paroît qu'on en fit, à l'égard de l'avoine, une dénomination honorifique, & cela dans des tems groſſiers, & antérieurs à une certaine civiliſation. Le mot *avena* eſt pareillement honorifique; car pluſieurs Critiques ont prétendu que l'avoine (*avena*) a été ainſi nommée, comme qui diroit *deſirable* (*eo quod eam* AVEANT *edere pecudes*).

(3) Cette avoine ſauvage eſt une variété de l'avoine cultivée, mais, au reſte, n'eſt pas plus une dépravation du froment, que les barbeaux & autres herbes parſmes qui ſemblent affecter la compagnie du froment. Il y auroit de l'injuſtice à rendre Pline reſponſable de ce préjugé, qui, comme je le diſois, a été celui de toute l'antiquité, & qui même n'eſt point encore entiérement détruit. Voy. la premiere note. Quoi qu'il en ſoit, l'avoine ſauvage ne differe de l'avoine cultivée, qu'en ce que la ſauvage a l'épi plus

avoine (2) : c'eſt auſſi ce qui arrive à l'orge. D'autre part, l'avoine elle-même devient quelquefois un équivalent du froment, ainſi qu'on peut voir chez les Germains, qui la cultivent & qui n'uſent pas d'autre bouillie que de celle d'avoine. Cet abâtardiſſement du bled vient principalement de l'humidité du terroir, & de celle de l'air. Il vient auſſi de la foibleſſe de la ſemence, lorſque celle-ci demeure trop long-tems en terre avant que d'en pouvoir ſortir, ou lorſque le grain que l'on ſeme eſt vermoulu. On reconnoît ce changement dès que le bled commence à ſortir de terre ; ce qui montre que la cauſe du mal eſt dans la racine. Le froment dégénere auſſi en avoine ſauvage (3) ; & c'eſt lorſque ſon grain, étant déja gros & bien formé, mais n'étant pas encore mûr, & n'ayant pas encore la force qu'il doit avoir, ſe trouve frappé d'un vent nuiſible qui le fait, pour ainſi dire, avorter dans ſon épi, & l'exténue à tel point, qu'il n'y reſte preſque plus rien.

Or il y a (4) trois tems critiques où les vents ſont nuiſibles aux froments & aux orges ; ſavoir, 1°. lorſque ces bleds ſont en fleur ; 2°. auſſi-tôt après qu'ils ont défleuri ; 3°. lorſqu'ils commencent à mûrir. Dans (5) ce dernier tems, les vents deſſechent & épuiſent le grain : dans les deux premiers, ils en empêchent la formation. Le ſoleil auſſi fait du tort (6) aux bleds quand il les frappe ſouvent à travers un nuage. Leurs racines ſont ſujettes à de petits vers (7) qui s'y engendrent lorſqu'après les pluies qui ont ſuivi les ſemailles, il ſurvient tout-à-coup de la chaleur, qui ren-

long & plus rude. En outre, elle eſt preſque dépourvue de graine. C'eſt d'elle dont Virgile a dit :

Infelix lolium & ſteriles dominantur avenæ,

comme l'obſerve expreſſément Servius. Ovide en parle auſſi au quatrieme livre des *Faſtes*, dans ce vers :

Et levis obſeſſo ſtabat avena ſolo ;

& encore au premier livre des mêmes *Faſtes* :

Et careant loliis oculos vitiantibus agri,
Nec ſterilis culto ſurgat avena ſolo.

(4) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 8, chap. 10.

(5) Pline continue de puiſer chez Théophraſte, *ibid.*

(6) Théophraſte, *ibid.*

(7) Théophraſte, *de Cauſis*, liv. 3, chap. 17, p. 293.

tur & in grano, cùm ſpicæ pluviis calor infervescit. Eſt & cantharis dictus ſcarabæus parvus, frumenta erodens. Omnia ea animalia cum cibo deficiunt. Oleum, pix, adeps, contraria ſeminibus, cavendumque ne contacta eis ferantur. Imber in herba utilis tantùm: florentibus autem frumento & hordeo nocet, leguminibus innocuus, præterquam ciceri. Matureſcentia frumenta imbre læduntur, & hordeum magis. Naſcitur & herba alba, panico ſimilis, occupans arva, pecori quoque mortifera. Nam lolium, & tribulos, & carduos, lappaſque, non magis quàm rubos, inter fru-

(8) Théophraſte leur donne le nom de cantharides; d'où eſt venue la mépriſe de Pline, qui, indépendamment de ces petits vers, fait mention de ſcarabées cantharides qui rongent les bleds. Or la cantharide proprement dite, ou mouche cantharide, ne ronge point les bleds; & le ſcarabée qui les ronge, n'a point le nom de cantharide, du moins dans les langues vulgaires. On trouve chez M. Valmont de Bomare, articles *Bled* & *Seigle*, des détails très-curieux ſur les maladies des bleds, & ſur les moyens d'y remédier.

(9) Voyez la note précédente.

(10) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 8, chap. 6.

(11) Théophraſte, *ibid.*

(12) C'eſt un faux *panis* dont il ne paroît pas qu'on ait ici aucune connoiſſance. Peut-être étoit-ce un *panis* niellé, &, par cette raiſon, funeſte aux beſtiaux qui s'en nourriſſoient.

(13) L'ivraie, en Hébreu, *ketſach*; en Grec, *aira*, *zizanion*; en Italien, *imbriaga*, *loglio*; en Allemand, *lulchdort*, *twalch*, *treſpe*; en Eſpagnol, *yoio*; en vieux François, *gaſſe*, *leville*; en Slawon, *kak-ol*, comme qui diroit *toute mauvaiſe*, ou, dans un autre ſens, *mauvaiſe herbe*.

(14) Pluſieurs ont cru que le *tribulus* étoit la ſorte de chardon ſurnommé *chauſſetrape*; fondés ſur ce que Végece, liv. 3, nous apprend que le piege de guerre nommé *chauſſetrape*, en Latin *murex*, étoit auſſi nommé *tribulus*; & cela à cauſe de ſa reſſemblance avec l'herbe ou plante du même nom, & qui autrement ſe nomme auſſi *chardon étoilé*; en conſéquence ils en font le *barkan* des Hébreux, l'*abroio* des Eſpagnols, le *veiernuſz* des Allemands, &c. M. Jault, dans une note manuſcrite, rejette cette interprétation. Voici ſes paroles: » Nous » ne ſavons pas au juſte ce que c'eſt » que le *tribulus*, quoiqu'il en ſoit » ſouvent parlé dans les Auteurs » Grecs & Latins, & dans l'Ecriture » Sainte. Ce qu'en diſent Théophraſ- » te, Dioſcoride & Pline, eſt ſi obſ-

ferme l'humidité au dedans de la terre. Il se forme pareillement de petits vers (8) dans le grain lorsque l'épi est échauffé par la chaleur qui succede à la pluie. Il y a aussi de petits escarbots nommés cantharides (9), qui rongent les bleds. Tous ces insectes périssent après avoir consumé les grains. L'huile, la poix, la graisse, sont nuisibles aux semences ; il faut avoir soin de ne point employer celles qui auroient touché ces drogues. La pluie (10) n'est bonne aux froments & aux orges que quand ils sont en herbe : elle leur nuit quand ils sont en fleur; mais elle ne fait point de tort aux légumes, excepté aux pois chiches. Elle gâte (11) le froment qui commence à mûrir, mais c'est principalement à l'orge qu'elle se montre nuisible. Il croît dans les champs une certaine herbe blanche (12) qui ressemble au panis, & qui est mortelle au bétail. Pour ce qui est de l'ivraie (13), des tribules (14), des chardons (15), & des glouterons (16), je les regarde, ainsi que les ronces, comme

» cut & si confus, qu'il est presque » impossible de concilier ces Auteurs. » Il paroît seulement que le *tribulus* » est une sorte de ronce ou d'épine. Il » y a un *tribulus* terrestre, & un *tribulus* aquatique. Bellon, *Obs. sing.* » liv. 1, chap. 18, dit que ceux qui » prennent le *tribulus* pour un chardon, se trompent, & qu'il n'y a » point de *tribulus* en France, au » moins du terrestre. Celsius, *Hierobot.* tome 2, p. 137, croit que le » *tribulus* des Anciens approche de » ce genre de plantes qui ont été nommées depuis peu *fagonia* ».

(15) Le chardon, en Hébreu, *dardar*; en Grec, *scolimos*; en Italien & en Espagnol, *cardo*; en Allemand, *distel*; en Anglois, *thistle*; en Slawon, *oset*; comme qui diroit *la plante aux ânes*, un âne, en cette langue, se disant *osiel*.

(16) Le *glouteron*, *gletteron*, ou *grapelle*, ou *bardane*, en Grec, *xanthion* (parcequ'il rougit les cheveux); & *khoiradolethron* (parcequ'on l'emploie pour guérir les écrouelles); en Allemand, *spitzkletten*, *vettlerleusz*; en Flamand, *kleyne klissen*; en Italien, *lappola*; en Espagnol, *lappa menor*, *amor de ortelano*; en Slawon, *lopion*, *psia-pacha*. Cette derniere dénomination signifie *aisselle de chien*. Au reste, je ne garantis pas l'extrême justesse de cette nomenclature polyglotte dans tous ses points, plusieurs Vocabulaires confondant la grande *lappa* avec la petite. La grande est la *bardana* des Espagnols, le *prosôpion* des Grecs, ou *personaca* des Latins; le *pestilentzkraut* des Allemands, le *pestilentiewortel* des Flamands. Voyez nos notes 66 & 67 sur le sixieme livre de Pline, tome 2, p. 785.

gum morbos potiùs, quàm inter ipſius terræ peſtes, numeraverim. Cœleſte frugum vinearumque malum, nullo minùs noxium eſt rubigo. Frequentiſſima hæc in roſcido tractu, convallibuſque, ac perflatum non habentibus : è diverſo carent eâ ventoſa & excelſa. Inter vitia ſegetum & luxuria eſt, cùm oneratæ fertilitate procumbunt. Commune autem omnium ſatorum vitium urica, etiam ciceris, cùm ſalſilaginem ejus abluendo imber dulcius id facit.

Eſt herba, quæ cicer enecat & ervum, circumligando ſe : vocatur orobanche. Triticum ſimili modo æra : hordeum feſtuca, quæ vocatur ægilops : lentem herba ſecuriclata, quam Græci à ſimilitudine pelecinon vocant. Et hæ quidem complexu necant. Circa Philippos ateramnon no-

(17) Ce qui fait dire à Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 150:

Mox & frumentis labor additus : ut mala culmos
Eſſet rubigo, ſegniſque horreret in arvis
Carduus : intereunt ſegetes, ſubit aſpera ſylva,
Lappæque, tribulique : interque nitentia culta
Infelix lolium & ſteriles dominantur avenæ.

(18) Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 8, chap. 10.

(19) Théophraſte, *ibid.*

(20) C'eſt à cette maladie que Virgile fait alluſion, *ibid.* v. 111, lorſqu'il dit qu'il faut en pareil cas faire paître le bled en herbe au bétail, pour le ſevrer de cette ſurabondance :

Quid, qui, ne gravidis procumbat culmen ariſtis,
Luxuriem ſegetum tenera depaſcit in herba,
Cùm primùm ſulcos æquant ſata?

Car c'eſt, je penſe, le ſens de *depaſcit;* & l'on n'en doutera point ſi l'on compare ce paſſage de Virgile avec ce que Pline va dire un peu plus loin : *Luxuria ſegetum caſtigatur dente pecoris, &c.*

(21) Voyez ce qui a été dit vers la fin du chap. 12.

(22) *Orobankhê*, en Grec, ſignifie *qui étouffe l'orobe.* Le Pere Hardouin décide que l'*orobankhê* dont Pline parle ici n'eſt point l'*orobankhê* de Dioſcoride, mais l'*aphakê* de ce même Auteur, décrite par Dodonée, p. 535 : il ſoupçonne, en outre, que cette *aphakê* ou *orobankhê* particuliere eſt la même herbe dont parle Feſtus, ſous le nom de *ſcandulaca*, & dont il dit : *Scandulaca, genus herbæ frugibus inimica, quod eas velut edera implicando necat.*

(23) La coquiole reſſemble un peu à l'avoine, & en prend quelquefois le nom chez les Auteurs. Voyez Dodonée, p. 530. Voyez auſſi, ſur l'étouffement de l'orge par l'*ægilops* ou coquiole, Théophraſte, *Hiſt. Plant.* l. 8,

autant de maladies des bleds, ou plutôt comme les fléaux (17) de la terre même. La nielle, qui provient de l'intempérie de l'air, est une des plus fâcheuses maladies qui puissent attaquer les bleds & les vignes. Elle est très fréquente (18) dans les lieux où il tombe de la rosée, dans les vallées, & dans les endroits à couvert du vent. Au contraire (19), les lieux élevés & exposés au vent ne sont point sujets à la nielle. Une autre maladie des bleds, c'est quand ils sont trop drus & trop (20) abondants, & que leur propre poids les fait pencher vers la terre. Mais un mal commun à tous les bleds, ce sont les chenilles : elles attaquent même les pois chiches (21) lorsqu'ils ont été lavés par des pluies qui ont adouci leur salure.

Il y a une certaine herbe appellée par les Grecs *orobankhê* (22), qui étouffe les pois chiches & l'orobe, en se tortillant autour d'eux. L'ivraie étouffe de la même sorte le froment. L'orge est étouffé par la coquiole (23) ; & la lentille l'est par la grave ou feve de loup, que les Latins appellent *securiclata* (24), & les Grecs *pelekinos*, parceque sa gousse ressemble à une *pelekys*, c'est-à-dire à la hache grecque. Aux environs de la ville de Philippes (25), il y a une herbe

chap. 8 ; l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 2, chap. 41 ; & Galien, *de alim. fac.* liv. 1, chap. 37.

(24) Je lis *securiclata* avec tous les manuscrits. C'est un mot formé de *securis*, une hache, & de *calare*, appeller. Il faudroit, dans la regle, *securicalata* ; mais on voit que ce mot s'est formé à la maniere hellénique ; car les Grecs disoient de même *klêtos*, appellé. Ce *clata* des Latins est donc leur *calata*, rapproché du *klêtos* des Grecs. C'est ce que n'a point compris le Pere Hardouin, qui lit ici *securidaca*, contre l'autorité formelle des manuscrits.

(25) » Philippes (écrit M. Desplaces, p. 313.) étoit la Métropole » de la seconde Macédoine, dans » l'Exarchat de ce nom, dont il n'e» xiste plus que les ruines. Tous les » Commentateurs de Pline & tous » les Botanistes conviennent qu'on » n'a jamais connu ces deux herbes » qui font mourir les feves, & qu'il y a » quelque erreur dans le texte. Théo» phraste se sert des deux termes » Grecs, *atcramnon* & *teramnon*, dans » un sens fort différent. Il croît, dit» il, aux environ de Philippes, des » feves difficiles à cuire, à cause des » vents froids qui y regnent, & qui » les endurcissent. Les Latins appel» lent ces sortes de feves *incoctiles* ; » terme qui répond au mot Grec *ate» ramnos*, l'opposé de *teramnos*, qui

minant in pingui solo herbam, quâ faba necatur: teramnon, quâ in macro, cùm udam quidam ventus afflavit. Æræ granum minimum est in cortice aculeato. Cùm est in pane, celerrimè vertigines facit: aiuntque in Asia & Græcia balneatores, cùm velint turbam pellere, carbonibus id semen injicere. Nascitur & phalangion in ervo, bestiola aranei generis, si hyems aquosa sit. Limaces nascuntur in vicia: & aliquando è terra cochleæ minutæ, mirum in modum erodentes eam. Et morbi quidem ferè hi sunt.

Remedia eorum, quæcumque pertinent ad herbas, in sarculo, &, cum semen jactatur, cinere. Quæ verò in semine & circa radicem consistunt, præcedente curâ caventur. Vino ante semina perfusa minùs ægrotare existimant. Virgilius nitro & amurcâ perfundi jubet fabam: sic etiam

» signifie facile à cuire. Plutarque rapporte le même fait, & se sert des mêmes expressions : il est probable que Pline avoit aussi dessein de le rapporter ici, au lieu de l'absurdité qui s'y trouve ».

(26) Cela signifie *sans cuisson*, ou *difficile à cuire*; & cette herbe se nommoir ainsi, à cause de la feve du même nom. Au reste, il paroît, quoi qu'en dise le Pere Hardouin, qu'il y a eu ici une transposition de noms, par la faute du copiste; je veux dire qu'il faut lire en premier lieu TERAMNON (*coctilem*), & un peu plus loin ATERAMNON (*incoctilem*). Cette conjecture s'appuie non seulement sur le sentiment de Dalechamp, de Saumaise & de Ruellius, mais encore sur deux passages formels de Théophraste & de Plutarque. On lit chez Théophraste, liv. 4, *de Causis*, chap. 14, p. 316: *Testatur & illud quod apud Philippos evenit fabis: ventus enim eo loco vehementer frigidus est: ideoque fabæ nonnullæ ἀτέραμνοι (incoctiles) efficiuntur.* Passons à Plutarque, livre 7, *Sympos. Quæst.* 4, p. 701: *Cùm ventus quidam ventilantibus supervenit, frigore suo fruges præduras & ἀτεράμονας (incoctiles) facit; quod Philippis Macedoniæ oppido aiunt evenisse*

(27) C'est un des noms Grecs de l'ivraie. Voyez la note 13.

(28) *Panibus admixtum, obducit tenebras vescentium oculis.* L'Auteur des *Géoponiques*, liv. 2, chap. 41, p. 75.

(29) Théophraste, *Hist. Plant.* l. 8, chap. 10; Elien, *Hist. Anim.* liv. 9, chap. 39.

(30) J'emprunte ici une note critique de M. Desplaces, p. 314: » Les cendres mêlées avec les semences ne sauroient détruire les mauvaises herbes. Ce remede pourroit détruire quelque autre maladie, par exemple, la carie du froment. Pline a pu qui

qui fait mourir les feves. Elle prend le nom d'*a-teramnon* (26) lorsqu'elle vient dans un terroir gras ; & celui de *teramnon* lorsqu'elle se trouve dans un terroir maigre, & qu'étant mouillée elle vient à être frappée d'un mauvais vent. Le grain de l'*æra* (27) ou ivraie est très petit ; & son enveloppe est piquante. Le pain où il y a de ce grain cause des vertiges (28), très peu de tems après qu'on en a mangé. On dit même qu'en Asie & en Grece, quand les baigneurs veulent obliger le monde à se retirer, ils ne font que jetter des grains d'ivraie sur des charbons ardents. Lorsque l'hiver est pluvieux, il s'engendre dans l'orobe, ou ers, une sorte de petite araignée appellée phalangion (29). On trouve aussi des limaces dans la vesce ; & quelquefois il sort de terre une infinité de petits limaçons qui rongent ce légume. Voilà à peu près les maladies des bleds : passons aux remedes.

Tant que les bleds sont en herbe, tout le traitement consiste à les sarcler ; & quand on les seme, il consiste uniquement à employer de la (30) cendre. Pour ce qui est des maladies qui attaquent le grain & la racine, on les prévient par certains moyens qu'il faut mettre en usage avant que de semer. Si l'on trempe dans le vin (31) les semences, on croit que, moyennant cette préparation, elles se conserveront plus saines. Virgile (32) recommande de tremper les feves dans une liqueur composée de nitre & de lie

» le trouver dans quelques Auteurs » Grecs, & l'appliquer, par erreur, » à la destruction des mauvaises her- » bes : l'expérience prouve, au con- » traire, que les cendres sont une » sorte d'engrais qui les fait pous- » ser ».

(31) C'est un moyen indiqué par Apulée, dans les *Géoponiques*, l. 2, chap. 16, p. 54.

(32) Virgile prescrit cela au premier livre des *Georgiques*, v. 93 :

Semina vidi equidem multos medicare serentes,
Et nitro primùm, & nigrâ perfundere amurcâ,
Grandior ut fœtus siliquis fallacibus esset.

Consultons aussi Columelle, liv. 2, chap. 10 : *Priscis rusticis, nec minùs Virgilio, priùs amurcâ vel nitro macerari fabam, & ita seri placuit. Nos quoque sic medicatam comperimus, cùm ad maturitatem perducta sit, minùs à curculione infestari.* Et Palladius, *in Novemb.* liv. 12, tit. 1, p. 161 : *Græci asserunt fabæ semina ... nitratâ aquâ respersa, cocturam non habere difficilem.*

grandescere promittit. Quidam verò, si triduo ante satum urinâ & aquâ maceretur, præcipuè adolescere putant. Ter quidem sarritam modium fractæ è modio solidæ reddere. Reliqua semina cupressi foliis tusis si misceantur, non esse vermiculis obnoxia : nec si interlunio serantur. Multi ad milii remedia, rubetam noctu arvo circumferri jubent, priùs quàm sarriatur, defodique in medio inclusam vase fictili : ita nec passerem, nec vermes nocere : sed eruendam priùs quàm metatur, alioqui amarum fieri. Quin & armo talpæ contacta semina uberiora esse. Democritus succo herbæ, quæ appellatur aizoon, in tegulis nascens tabulisve, Latinè verò sedum, aut digitellum, medicata seri jubet omnia semina. Vulgò verò, si dulcedo noceat, & vermes radicibus inhæreant, remedium est, amurcâ purâ, ac sine sale, spargere, deinde sarrire; si in articulum

(33) » Ceci (écrit M. Desplaces, » p. 14) sembleroit contraire à ce que » notre Auteur a dit ci dessus, que » toutes les matieres *graisseuses* sont » nuisibles aux semences, s'il ne » prescrivoit ici d'y ajouter du nitre : » il est aisé d'ailleurs d'appercevoir, à » la maniere dont il rapporte ce sen- » timent de Virgile, qu'il en fait peu » de cas ».

(34) L'Auteur des *Géoponiques*, liv. 2, chap. 16, p. 15.

(35) Columelle, liv. 2, chap. 12 : *Adeoque fabam sarriendam censeo, ut existimem debere ter sarriri. Nam sic cultam comperimus non solùm multiplicare fructum, sed exiguam portionem in valvulis habere : fresaque ejus & expurgatæ modium penè tam plenum esse, quàm integræ, cùm vix minuatur mensura detractis putaminibus.*

(36) Confirmé par l'Auteur des *Géoponiques*, *ibid.* p. 53; & par Columelle, liv. 2, chap. 9.

(37) On trouve le même préjugé dans l'Auteur des *Géoponiques*. Il l'étend à l'époque de la lune dans son premier quartier.

(38) On lit cette même rêverie chez l'Auteur des *Géoponiques*; & Pline n'est du moins pas le seul qui l'ait recueillie : c'est tout ce que l'on peut dire pour sa défense. Au reste, je lis au texte *ad milii remedia*, comme corrigent le Pere Hardouin & d'autres Critiques. La leçon *ad milia* portée par les manuscrits, est manifestement tronquée & corrompue. On entrevoit qu'elle a été occasionnée par la précipitation du copiste.

(39) Recette confirmée de nouveau par Pline, liv. 19, chap. 10. On la

d'huile (33), assurant que par ce moyen elles deviendront plus grosses. Quelques-uns (34) pensent qu'en les faisant macérer dans de l'urine & de l'eau pendant trois jours avant que de les semer, elles croissent extrêmement. On dit qu'un boisseau de feves entieres, qui auront été sarclées trois fois, rend (35) la même quantité de feves mondées & concassées; & que si on mêle les autres graines avec des feuilles de cyprès pilées, elles ne sont point sujettes (36) aux vers, ni pareillement si on les seme lorsque la lune est en conjonction (37) avec le soleil. Pour conserver le millet, plusieurs veulent qu'avant de le sarcler, on fasse de nuit la ronde, avec (38) une grenouille de buisson, tout à l'entour du champ où ce bled aura été semé; & qu'ensuite on enterre la grenouille au milieu du champ, après l'avoir enfermée dans un pot de terre. Ils disent qu'avec ces précautions, ni les oiseaux ni les vers ne feront de mal au millet; mais qu'il faut déterrer cette même grenouille avant que de moissonner, parcequ'autrement le bled seroit amer. On prétend que si on touche les semences avec l'épaule d'une taupe, elles donneront une plus abondante récolte. Démocrite recommande (39) de tremper dans du suc de joubarbe, plante qui croît sur les maisons, toutes les graines que l'on voudra semer. Lorsque la douceur du terroir engendre des vers qui s'attachent aux racines des bleds, le remede dont on se sert communément en ce cas-là, consiste à arroser (40) les bleds avec de la lie d'huile, sans y mêler de sel, & à les sarcler ensuite : & si (41) le bled commence à se nouer, on le

trouve aussi chez l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 12, chap. 7, p. 329; & liv. 2, chap. 16, p. 53 : mais principalement chez Columelle, qui écrit, liv. 11, chap. 3, p. 904 : *Veteres quidam auctores, ut Democritus, præcipiunt semina omnia succo herbæ, quæ sedum appellatur, medicare, eodemque remedio adversus bestiolas uti, quod verum esse nos experientia docuit.* Ce même Auteur écrit encore au l. 2, chap. 9, p. 53 : *Quædam etiam subterraneæ pestes adultas radicibus subsectis enecant. Id ne fiat remedio est a ut mixtus succus herbæ, quam rustici sedum appellant : nam hoc medicamine unâ nocte semina macerata jaciuntur.*

(40) Columelle, *ibid.* p. 54.

(41) Columelle, liv. 2, chap. 12 : *Transacto æquinoxio verno statim peragi*

ſeges ire cœperit, runcare, ne herbæ vincant. Peſtem à milio atque panico, ſturnorum paſſerumve agmina, ſcio abigi herbâ, cujus nomen ignotum eſt, in quatuor angulis ſegetis defoſsâ : mirum dictu, ut omnino nulla avis intret. Mures abiguntur cinere muſtelæ vel felis diluto, & ſemine ſparſo, vel decoctarum aquâ. Sed redolet virus animalium eorum etiam in pane. Ob id felle bubulo ſemina attingi utilius putant. Rubigo quidem, maxima ſegetum peſtis, lauri ramis in arvo defixis, tranſit in ea folia ex arvis. Luxuria ſegetum caſtigatur dente pecoris in herba duntaxat : & depaſtæ quidem, vel ſæpiùs, nullam in ſpica injuriam ſentiunt. Retonſarum etiam ſemel omnino certum eſt granum longius fieri, ſed inane caſſumque, ac ſatum non naſci. Babylone tamen bis ſecant, tertio depaſcunt : alioqui folia tantùm fierent. Sic quoque cum quinquageſimo fœnore meſſes reddit exilitas ſoli : verùm diligentioribus cum centeſimo. Neque eſt cura difficilis : quàm diutiſſimè aquari gaudet, ut præpinguis & denſa ubertas diluatur. Limum autem non invehunt Euphrates Tigriſque,

---

oportet intra dies viginti, antè quàm ſeges in articulum eat : quoniam ſeriùs ſarrita corrumpitur inſequentibus æſtivis ſiccitatibus, & caloribus.

(42) C'eſt la recette indiquée par *Apulée*, *ibid.* liv. 13, chap. 5. L'Auteur des *Géoponiques*, l. 10, chapitre dernier, l'étend à l'entretien des arbres mêmes, prétendant que l'enduit de fiel de bœuf les garantit des vers.

(43) C'étoit l'opinion, ou, ſi l'on veut, le préjugé des Anciens. On lit chez Apulée, dans les *Géoponiques*, liv. 5, chap. 31 : *Si lauri ramos in arvum projeceris, tranſit in ipſos rubiginis noxa.*

(44) C'eſt le précepte de Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 8, chap. 7. Nous l'avons vu adopté, tant par Virgile, dont les vers ont été rapportés note 32, que par Columelle & Palladius, cités *ibid.*

(45) Théophraſte, *ibid.*

(46) Théophraſte, *ibid.*

(47) Théophraſte, *ibid.*

(48) Théophraſte, *ibid.*

(49) Théophraſte, *ibid.*

farcle pareillement, de peur que les mauvaises herbes ne l'étouffent. Pour moi, je sais qu'un moyen d'empêcher les étourneaux & les moineaux de ravager le millet & le panis, c'est d'enterrer dans les quatre coins du champ une certaine herbe (dont le nom est inconnu), & que même aucun oiseau n'osera y entrer. Les rats ne toucheront point aux bleds si l'on arrose les semences avec de l'eau où l'on aura délayé de la cendre de belette ou de chat, ou bien avec de l'eau dans laquelle on aura fait cuire ces bêtes; mais le pain qui sera fait de ce bled aura une odeur de chat ou de belette : ainsi on croit qu'il vaut mieux tremper dans du fiel de bœuf (42) le grain qu'on veut semer. Pour que les bleds soient exempts de la nielle, qui est leur véritable peste, il faut (43) planter des branches de laurier dans les champs; & toute la nielle se jettera sur les feuilles de laurier. Lorsque les bleds sont trop drus, on y met (44) le bétail, mais seulement quand ils sont en herbe; & quoiqu'on l'y mette plusieurs fois, cela ne leur fait que du bien, & l'épi n'en est que plus beau. Au contraire un bled qui (45) aura été tondu, ne fût-ce qu'une seule fois, donne un grain plus long, mais vuide, & qui, si on le seme, ne germe point; c'est un fait constaté. Cependant dans la (46) Babylonie on tond les bleds jusqu'à trois fois, & la troisieme, on y met le bétail; autrement, il n'y auroit (47) que des feuilles : or, de cette façon, ils rendent (48) cinquante pour un dans les terres maigres & mal cultivées; & dans les terres d'élite & bien cultivées, ils rendent (49) cent pour un : culture, au reste, qui consiste à (50) abreuver long-tems le terroir, qui, étant naturellement très compacte, très gras & très fertile, a besoin d'être bien détrempé. Quoique l'Euphrate & le Tigre, qui arrosent la Mésopotamie, n'y apportent point (51) de limon, comme le Nil fait en Egypte, &

(50) *Cultura omnis in eo est ut quàm diutissimè aqua permaneat : cùm enim ea terra crassa spissaque sit, raram atque solutam reddere opus est.* Théophraste, *ibid.* Ce passage de Théophraste justifie pleinement la leçon *aquari gaudet* qu'offre l'édition de Parme, & qu'a suivie le Pere Hardouin. D'autres Éditeurs ont lu *aquâ rigandi*, *&c.*

(51) Théophraste, *ibid.*

ſicut in Ægypto Nilus. Nec terra ipſa herbas gignit. Ubertatis tamen tantæ ſunt, ut ſequente anno ſponte reſtibilis fiat ſeges, impreſſis veſtigio ſeminibus: quæ tanta ſoli differentia admonet terræ genera in fruges deſcribere.

Igitur Catonis hæc ſententia eſt : In agro craſſo & læto frumentum ſeri : ſi verò nebuloſus ſit idem, raphanum, milium, panicum. In frigido & aquoſo priùs ſerendum, poſtea in calido. In ſolo autem rubricoſo, vel pullo, vel arenoſo, ſi non ſit aquoſum, lupinum. In creta & rubrica, & aquoſiore agro, adoreum. In ſicco & non herboſo, nec umbroſo, triticum. In ſolo valido fabam. Viciam verò quam minimè in aquoſo herbidoque. Siliginem & triticum in loco aperto editoque, qui ſole quàm diutiſſimè torreatur. Lentem in frutetoſo & rubricoſo, qui non ſit herbidus. Hordeum in novali, & in arvo quod reſtibile poſſit fieri : trimeſtre, ubi ſementem maturam facere non poſſis, & cujus craſſitudo ſit reſtibilis. Subtilis & illa ſententia : Serenda ea in tenuiore terra, quæ non multo indigent

(52) Théophraſte, *ibid.*

(53) Théophraſte, *ibid.*

(54) Caton, chap. 6, p. 12.

(55) Caton, *ibid.*

(56) Caton, chap. 34, p. 30. C'eſt d'après Caton que le Pere Hardouin fait voir, ſans réplique, qu'il faut ici un point avant *in frigido, &c.* ces paroles n'ayant aucun rapport au millet, au raifort & au panis dont Pline vient de parler.

(57) Caton, chap. 34, p. 31.

(58) Caton, *ibid.*

(59) Caton, *ibid.*

(60) Ceci & tout le reſte de la ſection eſt emprunté de Caton, ch. 35, p. 31.

(61) C'eſt celle de Varron, *de re ruſt.* liv. 1, chap. 9. C'eſt auſſi celle de l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 2, chap. 10, p. 49.

(62) Varron, *ibid.* liv. 1, chap. 23 : *Neque in pingui terra omnia feruntur rectè, neque in macra nihil. Rectiùs enim in tenuiore terra ea quæ non multo indigent ſucco, ut cytiſum & legumina, præter cicer : hoc enim quoque legumen & cætera quæ velluntur, legumina dicta.*

que la terre n'y produise aucune (52) herbe inutile, elle est toutefois si féconde que le grain qui tombe tandis qu'on moissonne, & qui est enfoncé dans la terre par les (53) pieds des moissonneurs, porte l'année suivante, sans qu'il soit besoin de labourer. Cette prodigieuse différence d'un sol à un autre nous invite à spécifier ici quel grain convient particuliérement à telle ou telle autre terre.

Ainsi, selon le sentiment de Caton (54), les grosses terres, les prairies fécondes, sont propres pour le grain; mais si elles (55) sont sujettes aux brouillards, c'est au raifort, au millet & au panis qu'elles conviennent le mieux. Les lieux froids (56) & aquatiques doivent être ensemencés les premiers, & les lieux chauds les derniers. Le lupin (57) s'accommode très bien d'une terre rouge, noire ou sablonneuse, pourvu qu'elle ne soit pas sujette à être visitée par l'eau. Le *far* veut (58) une terre crétacée, ou une terre rouge, & des lieux assez aquatiques. Le *triticum*, ou froment proprement dit, veut (59) un terroir sec, exposé au soleil, & qui ne produise pas des herbes inutiles. La feve demande (60) une terre forte. On ne doit point mettre de vesce dans un terroir aquatique & plein d'herbes. Le *siligo* est de la même complexion que le *triticum*, c'est-à-dire qu'il demande, comme lui, un terroir découvert, élevé, & bien exposé au soleil. Les lentilles se trouvent bien dans une terre rouge, & garnie d'arbrisseaux, mais qui ne soit pas couverte d'herbes. L'orge aime les terres reposées, & celles qui peuvent porter deux ans de suite; mais il faut mettre l'orge de trois mois dans des endroits où les autres bleds ne peuvent mûrir, & qui sont assez gras pour porter deux ans de suite. Selon une autre opinion (61) non moins solide, il faut semer dans des terres légeres les graines qui n'ont pas besoin de beaucoup de nourriture, telles que le cytise & les légumes, en exceptant (62)

In pingui rectiùs, quæ succi sunt majoris, olus, triticum, siligo, linum. D'après ce passage de Varron, je lis au texte de Pline, avec le Pere Hardouin: *& cicere excepto, legumina quæ, &c.* & je rejette la leçon *& cicer, exceptis leguminibus*, suivie par les autres Editeurs.

ſucco, ut cytiſus, &, cicere excepto, legumina quæ velluntur è terra, non ſubſecantur. Unde & legumina appellata, quia ita leguntur. In pingui autem, quæ cibi ſunt majoris, ut olus, triticum, linum. Sic ergo tenue ſolum hordeo dabitur; minùs enim alimenti radix poſcit: levior terra, denſiorque tritico. In loco humili far adoreum, potiùs quàm triticum, ſeretur: temperato, & triticum & hordeum. Colles robuſtius, ſed minus, reddunt triticum. Far & ſiligo, & cretoſum, & uliginoſum ſolum ſortiuntur.

De prodigiis frugum, & arandi diſciplina, & vomerum generibus.

CAPUT 18. Et frugibus oſtentum ſemel (quod equidem invenerim) accidit, P. Ælio, Cn. Cornelio Coſs. quo anno ſuperatus eſt Hannibal: in arboribus enim tum nata produntur frumenta.

Et quoniam de frugum terræque generibus abundè diximus, nunc de arandi ratione dicemus, ante omnia Ægypti facilitate commemoratâ. Nilus ibi coloni vice

(63) Pluſieurs légumes ſe coupent ſur la tige, & ne s'arrachent point de terre; tels que les aſperges, les artichauts, diverſes ſortes de ſalades, &c. Ainſi cette définition du mot *legumen*, donnée par Varron & adoptée par Pline, n'eſt pas auſſi exacte qu'elle le paroît d'abord. Dans les premieres notes du chap. 12, j'ai tenté de donner une autre explication de ce même mot. Les Critiques opteront.

(64) Varron, liv. 1, chap. 23.

(65) Je lis au texte *levior* avec les Editeurs. Les manuſcrits portent *lenior*. Mais c'eſt, je penſe par la faute des copiſtes, quoi qu'en puiſſe dire le Pere Hardouin; car les paſſages qu'il produit de Théophraſte & de Plutarque ſont évidemment en faveur de la leçon qu'il réprouve.

(66) Et par conſéquent *humides*: c'eſt cette derniere expreſſion qu'emploie ici Varron, liv. 1, chap. 9; & Columelle, liv. 2, chap. 6, p. 49.

(67) Columelle dit préciſement la de

de ceux-ci les pois chiches. Comme on arrache de terre les légumes, & qu'on ne les coupe pas, c'est par allusion à cette maniere de les cueillir qu'on les a nommés (63) légumes, du mot Latin *legere*. Il faut (64) mettre dans des terroirs gras les semences qui demandent plus de nourriture, comme les herbes potageres, le froment ordinaire, & le lin. Ainsi on mettra l'orge dans une terre légere (65), parcequ'il lui faut peu d'aliment, & le froment, par la raison opposée, dans une terre plus forte & meilleure. On mettra l'*adoreum* dans des lieux bas (66) de préférence au *triticum*; celui-ci & l'orge seront mis dans des lieux tempérés. Les (67) côteaux produisent un *triticum* plus ferme & plus vigoureux, mais en moindre quantité. Le *far* & le *siligo* viennent très bien dans les lieux crétacés & dans les terres humides (68).

Bleds prodigieux venus sur des arbres; usages divers que suivent différents peuples pour ensemencer la terre; diversité des charrues chez ces mêmes peuples.

SOUS le Consulat (1) de Publius Ælius & de Cneus Cornelius, l'année même où Annibal fut vaincu, il arriva, en fait d'agriculture, un prodige bien étonnant, & dont je n'ai pas trouvé d'autre exemple; c'est qu'il y eut des arbres qui, dit-on, porterent du bled.

Après avoir traité au long des différentes sortes de bleds & de terroirs, nous allons expliquer la façon de labourer, en commençant par celle que les Egyptiens mettent en pratique, & qui exige de leur part si peu de fatigue. En Egypte, c'est le Nil qui fait l'office de laboureur. Il commence à se déborder au solstice d'été ou la nou-

même chose, liv. 2, chap. 9, p. 52.

(68) *Densa cretosaque & uliginosa humus siliginem & far adoreum non incommodè alit.* Columelle, *ibid.*

(1) L'an de Rome 553, dans l'époque de la seconde guerre Punique terminée. Ce fut Scipion, le premier du surnom d'Africain, qui mit fin à cette guerre par la défaite d'Annibal. Voyez Tite Live, livre 30, p. 367.

fungens, evagari incipit, ut diximus, solstitio, & novâ lunâ : ac primò lentè, deinde vehementiùs, quamdiu in Leone Sol est. Mox pigrescit in Virginem transgresso, atque in Libra residet. Si duodecim cubita non excessit, fames certa est. Nec minùs, si sedecim exsuperavit. Tanto enim tardiùs decedit, quanto abundantiùs crevit, & sementem arcet. Vulgò credebatur, ab ejus decessu serere solitos, mox sues impellere vestigiis semina deprimentes in madido solo : & credo antiquitus factitatum. Nunc quoque non multo graviora opera : sed tamen inarari certum est abjecta priùs semina in limo digressi amnis, hoc est, Novembri mense incipiente : postea pauci runcant, quod botanismon vocant. Reliqua pars non nisi cum falce arva visit paulo ante Calendas Aprilis. Peragitur autem messis Maio, stipulâ nunquam cubitali : quippe sabulum subest : granumque limo tantùm continetur. Excellentius Thebaidis regioni frumentum, quoniam palustris Ægyptus. Similis ratio, sed felicitas major Babyloniæ Seleuciæ, Euphrate atque Tigri restagnantibus, quoniam rigandi mo-

(2) Au liv. 5, chap. 9.

(3) Voyez ce qui a déja été dit au liv. 5, chap. 9. L'Empereur Arcadius défendit, sous peine du bûcher, de détourner, par aucune saignée, l'eau du Nil, l'an de l'ere chrétienne 409. Voy. le *Code Théodosien*, liv. 9, tit. 32.

(4) Confirmé par Hérodote, liv. 2, p. 95, n°. 14 ; Diodore de Sicile, *Bibl.* liv. 1, p. 52, dit simplement qu'ils y envoyoient leurs bestiaux.

(5) Les manuscrits portent *graviora opera*. J'adopte, avec le Pere Hardouin, cette leçon, sans toutefois désapprouver celle de Dalechamp, qui lit *graviore*, au lieu de *graviora*.

(6) Cette expression aujourd'hui s'emploie dans le sens noble de *cueillir des simples pour l'usage de la botanique*. Autrefois *botaniser*, comme Pline le témoigne en cet endroit & ailleurs, signifioit *enlever les mauvaises herbes d'un champ*, ou *sarcler*.

(7) Autrement dite le *Delta* Pline, adoptant le style scientifique, l'appelle simplement l'Egypte, parcequ'en effet c'étoit l'Egypte proprement dite, comme je l'articule dans ma traduction.

velle lune suivante, comme nous avons dit ailleurs (2). D'abord il augmente lentement, ensuite plus fortement, & cet accroissement continue tant que le Soleil est dans le signe du Lion : mais dès que cet astre est entré dans le signe de la Vierge, le fleuve commence à diminuer ; & il retourne à son premier état lorsque le Soleil est dans la Balance. Si la crue du Nil ne passe pas douze coudées (3), on est sûr qu'il y aura famine en Egypte ; comme aussi lorsque la crue passe seize coudées : car plus elle a été grosse, plus le fleuve met de tems à se retirer, & alors la lenteur de sa retraite occupe le tems destiné aux semailles. C'étoit une opinion assez généralement répandue, qu'aussi-tôt après la rentrée du Nil dans son lit, les Egyptiens semoient leurs bleds, sans se servir de la charrue, & que pour enfoncer le grain dans la terre encore mouillée, ils faisoient aussi-tôt passer des troupeaux de porcs (4) à travers le champ semé. Je veux bien croire qu'anciennement ils en usoient de la sorte ; mais aujourd'hui ils font autrement, sans toutefois se donner beaucoup plus (5) de peine. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'après avoir jetté leurs grains sur le limon que laisse le fleuve à sa retraite, ils labourent ensuite pour couvrir cette semence ; ce qui se fait au commencement de Novembre. Quelques-uns sarclent leurs bleds, ce qu'il nomment *botaniser* (6) : mais la plupart ne viennent les voir depuis les semailles, que pour y mettre la faucille, & cela dès la fin de Mars ; tellement que la moisson est finie au mois de Mai. La paille du bled dans la basse Egypte (7) n'a jamais plus d'une coudée de haut ; car le grain n'a pas d'autre nourriture que celle qu'il tire du limon, au dessous duquel immédiatement se trouve le sable. Le bled de la Thébaïde (8) est beaucoup meilleur, parceque c'est un pays sec, au lieu que l'Egypte proprement dite (ou basse Egypte) est un pays marécageux. Si le Nil se déborde en Egypte, l'Euphrate & le Tigre offrent le même phénomene dans la Babylonie & vers Séleucie, mais d'une façon plus heureuse pour les habitants ; car on y conduit l'eau

(8) Ou haute Egypte.

dus ibi manu temperatur. Syria quoque tenui sulco arat, cùm multifariàm in Italia octoni boves ad singulos vomeres anhelent. In omni quidem parte culturæ, sed in hac quidem maximè, valet oraculum illud, quid quæque regio patiatur.

Vomerum plura genera. Culter vocatur, prædensam, priùs quàm proscindatur, terram secans, futurisque sulcis vestigia præscribens incisuris, quas resupinus in arando mordeat vomer. Alterum genus est vulgare, rostrati vectis. Tertium in solo facili, nec toto porrectum dentali, sed exiguâ cuspide in rostro. Latior hæc quarto generi, & acutior in mucronem fastigata, eodemque gladio scindens solum, & acie laterum radices herbarum secans. Non pridem inventum in Rhætia Galliæ, ut duas adderent alii ro-

(9) Théophraste, *de Causis*, liv. 3, chap. 25, p. 290.

(10) A la file; du moins est-ce le sentiment du Pere Hardouin.

(11) C'est à ce proverbe que Virgile semble faire allusion dans ce vers des *Géorg.* liv. 1:

Et quid quæque ferat regio & quid quæque recuset.

Consultez, sur ce même précepte, de plus longs détails chez Columelle, dans sa Préface.

(12) Le Pere Hardouin dérive *vomer* de *vomere*, vomir; car, dit-il, VOMER, *id ferrum dicitur quod in aratro liras facit & utrinque* VOMIT, *unde vomer & vomis*, le soc d'une charrue. Calepin l'avoit précédé dans cette interprétation forcée; l'explication de celui-ci a cependant quelque chose de moins puérile. Voici ses paroles: VOMER & VOMIS *ita dicitur quod terram vomat, hoc est eruat.* Le tems est venu de faire main-basse sur toutes ces étymologies introduites par l'ignorance où l'on a trop long-tems été des langues étrangeres, dont la connoissance est souvent si nécessaire à l'interprétation des arts de premiere nécessité. Pline va reconnoître que le soc le plus simple, & par conséquent le plus ancien, ne consistoit qu'en une barre de fer, terminée en bec, *rostratus vectis.* Or *vectis* se dit en Belgique, *boom*; en Allemand, *baum*, *boum*, *poum*; en Anglo-Saxon, *beom*; en ancien Gothique & en Suédois moderne, *bom*; d'où *bomis* & *bomer*, & par le changement du *b* en *v* consonne, *vomis* & *vomer*. Voyez la note 14.

(13) Le Pere Hardouin rapporte à ceci l'article de la Loi Salique: *Si quis alienum cultellum furaverit, &c.* Chez Frontin (sur les limites des champs),

dans les terres, & on l'y dirige comme l'on veut. En Syrie (9) on laboure avec de petites charrues, qui ne font que de légers sillons; au lieu qu'en plusieurs endroits de l'Italie, on met à une charrue jusqu'à huit bœufs (10): encore ont-ils bien de la peine à rompre la terre. Dans toutes les parties de l'agriculture, mais principalement dans celle-ci, il importe de se rappeller le proverbe: *chaque* (11) *terroir a sa portée & son régime.*

Les socs de charrue, appellés par les Latins *vomera* (12), sont de plusieurs sortes. On appelle coutre (13), ce fer tranchant qui coupe & fend la terre avant que le soc la rompe & la renverse, & qui lui trace la route des sillons qu'il doit former. Il y a des socs qui ne consistent que dans une barre (14) de fer dont le haut a la figure d'un bec. Ceux dont on se sert pour les terres légeres, ne couvrent qu'en partie le bois qui les supporte, & qui est percé pour recevoir leur denture (15); & ils n'ont qu'une petite pointe faite aussi en forme de bec. Il y en a d'autres (c'est la quatrieme sorte) qui ont la pointe plus large, plus longue, & tranchante par les côtés; de sorte qu'en même tems qu'elle fend & retourne la terre, elle coupe les racines des herbes qu'elle rencontre. Dans la Rhétie Gauloise (16), on s'est

Cultellare agrum, c'est *agrum eminentiorem ad planitiem redigere.*

(14) J'ai fait voir, note 12, que dans les diverses langues dérivées du Celtique, *vectis* se dit *bom* ou *vom*; d'où *vom-er*, un soc de charrue. Je dis BOM *ou* VOM, car rien de plus fréquent que le changement du *b* en *v* consonne d'un idiôme à l'autre, & réciproquement de l'*v* consonne en *b*; comme *basque* pour *vasco*; *hwal* pour *balæna*, *&c.*

(15) Encore aujourd'hui, en Suédois, *tinnar* signifie *dentes rastri*; ce qui vient de *tinne* & *tann*, dent. Virgile fait mention de ce soc à plusieurs dents, *Géorg.* liv. 1, v. 172:

Binæ aures, duplici aptantur dentalia dorso.

On lit aussi chez Columelle, liv. 2, chap. 2: *Celsus reformidans impensam, quæ scilicet largior est amplioribus armentis, censet exiguis vomeribus & dentalibus terram subigere, quo minoris formæ bubus administrari id possit.*

(16) C'est-à-dire, comme je crois, vers *Avenche*, ville de Suisse; & non pas *aux environs de Vérone*, dans la Gaule Italique, comme se l'est figuré le Pere Hardouin, qui entend ici par *Gallia* la Gaule *Cisalpine* à l'égard des Romains. Le terme absolument barbare & Celtique dont Pline va faire

avisé, il n'y a pas long-tems, d'ajouter à la charrue deux petites roues, d'où ces sortes de charrues prennent le nom de *plaumorati* (17). La pointe du soc est plate & de la figure d'une pelle. Les gens du pays ne sement que dans des terres bien labourées, & que, pour l'ordinaire, on a laissé reposer; & comme les socs de leurs charrues sont larges, ils retournent mieux les mottes de terre. Aussitôt qu'on a labouré, on jette le grain; ensuite on brise les mottes en faisant passer la herse (18) par-dessus. Les champs qui ont été cultivés de la sorte n'ont pas besoin d'être sarclés : mais on ne laboure de cette maniere qu'avec deux ou trois paires de bœufs attelés à la file (19), couple par couple. Une seule paire peut labourer chaque année quarante *jugerum*, si la terre est aisée à labourer; & trente, si elle est difficile.

Du tems propre au labour; de la maniere dont il faut atteler les bœufs.

En fait de labourage, on ne peut suivre trop exactement les sages maximes de Caton. La premiere (1) est de bien cultiver une terre; la seconde de la bien labourer; la troisieme de la bien engraisser. Ne faites point vos sillons inégaux (2). Labourez dans le tems convenable. Dans les pays chauds, on doit commencer dès le solstice d'hiver; & dans les lieux froids, dès l'équinoxe (3) du printems. On doit labourer de meilleure heure dans les lieux secs, que dans les lieux

(2) Le Pere Hardouin entend par *sulcus varius* la même chose que Columelle entend par *terra varia cariosaque*, liv. 2, chap. 4. Je crois que ce Critique se trompe. Au reste, Pline a pris son texte dans Caton, chez qui on lit, *ibid. Agrum frumentarium cùm aras, benè & tempestivè ares. Sulco vario ne ares.*

(3) Ainsi que l'insinue Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 43 :

Vere novo, gelidus canis cùm montibus humor
Liquitur, & zephyro putris se gleba resolvit;
Depresso incipiat jam tum mihi taurus aratro
Ingemere, & sulco attritus splendescere vomer.

Voyez aussi Columelle, liv. 2, chapitre 4.

& maturiùs ſiccâ regione, quàm humidâ : maturiùs densâ terrâ, quàm ſolutâ, pingui quàm macrâ. Ubi ſiccæ & graves æſtates, terra cretoſa aut gracilis utiliùs inter ſolſtitium & autumni æquinoctium aratur. Ubi leves æſtus, frequentes imbres, pingue herboſumque ſolum, ibi mediis caloribus. Altum & grave ſolum etiam hyeme moveri placet : tenue valdè & aridum, paulo ante ſationis tempus.

Sunt & hîc ſuæ leges : Lutoſam terram ne tangito. Vi omni, arator, priùs quàm aras, proſcindito. Hoc utilitatem habet, quod inverſo ceſpite herbarum radices necantur. Quidam utique ab æquinoctio verno proſcindi volunt. Quod vere ſemel aratum eſt, à temporis argumento vervactum vocatur. Hoc in novali æquè neceſſarium eſt. Novale eſt, quod alternis annis ſeritur. Araturos boves quàm

(4) *Obſervandum eſt ne lutoſus ager aretur... Nam terra quæ lutoſa tractatur in primordio, fertur toto anno non poſſe tractari.* Palladius, liv. 2, *in Januar.* chap. 3, p. 38. Ecoutons auſſi Columelle, liv. 2, chap. 4 : *Quandocumque arabitur, obſervabimus ne lutoſus ager tractetur, neve exiguis nimbis ſemimadidus, quam terram ruſtici variam carioſamque appellant. Ea eſt cùm poſt longas ſiccitates levis pluvia ſuperiorem partem glebarum madefacit, inferiorem non attingit, &c.*

(5) Je crois devoir lire au texte *arator*, au lieu de *arato*. Cela forme un ſens beaucoup plus clair & plus ſatiſfaiſant.

(6) *Terram cùm primùm arant, proſcindere appellant, &c.* Varron, liv. 1, chap. 19.

(7) Pline nous avertit que cette appellation prend ſa ſource dans l'époque vernale de ce travail. Ainſi c'eſt un compoſé du mot *ver*, printems ; & du mot Celtique *wact*, garde, ſentinelle, ou l'action d'être en garde, de monter la garde, &c. Comme au printems les troupes ſortoient des villes pour entrer en campagne, & monter la garde en plein champ, ce qui s'appelloit le *verwacht* (on dit encore aujourd'hui *coucher au bi-wact*) ; on s'accoutuma à donner le nom de *ver wact* aux champs labourés dans cette époque. En effet, garde, veille, ſentinelle, tout cela ſe dit de nos jours même, en Belgique & en Allemand, *wacht* ; en Anglois, *watch* ; en Suédois, *wa t.* Chez Ulphilas, dans ſa traduction de S. Luc, chap. 2, verſet huitieme, le vieux mot Gothique *wahtus* répond au *cuſtodia*, *vigi-*

humides ;

humides ; de meilleure heure encore, quand le terroir eſt groſſier, que quand il eſt léger ; enfin de meilleure heure auſſi quand le terroir eſt gras, que quand il eſt maigre. Dans les lieux où la chaleur & la ſéchereſſe de l'été ſont exceſſives, & où la terre eſt crétacée, ou maigre, on ſe trouve mieux de labourer entre le ſolſtice d'été & l'équinoxe d'automne. Dans ceux où l'été n'eſt pas bien chaud, où les pluies ſont fréquentes, où le terroir eſt gras & couvert d'herbes, il faut labourer dans les plus grandes chaleurs. Si la terre eſt forte & profonde, il eſt bon de la rompre, même en hiver. Si elle eſt légere & ſeche, on n'y mettra la charrue qu'un peu avant les ſemailles.

Voici encore d'autres regles à obſerver : *Ne touche point à une terre tant qu'elle eſt boueuſe* (4). *Souviens-toi, cultivateur* (5), *qu'avant de labourer, il y a un travail eſſentiel ; c'eſt de s'efforcer, par tout moyen poſſible, à bien piocher & diviſer* (6) *la glebe.* L'utilité de ce dernier précepte eſt ſenſible : il eſt conſtant que, par cette pratique, on extirpe les mauvaiſes herbes. Quelques-uns veulent qu'on laboure auſſi-tôt après l'équinoxe de Mars. Les Latins donnent aux terres où l'on met pour lors la charrue le nom de *vervactes* (7), par alluſion à cette époque. Au reſte, il eſt néceſſaire de donner cette premiere façon aux terres que l'on ne ſeme que de deux (8) ans

---

lia, excubiæ des Latins. Le Pere Hardouin décide que *ver-vactum*, c'eſt comme qui diroit *vere actum*. Cette interprétation fait peu d'honneur à ſon ſavoir ; & je crois en avoir démontré le peu de juſteſſe.

(8) *Novale*, à la lettre, ſignifieroit une terre non encore exploitée, une terre qui a toujours été en friche ; & Pline l'emploie quelquefois dans ce ſens, comme lorſqu'il qualifie de *novale* une terre d'où l'on vient d'extirper une forêt. Feſtus entend par ce même mot une terre qu'on a laiſſé repoſer un tems indéterminé ; & Iſidore une terre que l'on laiſſe en friche de deux ans l'un, pour renouveller ſes forces. Virgile a oſé dire :

Impius hæc tam culta novalia miles habebit!

vers dans lequel il donne au *novale* l'épithete de *cultivé*. C'eſt ſans doute une figure éloquente & pathétique, par laquelle le Poëte conſidere à la fois ſes champs, d'abord comme laiſſés en friche, puis comme défrichés & cultivés par lui-même. La paſſion a droit de confondre ainſi, dans ſa turbulence,

arctiſſimè jungi oportet, ut capitibus ſublatis arent : ſic minimè colla contundunt. Si inter arbores viteſque aretur, fiſcellis capiſtrati, ne germinum tenera præcerpant. Securiculam in ſtiva pendere, quâ intercidantur radices. Hoc melius, quàm convelli aratro, boveſque luctari. In arando verſum peragi, nec ſtrigare in actu ſpiritus. Juſtum eſt proſcindi ſulco dodrantali jugerum uno die, iterari ſeſquijugerum, ſi ſit facilitas ſoli : ſi minùs, proſcindi ſemiſ-

les époques les plus diſtinctes. Mais un autre Poète qui, hors de la poſition où Virgile ſe repréſente, donneroit froidement à un *novale* l'épithete de *cultum*, croiroit peut-être imiter Virgile, & ne diroit pourtant qu'une abſurdité.

(9) Columelle, *de re ruſt.* livre 2, chap. 2, p. 43 : *Igitur in opere boves arctè junctos habere convenit, quo ſpecioſiùs ingrediantur ſublimes, & elatis capitibus, ac minùs colla eorum labefactentur, jugumque melius aptum cervicibus inſidat : hoc enim genus juncturæ maximè probatum eſt.*

(10) *Boves fiſcellas habere oportet, ne herbam ſectentur, cùm arabunt.* Caton, chap. 54.

(11) Je lis au texte *ſecuriculam* avec M. Jault. Cependant tous les manuſcrits portent *ſericulam*, comme qui diroit un inſtrument eſſentiel aux ſemailles. Le Pere Hardouin conjecture aſſez heureuſement qu'il faut lire *ferriculam*; & il en fait le *ferrula minor* de Palladius. Quoi qu'il en ſoit, l'inſtrument en queſtion eſt appellé *dolabra* par Columelle, dont voici les paroles, *ibid.* p. 45 : *Nec minus dolabrâ quàm vomere bubulcus utatur, & præfractas ſtirpes, ſummaſque radices, quibus ager arbuſto conſitus implicatur, omnes refodiat, ac perſequatur.*

(12) Je lis *in ſtiva* avec Pintianus. Les manuſcrits portent tous *ſericulam inſitivam*. Voyez la note précédente.

(12*) Je lis au texte, avec tous les manuſcrits, *nec ſtrigare in actu ſpiritus*, c'eſt-à-dire, *ni repoſer ſon haleine dans le cours de l'action*; & je rejette la leçon téméraire *nec ſtriare in actu ſæpius*, introduite par Hermolaüs Barbarus. La leçon manuſcrite eſt ſavamment défendue par le docte Evêque Pellicier, dont Turnebe cite ainſi les paroles, *Adverſ.* liv. 24, chap. 1 : *Eſt* STRIGARE *in actu ſpiritus, in agendo ſulco interquieſcere. Nam* STRIGA, *Hygino auctore, in libello de caſtrorum metatione, ordo eſt & ſeries equorum in caſtris tendentium. Ut autem in* STRIGA *quieſcunt equi, & ut, in* STRIGAM *dum collocantur,* STRIGARE *dicuntur : ità quoque cùm in verſu, qui uno ſpiritu agendus eſt, ad interſpirandum requieſcunt,* STRIGARE *dicuntur.* Séneque a employé très énergiquement cette même expreſſion au figuré, en la tranſportant du phyſique au moral, Epitre 31 : *Quid ergo eſt bonum ? Laboris contemptio ? itaque in vanum operoſos culpaverim ; rursùs ad honeſta nitentes,*

l'un. Pour bien labourer, il faut que les bœufs soient attelés le plus près possible l'un de l'autre, afin (9) qu'ils aient la tête élevée en tirant la charrue, & qu'ils ne se tordent point le cou. Si on laboure parmi des arbres ou des vignes, il faut (10) emmuseler les bœufs, de peur qu'ils ne broutent les bourgeons & les rejettons. Il doit toujours y avoir une petite hache (11) pendue au manche (12) de la charrue, pour que le conducteur coupe, au besoin, les racines qui se rencontrent dans sa direction. On conçoit qu'il y a plus d'avantage à se donner soi-même cette peine, qu'à surcharger les bœufs de l'opération d'arracher, par des efforts excessifs, ces mêmes racines avec le soc de la charrue. En labourant, ayez soin de suivre votre sillon sans intermede, & de l'achever ainsi tout d'une haleine, & sans faire halte (12*) en chemin. Si la terre est aisée à labourer, on peut,

---

quanto magis incubuerint, minusque sibi vinci ac strigare permiserint, admirabor; & clamabo: ia to melior surge & respira; & clivum istum uno, si potes, spiritu exsupera. On lit aussi au troisieme livre des fables de Phedre:

Namque ubi strigandum est, & ubi currendum scio.

Et quand on n'auroit pas tous ces éclaircissements si décisifs sur la vraie signification du mot *strigare* en cet endroit de Pline, voici un passage de Columelle, liv. 2, chap. 2, qui la détermineroit: *Ne in media parte versuræ* (bubulcus) *consistat, detque requiem in summa* (duntaxat); *ut spe cessandi totum spatium bos agiliùs enitatur. Sulcum autem longiorem quàm pedum* CXX, *contrarium pecori est, quoniam plus æquo fatigatur ubi hunc modum excessit. Cùm ventum erit ad versuram, in priorem partem jugum propellat, & boves inhibeat, ut colla eorum refrigescant, quæ celeriter conflagrant, nisi assiduè refrigerentur.* La leçon *strigare* justifiée par toutes ces autorités, il me reste à faire observer qu'elle est d'origine Celtique, & que ce sont probablement les Gaulois, fondateurs de la Gaule Italique, qui l'ont de tems immémorial introduite de proche en proche dans le *Latium*, ainsi que le mot *runcare*, arracher les mauvaises herbes, & plusieurs autres expressions relatives aux arts de premiere nécessité. En effet, *stryken*, dans le sens de s'arrêter, de faire halte, de reprendre haleine, est une expression Belgique, aujourd'hui même en vogue, & dont l'usage s'est étendu, non seulement en Italie & en Allemagne, mais même jusqu'aux extrémités du nord, comme l'a remarqué avant moi le docte M. Jean Ihre, dont voici les paroles, au mot Suédois *Stryka*: STRYKA *aurigarum vocabulum est, quod usurpant de equis, quos attractis habenis retrò referre pedes cogunt. Hinc* STRYKA HAESTARNA, *equos retrorsum agere.* OL. RUDBEKKIUS *putat* STRYKA *intro-*

ſem, iterari aſſem, quando & animalium labori natura leges ſtatuit. Omne arvum rectis ſulcis, mox & obliquis ſubigi debet. In collibus tranſverſo tantùm monte aratur, ſed modò in ſuperiora, modò in inferiora, roſtrante vomere. Tantumque eſt laboris homini, ut etiam boum vice fungatur. Certè ſine hoc animali montanæ gentes ſarculis arant.

Arator, niſi incurvus, prævaricatur. Inde tranſlatum

ductum eſſe ab aurigis Germanicis, qui ZU RUCK *aiunt, quando equis ut retrogradiantur imperant, à quo celeri pronuntiatione* STRYK *tandem effectum ſit. Verùm enim verò, quum videam apud Belgas* STRYKEN *in re nautica uſurpari, quando remos inhibent, teſte* KILIANO; *ſuſpicari ſubiit, non modò ſinceram ſed & antiquiſſimam hanc vocem eſſe, in primis ubi animadverti apud eoſdem Belgas* STRYKEN *etiam idem eſſe ac interquieſcere, imò* INTER ARANDUM SULCUM QUIESCERE, *ut adeò ſignificatione penitùs æquipolleat Latino* STRIGARE.

(13) Alluſion au précepte de Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 95.

Neque illum
Flava Ceres alto nequicquam ſpectat Olympo:
Et qui, proſciſſo quæ ſuſcitat æquore terga,
Rurſus in obliquum verſo perrumpit aratro,
Exercetque frequens tellurem, atque imperat arvis.

Ce même précepte ſe trouve chez Columelle, liv. 2, chap. 2, p. 44: *Bubulcum autem per proſciſſum ingredi oportet, alternisque verſibus obliquum tenere aratrum, & alternis recto plenoque ſulcare: ſed ita necubi crudum ſolum & immotum relinquat, quod agricolæ ſcamnum vocant.*

(14) Columelle dit la même choſe avec un peu plus d'étendue, liv. 2, chap. 4, p. 48: *Sed in arando maximè eſt obſervandum, ſemper ut tranſverſus mons ſulcetur. Nam hac ratione difficultas acclivitatis infringitur, laborque pecudum & hominum commodiſſimè ſic minuitur. Paulum tamen quotieſcumque iterabitur, modò in elatiora, modò in depreſſiora clivi, obliquum agi ſulcum oportebit, ut in utramque partem reſcindamus, nec eodem veſtigio terram moliamur.*

(15) *Prævaricari*, en ce ſens, vient de *præ*, employé dans le ſens de *malè* ou *perversè*; & de *varicari*, être courbé: d'où *varicus*, celui qui a les jambes arquées. Il y a pluſieurs exemples de *præ* employé dans le ſens déſavantageux; comme dans *præjudicium*, *prepoſterus*, &c. *Prævaricari* ſe diroit donc ici d'un laboureur qui ſe tient droit au lieu d'être courbé. Mais remarquez que cette même expreſſion, tranſportée au Barreau, ſe dit au contraire du Juge qui s'écarte de la droiture, & donne (comme dit le peuple) *une entorſe au bon droit.* Si l'un vient de l'autre, comment le ſecond ſignifie-t-il préciſément le contraire du premier? Ne pourroit-on pas ſoupçonner

dans un jour, en faisant des sillons de neuf pouces de profondeur, donner la premiere façon à tout un *jugerum*, & la seconde à un *jugerum* & demi. Mais si la terre est malaisée à labourer; pour donner la premiere façon à un demi-*jugerum*, & la seconde à un *jugerum* entier, il faut une journée entiere; car il ne faut pas croire que la Nature ait donné aux animaux des forces illimitées. On doit (13) toujours, quand on laboure dans la plaine, faire des sillons droits, & ensuite des sillons qui croisent en tout sens. Lorsqu'on laboure sur des côteaux, il ne faut (14) aller que le long de la hauteur, mais en détournant un peu le soc de la charrue, tantôt vers le haut, tantôt vers le bas. L'homme est si laborieux qu'il fait quelquefois la fonction du bœuf. Il est certain du moins que les Montagnards ne se servent point de charrue, mais seulement de sarcloir, pour faire venir du bled.

La vraie attitude du laboureur, c'est d'être courbé en conduisant sa charrue; s'il y manque, il *prévarique* (15), comme on dit en

que le *prævaricari* du Barreau n'a qu'une ressemblance illusoire avec le *prævaricari* des laboureurs, & que celui du Barreau vient d'une toute autre source? Qu'est-ce qu'un Juge ou arbitre qui prévarique? C'est celui qui s'écarte des conventions respectives entre lui & les parties, pour favoriser l'une aux dépens de l'autre; ou, si l'affaire n'est point contradictoire, mais est d'espece criminelle, c'est un Juge qui, manquant à son serment & à son devoir le plus sacré, s'écarte du droit privé & public, & de toutes les conventions légales, pour perdre ou dépouiller l'innocent. Il y a donc de fortes probabilités que le *prævaricari* du Barreau vient du mot Celtique ou Celto-Germanique *war*, pacte, droit réciproque, convention respective. En effet, pacte, convention, traité, droit respectif, se dit encore aujourd'hui en Allemand *wara;* en Anglo-Saxon, *vaere*. De là chez les Auteurs, ces soldats *varingi*, *varangi*, en Grec *barangoi*, c'est-à-dire soldats par traité réciproque, *milites fœderati*, que l'Histoire nous montre auprès des Empereurs postérieurs à Constantin, & qui étoient tirés des troupes des Goths. Aussi trouve-t-on chez Ulphilas le mot Gothique *ga-wairthi* employé dans le sens de paix, de treve, de cessation d'armes par accord réciproque. N'est-il pas, dis-je, extrêmement vraisemblable que cet ancien mot *war*, droit, pacte, convention, a été jadis d'un usage presque universel; que les Gaulois l'avoient porté très anciennement en Italie, ainsi que les mots *runken*, arracher les mauvaises herbes, *strykken*, reprendre

hoc crimen in forum. Ibi itaque caveatur, ubi inventum eſt. Purget vomerem ſubinde ſtimulus cuſpidatus rallo. Scamna inter duos ſulcos cruda ne relinquantur, glebæ ne exſultent. Malè aratur arvum, quod ſatis frugibus occandum eſt. Id demum rectè ſubactum erit, ubi non intelligetur utrò vomer ierit. In uſu eſt & collicias interponere, ſi ita locus poſcat, ampliore ſulco, quæ in foſſas aquam educant.

De occando, & quodam arationis genere; & de iteratione, & reſectione.

CAPUT 20. ARATIONE per tranſverſum iteratâ, occatio ſequitur, ubi res poſcit, crate vel raſtro: & ſato ſemine iteratio. Hæc quoque ubi conſuetudo patitur, crate contentâ, vel tabulâ aratro adnexâ, quod vocant lirare, operiente ſemina: unde

haleine, &c. & que c'eſt de là que les Latins, encore bruts & demi-barbares, ont fait leurs vieilles expreſſions *runcare*, *ſtrigare*, *prævaricari*, *&c.* d'où il réſulteroit que *prævaricari* ſignifieroit à la lettre ce qu'on entend effectivement par ce mot, c'eſt-à-dire *pervertir le droit, s'écarter du droit, manquer au contrat ſocial qui lie le Juge envers les parties.* Pour ce qui eſt de cette même expreſſion appliquée à l'attitude convenable à un laboureur, rien n'oblige, comme je l'ai dit, de la croire de même ſource. Combien de mots, ſemblables en apparence, ont des origines manifeſtement différentes, & cela dans toutes les langues ſans exception! Quoi qu'il en ſoit, le proverbe dont parle ici Pline n'a pas été inconnu à Virgile, & lui a fourni l'épithete ſi pittoreſque qu'il donne au laboureur, lorſqu'il l'appelle *curvus arator*, le laboureur courbé.

(16) J'ai ſuivi l'interprétation de Turnebe, *Adverſ.* l. 24, c. 1, p. 809.

(17) Columelle emploie cette même expreſſion *ſcamna* dans le même ſens, liv. 2, chap. 2, p. 44.

(1) Je lis au texte *crate contentâ* avec les manuſcrits Ambroſiens (c'eſt-à-dire de Milan), conſultés par M. le Comte de la Tour-Rezzonico. *Crates contenta*, c'eſt une herſe unie, plane, ſans entailles, & ſans dents; une herſe compoſée, dans ſon aſſemblage, de morceaux d'une ſeule venue. *Contenta* vient ici de *tendo*, comme le ſoutient très juſtement l'illuſtre Critique de Parme. Au lieu de *contentâ*, d'autres liſent *dentatâ*; ce qui jettoit ſur tout ce paſſage la plus étrange obſcurité.

termes de labourage ; d'où cette expression a passé au Barreau, où l'on dit pareillement qu'un Juge qui s'écarte de l'équité, *prévarique*. Gardez-vous donc, ô laboureurs, de mériter un reproche dont l'expression énergique a pris naissance parmi vous. On doit nettoyer de tems en tems le soc avec un bâton garni d'un fer (16) pointu. Il faut bien se garder de laisser entre deux sillons des bancs (17), c'est-à-dire des espaces qui ne soient pas labourés : il faut même que dans ce qui l'a été, il ne reste pas de trop grosses mottes. Une terre est mal labourée quand on est obligé de la herser après y avoir jetté la semence : au contraire elle l'est bien quand on ne reconnoît pas par où la charrue a passé. Si le lieu le demande, on fait par intervalles des rigoles, c'est-à-dire de grandes raies, pour donner cours à l'eau, & la faire écouler dans les fossés.

De l'opération de briser les mottes ; d'une sorte de labour particuliere ; de la seconde opération de la herse.

Après avoir labouré en travers, on brise, s'il est besoin, les mottes de terre avec une herse ou avec un rateau ; & l'on répete cette opération après qu'on a semé. En quelques endroits, on couvre la semence en y faisant passer une herse plane (1), ou une simple planche attachée à la charrue, si le lieu permet de se passer (2) de herse à crampons : de cette sorte on recouvre de terre la semence dans sa raie ou *lire* (3) ; ce qui a donné lieu d'employer d'abord,

(2) C'est ce que signifie *ubi hæc consuetudo patitur ;* & c'est ce que jusqu'ici n'avoient point compris les interpretes. Pline dit qu'on se sert de la herse unie & non dentée dans les lieux d'un plan bien horizontal, & où il n'y a pas à craindre que la herse, faute de dents ou de crampons, décline à droit ou à gauche, selon la pente accidentelle du sol.

(3) En fait de labourage, la *lire* proprement dite est la raie, le sillon primitif où l'on jette la semence, & qu'il ne faut pas confondre avec le second sillon creusé à côté du premier après avoir semé. Ce second sillon reste creux, au lieu que le premier se remplit, & forme une hauteur à son égard. Cette élévation vient, en partie, de la terre dont on recouvre la semence,

primùm appellata deliratio eſt. Quarto ſeri ſulco Virgilius exiſtimatur voluiſſe, cùm dixit optimam eſſe ſegetem, quæ bis ſolem, bis frigora ſenſiſſet. Spiſſius ſolum, ſicut plerumque in Italia, quinto ſulco ſeri melius eſt, in Tuſcis verò nono. At fabam & viciam non proſciſſo ſerere ſine damno, compendium operæ eſt.

Non omittemus unam etiamnum arandi rationem, in Tranſpadana Italia bellorum injuriâ excogitatam. Salaſſi cùm ſubjectos Alpibus depopularentur agros, panicum

& en partie de la fouille plus articulée que fait le ſoc en creuſant ce ſecond ſillon néceſſaire à l'écoulement des eaux qui pourroient nuire à la ſemence. Ce n'eſt pas que ce ſecond ſillon ne prenne auſſi le nom de *lire*, comme on le peut voir chez Columelle, qui écrit, liv. 2, chap. 8 : *Cavebitur ut patentes liras, crebroſque ſulcos aquarios, quos nonnulli elices vocant, faciamus ; & omnem humorem in colliquias, atque inde extra ſegetes derivemus, &c.* Mais Feſtus garde le mot *lira* pour exprimer le ſillon enſemencé, diſtinguant formellement les *lires* d'avec les rigoles ou ſeconds ſillons. Voici ſes paroles : *Elices, ſulci aquarii, per quos aqua collecta educitur è liris.* Pline prend auſſi *lira* dans ce ſens propre ; car il eſt à remarquer que chez lui *lirare* ſignifie *ſuivre la lire enſemencée*, pour que la herſe plate, en paſſant par-deſſus, la recouvre de terre. On feroit un livre volumineux des fauſſes interprétations qui ont été faites de ce paſſage de notre Auteur. Je me diſpenſerai de rapporter ici les mépriſes du Pere Hardouin, de Dupinet, de M. Jault, & de pluſieurs autres. Le ſeul point important, celui auquel je m'arrête, c'eſt de rétablir le texte dans ſa pureté, d'après la leçon manuſcrite, & de donner la véritable explication de ce paſſage ainſi reſtitué. Je dois ſeulement juſtifier Varron, à qui l'on a prétendu faire dire que le ſecond ſillon (la rigole) ſe fait par le moyen de la planche d'addition ; tandis que chez cet Auteur la planche en queſtion ne ſert, comme chez Pline, qu'à recouvrir de terre la lire enſemencée. C'eſt le *ſoc* (*vomer*) qui, chez Varron, creuſe le ſillon deſtiné à l'écoulement de l'eau. Il ne faut qu'examiner attentivement le paſſage de cet Auteur, pour s'en convaincre. Voici ſes paroles, *de re ruſt.* liv. 1, ch. 29 : *Tertio cùm arant jacto ſemine, boves lirare dicuntur, id eſt cum tabellis additis ad vomerem, ſimul & ſatum frumentum operiunt in porcis, & ſulcant foſſas, quò pluvialis aqua delabatur.* Varron donne ici à la lire ou raie enſemencée le nom de *porca* ou d'élévation, parcequ'il la conſidere comme recouverte de terre : & quand il dit qu'en joignant le ſecours des planches à celui du ſoc, on fait d'un même tems deux opérations, l'une de recouvrir la ſemence, & l'autre de creuſer au

au propre, l'expression *délirer*, pour dire *s'écarter du sillon ;* & cette expression a depuis été transportée au moral, dans le sens d'extravaguer. On croit que Virgile a prétendu qu'il falloit labourer quatre fois avant que semer, lorsqu'il a dit (4) que le champ qui donne la plus abondante moisson, est celui qui a senti deux fois la chaleur & deux fois le froid. Si la terre est forte, comme elle l'est dans la plus grande partie de l'Italie, le meilleur est de labourer cinq fois avant que de semer ; & en Toscane, jusqu'à neuf fois. Mais on ne perdra rien à semer la feve & la vesce sans avoir labouré : & ce sera autant de peine épargnée.

Nous n'omettrons pas ici une façon de labourer dont la désolation même des guerres procura l'invention dans l'Italie au delà du Pô. Lorsque les Salassiens (5) ravageoient les campagnes situées au pied des Alpes, ils se jetterent sur les panis & les millets, qui com-

le sillon d'écoulement ; assurément il ne faut pas un grand effort de génie pour comprendre que ce sont les planches qui recouvrent, & le soc qui creuse. La seule énigme qui subsiste présentement, c'est comment tant de Savants se sont comme donné le mot pour embrouiller une question aussi claire.

(4) Le passage dont il s'agit est au premier livre des *Géorgiques*, v. 47, où le Poète dit :

Illa seges demum votis respondet avari
Agricolæ, bis quæ solem, bis frigora sensit ;
Illius immensæ ruperunt horrea messes.

Seges, très certainement, signifie un champ labouré & ensemencé. Ainsi, n'en déplaise à Pline, au Pere Hardouin, à M. Jault, & aux autres Interpretes & Commentateurs, Virgile a voulu dire qu'il falloit (en Italie, s'entend), pour avoir une ample moisson, labourer cinq fois, ou, ce qui revient au même, donner quatre nouvelles façons à un champ déja labouré & ensemencé ; savoir, deux façons à l'ardeur du soleil, & deux façons à la fraîcheur de la rosée. Pline lui-même convient que dans la majeure partie de l'Italie il faut labourer cinq fois un champ avant que d'y semer. Virgile dit ici la même chose, à cela près qu'il suppose qu'on seme après la premiere façon, & qu'on ne donne les quatre autres qu'après avoir semé ; ce qui n'est qu'une variété d'époque dans le même usage, je veux dire dans le même nombre de labours. J'ai vu cette pratique (de retourner la terre, même après une partie de la semence levée) réussir merveilleusement pour l'orge : mais il s'agit, chez le Poète Latin, de cinq façons consécutives, ou faites cinq jours de suite, dans l'époque des semailles. Le fait remarquable que Pline va rapporter au commencement de la derniere section de ce même chapitre, vient encore à l'appui de notre interprétation.

(5) Ce sont ceux du Val d'Aoste,

miliumque jam excrefcens tentavêre. Poftquam refpuebat natura, inararunt. At illæ meffes multiplicatæ docuêre, quod nunc vocant artrare: id eft, aratrare, ut credo tunc dictum. Hoc fit vel incipiente culmo, cùm jam is bina ternave emiferit folia. Nec recens fubtrahemus exemplum, in Treverico agro tertio ante hunc annum compertum. Nam cùm hyeme prægelidâ captæ fegetes effent, refeverunt, refarrientes campos menfe Martio, uberrimafque meffes habuerunt. Nunc reliqua cultura tradetur per genera frugum.

De cultura terræ.

CAPUT 21. SILIGINEM, far, triticum, femen, hordeum occato, farrito, runcato, quibus dictum erit diebus. Singulæ operæ cuique generi in jugero fufficient. Sarculatio induratam hyberno rigore foli triftitiam laxat temporibus vernis, novófque foles admittit. Qui farriet, caveat ne frumenti radices fuffodiat. Triticum, hordeum, femen, fabam bis farrire melius. Runcatio, cùm feges in articulo eft, evulfis

dont la capitale eft Aofte, en Latin *Augufl Salafforum.*

(6) L'an de Rome 832, comme le conjecture le Pere Hardouin.

(7) Il y a apparence (quoique Pline n'en dife rien) que les habitants du pays de Treves femerent alors du *bled de Mars*, c'eft-à dire une efpece de petit froment qu'on ne feme qu'au printems, mais que l'on récolte dans la même faifon que le bled ordinaire femé en automne. Il y en a deux efpeces; l'une qui a des barbes, & qu'en conféquence on nomme *bled barbu*; & l'autre qui eft fans barbe. Tous les deux (écrit M. Valmont de Bomare) donnent une bonne farine, mais rendent peu. Ces efpeces de bled, ajoute ce Naturalifte, ont été d'une grande reffource en 1709. Comme les bleds furent gelés, on fema, après l'hiver, de ces bleds qui donnerent leurs épis en abondance au mois d'Août; au lieu que le bled d'automne qu'on fémeroit en Mars, ne donneroit que peu de tuyaux & des épis fort petits, à moins qu'après le printems il ne furvînt un tems des plus favorables.

(1) Vers la fin du chapitre 26.

(2) Pline n'eft pas ici tout-à-fait d'accord avec Columelle, liv. 2, chapitre 13.

mençoient déja à être grands; & voyant qu'ils n'en pouvoient tirer aucun profit, ils y mirent la charrue, afin de mieux ruiner le pays. Mais la moisson n'en fut qu'infiniment plus abondante: phénomene qui donna aux cultivateurs l'idée de labourer les bleds en herbe; opération qui se nomme aujourd'hui *artrare* par corruption de *aratrare*, qui, je pense, étoit l'ancien mot. Il faut s'y prendre pour cela lorsqu'ils commencent à jetter leur tige, & qu'ils ont déja deux ou trois feuilles. Ne passons pas non plus sous silence un fait remarquable, arrivé il n'y a que trois ans (6) au territoire de Treves: c'est que les bleds ayant gelé par un hiver extrêmement froid, les gens du pays resemerent (7) & resarclerent leurs terres au mois de Mars, & eurent ainsi une très riche moisson. Passons présentement à la culture des champs, selon les diverses especes de bleds.

De la culture de la terre.

Le *siligo*, le *far*, le froment ordinaire, le *zea*, & l'orge, doivent être hersés, sarclés, & nettoyés par tout moyen des mauvaises herbes, dans le tems que nous indiquerons (1) ci-après. Cette opération (2) peut être faite par une seule personne par *jugerum* pour chaque sorte de bled. Le sarclement que l'on fait au printems relâche & ramollit la terre que le froid de l'hiver avoit durcie, & la met en état de recevoir dans ses pores la nouvelle chaleur du soleil. Il faut prendre garde (3), en sarclant les bleds, de ne pas arracher leurs racines. Le froment ordinaire, l'orge, le *zea*, la feve (4), se trouvent mieux d'être sarclés deux fois. En arrachant les mauvaises herbes lorsque les bleds sont noués, on fait (5) profiter la racine

(3) Confirmé par Columelle, liv. 2, chap. 12. On lit aussi chez Palladius, liv. 2, *in Januar.* chap. 9, p. 39: *Sarculanda frumenta: quod opus plerique negant fieri debere, quia radices eorum detegantur, aut incidantur, & necentur frigore subsecuto: mihi autem videtur herbosis locis tantùm esse faciendum.*

(4) Palladius, *ibid.* p. 39, veut pareillement qu'on sarcle la feve deux fois; Columelle exige pour ce même légume trois sarclements, liv. 2, chapitre 12, p. 66.

(5) Columelle, *ibid.*

inutilibus herbis, frugum radicem vindicat, segetemque discernit à cespite. Leguminum cicer eadem, quæ far, desiderat. Faba runcari non gestit: quoniam evincit herbas lupinum, runcatur tantùm. Milium, & panicum occatur, & sarritur: non iteratur, non runcatur: silica & faseoli occantur tantùm. Sunt genera terræ, quarum ubertas pectinari segetem in herba cogat (cratis & hoc genus, dentatæ stilis ferreis): eademque nihilominus & depascuntur. Quæ depasta sunt, sarculo iterum excitari necessarium. At in Bactris, Africa, Cyrene, omnia hæc supervacua fecit indulgentia cœli, & à semente non nisi messibus in aream redeunt: quia siccitas coercet herbas, fruges nocturno tactas rore nutriens. Virgilius alternis cessare arva suadet: & hoc, si patiantur ruris spatia, utilissimum procul dubio est. Quod si neget conditio, far serendum, unde & lupinum, aut vicia, aut faba sublata sint, & quæ terram faciant lætiorem. In primisque & hoc notandum, quædam propter alia seri obiter: sed parum provenire priori diximus volumine, ne eadem sæpiùs dicantur: plurimum enim refert soli cujusque ratio.

(6) C'est l'avis de Cornélius Celsus, selon Columelle, liv. 2, chap. 12; mais non celui de Columelle, qui pense que les mauvaises herbes font du tort aux feves.

(7) Ceci est confirmé par Columelle, liv. 2, chap. 12; & par Palladius, l. 2, *in Januar.* tit. 9, p. 39; ce qui fait voir que ce membre de phrase *quoniam evincit herbas*, comme l'a observé le Pere Hardouin, n'appartient en aucune façon à la phrase précédente, où il s'agit de la feve, & non du lupin.

(8) Voyez la figure de cette herse dans la *Nouvelle Maison Rustique*, édition de 1768, dans la planche de la page 525, tome 1, n°. 14 C'est la herse commune de France. Ovide l'a connue. C'est d'elle qu'il a dit:

Et tonsam raro pectine verrit humum.

(9) Je lis au texte *non nisi messibus* avec les manuscrits. Le Pere Hardouin a parfaitement fait voir que la leçon *non nisi nonis mensibus* provenoit de l'inadvertence des copistes.

de ceux-ci, & on les débarrasse d'un fardeau nuisible. Entre les légumes, les pois chiches veulent être cultivés comme le *far*. Il importe peu (6) à la feve qu'on lui ôte ses mauvaises herbes. Il ne faut pas sarcler le lupin, mais seulement en arracher avec la main les mauvaises herbes, car, au surplus, il les surmonte (7). Le millet & le panis demandent d'être hersés & sarclés, mais une fois seulement, & n'exigent pas qu'on leur ôte ensuite les mauvaises herbes. Le fénu-grec & les faséoles se contentent d'être hersés. Il y a des terres où le bled vient si dru, qu'on est obligé de le herser en herbe avec la herse à dents (8) de fer, &, en outre, d'y mettre le bétail. Les bleds où l'on a mis le bétail, doivent être sarclés ensuite. Dans la Bactriane, l'Afrique & la Cyrénaïque, le climat est si bon, que l'on n'a pas besoin de prendre toutes ces peines; car après que le bled est semé, on ne retourne le visiter que pour (9) la moisson, parceque la sécheresse empêche qu'il n'y vienne de méchantes herbes, sans empêcher de même le bled de venir à bien, d'autant qu'il se nourrit de la rosée des nuits. Virgile conseille (10) de laisser reposer les terres de deux ans l'un. Ce précepte est assurément très bon pour ceux qui ont assez de terres pour s'y conformer. Mais si l'on est borné en terrein, il faudra semer du *far* dans les champs où il y aura eu des lupins, ou des vesces, ou des feves, ou quelque autre grain qui engraisse la terre. De plus, il est nécessaire de bien remarquer qu'il y a certains grains qu'on ne seme, pour ainsi dire, que par maniere d'acquit, & par rapport à d'autres. Mais ils ne profitent guere, ainsi que nous avons dit au livre précédent (11); car il faut avoir égard au naturel de chaque terroir.

---

(10) C'est au premier livre des *Géorgiques*, v. 71, où ce Poète écrit :

Alternis idem tonsas cessare novales,
Et segnem patiere diu durescere campum.
Aut ibi flava seres mutato sidere farra,
Unde prius lætum siliquâ quassante legumen,
Aut tenues fœtus viciæ, tristisque lupini
Sustuleris fragiles calamos, sylvamque sonantem.

(11) Chap. 6, où Pline a dit : *Nec non & satis quibusdam ipsis pasci terram dixit. Segetem stercorant fruges, lupinum, faba, vicia, &c.*

Exempla diversarum terrarum, & summâ fertilitate, & biferâ vite, & aquarum differentiâ.

CAPUT 22. CIVITAS Africæ in mediis arenis, petentibus Syrtes Leptinque magnam, vocatur Tacape, felici super omne miraculum riguo solo : ternis ferè millibus passuum in omnem partem fons abundat, largus quidem, sed certis horarum spatiis dispensatur inter incolas. Palmæ ibi prægrandi subditur olea, huic ficus, fico punica, illi vitis : sub vite seritur frumentum, mox legumen, deinde olus, omnia eodem anno : omniaque alienâ umbrâ aluntur. Quaterna cubita ejus soli in quadratum, nec ut à porrectis metiantur digitis, sed in pugnum contractis, quaternis denariis venumdantur. Super omnia est, biferam vitem bis anno vindemiare. Et nisi multiplici partu exinaniatur ubertas, pereunt luxuriâ singuli fructus. Nunc verò toto anno metitur aliquid : constatque fertilitati non occurrere homines. Aquarum quoque differentia magna riguis. Et in Narbonensi provincia nobilis fons; Sorge nomine est : in eo herbæ nascuntur in tantum

(1) On en a parlé, liv. 5, chap. 4. M. Desplaces, p. 329, tombe ici, par inadvertence, dans une inconcevable faute de géographie, transportant (j'ai quelque honte de le dire) l'Afrique en Provence. *La fontaine de* TACAPE, écrit-il, *est la source d'une riviere de Provence que Strabon appelle* SURGA, *la Sorgue.* Au reste, cette méprise est bientôt rachetée, chez cet Interprete, par l'observation suivante, qui est due à ses recherches : *Dans la Loire*, poursuit-il, *aux endroits où elle passe dans le Vélay, aussi bien que dans les étangs du Bugey, il croît des herbes à peu près semblables à celles que Pline nous dépeint dans l'ancienne Sorgue; les bœufs font tous leurs efforts pour les atteindre & les manger.*

(2) Quatre coudées proprement dites, formées par la mesure du bras de l'homme, à prendre du coude au bout de la main; & même ici, comme l'observe Pline, à prendre du coude au poing fermé.

(3) Environ 32 f. de notre monnoie.

(4) Je lis au texte *fons; Sorge, &c.* avec Ortelius, qui, considérant que cette source aujourd'hui même se nomme *Sorgue*, ne balance point à croire que la leçon vulgaire *fons Orgé*, est provenue de la négligence des copistes de Pline, lesquels, écrivant sous la dictée de quelqu'un, n'auront point

Exemple d'une merveilleuse fertilité; vigne qui produit deux fois l'an; différentes qualités des eaux.

Au milieu des sables d'Afrique, en tirant vers les Syrtes & la grande Leptis, on trouve une ville nommée Tacape (1), dont le territoire est d'une fertilité surprenante & presque incroyable; aussi ce territoire a-t-il l'eau à commandement. En effet, il y a une vaste fontaine qui visite environ trois mille pas de terrein en tout sens, avec une égale abondance d'eau. Cette eau se distribue à certaines heures aux habitations qui sont autour de la ville. C'est là que l'œil surpris, au dessous d'un grand palmier, rencontre un olivier; au dessous de l'olivier, un figuier; au dessous du figuier, un grenadier; au dessous du grenadier, une vigne; au dessous même de cette vigne, on seme du froment, puis des légumes, puis des herbes potageres. Toutes ces choses rapportent dans la même année, & toutes sont élevées à l'ombre d'une autre production. Quatre coudées (2) de cette terre en quarré (mesurées, non à main déployée, mais à poing fermé) se vendent quatre deniers (3). Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que la vigne y porte deux fois l'année. Et si un terroir aussi fertile n'étoit pas surchargé de cette multiplicité de productions, & qu'on n'en exigeât qu'une seule par la culture, ce fruit unique seroit si exubérant, que son abondance même l'empêcheroit de venir à bien. C'est pourquoi on ne laisse jamais oisive la terre dont nous parlons; & elle donne toute l'année quelque chose à moissonner, sans que cela diminue en aucune façon sa prodigieuse fécondité. Au reste, toutes les eaux ne sont pas également bonnes pour arroser la terre. Il y a dans la province Narbonnoise une célebre fontaine nommée *Sorgue* (4), dans laquelle il croît des herbes dont

pris garde ici au redoublement de l's, ou auront imputé tout le sifflement à la finale du mot *fons*. Consultez ce Géographe, au mot *Orge*. Le nom de la fontaine de Sorgue signifie *fontaine de douleur;* car *sorg* est une expression Celtique qui signifie douleur, soin, souci, tristesse, aujourd'hui même en langue Belgique. En effet, douleur se dit en Flamand, *sorghe;* en Allemand, *sorg*. en Suédois, & même en Islandois, *sorg* a pareillement cette signification : les Anciens Goths disoient *saurga*. On ignore quel événe-

expetitæ bubus, ut merſis capitibus totis eas quærant. Sed illas in aqua naſcentes certum eſt non niſi imbribus ali. Ergo ſuam quiſque terram aquamque noverit.

De qualitate terræ, & ſtercoratione.

CAPUT 23. SI fuerit illa terra, quam appellavimus teneram, poterit ſublato hordeo milium ſeri : eo condito, rapa : his ſublatis, hordeum vel triticum, ſicut in Campania : ſatiſque talis terra aratur, cùm ſeritur. Alius ordo : ut ubi adoreum fuerit, ceſſet quatuor menſibus hybernis, & vernam fabam recipiat, ita ut ante hyemalem ne ceſſet. Nimis pinguis alternari poteſt ita, ſi frumento ſublato legumen tertio ſeratur. Gracilior, & in annum tertium ceſſet. Frumentum quidam ſeri vetant, niſi in ea quæ proximo anno quieverit.

Maximam hujus loci partem ſtercorationis obtinet ratio, de qua & priori diximus volumine. Hoc tantùm enim in confeſſo eſt, niſi ſtercorato ſeri non oportere, quanquam & hic leges ſunt propriæ. Milium, panicum, rapa, napus, niſi in ſtercorato non ſerantur. Non ſtercorato frumentum potiùs quàm hordeum ſerito. Item in novalibus, tametſi in illis fabam ſeri volunt, eamdem ubicumque quàm recentiſſimè ſtercorato ſolo. Autumno aliquid ſaturus, Septembri

ment avoit procuré à la fontaine dont nous parlons, un nom ſi lugubre : mais il paroît démontré qu'elle avoit cette dénomination dès le tems de Pline. C'eſt en parlant de la Sorgue, que Pétrarque, dans un ouvrage moral, écrit, p. 292 : *Hæc tibi autem ſic affecto an mo dictavi, ut omnis impulſarum vento frondium fragor, & omnis circa naſcentium ſonitus aquarum, hoc unum dicere viderentur:* BENE SUADES, RECTÈ CONSULIS, VERUM DICIS. Il y a de nos jours même, à Narbonne, une famille noble du nom de Sorgue.

(1) Au chap. 4 du liv. 17.

(2) J'ai ſuivi la leçon rétablie par le Pere Hardouin, d'après l'autorité conſtante des manuſcrits. D'autres Editeurs ont lu *aut ante hyemalem ne ceſſet. Nec non minùs pinguis, &c.* leçon contre laquelle tous les manuſcrits réclament.

(3) Au chap. 9, liv. 17.

(4) C'eſt la déciſion de Théophraſte, liv. 8, *Hiſt. Plant.* chap. 6.

les

les bœufs ſont ſi friands, que pour les aller chercher, ils enfoncent la tête toute entiere dans l'eau. Néanmoins il eſt certain que ces mêmes herbes ne viennent point dans cette fontaine, s'il ne ſurvient des pluies. Tant il eſt vrai que chaque terrein & chaque ſorte d'eau ont leurs propriétés particulieres, qu'il importe à chacun de connoître.

De la qualité du terroir ; de l'opération de fumer la terre.

Si la terre eſt *tendre*, c'eſt-à-dire de la nature de celle que nous avons (1) dénommée ainſi, on pourra, après la récolte de l'orge, y ſemer du millet; après la récolte du millet, y ſemer des raves; & après la récolte des raves, y ſemer de l'orge ou du froment, comme il ſe pratique dans la Campanie. Il ſuffira de labourer une pareille terre quand on la ſemera. Voici un autre ordre que l'on peut ſuivre; c'eſt de laiſſer repoſer durant les quatre mois de l'hiver la terre où il y aura eu du *far*, & d'y mettre enſuite des feves de printems, qui y demeureront (2) juſqu'à la récolte des feves d'hiver. Lorſqu'une terre eſt trop graſſe, on peut la faire travailler de trois différentes façons, en y mettant trois fois de ſuite des légumes, après qu'elle a donné du froment. Si elle eſt trop maigre, il faut la laiſſer repoſer de trois ans l'un. Quelques-uns veulent qu'on ne ſeme du froment que dans une terre qui ait repoſé l'année précédente.

Mais, en cette matiere, le principal conſiſte à engraiſſer la terre avec du fumier; & c'eſt de quoi nous avons déja parlé au livre précédent (3) : car on convient qu'il ne faut jamais ſemer une terre ſans l'avoir fumée. Toutefois il y a ici différentes regles à ſuivre. Le millet, le panis, les raves, les navets, ne ſe doivent jamais ſemer que dans une terre fumée. Le froment ſe paſſeroit plutôt (4) de fumier que l'orge. Quoiqu'on recommande de ſemer les feves dans des terres repoſées, néanmoins il faut toujours que l'endroit où on les mettra ſoit fumé tout nouvellement. Quand on voudra ſemer

menſe fimum inaret poſt imbrem. Utique ſi verno erit ſaturus, per hyemem fimum diſponat. Juſtum eſt vehes octodecim jugero tribui : diſpergere autem priùs quàm areſcat, aut jacto ſemine. Si hæc omiſſa ſit ſtercoratio, ſequens eſt, priùs quàm ſarriat, aviarii pulvere. Quod ut hanc quoque curam determinemus, juſtum eſt *tricenis diebus* ſingulas vehes fimi denario ire, in ſingulas pecudes minores; in majores, denas : niſi contingat hoc, malè ſubſtraviſſe pecori colonum appareat. Sunt qui optimè ſtercorari putent, ſub dio retibus incluſâ pecorum manſione. Ager ſi non ſtercoratur, alget : ſi nimium ſtercoratus eſt, aduritur : ſatiuſque eſt id ſæpè, quàm ſupra modum facere. Quo calidius ſolum eſt, eo minùs addi ſtercoris, ratio eſt.

(5) Columelle, liv. 2 : *Disjectum protinus fimum inarari, & obrui convenit, ne ſolis halitu vires remittat : & ut permixta humus prædicto alimento pingueſcat, &c.*

(6) Columelle, *ibid. Jugerum autem deſiderat, quod ſpiſsiùs ſtercoratur, vehes quatuor & viginti : quod rariùs, duodeviginti.* Quant à la meſure du *vehes*, c'eſt-à dire de la charretée de fumier, elle contenoit quatre-vingts boiſſeaux, ſelon le même Auteur, liv. 11, chapitre 2 : *Vehes autem ſtercoris habet modios octoginta.*

(7) Je lis *ſarriat* avec le Pere Hardouin, d'après le ſecond manuſcrit Royal, qui porte *ſariat*. Le premier manuſcrit Royal porte *ſeriat*, par une faute manifeſte du copiſte. Les éditions antérieures à celle du Pere Hardouin portent, *priùs quàm ſerat, ante pulverem.* La leçon rétablie par le docte Jéſuite eſt pleinement juſtifiée par ce paſſage de Columelle, liv. 2, ch. 61 : *Si tamen aliqua cauſa tempeſtivam ſtercorationem facere prohibuerit ; ſecunda ratio eſt antequam* SARRIAS, *more ſeminantis, ex aviariis pulverem ſtercoris per ſegetem ſpargere. Si & is non erit, caprinum manu jacere, atque terrâ ſarculis permiſcere. Ea res lætas ſegetes reddit.* Au reſte, quelques éloges que mérite la reſtitution du P. Hardouin, quelque heureuſe & bien fondée qu'elle me paroiſſe, je ſoupçonne qu'il faut lire ici chez Pline *oviarii*, & chez Columelle lui-même *oviariis*, au lieu de *aviarii* & *aviariis* ; car ce qui ſuit, tant chez l'un que chez l'autre, fait voir qu'il s'agit de fumier de bétail.

(8) De quatre-vingts boiſſeaux, ſelon Columelle, cité ci-deſſus, note 6.

(8*) Columelle, liv. 2, chap. 15 : *Parum autem diligentes exiſtimo eſſe agricolas, apud quos minores ſingulæ*

quelque chose en automne, il faudra (5), au mois de Septembre, incorporer le fumier dans la terre, en labourant aussi-tôt après la pluie. Et si l'on veut semer au printems, on mettra le fumier pendant l'hiver. Pour (6) un *jugerum*, il faut dix-huit charretées de fumier; & l'on doit avoir soin de l'éparpiller avant qu'il se seche, ou d'abord après qu'on a semé. Si l'on n'a pas fumé la terre dans le tems convenable, on pourra le faire ensuite avant que de sarcler (7), en se servant à cet effet de fiente de voliere que l'on aura réduite en poudre. Quant au prix de ce fumier, j'observerai qu'une charretée (8) de fumier de menu bétail vaut un denier, & que dix charretées de fumier de gros bétail ne valent pas davantage. Un mouton doit (8*) rendre dans un mois (9) sa charretée de fumier; & un bœuf doit en rendre dix. Si cela n'arrive pas, c'est une marque que le métayer n'a pas mis assez de litiere au bétail. Quelques-uns croient qu'on ne sauroit mieux fumer un champ qu'en y faisant parquer les bestiaux. Si (10) une terre n'est pas fumée, elle est trop froide; si on la fume trop, on la brûle: ainsi il vaut mieux la fumer peu & souvent, que de la trop fumer tout d'un coup. Plus une terre est chaude par elle-même, moins il y faut de fumier (11).

pecudes tricenis diebus minùs quàm singulas, itemque majores denas vehes stercoris efficiunt, &c.

(9) Columelle nous sert encore ici à suppléer à une omission des copistes de Pline, qui ont passé les mots *tricenis diebus*, lesquels se trouvent expressément chez Columelle, liv. 2, chap. 15. Ces mots étant nécessaires à l'intelligence de la phrase de Pline, je les ai ajoutés au texte en lettres italiques en cette sorte: *justum est tricenis diebus singulas, &c.* Voyez le passage de Columelle, cité note précédente.

(10) Maxime confirmée par Columelle, liv. 2, chap. 16: *Nec ignorare colonos oportet, sicuti refrigescere agrum, qui non stercor. tur: ita peruri, si nimium stercoretur: magisque conducere agricolæ frequenter id potiùs, quàm immodicè facere.*

(11) Autre précepte de Columelle, *ibid. Nec dubium quin aquosus ager majorem stercoris copiam, siccus minorem desideret: alter, quod assiduis humoribus rigens hoc adhibito regelatur: alter, quod per se tepens siccitatibus, hoc assumpto largiore, torretur: propter quod nec deesse ei talem materiam, nec superesse oportet.*

De bonitate ſeminum, & diſciplina ſeminandi; & quantum ex quoque genere frumenti in jugero ſerendum, & temporibus ſerendi.

CAPUT 24. SEMEN optimum anniculum, bimum deterius, trimum peſſimum, ultrà ſterile. Et in uno omnium definita genere ratio eſt. Quod in ima area ſubſedit, ad ſemen reſervandum eſt. Id enim optimum, quoniam graviſſimum: neque alio modo utiliùs diſcernitur. Quæ ſpica per intervalla ſemina habebit, abjicietur. Optimum granum quod rubet, & dentibus fractum, eumdem habet colorem: deterius, cui plus intus albi eſt. Certum terras alias plus ſeminis recipere, alias minùs. Religioſumque inde primum colonis augurium, cùm avidiùs accipiat, eſurire creditur, & comeſſe ſemen. Sationem locis humidis celeriùs fieri ratio eſt, ne ſemen imbre putreſcat: ſiccis ſeriùs, ut pluviæ ſequantur; ne diu jacens atque non concipiens, evaneſcat. Itemque feſtinatâ ſatione denſum ſpargi ſemen, quia tardè

(1) Ceci eſt emprunté de Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 8, chap. 11, & confirmé par l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 2, chap. 14, p. 52.

(2) C'eſt pareillement l'avis de Columelle, liv. 2, chap. 9: *Optimam quamque ſpicam legere oportet... & ſemper quod propter magnitudinem ac pondus in imo ſubſederit, ad ſemen reſervandum... Neque enim dubium eſt, ex robuſto ſemine poſſe fieri non robuſtum: quod verò protinus exile natum ſit, nunquam robur accipere manifeſtum eſt. Ideoque Virgilius, cùm & alia, tum & hoc de ſeminibus præclarè ſic diſſeruit:*

Vidi ego lecta diu, & multo ſpectata labore,
Degenerare tamen, ni vis humana quotannis
Maxima quæque manu legeret: ſic omnia fatis
In pejus ruere, ac retrò ſublapſa referri.

(3) M. Deſplaces traduit *de couleur d'or.* Columelle exprime la couleur dont il s'agit par le mot *rutilus*, liv. 2, chap. 9: *Granum autem rutilum, ſi, cùm diffiſſum eſt, eumdem colorem interiorem habet, integrum eſſe non dubitamus. Quod extrinſecus albidum, intus etiam conſpicitur candidum, leve ac vanum intelligi debet, &c.*

Quelles sont les bonnes semences ; de la méthode qu'on doit suivre en semant ; de la quantité de bled qu'il faut semer par jugerum, *selon l'espece du bled ; du tems propre pour semer.*

La graine (1) d'un an est la meilleure pour semer : celle de deux ans n'est pas si bonne : celle de trois ans est la derniere en bonté qu'on puisse employer ; car celle de quatre ans ne produit rien du tout. Au reste, ce que nous disons ici doit s'entendre généralement de toutes les sortes de graines. Le laboureur qui veut conserver du grain pour semer, doit garder celui qui se trouve au bas (2) de l'aire ; car étant le plus pesant, il est aussi, par cette raison, le meilleur ; & de tous les moyens de connoître les grains d'élite, il n'en est point de plus sûr. Les épis qui ont leurs grains par intervalles ne valent rien pour faire de la semence. Le meilleur bled est celui qui est rougeâtre (3), & qui, cassé sous la dent, se trouve intérieurement de même couleur. Celui qui est blanchâtre en dedans n'est pas si bon. Du reste, il y a (4) des terres qui, pour les semailles, demandent plus de graine que d'autres. Et quand une terre en exige beaucoup, nos laboureurs croient (5) pieusement, & en font le chef principal de leurs préjugés, qu'une telle terre est affamée, & qu'elle dévore la graine. On doit semer de meilleure heure dans les lieux humides ; autrement les pluies pourriroient le grain : mais il faut semer plus tard dans les lieux secs, afin de se rapprocher de l'époque des pluies (6), & de peur que le grain, demeurant long-tems dans la terre sans germer, ne perde toute sa vertu. Quand on seme de bonne heure, il faut semer épais, par-

(4) Théophraste, *Hist. Plant.* liv. 8, chap. 6.

(5) Théophraste se moque de ce même préjugé, *ibid.*

(6) Qui surviennent immédiatement après le coucher des Pléiades, comme Pline l'observera un peu plus loin.

concipiat ; ſerotinâ rarum , quia denſitate nimiâ necetur. Artis quoque cujuſdam eſt, æqualiter ſpargere. Manus utique congruere debet cum gradu , ſemperque cum dextro pede. Fit quoque quorumdam occultâ ratione , quod ſors genialis atque fœcunda eſt. Non transferendum eſt ex frigidis locis ſemen in calida , neque ex præcocibus in ſerotina : idque in contrarium præcepêre quidam falsâ diligentiâ.

Serere in jugera temperato ſolo juſtum eſt tritici aut ſiliginis modios V ; farris , aut ſeminis (quod frumenti genus ita appellamus) , X ; hordei VI ; fabæ quintam partem ampliùs quàm tritici ; viciæ XII ; ciceris & cicerculæ , & piſi , III ; lupini X ; lentis III , ſed hanc cum fimo arido ſeri volunt ; ervi VI , ſilicæ VI ; faſeolorum IV ; pabuli XX ; milii , panici , ſextarios quatuor. Pingui ſolo plus , gracili minùs. Eſt & alia diſtinctio. In denſo , aut cretoſo , aut uliginoſo ſolo , tritici aut ſiliginis modios ſex : in ſoluta terra nuda ,

(7) Columelle , liv. 2 , chap. 9, p. 51 : *Jugerum agri pinguis plerumque modios tritici quatuor , mediocris quinque poſtulat : adorei modios novem , ſi eſt lætum ſolum , &c.* Et page 55 : *Jugerum ſex modios poſtulat.* Voyez auſſi Varron , *de re ruſt.* liv. 1 , chap. 44 ; & le même Columelle , *in Octobri* , liv. 11 , chap. 2.

(8) Comme qui diroit *la ſemence par excellence.* Voyez le commencement du chap. 8. Nous donnons au *zea* le nom d'épeautre.

(9) Confirmé par Columelle , liv. 2 , chap. 10 , p. 57.

(10) Confirmé par Columelle , l. 2 , chap. 10 , p. 61.

(11) Columelle , *ibid.* p. 57.

(12) Columelle , *ibid.* p. 61.

(12*) Columelle , liv. 2 , chap. 10 , p. 57.

(13) Columelle , *ibid.* p. 59.

(13*) Palladius n'exige pour l'orobe que cinq boiſſeaux , *in Januar.* liv. 2 , chap. 8.

(14) Palladius , *ibid.* chap. 7 , p. 39.

(14*) Columelle , *ibid.* p. 57.

(15) Columelle , *ibid.* p. 56.

(16) Columelle , *ibid.*

(17) Tous les manuſcrits portent *modios ſex.* Columelle exige *un peu plus de cinq boiſſeaux* ; ainſi cet Auteur

ceque le bled est plus long-tems à germer; & quand on s'y prend tard, il faut semer clair, de peur que les grains ne s'étouffent. Il y a une adresse à semer également par-tout. A cet effet, il faut que la main du semeur s'accorde avec sa marche, & principalement avec le pied droit. En outre, il y a des gens qui sont nés avec la main heureuse, & par qui le grain semé est plus fécond, sans qu'on puisse rendre raison d'une telle prérogative. On ne doit pas mettre dans un terroir chaud le bled qui vient d'un terroir froid, ni dans une terre tardive celui qui a été produit dans une terre hâtive. Quelques-uns néanmoins ont recommandé le contraire; mais leur principe est faux.

Quant à la quantité de bled qu'on doit semer, il faut (7), par *jugerum*, lorsque le terroir est passablement bon, cinq boisseaux de froment commun, ou froment blanc, appellé *siligo*; dix boisseaux de *far*, ou de *zea*, appellé en Campanie *semen* (8); six boisseaux d'orge, autant de (9) feves; douze boisseaux de vesce; trois (10) boisseaux de pois chiches, autant de gesse (11), & autant de pois (12) communs; dix boisseaux de (12*) lupins; trois boisseaux de lentilles (13), lesquelles on prétend devoir être semées parmi du fumier sec; six boisseaux (13*) d'orobe, autant de (14) fénugrec; quatre boisseaux de (14*) féveroles; vingt boisseaux de dragée; quatre setiers de millet (15), ou de panis (16). Il faut davantage de semence dans les terroirs gras, & moins dans les terroirs maigres. Voici une autre distinction à faire. Quand la terre est grasse, ou que la craie y domine, ou qu'elle est humide, il faut, pour un *jugerum*, six (17) boisseaux de froment commun, & autant de froment blanc. Mais quand la terre est légere, seche, bien à

---

confirme la leçon manuscrite de Pline, loin de l'infirmer, comme se l'étoit figuré Pintianus, critiqué très judicieusement à cet égard par le Pere Hardouin. Voici le passage de Columelle, liv. 2, chap. 9: *Siliginis autem vel tritici, si mediocriter cretosus, uliginosusve ager est, etiam paulo plus quàm, ut priùs jam dixi, quinque modiis ad sationem opus est: at si siccus & resolutus locus, idemque vel pinguis, vel exilis est, quatuor*, &c.

& ſicca, & læta, quatuor. Macies enim ſoli, niſi rarum culmum habeat, ſpicam minutam facit & inanem. Pinguia arva ex uno ſemine fruticem numeroſum fundunt, denſamque ſegetem è raro ſemine emittunt. Ergo inter quatuor & ſex modios pro natura ſoli, alii quinque non minùs ſeri, pluresve præcipiunt : item in conſito, aut clivoſo, ut in macro. Huc pertinet oraculum illud magnoperè cuſtodiendum : Segetem ne defruges. Adjecit iis Accius in Pra-

(18) Confirmé par Columelle dans le paſſage cité note précédente.

(19) Columelle, liv. 2, chap. 9 : *Et è contrario macer locus tantumdem ſeminis poſcit : nam niſi rarè conſeritur, vanam & minutam ſpicam facit. At ubi ex uno ſemine pluribus culmis fruticavit, etiam ex rara ſegete denſam facit.*

(20) C'eſt à quoi ſe rapporte l'axiome de Columelle : *Conſtat ſegetem nimiâ defrugatione exinaniri.* On lit auſſi chez Caton, *de re ruſt.* liv. 5 : *Segetem ne defruget, nam id infelix eſt ;* auquel endroit on veut que d'anciens manuſcrits portent *defrudet.* Mais tous les manuſcrits de Pline, ſoutenus de l'exemple de Columelle, portent *defruges.* Les Eſpagnols diſent pareillement *defrutar*, pouſſer à la production juſqu'à l'épuiſement.

(21) Cet Auteur, dont nous avons traité dans nos notes alphabétiques ſur le prétendu premier livre de Pline, tome 1 de cette édition, floriſſoit dans la cent ſoixantieme olympiade, vers l'an de Rome 615 ; ce qu'il importe d'obſerver ici, vu la poſition coſmique qu'il prête à la Lune, contradictoirement avec celle que lui prête Zoroaſtre, ſelon Pline, en pareille occaſion. Or Zoroaſtre vivoit cinq cents ans avant la guerre de Troye, ſelon Suidas, p. 1133. On doit porter la même attention ſur la poſition où Zoroaſtre place le Soleil au tems de la moiſſon ; car la *préceſſion des équinoxes* a ſingulièrement interverti, depuis un ſi grand nombre de ſiecles, le rapport des dénominations données aux ſignes du zodiaque dans les premiers âges ; les mêmes dénominations, à parler vrai, ne convenant plus aujourd'hui aux mêmes conſtellations. Par exemple, le Soleil n'eſt plus à notre égard dans le Belier, comme il y étoit au tems des Argonautes ; cet aſtre n'eſt plus, dis-je, à notre égard, dans cette conſtellation à l'équinoxe du printems, quoi qu'en diſent les Almanachs ; il eſt dans le Taureau, & avec le tems il ſera dans le Verſeau, chaque point du zodiaque reculant tous les ans de cinquante ſecondes de degré. Ainſi notre printems commence quand le Soleil s'eſt levé avec le Taureau, notre été avec le Lion, notre automne avec le Scorpion, notre hiver avec le Verſeau. Du tems des Argonautes, l'Aſtronome Chiron fixa, dit-on, le commencement du printems (c'eſt-à-dire le point où l'écliptique de la terre coupoit l'équateur) au cinquieme degré du Be-

découvert

découvert, & bonne, il n'en faut que quatre (18) boiſſeaux; car dans un terroir maigre, ſi le bled n'eſt pas ſemé clair, il ne vient que (19) de petits épis, dans leſquels même on ne trouve preſque rien. Lorſqu'un terroir eſt gras, un ſeul grain de bled y produit un grand nombre de tiges; & quoique le bled ait été ſemé clair, il ne laiſſe pas de venir fort épais. Ainſi la quantité de bled, pour un *jugerum*, eſt de quatre à ſix boiſſeaux, ſelon la nature des terroirs. Quelques-uns exigent, pour chaque *jugerum*, cinq boiſſeaux, ni plus, ni moins; & ſi le lieu eſt planté d'arbres, ou formé en côteaux, ils veulent qu'on y mette la même quantité de ſemence que dans un endroit maigre. Au reſte, il faut obſerver ſoigneuſement la célebre maxime qui défend d'épuiſer (20) la terre en la faiſant trop porter. Accius (21), dans ſon *Praxidique*, ajoute qu'il

lier. Or, plus de cinq cents ans après Chiron, il eſt conſtant qu'au commencement de l'été, ſelon l'obſervation expreſſe de Méton & d'Euctémon, le Soleil entroit dans le huitieme degré du *Cancer:* par conſéquent l'équinoxe du printems n'étoit plus au quinzieme degré du Belier, & le Soleil étoit avancé de ſept degrés vers l'Orient, depuis l'expédition des Argonautes. Il faut pareillement avoir égard à l'époque où vivoient les perſonnages à l'occaſion deſquels certains Auteurs ont parlé du lever & du coucher des autres conſtellations étrangeres au zodiaque. Par exemple, Sophocle, dans *Œdipe*, fait compter par un de ſes perſonnages, trois mois entiers depuis le printems juſqu'au lever de l'Arcture. Selon Hippocrate, l'Arcture ſe leve au commencement de l'automne; ſelon Columelle, vers le cinq Septembre; & ſelon Pline, vers le douze de ce même mois. Les *Scholies* de Sophocle, imprimées, aſſurent qu'il ſe leve dans le tems que le Soleil parcourt le ſigne de la Vierge, c'eſt-à-dire vers le mois de Septembre. Une ancienne gloſe manuſcrite met le lever de l'Arcture vers le commencement de l'automne; & une plus récente, vers le commencement de l'hiver. Nicéphore Grégoras, ſavant Aſtronome, qui vivoit il y a quatre cents ans, le place vers le milieu de l'automne, c'eſt-à-dire environ ſix ſemaines avant le commencement de l'hiver. De ces différentes obſervations, qui paroiſſent toutes regarder le lever coſmique de l'Arcture, il faut conclure que depuis le tems d'Œdipe, ce lever a beaucoup varié, & que ſi l'Arcture ſe leve aujourd'hui bien avant dans l'automne, il ſe levoit alors tout au commencement de cette ſaiſon. M. Boivin prétend même inférer du texte de Sophocle, que l'Arcture ſe levoit alors avant le milieu de l'été; mais j'avoue que je ne vois rien dans ce Poëte qui favoriſe cette prétention. Ἐξ ἦρος ſignifie ici, chez Sophocle, *à fine veris*, & non *ab initio veris*. Ἐξ, ſouvent ſignifie *poſt*;

xidico, ut fereretur, cùm Luna effet in Ariete, Geminis, Leone, Libra, Aquario. Zoroaftres Sole duodecim partes Scorpionis tranfgreffo, cùm Luna effet in Tauro.

Sequitur huc dilata & maximâ indigens curâ de tempore fruges ferendi queftio, magnaque ex parte ratione fiderum connexâ. Quamobrem fententias omnium in primis ad id pertinentes exponemus. Hefiodus, qui princeps omnium de agricultura præcepit, unum tempus ferendi tradidit à Vergiliarum occafu. Scribebat enim in Bœotia Helladis, ubi ita feri diximus. Inter diligentiffimos convenit, ut in alitum quadrupedumque genitura, effe quofdam ad conceptum impetus & terræ. Hoc Græci ita definiunt: cùm fit calida & humida. Virgilius triticum & far à Vergiliarum occafu feri jubet, hordeum inter æquinoctium au-

témoin ἐξ ἀρίςυ, *poft prandium*, chez Xénophon, *Hellen.* 6. On trouvera au chapitre fuivant une favante note que M. de la Lande a bien voulu me communiquer, laquelle jette un grand jour fur toute cette queftion aftronomique. Pour en revenir au Praxidique d'Accius, c'eft fans doute le même ouvrage dont Nonius Marcellus, livre 18, a cité le premier livre, fous le nom de *Pragmaticôn.* On peut conjecturer par la citation de Pline, que cet ouvrage avoit le même plan que le Poëme des travaux & des jours d'Héfiode, auquel il faifoit allufion par fon titre; d'autant plus que les Anciens défignoient volontiers ce Poëme fous le nom Grec abrégé *Erga.* Voyez, fur les écrits d'Accius & fur le tems où il a vécu (indépendamment de nos notes alphabétiques), Wower, *de Polymathia*, chap. 12; Voffius, *de Hiftoricis Latinis*, chap. 7; & le même Voffius, *de Poetis Latinis*, p. 7.

(22) Voyez la note précédente, & nos notes alphabétiques fur le premier livre de Pline.

(23) Héfiode, au Poëme intitulé Ἔργα, &c. *Pleiadibus, Atlante natis, exorientibus incipe meffem, arationem verò occidentibus, &c.* Virgile a dit de même d'après ce Poëte, *Géorgiq.* liv. 1:

At fi triticeam in meffem robuftaque farra
Exercebis humum, folifque inftabis ariftis,
Ante tibi Eoæ Atlantides abfcondantur.

Il s'agit ici du coucher cofmique des Pléiades, que Pline fixe au 11 de Novembre. Elles fe couchoient beaucoup plutôt du tems d'Héfiode; & elles fe couchent aujourd'hui beaucoup plus tard, je veux dire vers le 22 Novembre. Confultez principalement, fur cette queftion importante de l'aftro-

est bon de semer lorsque la Lune est dans les signes du Belier, des Gemeaux, du Lion, de la Balance, & du Verseau; & Zoroastre (22), lorsque le Soleil a passé douze degrés du Scorpion, & que la Lune est dans le Taureau.

Il s'agit présentement de traiter une question très importante, & qui, en grande partie, se trouve liée avec le cours des astres; savoir, quel est le vrai tems de semer les grains. C'est pourquoi nous rapporterons les sentiments de ceux qui ont parlé de cette matiere. Hésiode, qui le premier a donné des préceptes d'agriculture, n'assigna qu'une seule saison pour semer; savoir, après le coucher (23) des Pléiades: sur quoi il faut observer que cet Auteur écrivoit dans la Béotie, province de Grece, où l'on semoit en ce tems-là, ainsi que nous l'avons (24) déja fait remarquer. Les Auteurs qui ont le mieux examiné les choses, tombent d'accord que comme les oiseaux & les quadrupedes ont des tems où ils ne s'occupent que de la multiplication de leur espece, de même il y a des tems où la terre éprouve une sorte d'appétit & de besoin de produire. Ces tems, selon les Grecs, sont quand elle est chaude & humide. Virgile ordonne (25) de semer le froment & le *far* dès le coucher des Pléiades; l'orge (26), entre l'équinoxe d'automne & le solstice d'hiver; les vesces (27),

nomie ancienne & moderne, la note dont j'ai l'obligation à M. de la Lande, & qui fera partie des notes du chapitre suivant. Consultez aussi, mais en sous-ordre, la note 21 du chapitre actuel, ainsi que la note 25.

(24) Au commencement du ch. 7.

(25) J'ai rapporté les vers de ce Poète, note 23, à la suite de ceux d'Hésiode. Consultons Columelle, livre 2, chap. 8, p. 50, sur ce précepte de Virgile : *Placet nostro Poetæ adoreum, atque etiam triticum, non antè seminari, quàm ciciderint Vergiliæ. Absconduntur autem altero & trigesimo die post autumnale æquinoctium; quod ferè conficitur nono Calendas Octobris, &c.*

(26) Virgile, *Géorg.* l. 1, v. 208 :

Libra die somnique pares ubi fecerit horas,
Et medium luci atque umbris jam dividet orbem,
Exercete, viri, tauros, serite hordea campis,
Usque sub extremum brumæ intractabilis imbrem.

(27) Virgile, *ibid.* v. 227.

Si verò viciamque seres, vilemque faselum,
Nec Pelusiacæ curam aspernabere lentis:
Haud obscura cadens mittet tibi signa Bootes:
Incipe, & ad medias sementem extende pruinas.

Le Pere Hardouin décide que par la Bootès il faut entendre l'Arcture, étoile qui fait partie de cette constellation. Nous avons traité du lever de

tumni & brumam ; viciam verò, faseolos & lentem, Boote occidente : quo fit, ut horum siderum aliorumque exortus & occasus digerendi sint in suos dies. Sunt qui & ante Vergiliarum occasum seri jubeant, duntaxat in arida terra, calidisque provinciis : custodiri enim semen, corrumpente humore, & à proximo imbre uno die erumpere. Alii statim ab occasu Vergiliarum sequi imbres, à septimo ferè die. Aliqui in frigidis ab æquinoctio autumni : in calidis seriùs, ne ante hyemem luxurient. Inter omnes autem convenit circa brumam serendum non esse, magno argumento : quoniam hyberna semina, cùm ante brumam sata sint, septimo die erumpant : si post brumam, vix quadragesimo. Sunt qui properent, atque ita pronuncient, festinatam sementem sæpè decipere, serotinam semper. E contrario alii, vel vere potiùs serendum, quàm malo autumno. Atque ubi fuerit necesse, inter Favonium & vernum æquinoctium.

Quidam omissâ cœlesti curâ, ut inutili, temporibus definiunt. Vere linum, & avenam, & papaver : atque uti nunc etiam Transpadani servant, usque in Quinquatrus :

l'Arcture, note 21, & nous parlerons de son coucher au chap. 31.

(28) Columelle, liv. 2, chap. 8 : *Si seri sunt imbres, quamvis sitienti solo rectè semen committitur : idque etiam in quibusdam provinciis, ubi status cœli talis est. usurpatur. Namque quod sicco solo ingestum, & inoccatum est, perinde ac si repositum in horreo, non corrumpitur. Atque ubi venit imber, multorum dierum sementis uno die surgit.*

(29) C'est sans raison que Fulvius Ursinus corrige ici *citra* au lieu de *circa*. Varron, liv. 1, *de re rust.* chapitre 34, & Columelle, liv. 2, ch. 8, p. 55, autorisent, comme à l'envi, la leçon *circa*. On lit chez ce dernier : *Quindecim diebus priùs quàm conficiatur bruma, totidemque post eam confectam, neque arent, &c.*

(30) Columelle, *de re rust.* liv. 11, chap. 2 : *Sed tum omnia in agricultura strenuè facienda sunt, tum maximè sementis. Vetus agricolarum proverbium : Maturam sationem sæpè decipere solere : seram nunquam, quin mala sit.*

les faséoles & les lentilles, au coucher du Bootès. En conséquence il est nécessaire de marquer les jours auxquels ces astres & les autres se levent & se couchent. Quelques-uns veulent que l'on seme avant le coucher des Pléiades, mais seulement dans les terroirs secs & & dans les pays chauds. Ils prétendent que la semence se conserve mieux dans une terre seche ; comme, au contraire, l'humidité la gâte (28), & qu'à la premiere pluie elle leve dans un jour. D'autres disent que comme le coucher des Pléiades est immédiatement suivi de pluies, il faut semer environ sept jours après. Il y en a qui recommandent de semer dès l'équinoxe d'automne dans les pays froids ; & plus tard dans les pays chauds, de peur que le bled ne pousse trop avant l'hiver. Mais tous conviennent qu'on ne doit point semer vers (29) le solstice d'hiver, & il y en a une très bonne raison ; c'est que les bleds d'hiver semés avant le solstice, levent le septieme jour ; & que ceux qui ont été semés après ce même solstice, levent à peine le quarantieme. Quelques-uns se dépêchent (30), ayant pour maxime *que si les semailles avancées trompent souvent leurs maîtres, les semailles tardives les trompent toujours.* D'autres soutiennent au contraire qu'il vaut mieux ne semer qu'au printems que de semer dans une mauvaise automne ; & que quand on ne peut pas le faire avant l'hiver, il faut saisir l'intervalle qui est entre le tems où (31) le vent du couchant équinoxial, que nous nommons Favonius, commence à souffler, & l'équinoxe de Mars.

Il y a des Auteurs qui ne se reglent que par les tems, abstraction faite de leur rapport avec le lever & le coucher des astres, dont ils comprent pour rien l'influence. Ils disent donc qu'il faut semer au printems le lin, l'avoine & le pavot, jusqu'aux *Quinquatrus* (32),

(31) Voyez le liv. 2, chap. 47.

(32) *Quinquatrus*, ou *Quinquatria*. Ces fêtes étoient ainsi nommées, parcequ'on les célébroit après le cinquieme jour des Ides de Mars, *post quintum Idus Martias*, c'est-à-dire quatorze jours avant le premier d'Avril. Voyez Vossius, *Etymol.* Ovide, *Fast.* liv. 3, v. 810 ; Festus, au mot *Quinquatrus*, *&c.*

fabam, filiginem Novembri menfe: far Septembri extremo ufque in Idus Octobris. Alii poft hunc diem in Calendas Novembris. Ita his nulla naturæ cura eft: illis nimia, & ideo cæca fubtilitas: cùm res inter rufticos geratur, litterarumque expertes, non modò fiderum. Et confitendum eft, cœlo maximè conftare ea: quippe Virgilio jubente prædifci ventos ante omnia ac fiderum mores, neque aliter, quàm navigantibus, fervari. Spes ardua & immenfa, mifceri poffe cœleftem divinitatem imperitiæ: fed tentanda tam grandi vitæ emolumento. Priùs tamen fideralis difficultas, quam fenfêre etiam periti, fubjicienda contemplationi eft: quo deinde lætior mens difcedat à cœlo, & facta fentiat, quæ futura prænofci non poffint.

Digeftio fiderum in noctes & dies.

CAPUT 25. PRIMUM omnium dierum ipforum anni folifque motûs propè inexplicabilis ratio eft. Ad CCCLXV adjiciunt etiamnum intercalarios diei noctifque quadrantes. Ita fit, ut tradi non poffint certa fiderum tempora. Accedit confeffa rerum obfcuritas, nunc præcurrente, nec paucis diebus, tempeftatum fignificatu, quod προχειμάζειν Græci vocant; nunc poftveniente, quod ἐπιχειμάζειν: & plerumque aliàs citiùs, aliàs tardiùs cœli effectu ad terram deciduo: vulgò ferenitate redditâ confectum fidus audimus. Præterea cùm omnia hæc ftatis fideribus cœloque affixis conftent, interveniunt motu ftellarum grandines, imbres, & ipfi non levi

(33) Dans fes *Géorg.* liv. I, v. 204:

Præterea tam funt Arcturi fidera nobis,
Hœdorumque dies fervandi, & lucidus Anguis,
Quàm quibus in patriam ventofa per æquora vectis
Pontus, & oftriferi fauces tentantur Abydi.

ou fêtes de Minerve, comme l'on fait encore aujourd'hui au delà du Pô ; qu'il faut femer les feves & le froment blanc ou *filigo* au mois de Novembre, & le *far* depuis la fin de Septembre jufqu'au milieu d'Octobre. Quelques autres veulent qu'on le feme depuis le milieu d'Octobre jufqu'au premier de Novembre. Ainfi, parmi les Ecrivains, les uns n'ont nullement égard aux aftres ; les autres s'en embarraffent trop, & fe jettent par-là dans des fubtilités qui ne produifent que des ténebres : en quoi ils ont d'autant plus de tort, que cette obfervation des aftres s'adreffe à des payfans, c'eft-à-dire à des gens groffiers & ignorants, & par conféquent fort éloignés d'entendre l'aftronomie. Néanmoins on doit avouer que l'agriculture dépend beaucoup du ciel : auffi Virgile (33) veut qu'avant toutes chofes, le laboureur connoiffe les vents & le cours des aftres, & qu'il les obferve avec la même attention qu'un pilote qui navigue fur une mer orageufe. J'avoue qu'il eft difficile de faire entrer dans des efprits groffiers & fans culture une fcience auffi fublime que celle dont nous parlons ; cependant il faut au moins effayer d'y réuffir, vu les grands avantages que la fociété peut s'en promettre. Mais auparavant il eft néceffaire de préfenter aux yeux du Lecteur les difficultés qui fe trouvent en cette matiere, & qui ont frappé les plus habiles, afin qu'il fe confole plus volontiers, fi, ne pouvant atteindre à cette profonde théorie du ciel, il eft contraint de l'abandonner ; & qu'il fe contente de pouvoir, au befoin, foupçonner que telles caufes ont pu amener tel accident, s'il n'a pu parvenir à le prévoir d'avance.

Divifion des jours & des nuits fuivant le cours du Soleil ; lever & coucher des étoiles ; ordre des faifons ; tems où l'on feme les bleds d'hiver.

D'ABORD il eft prefque impoffible de déterminer au jufte le nombre des jours de l'année, & le cours du Soleil ; car comme aux trois cents foixante & cinq jours dont l'année eft compofée, on ajoute le quart d'un jour & d'une nuit, autrement fix heures, qui,

effectu, ut docuimus, turbantque conceptæ ſpei ordinem. Idque ne nobis tantùm putemus accidere, & reliqua fallit animalia ſagaciora circa hoc, ut quo vita eorum conſtet : æſtivaſque alites præpoſteri aut præproperi rigores necant, hybernas æſtus. Ideo Virgilius errantium quoque ſiderum rationem ediſcendam præcipit, admonens obſervandum frigidæ Saturni ſtellæ tranſitum. Sunt qui certiſſimum veris indicium arbitrentur ob infirmitatem animalis, papilionis proventum. Id eo ipſo anno, cùm commentaremur hæc, notatum eſt, proventum eorum ter repetito frigore extinctum, advenaſque volucres ad VI Calendas Februarii ſpem veris attuliſſe, mox ſæviſſimâ hyeme conflictatas.

Res anceps : primùm, omnium à cœlo peti legem ; deinde eam argumentis eſſe quærendam. Super omnia eſt mundi convexitas, terrarumque globi differentia, eodem ſidere alio tempore aliis aperiente ſe gentibus : quo fit ut cauſa ejus non iiſdem diebus ubique valeat. Addidêre difficultatem & auctores diverſis in locis obſervando, mox

(1) Conſultez, ſur toute cette queſtion, nos notes 13 & 14 ſur le huitieme chapitre du ſecond livre de Pline, tome 1, p. 41 & 42.

(2) Végece dit pareillement, liv. 4, chap. 40 : *Aut enim circa diem ſtatutum, aut ante, vel poſtea, tempeſtates fieri compertum eſt : unde præcedentes,* προχειμάσιν *: naſcentes die ſolenni,* ἐπιχειμάσιν *: ſubſequentes,* μεταχειμάσιν*, Græco vocabulo nuncupaverunt.* On lit auſſi chez Columelle, dans ſa Préface : *Neque enim ſemper eumdem, cœlum & annus, velut ex præſcripto habitum gerunt : nec omnibus annis eodem vultu venit æſtas, aut hyems, &c.*

(3) Au liv. 17, chap. 2.

(4) Ainſi qu'il l'inſinue dans ſes *Géorg.* liv. 1, v. 335 :

Hoc metuens, cœli menſes & ſidera ſerva :
Frigida Saturni quo ſe ſe ſtella receptet.

(5) Pline, au quatorzieme livre, chap. 4, comptoit deux cents trente ans depuis la mort de Cicéron, arrivée l'an de Rome 600. L'année qu'il indique ici, & où il ſe trouvoit avoit compoſé quatre livres de plus, eſt probablement la ſuivante, c'eſt-à-dire l'année 831 de la fondation de Rome.

au

au bout de quatre ans, font un jour intercalaire (1), il arrive qu'on ne sauroit assigner avec certitude le tems du lever & du coucher des astres. En second lieu, l'on convient qu'il y a dans cette théorie beaucoup d'obscurité; car quelquefois les saisons (2) commencent plusieurs jours avant le terme qui leur a été fixé, ce que les Grecs appellent *prokheïmasis;* & d'autres fois plusieurs jours après, ce que ces mêmes Grecs expriment par le mot *epikheïmasis:* & l'on éprouve très souvent que l'action des astres se fait sentir sur la terre, tantôt plutôt, tantôt plus tard. Aussi dit-on communément, lorsque le beau tems est revenu, que tel astre a produit son effet. D'ailleurs comme tout cela dépend des globes célestes, leur mouvement relatif excite quelquefois des grêles & des pluies, qui, comme nous l'avons déja (3) fait observer, sont de la plus grande conséquence pour les biens de la terre, & qui renversent l'espérance qu'on avoit du beau tems. Et non seulement les hommes y sont trompés, mais aussi les animaux, quoiqu'ils aient bien plus de sagacité que nous pour pressentir ces vicissitudes du ciel, d'autant que leur vie en dépend. En effet, on voit quelquefois les oiseaux d'été mourir par des froids qui viennent trop tard ou trop tôt, & les oiseaux d'hiver par des chaleurs qui arrivent de même. C'est pourquoi Virgile veut qu'on étudie aussi le cours des planetes, & qu'on observe à quelle partie du zodiaque répond la planete du froid Saturne (4). Quelques-uns croient que le signe le plus certain du printems commencé, c'est lorsqu'on voit des papillons, & cela parceque ces insectes sont fort délicats. Néanmoins on a remarqué que dans l'année même (5) où j'écris ceci, le froid ayant recommencé jusqu'à trois fois, a fait mourir autant de fois les papillons; & que les hirondelles, qui, s'étant montrées dès le vingt-sept de Janvier, sembloient annoncer le retour du printems, ont ensuite essuyé un très cruel hiver.

C'est donc une science très problématique que celle de l'influence des astres, & les inductions que l'on en tire sont fort douteuses. Mais ce qui cause le plus d'incertitude, c'est cette convexité du ciel & la différence des climats de la terre, parceque le même astre se montre ici dans un tems, & là dans un autre, d'où il résulte que

etiam in iisdem diversa prodendo. Tres autem fuêre sectæ : Chaldæa, Ægyptia, Græca. His addidit apud nos quartam Cæsar Dictator, annos ad solis cursum redigens singulos, Sosigene perito scientiæ ejus adhibito. Et ea ipsa ratio postea comperto errore correcta est : ita ut XII annis continuis non intercalaretur, quia cœperat sidera annus morari, qui priùs antecedebat. Et Sosigenes ipse trinis

(5*) Sur l'année Chaldéenne, qui étoit la même que la Judaïque, consultez Eusebe, *Præpar. Evang.* liv. 9, chap. 17, où il fait Abraham inventeur de l'astronomie chez les Chaldéens. Les Astrologues Chaldéens étoient ordinairement des Prêtres des Dieux, tels que Bérose, auquel les Athéniens éleverent dans leur Gymnase une statue à langue dorée. Sur quoi voyez Pline, liv. 7, chap. 37. Ce Bérose étoit un Prêtre de Belus ; il est cité par Clément d'Alexandrie, & par Joseph, contre Apion, liv. 1. Sur l'année Egyptienne, & sur l'ancienne année Grecque, consultez Hérodote, liv. 2, n°. 4. Cicéron rend justice à l'étude que firent des astres les Egyptiens & les Babyloniens, liv. 1, *de Divinat.* n°. 16 : *Ægyptii, & Babylonii, in camporum patentium æquoribus habitantes, cùm ex terra nihil emineret, quod contemplationi cœli officere posset, omnem curam in siderum cognitione posuêrunt.*

(6) Voyez les notes 13 & 14 sur le chap. 8 du liv. 2, tome 1, p. 41 & 42.

(7) Voyez les notes indiquées dans la note précédente ; & joignez-y les observations suivantes, qui sont de M. Desplaces, p. 339 : » Le calendrier chrétien ayant suivi la réformation de Jules César, il se trouva qu'en l'année 1582, sous le Pape Grégoire XIII, l'équinoxe étoit remontée jusqu'au 11 de Mars, au lieu du 21, où elle devoit être. Ce Pape, après avoir consulté Clavius & Ciaconius, les plus habiles Astronomes du tems, ordonna qu'en cette même année 1582, on compteroit le 5 du mois d'Octobre, au lieu du 15, afin de retrancher les dix jours qui s'étoient glissés de trop, en suivant la supputation Julienne, depuis le Concile de Nicée, tenu en 325 : on convint encore de continuer l'intercalation d'un jour tous les quatre ans ; & qu'en outre, pour éviter dans la suite pareille erreur, il seroit fait un retranchement de trois jours intercalaires, dans l'espace de quatre siecles, à cause des onze minutes qui manquent aux six heures des années, dont on compose l'année intercalaire, ou bissextile ; ces trois jours se retranchent en l'année qui finit les trois premiers siecles. De célebres Astronomes modernes ont fait voir que, malgré cette précaution, il y auroit encore, au bout de quatre cents ans, plusieurs jours de variation dans l'équinoxe ».

ſon influence ne ſe fait pas ſentir en même tems par-tout. Un autre ſurcroît de difficulté, c'eſt que les obſervations recueillies par les Auteurs ont été faites en différents lieux, & que ceux même qui ont écrit dans le même endroit ne s'accordent nullement entre eux dans ce qu'ils écrivent. On compte juſqu'à trois différentes ſortes de ſectes en Aſtronomie; ſavoir, celle des Chaldéens (5*), celle des Egyptiens & celle des Grecs. On peut même dire que le Dictateur Céſar (6) en produiſit, chez les Romains, une quatrieme, lorſqu'il réduiſit chaque année au cours du ſoleil, ſe ſervant à cet effet du travail de Soſigene, très habile Aſtronome. Néanmoins on découvrit enſuite que le calendrier de Céſar étoit défectueux (7), parceque l'année qui auparavant étoit plus courte que le cours du ſoleil, ſe trouvoit alors plus longue : & pour corriger cette erreur, on ordonna que pendant douze années de ſuite, il n'y auroit point de jour intercalaire (8). Soſigene lui-même, quoique Mathématicien plus exact que les autres, ne laiſſa pas de

(8) Etabli par Jules Céſar, & qui revenoit tous les quatre ans. Ecoutons Suétone, vie de ce Dictateur, chap. 40 : *Faſtos correxit, jampridem vitio Pontificum, per intercalandi licentiam adeo turbatos, ut neque meſſium feriæ æſtati, neque vindemiarum autumno competerent, annumque ad curſum ſolis accommodavit, ut CCCLXV dierum eſſet, & intercalario menſe ſublato, unus dies quarto quoque anno intercalaretur, &c.* On s'apperçut que cette correction de Jules Céſar étoit elle-même fautive. On tenta de nouveau de remédier au vice du calendrier; ſur quoi conſultez Solin, chapitre 1, p. 5; le P. Petau, *de Doctr. temp* chap. 3; mais ſur-tout Macrobe, qui s'exprime ainſi, liv. 1, *Saturn.* chap. 14, p. 255 : *Sacerdotes ſibi errorem novum ex ipſa emendatione fecerunt. Nam cùm oporteret diem, qui ex quadrantibus conſit, quarto quoque anno confecto, antequam quintus inciperet, intercalare, illi quarto non peracto, ſed incipiente, intercalabant. Hic error ſex & triginta annis permanſit : quibus annis intercalati ſunt dies duodecim, cùm deberent intercalari novem. Sed hunc quoque errorem ſerò deprehenſum correxit Auguſtus, qui annos duodecim ſine intercalari die tranſigi juſſit : ut illi tres dies, qui per annos triginta & ſex vitio ſacerdotalis feſtinationis excreverant, ſequentibus annis duodecim, nullo die intercalato, devorarentur. Poſt hoc unum diem, ſecundùm ordinationem Cæſaris, quinto quoque incipiente anno intercalari juſſit : & omnem hunc ordinem æreæ tabulæ ad æternam cuſtodiam inciſione mandavit.*

commentationibus, quamquam diligentior cæteris, non cessavit tamen addubitare, ipse semet corrigendo. Auctores prodidêre ea, quos prætexuimus volumini huic, rarò ullius sententiâ cum alio congruente. Minùs hoc in reliquis mirum, quos diversi excusaverint tractus. Eorum qui in eadem regione dissedêre, unam discordiam ponemus exempli gratiâ. Occasum matutinum Vergiliarum Hesiodus (nam hujus quoque nomine exstat Astrologia) tradidit fieri, cùm æquinoctium autumni conficeretur: Thales XXV ab æquinoctio: Anaximander XXIX: Euctemon XLVIII.

Nos sequemur observationem Cæsaris: maximè hæc erit Italiæ ratio. Dicemus tamen & aliorum placita: quoniam non unius terræ, sed totius naturæ interpretes sumus: non auctoribus positis (id enim verbosum est), sed regionibus: legentes tantùm meminerint, brevitatis gratiâ, cùm Attica nominata fuerit, simul intelligere Cycladas insulas; cùm Macedonia, Magnesiam, Thraciam; cùm Ægyptus, Phœnicen, Cyprum, Ciliciam; cùm Bœotia, Locridem, Phocidem, & finitimos semper tractus; cùm Hellespontus, Cherronesum, & continentia usque Atho montem; cùm Ionia, Asiam, & insulas Asiæ; cùm Peloponnesus, Achaiam & ad Hesperum jacentes terras. Chaldæi Assyriam & Babylo-

(9) Ces Auteurs sont Hiéron, Philomêtor, Attale, Archelaüs, Xénophon, Magon, Caton, Silanus, Varron, &c. dont Pline a fait mention sur la fin du chapitre 3.

(10) Nous apprenons de Théon que cet ouvrage se nommoit l'*Astrique*, Ἀστρικὴ βίβλος. Voyez aussi sur ce même ouvrage, une Epigramme de Callimaque, citée dans la vie d'Aratus, qui fait partie de l'*Uranologie* de Pétau, liv. 2, *Var. Dissert.* chap. 9, p. 97.

(11) Consultez, sur cette opinion de Thalès, ainsi que sur celles d'Hésiode & d'Anaximandre, l'*Uranologie* citée note précédente.

(12) *Euctemon*; ainsi portent les manuscrits, & non pas *Eudæmon*. J'ai traité d'Euctêmon (en Grec Εὐκτήμων) dans les notes alphabétiques du pre-

ſe conduire conſtamment en homme qui doutoit de la juſteſſe de ſon propre calcul, puiſqu'il en fit juſqu'à trois différentes corrections. De tous les Auteurs (9) qui ont écrit ſur cette matiere, & que nous avons allégués au commencement de ce livre, il s'en trouve rarement deux qui ſoient de même ſentiment. Cette variété eſt moins ſurprenante, comme auſſi plus excuſable, chez ceux qui écrivoient en des pays différents. Mais que dire de ceux qui, écrivant dans le même pays, n'ont pas laiſſé d'être partagés d'opinion? En voici un exemple. Héſiode, dont il y a auſſi un ouvrage (10) ſur le cours des aſtres, dit que les Pléiades ſe couchent le matin dans le tems même de l'équinoxe d'automne. Thalès (11) dit que cela arrive vingt-cinq jours après. Anaximandre en met vingt-neuf; Euctémon (12) quarante-huit.

Quant à nous, nous ſuivrons le calcul de Céſar, ayant principalement égard à l'Italie. Nous ne laiſſerons pas néanmoins de rapporter les opinions étrangeres, parceque notre objet n'eſt pas de traiter d'un ſeul pays, mais de la Nature entiere. Seulement, pour éviter les longueurs, nous n'indiquerons que les pays où chaque opinion a lieu, ſans faire mention des auteurs de ces aſſertions: & pour abréger encore davantage, les Lecteurs voudront bien ſe ſouvenir que quand il eſt parlé de l'Attique, il faut, ſous ce nom, entendre auſſi les Cyclades; que ſous le nom de Macédoine, il faut entendre auſſi la Magnéſie & la Thrace; ſous le nom de l'Egypte, la Phénicie, l'iſle de Chypre & la Cilicie; ſous celui de la Béotie, la Locride, la Phocide & les contrées voiſines; ſous le nom de l'Helleſpont, la preſqu'iſle de Thrace & le pays de terre ferme, juſqu'au mont Athos; ſous le nom de l'Ionie, l'Aſie & les iſles Aſiatiques; ſous le nom du Péloponneſe, l'Achaïe & les contrées (13) adjacentes qu'elle a à ſon couchant; ſous le nom des Chaldéens, l'Aſſyrie & la Babylonie. Il ne faudra pas s'étonner ſi je ne parle ici ni de l'A-

mier livre, & plus récemment dans la note 21 du chapitre précédent.

(13) Telles que l'Elide, l'Arcadie, la Meſſénie.

niam demonſtrabunt. Africam, Hiſpanias, Gallias ſileri non erit mirum. Nemo enim obſervavit in iis, qui ſiderum proderet exortus. Non tamen difficili ratione dignoſcentur in illis quoque terris digeſtione circulorum, quam in ſexto volumine fecimus: quâ cognatio cœli, non gentium modò, verùm urbium quoque ſingularum intelligitur, nota ex his terris, quas nominavimus, ſumptâ convexitate circuli pertinentis ad quas quiſque quæret terras, & ad earum ſiderum exortus, per omnium circulorum pares umbras. Indicandum & illud, tempeſtates ipſas ardores ſuos habere quadrinis annis: & eaſdem non magnâ differentiâ reverti ratione ſolis: octonis verò augeri eaſdem, centeſimâ revolvente ſe lunâ.

Omnis autem ratio obſervata eſt tribus modis: exortu ſiderum, occaſuque, & ipſorum temporum cardinibus. Exortus occaſuſque binis modis intelliguntur. Aut enim

(14) Columelle, liv. 3, chap. 6: *Quo tempore ſol in eamdem partem ſigniferi per eoſdem numeros redit; per quos curſûs ſui principium cœperat: quem circuitum meatus dierum integrorum mille quadringentorum ſexaginta unius ἀποκατάστασιν vocant ſtudioſi rerum cæleſtium.*

(15) C'eſt à ce paſſage de Pline que ſe rapporte une note curieuſe compoſée par M. de la Lande, & que ce ſavant Aſtronome a bien voulu me communiquer. Je poſſede cette note inſtructive depuis 1770; & il tardoit à ma reconnoiſſance d'atteindre le moment de la publier.

» Pline explique fort bien ici ce qu'on appelle aujourd'hui lever & coucher héliaque des étoiles, c'eſt-à-dire leur apparition ou leur diſparition, quand elles ſe plongent dans les rayons du ſoleil, ou qu'elles en ſortent quelque tems après. Il veut parler enſuite du lever & du coucher coſmique, c'eſt-à-dire qui arrive le matin, du lever & du couchet actonyque, ou qui arrive le ſoir; mais cet article n'eſt pas ſi bien rendu: *Quo die incipiunt apparere vel deſinunt oriente ſole*, ne veut pas dire préciſément qu'elles montent au deſſus de l'horizon, ou qu'elles deſcendent au deſſous, dans le moment que le ſoleil ſe leve; ce qui forme proprement le lever & le coucher coſmique. On ne peut pas dire qu'une étoile commence à paroître au lever du ſoleil; car le ſoleil les

frique, ni de l'Efpagne, ni des Gaules, puifque ces pays n'ont eu aucun Auteur qui ait écrit du cours des aftres, ni de leur lever. Toutefois il ne fera pas difficile de connoître le tems où ils fe levent dans ces pays-là même, fi l'on eft inftruit de l'arrangement des cercles céleftes, tel que nous l'avons expliqué au fixieme livre de cet ouvrage ; car, par ce moyen, & par les feules notions que nous avons expofées en donnant une nomenclature des lieux, on faura la pofition, non feulement de chaque pays, mais encore de chaque ville, en prenant par les ombres égales de tous les cercles, un fegment du cercle de tel pays qu'on voudra choifir, & en cherchant fon rapport avec le lever des aftres. Il faut remarquer auffi que de quatre (14) en quatre ans les faifons & les chaleurs reviennent à peu près les mêmes, & cela à caufe du mouvement du Soleil ; & que de huit en huit ans ces mêmes chaleurs reviennent plus confidérables, en vertu de la centieme lunaifon.

Toutes les obfervations faites au fujet de l'agriculture n'ont que trois objets ; favoir, le lever des aftres, leur coucher, & les commencements de chacune des quatre faifons. Le lever & le coucher des aftres s'entend de deux (15) façons, dont voici la premiere. Quand

---

» fait toutes difparoître : cela pourroit fe dire tout au plus du lever héliaque, c'eft-à-dire de l'émerfion dont il a parlé plus haut, mais qui doit arriver une demi-heure au moins avant le lever du foleil.

» Au refte la plupart des anciens Auteurs ont confondu & brouillé finguliérement cette matiere des levers & des couchers des étoiles ; ils ont confondu, non feulement les trois efpeces de lever & de coucher que nous venons de citer, mais encore les tems & les lieux, en attribuant à un fiecle & à un pays le lever d'un aftre qui n'avoit lieu ce jour-là que dans un autre climat, ou dans un fiecle très éloigné. Le P. Petau, dans le troifieme volume de fon grand ouvrage *de Doctrina temporum*, lequel eft intitulé *Uranologium*, a donné un Calendrier Romain où font marqués à chaque jour les levers & les couchers des étoiles, fuivant les textes de Pline, de Columelle & d'Ovide, & une autre table où l'on voit à quel degré de l'écliptique étoit le foleil quand chacune des principales étoiles fe levoit ou fe couchoit dans les trois acceptions différentes que nous avons indiquées ; mais cette table n'eft que pour l'an 45 avant J. C. & pour les latitudes de Rome &

adventu ſolis occultantur ſtellæ & conſpici deſinunt, aut ejuſdem abſceſſu proferunt ſe. Emerſum hoc meliùs, quàm exortum conſuetudo dixiſſet : & illud occultationem potiùs, quàm occaſum. Alio modo, quo die incipiunt apparere vel deſinunt, oriente ſole, aut occidente, matutini veſpertinive cognominati, prout alterutri eorum mane vel crepuſculo contingit. Dodrantes horarum cùm minimùm intervalla ea deſiderant ante ſolis ortum, vel poſt occaſum, ut aſpici poſſint. Præterea bis quædam exoriuntur & occidunt. Omniſque ſermo de his eſt ſtellis, quas adhærere cœlo diximus.

» d'Alexandrie. Ce ſavant Auteut n'a » pas entrepris de concilier tous les » paſſages, de les expliquet, ou de » faire voit quels étoient ceux qui » étoient défectueux ; ce feroit l'objet » d'un volume entier, & le ſujet n'eſt » pas aſſez important pout y mettre » autant de peine. Il y a cependant » pluſieurs éclairciſſements utiles dans » ſes diſſertations, liv. 2, chap. 8 & » ſuivants ; liv. 7, chap. 1 & ſuiv. où » il réfute ſur-tout différentes erreurs » de Saumaiſe & d'autres Auteurs.

» M. Freret, dans ſa *Défenſe de la* » *Chronologie* contre Newton, ob- » ſerve qu'il y a eu dans l'antiquité » pluſieurs réformes du calendrier, » depuis le tems du Centaute Chiton, » qui avoit donné aux Grecs quel- » ques connoiſſances d'aſtronomie, » environ treize cents ans avant J. C. » Il paroît qu'au tems d'Héſiode, » neuf cents ans avant J. C. on fit » quelque changement à la ſphere de » Chiron, & que l'on dreſſa de nou- » veaux calendriers dans leſquels le » lever & le coucher des étoiles » étoient indiqués d'une maniere plus » conforme aux apparences que dans » la ſphere de Chiton. Les idées d'aſ- » tronomie commençoient à devenir » plus communes dans la Grece, par » la navigation & le commerce des » Orientaux : le calendrier fait du » tems d'Héſiode fut reçu avidement » par les Grecs, qui le porterent en » Italie, où il fut adopté par les Ro- » mains, quoiqu'il ne convînt ni à » leut poſition, ni à leur ſiecle. De » là venoit l'uſage de placer l'entrée » du Soleil dans les ſignes, c'eſt-à-dire » dans les aſtériſmes ou conſtellations, » huit jouts devant les équinoxes ou » les ſolſtices. Columelle nous ap- » prend que les calendriers ruſtiques » ou vulgaires de Méton, d'Eudoxe, » & des anciens Aſtronomes, ſui- » voient cette méthode ; il s'y con- » forme lui-même, *de re ruſt.* liv. 9, » ch. 13 : on la trouve dans Varron, » Ovide, Vittuve, Pline & Hygin ; » dans le *Scholiaſte* d'Aratus, dans les

les étoiles se cachent, & que leur éclat cesse de nous être sensible à l'occasion de la présence du soleil, c'est ce qu'on appelle leur coucher, & qu'on auroit mieux fait d'appeller leur immersion : & quand elles se montrent à nous après que le soleil a outrepassé la partie du ciel où elles séjournent, c'est ce qu'on nomme leur lever, & qu'on auroit plutôt dû nommer leur émersion. Passons à la seconde maniere dont s'entendent le lever & coucher des étoiles. Si elles montent sur l'horizon dans le tems que le soleil se leve, c'est ce qu'on appelle leur lever du matin ; & si c'est dans le tems que le soleil se couche, cela s'appelle leur lever du soir. En outre, si elles descendent sous l'horizon lorsque le soleil se leve, c'est ce qu'on nomme leur coucher du matin ; & si c'est lorsque le soleil se couche, c'est ce qu'on nomme leur coucher du soir. Elles ne peuvent être vues dans ces deux derniers cas que jusqu'à trois quarts d'heure au moins avant le lever du soleil, & autant après son coucher. Indépendamment de cette classe d'étoiles, il y en a d'autres qui se levent & se couchent jusqu'à deux fois (16). Au reste, nous ne parlons ici que des étoiles fixes.

» Martianus Capella, & même dans » les Calendriers du vénérable Bede, » qui étoit né en Angleterre l'an 672. » Ainsi les descriptions de la sphere » & des levers des astres, que l'on » trouve dans Pline & dans les autres » Auteurs Romains, ne conviennent » souvent qu'à l'année 950 avant » J. C. ou environ ; en sorte qu'il faudroit ôter des longitudes des étoiles » que nous observons actuellement, » vers l'an 1770, environ trente-huit » degrés, qui est le changement en » 1700 ans, si l'on vouloit faire des » calculs qui fussent d'accord avec les » phénomenes cités par les Anciens, » puisqu'ils supposoient, d'après la » tradition, que toutes choses étoient » dans le même état qu'au tems d'Hésiode, 950 ans avant J.C. Cependant il s'en faut bien que tous les » passages des Auteurs Latins soient » d'accord avec cette hypothese. Le » P. Petau observe que Pline & Columelle mettent le lever héliaque » des Pléiades quarante-huit jours » après l'équinoxe du printems, & » que cela n'étoit vrai que pour le » siecle de Méton, qui vivoit 430 ans » avant J. C. & pour le climat de la » Grece ; mais les Romains adopterent tout, sans choix & sans calcul. » Voyez la dissertation du P. Petau, » liv. 2, cap. 9, *de Ortu & Occasu* » *Vergiliarum* ».

(16) Tels sont l'Arcture & l'Aigle.

Cardo temporum quadripartitâ anni distinctione constat, per incrementa lucis. Augetur hæc à bruma, & æquatur noctibus verno æquinoxio diebus XC horis tribus. Deinde superat noctes ad solstitium diebus XCIII horis duodecim: & inde minuitur diebus XCII horis duodecim, usque ad æquinoxium autumni. Et tum æquatâ die procedit ex eo ad brumam diebus LXXXIX horis tribus. Horæ nunc in omni accessione æquinoxiales, non cujuscumque diei significantur: omnesque eæ differentiæ fiunt in octavis partibus signorum. Bruma Capricorni, a. d. VIII Calendas Januarii ferè: æquinoctium vernum, Arietis: solstitium, Cancri: alterumque æquinoxium, Libræ: qui & ipsi dies rarò non aliquos tempestatum significatus habent.

Rursus in cardines singulis etiamnum articulis temporum dividuntur, per media omnes dierum spatia. Quoniam inter solstitium & æquinoxium autumni, Fidiculæ occasus

Le premier, selon l'observation du Pere Hardouin, a un double coucher matutinal; savoir, aux Ides de Mai & aux Ides de Juin, comme on le verra sur la fin du chap. 28. Quant à l'Aigle, elle se leve deux fois, comme on le verra au chap. 29.

(17) Après ces mots *diebus* XCIII, *horis duodecim*, j'ajoute ici au texte quelques mots indispensables qui ont été omis par les copistes. Ces mots sont: *& inde minuitur diebus* XCII, *horis duodecim*, *&c.* Il est évident que c'est la répétition de *horis duodecim* qui aura troublé la vue du copiste. Sur la justesse & la nécessité de cette correction indiquée par le Pere Hardouin, voyez ses *Notæ & emendationes in librum Plinii decimum octavum*, n°. XXV, édition *in-folio*, tome 2, p. 152.

(18) C'est-à-dire des heures égales entre elles, comme dans les jours des équinoxes, où les heures de la nuit & du jour sont de même longueur. Pline fait cette remarque, parceque les Romains avoient aussi des heures inégales, c'est-à-dire dont chacune étoit la douzieme partie du jour ou de la nuit, soit que le jour & la nuit fussent plus longs ou plus courts. Ces heures inégales sont encore d'usage en Italie.

(18*) C'étoit l'opinion de Sosigene, laquelle manque d'exactitude. Consultez le P. Petau, *Doctr. Tempor.* livre 4, chap. 27, p. 309. Voyez aussi la note suivante.

(19) On voit assez que tout cela n'est pas exact. Mais il paroît que l'Auteur, à l'exemple de plusieurs autres,

Les commencements des saisons divisent l'année en quatre parties, durant lesquelles les jours augmentent & diminuent successivement. Ils commencent à croître dès le solstice d'hiver; & au bout de quatre-vingt-dix jours & trois heures, c'est-à-dire à l'équinoxe du printems, ils sont égaux aux nuits; ensuite ils deviennent plus longs que les nuits & continuent de croître pendant quatre-vingt-treize jours & douze heures, jusqu'au solstice d'été. Puis ils (17) diminuent; & au bout de quatre-vingt-douze jours & douze heures, c'est-à-dire à l'équinoxe d'automne, ils se trouvent égaux aux nuits: après quoi ils deviennent plus courts que les nuits, & continuent de diminuer pendant quatre-vingt-neuf jours & trois heures, jusqu'au solstice d'hiver. Il faut faire attention que les heures dont il s'agit ne sont que des heures équinoxiales (18), c'est-à-dire qui partagent le jour & la nuit en vingt-quatre portions égales; & que les quatre saisons commencent toujours au huitieme (18*) degré des signes du zodiaque dans lesquels se trouve le commencement; savoir, le solstice d'hiver dans le Capricorne, au vingt-cinq de Décembre (19); l'équinoxe du printems dans le Belier; le solstice d'été dans l'Ecrevisse; l'équinoxe d'automne dans la Balance: or il est rare que les jours où tombent ces époques n'annoncent pas quelques changements de tems.

De plus, chacune des quatre parties de l'année est elle-même subdivisée par la moitié du nombre des jours qu'elle contient. Par exemple, quarante-six jours après le solstice d'été, le coucher de la constellation de la Lyre donne (20) commencement à l'automne:

---

a eu plus d'égard à la commodité des laboureurs qu'à l'étroite vérité. C'est ce que donne à penser le passage suivant de Columelle, liv. 9, chap. 14: *Nec me fallit Hipparchi ratio, quæ docet solstitia & æquinoctia, non octavis, sed primis partibus signorum confici. Verùm in hac ruris disciplina, sequor nunc Eudoxi, & Metonis, antiquorumque fastos Astrologorum, qui sunt aptati publicis sacrificiis: quia & notior est ista vetus agricolis concepta opinio, &c.*

(20) Confirmé par Columelle, livre 11, chap. 2: *Pridie Idus Augusti, Fidis occidit manè, & autumnus incipit.*

autumnum inchoat die XLVI. At ab æquinoctio eo ad brumam, Vergiliarum matutinus occasus hyemem die XLIV. Inter brumam & æquinoctium die XLV flatus Favonii vernum tempus. Ab æquinoctio verno initium æstatis die XLVIII Vergiliarum exortu matutino. Nos incipiemus à sementibus frumenti, hoc est, Vergiliarum occasu matutino: nec deinde parvorum siderum mentione concidenda ratio est, & difficultas rerum augenda, cùm sidus vehemens Orionis iisdem diebus longo decedat spatio.

Sementibus tempora plerique præsumunt, & ab undecimo die autumnalis æquinoctii fruges serunt, adveniente Coronæ exortu, continuis diebus certo propè imbrium promisso. Xenophon, antequam Deus signum dederit: hoc Cicero noster imbre fieri interpretatus est: cùm sit vera ratio non priùs serendi, quàm folia cœperint decidere.

(21) Tous les manuscrits portent *hyemem die* XLIV; & cette leçon est confirmée par Pline lui-même, liv. 2, chap. 47. Cependant on lit chez Columelle, liv. 11, chap. 2: *Sexto Idus Novembris, solis exortu, Vergiliæ manè occidunt, significat tempestatem, hyemat. Quinto Idus Novembris, hyemis initium.*

(22) *Septimo Idus Maias, æstatis initium . . . Sexto Idus Vergiliæ totæ apparent.* Columelle, *ibid.*

(23) Ceci rappelle ce que dit Virgile du même Orion, *Enéide*, liv. 4:

Dum pelago desævit hyems, & aquosus Orion;
Quassatæque rates, & non tractabile cœlum.

Ce même Poëte dit encore, *ibid.* l. 1:

Cum subito assurgens fluctu nimbosus Orion.

(24) C'est à l'époque du coucher d'Orion que le Poëte Horace fait allusion, comme je présume, lorsqu'il dit, Ode 28, liv. 1:

Me quoque *devexi* rapidus comes Orionis
Illyricis Notus obruit undis.

Cette constellation est située vis-à-vis le signe du Taureau. Elle est composée de trente-sept étoiles, selon Ptolomée; de soixante & deux, suivant Tycho; & de quatre-vingts, suivant Flamstead. Nos Observateurs modernes prétendent y decouvrir plus de cinq cents étoiles avec le télescope.

(25) Le Pere Hardouin prétend que c'est aussi l'époque donnée par Virgile, qui, selon ce Savant, place les semailles au lever matutinal de la *Cou-*

quarante-quatre jours (21) après l'équinoxe d'automne, le coucher matutinal des Pléiades donne commencement à l'hiver : quarante-cinq jours après le solstice d'hiver le vent d'ouest, qui commence à souffler, donne commencement au printems ; enfin quarante-huit jours (22) après l'équinoxe du printems, le lever matutinal des Pléiades donne commencement à l'été. Or, pour revenir à notre agriculture, nous commencerons par les semailles du froment, c'est-à-dire par le coucher matutinal des Pléiades, sans interrompre ensuite notre discours en parlant des moindres constellations : ce qui ne serviroit qu'à augmenter la difficulté ; d'autant que l'orageux (23) Orion qui se couche (24) en ce tems-là, parcourt un grand espace du ciel en se retirant.

La plupart des semailles se font avant le tems, c'est-à-dire dès le onzieme jour après l'équinoxe d'automne, époque qui concourt avec celle du lever de la Couronne (25). Ceux qui suivent cette pratique se fondent sur ce qu'ils sont presque sûrs d'avoir alors de la pluie pendant plusieurs jours de suite. Xénophon veut que l'on seme lorsque Dieu (26) en a donné le signal, c'est-à-dire [selon l'interprétation de (27) Cicéron] lorsqu'il est tombé de la pluie en Novembre. Mais le véritable tems pour semer, c'est lorsque les feuilles des arbres ont commencé à tomber, & non pas plutôt.

---

ronne d'Ariane, liv. 1, *Géorg.* v. 222 :

> Ante tibi Eoæ Atlantides abscondantur,
> Gnosiaque ardentis *decedat* stella Coronæ,
> Debita quàm sulcis committas semina, quàmque
> Invitæ properes anni spem credere terræ.

Cependant le mot *decedat* dont se sert Virgile n'est guere propre à désigner un lever. En outre, l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 2, chap. 12, p. 50, place expressément le tems des semailles au *coucher* de la Couronne, parceque, dit-il, on peut compter alors sur beaucoup de pluies.

(26) Ἐπειδὰν γὰρ ὁ μετόπωρινος, &c. *Cùm autumni tempus advenerit, homines omnes ad Deum* (πρὸς τὸν Θεὸν) *respiciunt, quando terra irrigata seminandi potestatem eis facturus sit.* Xénophon, *Economiques*, p. 860.

(27) Deux manuscrits de marque portent *Ciceïo* au lieu de *Cicero* : mais la véritable leçon est indiquée par un fait constant ; c'est que Cicéron avoit traduit les *Economiques* de Xénophon, & qu'il nous reste encore des fragments précieux de cette traduction.

Hoc ipſo Vergiliarum occaſu fieri putant aliqui, a. d. III Idus Novembris, ut diximus. Servantque id ſidus etiam veſtis inſtitores, & eſt in cœlo notatu facillimum. Ergo ex occaſu ejus de hyeme augurantur, quibus eſt cura inſidiandi negòtiatoris avaritiæ. Nubilo occaſu pluvioſam hyemem denunciat, ſtatimque augent lacernarum pretia : ſereno aſperam, & reliquarum veſtium accendunt. Sed ille indocilis cœli agricola, hoc ſignum habeat inter ſuos vepres, humumque ſuam aſpiciens, cùm folia viderit decidua. Sic indicatur anni temperies, alibi tardiùs, alibi maturiùs. Ita enim ſentitur, ut cœli locique afficit natura : idque in hac ratione præcellit, quod eadem & in mundo publica eſt, & unicuique loco peculiaris. Miretur hoc, qui non meminerit ipſo brumali die pulegium in carnariis florere : adeo nihil occultum eſſe natura voluit. Et ſerendi igitur hoc dedit ſignum. Hæc eſt vera interpretatio, argumentum naturæ ſecum afferens. Quippe ſic terram peti ſuadet, pro-

(28) Au liv. 2, chap. 47. Ainſi l'époque indiquée par Pline ſe rapporte dans nos uſages à la *Saint Martin*.

(29) J'ai ſuivi, avec le Pere Hardouin, les manuſcrits Royaux & Colbertins On lit chez d'autres Editeurs *quoniam id ſidus etiam veſtis inſtitor eſt*; leçon dont le Pere Hardouin a fait ſentir l'abus.

(30) Je lis au texte *inſidiandi negotiatoris avaritiæ*, & non *avaritiâ*; leçon viſiblement défectueuſe, & ſource de l'erreur où Pintianus, le P. Hardouin & d'autres Critiques ſont tombés ſur le ſens de cette phraſe. La vraie cauſe de leur mépriſe, c'eſt de n'avoir point réfléchi que *negotiator* ne ſignifie point ici *marchand*, mais *acheteur*, *empletteur*, &c. Sur la différence expreſſe de *mercator* à *negotiator*, conſultez, entre autres, Paſſerat & Calepin, mais ſur-tout ce dernier, au mot *Negotiator*. Voyez, en outre, la note ſuivante.

(31) Les manteaux pour la pluie (*lacernæ*), chez les Romains, n'étoient en uſage que pour le gens de guerre. Ainſi par le mot *negotiatores*, Pline entend les entrepreneurs de l'armée, ceux qui, pour tel prix fait, ſe chargeoient d'habiller les troupes. Ils cherchoient, comme c'eſt l'uſage, à gagner gros ſur ces entrepriſes. Ils étoient acheteurs à l'égard des marchands, & vendeurs à l'égard de l'Etat ſeulement : or c'eſt en qualité d'ache-

Quelques-uns placent l'époque de cette chûte des feuilles au coucher des Pléiades, c'est-à-dire le onze Novembre, comme nous avons dit ci-dessus (28). Il n'y a pas jusqu'aux marchands (29) d'habits qui n'observent cette constellation, si facile à remarquer dans le ciel: ces sortes de gens, dis-je, cherchant toutes les occasions de forcer la main à l'empletteur (30) le plus avare, jugent de l'état futur de l'hiver par le coucher des Pléiades. Si le tems est couvert quand elles se couchent, ils augurent que l'hiver sera pluvieux; & aussi-tôt ils augmentent le prix des manteaux (31) pour la pluie : & si le tems est clair dans cette même époque, ils jugent que l'hiver sera rude, & en conséquence ils haussent le prix des autres vêtements. Quant à nos laboureurs, incapables qu'ils sont d'observer ce qui se passe au ciel, qu'ils levent au moins les yeux jusques sur leurs buissons, ou même sans quitter l'humble vue du sol, qu'ils y remarquent cette jonchée de feuilles qui tombent des arbres; ce signe suffira pour leur indiquer le tems de semer. On connoît par le même moyen la température de l'année, mais plus tard dans un endroit, plutôt dans un autre, parceque les feuilles tombent plutôt ou plus tard, selon la nature du terrein & du climat. Et ce qu'il y a de plus merveilleux en cette méthode, c'est que, générale relativement à toute l'étendue du globe, elle a ses variétés ou distinctions particulieres, selon la diversité des lieux. Voilà ce qui pourroit étonner ceux qui ne se souviendroient pas que le pouliot fleurit dans les garde-mangers le jour même du solstice d'hiver; tant la Nature se montre soigneuse à nous donner la clef de sa marche. Tel est donc le signe par lequel elle est convenue d'indiquer aux hommes le tems de semer les bleds. Or cette doctrine est très certaine, étant fondée sur les enseignements mêmes de la Nature, qui, par la chûte des feuilles, invite le laboureur au travail de la terre; lui montrant dans ces mêmes feuilles une

teurs qu'ils figurent en cet endroit. C'est ce que n'avoient point compris les Critiques.

mittitque quamdam ſtercoris vicem, & contra rigores terram flatuſque operiri à ſe nunciat, & monet feſtinare.

Varro in fabæ utique ſatu hanc obſervationem cuſtodiri præcepit. Alii plenâ lunâ ſerendam. Lentem verò à vigeſimo quinto ad trigeſimum. Viciam quoque iiſdem lunæ diebus: ita demum ſine limacibus fore. Quidam pabuli causâ ſic ſeri jubent, ſeminis autem vere. Eſt & alia manifeſtior ratio, mirabiliore naturæ providentiâ, in qua Ciceronis ſententiam ipſius verbis ſubſignabimus:

Jam verò ſemper viridis, ſemperque gravata
Lentiſcus, triplici ſolita eſt grandeſcere fœtu:
Ter fruges fundens, tria tempora monſtrat arandi.

Ex his unum hoc erit, idem & lino ac papaveri ſerendo. Cato de papavere ita tradit. Virgas & ſarmenta, quæ tibi uſioni ſupererunt, in ſegete comburito. Ubi eas combuſſeris, ibi papaver ſerito ſylveſtre, quod in miro uſu eſt

(32) *Fabam optimè ſeri in Vergiliarum occaſu.* Varron, *de re ruſt.* liv. 1, chap. 34.

(33) Palladius, liv. 12, *in Novemb.* tit. 1, p. 161.

(34) Columelle, liv. 12, chap. 11: *Viciæ autem duæ ſationes ſunt. Prima, quam pabuli causâ circa æquinoctium autumnale ſerimus, ſeptem modios ejus in unum jugerum. Secunda, quâ ſex modios menſe Januario, vel etiam ſeriùs, jacimus ſemini progenerando . . . Obſervandum erit, ne ante quintam & vigeſimam lunam terræ mandetur. Aliter ſatæ ferè limacem nocere comperimus.*

(35) Au liv. 1 *de la Divination*, n°. 15.

(36) Ces vers de Cicéron ſont la traduction de ceux-ci, d'Aratus:

Τριπλόα δὲ σχῖνος κυέει· τρισσαὶ δὲ αὖξαι
Γίνονται καρποῖο· φέρει δέ τε σήματ' ἑκάστη
Ἑξείης ἀρότῳ.

L'Auteur des *Géoponiques* s'exprime, pour ainſi dire, dans les mêmes termes, liv. 11, chap. 13.

(37) Les manuſcrits ſont ici en faute. Les uns portent *quæ tibi in ſatione*, les autres *quæ tibi ciſioni*. Les moins dépravés portent *quæ tibi oſioni*. Le Pere Hardouin fait voir ſans réplique qu'il faut lire *quæ tibi uſioni*, & cela par le paſſage même de Caton, chez qui on lit expreſſément, au livre eſpece

eſpece de fumier, & lui donnant en même tems avis de ſe hâter ; car elle lui donne à entendre qu'elle couvre ainſi la terre de feuilles, afin de la défendre de l'impreſſion des vents, & de la rigueur du froid.

Varron donne auſſi d'autres préceptes que celui de la Nature : il recommande d'attendre, pour ſemer les feves (32), qu'on voie les feuilles tomber des arbres. D'autres ſont d'avis qu'il faut toujours les ſemer dans la pleine (33) lune, & les lentilles depuis le vingt-cinq de la lune juſqu'au trente. ¶Ils penſent auſſi qu'il faut ſemer les veces (34) dans les mêmes jours, & que cette pratique les garantit des limaçons. Quelques-uns preſcrivent de ne ſemer dans ce tems-là que celles dont on veut ſe ſervir pour du fourrage, & de ſemer au printems celles qu'on veut garder pour ſemer. La Nature, ſans ceſſe attentive à nos beſoins, nous préſente, dans un arbre particulier, un autre moyen plus admirable encore pour ſavoir quand il faut ſemer. Ecoutons Cicéron (35) :

Interprete (36) de la Nature,
Lentiſque toujours verd, toujours chargé de fruits,
Par ta triple verdure,
Par tes triples produits,
Des trois tems de ſemer c'eſt toi qui nous inſtruis.

C'eſt dans un de ces trois tems qu'on doit ſemer le lin & le pavot. A propos de ce dernier, Caton veut que ſur le lieu où l'on aura recueilli le bled, on brûle les ſarments & les baguettes ſuperflues (37), & qu'après les avoir réduits en cendre, on y ſeme du pavot ſauvage, lequel, étant cuit dans du miel, eſt un excellent remede pour les maux (38) de gorge. Le pavot des jardins a auſſi

de la *Maiſon Ruſtique*, ch. 38, p. 34: *Quæ tibi uſioni ſupererunt in ſegete comburito.* Il emploie cette même expreſſion au chap. 145 : on la trouve auſſi employée par Scævola, chez Columelle, liv. 4, chap. 1, p. 271.

(38) Confirmé par Quintus Serenus Sammonicus :

Diſce etiam miram ex humili medicamine curam :
Actiaco melli jungas agreſte papaver
Decoctumque ſimul mandes, manſumque vorabis.

Par le *pavot ſauvage*, je penſe qu'il

melle decoctum ad faucium remedia. Visque somnifera etiam sativo. Et hactenus de hyberna semente.

Replicatio totius culturæ ; & quid quoque mense in agro fieri oporteat.

CAPUT 26.

VERUM ut pariter omnis culturæ quoddam breviarium peragatur, eodem tempore convenit & arbores stercorare, accumulare item vineas : sufficit in jugerum opera : & ubi patietur loci ratio, arbusta ac vineas putare, seminariis solum bipalio præparare, incilia aperire, aquam de agro pellere, torcular lavare & recondere. A Calendis Novembris gallinis ova supponere nolito, donec bruma conficiatur. In eum diem ternadena subjicito æstate totâ, hyeme pauciora, non tamen infra novena. Democritus talem futuram hyemem arbitratur, qualis fuerit brumæ dies, & circa eum terni : item solstitio æstatem. Circa brumam plerisque bis septem, halcyonum feturâ, ventorum quiete, mollius cœlum : sed & in his & in aliis omnibus ex eventu significationum intelligi sidera debebunt, non ad dies utique præfinitos exspectari tempestatum vadimonia.

Per brumam vitem ne colito. Vina tum defæcari, vel

---

faut entendre le *coquelicot*, plante en effet renommée pour les maux de gorge.

(59) C'est de quoi Pline traitera moins sommairement ailleurs.

(1) Caton, chap. 155 : *Per hyemem aquam de agro depellere oportet. In monte fossas inciles plures habere oportet.... Cùm pluere incipiet, familiam cum ferreis sarculis exire oportet, & incilia aperire, aquam diducere in vias, & segetem curare oportet, uti fluat.* On trouve aussi *incilia* chez Columelle, liv. 5, chap. 9 : *Si olea in clivo sit, incilia excitentur, quæ limosam aquam deducant.*

(2) Je lis *lavare* avec le Pere Hardouin & les manuscrits, & non *levare* avec Dalechamp. La leçon manuscrite a pour elle Columelle, liv. 2, ch. 10 : *Opercula, cola, & cætera sine quibus probè confici mustum non potest, diligen-*

une vertu soporative (39). Voilà ce que nous nous proposions de dire sur les bleds d'hiver.

Travaux champêtres qu'il convient de faire depuis le solstice d'hiver jusqu'aux premiers zéphirs, & de là jusqu'à l'équinoxe du printems.

MAIS pour achever notre espece d'abrégé d'agriculture, je dis qu'il est à propos de fumer les arbres quand on voit leurs feuilles tomber, & de rehausser en même tems les vignes. Une journée d'un seul ouvrier suffit pour un *jugerum*. Que si la nature du lieu le permet, il sera bon d'émonder les arbres, de tailler la vigne, de préparer la terre avec la houe pour les pepinieres, de creuser des rigoles (1) pour l'écoulement de l'eau des terres, de laver (2) les pressoirs, & de les mettre en réserve. Depuis le premier Novembre jusqu'au solstice d'hiver, il ne faut point mettre les poules couver. Pendant tout l'été, & jusqu'au premier Novembre, on mettra treize (3) œufs à chaque poule. L'hiver on en mettra moins, mais jamais moins que neuf. Démocrite dit que l'hiver sera toujours tel qu'aura été le jour du solstice de Décembre, & les trois jours les plus proches; & que l'été sera tel qu'aura été le jour du solstice de Juin. Selon la plupart des Auteurs, il y a vers le solstice d'hiver quatorze jours de tems doux, parcequ'alors les vents cessent pendant que les Alcyons (4) font leurs nids. Mais en ceci, comme en toutes choses, il faut juger des influences des astres par les événements, sans s'attendre que les changements de tems arriveront précisément aux jours marqués.

On ne doit pas (5) cultiver la vigne vers le solstice d'hiver; mais

ter lota marinâ & aquâ salsâ; &c. Torcularia verò & fora diligenter emundata lotaque.

(3) Voyez le livre 10, chap. 43 & 44.

(4) *VIII Calendas Maias, Halcyonei dies vocantur: in Atlantico quidem mari summa tranquillitas nota est.* Columelle, liv. 11, chap. 2.

(5) *Per brumam vitem ne colito,*

etiam diffundi Hyginus suadet, à confecta ea septimo die, utique si septima luna competat. Cerasa circa brumam seri. Bubus glandem tunc aspergi convenit in juga singula modios. Largior valetudinem infestat, & quocumque tempore detur, si minus XXX diebus continuis data sit, narrant vernâ scabie pœnitere. Materiei cædendæ tempus hoc dedimus. Reliqua opera nocturnâ maximè vigiliâ constant, cùm sint noctes tanto ampliores. Qualos, crates, fiscinas texere : faces incidere : ridicas præparare interdiu XXX, palos LX. In lucubratione vespertinâ ridicas V, palos X ; totidem antelucanâ.

A bruma in Favonium Cæsari nobilia sidera significant, tertio Calendas Januarii matutino Canis occidens. Quo die Atticæ & finitimis regionibus Aquila vesperi occidere traditur. Pridie Nonas Januarii Cæsari Delphinus matutino exoritur, & postero die Fidicula, quo Ægypto

écrit pareillement Columelle au livre *des Arbres*, chap. 5. On lit aussi chez Varron, *de re rust.* liv. 1, chap. 35 : *Septimo intervallo inter Vergiliarum occasum, & brumam.... vineas, arbustumque putare : dum in XV diebus ante & post brumam . . . ne facias.*

(6) Varron, *ibid.* chap. 39 : *Circiter solstitium inseri ficus solet ; necnon brumalibus diebus cerasus.*

(7) Caton, chap. 54 : *Ubi sementim patraveris, glandem parari, legique convenit, & in aquam conjici. Inde semodios singulis bubus in dies dari oportet, &c.*

(8) Columelle, liv. 11, chap. 2 : *Glandis quoque non inutile est singulis jugis modios singulos dare : nec tamen ampliùs, ne laborent : nec minùs diebus XXX præbueris. Nam si pauciòribus diebus detur, ut ait Hyginus, per ver scabiosi boves fiunt.*

(9) C'est, à coup sûr, un préjugé rustique.

(10) Au liv. 16, chap. 39.

(11) Columelle, liv. 11, chap. 2 : *Sed etiam longis noctibus ad diurnum tempus aliquid adjiciendum est. Nam multa sunt quæ in lucubratione rectè aguntur. Sive enim vineas possidemus, pali & ridicæ possunt dolari, exacuique . . . sive palmæ spartivæ fæcunda est, fiscinæ, sportæque, seu virgultorum corbes ex vimine, &c.*

(12) Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 291 :

Et quidam seros hyberni ad luminis ignes
Pervigilat, ferroque faces inspicat acuto.

(13) Columelle, liv. 11, chap. 2, p. 370 : *Item ad lucubrationem vespertinam palos decem, vel ridicas quinque conficere : totidemque per antelucanam*

on peut, sept jours après, selon le conseil d'Hygin, tirer les vins au clair, & même les mettre en tonneaux, pourvu que la lune ait sept jours. Il faut planter les cerisiers (6) aux environs du solstice d'hiver. Il est à propos (7) de donner alors du gland aux bœufs; savoir, un boisseau par jour à chaque paire : leur en donner davantage, c'est les (8) rendre malades. Mais en quelque tems qu'on leur en donne, il faut, dit-on, continuer trente jours consécutifs; sans quoi l'on prétend qu'ils deviendroient galeux (9) au printems. Nous avons déja marqué ailleurs (10) en quelle époque il faut couper le bois pour bâtir. Les autres ouvrages d'hiver se font principalement à la veillée, d'autant que les nuits sont fort longues. C'est (11) à la veillée qu'on fait des corbeilles, des claies, des paniers; c'est là qu'on taille des bois résineux pour en faire des (12) torches, & qu'on accommode des échalas. On peut accommoder dans le jour trente échalas & soixante pieux, dans la veillée du (13) soir cinq échalas & dix pieux, & autant avant le jour.

Depuis le solstice d'hiver jusqu'au tems où le vent d'ouest commence à souffler, les astres suivants (14) annoncent quelque chose, selon le sentiment de César. Nous commencerons par le *Chien*, qui se couche le matin du vingt-neuf (15) Décembre. On dit que ce jour-là l'*Aigle* se couche le soir pour l'Attique & les contrées voisines. Le quatrieme de Janvier, le *Dauphin* se leve (16) le matin, selon César; & le lendemain (17) la *Lyre*, auquel jour la *Fleche* se

lucubrationem, &c.

(14) Il sera bon de comparer cet article de Pline avec Columelle, l. 11, chap. 2, ainsi qu'avec les *Fastes* d'Ovide. Ces sources réunies ont servi de guide au Pere Petau, dans son *Uranologie*, p. 102 & suiv. Au reste, le mot *significant* n'a point ici une force absolue, & ne suppose point une *signification* ou prédiction infaillible, mais seulement une *indication* qui mérite qu'on y prenne garde. Ecoutons Columelle, liv. 11, chap. 2, p. 369 : *Siderum occasus tempestates facit interdum tantummodò significat.*

(15) Columelle, *ibid.* p. 388 : *Tertio Calendas Januarias Canicula vespere occidit, tempestatem significat. Quarto Calendas Januarii Aquila vespere occidit : hyemat.*

(16) Ovide, *Fast.* liv. 1, v. 457, fixe le lever au sixieme des Ides du même mois, le matin.

(17) Ceci est confirmé, tant par

Sagitta vesperi occidit. Item ad VI Idus Januarii ejusdem Delphini vespertino occasu continui dies hyemant Italiæ, & cùm Sol in Aquarium sentitur transire, quod ferè XVI Calendas Februarii evenit: VIII Calendas stella regia appellata Tuberoni in pectore Leonis occidit matutino. Et pridie Nonas Februarias Fidicula vesperi. Hujus temporis novissimis diebus, ubicumque patietur cœli ratio, terram ad rosarum & vineæ satum vertere bipalio oportet. Jugero operæ LX sufficiunt. Fossas purgare, aut novas facere. Antelucanis ferramenta acuere, manubria aptare, dolia quassa sarcire, ipsorumque laminas scabendo purgare, aut novas facere.

A Favonio in æquinoxium vernum Cæsari significat, XIV Calendas Martii triduum variè. Et VIII Calendas hirundinis visu, & postero die Arcturi exortu vespertino. Item tertio Nonas Martii Cæsar Cancri exortu id fieri ob-

Ovide que par Columelle. On lit chez celui-ci: *Nonis Januariis Fidis oritur mane: tempestas varia, &c.* & chez Ovide, *Fast.* liv. 1, v. 315:

> Institerint Nonæ: missi tibi nubibus atris
> Signa dabunt imbres exoriente lunâ.

(18) Columelle, *ibid.* XVII *Calend. Januar. Sol in Aquarium transit: Leo manè incipit occidere:* XVI *Calend. hyemat.* Pline se rapporte ici avec Ovide, *Fast.* liv. 1, v. 651.

(19) C'est celle que les Grecs ont nommée *Basilisque*. Cette dénomination royale lui vient de ce qu'elle préside à la naissance des têtes couronnées, ou qui doivent l'être, selon Geminus, *Elem. Astron.* chap. 2, p. 12. On lit chez Columelle, liv. 11, chapitre 2, p. 12: VI *Calend. Januar. Leonis quæ est in pectore clara stella occidit: non nunquam significatur hyems bipartita.* Ovide, *Fast.* liv. 1, v. 655, paroît ici d'accord avec Pline & Columelle.

(20) Voyez sur Tubéron nos notes alphabétiques sur le premier livre de Pline; & joignez-y cette observation d'un Savant anonyme: » *Tubero* (Quintus). Vossius, qui n'avoit pris garde » qu'à l'indice du livre 36 de Pline, » où Tubéron est cité sans prénom, » a cru que c'étoit Tubéron l'Histo- » rien; l'un des trois Tubérons qu'il » a distingués soigneusement dans son » livre *de Hist. Lat.* p. 57. Le P. Har- » douin, après avoir pris de Vossius » la distinction de ces trois Tubérons, » & les autorités qui l'éclaircissent, » ne cite Vossius que pour le con- » damner de n'avoir pas prétendu

couche le soir pour l'Egypte. Le huitieme de Janvier, le *Dauphin* se couche le soir, & alors il fait grand froid en Italie pendant plusieurs jours de suite; comme aussi lorsque le Soleil entre (18) dans le *Verseau*, ce qui arrive ordinairement le dix-sept de Janvier. Le vingt-cinq du même mois, l'*Etoile royale* (19), ainsi appellée par Tubéron (20), & qui est dans le cœur du Lion, se couche le matin. Le quatrieme (21) de Février, la *Lyre* se couche le soir. Les derniers jours que paroît cette constellation, il faut (22), si la nature du climat le permet, remuer la terre avec la houe pour planter les rosiers & la vigne. Soixante journées d'un ouvrier suffisent pour houer un arpent. Il sera bon aussi de nettoyer les fossés en ce tems-là, ou d'en faire de nouveaux; d'aiguiser ses outils avant le jour, ou de les emmancher; de raccommoder les tonneaux; de racler & nettoyer les (23) douves, ou d'en mettre de nouvelles.

Depuis le tems où le vent Favonien (24) commence à souffler, jusqu'à l'équinoxe du printems, le seize de (25) Février, selon César, annonce pour trois jours un tems variable. Ces trois jours sont ce seize de Février; le vingt-deux du même mois, auquel jour on commence (26) à voir des hirondelles; & le lendemain, qui est le jour (27) auquel l'Arcture se leve le soir. César observe (28) que le cinquieme de Mars, qui est le jour du lever de l'*Ecrevisse*, le tems

» que Tubéron, surnommé Quintus dans l'indice du second livre, est le même que celui du trente-sixieme livre ».

(21) Le 3 Février, selon Columelle.

(22) Columelle, liv. 11, chap. 2, p. 371 & 372.

(23) Je lis au texte *laminas*. Les manuscrit portent *lanas*, par une abréviation vicieuse, & d'après quelque ancien copiste, qui avoit écrit *laas*.

(24) C'est le vent du coucher équinoxial.

(25) Je lis au texte XIV *Calendas Martii* avec le Pere Hardouin, qui fait voir que Mars ne sauroit être précédé que de seize jours calendaires, même dans les années bissextiles.

(26) Columelle place le retour de l'hirondelle un jour plutôt. Il place aussi deux jours plutôt le lever de l'Arcture.

(27) Voyez la note précédente.

(28) Observation confirmée par Columelle, *ibid.* p. 373.

ſervavit. Major pars auctorum Vindemitoris emerſu, octavo Idus Aquilonii piſcis exortu, & poſtero die Orionis. In Attica Milvum apparere obſervatur. Cæſar & Idus Martias ferales ſibi adnotavit Scorpionis occaſu : XV verò Calendas Aprilis Italiæ Milvum oſtendi : duodecimo Calendas Equum occidere matutino.

Hoc intervallum temporis vegetiſſimum agricolis, maximèque operoſum eſt, in quo præcipuè falluntur. Neque enim eo die vocantur ad munia, quo Favonius flare debeat, ſed quo cœperit. Hoc acri intentione ſervandum eſt. Hoc illo menſe ſignum Deus habet, obſervatione minimè fallaci aut dubiâ, ſi quis attendat. Unde autem ſpiret is ventus, quâque parte veniat, diximus ſecundo volumine, & dicemus mox paulò operoſiùs. Interim ab eo die (quiſquis ille fuerit) quo flare cœperit, non utique VI Idus Februarii, ſed ſive ante, quando prævernat, ſive poſt, quando hyemat : poſt eam diem, inquam, innumera ruſticos cura diſtringat,

(29) Tels que Columelle, *ibid.* & Ovide, *Faſt.* liv. 3, v. 407.

(30) Le Pere Hardouin fait obſerver qu'il faut entendre ceci de l'émerſion matutinale.

(31) C'eſt du lever matutinal qu'il faut entendre ceci, ſelon le Pere Hardouin.

(32) Ce fut ce jour-là même que Céſar fut poignardé dans le Sénat. Sur les Ides de Mars fatales à Céſar, voyez Plutarque, vie de ce Dictateur, p. 737. C'eſt à cet événement (quoi qu'en diſe le Pere Hardouin) qu'il faut rapporter la médaille qui repréſente d'un côté l'ancien Brutus avec ces mots, BRUT. IMP. & au revers le chapeau de la liberté entre deux poignards, avec ces mots, E. ID. MAR. c'eſt-à-dire *effectum Idibus Martiis.* Il ſuffit de ſavoir que le Brutus meurtrier de Céſar rapportoit ſon origine à l'ancien Brutus, & que ſes partiſans affecterent de regarder ſon action comme égale en magnanimité à celle d'avoir expulſé la tyrannie de Rome en la perſonne de Tarquin. Au reſte, il s'agit ici du coucher veſpertinal du Scorpion, dont Columelle a dit : *Idibus Martii : Nepa incipit occidere : ſignificat tempeſtatem.*

(33) Cette conſtellation eſt appellée eſt

eſt pareillement variable. La plupart des Auteurs (29) diſent que cela arrive le jour de l'émerſion (30) du *Vendangeur;* le jour du lever (31) du *Poiſſon ſeptentrional*, qui eſt le huit de Mars; & le jour du lever d'*Orion*, qui eſt le lendemain. Ce jour-là le *Milan* commence à ſe montrer dans l'Attique. Céſar a remarqué auſſi que le quinze de Mars, qui eſt le jour du coucher du *Scorpion*, étoit pour lui d'un mauvais (32) préſage. Le dix-huit du même mois, le *Milan* (33) ſe fait voir en Italie; & le vingt-un, le *Cheval* ſe couche (34) le matin.

C'eſt dans cet intervalle de tems, que les laboureurs ont le plus d'ouvrage, & qu'ils ont le plus grand beſoin de vigueur : mais c'eſt auſſi où ils ſe trompent le plus; car leurs obſervations ne vont pas juſqu'à les avertir de ſe mettre au travail dès le jour même où le vent Favonien doit commencer à ſouffler; ils ſe contentent de ſe tenir pour avertis quand ce vent a effectivement commencé à donner. Or c'eſt une époque à laquelle ils ne ſauroient trop tôt prendre garde; car c'eſt là le ſigne que Dieu leur a donné en ce mois, ſigne qui ne trompe jamais, & n'eſt jamais douteux, ſi l'on ſait y faire attention. Quant à ce vent Favonien; nous avons dit (35), au ſecond livre de cette hiſtoire, d'où & de quel côté préciſément il vient : nous en parlerons encore plus au long ci-après. Soit donc que ce vent commence à ſouffler avant le huit de Février, ce qui arrive lorſque le printems vient de meilleure heure qu'à l'ordinaire; ſoit qu'il ne s'annonce qu'après ce jour-là, comme lorſque l'hiver eſt long, il faut après qu'il a commencé à donner, en quelque jour que cela arrive, il faut, dis-je, que les laboureurs travaillent ſans relâche, & qu'ils

---

par Pline *Milvus*, par Ovide *Milvius*, par d'autres *Cycnus* ou *Olor*, c'eſt-à-dire le cygne. Ovide anticipe ſon lever (matutinal) d'un jour ſur Pline, *Faſt.* liv. 3, v. 793 :

Stella Lycaoniam vergit declivis ad Arcton
Milvius : hæc illa nocte videnda venit,
Quid dederit volucri, ſi vis cognoſcere, cœlum, &c.

(34) Ceci eſt confirmé par Columelle, *ibid.* p. 374 : XII *Calend. Aprilis, Equus occidit mane.*

(35) Au liv. 2, chap. 47 & ailleurs, où nous avons fait obſerver que ce vent ſouffle du couchant équinoxial.

& prima quæque peragantur, quæ differri nequeunt. Trimestria serantur. Vites putentur, qua diximus ratione. Oleæ curentur. Poma serantur, inserantur que. Vineæ pastinentur. Semina digerantur, instaurantur alia. Arundines, salices, genistæ serantur, cædanturque. Serantur vero ulmi, populi, platani, uti dictum est. Tum & segetes convenit purgare, sarrire hybernas fruges, maximèque far. Lex certa in eo, cùm quatuor fibrarum esse cœperit. Faba verò non antequam trium foliorum. Tunc quoque levi sarculo purgare verius, quàm fodere. Florentem utique XV primis diebus non attingere. Hordeum nisi siccum ne sarrito. Putationem æquinoctio peractam habeto. Vineæ jugerum quaternæ operæ putant alligantque : in arbusto singulæ operæ arbores XV. Eodem hoc tempore hortorum rosariorumque cura est, quæ separatim proximis voluminibus dicetur : eodem & topiariorum. Tunc optime scrobes fiunt. Terra in futurum proscinditur, Virgilio maximè auctore, ut glebas

(36) Les ouvrages prescrits ici par Pline sont les mêmes que prescrivent, dans la même époque, Varron, *de re rust.* liv. 1, chap. 29, p. 62, & chapitre 30; Columelle, liv. 11, ch. 2; & Palladius, *in Februar.* tit. 3.

(37) Au liv. 17, chap. 21.

(38) Au liv. 17, chap. 11, où cependant Pline ne parle point des platanes.

(39) Columelle, liv. 2, chap. 12 : *Triticum & adoreum, cùm quatuor fibras habere cœperint, hordeum cùm quinque : fabâ & cætera legumina, cùm quatuor digitis à terra exstiterint, rectè sarrientur.* Palladius, liv. 2, *in Januar.* tit. 9, p. 39 : *Triticum & far sarritur quatuor foliorum : hordeum quinque, &c.*

(40) Columelle étend cette précaution à tout ce qui est dans le cas d'être sarclé, liv. 2, chap. 12.

(41) Columelle étend ce principe aux moissons, *ibid. Curandum ne florentem segetem tangamus : sed aut antea, aut mox cùm defloruerit.*

(42) Je lis, avec le Pere Hardouin, d'après les manuscrits Royaux & Colbertins, *ne sarrito*, & non pas *ne serito* avec les autres Editeurs. La leçon manuscrite est pleinement justifiée par Columelle, liv. 2, chap. 12, dans ce passage : *At aliæ segetes, quæ vel humidæ moveri possunt, melius tamen siccæ sarriuntur.* Palladius, liv. 2, p. 39, vient encore à l'appui : *Serenis & siccis die-*

faffent plufieurs ouvrages (36) d'entre ceux qui ne peuvent fe différer. Ils doivent alors femer les bleds de rrois mois; tailler les vignes de la maniere que nous avons dire (37); accommoder les oliviers; planter & greffer les pommiers; houer les vignes; faire des pepinieres, & en rétablir d'autres; planrer des rofeaux, des faules, des genets, & les tailler; planter des ormes, des peupliers & des platanes, comme nous avons dit (38) ci-devant. Il faur auffi alors nettoyer les bleds, farcler les bleds d'hiver, & fur-tout le *far*. Le vrai rems de le farcler, c'eft lorfqu'il commence à montrer quatre (39) barbes. Il ne faur farcler les feves que quand elles ont rrois feuilles; encore doit-on le faire très légérement, & avec un petir farcloir : mais on ne doir pas y roucher (40) les premiers quinze jours depuis qu'ils ont commencé à (41) fleurir. Il ne faut farcler (42) les orges que quand ils font fecs. La taille (43) des vignes doit être achevée à l'équinoxe de Mars. Quatre vignerons peuvent (44) tailler & lier dans un jour un *jugerum* de vigne; & un feul vigneron peut tailler & lier dans un jour les vignes de quinze arbres. C'eft encore en ce même tems-là qu'il faut foigner les rofiers (45) & les jardins (46), defquels nous parlerons féparément dans les livres fuivanrs, comme auffi les parterres. De plus, c'eft le meilleur tems pour faire les foffés. On donne alors, avec la charrue, la meilleure façon à la terre, afin que la chaleur du foleil en recuife l'humidité; & c'eft principalement Virgile (47) qui le confeille. Toutefois il vaur mieux fuivre l'opi-

---

bus funt farculanda frumenta .... maximè fi hordeum, &c.

(43) Columelle, liv. 11, chap. 2: *A Calendis Martii eximia eft vitium putatio; ufque in decimum Calendarum Aprilium, fi tamen fe gemmæ nondum moveant.*

(44) Columelle, *de Arborib.* ch. 5: *Jugerum valentis & jam conftitutæ vineæ quatuor operis putatur, fex alligatur. Arbufto nihil ejufmodi poteft apte finiri, &c.*

(45) *Rofarium ferotinum perfoffum & cultum habere jam tempus eft.* Columelle, *ibid.*

(46) *His diebus commodè inftruuntur horti.* Colum. *ibid.*

(47) Virgile, liv. 1, *Géorg.* v. 63:

Ergo age terræ
Pingue folum, primis extemplo à menfibus anni,
Fortes invertant tauri, glebafque jacentes
Pulverulenta coquat maturis folibus æftas.

Sol coquat. Utilior ſententia, quæ non niſi temperatum ſolum in medio vere arari jubet: quoniam in pingui ſtatim ſulcos occupant herbæ; gracili, inſecuti æſtus exſiccant: tum namque ſuccum venturis ſeminibus auferunt. Talia autumno melius arari certum eſt.

Cato verna opera ſic definit: Scrobes fieri, ſeminaria propagari: in locis craſſis & humidis ulmos, ficos, poma, oleas ſeri: prata ſtercorari Luna ſitiente, quæ rigua non erunt: ab afflatu Favonii defendi, purgari, herbas malas radicitùs erui, ficus interpurgari, ſeminaria fieri, & vetera ſarciri. Hæc antequam vinea florere incipiat. Itemque piro florente arare incipiat macra arenoſaque. Poſtea uti quæque graviſſima & aquoſiſſima, ita poſtremo arato. Ergo hæc aratio has habebit notas, lentiſci primum fructum oſtendentis, ac piri florentis. Erit & tertia in bulborum ſatu, ſcillæ. Item in coronamentorum narciſſi, namque & hæc ter florent, primoque flore primam arationem oſtendunt, medio

(48) *Quand on commence à avoir des jours chauds*, écrit Columelle, liv. 2, chap. 4.

(49) Pline ſe conforme ici à l'élégant précepte de Virgile, *Géorg.* l. 1, v. 69:

Illic, officiant lætis ne frugibus herbæ:
Hic, ſterilem exiguus ne deſerat humor arenam.

(50) Caton, *de re ruſt.* chap. 40, p. 35: *Per ver hæc fieri oportet. Sulcos & ſcrobes fieri ſeminariis: vitiariis locum verti: In locis craſſis & humectis ulmos, ficos, poma, oleas ſeri oportet, &c.*

(51) C'eſt-à-dire *eſt dans ſon déclin* depuis le commencement de ſon dernier quartier juſqu'à l'interlune incluſivement. L'expreſſion *ſilente luna* dont s'eſt ſervi Caton, reſtreint cette opération à l'époque de l'interlune. Pline corrige cette expreſſion trop ſtricte de Caton, & emploie celle de *ſitiente lunâ*, au moyen de laquelle il accorde aux laboureurs quelques jours de plus pour les travaux dont il s'agit. J'ai éclairci toutes les obſcurités qui couvroient ce paſſage, dans la note 43 du chap. 9 du dix-ſeptieme livre, p. 55 & ſuivantes. Je prends la liberté d'y renvoyer le Lecteur, me contentant de lui mettre ici ſous les yeux le paſſage de Caton que Pline a eu en vue. C'eſt celui-ci, *de re ruſt.* chap. 50, p. 40: *Prata primo vere ſtercorato, luna ſilenti, quæ irrigua non erunt. Ubi Favonius*

nion de ceux qui veulent qu'on ne laboure au milieu du printems (48) que les terres de moyenne qualité ; car (49) ſi on laboure alors une terre forte, les herbes rempliront bientôt les ſillons ; & ſi on laboure une terre légere, les chaleurs qui ſurviendront ne manqueront pas de la deſſécher ; ainſi ces labours hors de ſaiſon priveroient ces ſortes de terres du ſuc qui doit ſervir à nourrir le grain : il eſt donc plus à propos de ne les labourer qu'en automne.

Voici l'ordre des travaux du printems comme le preſcrit Caton : Il faut (50) alors creuſer des foſſés, & faire des pepinieres ; planter des ormes, des figuiers, des pommiers, des oliviers dans des terres graſſes & humides ; fumer, lorſque la lune eſt en état de (51) ſoif, les prés qui ne ſont pas arroſés, les défendre du vent d'oueſt, les nettoyer & en arracher entiérement les mauvaiſes herbes ; émonder les figuiers ; provigner les vignes, & réparer les anciennes, le tout avant que la vigne entre en fleur. Quand les poiriers (52) fleuriront, & que le lentiſque (53) montrera ſon premier fruit, il faudra commencer à labourer les terres maigres & ſablonneuſes. On laboure ra enſuite les plus graſſes, & les plus aquatiques, & dans le tems que ſe plantent les bulbes & la ſquille (54) ou oignon marin, on fera un troiſieme labourage. Entre les fleurs, le narciſſe, qui fleurit trois (55) fois, montre auſſi quand il faut labourer ; car ſes premieres, ſecondes, & troiſiemes fleurs, indiquent

flare cœperit, tum prata defendes : depurgato, herbaſque malas omnes radicitùs effodito... Ficos interputato, & in vinea ficos ſuccidito altè... Seminarium facito, & vetera reſarcito. Hoc facito antequam vineam defodere incipias.

(52) Caton, *ibid.* chap. 131, p. 68 : *Dapem pro bubus piro florente facito. Poſteà verno arare incipito : ea loca primum arato, quæ rudecta arenoſaque erunt : poſteà uti quæque graviſſima atque aquoſiſſima erunt, ita poſtremò arato.*

(53) Comme on l'a déja dit ſur la fin du chap. 25.

(54) La ſquille fleurit trois fois, comme le lentiſque, ſelon Aratus, *in* Διοσημεῖα :

Ὅσσα δ' ἐπὶ σχίνυ ἀροτὴρ ἐπιδράσσατο καρπῷ,
Τόσσα ϗ ἐν σκίλλης τεκμαίρεται ἄνθεϊ λευκῷ.

(55) Ceci paroît confirmé par Théophraſte, *Hiſt. Plant.* liv. 7, chap. 12.

ſecundam, tertio noviſſimam, quando inter ſeſe alia aliis notas præbent. Ac non in noviſſimis cavetur, ne fabis florentibus attingatur edera : id enim noxium & exitiale ei eſt tempus. Quædam verò & ſuas habent notas, ſicuti ficus : cùm folia pauca in cacumine acetabuli modo germinent, tunc maximè ſerendas ficus.

Æquinoctium vernum a. d. VIII Calendas Aprilis peragi videtur. Ab eo ad Vergiliarum exortum matutinum, Cæſari ſignificant Calendæ Aprilis. III Nonas Aprilis in Attica Vergiliæ veſpere occultantur. Eædem poſtridie in Bœotia : Cæſari autem & Chaldæis Nonis : Ægypto Orion & gladius ejus incipiunt abſcondi. Cæſari ſexto Idus ſignificatur imber Libræ occaſu. XIV Calendas Maii Ægypto Suculæ occidunt veſperi, ſidus vehemens, & terra marique turbidum : decimoſexto Atticæ : XV Cæſari, continuoque triduo ſignificat. Aſſyriæ autem XII Calendas. Hoc eſt vulgo appellatum ſidus Parilicium, quoniam XI Calendas Maii urbis Romæ natalis, quo fere ſerenitas redditur, claritatem obſervationi dedit : nimborum argumento Hyadas appellantibus Græcis has ſtellas. Quod noſtri à ſimilitudine cognominis Græci propter ſues impoſitum arbitrantes, imperitiâ appellavêre Suculas. Cæſari a.

(56) Le huit des Ides d'Avril, ſelon Columelle, qui va encore différer de Pline. Voyez la note ſuivante.

(57) Deux jours plus tard, ſelon Columelle, *ibid.* liv. 9, chapitre 2, p. 375 : *Quarto Idus Aprilis, ſole oriente Libra occidere incipit : interdum tempeſtatem ſignificat.*

(58) Columelle, *ibid.* eſt ici d'accord avec Pline.

(59) Le diminutif naturel de *ſus* ſeroit *ſuilla*, & non pas *ſucula*. Si donc *ſucula* ſignifioit une truie chez les Latins, ce mot ne venoit pas directement de *ſus*; mais bien du nom Celtique & Celtoſcythe de la truie, adopté par les Latins, comme je me flatte de le démontrer : en effet une truie ſe dit en Anglo-Saxon, *ſugu*; en Belgique, *zoch*; en Suédois, *ſugga*; en ancien

le premier, le ſecond & le troiſieme labourages ; en quoi l'on peut voir que les divers détails de cet univers ſe ſervent mutuellement de ſignes les uns aux autres. On aura grand ſoin de ne point toucher au lierre lorſque les feves ſont en fleur ; on le feroit infailliblement périr. Il y a des choſes qui marquent elles-mêmes quand il faut que l'homme y mette la main ; par exemple, le figuier : car lorſqu'il commence à pouſſer à ſa cime quelques feuilles en forme de gobelet, c'eſt alors le meilleur tems pour le planter.

L'équinoxe du printems arrive toujours, à ce qu'il paroît, le vingt-cinq de Mars. Depuis ce jour-là juſqu'au lever matutinal des Pléiades, le premier d'Avril annonce de l'orage, ſelon l'opinion de Céſar. Le trois d'Avril les Pléiades ſe cachent le ſoir pour l'Attique, le lendemain pour la Béotie ; le cinq (56) du même mois pour l'Italie & la Chaldée. Le même jour Orion & ſon épée commencent à ſe cacher pour l'Egypte. Le coucher de la Balance, qui arrive le huit (57) d'Avril, annonce la pluie, ſelon Céſar. Le dix-huit (58) du même mois les Hyades ſe couchent le ſoir pour l'Egypte : c'eſt une conſtellation très fâcheuſe, & qui cauſe des orages, tant ſur terre que ſur mer. Elle ſe couche le ſeize pour l'Attique (le dix-ſept ſelon Céſar) ; & elle annonce le mauvais tems pour trois jours de ſuite. Le vingt, elle ſe couche pour l'Aſſyrie. On la nomme vulgairement en Latin *Par'ilicium*, en l'honneur d'Ilia, mere de Romulus, & qui préſide au jour natal de Rome ; car ce jour natal ſe célebre onze jours avant le premier de Mai ; & comme cette époque ramene ordinairement le beau tems, le peuple y a fait une attention particuliere. Les Grecs nomment *Hyades*, c'eſt-à-dire pluvieuſes, ces étoiles, parcequ'elles cauſent des pluies : mais nos Latins, trompés par la reſſemblance des termes, & s'imaginant que cette appellation venoit, non de *hyê*, pluie, mais de *hys*, cochon, les ont appellées, par ignorance, *ſucules*, c'eſt-à-dire les (59) truies. Le vingt-quatre d'Avril eſt

Celtique, *ſyg*, &c. toutes dénominations où l'on retrouve directement la

d. VIII Calendas notatur dies. VII Calendas Ægypto Hœdi exoriuntur : VI Calendas Bœotiæ & Atticæ Canis veſperi occultatur : Fidicula mane oritur. V Calendas Aſſyriæ Orion totus abſconditur, tertio autem Canis : VI Nonas Maii Cæſari Suculæ matutino exoriuntur, & VIII Idus Capella pluvialis. Ægypto autem eodem die Canis veſperi occultatur. Sic fere in VI Idus Maii, qui eſt Vergiliarum exortus, decurrunt ſidera.

In hoc temporis intervallo, XV diebus primis, agricolæ rapienda ſunt ea, quibus peragendis ante æquinoctium non ſuffecerit, dum ſciat inde natam exprobrationem fœdam, putantium vites, per imitationem cantus alitis temporarii,

racine du *ſucula* des Latins, dans le ſens de truie. Mais au ſurplus, rien ne nous force abſolument à croire que le nom Latin des *ſucules*, pour exprimer les *hyades*, ou étoiles pluvieuſes, vienne de ce *ſucula*, une truie ; car on le dériveroit bien plus naturellement, dans ce ſens pluvieux, de *ſu*, la mer, en langue Celtoſcythe ou Slavone ; lequel mot *sû*, dans un ſens plus étendu, exprime auſſi l'humeur en général, l'élément humide. En effet, c'eſt de là que nous ſont reſtés les mots *ſueur* & *ſuc*, en Latin *ſudor* & *ſuccus* ; auſſi ces mêmes Latins appelloient-ils une ſorte de chemiſe à recevoir directement la ſueur, *ſucula* ; & cette expreſſion dans ce ſens là, ſe trouve chez Plaute. De plus, l'humeur, l'élément humide, ſe dit en Suédois *ſw-ett* ; & c'eſt, ſelon François Junius, ſa ſignification propre & primordiale, laquelle a été depuis comme reſtreinte par l'uſage, à exprimer la *ſueur*, en Anglo-Saxon, *ſwaet*, *ſwat* ; en Allemand, *ſu-eitz* ; en Iſlandois, *ſueit* ; en Belgique, *ſweet* ; en Polonois, *ſvad*, &c. Il ſeroit donc aſſez vraiſemblable de ſuppoſer que chez les anciens Latins, chez qui nous avons ſurpris un ſi grand nombre d'expreſſions Celtoſcythes, le mot *ſuculæ* n'ait point ſignifié *les étoiles truies*, mais les *étoiles humides* ; & n'ait été qu'un équivalent ou qu'une traduction de la dénomination Grecque *hyades*, dans l'acception propre de ce mot. Quoi qu'il en ſoit, le ſentiment ou préjugé de Pline à cet égard a été celui de Tullius Tiron, cité à ce ſujet par Aulu-Gelle, liv. 13, chap. 9, p. 667, & dont il rapporte ainſi les paroles : *Adeo veteres Romani litteras Græcas neſciverunt, & rudes Græcæ linguæ fuerunt, ut ſtellas, quæ in capite Tauri ſunt, propterea Suculas appellarint, quod eas Græci ὑάδας vocant : tanquam id verbum Latinum Græci verbi interpretamentum ſit : quia Græce ὗες, ſues Latine dicantur : ſed ὑάδες οὐκ ἀπὸ τῶν ὑῶν, ita ut noſtri Opici putaverunt, ſed ab eo quod eſt ὕειν, appellantur : nam & quum oriuntur, & quum occidunt, tempeſtates, pluvias, largoſque imbres cient. Pluere*

marqué

marqué par César comme un jour de pronostic, en agriculture. Le vingt-cinq les *Chevreaux* se levent en Egypte. Le vingt-six, le *Chien* se cache le soir pour la Béotie & l'Attique : & le matin, la *Lyre* (60) se leve. Le vingt-sept *Orion* se cache entiérement pour l'Assyrie. Le vingt-neuf (61) le *Chien* ne paroît plus. Le second de Mai, les *Hyades* se levent le matin (62), selon le calcul de César : & le huit (63) du même mois on voit lever la *Chevre*, qui amene ordinairement de la pluie. Le même jour le *Chien* se cache le soir pour l'Egypte. Voilà à peu près quelle est la marche des astres jusqu'au dix de Mai, qui est le jour du lever (64) des Pléiades.

Dans les premiers quinze jours de cet intervalle de tems (64*), il faut que le laboureur hâte les ouvrages (65) qu'il n'a pu achever avant l'équinoxe, se souvenant que ceux qui taillent trop tard leurs vignes s'exposent à de honteuses dérisions, & à entendre contrefaire devant eux le chant du coucou (65*). En effet, est-il rien

autem & Græca lingua ὗς dicitur.

(60) Elle se leve neuf jours avant le premier Mai, selon Columelle, *ibid.*

(61) Le 28, selon Columelle, *ibid.* p. 376 : *Pridie Calendas Maias, Canis se vespere cælat : tempestatem significat.*

(62) Ceci est confirmé par Columelle, *ibid.* VI *Nonas Maias, Sucula cum Sole oritur.*

(63) Ovide fait lever la Chevre le propre jour des Calendes de Mai, c'est-à-dire le premier de ce mois, *Fast.* liv. 5, v. 111 :

Ab Jove surgat opus : prima mihi nocte videnda
Stella est in cunas officiosa Jovis.
Nascitur Oleniæ sidus pluviale Capellæ :
Illa dati cœlum præmia lactis habet.

(64) C'est-à-dire de leur lever matutinal. Columelle, *ibid. Nonis Maii Vergiliæ exoriuntur manè* ... VI *Idus, Vergiliæ tota apparent.* Ovide en parle ainsi, *Fast.* liv. 5, v. 599 :

Pleiadas aspicies omnes, totumque sororum
Agmen, ubi ante Idus nox erit una super.
Tum mihi non dubiis auctoribus incipit æstas :
Et tepidi finem tempora veris habent.

(64*) Columelle, *ibid.*

(65) De là le nom de *Vergiliæ*; car ce mot vient évidemment de l'ancien Celtique (ou même du Belgique & Suédois actuel) *WERCK*, *travail*, & particuliérement *travail des champs*, qui se dit en Allemand *werch*; en Anglo-Saxon *weorc*; en Anglois *work*, &c.

(65*) De cet oiseau paresseux qui néglige de se faire un nid. C'est le sens du reproche ancien. Les Modernes ont transporté le reproche tiré du coucou, au mari qui néglige de veiller sur les mœurs de sa femme, ou que sa femme parvient à tromper sur cet article, quelque soin même qu'il ait apporté à prévenir ce scandale. Voilà le sens du reproche moderne, & le nœud

quem cuculum vocant. Dedecus enim habetur, opprobriumque meritum, falcem ab illa volucre in vite deprehendi, ut ob id petulantiæ sales etiam cum primo vere ludantur. Auspicio tam eo deteſtabiles videntur: adeoque minimaquæque in agro naturalibus trahuntur argumentis. Extremo autem hoc tempore panici miliique ſatio eſt. Juſtum eſt hoc ſeri maturato hordeo: Atque etiam in eodem arvo eſt ſignum illius maturitati, & horum ſationi commune, lucentes veſpere per arva cicindelæ. Ita appellant ruſtici ſtellantes volatus, Græci vero lampiridas, incredibili benegnitate naturæ.

Ne agricolæ aſpiciant ſtellas, ſed magis tempora ſerendæ frugis, & ortus occaſuſque ſideris in quibuſdam herbis; & de ſtellarum ortu & occaſu.

CAPUT 27. JAM Vergilias in cœlo notabiles caterva fecerat: non tamen his contenta, terreſtres fecit alias, veluti vociferans: Cur cœlum intuearis, agricola? Cur ſidera quæras, ruſtice? jam te breviore ſomno feſſum premunt noctes; Ecce tibi inter herbas tuas ſpargo peculiares ſtellas, eaſque veſpere &

de ſon analogie avec le dicton ancien. Le Poète, Horace a fait uſage du reproche en queſtion dans le premier ſens, le ſeul, je crois, dont les Anciens aient eu connoiſſance. Voici le paſſage de ce Poète, liv. 1, ſatyr. 7, v. 28:

Tum Prænestinus ſalſo multumque fluenti
Expreſſa arbuſto regerit convicia; durus
Vindemiator & invictus, cui ſæpè viator
Ceſſiſſet, magna compellans voce cucullum.

Dans ces vers, *compellans* doit s'entendre de *viator*, comme l'a compris *Porphyrion*, & non de *vindemiator*; & le paſſage actuel de Pline le donne aſſez à connoître.

(66) Le coucou eſt un oiſeau de paſſage, & même un oiſeau d'été, comme on l'a obſervé au liv. 10, chapitre 8.

(67) Je lis au texte *auſpicio tam eo deteſtabiles videntur: adeoque, &c.* On liſoit auparavant, ſans aucun ſens raiſonnable, *auſpicio tamen deteſtabiles videntur. Adeo, &c.* Je penſe avoir rétabli l'ancienne pureté du texte.

(68) Nous en avons traité au l. 11, chap. 38.

(1) Appellées pour cette raiſon *la pouſſiniere*, par nos gens de la campagne; *Pléiades*, ou pluſieurs en nombre, par les Grecs; *Styvſtiernen*, ou

de plus humiliant pour un cultivateur que d'être rencontré par cet oiseau d'été (66) dans l'occupation de tailler la vigne. De là aussi les brocards qu'il essuie dès le printems, & que sa paresse lui attire : tant une telle négligence révolte tout le monde, qui la prend (67) à fâcheux augure ; & tant il est vrai que la Nature n'a point épargné au cultivateur, même dans les moindres choses, les signes qui l'instruisent évidemment de ce qu'il a à faire. Les derniers jours de ce même intervalle, on seme le panis & le millet. Il est bon de les semer lorsque l'orge est mûr. Au reste, on connoît cette maturité de l'orge, & l'époque de semer le panis & le millet, quand on voit des mouches luisantes (68), appellées en Latin *cicindelæ*, & en Grec *lampyrides*, briller la nuit dans les campagnes : en quoi certainement la Nature nous montre d'une maniere admirable son extrême tendresse.

Que les laboureurs doivent plutôt s'en tenir aux vraies saisons de semer, que consulter les astres pour cet effet : de certaines herbes qui marquent le lever & le coucher du soleil : observations sur le lever & le coucher de plusieurs astres.

OUI c'est la Nature, qui, non contente d'avoir rassemblé au ciel ces nombreuses (1) étoiles de la constellation des Pléiades, a voulu, en outre, en mettre d'autres ici bas, comme si elle crioit au laboureur : Quel besoin de t'appliquer à la contemplation des cieux, ô mortel destiné aux travaux de la terre ? Quel rapport auroit avec toi l'étude des astres, simple cultivateur des champs ? Les nuits sont si courtes : va, mets-les à profit, prends un peu de repos. Voici d'autres étoiles pour ton usage particulier ; voici des astres que j'ai semés pour toi parmi les herbes des campagnes. Je te les présente

les sept étoiles, par les Danois. Les Américains Galibi leur donnent le nom honorifique de *Xerick*, comme qui diroit la constellation par excellence ; car, en leur langue, *chirika* signifie étoile. Le retour des Pléiades sur l'horison avec le Soleil, fait l'année solaire de ces Sauvages.

ab opere disjungenti oſtendo : ac ne poſſis præterire, miraculo ſolicito. Videſne ut fulgor igni ſimilis alarum compreſſu regatur, ſecumque lucem habeat & nocte? Dedi tibi herbas horarum indices : & ut ne Sole quidem oculos tuos à terra avoces, heliotropium ac lupinum circumaguntur cum illo. Cur etiam nunc altius ſpectas, ipſumque cœlum ſcrutaris ; Habes ante pedes tuos ecce Vergilias. In certis eæ diebus proveniunt, durantque fœdere ſideris hujuſce : partumque eas illius eſſe certum eſt. Proinde quiſquis æſtivos fructus ante illas ſeverit, ipſe fruſtrabitur ſeſe. Hoc intervallo & apicula procedens fabam florere indicat : fabaque floreſcens eam evocat. Dabitur & aliud finiti frigoris indicium : cùm germinare videris morum, injuriam poſteà frigoris timere nolito.

Ergo opera, taleas olivarum ponere, ipſaſque oleas interradere, rigare prata æquinoctii diebus primis. Cùm herba creverit in feſtucam, arcere aquas : vineas pampinare. Et huic lex ſua, cùm pampini quatuor digitos longitudine expleverint. Pampinat una opera jugerum. Segetes iterare. Sarritur verò diebus viginti. Ab æquinoctio ſartura nocere & vineæ & ſegeti æſtimatur. Et oves lavandi hoc idem tempus eſt.

(1*) Je ſerois tenté de lire *ſecumque lucem habeant & noctes*, ou *habeat & nox*. Au reſte, je crois devoir lire *compreſſu regatur*, & non pas *tegatur*.

(2) Ce qui fait dire à Paſſerat :

Sit pudor inſanis, Morus ſapit, illa doloſo
Nil temere credit zephyro : nam veris adulti
Jam certum exſpectans ſolem, non germinat ante,
Frigoris infeſti quàm cuncta receſſerit aura :
Tum floretque, viretque ſimul : longæque rependit
Damna moræ : atque unâ totam ſe nocte profundit.

. . . .

Inſidias cœli ne tunc vereare ſereni
Amplius, & vaſto quæ cæca pericula ponto :
Ut leute ſubductam deducas navita plenam,
Sint tibi Vergiliæ, videas cùm germina mori.

Voyez ce que nous avons dit du mûrier au liv. 16, chap. 25, tome 5, & les additions du même tome, page 643.

(3) Varron, *de re ruſt.* liv. 1, c. 31.

(4) Ce précepte eſt confirmé par Caton, chap. 150, par Columelle, livre 11, chap. 2, p. 376, & par Palladius, *in Maio*, tit. 4, p. 116.

(5) Columelle, *de Arborib.* chap. 5 : *Vineam novellam omnes gemmas agere finito : ſimul atque pampinus inſtar qua-*

le soir, à la fin de ta journée. Leur éclat merveilleux t'invite à les regarder, chemin faisant. Vois comme ces mouches lucides gouvernent, par le battement de leurs ailes, l'éclat réfulgent qu'elles dispensent, & qu'on prendroit pour un feu mis en action par les soufflers d'une forge. Vois comme elles sont pourvues de leur lumiere propre, qui les accompagne pendant (1*) la nuit. Mais est-ce tout? n'ai-je pas aussi commandé aux herbes de t'indiquer les heures, afin que tu ne détournes point les yeux de dessus la terre pour regarder le soleil; car l'héliotrope & le lupin tournent avec cet astre. Qu'as-tu, je le répete, à lever les yeux en haut, & à rechercher ce qui se passe au ciel? Voilà devant tes pieds d'autres Pléiades; elles se font voir en même tems que celles des cieux; aussi ont-elles avec ces astres une liaison particuliere, & tout annonce qu'elles sont engendrées de leur influence. Ainsi quiconque semera les bleds d'été avant l'apparition de ces mouches luisantes, sache qu'il perdra sa peine. Dans ce même tems, l'abeille qui commence à sortir, te montre que les feves sont en fleur; car cette fleur est le charme de l'abeille. Enfin, une autre marque à laquelle tu connoitras que l'hiver est fini, c'est quand tu verras le mûrier (2) bourgeonner; car alors il n'y a plus de froidures à craindre.

Dans les premiers jours après l'équinoxe, il faut (3) planter les billes d'oliviers, élaguer (4) les oliviers mêmes, introduire l'eau dans les prés, & l'en retirer quand l'herbe jettera des tiges: on doit aussi alors épamprer la vigne; mais il faut (5) pour cela que les pampres aient au au moins quatre doigts de long. Un ouvrier suffit pour épamprer un arpent. Enfin c'est vers ce tems qu'il faut sarcler une seconde fois les champs ensemencés. On n'a que vingt jours pour sarcler (6) les bleds, & ce travail doit même se faire avant l'équinoxe; car passé ce terme, on croit qu'il est nuisible aux bleds, & pareillement aux vignes, de les sarcler: c'est aussi alors le tems de laver (7) les moutons.

tuor digitorum erit, tum demum pampinato, &c.

(6) Columelle, liv. 2, chap. 12.

(7) Columelle, *ibid.* chap. 2, *in Aprili: Oves Tarentinæ radice lanaria lavari debent, ut tonsuræ præparentur.*

A Vergiliarum exortu ſignificant Cæſari, poſtridie Arcturi occaſus matutinus : tertio Idus Maii Fidiculæ exortus : XII Calendas Junii Capella veſperi occidens, & in Attica Canis. XI Calendas Cæſari Orionis gladius occidere incipit: tertio Nonas Junii Cæſari & Aſſyriæ Aquila veſperi oritur : octavo Idus Arcturus matutino occidit : Italiæ ſexto & quarto Idus Delphinus veſperi exoritur : decimo ſeptimo Calendas Julii gladius Orionis oritur, quod Ægypto poſt quatriduum. Undecimo Calendas, ejuſdem Orionis gladius Cæſari occidere incipit. VIII Calendas Julii verò longiſſima dies totius anni, & nox breviſſima ſolſtitium conficiunt.

In hoc temporis intervallo vineæ pampinantur, curaturque ut vinea vetus ſemel foſſa ſit, bis novella. Oves tondentur : lupinum ſtercorandi cauſa vertitur : terra proſcinditur : vicia in pabulum ſecatur : faba metitur, dein concutitur.

De pratis & reparatione prati ; & cotibus & falcibus ; & deſcriptio frugum & ſiderum.

CAPUT 28. PRATA circa Calend. Junii cæduntur, quorum facillima agricolis cura ac minimi impendii, hæc de ſe poſtulat dici. Relinqui debent in læto ſolo vel humido, vel riguo, eaque aqua pluvia rigari via publica. Utiliſſimum ſimul & herbæ

(8) Columelle, *ibid. Tertio Idus Maias, Fidis oritur, ſignificat tempeſtatem.*

(9) Columelle, *ibid.*

(10) Pintianus voudroit qu'on lût *dein cuditur*, fondé ſur ce mot d'une comédie : *In me hac cudetur faba.* Le Pere Hardouin lui oppoſe l'autorité conſtante des manuſcrits, qui portent *concutitur.* Cette leçon manuſcrite, comme l'obſerve le docte Jéſuite, eſt d'ailleurs confirmée par Palladius, chez qui on lit, liv. 7, *in Junio*, tit. 3, p. 123 : *Colligemus viciam : fœnum gra-*

Le lendemain du lever des Pléiades, l'Arcture se couche le matin; le treize de Mai, la Lyre (8) se leve: le vingt-un la Chevre se couche le soir; & le Chien ce même jour se couche pour l'Attique: tous ces jours-là, selon le sentiment de César, annoncent quelque chose. Selon le même César, l'Epée d'Orion commence à se cacher le vingt-deux de Mai; l'Aigle se leve le soir en Assyrie le troisieme de Juin: le sixieme, l'Arcture (9) se couche le matin: le huit & le dix le Dauphin se leve le soir en Italie: le quinze du même mois, l'Epée d'Orion s'y leve aussi, & quatre jours après, en Egypte; le vingt-un, selon le calcul de César, la même constellation commence à se cacher; le vingt-quatre donne le plus long jour de toute l'année, comme aussi la plus courte nuit; & c'est le propre jour du solstice d'été.

Dans cet intervalle de tems, on épampre: en outre, on donne une façon aux anciennes vignes, & deux façons aux nouvelles: on tond les brebis; on tourne les lupins en herbe, pour engraisser la terre: on rompt les terres avec la charrue: on coupe les veces pour servir de fourrage: on moissonne les feves, & ensuite on les bat (10).

Des prés; de la maniere de les réparer; des pierres à aiguiser; des faulx; description des fruits de la terre; considérations sur les astres.

VERS le premier de Juin, on fauche les prés. C'est un fond qui demande très peu de soin, très peu de dépense; & voici tout ce que nous avons à en dire. Il faut (1) laisser en prés les lieux gras & humides, ou qui ont l'eau à commandement. Il faut, sur-tout, pratiquer des rigoles & des pentes qui servent à les abreuver avec l'eau de pluie qui court dans les grands chemins. C'est une très

cum resecabimus ad pabulum . . . Nunc & faba lunâ minuente velletur. Ante lucem sane, & antequam luna procedat, excussa & refrigerata ponatur. Ita gurguliones non patietur infestos.

(1) Voyez, sur ce même objet, Columelle, liv. 2, chap. 17, p. 74; & Palladius, *in Septemb.* tit. 10.

arare, deinde cratire, ſerere florem ex fenilibus, atque ex præſepibus feno dilapſum ſpargere, prius quàm cratiantur. Nec primo anno rigari, nec paſci ante ſecunda feniſecia, ne herbæ vellantur, obtrituque hebetentur. Seneſcunt prata, reſtituique debent faba in his ſata, vel rapis, vel milio. Mox inſequente anno frumento, rurſuſque in prata tertio relinqui. Præterea quoties ſecta ſint, ſiciliri, hoc eſt, quæ feniſeces præterierunt ſecari. Eſt enim in primis inutile, enaſci herbas ſementaturas. Herba optima in prato trifolii, proxima graminis, peſſima mimmuli, ſiliquas etiam diras ferentis. Inviſa & equiſetis eſt, à ſimilitudine equinæ ſetæ. Secandi tempus, cùm ſpica defloreſcere cœpit, atque roborare: ſecandum, antequam inareſcat. Cato fenum, inquit, ne ſerò ſeces: prius quàm ſemen maturum ſit, ſecato. Quidam pridie rigant, ubi ſunt rigua. Noctibus roſcidis ſecari melius. Quædam partes Italiæ poſt meſſem ſecant.

(2) Columelle, liv. 2, chap. 18, p. 76: *Nec pecora quidem oportet teneris adhuc & ſubſidentibus pratis immittere: ſed quoties herba proſiluerit, deſecare. Nam pecudes molli ſolo inſigunt ungulas, atque interruptas non ſinunt herbarum radices ſerpere, & condenſare. Altero tamen anno minora pecora poſt feniſecia permittemus admitti... Tertio deinde, cum pratum ſolidius ac durius erit, poterit etiam majores recipere pecudes, &c.*

(3) Voyez, ſur ce même objet, Columelle, liv. 2, *de re ruſt.* chap. 18, p. 75; & Palladius, *ibid.*

(4) Varron, *de re ruſt.* chap. 49, p. 68: *Quo facto ſicilienda prata, id eſt, falcibus conſectanda quæ feniſeces præterierunt: ac quaſi barba tuberoſum reliquerunt campum.*

(5) Tous les manuſcrits portent *mimmuli*; ce qui paroît déſigner une herbe ou plante qui tient de la nature du mulet, c'eſt-à-dire qui imite ſon infécondité. Pline ajoute que cette herbe porte des gouſſes. Ces deux caractères donnés nous indiquent, ce me ſemble, qu'il a voulu parler de la giroflée; car cette fleur porte des gouſſes très ameres; & les graines renfermées dans ces gouſſes produiſent de nouvelles giroflées qui ſont ſujettes à être doubles. Or toutes ces giroflées doubles ſont infécondes (*muli*), & ne donnent point de graine. Nous connoiſſons pluſieurs ſortes de giroflées ſauvages. On en voit qui viennent juſques dans des trous de murailles. Columelle a parlé de la giroflée cultivée, ſous le nom Grec de *leucoion*. Au reſte, quelques-uns ont conjecturé que le *mimmulus* de Pline eſt

bonne

bonne pratique que de labourer les prés, & de les herser ensuite; pourvu qu'avant de les herser on y seme de la fleur & graine de foin qu'on prend dans les fenils, ou qui tombe des rateliers. De cette façon on a de très belle herbe. Il ne faut pas arroser les prés la premiere année qu'on y aura semé de la graine de foin, ni y faire paitre (2) le bétail avant qu'ils aient été fauchés deux fois, de peur que ces animaux n'arrachent les herbes encore tendres, ou ne les étouffent en les foulant aux pieds. Lorsque les prés sont trop vieux, on les rajeunit en y semant (3) d'abord des feves ou des raves, ou du millet. L'année suivante on y seme du froment; & la troisieme année on les remet en prés. Toutes les fois qu'un pré a été fauché, il ne faut pas oublier de couper (4) les herbes que les faucheurs ont laissées; car il n'y auroit aucune utilité à laisser grainer ces herbes. La meilleure herbe des prés, c'est le trefle, ensuite le chiendent. La plus mauvaise, c'est le mimmulus (5), qui pousse même des gousses très nuisibles. La (6) prêle (ou queue de cheval), & qui en effet ressemble assez à ce qu'indique cette dénomination, est aussi très fâcheuse. Le tems de faucher (7) les prés, c'est quand l'épi de l'herbe commence à défleurir & à être fort; car on ne doit pas attendre que l'herbe soit seche. Aussi Caton (8) ordonne de faucher avant que la graine du foin soit mûre. *Ne fauche point trop tard*, recommande-t-il. Plusieurs ayant l'eau à commandement, abreuvent les prés la veille du jour qu'ils veulent les faucher. Toutefois il vaut mieux faucher pendant (9) les nuits où il tombe de la rosée. En certains endroits d'Italie, on ne dépouille les prés qu'après la moisson.

---

l'herbe que nos laboureurs appellent *lesche*.

(6) L'*equisetum* des Latins est l'*hippuris* des Grecs, comme Pline l'observera au liv. 26, au commencement du chap. 13.

(7) Columelle, liv. 2, chap. 19, p. 77: *Fenum autem demetitur optimè ante quàm inarescat. nam & largius percipitur, & jucundiorem cibum pecudibus præbet.*

(8) Caton, chap. 53, p. 41: *Fenum, ubi tempus erit, secato: cavetoque ne sero seces. Prius quàm semen maturum fiet, secato: & quod optimum fenum erit, seorsum condito.*

(9) Virgile, *Georg.* liv. 1, v. 289:

Noctè leves stipulæ melius, noctè arida prata
Tondentur: noctes lentus non deficit humor.

Fuit hoc quoque majoris impendii apud priores : creticis tantùm transmarinisque cotibus notis, nec nisi oleo falcis aciem excitantibus. Igitur cornu propter oleum ad crus ligato fenisex incedebat. Italia aquarias cotes dedit, limæ vice imperantes ferro. Sed aquariæ protinus virent. Falcium ipsarum duo genera : Italicum brevius, ac vel inter vepres quoque tractabile. Galliarum latifundia majoris compendii, quippe medias cædunt herbas, brevioresque prætereunt. Italus fenisex dextrâ unâ manu secat. Justum est una opera jugerum in die desecari : alligarique manipulos mille ducentos, quaterna pondo. Sectum verti ad Solem, nec nisi siccum construi oportet : nisi fuerit hoc observatum diligenter, exhalare matutino nebulam quandam, metasque mox Sole accendi, & conflagrare certum est. Rursus rigari desecta oportet, ut secetur autumnale fenum, quod vocant cordum. Interamnæ in Umbria quater anno secantur, etiam non rigua. Ter verò plerisque in locis : & postea in ipso pabulo non minus emolumenti est, quàm à feno. Armentorum id cura, jumentorumque progeneratio suum cuique consilium dabit, optimo maximè quadrigarum quæstu.

(10) C'est au liv. 36, chap. 22, que Pline entrera dans un certain détail sur les diverses sortes de pierres à aiguiser connues des Anciens.

(11) Columelle, *in Maio*, liv. 11, chap. 2: *Per hos dies fenisicia instituendæ. Bonus operarius prati jugerum desecat, nec minùs mille ducentos manipulos unus obligat, qui sint singuli quaternarum librarum.*

(12) Columelle, liv. 2, chap. 19: *Nonnunquam etiam cùm cecidimus, imber oppressit : quod si permaduit, inutile est udum movere, meliusque patiemur superiorem partem sole siccari : tunc demum convertemus, &c.*

(13) Columelle, *ibid. Est autem modus in siccando, ut neque peraridum, neque rursus viride colligatur : alterum, quod omnem succum si amisit, stramenti vicem obtinet : alterum, quod si nimium retinuit, in tabulato putrescit : ac sæpè concaluit, ignem creat, & incendium ... Certe quidquid ad eum modum, quo debet, siccatum erit, in metas exstrui conveniet, easque ipsas in acutissimos vertices exacui. Sic enim commodissimè fenum defenditur à plu-*

Anciennement les prés coûtoient plus à faucher qu'aujourd'hui, parcequ'on ne connoissoit pas d'autres pietres à (10) aiguiser que celles qui venoienr de Crete, & d'outre-mer, & qu'on n'aiguisoit les faulx qu'avec de l'huile. Aussi les faucheurs portoienr sur eux une corne pleine d'huile attachée à leur cuisse. Depuis on a trouvé en Italie des pierres à aiguiser, qui, avec l'eau seule, rongent le fer, comme feroit une lime. Mais toure pierre qui aiguise ainsi à l'eau simple, ne tarde pas à verdir. Quanr aux faulx, il y en a de deux façons; celles d'Italie, qui sont courtes & aisées à manier, même parmi les buissons; & celles de la Gaule, avec lesquelles on a bientôt fair l'ouvrage dans les grandes prairies de ce pays-là; car on n'y fauche qu'à mi-herbe, & on laisse celle qui est courte. Les faucheurs d'Italie ne travaillent que de la main droite. Un seul (11) homme peur faucher dans un jour un arpent de pré; un seul homme peut lier pareillemenr dans un jour douze cents bottes de foin, dont chacune pese quatre livres. Quand l'herbe est coupée, il faut avoir grand soin de la retourner (12) souvent, afin qu'elle seche au soleil, & de ne la mettre en meules que lorsqu'elle est bien seche: autrement on la verra fumer le matin, & il y aura du danger que les (13) meules ne s'enflamment au soleil & ne brûlent. Après qu'on a fané, il faut abreuver de nouveau (14) les prés, pour faire du regain. A Terni, en Ombrie, on les fauche quatre fois l'an, même ceux qui n'ont pas été abreuvés. Dans la plupart des autres lieux, on fauche trois fois. Ensuite le pâturage n'est (15) pas moins profitable que le foin même; comme savenr rrès bien ceux qui tiennent du gros bétail, ou qui nourrissent des poulains, & principalement ceux qui gouvernent des charriots à quatre chevaux d'attelage, & qui, au moyen de ce pâturage, font un très grand profit.

viis: quæ etiamsi non sint, non alienum tamen est prædictas metas facere, ut si quis humor herbis inest, exsudet, atque excoquatur in acervis.

(14) Columelle, liv. 2, chap. 18.

(15) Columelle, liv. 2, chap. 17: *Pratum minimi sumptûs egens, per omnes annos præbet reditum: neque eum simplicem; cùm etiam in pabulo non minùs reddat, quàm in feno.*

Solſtitium peragi in octava parte Cancri, & octavo Calendas Julii diximus. Magnus hic anni cardo; magna res mundi. In hoc uſque à bruma dies creverunt, ſex menſibus. Sol ipſe ad Aquilonem ſcandens, ac per ardua eniſus ab ea meta incipit flecti, & digredi ad Auſtrum, aucturus noctes aliis ſex menſibus, ablaturuſque diei menſuram. Ex hoc deinde rapiendi convehendique fructus alios atque alios tempus, & præparandi ſe contra ſævam feramque hyemem. Decebatque hoc diſcrimen indubitatis notis ſignaſſe naturam. Quam ob rem eas manibus ipſis agricolarum ingeſſit, vertique juſſit ipſa die folia, & eſſe confecti ſideris ſignum: nec ſylveſtrium arborum remotarumque, ne in ſaltus devios monteſque eundum eſſet quærentibus ſigna: non rurſus urbanarum, & quæ topiario tantùm coluntur, quamquam & in his illa viſantur. Vertit oleæ ante pedes ſatæ, vertit tiliæ ad mille uſus petendæ: vertit populi albæ etiam vitibus nuptæ. Adhuc parum eſt, inquit: ulmum vite dotatam habes: & hujus vertam. Pabulo folia ejus ſtringis, cùm

(16) Chap. 25.

(17) Pline a déja dit, liv. 16: *Mirum in primis id, quod ulmo, tiliæque, & oleæ, & populo albæ, & ſalici evenit. Circumaguntur enim folia earum poſt ſolſtitium: Nec alio argumento certius intelligitur ſidus confectum.* Conſultez auſſi Varron, *de re ruſt.* liv. 1, ch. 46; & Aulu-Gelle, liv. 9, ch. 7, p. 471: on lit chez ce dernier: *Vulgò & ſcriptum & creditum eſt, folia olearum arborum brumali & ſolſtitiali die converti: & quæ pars eorum fuerat inferior, atque occultior, eam ſuprà fieri atque exponi ad oculos, & ad ſolem, quod nobis quoque ſemel atque iterum experiri volentibus ita eſſe propemodum viſum eſt.* Joignons à ces autorités celles du Scholiaſte de Nicandre (*in Theriac.*) p. 32: Ἡ ἐλαία τὰ γλαυκὰ τῶν φύλλων ἄνω ἔχει ἐν θέρους ὥρᾳ· τὰ δὲ μέλανα, χειμῶνος.

(18) Je lis au texte *cùm vitem deputas.* Ce mot *cùm* que j'ajoute, & dont tous les Lecteurs ſentent la néceſſité, avoit été omis par les copiſtes. Virgile s'eſt pareillement ſervi de l'expreſſion *ſtringere* pour exprimer l'acte de faire de la jonchée:

Hic ubi denſas
Agricolæ ſtringunt frondes.

Nous avons traité des arbres dont les feuilles ſont propres à la nourriture des beſtiaux, au liv. 16, chap. 24.

Nous avons dit ci-devant (16) que le solstice d'été arrive le vingt-quatre de Juin, le soleil étant dans le huitieme degré de l'*Ecrevisse*. Ce commencement de saison est une époque très importante & très intéressante pour le cultivateur. Depuis le solstice d'hiver jusqu'alors, les jours ont augmenté pendant six mois, & le soleil se trouve parvenu au plus haut point de sa course du côté du septentrion. De là il commence à retourner vers le midi; & pendant six autres mois, il augmente les nuits & diminue les jours. C'est-là le tems de recueillir & de serrer les divers fruits que la terre a donnés successivement, & de se prémunir contre la rigueur de l'hiver. Il sembloit convenable que la Nature annonçât, par des signes non équivoques, ce changement de saison; & c'est aussi ce qu'elle a fait: on peut même dire qu'elle les a mis entre les mains du laboureur. N'est-ce pas elle qui commande aux feuilles de plusieurs arbres de se retourner (17) en sens inverse le propre jour du solstice? Ne nous donne-t-elle pas, par un tel signe, un avis sensible que le soleil commence dès-lors à retourner en arriere. Et remarquez que ces feuilles versatiles n'appartiennent pas à des arbres sauvages & éloignés, la Nature n'ayant pas voulu qu'on allât chercher les avertissements du travail sur la cime des montagnes, ou dans des forêts écartées. Elles n'appartiennent pas non plus en propre à ces arbres connus des seuls habitants des villes, ou à ceux que le luxe éleve dans nos parteres, quoiqu'il y en ait aussi de ceux-là qui tournent pareillement leurs feuilles le jour du solstice. Quels sont donc ces arbres si communs & si instructifs? c'est l'olivier, lui qu'on rencontre devant soi à chaque pas: c'est le tilleul, arbre employé à mille sortes d'usages: c'est le peuplier blanc, ce mari de la vigne. Sera-ce tout? non. La Nature, ô laboureurs! déclare qu'elle n'en a point fait assez. L'orme (vous dit elle) soutient aussi vos vignes: eh bien, je veux qu'il ait aussi la propriété de renverser ses feuilles. Comme elles servent pour la nourriture de votre bétail, vous avez soin de les élaguer & d'en faire de la jonchée quand (18) il s'agit de tailler vos ceps. Levez donc les yeux sur vos ormes; & lorsque vous verrez leur feuillage se retourner,

vitem deputas. Aſpice, & tenes ſidus : alia parte cœlum reſpiciunt, quàm qua ſpectavêre pridie. Salice omnia alligas, humillima arborum, ipſe toto capite altior : & hujus circumagam. Quid te ruſticum quereris? Non ſtat per me, quominus cœlum intelligas, & cœleſtia ſcias. Dabo & auribus ſignum. Palumbum utique exaudi gemitus. Tranſiſſe ſolſtitium caveto putes, niſi cùm incubantem videris palumbum.

A ſolſtitio ad Fidiculæ occaſum ſexto Calendas Julii Cæſari Orion exoritur : zona autem ejus quarto Nonas Aſſyriæ : Ægypto verò Procyon matutino æſtuoſus : quod ſidus apud Romanos non habet nomen, niſi caniculam hanc velimus intelligi, hoc eſt, minorem canem : ut in aſtris pingitur. Eſt autem magnopere perurens, ſicut paulo mox docebimus. Tertio Nonas Chaldæis Corona occidit matutino, Atticæ Orion totus eo die exoritur. Pridie Idus Julii

(19) Autrement *Sirius*. Sur quoi voyez Galien, livre 1, *Epidemicôn Hippocratis*, où il obſerve auſſi que quelques-uns l'appellent ſimplement, ou plutôt emphatiquement, *Kyon*, c'eſt-à-dire le *Chien*, le prenant pour la conſtellation entiere du grand Chien, quoique *Sirius* ou *Procyon*, ne ſoit qu'une étoile, à la vérité très apparente, de la gueule du grand Chien. Quoi qu'il en ſoit, il ne faut pas confondre le *Canicule* ou *petit Chien*, qui eſt une conſtellation, avec la *Canicule* (on devroit dire la *Caniculaire*), qui n'eſt qu'une étoile de la conſtellation du *grand Chien*. La plus grande étoile du *petit Chien* n'eſt que de la ſeconde grandeur, & eſt ſituée à la cuiſſe de l'animal ; au lieu que la Canicule de Pline ou *Procyon* eſt ſituée dans la gueule du grand Chien, & tient le premier rang entre les étoiles de la premiere grandeur. M. Caſſini, comme nous l'avons déja obſervé dans les notes ſur le ſecond livre, ne croit point exagérer en donnant à *Sirius* un diametre d'environ trente-trois millions de lieues, & en faiſant de cette étoile un globe capable de toucher en même tems, par deux points oppoſés de ſa ſurface, le Soleil & la Terre, s'il étoit intermédiaire entre cet aſtre & nous. Au reſte, on n'a pu encore parvenir à connoître la vraie diſtance de Sirius à la Terre, cette notion renant à la queſtion de la parallaxe : or la parallaxe, comme on ſait, eſt inſenſible, ou comme telle, dans les étoiles fixes.

vous connoîtrez, à cette marque, le jour du solstice. Mais quoi ne liez-vous pas nombre de choses avec de l'osier? c'est un arbre très bas & que vous surpassez de toute la tête; abaissez du moins sur lui vos regards, je l'ai doué du même avertissement pour vous, par le renversement de ses feuilles, dans cette même époque solstitiale. De quel droit vous plaindriez-vous encore *d'être ignares & non lettrés?* Vous voyez qu'il ne tient pas à moi que sans étude, vous ne soyez instruit de l'état du ciel & du mouvement des astres. Mais je n'ai encore parlé qu'à vos yeux; eh bien, cette fois-ci, prêtez l'oreille: entendez-vous les gémissements du pigeon ramier? Quand vous le voyez couver, alors, & non avant, soyez certains que le solstice est passé.

Depuis le solstice d'été jusqu'au coucher de la *Lyre*, voici ce qui se passe au ciel. Le vingt-six de Juin, selon le calcul de César, *Orion* se leve. Le quatre de Juillet, la *Ceinture d'Orion* se montre en Assyrie. Ce même jour le brûlant (19) *Procyon* (ou *avant-chien*) se leve le matin en Egypte. Cet astre n'a point de nom chez les Romains, à moins qu'on ne veuille dire qu'ils l'ont désigné sous le nom de *Canicule* (ou *petit-chien*); & c'est en effet la figure (20) qu'on lui donne sur le globe céleste. Au reste, c'est un astre brûlant à l'excès (21), comme nous le montrerons (22) bientôt. Le cinq (23) de Juillet, la *Couronne* se couche le matin pour la Chaldée;

(20) Cette figure qui est celle du *petit Chien*, n'a rien de commun avec la tête du *grand Chien*. Pline n'avoit donc point sous les yeux une carte du ciel bien exacte.

(21) Je lis *magnoperè perurens*, & non pas *magnopere pertinens*; leçon corrompue que la négligence des copistes a introduite dans les manuscrits. Saumaise & d'autres Critiques proposent, sans nécessité, de lire *ad æstum magnoperè pertinens*. De deux corrections qui reviennent au même sens, la meilleure, sans contredit, est celle qui s'écarte le moins du texte original.

(22) Quelques lignes plus bas, où Pline va dire: *Sentiunt id maria... & magnam æstûs obtinet causam.*

(23) Le quatre, selon Columelle, liv. 11, ch. 2, p. 378: *Quarto Nonas Julias Corona occidit manè.*

& Ægyptiis Orion desinit exoriri : XVI Calendas Augusti Assyriæ Procyon exoritur. Dein postridie fere ubique, confessum inter omnes sidus indicans, quod Canis ortum vocamus, Sole partem primam Leonis ingresso. Hoc fit post solstitium XXIII die. Sentiunt id maria, & terræ, multæ verò & feræ, ut suis locis diximus. Neque est minor ei veneratio, quàm descriptis in Deos stellis. Accenditque Solem, & magnam æstûs obtinet causam. XIII Calendas Augusti Ægypto Aquila occidit matutino, etesiarumque prodromi flatus incipiunt, quod Cæsar X Calendas sentire Italiam existimavit. Aquila Atticæ matutino occidit : III Calendas regia in pectore Leonis stella matutino Cæsari emergit; ut VIII Idus Aug. Arcturus medius occidit : III Idus Fidicula occasu suo autumnum inchoat, uti is adnotat : sed ut vera ratio id fieri invenit, sexto Idus ejusdem.

(24) Pline a déja dit au liv. 2 : *Ardentissimo autem æstatis tempore exoritur Caniculæ sidus, Sole primam partem Leonis ingrediente, qui dies XV ante Augustas Calendas est.*

(25) De nos jours le lever héliaque de Procyon n'a lieu pour Rome que lorsque le soleil a passé le vingt-unieme degré du Lion.

(26) C'est ce qui fait dire au Poète Horace, liv. 3, Ode 29 :

Jam Procyon furit,
Et stella vesani Leonis,
Sole dies referente siccos.

Et dans une de ses satyres :

Canem illum
Invisum agricolis sidus.

Voyez, sur cette influence de la Canicule, Geminus, ch. 14, p. 58 ; le Pere Petau, *Uranol. var. dissert.* l. 2, chap. 10, p. 101.

(27) Au liv. 2, chap. 40; au liv. 9, chap. 16. Voyez aussi Cicéron, *de Divin.* liv. 1, p. 209 ; Manilius, l. 1, v. 388, &c.

(28) Par ces étoiles qui portent les noms des Dieux, il faut entendre les planetes. J'ai fait observer au second livre, que Pline leur donne volontiers le nom impropre d'étoiles, qui ne convient qu'aux astres fixes, & brillants de leur propre lumiere.

(29) Je lis au texte : XIII *Calendas Augusti* avec le Pere Hardouin, rejettant la leçon monstrueuse XVIII *Calendas*, que portent les autres éditions & la plupart des manuscrits. Le savant Jésuite justifie pleinement, même par

&

& le même jour Orion se leve tout entier pour l'Attique. Le 14 de Juillet, cet astre cesse de se montrer en Egypte :& le 17 du même mois l'*Avant-chien* (24) se leve en Assyrie. On convient assez généralement, & presque par-tout, que le *Chien* se leve le lendemain, le soleil entrant alors dans le premier (25) degré du *Lion ;* ce qui arrive vingt-trois jours après le solstice d'été. La terre & la mer se ressentent (26) du lever de cet astre, & même plusieurs animaux, comme nous avons eu occasion de le faire observer (27): aussi n'a-t-on pas moins de vénération pour lui que pour les étoiles (28) qui ont été mises au rang des Dieux; car il rend le soleil plus ardent, & il est la principale cause des chaleurs de l'été. Le vingtieme (29) de Juillet, l'*Aigle* se couche le matin en Egypte; & les vents Etésiens (30) commencent à souffler. César dit qu'on ne les sent en Italie que le vingt-trois de ce mois. Le même jour (31) l'*Aigle* se couche le matin pour l'Attique. Le trente, selon le calcul de César, l'*Etoile Royale*, qui est dans le cœur du *Lion*, se leve (32) le matin. Le six d'Août (33), la moitié de l'*Arcture* se couche. Le onze, selon le calcul de César, est l'époque du coucher de la *Lyre*, & du commencement de l'automne. Cependant, selon l'exacte vérité, la *Lyre* ne se couche que le huit du même mois.

---

un passage formel de Pline, la correction qu'il propose, & que tout nous force d'adopter.

(30) Nous avons traité de ces vents au liv. 2, chap. 7.

(31) On lit chez Columelle, l. 11, chap. 2, p. 579: *Tertio Calendas Augustas Aquila occidit: tempestatem significat.*

(32) Sans trop m'éloigner de l'avis du Pere Hardouin, qui lit au texte *emergit*, je lis *emergit, ut, &c.*, & non pas *immergitur*, encore que cette derniere leçon, qui est vicieuse, se soit glissée dans les manuscrits. La raison & Columelle invitent à cette correction. Columelle, au reste, place le lever en question un jour plutôt, *ibid.* Voici ses paroles : *Quarto Calendas Augusti, Leonis in pectore claræ stellæ exoriuntur, interdum tempestatem significant.*

(33) Columelle, *ibid. Idus Augusti Aquarius* (lisez, avec le Pere Hardouin, *Arcturus*) *occidit medius: nebulosus æstus. Pridie Idus Augusti, Fidis occidit manè, & autumnus incipit.*

In hoc temporis intervallo res summa vitium agitur, decretorio uvis sidere illo, quod Caniculam appellavimus. Unde carbunculare dicuntur, ut quodam uredinis carbone exustæ. Non comparantur huic malo grandines, procellæ; quæque nunquam annonæ intulêre caritatem. Agrorum quippe mala sunt illa : carbunculus autem regionum late patentium; non difficili remedio, nisi calumniari naturam rerum homines, quàm sibi prodesse, mallent. Ferunt Democritum, qui primus intellexit, ostenditque cum terris cœli societatem, spernentibus hanc curam ejus opulentissimis civium, prævisâ olei caritate ex futuro Vergiliarum ortu, qua diximus ratione, ostendemusque jam pleniùs, magna tum vilitate propter spem olivæ, coemisse in toto tractu omne oleum, mirantibus qui paupertatem & quietem doctrinarum ei sciebant in primis cordi esse : atque ut apparuit causa, & ingens divitiarum cursus, restituisse mercedem anxiæ & avidæ dominorum pœnitentiæ, contentum ita probasse, opes sibi in facili, cùm vellet, fore. Hoc

(34) Improprement, comme je l'ai fait observer plus haut, puisque cette dénomination de Canicule signifie *petit Chien*, & que l'étoile dont il s'agit ici n'appartient point au *petit Chien* céleste, mais au grand.

(35) C'est ce qui le fait appeller *invisum agricolis sidus*, par Horace, comme je l'ai déja fait observer p. 504, note 26.

(36) Ce n'est point à Démocrite, mais à Thalès, que la prévoyance en question est attribuée par les autres Auteurs; & nommément par Cicéron, *de Divin.* l. 2, p. 201; par Aristote, *Politic.* liv. 1, chap. 7; & par Diogene Laerce, vie de Thalès. Cicéron dit que Thalès acheta toutes les olives sur pied avant que les oliviers eussent fleuri; Aristote & Diogene Laerce prétendent que Thalès se contenta d'acheter tous les pressoirs destinés aux fabriques d'huile.

(37) *Merces*, en bonne latinité, se prend souvent pour redevance, ou somme que l'on est tenu à payer par convention. C'est dans ce sens que l'a employé Suétone, vie de César, où il dit : *Publicanos remissionem petentes, tertiâ* MERCEDUM *parte relevavit.* Ici donc *restituere mercedem*, c'est restituer le surplus de la somme à laquelle se trouve monter la valeur acciden-

Cet intervalle de tems est décisif pour la vigne ; car le sort du raisin dépend particuliérement de l'astre que nous avons nommé (34) Canicule, dont la maligne influence (35) cause la bruine qui brûle le raisin. Les grêles & les orages, & autres calamités, sont moins à craindre que ce fléau : elles n'ont jamais produit de cherté, comme il en cause : car elles attaquent seulement certains cantons particuliers ; au lieu que la bruine ravage des provinces entieres, & très étendues. Toutefois, il ne seroit pas difficile d'obvier à ce malheur, si les hommes n'aimoient pas mieux blâmer mal à propos la Nature, que de faire ce qui leur seroit avantageux. Démocrite (36) fut le premier qui connut & qui enseigna aux autres la liaison qu'il y a entre le ciel & la terre. On dit que ce Philosophe, ayant prévu, par les moyens dont nous venons déja de parler, & dont nous traiterons bientôt plus au long, que le lever des Pléiades, tel qu'il s'annonçoit, ameneroit une cherté d'huile, acheta toutes les huiles de son canton. Elles étoient alors à très grand marché, vu la belle apparence des oliviers : c'est pourquoi les plus riches de ses compatriotes se moquoient d'une pareille entreprise ; & ceux qui savoient combien ce sage chérissoit la pauvreté & le repos, & qu'il n'avoit d'autre passion en tête que celle des sciences, s'étonnoient fort de sa maniere d'agir. Mais quand on reconnut le profit immense qu'il étoit en train de faire, on sentit toute son habileté ; & Démocrite, content d'avoir montré qu'il lui étoit facile de s'enrichir quand il lui plairoit, remit, dit-on, le (37) surplus du gain qu'il avoit fait sur la marchandise à ceux de qui il l'avoit achetée, & qui, possédés du desir du gain, étoient au désespoir d'avoir donné leur huile à si bon marché.

telle de la marchandise ; en un mot, c'est en donner honorablement la juste valeur, par surcroît de paiement. C'est sans nécessité que le Pere Hardouin propose de lire *mercem* au lieu de *mercedem*. Démocrite fit cette année-là le commerce de l'huile avec excès de profit, & il remit généreusement cet excès aux propriétaires, auxquels il s'étoit, en apparence, subrogé. Voilà ce que Pline a voulu qu'on entendît.

postea Sextius, è Romanis sapientiæ affectatoribus, Athenis fecit eadem ratione. Tanta litterarum occasio est : quas equidem miscebo agrestibus negotiis, quàm potero dilucide atque perspicue. Plerique dixêre rorem inustum Sole acri, frugibus rubiginis causam esse, & carbunculi vitibus : quod ex parte falsum arbitror, omnemque uredinem frigore tantùm constare, Sole innoxio. Id manifestum fiet attendentibus. Nam primum omnium non hoc evenire, nisi noctibus & ante Solis ardorem, deprehenditur, totumque lunari ratione constat : quoniam talis injuria non fit nisi interlunio, plenave Luna, hoc est, prævalente : utroque enim habitu plena est, ut sæpius diximus ; sed interlunio omne lumen, quod à Sole accepit, cœlo regerit. Differentia utriusque habitus magna, sed manifesta : namque

(38) C'est ce personnage dont Séneque a dit, Ep. 59, p. 228 : *Sextium ecce cùm maximè lego, virum acrem, Græcis verbis, Romanis moribus, philosophantem, &c.*

(39) Théophraste attribue pareillement la bruine à l'influence de la lune, *de Causis*, liv. 3, chap. 27, p. 292 : Ἡ δ' ἐρυσίβη, σαπρότης τίς· οὐδὲν δὲ σαπρὸν ἄνευ θερμότητος ἀλλοτρίας· μάλιστα δὲ ἐρυσιβοῦται σῖτος ταῖς πανσελήνοις. διὸ καὶ τὴν σελήνην τῇ θερμότητι σήπειν τοῦ νυκτός. *Rubigo autem putredo quædam est : nec putridum esse quidquam potest sine alieno calore. Triticum pleniluniis potissimum rubiginem capit. Ratio in calore est, quo etiam noctu Luna putrefacere potest.*

(40) Cette force ou influence de la Lune n'est presque plus admise en Physique. On a seulement reconnu que la Lune agit sur la Terre par une sorte d'attraction, en raison de sa proximité : par exemple, on attribue à cette action de la lune le phénomene des marées. Cette théorie meneroit à admetre que la Lune aide à la végétation des plantes dans sa plus grande proximité, puisqu'alors elle éleve plus sensiblement la masse même des eaux de l'Océan ; d'où l'on pourroit conclure qu'elle attire alors dans les plantes les sucs de la terre. Mais que la Lune ait d'autres vertus, qu'elle soit seche, ou humide par elle-même, froide ou chaude, d'un aspect contraire ou propice, ce sont des rêveries qu'il faut abandonner aux Anciens. Je me permettrai sur cette matiere une seule observation qui m'est propre : c'est que les grands orages nocturnes arrivent presque toujours aux environs de l'interlune ; ce que j'explique

Long-tems après Démocrite, un Philosophe Romain, nommé Sextius (38), fit la même chose à Athenes; en quoi l'on peut voir combien les sciences sont utiles. C'est pourquoi j'en mêlerai les notions avec celles de l'agriculture; mais, autant qu'il me sera possible, avec évidence & clarté. La plupart des Auteurs disent que la nielle des bleds & la bruine des vignes proviennent de certaines rosées qui sont brûlées par l'ardeur du soleil. Mais je crois que cela est faux en partie, & que toute la brûlure des plantes vient uniquement du froid; sans que le soleil y ait aucune part. C'est de quoi l'on se convaincra aisément si l'on veut y faire attention; car on trouvera que la nielle & la bruine ne tombent jamais que la nuit, & avant que le soleil ait de la force : ainsi il faut conclure qu'elles dépendent entiérement (39) de l'influence de la lune; d'autant que ces calamités n'arrivent jamais que lorsque la lune est en conjonction avec le soleil, ou dans la pleine lune, c'est-à-dire lorsque la lune est dans sa force (40) : car dans ces deux états la lune est réellement dans son plein, comme nous avons dit (41) plusieurs fois; mais quand elle est en conjonction, elle renvoie contre le soleil toute la lumiere qu'elle en a reçue. Il y a d'ailleurs une différence très grande & très manifeste entre les effets de ces deux états de la lune; car lorsqu'elle est en conjonction, elle est

assez naturellement, ce me semble, par la nouvelle théorie. En effet, la lune attire à elle la mer en masse, à plus forte raison influe-t-elle par sa présence sur l'ascension, ou plus grande élévation des nuages; d'où il résulte que dans l'interlune les nuées ou vapeurs sublimées de l'athmosphere, doivent se condenser & retomber en orages, par le défaut de présence de cet astre pendant la nuit: de là, je le répete, ces grands orages nocturnes, que j'ai souvent observés vers l'époque de l'interlune. On pourroit aussi, par la seule attraction de la lune, expliquer l'origine des sources sur laquelle on a tant disputé; car une force capable de soulever les mers à plusieurs pieds de hauteur, doit être réputée plus que suffisante pour attirer insensiblement l'humidité intérieure de la terre vers sa surface, & de proche en proche jusques sur les plus hautes montagnes.

(41) Principalement au liv. 2, où Pline a dit : *In ipso coitu non cerni Lunam quoniam haustum omnem lucis aversa eò regerat, unde acceperat.*

interlunio æstate calidissima est, hyeme gelida. E diverso in plenilunio æstate frigidas facit noctes, hyeme tepidas. Causa evidens : sed alia redditur à Fabiano, Græcisque auctoribus. Æstate enim interlunio necesse est cùm Sole nobis proximo circulo currat, igne ejus cominus recepto candens; eademque interlunio absit hyeme, quando abscedit & Sol: Item plenilunio æstivo procul abeat adversa Soli ; hyeme autem ad nos per æstivum circulum accedat. Ergo per se roscida quoties alget, infinitum quantum illo tempore cadentes pruinas congelat.

Ante omnia autem duo genera esse cœlestis injuriæ meminisse debemus. Unum quod tempestates vocamus, in quibus grandines, procellæ, cæteraque similia intelliguntur : quæ cùm acciderint, vis major appellatur. Hæc ab horridis sideribus exeunt, ut sæpius diximus, veluti Arcturo, Orione, Hœdis. Alia sunt illa, quæ silente cœlo serenisque noctibus fiunt, nullo sentiente, nisi cùm facta sunt. Publica hæc, & magnæ differentiæ à prioribus, aliis rubiginem, aliis uredinem, aliis carbunculum appellantibus, omnibus verò sterilitatem. De his nunc dicimus, à nullo ante nos prodita, priusque causas reddemus.

De tempestatibus utriusque temporis, & remediis sterilitatum.

CAPUT 29. DUÆ sunt præter lunarem, paucisque cœli locis constant. Namque Vergiliæ privatim attinent ad fructus, ut quarum

(42) Ceci est pris d'Aratus. Voyez aussi Cicéron & Avienus, qui l'ont copié. Consultez, en outre, le Pere Petau, liv. 2, *Var. Dissert.* chap. 9, *Uranolog.* p. 100.

fort chaude en été, & fort froide en hiver : au contraire, la pleine lune rend les nuits froides en été, & chaudes en hiver. La raison en est manifeste (quoique Fabius & les Auteurs Grecs en donnent une différente) : c'est que dans les conjonctions d'été, la lune étant, de même que le soleil, dans un cercle prochain de nous, elle est comme enflammée du feu que cet astre lui communique de près ; au lieu que dans les conjonctions d'hiver, elle est éloignée de nous ainsi que le soleil : & que, dans les pleines lunes d'été, elle est loin de nous, parcequ'elle est alors en opposition avec le soleil ; au lieu que dans les pleines lunes d'hiver, elle se trouve proche de nous par la même raison. Comme donc la lune est naturellement chargée de rosée en été, il arrive que lorsque sa position la rend froide, elle glace extrêmement les bruines qui tombent en ce tems-là.

Mais il faut savoir, avant tout, que les malheurs qu'éprouvent de la part du ciel les fruits de la terre, sont de deux sortes. Les uns consistent en grêles, en orages & autres accidents semblables, qui prennent le nom de forces majeures, & qui ont pour cause les astres malfaisants, comme nous l'avons déja dit plus d'une fois, tels que (42) l'Arcture, Orion, les Chevreaux. Les autres surviennent tout-à-coup pendant la nuit, lors même que le tems est calme & serein, de sorte qu'on n'en a avis que lorsqu'ils sont arrivés. Les premiers ne se font sentir que dans certains cantons particuliers ; les seconds s'étendent sur des régions entieres. On leur donne les noms de nielle, de brûlure, ou de bruine ; & ils ne manquent jamais d'être suivis de stérilité. Nous allons dire sur ces derniers accidents des choses que personne n'a encore publiées avant nous ; & nous allons commencer par en expliquer les causes.

Des accidents qui sont à craindre, tant en été qu'en hiver ; moyen de remédier aux stérilités.

Indépendamment de la lune, deux de ces causes résident au ciel ; mais en quelques points seulement ; je veux parler des Pléiades & de

exortu æstas incipiat, occasu hyems, semestri spatio intra se messes vindemiasque & omnium maturitatem complexæ. Est præterea in cœlo, qui vocatur lacteus circulus. Hujus defluvio, velut ex ubere aliquo, sata cuncta lactescunt. Etiam per se visu facilis, & duorum siderum observatione, Aquilæ in septentrionali parte, & in austrina Caniculæ, cujus mentionem suo loco fecimus. Ipse circulus fertur per Sagittarium atque Geminos, Solis centro bis æquinoctialem circulum secans, commissuras eorum obtinente hinc Aquila, illinc Canicula. Ideo effectus utriusque ad omnes frugiferas pertinent terras: quoniam in his tantùm locis, Solis terræque centra congruunt. Igitur horum siderum diebus, si purus atque mitis aer genitalem illum lacteumque succum transmiserit in terras, læta adolescunt sata. Si Luna, quâ dictum est ratione, roscidum frigus asperserit; admixta amaritudo, ut in lacte, puerperium necat. Modus in terris hujus injuriæ, quem fecit, in quacumque convexitate, comitatus utriusque causæ. Et ideo non pariter in toto orbe sentitur, ut nec dies. Aquilam diximus in Italia exoriri a. d. XIII Calendas

(1) C'est une rêverie des Anciens dont on se moque à juste titre aujourd'hui. Il est à remarquer que ce préjugé, ainsi que presque tous ceux des Anciens, est du nombre des préjugés *onomatiques*, ou fondés sur le rapport illusoire du nom. La voie nommée *lactée*, selon la conception grossiere des premiers hommes, devoit fournir du *lait*. Mais comment des Ecrivains éclairés adoptoient-ils de pareils argumens? Pline, dans la suite de ce chapitre, insistera encore sur cette asserrion ridicule. Voyez Fromond, liv. 2, *Météorol.* p. 86.

(2) Ce passage de Pline étoit altéré; & en partie transposé. On lisoit: *Qui vocatur lacteus circulus etiam visu facilis. Hujus defluvio, velut ex ubere aliquo, sata cuncta lactescunt, duorum siderum observatione, &c.* Je ne balance point à corriger: *Qui vocatur lacteus circulus. Hujus defluvio velut ex ubere aliquo sata cuncta lactescunt. Etiam per se visu facilis, & duorum siderum observatione, &c.*

(3) C'est une fausse réminiscence. Pline s'est contenté de faire entendre, d'une maniere assez obscure, au l. 16, sur la fin du chapitre 26, que l'Aigle la

la voie lactée. Les Pléiades influent spécialement sur les biens de la terre; car comme l'été commence avec leur lever, & l'hiver avec leur coucher, elles comprennent, dans l'espace de six mois, les moissons, les vendanges, & généralement toutes les autres récoltes. La voie lactée s'apperçoit aisément par elle-même. Tous les grains semés se nourrissent de ses influences : c'est cette nourrice bienfaisante qui les allaite (1). Elle est remarquable (2), en outre, par deux constellations, l'Aigle, vers le septentrion; &, du côté du midi, la Canicule, dont nous venons de parler. Le cercle de la voie lactée traverse les signes du Sagittaire & des Gemeaux, &, passant par le centre du Soleil, il coupe en deux endroits différents le cercle équinoxial. C'est dans les points de sa conjonction avec les deux signes précédents, que se voient d'un côté l'Aigle, & de l'autre la Canicule : c'est pourquoi toutes les terres qui portent quelque fruit, sont sujettes à l'influence de ces deux astres; car ce n'est que dans ces deux passages, que le centre du Soleil se rencontre vis-à-vis celui de la Terre. S'il arrive donc que dans le tems du lever & du coucher de ces astres, l'air, se trouvant doux & serein, transmette à la terre cette humeur laiteuse & génitale qui découle de la voie lactée, alors tous les bleds avancent à souhait, & donnent les plus belles espérances. Mais si la Lune envoie une rosée froide (accident dont nous avons parlé au chapitre précédent), alors l'humeur génitale de la voie lactée s'aigrit comme du lait qui tourne, & cette aigreur fait périr les fruits de la terre. Au reste la nielle & la bruine sont plus ou moins préjudiciables, en quelque climat que ce soit, suivant que les deux causes dont nous avons parlé concourent plus ou moins à leur production. Voilà pourquoi elles ne se font pas sentir également par toute la terre, puisqu'aussi-bien n'arrivent-elles pas pour toute la terre au même jour. Nous avons dit (3) que la constellation de l'*Aigle* se leve en Italie le vingt

se leve avant le mois de Janvier, mais sans spécifier le jour. Il y dit que l'amandier reçoit le germe au lever de l'Aigle, & qu'il fleurit en Janvier.

Januarii. Nec patitur ratio naturæ quidquam in satis ante eum diem spei esse certæ. Si verò interlunium incidat, omnes hibernos fructus & præcoces lædi necesse est.

Rudis fuit priscorum vita atque sine litteris : non minus tamen ingeniosam fuisse in illis observationem apparebit, quàm nunc esse rationem. Tria namque tempora fructibus metuebant, propter quod instituerunt ferias, diesque festos, Rubigalia, Floralia, Vinalia. Rubigalia Numa constituit anno regni sui XI quæ nunc aguntur a. d. septimum Calendas Maii, quoniam tunc fere segetes rubigo occupat. Hoc tempus Varro determinat Sole Tauri partem decimam obtinente, sicut tunc ferebat ratio. Sed vera causa est, quod post dies undetriginta ab æquinoctio verno, per id quatriduum, varia gentium observatione in IV Calendas Maii, Canis occidit, sidus & per se vehemens, & cui præoccidere

(3*) Consultez la note 30 du ch. 29, ainsi que la note 40 du chap. 28.

(4) Varron, liv. 5, *de Ling. Lat.* p. 47 : *Robigalia dicta ab Robigo, secundum segetes huic Deo sacrificatur, ne rubigo occupet segetes.* Festus : *Robigalia, dies Festus, septimo Kalendas Maias, quo Robigo Deo suo, quem putabant rubiginem avertere, sacrificabant.* On trouve cette inscription chez Reinesius, p. 218 : ROBIGO. ET. CERERI. ET. FLORÆ. SACRUM. Ovide fait allusion à cette fête au liv. 4 des *Fast.* v. 907 :

Flamen in antiquæ lucum Rubiginis ibat,
Exta canis flammis, exta daturus ovis.
Protinus accessi, ritus ne nescius essem,
Edidit hæc Flamen verba, Quirine, tuus.
Aspera Rubigo, parcas cerealibus herbis, &c.

(5) Ou fastes de la Déesse Flore. Consultons encore Varron, liv. 1, *de re rust.* chap. 1 : *Quarto invoco Rubigum ac Floram, quibus propitiis neque rubigo frumenta atque arbores corrumpit, neque non tempestive florent. Itaque publicæ Robigo feriæ Robigalia : Floræ ludi Floralia sunt instituti.* Consultons aussi Arnobe, liv. 4 : *Flora illa genitrix & sancta, obscenitate ludorum bene curat ut arva florescant.* Il est fait mention des jeux Floraux dans une médaille de la famille Servilia, dans l'exergue de laquelle on lit C. SERVIL. M. F. c'est-à-dire *Caius Servilius, fils de Marcus Servilius.* De l'autre côté se voit la tête de la Déesse Flora, derriere laquelle se remarque le *lituus* ou cor augural, signe du sacerdoce augural de Caius Servilius ; avec cette inscription : FLORAL. PRIMUS ; c'est-à-dire, comme je crois, *Floralis primus,*

Décembre : on ne peut pas compter sur les fruits de la terre avant ce jour-là. Mais si la lune se trouve alors en conjonction (3*), tous les fruits d'hiver & les fruits hâtifs en souffriront immanquablement.

Nos Ancêtres vivoient d'une façon grossiere, & sans cultiver les lettres; toutefois leurs observations ne paroîtront pas moins ingénieuses que les raisonnements des Modernes. Ils craignoient trois divers tems pour les fruits de la terre : c'est pourquoi ils établirent trois différentes fêtes, les *Rubigales* (4), les *Florales* (5), & les *Vinales*. Les *Rubigales* furent instituées par Numa, la onzieme année de son regne : on les célebre maintenant le vingt-cinq d'Avril, parceque c'est ordinairement alors que les bleds sont attaqués de la nielle. Varron dit (6) que ce même jour le soleil est dans le dixieme degré du Taureau, conformément au calcul propre à ce tems-là. Mais la véritable cause de la nielle, c'est que vingt-neuf (7) jours après l'équinoxe du printems, je veux dire depuis le vingt-quatre d'Avril jusqu'au vingt-huit, selon les observations des différents peuples, arrive le coucher du Chien. Or cette constellation est très dangereuse (8) : &, pour l'appaiser, il est nécessaire de lui

ou *premier Pontife Floral*. En faisant, sans nécessité, du mot *primus* un assemblage de lettres initiales, le Pere Hardouin l'interprete d'une maniere tout-à-fait arbitraite, conjecturale, & suspecte, en cette sorte FLORAL*ia* PR*opriis* IM*pensis Veneri sacravit*.

(6) Sur ce sentiment de Varron, consultez le Pere Petau, liv. 2, *Var. Differt. Uranolog.* chap. 10, p. 104.

(7) Je lis, avec le Pere Petau, *ibid. undetriginta*, au lieu de *undeviginti* que présentent les manuscrits. Car depuis le 25 de Mars, qui est le jour où Pline place l'équinoxe du printems, jusqu'au 24 d'Avril, il y a vingt-neuf jours complets, & non pas dix-neuf seulement. D'ailleurs ces deux mots Latins, exprimés en caracteres numéraux, se ressemblent tellement, qu'il a été facile aux copistes d'écrire l'un pour l'autre.

(8) C'est l'opinion de tous les Anciens. C'est ce qui fait dire à Horace, déja cité plus haut :

Canem illum
Invisum agricolis sidus.

Et à Manilius, liv. 1, v. 388 :

Subsequitur rapido contenta Canicula cursu,
Quo nullum terris violentius advenit astrum,
Nec gravius cedit.

On lit aussi chez Columelle, liv. 11, chap. 2 : *Pridie Kal. Maias, Canis se vespere celat, tempestatem significat.* Au reste, le Pere Hardouin fait voir

caniculam necesse sit. Itaque iidem Floralia quarto Calendas ejusdem instituerunt, Urbis anno DXVI ex oraculis Sibyllæ, ut omnia bene deflorescerent. Hunc diem Varro determinat, Sole Tauri partem quartamdecimam obtinente. Ergo si in hoc quatriduum inciderit plenilunium, fruges & omnia quæ florebunt, lædi necesse erit. Vinalia priora, quæ ante hos dies sunt IX Calendas Maii degustandis vinis instituta, nihil ad fructus attinent: nec quæ adhuc diximus, ad vites oleasque, quoniam earum conceptus exortu Vergiliarum incipit a. d. VI Idus Maii, ut docuimus. Aliud hoc quatriduum est, quod neque rore sordere velint: exhorrent enim frigidum sidus Arcturi postridie occidens: & multo minus plenilunium incidere.

IV Nonas Junii iterum Aquila exoritur vesperi, decretorio die florentibus oleis vitibusque, si plenilunium in eum inci-

que ce n'est point de Procyon, ou Sirius, dont il s'agit ici, comme se l'est figuré Saumaise, mais de la constellation même appellée le Chien, & dont Syrius n'est qu'une avant-portion.

(9) C'est à quoi ont rapport différents passages d'Ovide, de Columelle & de Festus. Voici les passages d'Ovide, liv. 4, *Fast.* v. 939:

Est Canis, Icarium dicunt, quo sidere mota
Tota sitit Tellus, præripiturque seges.
Pro Cane sidereo Canis hîc imponitur aris,
Et quare id fiat, nil nisi nomen habet.
. . . .
Flamen in antiquæ lucum Rubiginis ibat,
Exta Canis flammis, exta daturus ovis.
. . . .
Thura focis, vinumque dedit, fibrasque bidentis.
Turpiaque obscenæ vidimus exta Canis.

Passons à Columelle, liv. 10, *de Cult. Hort.* p. 357:

Hinc mala rubigo virides ne torreat herbas
Sanguine lactentis catuli placatur & extis.

Enfin on lit chez Festus, *in Fragment. Rutilæ canes, id est non procul à rubro colore, immolantur, ut ait Atteius Capito, canario sacrificio pro frugibus, deprecandæ sævitiæ causâ sideris Caniculæ.*

(10) C'est le nombre porté par les manuscrits. Mais il résulte d'un passage formel & calculé de Velleius, liv. 1, que les jeux Floraux furent institués l'an de Rome 514, c'est-à-dire deux ans plutôt; car cet Auteur fixe leur établissement trois ans après le Consulat de Torquatus & de Sem-

offrir, avant qu'elle se couche, une chienne (9) en sacrifice. L'an cinq cent seize (10) de la fondation de Rome, nos Ancêtres instituerent, par l'avis des livres Sybillins, les fêtes *Florales*, & voulurent qu'elles fussent célébrées le vingt-huit du même mois d'Avril; l'institution de cette fête a pour objet, que toutes les plantes puissent défleurir heureusement. Varron dit que ce jour-là le Soleil est dans le quatorzieme degré du Taureau. Or si la pleine lune se rencontre ce jour-là, ou dans les trois suivants, les bleds & toutes les choses qui seront en fleur, souffriront immanquablement. Les premieres fêtes *Vinales*, qui s'observent le vingt-trois d'Avril, & par conséquent avant les *Florales*, furent instituées pour la cérémonie de goûter les vins (11). Elles ne regardent point les fruits de la terre. Tout ce que nous avons dit dans cet article, ne regarde point non plus les vignes, ni les oliviers; car ces arbres ne commencent leur premiere pousse qu'au lever des Pléiades, comme nous avons dit (12), c'est-à-dire le dix de Mai. Voilà quatre autres jours dangereux durant lesquels les vignes & les oliviers craignent fort la rosée, & particuliérement les influences de l'Arcture, qui est une constellation froide, & qui se couche le lendemain (13) du lever des Pléiades : ils craignent bien moins la pleine lune quand elle arrive en ce tems-là.

Le deux de Juin, l'*Aigle* se leve de nouveau le soir : & ce jour-là, si la pleine lune s'y rencontre, est très dangereux (14) pour les vignes & les oliviers. Quant à moi, je pense que par la même raison il n'y a pas moins de danger le jour du solstice d'été, c'est-

pronius, lequel, selon Tite Live, tombe dans l'année 510.

(11) Et d'en faire des libations. Ecoutons Festus: *Calpar, vinum novum, quod ex dolio demitur sacrificii causa ante quàm gustetur. Jovi enim prius sua vina libabant, quæ appellabant Festa Vinalia.*

(12) Tant au livre 16, chapitre 25, qu'aux dernieres sections du vingt-cinquieme chapitre du livre actuel.

(13) C'est-à-dire dix jours avant les Calendes de Mai, comme l'indique aussi Columelle, liv. 11, chap. 2.

(14) Ceci est confirmé par Columelle : IV *Nonas Junii, Aquila exoritur. Tempestas ventosa & interdum pluvia.*

dat. Equidem & solstitium VIII Calendas Junii simili causa duxerim, & Canis ortum post dies à solstitio XXIII sed interlunio accidente, quoniam vapore constat culpa, acinique præcoquuntur in callum. Rursus plenilunium nocet a. d. IV Nonas Julii, cùm Ægypto Canicula exoritur : vel certe XVI Calendas Augusti, cùm Italiæ. Item XIII Calendas Augusti, cùm Aquila occidit, usque in X Calendas ejusdem. Extra has causas sunt Vinalia altera, quæ aguntur a. d. decimumtertium Calendas Septembris. Varro à Fidicula incipiente occidere mane, determinat, quod vult initium autumni esse, & hunc diem festum tempestatibus leniendis institutum. Nunc Fidiculam occidere a. d. VI Idus Augusti servatur.

Intra hæc constat cœlestis sterilitas. Neque negaverim posse eam permutari arbitrio legentium, locorum æstimantium naturas. Sed à nobis rationem demonstratam esse satis est : reliqua observatione cujusque constabunt. Alterutrum quidem fore in causa, hoc est, plenilunium aut interlunium, non erit dubium. Et in hoc mirari benignitatem naturæ succurrit : jam primum hanc injuriam omni-

(15) Pline a déja dit au livre précédent : *Siderationis genus est in vitibus... Cùm acini, priusquam crescant, decoquuntur in callum.*

(16) Columelle, liv. 11, chap. 2, fixe deux jours plutôt le lever matutinal de la Canicule, en entendant par ce nom la même chose que Sirius ou Procyon.

(17) Ces secondes fêtes Vinales étoient en outre surnommées Rustiques. Consultons Varron, *de Ling. Lat.* liv. 5, p. 47 : *Vinalia à vino. Hic dies Jovis, non Veneris. Hujus rei cura non levis in Latio : nam aliquot locis vindemiæ primum è sacerdotibus publicè fiebant, ut Romæ etiamnunc, &c.* Et page 48 : *Vinalia rustica dicuntur ante diem* XII *Calend.* (lisez, avec le Pere Hardouin, XIII) *Septemb. quod tum Veneri dedicata ædes, & horti ejus tutelæ adsignantur, ac tum sunt feriati olitores.* Nous lisons aussi chez Festus : *Rustica Vinalia appellantur, mense Augusto, quartodecimo* (lisez XIII avec le Pere Hardouin) *Kalendas Septemb.*

à-dire le vingt-quatre de Juin; & que le jour du lever du Chien, qui arrive vingt-trois jours après le solstice, est pareillement très dangereux pour les vignes, lorsque la lune se trouve alors en conjonction avec le soleil; car les grandes chaleurs qui surviennent en conséquence, cuisent (15) & durcissent tellement les grains de raisin, qu'ensuite ils ne peuvent plus grossir. La pleine lune est nuisible le quatre de Juillet, jour auquel (16) la Canicule se leve en Egypte : ou du moins le dix-sept du même mois, qui est le jour de son lever en Italie. La pleine lune est pareillement nuisible le vingt de Juillet, qui est le jour du couchet de l'Aigle, & jusqu'au vingt-trois du même mois. Les secondes fêtes Vinales (17) ferment la marche, & forment, comme un hors d'œuvre dans l'ordre des cérémonies qui ont pour objet de détourner les causes de stérilité. On les célebre le vingtieme d'Août. Varron marque le tems de ces fêtes au commencement du coucher matutinal de la Lyre, qu'il prétend être aussi le commencement de l'automne; & il dit qu'elles ont été établies pour empêcher les mauvais tems. Nous observerons que la Lyre se couche maintenant le huitieme d'Août.

Dans cet espace de tems que nous venons d'exposer, est renfermé tout le danger que les biens de la terre ont à courir. J'avoue néanmoins que ces époques ne sont pas les mêmes par-tout; & qu'au contraire elles varient selon la diversité des climats. Mais qu'il me suffise d'avoir montré les causes principales des différents malheurs auxquels les fruits de la terre sont exposés. Quant aux indications particulieres, chacun pourra s'en assurer par les observations faites pour chaque lieu. Au reste, en quelque endroit qu'on se trouve, on connoîtra, d'une maniere indubitable, que la pleine lune & la lune en conjonction sont du nombre des causes qui produisent les malheurs dont il s'agit : toutefois nous avons lieu d'admirer en ceci la bonté de la Nature, qui a tellement réglé le cours des astres,

Jovis dies festus, quia Latini bellum gerentes adversus Mezentium, omnis vini libationem ei Deo dedicaverunt : eodem autem die Veneri templa sunt consecrata ... quia in ipsius Deæ tutela sunt horti.

bus annis accidere non posse, propter statos siderum cursus: nec nisi paucis noctibus anni: idque quando futurum sit, facile nosci. Ac ne per omnes menses timeretur, earum quoque lege divisum, æstate interlunia præterquam biduo secura esse, hyeme plenilunia: nec nisi æstivis brevissimisque noctibus metui, diebus non idem valere. Præterea tam facile intelligi, ut formica minimum animal interlunio quiescat, plenilunio etiam noctibus operetur. Avem parram oriente Sirio, ipso die non aparere, donec occidat. E diverso vireonem prodire ipso die solstitii. Neutrum verò Lunæ statum noxium esse, ne noctibus quidem, nisi serenis, & omni aura quiescente: quoniam neque in nube, neque in flatu cadunt rores: sic quoque non sine remedio.

Sarmenta, aut palearum acervos, & evulsas herbas fruticesque, per vineas camposque, cùm timebis, incendito: fumus medebitur. Hic è paleis & contra nebulas auxiliatur, ubi nebulæ nocent. Quidam tres cancros vivos cremari jubent in arbustis, ut carbunculi non noceant. Alii siluri

(18) Il paroît que c'est à cause de son rapport vrai ou faux avec la Canicule ou Chien céleste que l'oiseau en question a été nommé *parra;* car en divers idiômes, & notamment en Espagnol, *perro* signifie un chien. Quelques-uns pensent que l'oiseau que nous nommons *mésange*, répond au *parra* des Anciens, dont nous avons traité au liv. 10, à la fin du chapitre 29; en parlant de l'oiseau *œnanthe*, dont Pline paroît faire le même oiseau que le *parra* de ce chapitre actuel, & par conséquent le même que le *parra* d'Horace, liv. 3, Ode 27:

Impios parræ recinentis omen
Terruit.

(19) C'est aussi le précepte de Diophane, dans les *Géoponiques*, liv. 5, chap. 31; & de Columelle, au livre des arbres, chap. 13. On lit chez ce dernier: *Ne rubigo vineam vexet. Palearum acervos inter ordines verno tempore positos habeto in vinea: cùm frigus contra temporis consuetudinem intellexeris, omnes acervos incendito: ita fumus nebulam & rubiginem removebit.*

que

que ces sortes de calamités ne peuvent arriver tous les ans, ni pendant long-tems, mais seulement en quelque année pendant quelques nuits ; & qu'il est aisé de prévoir le tems où elles doivent arriver. Ajoutons qu'afin qu'on ne les craignît pas dans tous les mois, la Nature a voulu qu'en été il n'y eût que deux jours où la lune en conjonction fût dangereuse, & qu'en hiver il n'y eût pareillement que deux jours où la pleine lune fût à craindre : comme aussi elle a voulu que tout le danger de la lune en conjonction se rencontrât de nuit, d'autant qu'en été les nuits sont très courtes : enfin, elle a voulu qu'en cette époque il n'y eût rien à craindre de jour. De plus, cette même Nature nous a donné dans la fourmi un moyen facile pour savoir quand la lune est en conjonction. En effet, ce petit animal se repose alors, au lieu que dans la pleine lune, il travaille, même pendant la nuit. L'oiseau appellé *Parra* (18) nous fait connoître le lever de la Canicule ; car dès le jour qu'elle se leve, on ne le voit plus jusqu'au jour qu'elle se couche. Au contraire, le verdier commence à se montrer le jour même du solstice d'été. Dailleurs la lune en conjonction, & la pleine lune, ne sont nuisibles pendant la nuit que quand celle-ci est entiérement calme & sereine : car lorsqu'il fait du vent, ou que le tems est couvert, il ne tombe point de rosée ; encore y a-t-il moyen de se garantir des fâcheuses influences de la lune dans les tems même où elle est à craindre.

En effet, lorsqu'on appréhendera la nielle ou la bruine, il faudra (19) placer dans les champs, ou dans les vignes, de petits monceaux de paille ou de sarments, ou de mauvaises herbes qu'on aura arrachées, ou de broussailles, & y mettre le feu ; car la fumée empêchera la nielle & la bruine. La fumée de paille brûlée est bonne aussi pour éloigner les brouillards nuisibles. Quelques-uns, pour préserver de la bruine les vignes soutenues par des arbres, ordonnent d'y brûler trois (20) écrevisses vivantes. D'autres veulent

(20) Pratique superstitieuse, recommandée au surplus (indépendamment de Pline) par Apulée, dans les *Géoponiques, ibid.*

carnem leviter uri à vento, ut per totam vineam fumus dispergatur. Varro auctor est, si Fidiculæ occasu, quod est initium autumni, uva picta consecretur inter vites, minus nocere tempestates. Archibius ad Anthiocum Syriæ regem scripsit, si fictili novo obruatur rubeta rana in media segete, non esse noxias tempestates.

Opera rustica hujus intervalli, terram iterare, arare, arbores circumfodere : ubi æstuosa regio poscat, accumulare. Germinantia, nisi in solo luxurioso, fodienda non sunt. Seminaria purgari sarculo. Messem hordeaceam facere. Aream ad messem cretâ præparare, Catonis sententiâ, amurcâ temperatâ, Virgilii operosius. Majore ex parte æquant tantùm, & fimo bubulo dilutiore illinunt. id satis ad pulveris remedium videtur.

(21) C'est aussi l'opinion, pour ne pas dire le préjugé de l'Auteur des *Géoponiques*, *ibid.* Τινὲς δὲ σίλυρον, &c. *Quidam silurum piscem, concisum, urunt secundum ventum, ac per omnes regionis partes odorem spargunt.* Nous avons déja traité du silure, liv. 9, chapitre 15, note 4, tome 3, p. 62. Ce nom paroît signifier queue retroussée, & être un composé bizarre du *silus* des Latins, qui se dit particuliérement d'un nez retroussé, & de *oura*, mot Grec qui signifie une queue. Les Anciens ont parlé du silure comme d'un poisson qui ressemble assez au dauphin par la queue & par le rostre; mais le dauphin lui-même est un poisson peu connu. Voyez le liv. 9, chap. 8 & 9, Quelques uns ont pris le silure pour notre esturgeon, mais sans vraisemblance. Peut-être *silurus* est-il un composé de deux mots Celtiques *sil* & *ur*. En Gallois, *sil* & *silod*; en Suédois, *sill*; en Finlandois, *silli*, signifient un petit poisson nommé en Latin *halec* par le docte Jean Ihre. Sur ce pied, *silurus* signifieroit peut-être *hareng franc*; car *urus* est un mot Celtique latinisé qui signifie *franc*; d'où *urochs*, un taureau sauvage, mot composé de *ur*, franc, & de *ochs*, bœuf; ce que les Latins traduisoient assez imparfaitement par *urus*; les Grecs par *ouros*; & je soupçonne que le mot Latin *halex* est la source de notre mot *hareng*, au moyen du changement si ordinaire de l'*r* en *l*, & réciproquement. Quoi qu'il en soit, nous lisons chez Macrobe : *Uri enim Gallica vox est quâ feri boves significantur.* A la vérité plusieurs Modernes interpretent *halec* par *anchois* ou *sardine*: mais je doute que M. Ihre ait voulu par-là désigner cette sorte de poisson; car il est de fait que chez les Latins le poisson *halec* étoit distinct de l'*apua* de Pline, qui est l'anchois, & du *chalcis* du même Pline, qui est la sardine. Je trouve chez Calepin que le *pilchard* ou *litle hering* (c'est-à-dire petit hareng) des Anglois répond au *halecula* de Co-

qu'on rôtisse à petit feu de la chair du poisson appellé silure (21), & que, pour faire cette opération, on se place de maniere que le vent chasse la fumée par toute la vigne. Varron dit que si au coucher de la Lyre, qui arrive au commencement de l'automne, on peint un raisin, & qu'on le consacre aux Dieux parmi les vignes, elles souffriront moins de dommage des mauvais tems. Archibius (22), écrivant à Antiochus, Roi de Syrie, dit que si on enterre (23) un crapaud au milieu des bleds, dans un vase de terre récemment cuit, les mauvais tems ne leur feront jamais de mal.

Voici ce que les laboureurs ont à faire en ce tems-là. Ils doivent (24) donner à la terre une seconde façon, déchausser les arbres, & si la chaleur du pays le demande, les rechausser. Mais il ne faut point les déchausser quand ils bourgeonnent, si ce n'est dans un terrein bien férace. De plus, on doit sarcler les pepinieres; moissonner les orges; préparer son aire en la pavant de craie détrempée dans de la lie d'huile, selon l'avis de Caton (25). Toutefois Virgile y demande bien plus de façon. La plupart, après avoir applani le terrein qu'ils ont choisi pour un aire, se contentent de l'enduire de fiente de bœuf délayée dans de l'eau : & ils prétendent que cela suffit pour empêcher la poussiere.

---

lumelle; ce qui confirme singuliérement mon interprétation de *sil-urus* par *hareng franc;* dénomination qui paroît désigner la plus forte espece de harengs. Quant aux Silures, ancien peuple Britannique que l'Histoire nous montre en face de l'Espagne, je soupçonne qu'il faut chercher leur berceau dans l'Espagne même, aux environs du mont *Silurus*, dont Avienus fait mention, & qu'il place vers la Bétique. Peut-être la montagne avoit-elle gardé le nom du peuple. Et ce nom de *Silures*, appliqué à un peuple, paroîtroit signifier *race franche*. Racines, *ur*, franc; & *sil*, qui, en langue Cambrique ou Galloise, signifie tantôt *halec*, & tantôt *sperma*.

(22) Outre cet Archibius, dont Pline seul a fait mention, nous en connoissons deux autres; l'un, Grammairien fameux qui florissoit sous Trajan; l'autre, Scholiaste de Callimaque, & dont Suidas a parlé. Charles Etienne a confondu ces deux Archibius; Calepin (avec raison, ce me semble) les distingue.

(23) Ceci ne peut guere passer que pour une superstition puérile, que Pline auroit pu se dispenser de recueillir.

(24) Pareils préceptes chez Columelle, liv. 11, chap. 2, en Août.

(25) La mémoire de notre Auteur

De messe, & tritico, & palea, & frumento servando.

CAPUT 30. MESSIS ipsius ratio varia. Galliarum latifundiis valli prægrandes dentibus in margine infestis, duabus rotis per segetem impelluntur, jumento in contrarium juncto: ita direptæ in vallum cadunt spicæ. Stipulæ alibi mediæ falce præciduntur, atque inter duas mergites spica distringitur. Alibi ab radice vellunt: quique id faciunt, proscindi ab se obiter agrum interpretantur, cùm extrahant succum. Differentia hæc: Ubi stipulâ domos contegunt, quàm longissimam servant. Ubi feni inopia est, stramento paleam quærunt. Panici culmo non tegunt. Milii culmum fere inurunt. Hordei stipulam bubus gratissimam servant. Panicum & milium singulatim pectine manuali legunt Galliæ.

Messis ipsa alibi tribulis in area, alibi equarum gressibus

---

paroît ici quelque peu en défaut; car on ne trouve nulle mention de craie chez Caton, qui ne parle que de terre & de lie d'huile. On voit que Pline a confondu Caton avec Virgile. En effet, ce Poète parle ici de craie, & en revanche, ne parle pas plus de lie d'huile, que Caton de craie. Consultons l'un & l'autre. Caton écrit au chapitre 129: *Aream ubi frumentum teratur, sic facies. Confodiatur minute terra, & amurcâ bene conspergatur, ut combibat quàm plurimum. Ubi bene comminuta terra fuerit, & amurcam combiberit, cylindro aut pavicula coæquato, &c.* Passons à Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 178:

Area cùm primis ingenti æquanda cylindro,
Et vertenda manu, & creta solidanda tenaci,
Ne subeant herbæ, neu pulvere victa fatiscat.

(1) Pour plus grande intelligence de ceci, consultez Palladius, liv. 7, *in Junio*, tit. 2, p. 122.

(2) *Vallus* est synonyme de *vannus*; & Varron emploie l'un pour l'autre, liv. 1, *de re rust.* chap. 52.

(3) C'étoit l'usage aux environs de Rome du tems de Varron. Voyez cet Auteur, liv. 1, *de re rust.* chap. 56.

(4) *Merges*, à la lettre, signifieroit une fourchée ou javelle, de même que *merga* signifie une *fourche*. Aussi ce que Pline appelle *merges*, Columelle l'appelle plus correctement *merga*. Voici ses paroles, liv. 2, chap. 21, p. 78: *Sunt autem metendi genera complura: multi falcibus verriculatis, atque iis vel rostratis, vel denticulatis, medium culmum secant: multi mergis, alii pectinibus spicam ipsam legunt, &c.* Consultons aussi Plaute, *in Pœnulo*, acte 5, scene 2, v. 58:

Palas vendendas sibi ait, & mergas datas,
Ut hortum fodiat, atque ut frumentum metat.

Sur quoi un Commentateur écrit

De la moisson; du triticum *ou pur froment; de la paille; de la maniere de conserver le bled.*

QUANT à la maniere de moissonner, elle n'est pas la même par-tout. Dans les Gaules, où il y a de vastes campagnes de bleds, on se sert (1) d'un grand van (2) porté sur deux petites roues, & dont le bord est garni de dents. A la queue de cette espece de charriot, on attelle un bœuf, qui a sa tête tournée contre le charriot, & qui le pousse devant soi à travers les bleds. De cette façon, les épis, étant enlevés par les dents qui les saisissent, tombent dans le van, & la paille reste. En d'autres pays (3) on coupe le bled à mi-chaume avec une faucille; & ensuite on cueille les épis entre deux (4) javellons. En d'autres lieux, on arrache le bled jusqu'à la racine : & ceux qui en usent ainsi, croyent que cette pratique équivaut à une façon qu'on donneroit à la terre; mais ils sont loin de compte, puisqu'ils ne font que lui ôter son suc. Dans les endroits où c'est l'usage de couvrir de chaume les maisons, on coupe les bleds, le plus près de terre qu'il est possible, afin d'avoir le chaume plus long; à la différence des cantons où l'on manque de foin, & où la paille n'est employée qu'à servir de litiere au bétail. Le chaume de panis ne s'emploie pas à couvrir les maisons : celui de mil se brûle pour l'ordinaire. Quant à celui d'orge, on le coupe pour le donner aux bœufs, parceque ces animaux en sont friands. Dans les Gaules, on cueille les épis de millet & de panis un à un, avec une sorte de peigne qu'on tient à la main.

La maniere de battre le bled est différente. En certains endroits, on se sert de traineaux (5), que l'on fait passer sur le bled étendu

Merga à merges dicitur : id est furca cum quâ cona segetis portatur.

(5) Virgile en fait mention :

Tribulaque traheæque & iniquo pondere rastri.

Nonius & Servius ont lu *tribulæque*, comme si Virgile eût fait ce mot féminin; mais *tribula* est ici au nominatif pluriel neutre, de même que *plaustra* du vers précédent. Quoi qu'il en soit, voici les paroles de Servius : *Tribula, genus vehiculi omni parte dentatum, unde*

exteritur, alibi perticis flagellatur. Triticum, quo serius metitur, copiosius invenitur : quo celerius verò, hoc speciosius ac robustius. Lex aptissima antequam granum indurescat, & cùm jam traxerit colorem. Oraculum verò, biduo celerius messem facere potius, quàm biduo serius. Siliginis & tritici etiam ratio in area horreoque. Far, quia difficulter excutitur, convenit cùm palea sua condi : & stipula tantùm & aristis liberatur.

Palea plures gentium pro feno utuntur. Melior ea, quæ tenuior, minutiorque, & pulveri proprior : ideo optima è milio, proxima ex hordeo, pessima ex tritico, præterquam jumentis opere laborantibus. Culmum saxosis locis cùm inaruit, baculo frangunt, substratu animalium. Si palea defecit, & culmus teritur. Ratio hæc : maturius desectus, muria diu respersus, dehinc siccatus in manipulos convolvitur, atque ita pro feno bubus datur. Sunt qui accendant in arvo & stipulas, magno Virgilii præconio. Summa

teruntur frumenta, quo maximè in Africa utuntur. Varron fait ce mot du genre neutre, comme je maintiens que le fait Virgile. Voici comme s'exprime cet Auteur, liv. 1, *de re rust.* ch. 52 : *E spicis in aream excuti grana : quod fit apud alios jumentis junctis, ac tribulo : id fit è tabula lapidibus aut ferro exasperata, quæ imposito auriga, aut pondere grandi trahitur jumentis junctis, ut discutiat è spica grana : Aut fit ex assibus dentatis cùm orbiculis, quod appellant plaustrum Pœnicum.*

(6) Confirmé par Columelle, l. 2, chap. 1 : On lit pareillement chez Varron, *ibid. Apud alios exteritur grege jumentorum inacto, & ibi agitato perticis, quod ungulis è spica exteruntur grana.*

(7) Confirmé par Columelle, ibid.

(8) Columelle, *ibid. Recrastinari non debet, sed æqualiter flaventibus jam satis, antequam ex toto grana indurescant, cùm rubicundum colorem traxerunt, messis facienda est, ut potius in area & in acervo, quàm in agro grandescant frumenta, &c.*

(9) Confirmé par Columelle, *ibid.*

(10) Pour la nourriture des bêtes de charge, comme l'explique Columelle, l. 6, chap. 3 : *Minus commode tuemur armentum paleis, quæ ubique, & quibusdam regionibus solæ præsidio sunt :*

dans l'aire. En d'autres, ce font (6) les chevaux qui le foulent de leurs pieds en paſſant deſſus. En d'autres, on le bat avec des (7) fléaux. Plus on moiſſonne tard le froment, plus on en trouve; mais plus on ſe preſſe de le moiſſonner, plus le grain eſt beau & bien nourri. Il eſt paſſé en principe, & ce principe eſt très bon, que le meilleur (8) tems pour moiſſonner, c'eſt lorſque le grain a déja de la couleur, & cependant n'eſt pas entiérement dur. Mais une maxime que les bons laboureurs regardent comme un oracle, c'eſt qu'il vaut mieux faire la moiſſon deux jours trop tôt que deux jours trop tard: & cela regarde principalement le *filigo* ou froment blanc, & le froment ordinaire, leſquels deviennent plus beaux dans (9) l'aire & le grenier, que dans le champ. Mais pour le *far*, comme il n'eſt pas facile à battre, il faut le ſerrer avec ſon épi après avoir ôté ſeulement le chaume & les barbes.

Dans pluſieurs pays, on donne de la paille aux bêtes, au lieu de foin. On eſtime davantage celle qui eſt menue & comme pulvériſée. La meilleure de toutes, c'eſt celle de millet (10); enſuite celle d'orge. La moins bonne, c'eſt celle de froment, excepté pour les bêtes de fatigue. Dans les endroits pierreux, après que le chaume eſt bien ſec, on le briſe avec des bâtons pour en faire litiere au bétail. Lorſque la paille manque, on bat le chaume, afin qu'il ſerve de fourrage; & voici de quelle maniere on s'y prend. On coupe de bonne heure le chaume, on l'arroſe long-tems de ſaumure; enſuite, l'ayant fait ſécher, on le met en bottes, & on le donne ainſi aux bœufs. Il y en a qui brûlent le chaume dans le champ même, & Virgile loue beaucoup (11) cette pratique, comme excellente pour parvenir à détruire par le feu les ſemences des mauvaiſes herbes. Au reſte, la différence dans la façon de

ea probantur maximè ex milio, tum ex hordeo, mox etiam ex tritico.

(11) Virgile, liv. 1, *Géorg.* v. 84:

Sæpè etiam ſteriles incendere profuit agros,
Atque levem ſtipulam crepitantibus urere flammis:
Sive inde occultas vires & pabula terræ
Pinguia concipiunt: ſive illis omne per ignem
Excoquitur vitium, atque exſudat inutilis humor, &c.

autem ejus ratio, ut herbarum ſemen exurant. Ritus diverſitatem magnitudo facit meſſium, & caritas operariorum.

Connexa eſt ratio frumenti ſervandi. Horrea operoſe tripedali craſſitudine, pariete lateritio, exædificari jubent aliqui. Præterea ſuperne impleri, nec afflatus admittere, aut feneſtras habere ullas. Alii ab exortu tantùm æſtivo, aut ſeptentrione, eaque ſine calce conſtrui, quoniam ſit frumento inimiciſſima : nam quæ de amurca præceperint, indicavimus. Alibi contra ſuſpendunt granaria lignea columnis, & perflari undique malunt, atque etiam à fundo. Alii omninò, pendente tabulato, extenuari granum arbitrantur : & ſi tegulis ſubjaceat, conferveſcere. Multi ventilari quoque vetant : curculionem enim non deſcendere infra quatuor digitos, nec amplius periclitari. Columella & Favo-

(12) Palladius, au lieu de trois pieds, n'en exige que deux, liv. 1, chap. 19, p. 18.

(12*) Approuvé par Vitruve, l. 1, chap. 4, p. 8.

(13) Cependant Columelle, *ibid.* & l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 2, chap. 25, veulent qu'on mêle de la chaux avec de la lie d'huile pour cimenter le plancher du grenier.

(14) Au liv. 15, chap. 8. On lit auſſi chez Columelle, liv. 1, chap. 6: *Neque me præterit ſedem frumentis optimam quibuſdam videri horreum camera contectum, cujus ſolum terrenum priuſquam conſternatur perfoſſum, & amurca recenti, non ſalſa, madefactum velut ſigninum opus, paviculis condenſatur*

(15) Approuvé par Varron, *de re ruſt.* liv. 1, chap. 57, p. 70 : *At triticum condi oportet in granaria ſublimia; quæ perflentur vento ab exortu, ac Septentrionum regione, ad quæ nulla aura humida ex propinquis locis adſpiret.* Et un peu plus loin : *Granaria in agro quidam ſublimia faciunt, ut in Hiſpania citeriore, & in Apulia : ita ut non ſolum à lateribus per feneſtras, ſed etiam ſubtus à ſolo ventus regirare poſſit.*

(16) Columelle, liv. 1, chap. 6, p. 26 : *Sic emunita ſola & latera horreorum, ut retuli, prohibent curculionem : quod genus exitii cùm incidit, multi opinantur arceri poſſe, ſi exeſæ fruges in horreo ventilentur, & quaſi refrigerentur. Id autem falſiſſimum eſt : neque enim hoc facto expelluntur animalia, ſed immiſcentur totis acervis : qui ſi maneant immoti, ſummis tantùm partibus infeſtantur : quoniam infra menſuram palmi non naſcitur curculio : lon-*

moiſſonner

moissonner, vient de la grande étendue des campagnes de bleds qu'il y a en certains pays, & de la rareté des moissonneurs.

Passons à la maniere de conserver le bled. Quelques-uns veulent à cet effet que les murailles des greniers soient bâties de briques, & qu'elles aient trois (12) pieds d'épaisseur : qu'en outre, les greniers n'aient ni fenêtres ni ouvertures par où ils puissent recevoir le vent; & qu'on y jette le bled par en haut. D'autres veulent qu'il n'y ait des fenêtres que du côté du levant d'été, ou du côté du nord (12*); & que les greniers soient construits sans chaux (13); car celle-ci est contraire au bled. Caton ordonne d'enduire de lie d'huile les murailles & le pavé des greniers, comme nous avons déja remarqué ailleurs (14). En certains endroits, les greniers sont bâtis de bois, & sont soutenus en l'air (15) sur des piliers, de façon à recevoir le vent de tous côtés, & même par-dessous. En d'autres lieux, au contraire, on croit que le grain mis sur des planches ainsi suspendues en l'air, diminue; & que même s'il est au haut de la maison, près des tuiles, il s'échauffe par la chaleur du soleil. Bien des gens ne veulent pas (16) qu'on remue le bled dans les greniers; car ils prétendent (17) que les charensons (18) ne pénetrent jamais plus de quatre doigts dans le bled; & qu'ainsi tout ce qui est au dela de cette profondeur n'a rien à craindre. Columelle dit (19) que le vent d'ouest est favorable au bled; & c'est

gèque præstat id solum quod jam vitiatum est, quàm totum, periculo subjicere, &c.

(17) De ce nombre sont Columelle & Palladius, *ibid.*

(18) Nous donnons au *curculio* des Latins le nom de calendre ou de charenson. Virgile a parlé des ravages que cet insecte fait dans les bleds, livre 1, *Géorg.* v. 185 :

Populatque ingentem farris acervum
Curculio.

On sait que Plaute a intitulé *Curculio* une de ces pieces, & désigné plaisamment sous ce nom un parasyte : jouant donc, avec sa facétie ordinaire sur le mot, il fait dire, acte 4, scene 4, à l'un de ses personnages :

Ubinam Curculionem inveniam ?

A quoi l'autre répond :

In tritico facillimè
Vel quingentos curculiones pro uno faxo reperias.

(19) Columelle, liv. 2, chap. 21, p. 79 : *At ubi paleis immixta sunt fru-*

nium ventum conferre frumento præcipit : quod miror equidem, ſicciſſimum alioqui. Sunt qui rubeta rana in limine horrei pede è longioribus ſuſpenſa, invehere jubeant. Nobis referre plurimum tempeſtivitas condendi videbitur : nam ſi parum toſtum atque robuſtum collectum ſit, aut calidum conditum, inimica inaſci neceſſe eſt.

Diuturnitatis cauſæ plures. Aut in ipſius grani corio, cùm eſt numeroſius, ut milio : aut ſucci pinguedine, qui pro humore ſufficit tantùm, ut ſeſamæ : aut amaritudine, ut lupino & cicerculæ. In tritico maximè creſcunt animalia, quoniam ſpiſſitate ſua concaleſcit, & furfure craſſo veſtitur. Tenuior hordeo palea, exilis & legumini : ideo non generant. Faba craſſioribus tunicis operitur, ob hoc efferveſcit. Quidam ipſum triticum, diuturnitatis gratiâ, aſpergunt amurcâ, mille modios quadrantali. Alii Chalcidicâ aut Caricâ cretâ, aut etiam abſinthio. Eſt & Olynthi, ac Cerinthi Eubœæ terra, quæ corrumpi non ſinat. Nec fere condita in ſpica læduntur. Utiliſſimè tamen ſervantur in ſcrobibus, quos ſiros vocant, ut in Cappadocia, & in Thra-

menta, vento ſeparentur. Ad eam rem Favonius habetur eximius, qui lenis, æqualiſque æſtivis menſibus perflat

(20) Théophraſte, liv. 4, *de Cauſis*, chap. 16, p. 320 : Πρὸς δὲ θησαυρισμὸν ἄριστα μὲν κέγχρος, καὶ ἔλυμος, καὶ σήσαμον, καὶ θέρμος, καὶ ἐρέβινθος· τὰ μὲν, ὅτι πολυχίτωνα καὶ ξηρὰ, τὰ δ' ὅτι λιπαρὰ· ὁ δὲ θέρμος καὶ ὁ ἐρέβινθος, πικρότητά τινα ἔχουσι καὶ δριμύτητα· καὶ διατηροῦσι δὲ ταῦτα ἀπαθῆ, ὥσπερ εἴρηται. *Omnium optime recondi poſſunt, milium, panicum, ſeſama, lupinum, cicer. Milium & panicum, quia tunica multiplici integuntur, & ſicca ſunt : ſeſama, ob ſucci pinguitudinem, lupinum & cicer, amaritudinem quandam & acrimoniam habent, quæ conſervare ea ſine noxa poſſunt, ut dictum eſt.*

(21) Ceci eſt emprunté de Varron, liv. 1, *de re ruſt.* chap. 57 : *Quidam ipſum triticum amurcâ conſpergunt, cùm addant in circiter mille modium, quadrantal amurcæ.*

(22) Ceci eſt encore emprunté de Varron, *ibid. Item alius aliud adſriat aut aſpergit ; ut Chalcidicam, aut Caricam cretam, aut abſinthium.*

(23) Pline puiſe ici chez Théo-

de quoi je m'étonne, encore que ce vent soit d'ailleurs très sec. Il y en a qui prescrivent de suspendre un crapaud par un pied de derriere à l'entrée du grenier. Pour moi, je pense que le meilleur moyen de conserver le bled, consiste à le serrer dans un tems convenable; car si on le ramasse avant qu'il soit suffisamment recuit par le soleil, ou avant qu'il ait acquis sa juste fermeté, ou si on le met dans le grenier lorsqu'il est encore chaud, il s'y engendrera immanquablement des insectes pernicieux.

Quant à ce qu'on voit des bleds se garder (20) si long-tems, cela vient de différentes causes; savoir, ou de ce que le grain est enveloppé de plusieurs tuniques, comme le millet; ou de ce que le suc qui a nourri le grain est gras & onctueux, ce qui le tient suffisamment humecté (tel est, par exemple, le sésame); ou de ce qu'il est amer (ce dernier caractere se remarque dans la gesse & dans le lupin). C'est sur-tout dans le froment qu'il s'engendre des insectes, parceque ce bled, étant épais, s'échauffe facilement, & que sa moëlle est revêtue d'un gros son. La peau de l'orge est mince; comme aussi celle des légumes : voilà pourquoi ils ne sont pas sujets aux vers. La feve est enveloppée de tuniques épaisses; aussi est-elle aisée à s'échauffer. Quelques-uns (21), pour que le froment se conserve plus longtems, jettent, sur mille boisseaux de ce bled, une amphore de lie d'huile. D'autres le saupoudrent (22) de craie Chalcidique ou Carienne, ou même d'absynthe. Il y a (23) à Cerinthe, dans l'isle d'Eubée, ainsi qu'à Olynthe, une certaine terre qui empêche les bleds de se gâter. Ils ne se gâtent presque jamais non plus quand on les serre en épis. Toutefois le meilleur moyen de les conserver, c'est de les mettre dans des fosses appellées *sires* (24), comme

---

phraste, *Histor.* liv. 8, chapitre dernier.

(24) C'est notre mot *serre*, d'où *serrer quelque chose*, pour dire qu'on la garde en lieu sûr & convenable. Ce mot *sir* étoit un mot barbare presque général, & comme adopté par les Grecs & par les Romains. Encore aujourd'hui *sir*, *schir*, *scheuer*, en Allemand, signifie une grange; *schuere*, en Flamand, un grenier. Dion Cassius, livre 51, p. 453, dit qu'une caverne,

cia. In Hispania & Africa, ante omnia ut sicco solo fiant, curant : mox ut palea substernatur : præterea cùm spica sua conduntur. Ita frumenta si nullus spiritus penetret, certum est nihil maleficum nasci. Varro auctor est, sic conditum triticum durare annis quinquaginta, millium verò centum : Fabam & legumina in oleariis cadis oblita cinere, longo tempore servari. Idem fabam à Pyrrhi regis ætate, in quodam specu Ambraciæ usque ad piraticum Pompeii Magni bellum durasse, annis circiter centum viginti. Ciceri tantùm nullæ bestiolæ in horreis innascuntur. Sunt qui urceis cinere substratis & illitis, acetum habentibus, leguminum acervos superingerant, ita non nasci maleficia credentes. Alii qui in salsamentariis cadis gypso illinant : alii qui lentem aceto laserpiato respergant, siccatamque oleo inungant.

en Thrace, se dit *kire*. Quinte Curce écrit *sirrhus* au lieu de *sirus*. La leçon suivie par Pline, est celle de Varron, de Columelle, & de Stephanus, *de Urbibus*. Un grand nombre d'Anciens ont fait mention de ces serres souterraines : *Britanni spicas in horreis subterraneis reponunt*. Diodor. Sic. liv. 5, p. 209. *Sabinus cùm ruri, in Gallia, haberet effossas cameras, ubi bona recondi poterant, in specus istas subterraneas descendit.* Plutarch. Amator. tome 2, p. 770. Xiphilin, liv. 66, p. 752. *Quidam granaria habent, sub terris speluncas, quas vocant* SIROS, *ut in Cappadocia ac Thracia : alii, ut in Hispania citeriore, puteos.* Varron, *de re rust.* liv. 1, chap. 57, p. 357. *Sub terra habent frumentum in iis quos vocant* SIRIS. Idem, liv. 1, chap. 63, p. 359. *Germani solent & subterraneos specus aperire, eosque multo insuper fimo onerant, suffugium hyemi, & receptaculum frugibus.* Tacite, *Germ.* chap. 16. *Possunt etiam defossa frumenta servari, sicut transmarinis quibusdam provinciis, ubi puteorum in modum quos appellant* SIROS *exhausta humus, editos à se fructus recipit.* Columelle, *de re rust.* l. 1, ch. 6, p. 174. *Syassus vicus Phrygiæ. In hoc vico aiunt Cimmerios in* SIRIS *reconditas invenisse myriades tritici, indeque eos longo tempore sustentatos.* Stephan. *de Urb.* p. 683. *Sirrhos vocant Barbari* (circa Bactrionam) *quos ita solerter abscundunt, ut nisi qui defoderunt invenire possint.* Quinte Curce, liv. 7, chap. 4, p. 304. Voyez aussi Vitruve, liv. 2, chap. 1, p. 19.

(25) Varron, *ibid.*

(26) Sur du bled qui s'est conservé plus de trois siecles, consultez Lam

on fait en Cappadoce & en Thrace. En Espagne & en Afrique, on a principalement soin de choisir pour ces fosses un terrein bien sec : de plus, on met de la paille sous le bled ; &, en outre, on le serre en épi. De cette façon, on est assuré que pourvu qu'il ne pénetre point d'air dans le grenier, il ne s'engendrera dans le bled aucun insecte malfaisant. Varron dit (25) qu'on peut garder ainsi du froment un demi-siecle (26), & du millet un siecle entier ; que les feves (27) & les légumes (28) se conservent très long-tems, si on les met dans des tonneaux où il y a eu de l'huile, & si on les saupoudre de cendre. Le même Auteur rapporte que dans une certaine grotte, à Ambracie, une provision de feves s'étoit conservée en bon état depuis le tems du Roi Pyrrhus, jusqu'à celui de la guerre que le grand Pompée fit contre les pirates, c'est-à-dire environ cent vingt ans. De tous les grains, le pois chiche est le seul, qui, étant au grenier, n'y craigne point l'insulte des vers. Quelques-uns sont dans l'usage de prendre des vases de terre, qu'ils remplissent de vinaigre ; ensuite ils les couvrent exactement, puis ils les saupoudrent de cendres, & même en étendent un lit par-dessous ; puis mettent des tas de légumes par-dessus ces vases ; dans la ferme opinion que par ce moyen il ne s'y engendrera point d'insectes nuisibles. D'autres enferment leurs légumes dans des barils où on a tenu du poisson salé, & les enduisent de plâtre. D'autres arrosent les lentilles avec du vinaigre où l'on a mêlé du suc de silphion (28*) ; & après les avoir fait sécher, ils les graissent d'huile. Mais le moyen le plus

becius, Bibliothécaire de Vienne, liv. 6, p. 316.

(27) Varron, *de re rust.* liv. 1, chapitre 58.

(28) Principalement les lentilles. Consultons Columelle, liv. 2, ch. 10 : *Ea, ne curculionibus absumatur ... in sole siccetur, & radice silphii tritâ cùm aceto aspergatur, desiceturque ; atque ita rursus in sole siccata, & mox refrigerata recondatur, si major est modus, in horreo, si minor, in vasis oleariis, salsamentariisque, quæ repleta confestim gypsata sunt. Quandocumque in usus prompserimus, integram lentem reperiemus. Potest tamen etiam citra istam medicationem cineri mixta commodè servari.*

(28*) Nous traiterons du *silphion* au liv. 19, chap. 3.

Sed breviſſima obſervatio, quod vitiis carere velis, interlunio legere. Quare plurimum refert, condere quis malit, an vendere : creſcente enim luna frumenta grandeſcunt.

De vindemia, & autumni temporibus.

CAPUT 31. SEQUITUR ex diviſione temporum autumnus à Fidiculæ occaſu ad æquinoctium, ac deinde Vergiliarum occaſum, initiumque hyemis. In his intervallis ſignificant, pridie Idus Auguſti Atticæ Equus oriens veſperi : Ægypto & Cæſari Delphinus occidens. XI Calend. Septembris Cæſari & Aſſyriæ, ſtella quæ Vindemitor appellatur, exoriri mane incipit, vindemiæ maturitatem promittens : ejus argumentum erunt acini colore mutati. Aſſyriæ V Calendas & Sagitta occidit, & eteſiæ deſinunt. Vindemitor Ægypto Nonis exoritur. Atticæ Arcturus matutino, & Sagitta occidit mane. Quinto Idus Septembris, Cæſari Capella oritur veſperi. Arcturus verò medius pridie Idus, vehementiſſimo ſignificatu terra marique per dies quinque. Ratio ejus hæc

(29) C'eſt pourtant alors qu'il y a plus lieu d'appréhender quelque orage nocturne, accompagné de ces grandes pluies, qui rendent l'air fort humide, & par conſéquent le tems peu propre à l'opération de ſerrer les grains. Voy. la note 40 ſur le chap. 28, p. 508, du tome actuel. Je crois que ſans aucun égard pour le quantieme de la lune, il convient de ſerrer les grains en tems ſec. Pline lui-même, ch. 28, p. 514, lig. 2 & 3, a reconnu la *conjonction* ou *interlune*, pour un tems critique : mais par je ne ſais quelle bizarrerie de déciſion, à laquelle il a déféré ſans doute trop facilement, il inſinue que cette criſe ne regarde que les fruits d'hiver & les fruits hâtifs. Quoi qu'il en ſoit, il faut tenir compte aux Anciens des obſervations qu'ils ont faites, même lorſqu'ils n'ont pas vu toute l'étendue des conſéquences.

(1) C'eſt du coucher veſpertinal ou coucher du ſoir que ceci doit s'entendre. Conſultons Columelle : *Idibus Auguſti, Delphini occaſus tempeſtatem ſignificat.* XIX *Calend. Septembris, ejuſdem ſideris matutinus occaſus tempeſtatem ſignificat.*

(2) Columelle indique ſon lever

court pour avoir un bled exempt de corruption, c'eſt de le cueillir lorſque la lune eſt en conjonction (29) avec le ſoleil : auſſi eſt-il très important de ſavoir ſi l'on amaſſe du bled pour le garder ou pour le vendre ; car les bleds groſſiſſent dans le croiſſant de la lune.

De la vendange & de l'automne.

Pour ſuivre notre diviſion de l'année, il reſte à parler de l'automne, qui commence au coucher de la Lyre, comprend l'équinoxe de Septembre, & s'étend juſqu'au coucher des Pléiades, époque du commencement de l'hiver. Dans cet eſpace de tems la conſtellation du *Cheval* ſe leve pour l'Attique le douzieme d'Août, au ſoir : le même jour le *Dauphin* ſe couche (1) pour l'Italie, ſelon le calcul de Céſar, comme auſſi pour l'Egypte ; & ces deux aſtres portent pronoſtic. Le vingt-deuxieme Août, l'étoile appellée le Vendangeur commence à ſe lever le matin en Italie, ſelon le calcul de Céſar ; ce qui a auſſi lieu pour l'Aſſyrie : elle annonce la prochaine maturité des raiſins, qui ſe connoit au changement de couleur. Le vingt-huit du même mois la conſtellation de la *Fleche* ſe couche pour l'Aſſyrie, & les vents étéſiens ceſſent de ſouffler. Le cinq de Septembre (2) le Vendangeur ſe leve en Egypte. Le même jour, l'*Arcture* ſe leve le matin pour Athenes, & la Fleche ſe couche le même matin. Le neuf (3) de Septembre la *Chevre* ſe leve le ſoir, ſelon le calcul de Céſar. Le douze du même mois, l'Arcture ſe montre à moitié ; & cet aſtre dangereux (4) annonce qu'il y aura du mauvais tems pendant cinq

---

quatre jours plus tard, liv. 11, ch. 2 : VII *Calend. Septemb. vindemiator exoritur manè, & Arcturus incipit occidere : interdum pluvi.*

(3) Le ſept, ſelon Columelle : *Septimo idus Capra exoritur. Tempeſtatem ſignificat.*

(4) Ce qui fait dire à Plaute, *in Rudente*, Prolog. v. 69 :

Increpui hybernum, & fluctus movi marinos :
Nam Arcturus ſignum ſum omnium acerrimum :
Vehemens ſum oriens ; cùm occido, vehementior.

Arcture ſignifie queue de l'ours. C'eſt une grande étoile très remarquable de la conſtellation du Bootes, ou *Arcto-*

traditur : Si Delphino occidente imbres fuerint, non futuros per Arcturum. Signum orientis ejus sideris servetur hirundinum abitus : namque deprehensæ intereunt. Decimosexto Calendas Octobris, Ægypto Spica, quàm tenet Virgo, exoritur matutino, etesiæque desinunt. Hoc idem Cæsari XIV Calendas, XIII Assyriæ significant: & XI Calendas Cæsari commissura Piscium occidens, ipsumque æquinoctii sidus VIII Calendas Octobris. Deinde consentiunt (quod est rarum) Philippus, Callippus, Dositheus, Parmeniscus, Conon, Criton, Democritus, Eudoxus,

---

phylax des Grecs. Cicéron en indique la position dans ces vers des *Phénomenes:*

Arctophylax, vulgò qui dicitur esse Bootes, &c.
Huic autem subter præcordia fixa videtur
Stella micans radiis, Arcturus nomine claro.

(5) César a pour lui Columelle, liv. 11, ch. 2, p. 381 : XIV *Calendas Octobr. spica Virginis exoritur.* Les Arabes ont nommé cet épi *hazimeth.*

(6) Columelle marque au même jour le coucher matutinal de toute la constellation des Poissons. Le nœud des deux Poissons célestes, *commissura*, c'est la bandelette constellée qui les lie l'un à l'autre vers la queue. Voyez les spheres célestes.

(7) Note d'un Savant anonyme. » Saumaise paroît n'avoir pas connu » ce Philippe. Le Pere Petau (*Var. » Differt. Uranolog.* liv. 6, chap. 9), » fait voir qu'il a été cité par un grand » nombre d'Auteurs. Vossius ne con» noissoit guere mieux cet Astrono» me, puisqu'il se contente d'assurer » (*De Scient. Mathem*, p. 359), » qu'il vivoit avant Justinien, vu qu'il » en est fait mention dans Etienne de » Bizance, qui (dit Vossius, par mé» prise,) fut l'Abréviateur d'Her» molaüs. Pinedo (*Index Auctor. » Stephani Bisant.*) dit aussi qu'aucun » autre Ancien n'a parlé de ce Phi» lippe : ce que réfute, comme nous » venons de l'observer, l'érudition du » Pere Petau ».

(8) Note du même Savant anonyme. » Callippus de Cysique substitua au » cicle de Méton une période de soi» xante & seize ans, qui rendoit le » calcul des tems moins défectueux. » Le Pere Petau (*Doctrin. temp.* li» vre 11, chap. 16, p. 37,) a com» battu fort au long ce que Scaliger » avoit avancé sur cette période, d'a» près Ptolomée (*de Appar. fixar.*) : » que les observations astronomiques » de Callippe avoient été faites dans » l'Hellespont ».

(9) Note du même Savant anonyme. » Vossius avertit qu'il ne faut pas » confondre ce Dosithée, Astrono» me, avec l'Historien du même nom, » que Plutarque cite en plusieurs en» droits. Dosithée observa les étoiles

jours

jours sur terre & sur mer. On dit néanmoins que s'il a plu dans le tems du coucher du Dauphin, il ne pleuvra point au lever de l'Arcture. Un signe qui fait connoître que l'Arcture se montrera bientôt, c'est le départ des hirondelles; car, si cet astre les surprend quand il se leve, elles périssent de froid. Le seize de Septembre, l'*épi* que la *Vierge* tient en sa main se leve le matin en Egypte; & les vents étésiens cessent de souffler. Mais, selon le calcul de César (5), cela n'arrive en Italie que le dix-huit du même mois, & le dix-neuf en Assyrie. Le vingt-un, selon César, le *nœud* du signe des *Poissons* disparoît (6): & le vingt-quatre, c'est le jour de l'équinoxe. Encore qu'il soit rare que les Astronomes s'accordent entre eux, cependant Philippe (7), Callippe (8), Dosithée (9), Parmenisque (10), Conon (11), Démocrite & Eu-

» fixes. Geminus & Ptolomée se sont » servi de ces observations faites dans » l'Attique. Censorin nous apprend » que Dosithée avoit rectifié le cycle » ou l'octaetéride d'Eudoxe. C'est » ainsi, du moins, que Fabricius interprete le passage de Censorin, » dont Vossius avoit donné une explication moins naturelle. Fabricius » croit que c'est à ce Dosithée, qu'Archimede a adressé son écrit sur les » spirales ».

(10) Note du même Savant anonyme.

» Parmenisque avoit écrit sur l'astronomie fabuleuse: il est compté » parmi les Commentateurs d'Aratus, & est cité dans l'ouvrage attribué à Eratosthene sur ce Cosmographe ».

(11) Conon étoit de Samos; il avoit composé sept livres d'astrologie. Il a été célébré par Virgile, Eglog. 3, dans ce vers:

In medio duo signa, Conon ... & quis fuit alter, &c.

Properce en fait aussi mention, l. 4, Eleg. 1:

Me creat Archytæ soboles Babylonius Orops
Horon, & proavo ducta Conone domus.

Voici sur ce personnage une note du même Savant anonyme, déja cité plus haut.

» L'article de Conon a été omis » par le Pere Hardouin, & dans l'Index de Schott, revu par Fabricius. » Ce Mathématicien célebre fut l'ami d'Archimede. Ptolomée, dans » son Traité des apparences fixes, » cite les observations astronomiques » faites par Conon en Italie. Je pense » que c'est du même Conon, que Séneque (*Quæst. Natur.* liv. 7, ch. 3) » a dit qu'il avoit rassemblé les observations d'éclipses de soleil faites » par les Egyptiens. Conon plaça, » comme on fait, la chevelure de » Bérénice parmi les astres. Voyez à » ce sujet la traduction du Poëme de » Callimaque par Catulle. Le Scho-

IV Calendas Octobris Capellam matutino exoriri, & III Calendas Hœdos. Sexto Nonas Octobris Atticæ Corona exoritur mane. Asiæ & Cæsari V Calendas Heniochus occidit matutino. Tertio Calendas Cæsari Corona exoriri incipit : & postridie occidunt Hœdi vesperi. VIII Idus Octobris Cæsari fulgens in Corona stella oritur. Et III Idus Vergiliæ vesperi. Idibus Corona tota. Sexto Calendas Novembris Suculæ vesperi exoriuntur. Pridie Calendas Cæsari Arcturus occidit : & Suculæ exoriuntur cùm Sole. Quarto Nonas Arcturus occidit vesperi. Quinto Idus Novembris gladius Orionis occidere incipit. Deinde III Idus Vergiliæ occidunt.

In his temporum intervallis opera rustica, napos, raphanos serere, quibus diebus diximus. Vulgus agreste & rapa post ciconiæ discessum male seri putat. Nos omnino post Vulcanalia, & præcocia cùm panico. A Fiduculæ autem occasu viciam, faseolos, pabulum : hoc silente Luna seri jubent. Et frondis præparandæ tempus hoc est. Unus fron-

» liaste d'Aratus rapporte qu'il forma » cette constellation d'étoiles éparses » entre la Vierge & les pieds de der- » riere de la grande Ourse. Voyez ce » Scholiaste sur le vers 147 des *Phé- » nomenes*. Il y a une légere faute dans » le Grec, où il faut lire ἐξ ἀυλῶν, au » lieu de ἐξ αὐλῆς.

(12) Note du même Savant anonyme.

» Il est bon de consulter sur ce Ma- » thématicien, Vossius, *de Hist. Gr.* » p. 28 & 29. Eudoxe publia un voya- » ge sur le tour du monde. Il écri- » vit aussi deux livres sur les phéno- » menes. Un de ces livres étoit inti- » tulé *le Miroir* (Ἔνοπτρον), & le Pere » Hardouin paroît avoir mal entendu » Hipparque, lorsqu'il dit que le li- » vre du *Miroir* étoit distinct des » deux livres sur les *Phénomenes*. Eu- » doxe détermina la longueur de l'an- » née de trois cents soixante & cinq » jours, suivant le témoignage de » Censorin (*de Die Natali*, ch. 19); » ce qu'avoient trouvé aussi les habi- » tants de Thebes en Egypte, s'il en » faut croire Diodore de Sicile ».

(13) Les Arabes l'ont nommée *Alphaca*.

(14) On l'appelle d'un autre nom :

doxe (12), conviennent que le ſigne de la *Chevre* ſe leve le vingt-huit de Septembre au matin, & que les *Chevreaux* ſe levent le vingt-neuf. Le ſecond d'Octobre, la *Couronne* ſe montre le matin dans l'Attique. Quatre jours avant le premier du même mois la conſtellation du *Cocher* diſparoît le matin en Italie, ſelon le calcul de Céſar, & pareillement en Aſie. Le ſurlendemain, la *Couronne* commence à ſe montrer, ſelon le calcul de Céſar; & le deux d'Octobre, les *Chevreaux* diſparoiſſent le ſoir. Le huit, ſelon le calcul de Céſar, l'étoile brillante (13) qui eſt dans la Couronne, ſe leve en Italie; & le treize, les Pléiades ſe levent le ſoir. Le quinze, la *Couronne* ſe montre entiérement. Le vingt-ſept, les Hyades ſe levent le ſoir. Le trente-un l'Arcture (14) ſe couche, ſelon le calcul de Céſar, & les Hyades ſe levent avec le ſoleil. Le ſecond de Novembre, l'Arcture ſe couche le ſoir. Le neuf, l'épée d'Orion commence à diſparoître : & les Pléiades diſparoiſſent le onze.

Voici ce que l'on doit faire à la campagne dans cette ſaiſon. Il faut ſemer les navets & les raiforts aux jours (15) que nous avons indiqués. Les payſans croient qu'il n'eſt pas prudent d'attendre, pour ſemer les raves, que les cicognes ſe ſoient retirées (16). Pour moi, je penſe qu'il faut toujours les ſemer après les fêtes de Vulcain; & que, quant aux raves précoces, il faut les ſemer en même tems que le panis. On recommande de ſemer auſſi-tôt après le coucher de la *Lyre*, les veces, les féveroles & la dragée (17); cette derniere, lorſque la Lune eſt en conjonction avec le Soleil. C'eſt auſſi en ce tems-là qu'on doit amaſſer de la feuille pour hiverner le bétail. Un homme

l'*Informe, entre les jambes du Bootes.*

(15) C'eſt à-dire *inter duorum numinum dies feſtos, Neptuni atque Vulcani ;* comme Pline s'eſt expliqué, chap. 13.

(16) Nous avons traité de la retraite des cicognes au liv. 11, chap. 22.

(17) Il faut ſe rappeller que *pabulum* eſt une ancienne expreſſion ſynonyme d'*ocymum*, c'eſt-à-dire de dragée aux chevaux, aux bœufs, &c. Pline a dit au liv. 17 : *Ocymum quod in vinea ſeri Cato jubet, antiqui appellabant pabulum.*

dator quatuor frondarias fiscinas complere in die justum habet. Si decrescente Luna præparetur, non putrescit: Aridam colligi non oportet.

Vindemiam antiqui nunquam existimavêre maturam ante equinoctium: jam passim rapi cerno. Quamobrem & hujus tempora notis argumentisque signentur. Leges ita se habent: Uvam calidam ne legito, hoc est, in ejus siccitate, ac nisi imber intervenerit. Hanc ne legito rorulentam, hoc est, si ros nocturnus fuerit; nec prius, quàm Sole discutiatur. Vindemiare incipito, cùm ad palmitem pampinus procumbere cœperit; aut cùm exempto acino ex densitate intervallum non compleri apparuerit, acinum non augeri. Acinos plurimos fert, si contingat crescente Luna vindemiare. Pressura una culeos xx implere debet. Hic est pes justus. Ad totidem culeos & lacus, xx jugeribus unum sufficit torculum. Præmunt aliqui singuli, utilius binis, licet magna sit vastitas singulis. Longitudo in his refert, non crassitudo: spatiosa melius premunt. Antiqui funibus, vittisque loreis ea detrahebant, & vectibus. Intra centum annos inventa Græcanica, mali rugis per cochleas bullantibus, palis affixa arbori stella, à palis arcas lapidum attollente secum arbore: quod maximè probatur. Intra viginti

---

(18) Ceci ressemble à ce que prescrit Caton, pour faire le vin de Côs, chap. 12: *Uvas relinquito in vinea, sinito ut bene coquantur: & ubi pluerit, & siccaverit, tunc deligito, &c.*

(19) Nous avons traité du *culeus* au liv. 14, chap. 3, en faisant observer, d'après Budé, que cette mesure revient à deux muids & demi dans nos usages.

(20) Vitruve en donne ainsi les dimensions, liv. 6, chap. 9: *Ipsum autem torcular si non cocleis torquetur, sed vectibus & prelo premitur; ne minùs longum pedes quadraginta constituatur. Ita enim erit vectiario spatium expeditum. Latitudo ejus ne minùs pedum senum denum, nam sic erit ad plenum opus facientibus libera versatio & expedita. Sin autem duobus prelis loco opus fuerit, quatuor & viginti pedes latitudini dentur.*

(21) Pline écrivoit ceci vers l'an

peut en cueillir dans un jour la quantité de quatre corbeilles pleines. Si on fait cette provision dans le déclin de la lune, la feuille ne pourrit point : mais il faut la cueillir avant qu'elle soit seche.

Les Anciens croyoient que les raisins n'étoient jamais mûrs avant l'équinoxe ; mais je vois qu'aujourd'hui on fait communément les vendanges de meilleure heure. C'est pourquoi il est nécessaire de marquer, d'une maniere claire & distincte, le tems où il convient de les faire. Voici donc les regles qui ont été données là-dessus. Ne cueillez point (18) le raisin quand il est chaud, c'est-à-dire sec, mais attendez qu'il ait plu. Ne le cueillez point non plus lorsqu'il est encore chargé de rosée ; mais attendez qu'elle soit dissipée par le soleil. Commencez à vendanger lorsque vous verrez les pampres de la vigne se pencher vers le cep ; où lorsqu'ayant ôté un grain de raisin d'une grappe fort serrée, vous verrez qu'il ne grossit point, & que la place d'où vous l'aurez pris ne se remplit point. Si l'on vendange dans le croissant de la lune, les grappes seront fournies d'une plus grande quantité de grains. Un seul pressurage doit donner vingt culées (19) de vin : c'est la juste mesure. Ainsi, à proportion de ce nombre de culées, & de pareil nombre de cuvées, un pressoir suffit pour vingt arpents de vigne. Quelques-uns ne se servent que d'un seul pressoir ; mais il vaut mieux en avoir deux, quoique chacun de ces instruments soit fort grand (20). On regarde ici la longueur, & non pas l'épaisseur ; car les plus spacieux sont ceux qui pressent le mieux. Les Anciens serroient leurs pressoirs avec des cordes, des bandes de cuir & des leviers. Mais on a inventé il y a cent ans les pressoirs à la grecque, c'est-à-dire dont l'arbre est à vis ; auquel arbre est attaché un engin qui a la figure d'une étoile, & qui soutient de gros quartiers de pierres, que l'arbre éleve en même tems qu'il se leve lui-même. Les pressoirs, ainsi construits, sont les plus estimés. Toutefois depuis vingt-deux années (21), on s'est avisé

730, ou 731, de la fondation de Rome. Ainsi l'invention des petits pres-

duos hos annos inventum, parvis prelis, & minori torculari, ædificio breviore, & malo in medio decreto, tympana imposita vinaceis superne toto pondere urgere, & super prela construere congeriem.

Hoc & poma colligendi tempus; & observatio, cùm aliquod maturitate, non tempestate, deciderit: hoc & fæces exprimendi: hoc & defrutum coquendi silente Luna noctu: aut si interdiu, plena: cæteris diebus aut ante exortum Lunæ, aut post occasum. Nec de novella vite, aut palustri, nec nisi è matura uva, nec nisi foliis despumandum: quia si ligno contingatur vas, adustum ac fumosum fieri putant. Justum vindemiæ tempus ab æquinoctio ad Vergiliarum occasum dies XLIV. Ab eo die oraculum occurrit, frigidum picari pro nihilo ducentium. Sed jam & Calendis Januarii, defectu vasorum, vindemiantes vidi, piscinisque musta condi, aut vina effundi priora, ut dubia reciperentur. Hoc tàm sæpè proventu nimio evenit, quàm sævitiâ insidiantium caritati civili. Sed æqui patris familias modus est, annona cujusque anni uti: id peræque etiam lucrosissimum. Reliqua de vinis affatim dicta sunt: item vindemiâ factâ, olivam esse rapiendam, & quæ ad oleum pertinent, quæque ad Vergiliarum occasum agi debent.

---

foirs dont il parle doit regarder l'année 707, ou 708, de la même fondation, c'est-à-dire les premieres années de l'empire de Néron.

(22) Confirmé par Columelle, livre 12, chap. 19, p. 427.

(23) C'est aussi le précepte de Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 296:

Aut dulcis musti Vulcano decoquit humorem;
Et foliis undam tepidi despumat aheni.

de faire de petits pressoirs qui ne tiennent pas beaucoup de place, & dont l'arbre, ou la vis, est au milieu. On met sur le raisin que l'on veut pressurer une espece de couvercle de planches qu'on surcharge le plus que l'on peut, en y entassant force pierres.

C'est aussi dans cette saison qu'il faut cueillir les fruits : & le vrai temps pour le faire, c'est quand on en voit qui sont tombés à terre de maturité, sans que le vent ou la pluie les ait abattus. C'est encore en ce tems-là qu'il faut (22) exprimer la lie du vin, & faire le raisiné. On doit cuire le raisiné pendant la nuit, si la lune est en conjonction avec le soleil ; & pendant le jour, si elle est dans son plein. Les autres jours, il faut le cuire avant que la lune soit levée, ou après qu'elle est couchée. Il ne faut pas que le raisin dont on se servira soit pris d'une vigne nouvelle ou d'une vigne située dans des lieux marécageux : mais il doit toujours être bien mûr. Il faut aussi avoir attention de n'écumer le raisiné qu'avec (23) un rameau de feuilles ; car on prétend qu'il auroit un goût de brûlé ou de fumé si un instrument de bois touchoit seulement le vaisseau où on le fait cuire. Le véritable tems des vendanges s'étend depuis l'équinoxe d'Automne jusqu'au coucher des Pléiades, c'est-à-dire pendant quarante-quatre jours. Passé ce tems-là, il seroit trop tard de commencer à poisser les tonneaux, parcequ'il fait alors trop froid : aussi est-ce une maxime en vogue chez les habiles vignerons. J'ai vu néanmois des gens attendre, faute de vaisseaux, jusqu'au premier de Janvier, pour vendanger, & mettre le vin dans de simples réservoirs, ou répandre le vin vieux des tonneaux, pour faire place à un vin d'une bonté douteuse. Le même inconvénient arrive souvent aussi par une excessive abondance de vin, ou par l'excessive avarice de ceux qui cherchent à profiter de la cherté publique. Mais un honnête homme sait borner ses desirs, & s'en tenir aux biens que la Nature lui présente chaque année ; en quoi certainement il y a un profit plus que suffisant à faire. Nous avons abondamment parlé de tout ce qui

De lunari ratione.

CAPUT 32. HIS, quæ ſunt neceſſaria adjicientur de Luna, ventiſque, & præſagiis, ut ſit tota ſideralis ratio perfecta. Namque Virgilius etiam in numeros Lunæ digerenda quædam putavit, Democriti ſecutus oſtentationem. Nos legum utilitas, quæ in toto opere, in hac quoque movet parte.

Omnia quæ cæduntur, carpuntur, conduntur, innocentius decreſcente luna, quàm creſcente fiunt. Stercus, niſi decreſcente luna, ne tangito. Maximè intermenſtrua dimidiaque ſtercorato. Verres, juvencos, arietes, hœdos, decreſcente lunâ caſtrato. Ova lunâ novâ ſupponito. Scrobes lunâ plenâ noctu facito. Arborum radices lunâ plenâ operito. Humidis locis interlunio ſerito, & circa interlunium quatriduo. Ventilari quoque frumenta ac legumina, & condi circa extremam lunam jubent: ſeminaria, cùm luna ſupra terram ſit, fieri: calcari muſta, cùm luna ſub terra:

(1) Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 276:

Ipſa dies alios alio dedit ordine luna
Felices operum. Quintam fuge: pallidus Orcus
Eumenideſque ſatæ: tunc partu Terra nefando
Cœumque Japetumque creat, ſævumque Typhœa,
Et conjuratos cœlum reſcindere fratres.
Ter ſunt conati imponere Pelio Oſſam
Scilicet, atque Oſſæ frondoſum involvere Olympum
Ter Pater extructos disjecit fulmine montes.
Septima poſt decimam felix, & ponere vitem
Et prenſos domitare boves, & licia telæ
Addere: nona fugæ melior, contraria furtis, &c.

(2) Encore une fois toute cette théorie de l'influence de la lune n'eſt plus admiſe, ni admiſſible aujourd'hui. (Voyez la note 40 ſur le chapitre 28 du préſent livre, p. 510 de ce volume); ainſi il n'y a preſque aucun fond à faire ſur les préceptes que Pline va donner dans tout le reſte de cette ſection.

(3) On trouve ce même précepte chez l'Auteur des *Géoponiques*, l. 2, chap. 19, p. 59.

(4) Comme ſi alors elle étoit moins altérée que dans ſon déclin; nous avons ſuffiſamment détaillé & réfuté ces préjugés dans les livres précédents, principalement au livre 17, ſur la fin du chap. 9, note 42, p. 54 du tome actuel.

concerne

concerne le vin ; & fait observer qu'immédiatement après la récolte des raisins, il faut songer à celle des olives. Nous avons pareillement traité de l'huile & de tout ce qui doit se faire jusqu'au coucher des Pléiades.

Rapport des travaux de la campagne avec le cours de la lune.

Nous allons traiter maintenant des diverses choses qu'il est nécessaire de savoir touchant la lune, les vents, & les présages; après quoi il ne manquera rien à notre astronomie rustique. Virgile a cru (1) que pour certains ouvrages d'agriculture, il falloit faire une distinction entre les différents jours de la lune ; en quoi il a suivi la fausse opinion de Démocrite. Pour moi, je m'en tiendrai ici, & dans tout le reste de cet ouvrage, aux sages ordonnances de nos Anciens ; & je préviens que les préceptes que je vais donner sont les leurs.

Quand il s'agit de couper, ou de tailler, de cueillir, & de serrer, il vaut mieux faire toutes ces opérations dans le déclin de la lune (2) que dans le croissant. Ne touchez au fumier (3) que dans le déclin. Mais pour fumer vos terres, choisissez, sur-tout, le tems où la lune est en conjonction, ou dans son premier quartier (4). Châtrez les verrats, les taureaux, les beliers & les boucs dans le déclin. Mettez les œufs à couver lorsque la lune est nouvelle. Creusez des fossés la nuit, & lorsque la lune est dans son plein. Rechaussez aussi les arbres dans la pleine lune. Semez dans les lieux humides, lorsque la lune est en conjonction, ou bien le quatrieme jour, soit avant, soit après. On recommande de vanner les bleds & les légumes, & de les serrer dans les greniers, sur la fin de la lune ; de faire les pepinieres lorsque la lune est sur l'horizon ; de fouler la vendange lorsqu'elle est au contraire sous ce même horizon ; enfin, de couper alors le bois (5)

(5) C'est un précepte que Pline a déja donné, liv. 16, ch. 39.

item materies cædi, quæque alia suis locis diximus. Neque facilior est observatio ac jam dicta à nobis secundo volumine: sed quod intelligere vel rustici possint, quoties ab occidente sole cernetur, prioribusque noctis horis lucebit, crescens erit, & oculis dimidiata judicabitur: cùm verò occidente sole orietur ex adverso, ita ut pariter aspiciantur, tum erit plenilunium. Quoties ab ortu solis orietur, prioribusque noctis horis detrahet lumen, & in diurnas extendet, decrescens erit, iterumque dimidia. In coitu verò (quod interlunium vocant) cùm apparere desierit. Supra terras autem erit, quamdiu & sol, interlunio, & primâ totâ die: secundâ, horæ unius dextante sicilico; ac deinde tertiâ, usque ad quintamdecimam, multiplicatis horarum iisdem portionibus: quintadecimâ tota supra terras noctu erit, eademque sub terris totâ die. Decimâsextâ ad primæ horæ nocturnæ dextantem sicilicum sub terra aget, easdemque portiones horarum per singulos dies adjiciet usque ad interlunium. Et quantum primis partibus noctis detraxerit, quod sub terris agat, tantumdem novissimis ex die adjiciet supra terram. Alternis autem mensibus xxx implebit numeros, alternis verò detrahet singulos. Hæc erit ratio lunaris.

(6) Au moins d'une maniere précise. Nous ne sommes guere plus avancés là-dessus qu'on ne l'étoit du tems de Pline. Il nous manque des tables rigoureusement exactes du mouvement de la lune. Quand ces tables, de la perfection desquelles nos plus habiles astronomes s'occupent, seront publiées; alors sera résolue la fameuse question des longitudes en mer, par la comparaison de l'heure locale (donnée par le couchet du soleil & l'inspection du ciel) avec l'heure absolue (donnés par la connoissance de la juste position de la lune).

(7) Chapitres 9, 10, 11, 12, 13 & 14. Voyez le tome 1, depuis la page 46 jusqu'à la page 69 inclusivement: & les remarques de feu M. Bouguer, au même premier tome, p. 340, & suiv.

pour bâtir, & de procéder aux autres travaux que nous avons détaillés ci-dessus. Quant au cours de la lune, il n'est pas trop facile à observer (6); au surplus nous en avons déja traité au second livre (7). Mais ce que nous allons en dire ici, sera à la portée des esprits les plus agrestes. Lorsqu'on voit la lune du côté du soleil couchant, & qu'elle éclaire pendant les premieres heures de la nuit, c'est alors son croissant, autrement son premier quartier; & l'on voit alors la moitié de son disque. Au contraire, lorsqu'elle se leve en même tems que le soleil se couche, & qu'elle est en opposition avec lui, de sorte qu'on voit à la fois ces deux astres, c'est alors la pleine lune. Quand elle se leve tard, & qu'elle n'éclaire que pendant les dernieres heures de la nuit, de façon qu'elle se montre aussi une partie du jour, c'est alors son déclin ou son dernier quartier, pendant lequel elle recommence à ne se montrer qu'à moitié. Mais quand elle ne se montre plus du tout, alors elle est en conjonction avec le soleil. Pendant ce tems-là, & tout le premier jour, elle demeure sur l'horizon autant que le soleil. Le second jour, elle y demeure pendant dix douziemes plus un quart de douzieme (ce qui comprend cinquante & une minutes & un quart) de la premiere heure de la nuit. Le troisieme jour, l'accroissement de durée s'étend au double, & ainsi successivement, en augmentant dans la même proportion, jusqu'à ce que la lune ait quinze jours, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle soit dans son plein; car alors elle demeure toute la nuit sur l'horizon, & tout le jour sous la terre. Le seizieme jour elle ne se leve qu'au bout de cinquante & une minutes & un quart de la premiere heure de la nuit, & chaque jour elle retarde d'un pareil espace de tems son lever, jusqu'à ce qu'elle retourne en conjonction avec le soleil. Ainsi autant d'heures de la nuit, elle reste sous l'horizon, & sans éclairer; autant d'heures du jour suivant, elle paroît sur l'horizon après avoir éclairé pendant le reste de la nuit. Au surplus, de deux mois l'un, son cours est alternativement de trente, & de vingt-neuf jours. Telle est la théorie de la lune.

De ventorum ratione.

CAPUT 33. VENTORUM paulo ſcrupuloſior. Obſervato Solis ortu, quocumque libeat die, ſtantibus horâ diei ſextâ, ſic ut ortum eum à ſiniſtro humero habeant, contra mediam faciem meridies, à vertice ſeptentrio erit. Qui ita limes per agrum currit, cardo appellatur. Circumagi deinde melius eſt, ut umbram ſuam quiſque cernat : alioqui poſt hominem erit. Ergo permutatis lateribus, ut ortus illius diei à dextro humero fiat, occaſus à ſiniſtro, tunc erit hora ſexta, cùm minima umbra contra medium fiet hominem. Per hujus mediam longitudinem duci ſarculo ſulcum, vel cinere lineam, verbi gratiâ pedum viginti, conveniet : mediamque menſuram, hoc eſt, in decimo pede, circumſcribi circulo parvo, qui vocetur umbilicus. Quæ pars fuerit à vertice umbræ, hæc erit ventus ſeptentrionalis. Illo tibi, putator, arborum plagæ ne ſpectent, neve arbuſta vineæve, niſi in Africa, Cyrenis, Ægypto. Illinc flante ne arato, quæque alia præcipimus. Quæ pars lineæ fuerit à pedibus umbræ, meridiem ſpectans, hæc ventum Auſtrum dabit, quem à Græcis Notum diximus vocari. Illinc flatu veniente, materiam vineamque agricola ne tractes. Humidus aut æſtuoſus Italiæ eſt. Africæ quidem incendia

(1) J'ajoute cette circonſtance, *comme qui diroit ligne fixe*, pour l'intelligence du mot *cardo*, dont c'eſt le vrai ſens; & c'eſt pourquoi *cardo* ſe prend auſſi dans le ſens des *gonds d'une porte*. Hygin, au commencement de ſon livre *de limitibus conſtituendis*, obſerve pareillement que les limites, chemins, & foſſés, tracés du ſud au nord, prennent le nom de *cardines*; ce qu'il dérive à *cardine mundi*, c'eſt-à-dire de ce qu'ils affectent la même direction que l'axe du globe.

(2) Voyez ce qui a été dit au liv. 2, vers la fin du chap. 47.

Théorie des vents.

La connoiſſance des vents eſt un peu plus difficile. Voici néanmoins une méthode pour les diſcerner. Ayant obſervé le lever du ſoleil, il faut ce même jour-là, n'importe lequel, il faut, dis-je, à l'heure de midi ſe placer de façon que le côté du levant ſoit à gauche : alors on aura le midi en face, & le ſeptentrion à dos. C'eſt ſur la certitude de cette regle, qu'eſt fondé le nom que les Latins donnent au chemin qui traverſe un champ du midi au ſeptentrion; car ils l'appellent *cardo*, comme qui diroit ligne fixe (1). Cependant l'obſervateur, pour opérer, fera bien de renverſer cette premiere poſition technique, & de ſe placer en ſens contraire, afin qu'il puiſſe voir ſon ombre; autrement elle demeureroit derriere lui. Ainſi, après s'être mis dans la poſition indiquée, il fera volte-face, en ſorte qu'il ait le levant à droite, & le couchant à gauche : & quant à l'heure préciſe de midi, il la connoîtra lorſqu'il aura directement devant lui l'ombre la plus courte. Alors il faut, avec un ſarcloir, faire une raie, ou avec de la cendre former une ligne, qui paſſe directement par le milieu de la longueur de l'ombre, & qui ait, par exemple, vingt pieds de long. Au milieu de cette meſure, c'eſt-à-dire au dixieme pied de ſa longueur, il tracera un petit cercle appellé ombilic. La portion de ligne qui ſera du côté de la tête de l'ombre, autrement du côté du ſeptentrion, marquera le vent nord. Ceux qui taillent les arbres doivent avoir ſoin que les coupures ne regardent point du côté de ce vent, ni auſſi les arbriſſeaux & les vignes, ſi ce n'eſt en Afrique, en Egypte, & dans la Cyrénaïque. Il ne faut point non plus labourer la terre quand ce vent ſouffle, ni vaquer aux autres travaux dont nous avons parlé ci-devant. La portion de ligne qui termine l'ombre aux pieds de l'obſervateur, & qui conſéquemment eſt du côté du midi, marquera le vent ſud, appellé par les Latins *Auſter*, & par les Grecs *Notos*. Lorſque ce vent ſouffle, il ne faut point tailler la vigne, ni couper le bois de charpente. En Italie, ce vent eſt (2) humide & chaud;

cum ſerenitate affert. In hunc Italiæ palmites ſpectent, ſed non plagæ arborum vitiumve. Hunc oliveti metator Vergiliarum quatriduo, hunc caveat inſitor calamis, gemmiſque inoculator. De ipſa regionis ejus hora premonuiſſe conveniet. Frondem media die, arborator, ne cædito. Cùm meridiem adeſſe ſenties, paſtor, æſtate contrahente ſe umbra, pecudem à Sole in opaca cogito. Cùm æſtate paſces, in occidentem ſpecta ante meridiem, poſt meridiem in orientem : aliter noxium, ſicut hyeme & vere ſi in rorulentum duceres. Ne contra ſeptentrionem paveris ſupradictum : clodunt ita, lippiuntve ab afflatu, & alvo cita pereunt. Qui fœminas concipi voles, in hunc ventum ſpectantes iniri cogito.

De limitatione agrorum.

CAPUT 34. DIXIMUS ut in media linea deſignaretur umbilicus. Per hunc medium tranſverſa currat alia. Hæc erit ab exortu æquinoctiali ad occaſum æquinoctialem : & limes qui ita

(3) On en a parlé au liv. 17, chapitre 2.

(4) Voyez ce qui a été dit, livre 8, chap. 50, au ſujet des chevres. Conſultez auſſi Palladius, liv. 12, *in Novemb.* tit. 13, p. 171.

(5) Columelle, liv. 7, chap. 3, p. 256 : *Hyeme & vere, matutinis temporibus intra ſepta contineantur, dum dies arvis gelicidia detrahat ; nam pruinoſa iis diebus herba pecudi gravedinem creat, ventremque proluit, &c.* Voyez auſſi Palladius, *ibid.*

(6) L'édition *in-folio* ainſi que celle *in-4°.* du Pere Hardouin, au lieu de *rorulentum*, portent *rotulentum* ; ce qui ne peut paſſer que pour une faute d'impreſſion.

(7) Au vent nord, ou ſeptentrion proprement dit, qu'il ne faut pas confondre avec l'Aquilon ou nord-eſt. Celui-ci au contraire fait concevoir des mâles aux brebis, s'il en faut croire Ariſtote. On voit par ces deux exemples, que les anciens Naturaliſtes, parmi d'excellentes notions, admettoient beaucoup de préjugés puériles. Il faut mettre ces deux contes avec celui des cavalles d'Eſpa-

& en Afrique, il produit un tems ferein, mais brûlant. Nous aurons donc foin, en Italie, que les ceps de vigne regardent ce côté; mais non pas les coupures que nous ferons aux arbres & aux vignes en les taillant. Ceux qui plantent des oliviers doivent fe donner de garde de ce vent durant les quatre jours (3) du lever des Pléiades, comme auffi ceux qui greffent en fente ou en écuffon. Il eft bon d'avertir, par rapport à cette même contrée, que quand on veut amaffer de la feuillée pour hiverner le bétail, il ne faut pas la couper dans le milieu du jour; & qu'en été, lorfqu'un berger verra que l'ombre devient fort courte, & qu'ainfi l'heure de midi approche, il doit mener fon troupeau dans un endroit qui foit à couvert du foleil. En été (4), il faut faire paître le bétail du côté du foleil couchant, quand c'eft avant midi; & du côté du foleil levant, quand c'eft après midi: autrement il fe trouveroit auffi mal, que fi en hiver (5) ou au printems on le menoit dans un lieu chargé de rofée (6). On ne doit point faire paître les beftiaux contre le vent du nord qui leur fait tenir les yeux fermés, les rend chaffieux, & même leur caufe un flux de ventre dont ils périffent. Toutefois lorfqu'on voudra avoir des femelles, il faudra que les meres aient la tête tournée au vent nord (7) dans le tems de l'accouplement.

Méthode des fentiers & limites des terres cultivées.

Nous avons montré dans le chapitre précédent la maniere de tracer une ligne qui marque le nord & le midi; & nous avons dit qu'au milieu de cette ligne, il falloit former un petit cercle. Préfentement donc, pour marquer les autres parties du ciel, il faut tracer par le milieu de ce cercle une autre ligne qui le coupe tranfverfalement; cette feconde ligne, qui formera une

gne, qui, s'il en faut croire tous les Anciens, à l'exception de Trogue Pompée, concevoient fans mâles, & par la feule entremife du zéphyre.

ſecabit agrum, decumanus vocabitur. Ducantur deinde aliæ duæ lineæ in decuſſes obliquæ, ita ut à ſeptentrionis dextra lævaque ad Auſtri dextram lævamque deſcendant. Omnes per eumdem currant umbilicum, omnes inter ſe pares ſint, omnium intervalla paria. Quæ ratio ſemel in quoque agro ineunda erit: vel ſi ſæpius libeat uti, è ligno facienda, regulis paribus in tympanum exiguum ſed circinatum adactis. Ratione qua doceo, occurrendum ingeniis quoque imperitorum eſt: Meridiem excuti placet, quoniam ſemper eſt idem; ſol autem quotidie ex alio cœli momento, quàm pridie, oritur: ne quis forte ad exortum capiendam putet lineam.

Ita cœli exacta parte, quod fuerit lineæ caput ſeptentrioni proximum à parte exortiva, ſolſtitialem habebit exortum, hoc eſt, longiſſimi diei, ventumque Aquilonem, Boream Græcis dictum. In hunc ponito arbores viteſque: ſed hoc flante ne arato, frugem ne ſerito, ſemen ne jacito; præſtringit enim atque percellit hic radices arborum, quas poſiturus afferes. Prædoctus eſto: alia robuſtis proſunt, alia infantibus. Nec ſum oblitus, in hac parte ventum Græcis poni, quem Cæciam vocant. Sed quidem Ariſtoteles, vir immenſæ ſubtilitatis, qui id ipſum fecit, rationem convexitatis mundi reddit, qua contrarius Aquilo Africo flat. Nec tamen eum toto anno in prædictis

(1) *Decumanus appellatur limes, qui ſit ab ortu ſolis ad occaſum: alter, ex tranſverſo currens, appellatur cardo.* Feſtus.

(1*) Je traduis *la ſeconde ligne;* parceque Pline, un peu plus loin, parlera de la troiſieme. Il néglige ici de faire préciſément mention de la premiere, parcequ'il en a parlé aſſez récemment, & qu'en qualité de ligne cardinale, il la ſuppoſe ſuffiſamment énoncée comme premiere dans l'ordre des lignes de ſon cadran anémique.

croix

croix avec la premiere, ira du levant équinoxial au couchant équinoxial; & le chemin qui traversera un champ dans cette direction, prendra le nom de *sentier* (1) *décumain* (parceque la ligne qui le forme fait, par son croisement avec la ligne méridienne, la figure d'un x). Il faudra ensuite tracer dans ce même cercle deux autres lignes, qui aillent obliquement & en sautoir, de façon que l'une s'étende du côté droit du septentrion au côté gauche du midi; & l'autre du côté gauche du septentrion au côté droit du midi; autrement, que l'une aille du nord-est au sud-ouest, & l'autre du nord-ouest au sud-est. Toutes ces lignes doivent être égales entre elles, & également éloignées l'une de l'autre. Il est nécessaire de marquer de la sorte, au moins une fois dans chaque champ, la direction des vents: ou si l'on aime mieux avoir à cet effet un cadran tout prêt dont on puisse user fréquemment, il n'y aura qu'à tracer sur un rond de bois huit lignes qui se croisent mutuellement dans le centre, qui soient d'une égale longueur, & qui s'éloignent également l'une de l'autre. Mais comme ce que nous avons dit pourroit être une occasion d'erreur pour les gens simples & ignorants, il est bon de leur faire observer que le midi ne change jamais, & qu'il est toujours dans la même partie du ciel: quant au levant, il change d'un jour à l'autre, parceque le soleil ne se leve jamais deux jours de suite dans le même endroit: ainsi pour bien dresser un cadran, il ne faut pas s'arrêter aux ombres qui viennent du levant.

Après donc qu'on aura partagé de la sorte les régions du ciel, il se trouvera que la seconde ligne (1*) du cadran (c'est-à-dire la ligne qui sera entre le septentrion & l'orient) marquera l'orient d'été, c'est-à-dire l'endroit où le soleil se leve le jour le plus grand de l'année, & en même tems l'endroit d'où vient le vent nord-est, que les Latins nomment Aquilon, & les Grecs Borée. Il est bon de placer du côté de ce vent les arbres & les vignes; mais tandis qu'il souffle, on ne doit pas labourer la terre, ni semer le bled ou d'autre grain, ni même replanter les arbres; car il desseche & gâte les racines

timet agricola : mollitur sidere æstate mediâ, mutatque nomen, & etesias vocatur. Ergo cùm frigidum senties, caveto : ac quacumque Aquilo prædicitur, tanto perniciosior septentrio est. In hunc Asiæ, Græciæ, Hispaniæ, maritimæ Italiæ, Campaniæ, Apuliæ arbusta vineæque spectent. Qui mares concipi voles, in hunc pascito, ut sic ineuntem ineat. Ex adverso Aquilonis ab occasu brumali Africus flabit, quem Græci Liba vocant. In hunc à coitu cùm se pecus circumegerit, fœminas conceptas esse scito.

Tertia à septentrione linea, quam per latitudinem umbræ duximus, & decumanam vocavimus, exortum habebit æquinoctialem, ventumque Subsolanum, Græcis Apelioten dictum. In hunc salubribus locis villæ vineæque spectent. Ipse leniter pluvius. Tamen est siccior Favonius, ex adverso ejus ab æquinoctiali occasu, zephyrus Græcis

---

(2) Je lis au texte *sed quidem Aristoteles*, & non pas *sed idem Aristoteles*. On conçoit que le laps de tems a pû effacer les deux premieres lettres de mot *quidem*, d'où la leçon *idem* sera provenue. *Idem Aristoteles* n'offre ici aucun sens raisonnable ; car dans tout ce qui précede, nulle mention d'Aristote ; au lieu que *sed quidem*, qui est une transition du genre approbatoire, offre un sens aussi clair que satisfaisant, & que j'ai tâché, dans la traduction, de rendre sensible à notre maniere, je veux dire selon le génie de notre langue.

(3) Pline a déja dit au liv. 2, chapitre 47 : *Aquilones quos etesias appellant. Mollire eos creditur solis vapor geminatus ardore sideris* ; après avoir dit un peu auparavant : *Ardentissimo æstatis tempore oritur canicula sidus.* L'astre dont Pline parle ici est donc la Canicule, & non le soleil, comme se l'étoit figuré M. Jault. Quant à Dupinet, il traduit très infidelement : *Il modere l'ardeur des astres au cœur de l'été.* La traduction de M. Desplaces est encore moins fidele en cet endroit ; elle porte : *L'été les adoucit, & leur fait changer de noms.* Pour bien comprendre un seul passage de Pline, il faut souvent avoir présent son ouvrage entier.

(4) Voyez, sur ce préjugé le liv. 8, chap. 47.

(5) Cette prétendue certitude s'est, à juste titre, convertie en doute dans l'esprit des Physiciens modernes.

pendant le transport. Sur quoi il est bon de savoir qu'il y a des vents qui font du bien aux vieux arbres, & d'autres aux jeunes. Je n'ignore pas que les Grecs mettent aussi entre l'orient & le septentrion le vent qu'ils appellent *Cæcias* : mais parmi les Ecrivains de ce nombre, il faut savoir gré (2) à Aristote, cet esprit si subtil, d'avoir rendu raison, par la convexité du ciel, pourquoi le vent d'Aquilon, ou nord-est, souffle dans un sens contraire au vent d'Afrique, ou sud-ouest. Au reste, l'Aquilon n'est pas à craindre pendant toute l'année; car au milieu de l'été sa froideure est tempérée par l'ardeur de la canicule; & alors il change de nom, & s'appelle vent Etésien (3). Mais lorsqu'on sentira qu'il est froid, il faudra s'en méfier; & néanmoins, quoi que l'on puisse dire de ce vent, le vrai nord, ou vent du septentrion, est encore plus pernicieux. En Asie, en Grece, en Espagne, sur les côtes d'Italie, dans la Campagne & la Pouille, les vignes & les arbrisseaux doivent être placés contre l'Aquilon. Lorsqu'on voudra avoir des animaux mâles (4), il faudra que les étalons aient la tête tournée contre ce vent en couvrant les femelles. Le vent d'Afrique (autrement le sud-ouest), que les Grecs nomment *Libs*, souffle dans un sens contraire à l'Aquilon, ou nord-est, & vient du couchant d'hiver ou nord-ouest. Quand une femelle, après qu'elle a été couverte, se tourne du côté de ce vent, tenez pour certain (5) qu'elle fera une femelle.

La troisieme ligne du cadran, à laquelle nous avons donné le nom de *décumane*, c'est-à-dire la portion de cette ligne qui sera après celle du nord-est, marquera l'orient équinoxial, & en même tems le vent d'est, que les Latins nomment *Subsolanus*, & les Grecs *Apeliotês*. Dans les lieux où l'air est sain, il faut que les métairies & les vignes regardent du côté de ce vent. Il amene de petites pluies. Au contraire, le vent d'ouest, c'est-à-dire celui qui vient du couchant équinoxial, est plus sec; c'est celui que les Latins appellent *Favonius*, & les Grecs *Zephiros*. Caton recommande (6) de placer les oliviers contre ce vent.

nominatus. In hunc ſpectare oliveta Cato juſſit. Hic ver inchoat, aperitque terras, tenui frigore ſaluber. Hic vites putandi, frugeſque curandi, arbores ſerendi, poma inſerendi, oleas tractandi jus dabit, afflatumque nutritium exercebit.

Quarta à ſeptentrione linea, eadem Auſtro ab exortiva parte proxima, brumalem habebit exortum, ventumque Vulturnum, Eurum Græcis dictum, ſicciorem & ipſum, tepidioremque. In hunc apiaria & vineæ Italiæ, Galliarumque, ſpectare debent. Ex adverſo Vulturni flabit Corus, ab occaſu ſolſtitiali & occidentali latere ſeptentrionis, Græcis dictus Argeſtes, ex frigidiſſimis & ipſe, ſicut omnes qui à ſeptentrionis parte ſpirant. Hic & grandines infert, cavendus & ipſe, non ſecus ac ſeptentrio. Vulturnus ſi à ſerena cœli parte cœperit flare, non durabit in noctem: at Subſolanus in majorem partem noctis extenditur. Quiſquis erit ventus, ſi fervidus ſentietur, pluribus diebus permanebit. Aquilonem prænunciat terra ſicceſcens repente, Auſtrum humeſcens rore occulto.

(6) Comme on l'a pu voir au l. 15, chap. 5, tome 5.

(7) Je lis au texte *afflatumque nutritium exercebit*, & non pas *afflatuque nutritium exercebit*, comme on a lu juſqu'ici. Cette leçon ne préſentoit aucun ſens raiſonnable; auſſi a-t-elle donné lieu à une des plus bizarres interprétations du Pere Hardouin. De la maniere dont Dupinet traduit, on voit qu'il ſous-entend *jus* après *nutritium*, comme ſi Pline eût écrit: *Oleas tractandi jus dabit, afflatuque nutritium (jus) exercebit.* Le Pere Hardouin blâme, à juſte titre, cette interprétation, mais la ſienne eſt encore moins pardonnable, & l'eſt même ſi peu, que j'aurois honte de la rapporter.

C'est ce même zéphyre, qui, lorsqu'il commence à souffler, donne naissance au printems, & ouvre le sein de la terre; il cause un petit froid, qui cependant est salubre : c'est le zéphyre qui indique le tems de tailler les vignes, de sarcler les bleds, de planter les arbres, de les greffer, d'accommoder les oliviers; car le souffle (7) de ce vent renferme une vertu nutritive.

La quatrieme (8) ligne du cadran, ou, plus précisément, la portion de cette ligne qui sera comprise entre l'orient équinoxial & le midi, marquera l'orient d'hiver, autrement, l'endroit où le soleil se couche le jour du solstice hivernal, & elle marquera en même tems le vent du sud-est, appellé *Vulturnus* par les Latins, & *Euros* par les Grecs. Ce vent est chaud & sec. Les ruches des abeilles, & les vignes, doivent regarder de ce côté-là en Italie & dans les Gaules. Le vent nord-ouest, que les Latins nomment *Corus*, & les Grecs *Argèstês*, est dirigé en sens contraire du sud-est, & vient du couchant estival, c'est-à-dire de l'endroit où le soleil se couche le jour du solstice d'été. Il est très froid, de même que tous les vents septentrionaux. Il cause des grêles; & l'on doit autant s'en méfier que des vents du droit nord. Quant au sud-est, si le ciel est serein du côté qu'il commence à souffler, il cessera avant la nuit; au lieu que le vent d'est dure pendant la plus grande partie de la nuit. Au reste tout vent, quel qu'il soit, qui fait sentir une forte chaleur, dure plusieurs jours. Lorsque la terre se seche tout-à-coup, c'est l'annonce du vent nord; & lorsqu'elle devient moite & humide sans cause apparente, c'est un indice qu'il soufflera un vent sud.

(8) Sur tout le reste de ce chapitre, consultez le second livre de Pline, chap. 47, où notre Auteur a amplement traité de la théorie des vents.



Prognostica tempestatum.

CAPUT 35. ETENIM prædicta ventorum ratione, ne sæpius eadem dicantur, transire convenit ad reliqua tempestatum præsagia, quoniam & hoc placuisse Virgilio magnopere video: siquidem in ipsa messe sæpè concurrere prælia ventorum damnosa imperitis refert. Tradunt eumdem Democritum metente fratre ejus Damaso ardentissimo æstu orasse, ut reliquæ segeti parceret, raperetque desecta sub tectum, paucis mox horis sævo imbre vaticinatione approbata. Quin imò & arundinem non nisi impendente pluvia seri jubent, & fruges insecuturo imbre. Quamobrem & hæc breviter attingemus, scrutati maximè pertinentia.

Primumque à sole capiemus præsagia. Purus oriens, atque non fervens, serenum diem nunciat: at hybernam pallidus grandinem. Si & occidit pridie serenus, & oritur, tanto certior fides serenitatis. Concavus oriens pluvias prædicit: idem ventos, cùm ante exorientem eum nubes rubescunt: quod si & nigræ rubentibus intervenerint, & pluvias. Cùm orientis atque occidentis radii rubent, coire

(1) Virgile, *Géorg.* l. 1, v. 313:

Sæpè ego ventorum concurrere prælia vidi, &c.

(2) Cette particularité de la sagesse de Démocrite, avec toutes les mêmes circonstances, & le même nom donné à son frere, est confirmée par Clément d'Alexandrie, *stromat.* p. 631; ainsi que par Diogene Laerce, vie de ce fameux Philosophe.

(3) Ceci est emprunté de Théophraste, dans son livre *des signes d'un tems serein*, p. 128.

(4) Théophraste, *ibid.*

(5) Ceci est emprunté de ce passage des *Géorg.* liv. 1, v. 441:

Ille ubi nascentem maculis variaverit ortum
Concavus in nubem, medioque refugerit orbe
Suspecti tibi sint imbres, &c.

Il paroît que Virgile lui-même avoit puisé cet axiôme chez Théophraste. Voyez son livre *des signes du vent*, p. 118.

(6) Avienus, d'après Aratus, p. 69:

Ignea si fulgor præcurrit plurimus ora,
Flamina crebra salis quatiunt vada, &c.

Pronostics qui annoncent le tems qu'il doit faire.

Au surplus, comme nous avons déja exposé au commencement de cet ouvrage la théorie des vents, pour ne point nous répéter, passons aux différents signes qui font connoître quel tems il fera. Je vois que Virgile a eu cette connoissance fort à cœur; car il témoigne que souvent, dans le tems même que l'on commence la moisson, les vents déchaînés entre eux produisent un conflict (1) orageux très dommageable à ceux qui n'ont pas su le prévoir. On raconte que Damase (2), frere du Philosophe Démocrite, étant actuellement occupé à sa moisson pendant un tems extrêmement chaud, le Philosophe l'avertit de ne pas couper davantage de bled, & de mettre promptement à couvert ce qui étoit déja coupé; lui prédisant que dans quelques heures il alloit tomber une pluie très violente : ce qui arriva effectivement. On recommande d'autre part de ne point planter les roseaux, ni semer les bleds, à moins qu'on ne voie qu'il pleuvra bientôt. C'est pourquoi nous allons traiter des signes qui annoncent quel tems on est prêt d'avoir; mais nous en parlerons succinctement en ne nous arrêtant, parmi ces signes, qu'aux principaux seulement.

Nous commencerons par ceux que donne le soleil. Ainsi lorsque cet astre est brillant à son lever (3), sans être fort chaud, c'est signe d'un beau jour; mais quand il est pâle, c'est signe de grêle, pourvu que ce soit en hiver. S'il se couche (4) brillant & se leve de même le lendemain, on est encore plus assuré d'avoir un beau jour. Lorsqu'en se levant il est (5) comme enfoncé dans un nuage, c'est marque de pluie : & lorsqu'avant son lever on apperçoit des nuées rouges, c'est signe de (6) vent. Si parmi ces nuées rouges il s'en trouve de noires, c'est signe de pluie. Quand les rayons du soleil sont rouges, soit à son lever, soit à son coucher, on doit s'attendre (7) à une abondante pluie. La

(7) Théophraste, livre *des signes de pluie & de vent*, p. 111.

pluvias. Si circa occidentem rubeſcunt nubes, ſerenitatem futuræ diei ſpondent. Si in exortu ſpargentur partim ad Auſtrum, partim ad aquilonem, pura circa eum ſerenitas ſit licet, pluviam tamen ventoſque ſignificabunt. Si in ortu aut in occaſu contracti cernentur radii, imbrem. Si in occaſu ejus pluet, aut radii in ſe nubem trahent, aſperam in proximum diem tempeſtatem ſignificabunt. Cùm oriente radii non illuſtres eminebunt, quamvis circumdati nube non ſint, pluviam portendent. Si ante exortum nubes globabuntur, hyemem aſperam denunciabunt. Si ab ortu repellentur, & ad occaſum abibunt, ſerenitatem. Si nubes ſolem circumcludent, quanto minus luminis relinquent, tanto turbidior tempeſtas erit: ſi verò etiam duplex orbis fuerit, eo atrocior. Quod ſi in exortu fiet, ita ut rubeſcant nubes, maxima oſtendetur tempeſtas. Si non ambibunt, ſed incumbent, à quocumque vento fuerint, eum portendent: ſi à meridie, & imbrem. Si oriens cingetur orbe, ex qua parte is ſe aperit, exſpectetur ventus: ſi totus defluxerit æqualiter, ſerenitatem dabit. Si in exortu longe radios per nubes porriget, & medius erit inanis, pluviam ſignificabit. Si ante ortum radii ſe oſtendent, aquam & ventum. Si circa occidentem candidus circulus erit, noctis levem tempeſtatem: Si nebula, vehementiorem: Si candente ſole, ventum: Si ater circulus fuerit, ex qua regione is ruperit ſe, ventum magnum.

Proxima ſint jure lunæ præſagia. Quartam eam maximè

(8) Confirmé par Avienus, p. 69:

Sed non ora cavo ſimilis, medioque recedens
Ore quaſi, vel ſi radios diſcingitur ultro,
Figat ut Auſtralem porrecti ſidere partem,
Ac Borean rigidi jaculetur luminis igne,
Et vento & pluviis reparata luce carebit.

(9) Avienus, *ibid.*

regle differe pour les nuées; si celles qui environnent le soleil à son couchet sont rouges, c'est marque (8) de beau tems pour le lendemain. Si lorsque cet astre se leve les nuées sont répandues vers le midi & vers le nord, c'est signe de pluie & de vent, quoique le ciel soit serein auprès du soleil. Si au levet ou au coucher de cet astre, ses rayons paroissent raccourcis (9), attendez-vous à de la pluie. S'il pleut à son coucher, & si ses rayons attirent à eux les nuées, cela vous pronostique un violent orage pour le lendemain. Si lorsque le soleil se leve, ses rayons ne sont pas vifs & brillants, quoiqu'ils ne soient pas environnés de nuages, c'est encore une marque de pluie. Si avant l'aurore on voit des nuages amassés en pelotons, c'est signe d'un grand froid. Si les nuées s'éloignent de l'orient, & se portent vers l'occident, elles présagent un beau tems. Si elles entourent de toutes parts le soleil, plus elles l'obscurciront, plus il y aura de mauvais tems; & si elles font un cercle double autour de son disque, le tems sera encore pire. Si cela arrive quand le soleil se leve, & que les nuées qui l'environnent soient rouges, c'est signe d'un très grand orage. Si les nuées n'environnent pas le soleil, mais seulement le touchent, elles signifient que de ce côté-là il y aura du vent: & si elles sont placées du côté du midi, elles annoncent du vent & de la pluie. Si le soleil à son levet est entouré d'un cercle, on doit attendre du vent du côté où ce cercle se rompra: mais s'il se dissipe tout à la fois, on aura du beau tems. Si le soleil en se levant jette ses rayons au loin à travers les nuées, & que son milieu soit à découvert, c'est signe de pluie. Si ses rayons se montrent avant son lever, c'est signe de vent & de pluie. Si lorsqu'il se couche il est environné d'un cercle blanc, cela marque qu'il y aura un petit orage la nuit suivante. S'il est environné d'un nuage, il y aura un orage plus violent. S'il paroît tout en feu, c'est signe de vent. S'il est entouré d'un cercle noir, il viendra un grand vent du côté où ce cercle rompra.

Après ces présages tirés du soleil, ceux qui se tirent de la lune

observat Ægyptus. Si splendens exorta puro nitore fulsit, serenitatem: si rubicunda, ventos; si nigra, pluvias portendere creditur. In quinta, cornua ejus obtusa, pluviam; erecta & infesta, ventos semper significant: quarta tamen maximè. Cornu ejus septentrionale acuminatum atque rigidum, illum præsagit ventum: inferius, Austrum: utraque recta, noctem ventosam. Si quartam orbis rutilus cingit, ventos & imbres præmonebit. Apud Varronem ita est: Si quarto die luna erit directa, magnam tempestatem in mari præsagiet, nisi si coronam circa se habebit, & eam sinceram: quoniam illo modo non ante plenam lunam hyematurum ostendit. Si plenilunio per dimidium pura erit, dies serenos significabit: si rutila, ventos: nigrescens, imbres. Si caligo orbis nubem incluserit, ventos, qua se ruperit: si gemini orbes cinxerint, majorem tempestatem: & magis, si tres erunt, aut nigri, interrupti atque distracti. Nascens luna, si cornu superiore obatrato surget, pluvias decrescens dabit: si inferiore, ante plenilunium, si in media nigritia illa fuerit, imbrem in plenilunio. Si plena circa se habebit orbem, ex qua parte is maximè splendebit, ex ea ventum ostendet. Si in ortu cornua crassiora fuerint, horridam tempestatem. Si ante quartam non apparuerit,

(10) Voyez Avienus, p. *65* & *67*; & Virgile, dans les vers qu'on citera, note suiv.

(11) Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 432:

Sin ortu in quarto, namque is certissimus auctor,
Pura nec obtusis per cœlum cornibus ibit,
Totus & ille dies, & qui nascentur ab illo,
Exactum ad mensem, pluviâ ventisque carebunt.

(12) Virgile, *ibid.* v. 430:

At si virgineum suffuderit ore ruborem,
Ventus erit: vento semper rubet aurea Phœbe.

(13) Virgile, *ibid.* v. 427:

Luna revertentes cùm primum colligit ignes,
Si nigrum obscuro comprenderit aera cornu,
Maximus agricolis pelagoque parabitur imber.

(14) Les Editeurs lisent *obatro*; je lis *obatrato* avec les manuscrits.

tiennent, à juste titre, le premier rang. Les Egyptiens font principalement attention au quatrieme (10) jour de la lune (11). Si alors elle est nette & brillante à son lever, on croit que cela annonce le beau tems; mais si elle est rougeâtre (12), on prétend que c'est un signe de vent; & que si elle est noirâtre (13), c'est un signe de pluie. Le cinquieme jour de la lune, si les cornes du croissant sont émoussées, cela marque de la pluie; & si elles sont droites & bien pointues, cela marque toujours du vent; mais ce présage n'est jamais plus certain que le quatrieme jour de la lune. Lorsque la corne supérieure ou septentrionale est droite & bien pointue, cela indique le vent du nord : & lorsque c'est la corne inférieure qui est telle, cela indique le vent du midi : si les deux cornes sont droites, la nuit suivante sera venteuse. Si la lune, étant à son quatrieme jour, se trouve entourée d'un cercle rouge, c'est un signe de vent & de pluie. Consultons Varron sur cette matiere. Au quatrieme jour, dit-il, si la lune, alors en état de croissant, a les cornes droites, c'est un présage d'une grande tempête sur mer, à moins qu'il n'y ait autour du croissant un cercle, & que ce cercle ne soit net; car alors cela signifie qu'il n'y aura pas de mauvais tems avant la pleine lune. Si la lune, étant dans son plein, une moitié se trouve claire & nette, c'est signe de beau tems : si elle est rougeâtre, c'est signe de vent; & si elle est noirâtre, c'est signe de pluie. S'il y a à l'entour du croissant un cercle sombre & obscur, cela marque qu'il y aura du vent du côté qu'il se rompra; & s'il y a deux cercles, c'est signe d'un plus grand orage, & encore plus s'il y a trois cercles, ou s'ils sont noirs, interrompus, séparés. Si la lune, étant nouvelle, & à son lever, sa corne supérieure paroît noirâtre (14), on aura de la pluie au déclin : si c'est la corne inférieure, il pleuvra avant la pleine lune : & si la noirceur se rencontre au milieu du croissant, il pleuvra dans la pleine lune. Si l'on voit un cercle autour de la pleine lune, il y aura du vent du côté où ce cercle brillera davantage. Si au lever de la lune ses cornes sont grosses &

vento Favonio flante, hyemalis toto mense erit. Si decimo sexto vehementius flammea apparuerit, asperas tempestates præsagiet. Sunt & ipsius lunæ octo articuli, quoties in angulos solis incidit, plerisque inter eos tantùm observantibus præsagia ejus, hoc est, tertia, septima, undecima, decimaquinta, decimanona, vigesimatertia, vigesimaseptima, & interlunium.

Tertio loco stellarum observationem esse oportet. Discurrere eæ videntur interdum, ventique protinus sequuntur, in quorum parte ita præsagivere. Cœlum cùm æqualiter totum erit splendidum, articulis temporum, quos proposuimus, autumnum serenum præsagibunt, & frigidum. Si ver & æstas non sine riguo aliquo transierint, autumnum serenum & densum, minusque ventosum facient. Autumni serenitas ventosam hyemem facit. Cùm repente stellarum fulgor obscuratur, & id neque nubilo, neque caligine, pluvia aut graves denunciantur tempestates. Si volitare plu-

(15) C'est l'*aspect octogone* des Astronomes.

(16) Et nommément dans le quatrieme, comme les Egyptiens. Au reste, dans toute cette théorie il y a un tiers de faux calcul, & un tiers de superstition : l'autre tiers peut être à peu près fondé sur le plus grand nombre d'expériences faites en certain lieu & en certain tems. En effet, le mouvement de la lune n'est pas assez suffisamment connu, pour que les époques indiquées ici puissent ne jamais souffrir d'exception : en cela est l'erreur. Et d'autre part, toutes ces conséquences tirées des propriétés occultes des nombres, ont varié dans tous les pays, selon la différence des préjugés nationaux, & prennent d'ailleurs leur source dans des visions mystiques & chimériques; en cela est la superstition. J'ai soumis par moi-même toutes ces idées des Anciens à l'analyse de l'observation, & je n'ai jusqu'ici découvert, par cette voie, aucunes traces d'influence de la lune sur notre globe, si ce n'est celles dont j'ai rendu un compte fidele, ch. 28, note 40, p. 308.

(17) Nous ne nous arrêterons point ici à relever une erreur à laquelle personne ne croit plus. On sait assez que ces prétendues étoiles tombantes sont de simples phosphores qui prennent

épaisses, c'est signe d'un violent orage. Si la lune ne se montre point qu'elle n'ait quatre jours, & si alors le vent Favonien (ou d'ouest) souffle, il y aura du mauvais tems toute cette lunaison. Si la lune, ayant seize jours, paroît plus enflammée que de coutume; on doit s'attendre à de fâcheux orages. Il y a dans chaque lunaison huit stations de la lune, autrement huit jours particuliers, où la lune se rencontre en certain aspect (15) avec le soleil. Ces jours sont le troisieme, le septieme, l'onzieme, le quinzieme, le dix-neuvieme, le vingt-troisieme, le vingt-septieme, & celui où elle est en conjonction avec le soleil. La plupart des Observateurs n'ont aucun égard aux présages tirés de la lune dans ces huit époques; mais seulement dans les autres jours (16).

Viennent, en troisieme lieu, les présages tirés du ciel constellé. On voit quelquefois des étoiles (17) courir d'un endroit à l'autre; c'est signe qu'aussi-tôt après il s'élevera des vents de ce côté-là. Lorsque le ciel est brillant & serein également par-tout, dans les divers tems dont nous avons parlé ci-dessus (18), c'est signe que l'automne sera beau & froid. Si (19) le printems & l'été sont un peu pluvieux, l'automne sera beau & sans vent; mais il y aura quelques brouillards. Un bel automne amene un hiver venteux. Quand les étoiles perdent tout-à-coup leur éclat, sans qu'il y ait de nuages ou de brouillards, c'est signe de pluie ou de grands orages. Lorsqu'on voit voler (20) les étoiles, & former

feu dans l'athmosphere, comme nous l'avons déja remarqué au liv. 2, ch. 7 & chap. 36. Voyez aussi la note 20.

(18) Pline a dit, chap. 25 du livre actuel : *Rursus hi cardines singulis temporum articulis dividuntur, per media omnes dierum spatia. Quoniam inter solstitium & equinoctium autumni, Fidiculæ occasus autumnum inchoat, &c.*

(19) Voyez Théophraste, au livre des signes du tems.

(20) Virgile & Séneque ont trop légérement admis ce préjugé des étoiles tombantes. Séneque, sur-tout, a eu le plus de tort, puisqu'il paroît placer le siege de ces prétendues étoiles entre nous & la lune; connoissance qui le dispensoit d'en faire des étoiles. Voici le passage de Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 365 :

Sæpè etiam stellas vento impendente videbis
Præcipites cœlo labi, noctisque per umbras
Flammarum longos à tergo albescere tractus.

Passons à celui de Séneque, *Quæst.*

res ſtellæ videbuntur, quo feruntur albeſcentes, ventos ex iis partibus nunciabunt. Aut ſi curſitabunt, certos: ſi id in pluribus partibus fiet, inconſtantes ventos effundent. Si ſtellarum errantium aliquam orbes incluſerint, imbres. Sunt in ſigno Cancri duæ ſtellæ parvæ, Aſelli appellatæ, exiguum inter illas ſpatium obtinente nubeculâ, quam Præſepia appellant: hæc cùm cœlo ſereno apparere deſierit, atrox hyems ſequitur. Si alteram earum Aquiloniam caligo abſtulit, Auſter ſævit: ſi Auſtrinam, Aquilo. Arcus cùm ſunt duplices, pluvias nunciant: à pluviis, ſerenitatem non perinde certam: Circuli novi circa ſidera aliqua, pluviam.

Cùm æſtate vehementius tonuit quàm fulſit, ventos ex ea parte denunciat: contra ſi minus tonuit, imbrem. Cùm ſereno cœlo fulgetræ erunt & tonitrua, abhiemabit. Atrociſſime autem, cùm ex omnibus quatuor partibus cœli fulgurabit. Cùm ab Aquilone tantùm, in poſterum diem aquam portendit. Cùm à Septentrione, ventum eum. Cùm ab Auſtro, vel Coro, aut Favonio, nocte ſerenâ fulguraverit, ventum & imbrem ex iiſdem regionibus demonſtrabit. Tonitrua matutina ventum ſignificant, imbrem meridiana.

Natur. lib. 1, chap. 1, p. 832: *Argumentum tempeſtatis nautæ putant, cùm multæ tranſvolant ſtellæ: quod ſi ſignum ventorum eſt, ibi eſt, ubi venti ſunt, id eſt, in aere, qui medius inter lunam & terram eſt.* Voyez auſſi Avienus, p. 71.

(21) Voyez les notes 17 & 20.

(22) Geminus, *Elem. Aſtron.* ch. 2, p. 12: Ἐν τῷ Καρκίνῳ, &c. *Quæ ſtellæ in Cancro nebuloſæ, ſtellarum congregationi ſimiles ſunt, vocantur Præſepe: duæ ſtellæ præſepi vicinæ, vocantur Aſini.* Voyez auſſi Avienus, fol. 79, & Théophraſte, livre des ſignes de la pluie & du vent, p. 113.

(23) Aratus, dans ſes pronoſtics, chez Avienus, fol 71:

Si diſcolor Iris
Demittat gemino ſe fornice .....
Plurimus abruptis fundetur nubibus imber.

fur leur paffage une traînée de lumiere, c'eft une marque qu'il y aura des vents de ce côté-là. Si elles paroiffent courir (21) çà & là, mais dans la même région du ciel, les vents feront conftants; & fi elles courent de la même forte, mais en diverfes régions du ciel, les vents feront inconftants. Si l'on voit des cercles à l'entour d'une des planetes, c'eft marque de pluie. Il y a (22) dans le figne de l'Ecreviffe deux petites étoiles nommées en Latin *Afelli*, entre lefquelles fe trouve comme une petite nuée qu'on appelle crêche. Lorfque cette petite nuée ne paroît point, le ciel étant clair & ferein, c'eft le préfage d'un très mauvais tems. Si l'une des deux étoiles dont j'ai parlé, je veux dire la feptentrionale, eft cachée par des brouillards, il faut s'attendre à un vent du fud : & fi c'eft la méridionale qui eft cachée, on aura le vent du nord. Quand l'arc-en-ciel eft double (23), c'eft figne de pluie. Quand il fe montre ainfi après la pluie, cela fignifie que le beau tems ne fera pas de durée. Si l'on voit de nouveaux cercles autour de quelques aftres, c'eft un préfage de pluie.

Lorfqu'en été, il tonne plus qu'il n'éclaire, c'eft figne qu'il y aura des vents du côté qu'il tonne. Au contraire, s'il éclaire plus qu'il ne tonne, il y aura des pluies. Quand il vient des éclairs & des tonneres, le ciel étant ferein, c'eft une marque de mauvais tems; & s'il vient des éclairs des quatre parties du ciel, le tems fera des plus fâcheux (24). S'il éclaire feulement du côté du nord-eft, cela annonce de la pluie pour le lendemain; & s'il éclaire feulement du côté du feptentrion, cela annonce le vent du nord. Lorfque, par une nuit fereine, les éclairs viennent du côté du midi, ou du nord-oueft, ou de l'oueft, c'eft figne de vent & de pluie de ces côtés-là. Quand il tonne le matin, c'eft figne de vent; & quand il tonne vers l'heure de midi, c'eft marque qu'il pleuvra.

(24) Théophrafte, livre des fignes du vent, p. 119.

Nubes cùm ſereno cœlo feruntur, à quacumque parte id fiet, exſpectentur venti: ſi eodem loco globabuntur, ap-

(25) La plupart de ces pronoſtics ont été adoptés par pluſieurs Modernes, comme fondés en raiſon & en expérience. De ce nombre eſt Pierre Cauvetre, Profeſſeur d'Hydrographie, qui, dans un Ouvrage imprimé à Dieppe en 1685, a employé quelques-uns de ces préſages indiqués par Pline, & y en a ajouté quelques autres.

» Quand le ciel (dit-il) eſt ſerein » & rouge, il ſignifie du vent.

» Quand le ciel eſt ſerein du côté » de l'eſt ſans chaleur, il ſignifie beau » tems pour le lendemain.

» Si on voit le marin, avant le le- » ver du ſoleil, des nuées peu épaiſ- » ſes, c'eſt ſigne de vent; que ſi elles » ſont plus épaiſſes, elles ſignifient de » la pluie.

» Si le ſoleil, à ſon lever ou à ſon » coucher, paroît fort clair, il ſigni- » fie du beau tems pour tout le jour, » ou toute la nuit. S'il eſt rouge, il » promet du vent; s'il eſt pâle, il me- » nace de tempête.

» Si les nuées vont à l'occident au » lever du ſoleil, le tems ſera ſerein.

» Si on voit les rayons du ſoleil » avant ſon lever, c'eſt un ſigne de » pluie & de quelque mouvement » dans la mer.

» Si les rayons du ſoleil ne ſont pas » clairs, & que les nuées ne l'envi- » ronnent pas, c'eſt un ſigne de pluie.

» Si le ſoleil paroît avec deux ron- » deurs, c'eſt un ſigne de tempêtes.

» Si on ne voit que la moitié du ſo- » leil à ſon lever, c'eſt un ſigne de » vent d'eſt.

» Si on voit vers l'occident des » nuées rougeâtres, c'eſt un ſigne de » ſérénité pour le jour ſuivant. Si elles » ſont comme verdâtres ou enflam- » mées, elles ſignifient de la pluie.

» Si on voit un petit cercle blan- » châtre du côté de l'oueſt, c'eſt un » ſigne de tempête pour le jour ſui- » vant.

» La lune fort claire à ſon lever, » pronoſtique de la ſérénité: ſi elle » eſt rouge, du vent; ſi elle eſt rou- » geâtre & noire, une tempête: ſi elle » eſt obſcure, de la pluie.

» Si la lune nouvelle ne paroît que » le quatrieme jour, elle ſignifie des » tempêtes & des pluies pour tout le » mois.

» Si le quatrieme, la lune n'eſt pas » rouge, mais a les cornes fort aiguës, » c'eſt un ſigne de beau tems & de » bonace.

» Que ſi le même jour, ſes cornes » étant aiguës, elle paroît fort claire, » elle promet du beau tems pour tout » le mois.

» Si la lune paroît enflammée, c'eſt » un ſigne de tempête.

» Si elle eſt environnée de nuées, » elle ſignifie du vent du côté qu'elle » en ſortira.

» Si la lune eſt environnée de deux » cercles, c'eſt un ſigne de tempête.

» Il faut craindre quelque change- » ment à la nouvelle lune; les Grecs » craignent le cinq & le ſixieme jour, » qu'ils appellent *pentecli*, à cauſe

Si

Si dans le tems que le ciel est serein (25), on voit des nuées courir en l'air, n'importe de quel côté du ciel, on peut compter qu'il y aura du vent de ce côté-là. Si elles se rassemblent dans

» que les tempêtes arrivent assez souvent ces jours-là.

» Il faut remarquer si le vent qui souffle à la nouvelle lune après avoir duré jusqu'au douzieme, se maintient jusqu'au treizieme, & gagne ainsi la pleine lune : car si le même vent va jusqu'au dix-neuvieme, il est probable qu'il ne cessera pas jusqu'au vingt-septieme.

» Si les étoiles perdent tout d'un coup leur clarté, sans qu'on voie des nuées, c'est un signe de tempêtes.

» Si quelques étoiles paroissent plus grosses qu'à l'ordinaire, c'est un signe de vent de ce côté-là ; comme aussi quand plusieurs étoiles tombent.

» Quand les nuées s'assemblent au sommet des montagnes, c'est un signe de vent ; quand elles descendent dans les vallées, c'est un signe de beau tems.

» Quand on voit deux arcs au ciel, c'est un signe de pluie.

» Un iris du côté de l'ouest est signe de grande pluie & de tonnerre ; du côté de l'est, c'est beau tems.

» Quand, en été, les tonnerres sont plus grands que les éclairs, c'est un signe de vent du côté qu'il tonne. Que si les éclairs sont plus grands que les tonnerres, c'est signe de pluie.

» Quand le ciel est seulement serein du côté de l'ouest, c'est signe de pluie pour le jour suivant.

» S'il éclaire du côté du nord, on aura du vent, si du côté du sud, du vent & la pluie de ce côté-là.

» Quand la flamme du feu est pâle, & fait un peu de bruit, c'est un signe de tempêtes.

» Quand la flamme de la lampe étincelle, elle pronostique de la pluie & du vent de sud. Quand elle ne monte pas droit, elle signifie du vent. Quand, pendant la pluie, la flamme de la lampe est en repos, & sans étincelles, c'est un signe de beau tems.

» Si la meche d'une lampe qui est garnie de bonne huile fait un clou ou un champignon, c'est un signe de pluie.

» Les charbons, plus ardents qu'à l'ordinaire, pronostiquent du vent.

» Quand l'air devient extraordinairement chaud, on doit attendre de la pluie.

» Quand la mer, étant en repos, on entend un peu de bruit, c'est un signe de tempête : si on voit de l'écume, ou de petites bouteilles, ou que la mer s'éleve, c'est un signe que la tempête durera beaucoup.

» Quand les flots de la mer s'applanissent & forment des traînées de sable, ou que la mer paroît noire, on doit attendre de la pluie.

» Quand on entend du bruit dans le port, c'est signe de vent.

» Quand les pierres sont humides, c'est signe de pluie.

propinquante ſole diſcutientur. Et hoc ſi ab Aquilone fiat, ventos : ſi ab Auſtro imbres, portendent. Sole occidente ſi ex utraque parte ejus cœlum petent, tempeſtatem ſignificabunt. Vehementius atræ ab oriente, in noctem aquam minantur : ab occidente, in poſterum diem. Si nubes, ut vellera lanæ, ſpargentur multæ ab oriente, aquam in triduum præſagient. Cùm in cacuminibus montium nubes conſident, hyemabit. Si cacumina pura fient, diſſerenabit. Nube gravida candicante, quod vocant tempeſtatem albam, grando imminebit. Cœlo quamvis ſereno, nubecula quamvis parva ventum procelloſum dabit.

Nebulæ è montibus deſcendentes, aut cœlo cadentes, vel in vallibus ſidentes, ſerenitatem promittunt.

Ab his terreni ignes proximè ſignificant : pallidi namque, murmuranteſque, tempeſtatum nuncii ſentiuntur : pluviæ etiam in lucernis fungi. Si flexuoſe volitet flamma, ventum : & lumina cùm ex ſeſe flammas elidunt, aut vix accenduntur : item cùm in eo pendentes coacervantur ſcin-

» Quand les canards, oiſons, ou » autres oiſeaux, ſe jouent ſur l'eau, » c'eſt un ſigne de pluie, de même » quand les poules ſe vautrent ſur la » terre : ſi les poules s'aſſemblent & » ſe retirent, c'eſt un ſigne de pluie » qui ne durera guere.

» Quand les fourmis portent leurs » œufs dans un lieu plus élevé, & » quand les puces piquent fort, c'eſt » un ſigne de pluie ; comme auſſi » quand les taupes pouſſent plus » que de coutume : quand les gre- » nouilles crient : quand les oiſeaux » s'appellent extraordinairement l'un » l'autre : quand les ânes remuent la » tête & les oreilles ; quand les mains » ſont plus âpres qu'à l'ordinaire.

» Quand le bœuf mord le pied de- » devant, ou que les chiens ſe vautrent, c'eſt ſigne de tempêtes ».

(26) Avienus, *ibid.* d'après Aratus :

Vellera ſi cœlo volitent, &c.

Voyez auſſi Théophraſte, *ibid.* p. 111.

(27) Ceci eſt emprunté de Théophraſte, au liv. *De ſignis tempeſtatum* ; où il dit Ὀρέων κορυφαὶ, &c. *Montium cacuminibus inſidentes nubes, ſignum tempeſtatis.*

(28) Théophraſte, liv. *De ſignis ſe-*

un même endroit, l'approche du ſoleil les diſſipera. Si elles viennent du côté du nord-eſt, c'eſt un ſigne de vent : & ſi elles viennent du côté du midi, c'eſt un ſigne de pluie. Si, lorſque le ſoleil ſe couche, elles s'avancent de part & d'autre vers cet aſtre, on eſt menacé d'un orage. Si elles ſont fort noires du côté du levant, elles annoncent de la pluie pour la nuit ſuivante : ſi la noirceur ſe trouve du côté du couchant, la pluie ſera pour le lendemain. Lorſque les nuées ſont répandues du côté du levant comme des floccons de laine (26), & qu'elles ſont en grand nombre, c'eſt un préſage qu'il pleuvra trois jours durant. Quand elles s'arrêtent ſur les cimes des montagnes (27), c'eſt une marque de mauvais tems : mais quand il n'y a ſut les cimes des montagnes ni nuages ni brouillards, c'eſt une marque de beau tems (28). Lorſqu'on voit une nuée blanchâtre & fort chargée, on eſt menacé de grêle. Un très petit nuage iſolé, dans un ciel ſerein, annonce un vent orageux.

Les nuées qui deſcendent des montagnes, ou qui tombent du ciel, ou qui s'arrêtent dans les vallées, pronoſtiquent le beau tems.

Le feu que nous allumons pour les beſoins de la vie, fournit auſſi des préſages du tems qu'il doit faire. Quand il eſt pâle & qu'il fait du bruit, c'eſt un ſigne d'orage. Lorſqu'au bout des meches des lampes allumées il ſe forme des champignons (29), c'eſt un ſigne de pluie. Si la flamme du feu ou des lampes eſt ondoyante, cela annonce du vent. On doit auſſi en attendre lorſque les lampes s'éteignent d'elles-mêmes, ou s'allument difficilement ; ou lorſqu'on y voit un amas d'étincelles qui tiennent les unes aux

ren. Τὰ ὄρη ὅταν, &c. *Montes cùm habent pura cacumina, ſerenitatem ſignificant.*

(29) Théophraſte, liv. *De ſign. pluv. & vent.* p. 111 : Καὶ οἱ μύκητες, &c. *Fungi in lucernis, flantibus Auſtris, aquas prænuntiant.* C'eſt auſſi la déciſion de Virgile, liv. 1, *Géorg.* v. 390 :

Nec nocturna quidem carpentes fila puellæ
Neſcivere hyemem, teſta cùm ardente viderent
Scintillare oleum, & putres concreſcere fungos.

tillæ : vel cùm tollentibus ollas carbo adhærescit : aut cùm contectus ignis è se favillam discutit, scintillamve emittit : vel cùm cinis in foco concrescit, & cùm carbo vehementer perlucet.

Est & aquarum significatio. Mare si tranquillum in portu à cursu stabit, & murmuraverit intra se, ventum prædicit : si identidem, & hyemem, & imbrem. Littora ripæque si resonabunt tranquillo, asperam tempestatem : item maris ipsius tranquillo sonitus, spumæve dispersæ, aut aquæ bullantes. Pulmones marini in pelago, plurium dierum hyemem portendunt. Sæpè & silentio intumescit, flatuque altius solito jam intra se esse ventos fatetur.

Equidem & montium sonitus, nemorumque mugitus prædicunt : & sine aura, quæ sentiatur, folia ludentia : lanugo populi, aut spinæ, volitans : aquisque pluma innatans. Atque etiam in campis tempestatem venturam præcedens suus fragor : cœli quidem murmur non dubiam habet significationem.

Præsagiunt & animalia. Delphini tranquillo mari lascivientes, flatum, ex qua veniunt parte : item spargentes aquam turbato, tranquillitatem. Loligo volitans, conchæ adhærescentes, echini affigentes sese, aut arenâ saburrantes, tempestatis signa sunt. Ranæ quoque ultrà solitum vocales : & fulicæ matutino clangore. Item mergi, anates-

(30) Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 368 :

Sæpè levem paleam & frondes volitare caducas
Aut summa nantes in aqua colludere plumas, &c.

(30*) Notre Auteur a-t-il voulu indiquer ici un pronostic de vent, ou un pronostic de tonnere ? C'est ce qu'il est difficile de résoudre.

(31) Cicéron, l. 2 *de Divin.* p. 270 : *Loligines & delphini exsultantes tempestatem futuram significant.*

(32) Voyez Plutarque, sur cette question naturelle : *Cur loligo conspecta signum est magnæ tempestatis.* Voyez aussi Théophraste, liv. *De sign. tempest.* p. 124.

(33) Nous en avons traité liv. 9, chap. 31.

autres, ou quand on trouve des charbons attachés aux pots que l'on ôte de dessus le feu : ou quand le feu, quoique couvert, éparpille la cendre chaude, ou jette des étincelles : ou lorsque la cendre se prend en forme solide, dans le foyet : ou lorsque les charbons ont un éclat très vif.

Les eaux donnent aussi des pronostics. Si la mer est calme dans un havre après le reflux, & que néanmoins elle gronde sourdement, c'est du vent qu'elle annonce. Si elle gronde ainsi par intervalle, c'est un signe de gros tems & de pluie. Si la mer, étant calme, ses rivages retentissent au loin, ou si elle fait un bruit éclatant, ou si elle écume en quelques endroits, ou si elle bouillonne ; ce sont là autant d'indices d'une violente tempête. Quand on voit les poumons marins nager sur la mer, c'est signe qu'il y aura du froid pendant plusieurs jours. Souvent la mer, quoiqu'elle soit tranquille, s'enfle extraordinairement, ce qui montre qu'elle est prête à donner issue aux vents dont ses eaux sont intérieurement gonflées.

Le bruit des montagnes, le mugissement des forêts, les feuilles (30) qui voltigent en l'air sans que l'on sente du vent, la bourre de peuplier & de chardon qui y voltige de même, & les plumes qui nagent sur la surface de l'eau, sont autant de pronostics du tems qui doit suivre. Un orage qui survient dans les campagnes, est annoncé par un grand bruit qui le précede ; & lorsqu'on entend un certain murmure dans le ciel, on ne sauroit douter de ce que cela signifie (30*).

Les animaux servent aussi à présager le tems. Lorsque la mer, étant calme, on voit les dauphins (31) sauter & bondir, c'est un indice qu'il y aura du vent du côté d'où ces poissons viennent. Mais quand ils répandent de l'eau çà & là, dans un tems de tourmente, c'est un signe que la bonace ne tardera pas à lui succéder. Lorsque les calmars (32) bondissent sur l'eau, que les coquillages s'attachent à la grêve, que les hérissons (33) marins s'enfoncent dans la vase, ou se couvrent de gravier pour se rendre plus pesants,

que, pennas roſtro purgantes, ventum : cæteræque aquaticæ aves concurſantes : Grues in mediterranea feſtinantes : Mergi maria aut ſtagna fugientes Grues ſilentio per ſublimè volantes, ſerenitatem : ſic noctua in imbre garrula : at ſereno, tempeſtatem. Corvique ſingultu quodam latrantes, ſeque concutientes, ſi continuabunt, ventos : ſi verò carptim vocem reſorbebunt, ventoſum imbrem. Graculi ſerò à pabulis recedentes, hyemem : & albæ aves, cùm congregabuntur : & cùm terreſtres volucres contra aquam clangores dabunt, perfundentes ſeſe ; ſed maximè cornix : hirundo tam juxta aquam volitans, ut pennâ ſæpè percutiat : quæque in arboribus habitant, fugitantes in nidis ſuis : & anſeres continuo clangore intempeſtivi : ardea in mediis arenis triſtis.

---

(34) Avienus, d'après Aratus :

Si repetunt veterem ranæ per ſtagna querelam.

Virgile, *Géorg.* liv. 1, v. 378 :

Et veterem in limo ranæ cecinere querelam.

(35) Avienus, toujours d'après Aratus, p. 71 :

Et cùm parva fulix trepido petit arva volatu,
Stagna ſinens, longaſque iterat clangore querelas :
Indicat inſanis freta mox caneſcere ventis :
Latipedemque anatem cernes excedere ponto.

Voyez, ſur les pronoſtics tirés des plongeons & des canards, Théophraſte, liv. *De ſign. pluv. & vent.* ; & livre *De ſign. vent.* p. 118.

(36) Aratus, chez le même Avienus :

Si Threiciæ per aperta
Sponte grues trepidant, nec ſeſe audacibus æthræ
Committunt pinnis . . . .
Mox tempeſtates & nubila terra cientur.

Conſultez auſſi Elien, liv. 7, *Hiſt. Anim.*, chap. 7.

(37) Lucain, liv. 5, v. 552 :

Nec placet incertus qui provocat æquora delphin :
Aut ſiccum quod mergus amat : quodque auſa volare
Ardea ſublimis pennæ confiſa natanti.

Voyez auſſi Virgile, liv. 1, *Géorg.* 360 ; & Caſſiodore, liv. 3, *Variar. Ep.* 48.

(38) Théophraſte, liv. *De ſign. ſerenit.* p. 128 ; & Elien, au livre cité plus haut.

(39) Théophraſte, *ibid.* Elien, *ibid.*

(40) Avienus, *ibid* d'après Aratus :

Agmine cùm denſo circumvolitare videtur
Gracculus, & tenui cùm ſtridunt gutture corvi,
Convenit inſtantes prænoſcere protinus imbres.

(41) Théophraſte, liv. *De ſign. tempeſt.* p. 125.

(42) Théophraſte & Elien, *ibid.*

(43) Varron l'Atacin, chez Servius, ſur le 375 vers du premier livre des *Géorgiques* :

Tum liceat pelagi volucres, tardæque paludis

ce ſont là autant de ſignes d'une tempête prochaine. Il en eſt de même lorſque les grenouilles coaſſent (34) plus qu'à l'ordinaire, ou que les poules d'eau (35) crient dès le matin. Quand on voit les plongeons & les canards ſe nettoyer avec le bec, les autres oiſeaux aquatiques courir de côté & d'autre, les grues (36) ſe retirer en diligence vers les pays ſitués au milieu des terres, les plongeons (37) fuir les étangs & la mer, on peut être sûr qu'il y aura du vent. Mais lorſque les grues tiennent le haut de l'air (38) ſans crier, c'eſt une marque de beau tems. Il en eſt de même ſi la chouette (39) crie pendant la pluie; mais ſi elle ſe fait entendre dans un tems calme & ſerein, c'eſt un pronoſtic d'orage. Quand les corbeaux (40) croaſſent, avec une eſpece de glouſſement, en ſecouant leurs ailes, & qu'ils continuent de la ſorte ſans interruption, c'eſt ſigne de vent : mais ſi leurs croaſſements ſont entrecoupés & interrompus, c'eſt ſigne de vent & de pluie tout enſemble. Lorſque les choucas (41) ſe retirent fort tard après avoir pris leur pâture, cela pronoſtique de l'orage. On en peut dire autant lorſqu'on voit les oiſeaux blancs (42) s'amaſſer par troupes, ou lorſque les oiſeaux de terre vont crier contre l'eau, & s'arroſent eux-mêmes (43), mais principalement la corneille (44). Il en eſt de même lorſque l'hirondelle (45) vole ſi près de l'eau qu'elle la frappe ſouvent avec l'aile; ou quand les oiſeaux qui habitent ſur les arbres s'enfuient & ſe retirent dans leurs nids : ou quand les oies (46) nous étourdiſſent à force de crier : ou quand les hérons (46*) paroiſſent triſtes au milieu des ſables.

Cernere inexpleto ſtudio certare lavandi :
Et velut inſolitum pennis infundere rorem :
Aut arguta lacus circumvolitavit hirundo, &c.

(44) Voyez l'Auteur des *Géoponiques*, liv. 1, chap. 3, p. 7 : Καὶ Κορώνη, &c.; & Lucain, liv. 5, v. 555 :

Quodque caput ſpargens undis, velut occupet imbrem,
Inſtabili greſſu metitur litora cornix.

(45) Théophraſte, liv. *De ſign. pluv. & vent.* p. 111.

(46) Théophraſte, *ibid.* p. 124.

(46*) Lucain, au contraire, liv. 5, v. 549, croit que lorſque le héron vole très haut, & plane dans l'air, c'eſt ſigne de pluie :

Quodque auſa volare
Ardea ſublimis pennæ confiſa natanti.

Nec mirum aquaticas, aut in totum volucres, præſagia aeris ſentire. Pecora exſultantia, & indecorâ laſciviâ ludentia, eamdem ſignificationem habent. Et boves cœlum olfactantes, ſeque lambentes contra pilum. Turpeſque porci alienos ſibi manipulos feni lacerantes: ſegniterque & contra induſtriam ſuam abſconditæ formicæ, vel concurſantes, aut ova progerentes. Item vermes terreni erumpentes.

Trifolium quoque inhorreſcere, & folia contra tempeſtatem ſubrigere certum eſt.

Necnon & in conviviis menſiſque noſtris, vaſa quibus eſculentum additur, ſudorem repoſitoriis linquentia, diras tempeſtates prænunciant.

(47) Voyez Virgile, liv. 1, *Géorg.* v. 423:

Et lætæ pecudes, &c.

Mais ſur-tout Avienus, d'après Aratus, p. 74:

Paſtor id indicium pluvialis frigoris edet,
Et ſi perſultans aries laſcivius herbas
Appetat: aut ſeſe ſuſtollant ſaltibus bœdi:
Vel ſi juge gregi cupiant hærere, &c.

Conſultez auſſi Elien, *Hiſt. Anim.* livre 7, chap. 8.

(48) Varron l'Atacin, chez Servius:

Et bos ſuſpiciens cœlum, mirabile viſu,
Naribus aereum patulis decerpſit odorem.

C'eſt d'après ce paſſage de Varron, que Virgile écrit, *Géorg.* livre 1, v. 375:

Aut bucula cœlum
Suſpiciens, patulis captavit naribus auras.

Voyez auſſi Théophraſte, liv. *De ſig. pluv. & vent.* p. 111.

(49) Je lis *contra pilum* avec les Editeurs. Les manuſcrits portent *contra pluviam*. Avienus, ici, differe de Pline dans l'indication dont il s'agit:

Bubus arator idem trahit atræ ſigna procellæ,
Lambere ſi lingua prima hos veſtigia forte
Viderit, aut dextrum proſternere corpus in armum.

(50) Politien, *in Ruſt.*

Cùm ſibi non factos ſus diſſipat ore maniplos.

Finis Libri XVIII.

On

On ne doit pas s'étonner que les oiseaux aquatiques, & généralement toutes sortes d'oiseaux, sentent d'avance les changements de tems, & qu'en conséquence ils nous les fassent connoître. Ces changements nous sont indiqués aussi par les bondissements & les jeux maussades des bestiaux (47); par les bœufs, lorsqu'ils levent (48) le musle pour flairer l'air, & qu'ils se lechent à contre-poil (49) : par les cochons (50), quand ils éparpillent le foin, dont néanmoins ils ne se soucient guere, comme n'étant pas propre à leur nourriture : par les fourmis, lorsque, contre leur naturel, elles deviennent paresseuses, & se tiennent renfermées sans rien faire, qu'elles courent de côté & d'autre, ou qu'elles transportent (51) leurs œufs hors de la fourmiliere : enfin par les vers de terre, quand ils sortent (52) de leurs trous.

Pour ce qui est des herbes, il est certain que quand il doit y avoir un orage, le trefle se hérisse, & dresse ses feuilles.

Enfin, lorsque les plats ou l'on met les viandes pour les festins ou pour les repas ordinaires viennent à suer, & que cette sueur reste attachée aux porte-plats (52), c'est signe d'un violent orage.

(51) Varron l'Atacin, *ibid.*

Nec tenuis formica cavis non evehit ova.

Virgile, liv. 1, *Géorg.* v. 380 :

Sæpius & tectis penetralibus extulit ova
Angustum formica terens iter.

(52) Théophraste, liv. *De sign. temp.* p. 124.

(53) Je traduis ainsi ce que Pline nomme *repositoria*, qui étoient des plateaux ronds sur lesquelles on portoir les plats, & qui étoient eux-mêmes placés sur les tables où l'on mangeoit. Voyez le liv. 33, chap. 11.

Fin du XVIII Livre.



AVERTISSEMENT.

PARMI les additions suivantes, on en trouvera plusieurs qui sont extraites des *Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois*, qu'on attribue à M. de Paw. C'est un Ouvrage rempli de recherches relatives à l'Histoire Naturelle de Pline; il convenoit donc d'en extraire ce qui a directement rapport à notre Auteur. C'est ce que j'ai fait, sans cependant prétendre approuver de tous points les décisions, quelquefois précipitées, mais au surplus toujours curieuses & intéressantes, de ce docte Ecrivain. J'aurai soin de ne rien citer de lui, sans lui en faire honneur; & pour ne point trop charger ce volume, je remets au onzieme tome à discuter les points de critique & de recherches dans lesquels je ne suis point d'accord avec M. de Paw, qui, comme on sait, est aussi l'Auteur d'un livre très curieux sur les Américains. Quant à l'imputation qu'il a intentée trop indiscrettement contre M. de Guignes, & d'autres Erudits, sur leur prétendue méprise au sujet des hiérogliphes de l'*Isis de Turin*; je me propose de justifier pleinement ces Messieurs dans une dissertation particuliere, où je ferai voir, par la comparaison de diverses antiques très curieuses, que ce que M. de Paw s'est hâté de prendre pour des caracteres factices & de pure imagination, est un genre particulier d'hiéroglyphes, très avéré, & très reconnu des Savants de tous les âges. C'est ce que je m'engage à prouver sans réplique, en produisant les mêmes hiéroglyphes, d'après plusieurs cabinets gravés & publiés dans le dernier siecle & au commencement de celui-ci. Je joindrai à ces preuves une clef de la majeure partie de ces caracteres; je donnerai même l'explication complette des phrases hiéroglyphiques qui se trouvent sur l'*Isis de Turin*.



ADDITIONS AU PREMIER TOME,

Livre 2, chap. 7, p. 22, note 20.

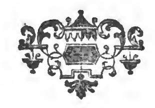
Extrait des Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, p. 150.

On ne sauroit déterminer exactement le nombre des animaux défendus par le régime populaire des Egyptiens, parcequ'à cet égard les monuments manquent, & il n'est guere possible de les remplacer par des conjectures. Nous sommes seulement plus ou moins instruits sur vingt à trente especes, parmi lesquelles il faut d'abord compter tous les oiseaux de proie de jour & de nuit, depuis l'aigle de la Thébaïde, jusqu'à la chouette de Laïs; depuis le vautour ou le chapon de Pharaon, jusqu'au petit faucon du *Delta:* ensuite les ibis, les grues, les courlis, les cicognes, les huppes, qu'on appelle en général *purificateurs* de l'Egypte. Parmi les petits quadrupedes, il n'étoit permis à personne de manger les belettes, les chats, ni les ichneumons : ceux-ci ne sont point hermaphrodites, & n'ont jamais pénétré dans les entrailles d'aucun crocodile : ces fables décréditent autant le jugement de ceux qui les ont contées, que de ceux qui les ont crues.... Les animaux qui vivent de poisson avoient été, sans exception, défendus aux Prêtres, & quelques-uns l'étoient aussi au peuple, comme cette loutre du Nil qu'on voit représentée deux fois sur la Mosaïque de Palestrine, & qu'on sait avoir été sacrée dans toutes les provinces, où l'on s'abstenoit aussi de la tadorne, qui est une espece de canard, que beaucoup d'Auteurs ont confondue mal-à-propos avec l'oie, &, ce qui est bien pis, avec l'autruche, comme l'Antiquaire Spon. L'amour extrême de la tadorne pour ses petits, dont les Egyptiens ont tant parlé, paroît une pure allégorie, & leurs Prêtres en avoient imaginé de semblables, en bien & en mal, au sujet de tous les animaux; afin de pouvoir exprimer avec quelque facilité, dans le caractere hiéroglyphique, les vices & les vertus des hommes. Quoique les canards en général dévorent le frai de poisson, la tadorne fait néanmoins infiniment plus de dégâts dans les étangs & les rivieres où elle pêche presque toujours, au point qu'on l'a nommée castor ou loutre volante; ce qui a suffi pour la faire rejetter du régime sacerdotal, & on a eu des motifs particuliers pour transférer cette observance dans le régime du peuple; quoiqu'on n'y eût pas transféré celle qui concernoit les pélicans, qui ne sont dans ces pays-là que des oiseaux de passage. On ne

doir point douter que les Egyptiens n'aient eu, comme les Hébreux, une loi qui leur défendoit de manger la chair des animaux quadrumanes, quoique leur pays n'en produise aucun... Quant aux ours, qu'on comptoit probablement aussi parmi les quadrumanes, il n'y a pas d'apparence qu'on les ait fait venir de l'Ethiopie, où Gesner dit qu'on en trouve en grand nombre; puisque ce ne peut avoir été qu'à ceux de la Libye, qui se montrent encore de tems en tems dans la basse Egypte, qu'on accordoit la sépulture, vraisemblablement à Papremis.... Il paroît que les Prêtres n'avoient défendu d'autres poissons, dans le régime du peuple, que ceux qui n'ont pas d'écailles, comme le silure, la lamproie & la pernicieuse anguille du Nil. Il faut savoir que la chair des poissons sans écailles irrite toutes les maladies qui ont du rapport avec l'éléphantiase & la mélancolie; parcequ'elle épaissit le sang, & diminue la transpiration.

Livre 2, chap. 103, p. 310, note 58.

Ajoutons à ces remarques celles de Jacques Zevecot, sur ces paroles de Florus, chap. 10: *Quibusdam Salmacidis fluvius infestior, &c.* Idem Alexandri militibus evenit qui fugientem Bessum ad amnem usque Oxum fuerunt persecuti. Monuerat Romanos Mardus ut ab aquis noxiis & ab herba quæ in ripa frequens crescebat, abstinerent: verùm illorum multi, siti & fame pene enecti, cùm suadenti non auscultarent, insaniâ correpti sunt, quam brevi post mors excipiebat. Belgæ nostri in India non aquam sed poma invenerunt quæ ab effectu insana vocarunt, de quibus latè agit in exoticis Clusius.



ADDITIONS AU SECOND TOME.

Livre 5, chap. 9, p. 476, note 9.

LA VILLE DU LOUP. *Ajoutez :* cette ville du loup, ou *Lycopolis*, eſt aujourd'hui *Siut*, ſelon Vanſleb. *Siut* eſt, je penſe, l'ancienne dénomination Egyptienne : elle paroît ſignifier *chien des bois.* Racines, *si*, chien; & *hout*, forêt, en une infinité de langues. De-là *ſi-ael*, chien marin, en langue Suédoiſe; en Anglo Saxon, *ſe-al.* A l'égard de *ut*, c'eſt, je penſe, ici l'équivalent du *hout* Belgique, qui ſignifie forêt, & qui a la même ſignification en langue Indienne, témoin l'*oran-outan*, ou *homme des bois*, des Indiens.

Livre 6, chap. 22, au ſujet des Seres.

LA *Sérique* proprement dite eſt le pays que nous nommons maintenant l'*Igour*, ſelon M. de Paw.



ADDITIONS AU TROISIEME TOME.

Livre 8, *ch.* 23, *p.* 391, *note* 8.

Extrait de M. de Paw, tome premier, page 115.

Ce que les Prêtres de l'Egypte ont conté sur le *basilic*, l'*aspic*, & le *thermuthis*, sont des allégories qui ont trompé la plupart des Auteurs anciens, & sur-tout Elien. Le serpent *tebham nasser*, qu'on reconnoît aisément dans les hiéroglyphes, à cause du voile qu'il a sur le cou, & qu'il enfle quand il veut, est proprement le reptile de l'Egypte qu'on a pris pour l'*aspic*, comme on le voit par ce que Lucain & Pline en disent. Cependant nous savons, à n'en pas douter, que ce serpent *tebham-nasser* n'est pas venimeux, non plus que le *céraste*, sur lequel on a aussi débité tant de fables. C'est la vipere Egygtienne, qui est l'aspic dont Cléopatre fit usage; & c'est encore la vipere qui tua le savant Demetrius de Phalere, dont Cicéron reproche la mort à cette infame dynastie des Ptolémée. *Pro C. Rab. Postumo.*

Livre 9, *chap.* 15, *note* 5, *p.* 602.

Le brochet se nomme *quechoe* en Egyptien moderne. Belon en fait l'*oxyrinque* de Plutarque & de Strabon. *Oxyrinque* signifie bec pointu.

Livre 9, *chap.* 17, *note* 18, *p.* 620.

Extrait de M. de Paw, t. 1, p. 129.

A Syene, ainsi que dans le Nome Phagroriopolitain, on ne mangeoit point de phagre. Ce poisson a été confondu mal-à-propos avec le rouget de Pythagore. Il faut le rapporter au même genre dans lequel Artedi a compris le *sparus rubescens*, qui n'a d'autre conformité avec le surmulet que la rougeur de ses nageoires.

ADDITIONS AU QUATRIEME TOME.

Livre 10, *chap.* 2, *p.* 4, *note* 1.

SELON l'Auteur des *Recherches Philofophiques fur les Egyptiens & les Chinois*, tome premier, page 294, le *phénix* défignoit le cycle caniculaire, compofé de quatorze cents foixante & un ans, c'eft-à-dire l'accompliffement de la révolution qui ramenoit le lever héliaque de la Canicule au premier jour du mois *Thoth.*

Livre 10, *chap.* 8, *au fujet des oifeaux confacrés aux Dieux.*

Accipitres diftributi funt autem & confecrati variis Diis. PERDICARIUS & OXYPTEROS *Apollinis miniftri funt, ut ferunt.* OSSIFRAGA & HARPE *facræ funt Minervæ.* PALUMBARII *Mercurium delectari aiunt. Junoni dedicatur* TANYSIPTEROS : *Dianæ* BUTEO : *Matri Deum* MERMNUS : *alii denique aliis Diis.* Ælian. liv. 12, chap. 4. M. de Paw ajoute que l'aigle étoit confacré, en Egypte, au Dieu Ammon de la Thébaïde, qui eft le Jupiter des Grecs. Les corbeaux étoient dédiés à Orus.

Livre 13, *chap.* 11, *au fujet du papyrus.*

Extrait des Recherches Philofophiques fur les Egyptiens & les Chinois, p. 159.

IL n'y a pas beaucoup d'apparence que les racines du *burd*, ou du papyrus, aient fervi à nourrir le peuple en Egypte, comme M. le Comte de Caylus (qui écrit mal-à-propos *berd*, d'après Profper Alpin), fe l'eft figuré fur la foi des Anciens, & fur-tout de Théophrafte, qui convient lui-même qu'il n'étoit pas poffible de manger de telles racines. On fe contentoit, dit-il, de les fucer, à caufe de leur douceur. Cette circonftance donne à penfer qu'on a changé un rofeau avec un autre, & que chez les Anciens qui ont parlé du papyrus comme nourriture, il eft réellement queftion de la canne à fucre, qui croît d'elle-même dans ce pays-là, & qu'anciennement on mâchoit verre, ou feulement féchée dans les fours, parceque le fecret d'en exprimer le miellat avec des cylindres, & de le figer au moyen du feu, étoit alors inconnu aux Egyptiens, par une ignorance femblable à celle des Chinois, qui, pendant plufieurs fiecles, n'ont fu tirer le fuc des cannes qui croiffent dans leurs

marais. Ils avouent l'avoir appris d'un étranger; &, en cela, ils sont très croyables. C'est aux Indiens qu'on doit cette découverte, que les Arabes porterent aussi sous les Califes en Egypte, où le peuple a encore aujourd'hui la coutume d'employer les cannes vertes : car on n'y fait qu'une petite quantité de sucre, dont le meilleur est réservé pour le Serrail de Constantinople, où le Pacha du Caire devoit l'envoyer par forme de tribut.

Livre 13, *chap.* 17, *au sujet du lotus.*

Extrait des Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, p. 156.

On ne peut se dispenser de faire quelques observations sur les différentes especes de nymphées ou de lotus des Egyptiens. La nymphée, dont la racine produit la colocase, & qui porte des semences grosses à peu près comme des fèves, dont chacune est renfermée dans un logement séparé, *loculis monospermis*, n'a jamais été une plante indigene, ou naturelle à la basse Egypte; mais on l'y semoit; & dès qu'on a cessé de l'y semer, elle a disparu, au point qu'il n'en existe plus une seule tige dans tout ce grand district de pays qui est entre le Caire, Alexandrie, & Tinch, où les rives du Nil, & les bords des canaux en étoient anciennement couverts, & comme couronnés; ce qu'on nommoit proprement la parure de l'Egypte.

Outre cette nymphée, les Egyptiens en ont cultivé une autre, appellée par les Latins *loto-metra*, & dont la graine, très menue, servoit à faire une sorte de pain connu sous le nom de *cace*, & que Pline a tant vanté, qu'on pourroit être tenté de faire à cet égard des essais en Europe; & il y a quelque apparence qu'on tireroit plus d'avantages de la graine que de la racine. Ce *loto-metra*, qui s'étoit fort perfectionné par la culture, a aussi disparu; de sorte que les Turcs & les Arabes n'ont plus que la nymphée sauvage, qui croît d'elle-même dans les eaux du Nil, & dont on mange au Caire la racine, connue des Anciens sous le nom de *corsicum*.

De tous les monuments Egyptiens dans lesquels on reconnoît la nymphée à colocase, il n'y en a pas de plus caractéristique que celui d'une offrande faite par des Prêtres à une statue d'Osiris, qu'on conserve au palais Barberini à Rome : là on distingue les feuilles, les fleurs, le calice, la capsule, & toutes les parties de la fructification, au point qu'il n'est pas possible de s'y tromper, dès qu'on a étudié la botanique. Cette plante ne differe en rien de la *nymphea nelumbo* de Linnæus, n. 653; & Tournefort, 261.

Livre

Livre 10, *chap.* 20, *note* 11.

PARMI les raisons qui ont pu faire regarder l'oie par les Anciens comme un *animal pudique*, & dont j'ai rapporté quelques-unes dans la note 11 du chapitre 20, du liv. 10, il faut aussi tenir compte de celle-ci. Plusieurs Géographes font mention d'une ville d'Egypte nommée *Cheno-Boskion*, du moins comme les Grecs nous présentent ce mot, qui, écrit de cette maniere, signifie pâturage des oies. Mais comme *bosch*, en Hébreu, signifie pudique, & que *khên*, en Egyptien, selon Plutarque, signifie *plante*; témoin *khen'-Osiris*, plante d'Osiris, c'est-à-dire le lierre, je soupçonne fort que les Grecs n'ont fait ici que grécifer bruremcnt une dénomination topique Egyptienne, laquelle, dans l'origine, signifioit, comme je présume, *ville ou lieu où se trouve la plante qui rougit, ou la plante consacrée à la pudeur* : c'étoit probablement la rose, ou cette sorte de vigne dont la feuille rougit. Or, grace aux métamorphoses bizarres des Grecs, l'interprétarion triviale de *pâturage des oies* aura insensiblement prévalu sur la signification primitive de la dénomination mystique Egyptienne *chen-bosch*, plante pudique; mais non toutefois sans en laisser subsister quelque tradition confuse; ce qui aura donné lieu à quelques Ecrivains de troubler toutes ces idées, en interprétant le mot *bosch* dans son sens Egyptien & Hébraïque, c'est-à-dire dans le sens de *pudibonde*, & le mot *chên*, dans le sens d'oie, à la maniere des Grecs; au lieu de s'arrêter à rechercher si ce mot n'offroit point en Egyptien une signification plus raisonnable & plus analogue au mot *bosch*, interprété dans ce sens de *pudique*. Quoi qu'il en soit, cette ville d'Egypte nommée par les Grecs *Chêno-Boskion*, me paroît être la source directe de l'espece de proverbe recueilli par Pline sur la pudeur des oies : *Pavo animal gloriosum, anser verecundum*.

Livre 10, *chap.* 63, *p.* 176, *note* 35.

Ajoutez à la fin de cette note : Je ne sais si les caracteres du chien Laconique donnés par le Pere Hardouin sont de simples conjectures, ou fondés sur des autorités : en attendant que ce doute, très fondé en raison, s'éclaircisse, voici un caractere bien plus positif fourni par Horace, *Epod. 6*, où il donne au chien Laconique l'épithete de *fulvus*, c'est-à-dire de fauve; ajoutez qu'il en fait, avec le chien Molosse, ou gros mâtin, la défense des bergeries; ce qui pourtant n'autorisoit en aucune maniere un Ecrivain respectable à interprêter *canis Laconicus*, ou *canis Lacon*, par *chien silencieux*, & à en faire, par une conséquence hasardée, *notre chien*

de berger, qu'on fait n'être point fauve. Quoi qu'il en soit, voici le passage d'Horace :

> Nam qualis aut Molossus, aut fulvus Lacon,
> Amica vis pastoribus,
> Agam per altas aure sublata nives, &c.

Aure sublata paroît désigner une espece de chien qui ne peut dresser qu'imparfaitement les oreilles.

Livre 13, *chap.* 23, *au sujet du sari.*

Extrait des Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, p. 160.

Le roseau *sari*, qui croissoit dans les eaux du Nil, & le jonc *acheroes*, qui venoit dans les environs du lac Méris, n'ont aucun rapport avec la canne à sucre, que quelques-uns croient reconnoître parmi les plantes de la Table Isiaque. Mais comme cette Table a été faite en Italie, la représentation des végétaux n'y est peut-être pas des plus exactes.



ADDITIONS AU CINQUIEME TOME.

Livre 14, p. 269, note 32, sur la biere Egyptienne.

Extrait des Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois.

ZYTHUM. La défense absolue du vin avoit fait recourir les Egyptiens à une boisson factice, dont il est beaucoup parlé dans l'Histoire sous le nom de *zythum*, & dont on attribuoit l'invention à Osiris, c'est-à-dire qu'on n'en connoissoit pas l'inventeur. C'étoit une sorte de biere composée d'orge, & qui pouvoit se conserver long-tems sans se corrompre; car au lieu de houblon, absolument inconnu dans cette contrée, on y ajoutoit une infusion amere de lupin (1), sans produire quelque altération considérable dans les qualités de la liqueur, où les Egyptiens faisoient entrer encore de la graine d'Assyrie, & probablement d'autres plantes aromatiques, chacun suivant son goût particulier: car Strabon observe que chez eux la maniere de brasser varioit beaucoup. Mais le procédé dont on vient de parler a été le plus généralement employé pour faire le *zythum* dans la basse Egypte, où on le convertissoit, tout comme la biere ordinaire, en vinaigre, que les marchands d'Alexandrie transportoient dans les ports de l'Europe. Les Arabes & les Coptes ne savent plus aujourd'hui faire cette liqueur comme les anciens habitants du pays, & leur *bouzac*, faute de contenir une infusion amere, s'aigrit au bout de quelques jours. Il est très étonnant que Dioscoride (2) ait soutenu que la lepre, ou éléphantiase proprement dite, étoit engendrée par l'effet du *zythum*, erreur qu'on trouve reproduite sous différentes formes dans des Dictionnaires à la suite de ce mot. Il est contre la vraisemblance même que les Egyptiens se fussent opiniâtrés, pendant des milliers d'années, à se servir d'une boisson empoisonnée dont ils ont certainement mieux connu la vertu que ne la connoissoit un Grec,

(1) Jam siser Assyrio venitque semine radix
Sectaque præbetur, madido satiata lupino
Ut Pelusiaci protit & pocula zythi.
Columelle, de Cultu Hortor.

(2) Liv. 11, chap. 97. Ætius & Paul d'Egine parlent aussi du *zythum* comme d'une liqueur mal-saine; mais ils ne conviennent pas du tout qu'elle engendroit l'*elephantiasis*.

qui écrivoit des livres sur la matiere médicale en Cilicie. L'éléphantiase ne prend sa source que dans une qualité mal-saine de l'eau du Nil.

Livre 16, chap. 18, note 24, p. 483, seconde colonne.

L'HYACINTHE se nomme en Slawon, *marcowi kwiat*, c'est-à-dire fleur de Mars. Ajoutez : Il est bon d'observer que l'Hyacinthe ou vaciet se nomme en Suédois, *hiortron*; en Anglo-Saxon, *heort-berien*; en Anglois, *whortleberies*. Tout cela signifie graine de Mars, les noms de Mars & de glaive étant synonymes. Or un glaive se dit en Suédois, *hior*; en Islandois, *hioer*, &c. M. Ihre, & d'autres Critiques, ont interprété ces dénominations du vaciet dans le sens d'herbe chere au cerf, *hiort* signifiant un cerf en Suédois, & un cœur en Anglo-Saxon : vaines subtilités. Le rapport sensible des différentes dénominations du vaciet ou glayeul avec le glaive ou Mars, dans une infinité d'idiômes, nous dispense de recourir à d'autres étymologies.



ADDITIONS AU SIXEME TOME.

Livre 17, *chap.* 12, *sur l'ombre des noyers.*

Extrait d'une note de Jacques Zevecot sur Florus.

In insula sancti Joannis portus divitis, quæ in America est, frutex nascitur, *macanillo* vocant Hispani, cujus poma grata quidem aspectus ac odore lethalia sunt. Ipsa arboris umbra adeo noxia, ut sub ea dormientum corpora horrendum in modum inflentur, decidentesque ex foliis guttæ, tactu membra excorient.

Livre 18, *chap.* 7.

Extrait des Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois.

L'OLYRA d'Hérodote peut avoir été (comme Galien l'a cru) une espece d'épeautre, ou une espece de seigle. Quand on considere la maniere dont les Egyptiens faisoient le pain qu'ils nommoient *colleste*, où il falloit ajouter beaucoup de pâte fermentée, ce qui lui communiquoit un goût acide, comme Athénée le dit, alors on s'imagine qu'ils employoient le seigle. Au reste, il convient de bien observer ici que l'*olyra* de M. Linnæus, & de quelques autres Botanistes modernes, est une plante différente de celle qui a porté ce nom dans l'antiquité.

Livre 18, *chap.* 12.

Extrait des Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, t. 1, p. 124.

IL est bien étonnant qu'après tant d'opinions proposées sur le véritable motif de l'aversion des Egyptiens, & sur-tout de leurs Prêtres, pour les feves, on soit encore si peu instruit. Mais il n'y a qu'à bien réfléchir à une aventure qu'on prête à Pythagore, cet imitateur des Philosophes Orientaux, pour se convaincre que c'est la forte exhalaison que répand la *faba vulgaris*, lorsqu'elle est en fleur, qui a paru pernicieuse aux Egyptiens. Et voilà pourquoi ils ne la cultivoient dans aucun canton de leur pays; quoique, rejettée de la table des hommes, elle eût pu servir à nourrir les

bêtes. Il est ridicule de dire qu'ils ne pouvoient en soutenir la vue, au lieu de dire qu'ils ne pouvoient en soutenir l'odeur, qui est extrême pendant la floraison de ce légume, qu'on seme aujourd'hui en Egypte, sans se soucier des effets qui peuvent en résulter, & qui tendent à produire une espece d'ivresse, suivant l'opinion populaire, répandue même en Europe parmi les gens de la campagne.... Au reste, pour qu'on ne forme point de doute sur l'espece de légume dont il peut être ici question, je dirai qu'elle est déterminée par un passage de Varron, qui assure que les Flamines de Rome ne pouvoient manger de feves, parceque leurs fleurs contiennent des lettres infernales. Or ces lettres infernales sont deux taches noires peintes sur les ailes qui enveloppent immédiatement la carene dans la feve de marais, dont le caractere se trouve par-là aussi bien fixé que si un Botaniste l'eût défini. Et il en résulte toujours que c'étoit dans la fleur qu'existoit la premiere cause de l'aversion des Prêtres pour cette plante, dont ils connoissoient d'ailleurs très bien le fruit, qui, de tous les farineux, est le plus contraire aux tempéraments mélancoliques ; & il n'y eut jamais au monde une nation plus portée vers la tristesse que les Egyptiens.

Fin des Additions.

ERRATA

Du Tome VI.

PAGE 4, voy. Patine; *lisez* voy. Patin.
Page 8, note 16, chez Patine; *lisez* chez Patin.
Page 13, premiere ligne, que le tems soit couvert; *lisez* que le tems alors soit couvert.
Page 25, note 15,

Et validis terram proscindej uvencis.

lisez

Et validis terram proscinde juvencis.

Page 29, & l'on nè fait que de petits sillons; *lisez* & l'on n'y fait, &c.
Page 79, sur la fin de la note 8, *undique exagerantur*, lisez *undique adaggerantur.*
Page 91, s'il faut s'en rapporter aux Ecrivains qui rapportent un tel fait; *lisez* qui racontent, &c.
Page 348, dont je fais uu membre; *lisez* dont je fais un membre.
Page 392, note 7, qui flgnifie; *lisez* qui signifie.
Page 502, note 19, dans les étoiles fixes; *lisez* à l'égard des étoiles fixes.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le sixieme Tome de l'*Histoire Naturelle de Pline, avec la Traduction Françoise & les notes qui y sont jointes*. Ce sixieme Tome m'a paru aussi intéressant, & aussi soigné que les premiers. A Paris, ce 6 Octobre 1773.

MACQUER.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT.



